THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu189193qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE DE

1891-92.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUÉBEC:
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1893.

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1891-92.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUÉBEC :
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.
1893.

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

QUÉBEC, le 24 octobre 1893.

A Son Honneur

JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1891-92.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

L.-P. PELLETIER,

Secrétaire de la Province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE.

L'honorable GÉDÉON OUIMET, surintendant, président,
Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr N.-Z. Lorrain, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac,
Sir N.-F. Belleau,
L'honorable L.-F.-R. Masson, M. S., C. P.,
L'honorable J.-G. Bossé, J. C. B. R.,
L'honorable L.-A. Jetté, J. C. S.,
L'honorable F Langelier, M. P.,
L'honorable H. Archambault, C. L.,
M. P.-S. Murphy,
M. Eugène Crépeau, avocat, C. R.,
M. H.-R. Gray,
M. J.-L. Leprohon, M. D.,

M. Paul de Cazes, secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT.

Membres du Conseil :

L'honorable GÉDÉON OUIMET, (*ex-officio*)

R.-W. Heneker, écr. D. C. L., LL., D., président,

Sir William Dawson, C. M. G., LL. D.,

Le vénérable archidiacre Lindsay, M. A.,

M. George-L. Masten.

Le révérend W.-I. Shaw, LL. D.,

M. A. Cameron, M. D.,

Prof. A.-W. Kneeland, M. A.,

Le rév. A. T. Love, B. A.,

Le très révérend A. H. Dunn, D. D., évêque de Québec.,

Samuel Finley, écr.

Membres associés :

M. E.-J. Hemming, D. C. L.,

Le très révérend doyen Norman, D. D.,

Le révérend docteur Cornish, LL. D.,

M. Peter McArthur,

Le révérend E. I. Rexford, B. A.,

S. P. Robins, écr, LL. D.

Geo.-W. Parmelee, B. A., secrétaire.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'honorable GÉDÉON OUIMET, surintendant.

PAUL DE CAZES, secrétaire du département.

GEORGE W. PARMELEE, secrétaire du département,

J.-N. MILLER, officier spécial,

D.-N. ST-CYR, conservateur du musée,

JOHN STRANG, comptable.

F.-X. COUILLARD, assistant-comptable et commis préposé à la statistique.

LOUIS-JOSEPH PRÉGEN, archiviste,

GUSTAVE OUIMET, bibliothécaire et commis de la correspondance française.

LOUIS LEFEBVRE, commis de la comptabilité,

W.-G.-L. PAXMAN, commis de la correspondance anglaise,

CHARLES BLANCHET, assistant teneur de livres,

ANTOINE DESSANE, commis,

CYPRIEN LÉVESQUE, commis,

PIERRE PREVOST, commis,

ALBERT DORÉ, messager,

DAVID BITTNER, messager,

JOS. BLOUIN, messager.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 5 octobre 1893

L'honorable L.-P. PELLETIER,
Secrétaire de la Province.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1891-92, qu'il m'a été impossible de vous communiquer plus tôt. J'ai cru devoir condenser dans ce rapport les statistiques de l'année 1890-91. Il contient aussi les procès-verbaux des séances des comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique de ces deux années.

Les statistiques qui composent les appendices Nos IV et V de ce rapport ont été préparées avec beaucoup de soin et d'après un nouveau système que j'inaugure cette année. On y trouvera, sous une forme aussi condensée que possible, une foule de renseignements utiles propres à éclairer le public sur l'état de l'instruction dans la province.

Vous trouverez dans les tableaux qui suivent un résumé des statistiques provenant de différentes sources recueillies par mon département :

ANNÉE 1890-91.

Municipalités et maisons d'école.	Catholiques.	Protestants.	Totaux.
Municipalités sous contrôle des commissaires	850	159	1,609
" " syndics	65	143	208
Totaux	915	302	1,217
Maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics }	.....	.....	4,658
Maisons d'école louées par les commissaires ou syndics }	.....	.....	405
Maisons employées pour des écoles indépendantes.....	.....	.....	376
Total	.....	.....	5,439
Maisons en bois	.....	.....	4,795
Maisons en briques	.....	.....	368
Maisons en pierre	.....	.....	276
Total	.....	.....	5,439

ANNÉE 1890-91.

Ecoles.	Ecoles sous contrôle des commissaires ou syndics.		Ecoles indépendantes.		Totaux.
	Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestants.	
Ecoles :—					
Ecoles élémentaires	3,901	918	93	17	4,929
Ecoles modèles	316	38	132	3	489
Académies	35	21	108	11	175
Ecoles normales	.....	.....	2	1	3
Collèges classiques catholiques.....	.....	.....	17	.....	17
Collèges protestants.....	.....	.....	.....	7	7
Universités	.....	.....	2	2	4
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.....	.....	.....	3	1	4
Ecoles des arts et manufactures.....	.....	.....	.....	.....	9
Totaux	4,252	977	357	42	5,637

ANNÉE 1890-91.—*Suite.*

Elèves, professeurs, instituteurs et institutrices.	Ecoles sous contrôle des commissaires ou syndics.		Ecoles independantes.		Totaux.
	Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestantes.	
ELÈVES:—					
Ecoles élémentaires, élèves catholiques	147,623	3,121	7,320	50	158,114
" " " protestants	749	24,779	.....	750	26,278
Ecoles modèles, élèves catholiques	34,718	185	12,158	19	47,080
" " " protestants	90	2,917	62	371	3,440
Académies, élèves catholiques	9,526	128	15,948	27	25,629
" " protestants	30	3,702	402	838	4,972
Ecoles normales, élèves catholiques	.....	.....	184	.....	184
" " " protestants	.....	.....	.....	104	104
Collèges, élèves catholiques	.....	.....	4,645	.....	4,645
" " protestants	.....	.....	20	227	247
Universités, élèves catholiques	.....	.....	638	.....	638
" " protestants	.....	.....	.....	830	830
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, élèves catholiques	.....	.....	431	1	432
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, élèves protestants	.....	.....	.....	45	45
Ecoles des arts et manufactures, élèves	.....	.....	.....	.....	978
Totaux	192,736	34,832	41,808	3,262	273,616
Elèves catholiques, garçons	100,360	1,797	17,180	41	119,378
" " filles	91,507	1,637	24,144	56	117,344
Elèves protestants, garçons	451	16,298	232	1,840	18,821
" " filles	418	15,100	252	1,325	17,095
Moyenne de la présence des élèves à l'école	144,193	21,837	35,600	2,560	204,190
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS:—					
Membres du clergé catholique	3	.....	383	.....	386
" " protestant	.....	3	.....	2	5
Instituteurs religieux catholiques	410	.....	281	.....	691
Instituteurs laïcs catholiques brevetés	207	2	28	.....	237
" " " non brevetés	24	.....	35	.....	59
" " protestants brevetés	.....	94	.....	9	103
" " " non brevetés	.....	7	.....	21	28
Institutrices religieuses catholiques	561	.....	1,538	.....	2,099
" laïques catholiques brevetées	3,234	30	59	.....	3,323
" " " non brevetées	820	40	87	.....	947
" " protestantes brevetées	9	978	.....	8	995
" " " non brevetées	16	82	.....	39	137
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, instituteurs	.....	.....	27	2	29
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, institutrices	.....	.....	53	5	58
Ecoles des arts et manufactures, professeurs	.....	.....	.....	.....	32
Ecoles normales, instituteurs	.....	.....	20	2	22
" " institutrices	.....	.....	6	2	8
Collèges protestants, professeurs et conférenciers	.....	.....	.....	41	41
Universités, professeurs et conférenciers	.....	.....	130	98	228
Totaux	5,284	1,236	2,647	229	9,428

ANNÉE 1891-92.

Nombre d'écoles.	Ecoles sous contrôle.		Ecoles indépendantes.		Totaux.
	Catholiques.	Protestantes.	Catholiques.	Protestantes.	
Ecoles élémentaires	3,913	927	84	10	4,934
" modèles	320	40	131	.....	491
Académies	30	2	94	3	150
Ecoles normales	.....	.....	2	1	3
Collèges classiques catholiques	.....	.....	17	.....	17
Collèges affiliés protestants	.....	.....	.....	6	6
Universités	.....	.....	2	2	4
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	.....	.....	3	1	4
Ecoles des arts et manufactures	.....	.....	.....	.....	9
Totaux	4,263	990	333	23	5,618

1891-92.

Nombre d'élèves qui ont fréquenté	Elèves catholiques.		Elèves protestants.		Totaux.
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	
Les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies sous contrôle	103,879	94,655	16,280	15,179	229,993
Les écoles élémentaires, les écoles modèles, les académies et les collèges indépendants	14,805	22,726	520	491	38,542
Les écoles normales et les écoles annexées	311	212	214	326	1,063
Les collèges affiliés protestants	.....	.....	182	4	186
L'Université Laval de Québec, celles de McGill et du Bishop College	233	.....	953	112	1,298
Les écoles des sourds-muets et des aveugles	143	300	26	19	488
" des arts et manufactures	.....	.....	.....	.....	1,047
Totaux	119,371	117,893	18,175	16,131	272,617
Moyenne de la présence des élèves :—					
Dans les écoles catholiques	.....	.....	.....	.....	177,633
Dans les écoles protestantes	.....	.....	.....	.....	27,990
Total	.....	.....	.....	.....	205,623

1891-92.

Elèves dans les différentes années du cours d'études.	Dans les écoles élémentaires catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestantes.	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et les académies protestantes.	Dans les écoles élémentaires, totaux.	Dans les écoles modèles et les académies, totaux.
Cours élémentaire, 1ère année	.....	.....	.....	.....	75,378	.....
" " 2ème "	.....	.....	.....	.....	50,205	.....
" " 3ème "	.....	.....	.....	.....	35,881	.....
" " 4ème "	.....	.....	.....	.....	20,847	.....
Cours modèle	.....	.....	.....	.....	1,670	.....
Cours élémentaire	.....	.....	.....	.....	.....	62,025
Cours modèle 1ère année	.....	.....	.....	.....	.....	8,613
" " 2ème "	.....	.....	.....	.....	.....	4,855
Cours académique 1ère "	.....	.....	.....	.....	.....	2,709
" " 2ème "	.....	.....	.....	.....	.....	1,461
Elèves français apprenant la langue anglaise	13,956	1,463	31,915	155	15,419	32,070
Elèves anglais apprenant la langue française	2,558	6,569	4,5	3,467	9,127	8,042

1891-92.

Classification des élèves d'après la langue maternelle.	Français.	Anglais.	Autres langues.	Totaux.
Elèves des écoles élémentaires catholiques	150,030	6,637	373	157,040
" " " " protestantes	1,495	25,286	160	26,941
Elèves des écoles modèles et des académies catholiques	66,417	6,396	4	72,817
Elèves des écoles modèles et des académies protestantes	134	6,712	.....	6,846
Totaux	218,076	45,031	537	263,644

N. B.—Il y a de plus dans les écoles normales, les collèges, les universités et les écoles spéciales, 8,973 élèves dont la classification n'est pas faite.

Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices religieux. 1891-92.

DANS LES ECOLES CATHOLIQUES.		
Membres du clergé catholique	427	
Frères des écoles chrétiennes	271	
do de Saint-Viateur	116	
do Sainte-Croix	90	
do Maristes	61	
do du Sacré-Cœur	44	
do de l'Instruction chrétienne	22	
do de St. Gabriel	17	
do St-Vincent de Paul	5	
Total		1053
Sœurs de la Congrégation Notre Dame	628	
do de Charité	261	
do de la Présentation de Marie	183	
do des SS. Noms de Jésus et de Marie	181	
do de Ste-Anne	177	
do de la Providence	147	
do Bon Pasteur de Québec	84	
do de l'Assomption de Marie	95	
do de Jésus-Marie	82	
do Marianites	79	
Religieuses du Sacré-Cœur	68	
do Ursulines	53	
Sœurs du Saint-Rosaire	27	
do de St-Joseph	15	
do du Bon Pasteur de Montréal	15	
		2095
Total		3148
y a de plus, dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales, 145 instituteurs et institutrices religieux		145
Grand total		3293

1891–92.

Résumé statistique indiquant le nombre des instituteurs et des institutrices laïques.

	Nombre.	Total des traitements.	Moyenne des traitements.
INSTITUTEURS LAÏCS DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :		$ cts.	$ cts.
Ayant le brevet d'une école normale	96	86,850 00	387 72
" " d'un bureau d'examinateurs	128		
Non brevetés	72	21,378 00	296 91
INSTITUTEURS LAÏCS DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :			
Ayant le brevet d'une école normale	30	48,308 00	662 66
" " d'un bureau d'examinateurs	45		
Non brevetés	9	3,464 00	384 88
INSTITUTRICES LAÏQUES DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :			
Ayant le brevet d'une école normale	204	351,091 00	108 22
" " d'un bureau d'examinateurs	3,040		
Non brevetées	956	73,425 00	76 80
INSTITUTRICES LAÏQUES DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :			
Ayant le brevet d'une école normale	315	205,128 00	195 00
" " d'un bureau d'examinateurs	737		
Non brevetées	102	14,571 00	142 85
Totaux	5,734	804,215 00	140 25
	*270		
* Il y a de plus, dans les universités, les écoles normales, les collège saffiliés protestants et les écoles spéciales, 270 professeurs laïcs.	6,004		

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur,

GEDEON OUIMET,

Surintendant.

APPENDICE No 1.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES.

M. T. BEAULIEU.

Isle-Verte, 9 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

Je suis bien peu en état de vous faire rapport sur l'état de l'instruction publique de mon district d'inspection pour l'année qui vient de finir, attendu que la grippe, dont j'ai souffert presque toute l'année et dont je ne suis pas encore rétabli, ne m'a permis de visiter que 103 écoles sur les 247 de ma circonscription.

Les progrès, aux écoles que j'ai pu visiter, sont satisfaisants. Le programme d'études est mieux suivi que par le passé, excepté pour certaines matières, parmi lesquelles s'en trouve une bien importante : le dessin. Trois obstacles empêchent la généralisation de l'enseignement du dessin dans la Province : l'opposition des parents des élèves, le peu de compétence des institutrices et le manque d'une bonne méthode de dessin. Le gouvernement, l'année dernière, a cru faire disparaître le dernier de ces obstacles en distribuant par toute la Province le cours préparatoire de la méthode Templé. Selon moi, c'est une affaire manquée, car cette méthode, outre ses défauts comme méthode, n'est pas en rapport avec nos besoins. Je me permets de vous citer un extrait du rapport que j'ai adressé le 27 août dernier à M. Templé, alors inspecteur-général du dessin.

" Je regrette, Monsieur l'inspecteur-général, d'avoir à vous dire que je suis hostile à l'introduction de votre cours préparatoire de dessin dans les écoles de ma circonscription. Voici : il y a un principe pédagogique qui veut qu'à l'école primaire on enseigne ce qui doit servir à la masse des élèves, or, dans nos municipalités rurales, ce qui devra servir plus tard à la généralité des enfants, c'est le dessin linéaire purement industiel, un peu de dessin géométrique avec quelques notions de projections. Votre cours préparatoire, qui n'est pourtant que l'introduction à la méthode, embrasse *le paysage, l'ornement, la figure* ; c'est déjà trop pour nos écoles élémentaires et ce n'est pas ce qu'il faut. Les efforts que l'on pourrait faire pour introduire cette méthode nuiraient considérablement à la cause du dessin ; c'est avec une peine infinie que l'inspecteur arrive à faire donner quelques notions de dessin industriel dans les écoles, à cause de l'opposition qu'il rencontre de toutes parts ; que sera-ce donc lorsqu'il voudra y faire exécuter des dessins artistiques comme *la Vierge à la chaise de Raphaël !* On lui rira au nez et on ne voudra plus entendre parler de dessin."

Je crois, Monsieur le Surintendant, qu'un bonne méthode de dessin, préparée d'après les principes pédagogiques, appropriée aux besoins de nos écoles et attrayante en même temps pour les institutrices et les élèves, ferait beaucoup pour cette importante question du dessin, qui est depuis longtemps à l'ordre du jour

mais qui gagne bien peu de terrain. Il faudrait par exemple pour faire une telle méthode un bon dessinateur doublé d'un *excellent* pédagogue.

Je me borne à ces quelques remarques pour cette année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THÉOP. BEAULIEU,

Insp. d'écoles.

M. D. BÉGIN.

RIMOUSKI, 1er août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport annuel de mes travaux d'inspections d'écoles de l'année 1891-92.

Tous les titulaires de mes écoles sont des institutrices. Deux sont porteurs de brevets élémentaires de l'Ecole normale Laval, 11 de celui d'écoles modèles de la même institution, 72 ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires des bureaux d'examinateurs et 19 des diplômes d'écoles modèles. Trente sœurs de la Charité se livrent aussi à l'enseignement dans mon district, 4 sœurs du Bon-Pasteur, 17 sœurs des Petites-Ecoles, et 64 jeunes institutrices laïques non brevetées ont encore tenu des écoles sous contrôle.

154 écoles élémentaires, 15 écoles modèles ont été en opération cette année, ainsi que l'académie indépendante des révérendes sœurs de la Charité de Rimouski et leur orphelinat. Les révérendes sœurs du Bon-Pasteur ont aussi tenu sur un excellent pied leur institution qui a été fréquentée par 54 élèves.

Le traitement moyen des institutrices est à peu près comme celui de l'année dernière, c'est-à-dire $70 dans les écoles élémentaires et $120 dans les écoles modèles, en outre du logement et du chauffage qui leur sont fournis en sus de ce faible salaire payé assez régulièrement en argent.

J'ai accordé la note *excellente* à 3 de mes écoles modèles, *très bonne* à 6 et *bonne* aux 6 autres.

Aux écoles élémentaires tenues par des institutrices brevetées, j'ai accordé les notes suivantes : 4 *excellentes*, 13 *très bonnes*, 55 *bonnes*, 17 *passables*, 4 *faibles*, 1 *nulle*.

Les autres écoles élémentaires dirigées par des institutrices non munies de diplômes ont été classées comme suit : 29 *bonnes*, 19 *passables*, 9 *faibles* et 3 *nulles*.

Il faut, à chaque visite, insister fortement sur l'importance de la bonne lecture, lecture intelligente et intelligible, sur la bonne prononciation avec ton convenable, la nécessité pour l'élève de bien comprendre sa lecture et de pouvoir en expliquer les mots et les phrases. Ce sont là, presque toujours, les points les plus négligés dans l'école.

Le calcul mental et les notions pratiques de l'arithmétique forment encore une branche des plus importantes et qui est malheureusement, sinon très négligée, du moins enseignée sans profit aucun pour les élèves dans nombre d'écoles.

L'enseignement de la grammaire est loin aussi d'être donné avec tout le savoir et l'intelligence désirables ; c'est pourquoi il faut sans cesse indiquer la meilleure marche à suivre pour arriver à quelque résultat.

Dans un très grand nombre de cas aussi, on n'apporte aucun soin à l'enseignement de l'écriture, les élèves sont laissés à eux-mêmes dans l'exécution de ce travail.

Que dire de ces institutrices qui, n'ayant eu qu'une bien mauvaise note au passage de l'inspecteur, la font disparaître du registre ou l'altèrent entièrement ? Pour ma part, je serais enclin à croire qu'elles méritent quelque punition.

Quoique nos maisons d'école soient généralement meilleures qu'elles n'étaient il y a quelques années, elles laissent encore grandement à désirer sous le rapport de la ventilation. Je crois, Monsieur le Surintendant, que votre département devrait indiquer le meilleur système de ventilation à suivre et exiger qu'il fût mis en pratique tout de suite. Je suis continuellement à me demander comment il se fait qu'il ne se déclare pas plus de maladies épidémiques parmi nos populations scolaires, quand je vois des enfants passer chaque jour plusieurs heures au milieu d'un air tellement vicié qu'il est insupportable pour celui qui n'y est pas habitué. Aussi les institutrices, après quelques années d'enseignement, parlent-elles de retraite pour cause d'épuisement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,

Insp. d'écoles.

M. P.-F. BÉLAND.

SAINTE-JULIE, 15 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1891-92

Ce rapport représente la quarante et unième année de mon inspectorat. Ce chiffre est assurément respectable. Mes dispositions actuelles sont de mourir sous le harnais, car je désire me rendre utile à mes compatriotes jusqu'au dernier jour de mon existence.

Depuis mon dernier rapport, j'ai vu certains articles de journaux qui parlaient de notre système d'éducation. Certaines personnes prétendent que nous allons à reculons ; mais je suis loin de partager leur opinion. Si on ne marche point à pas de géant, on est loin cependant de rester en arrière des autres nations.

Il faut avouer pourtant que l'émigration, qui décime nos paroisses, est une cause de retard. Elle me laisse en déficit de 196 élèves cette année. Malgré tout, je compte encore 4,673 élèves qui fréquentent les 151 institutions de tous genres de mon district d'inspection qui comprend 24 municipalités. Dans nos campagnes, la main d'œuvre fait grandement défaut, et pour y supplier, il faut faire travailler les enfants des écoles. Voilà pourquoi on ne trouve que très peu de garçons de 11 à 14 ans qui fréquentent les classes. C'est bien là un malheur national. Peut-

on l'éviter ? Non, pour le présent. Il faut en passer par là et espérer des jours meilleurs.

S'il y a diminution dans le nombre total des élèves, il n'y a pas strictement parlant diminution dans la qualité des matières qu'on enseigne dans nos écoles. Aujourd'hui, plus que jamais, on enseigne à nos tous jeunes enfants les choses les plus pratiques.

Une chose qui me paraît regrettable, c'est que les petits garçons font maintenant leur première communion à un âge trop peu avancé. De mon temps, on faisait sa première communion à 12 ou 13 ans. Aujourd'hui on n'est point à la hauteur des connaissances du jour si on ne la fait point à 9 ou 10 ans, et si on réussit à cet âge, adieu l'école. C'est un malheur, à mon point de vue, car que savent les enfants à cet âge et que de choses ils pourraient apprendre en restant à l'école trois ou quatre ans de plus. Je suis bien persuadé que tous mes collègues partagent mon opinion à ce sujet.

Il y a 15 ans, vingt élèves sur cent apprenaient un peu de grammaire; aujourd'hui, plus de 50 pour cent l'apprennent avec intelligence. Il en est ainsi de l'histoire sainte, de l'histoire du Canada et de la géographie. Ces trois dernières matières s'enseignent surtout oralement avec un succès surprenant.

Par ce système, presque toutes les écoles ont une idée générale de la géographie, on pourrait en dire réellement autant de l'histoire sainte et de celle du Canada.

Depuis une dizaine d'années, on enseigne avec assez de succès l'agriculture, le dessin et la comptabilité.

Aujourd'hui, tous les enfants, sans exception pour ainsi dire, savent écrire.

Il y a 15 ans, 30 pour cent seulement écrivaient. Il me semble que ce n'est pas marcher à reculons.

Dans les 151 institutions de mon district, les quatre cinquièmes des garçons ont pas plus de dix ans. L'autre cinquième ne compte que 11 ans pour les trois quarts. Quand bien même on viendrait avec un système nouveau et extraordinaire, on n'arriverait pas à faire des savants avec des enfants aussi jeunes. Je n'hésite pas à dire que notre système actuel est sans contredit le meilleur connu.

Voici maintenant la statistique de mes institutions : je compte 133 écoles élémentaires fréquentées par 2,041 garçons et 1,968 filles, total 4,009 ; assistance moyenne 3,196. Cette moyenne est considérable, parce que l'école n'est fréquentée maintenant que par des enfants trop jeunes pour travailler à la maison. Je n'ai plus que 12 écoles modèles fréquentées par 181 garçons et 193 filles, total 374 ; assistance moyenne 317. Ce nombre ne peut faire que diminuer, parce que les élèves qui pourraient suivre le cours modèle abandonnent l'école pour aider à leurs parents. *Primo vivere*, me dit-on partout. On a raison ; cet axiome est vieux comme le monde.

Je compte deux académies fréquentées par 19 garçons et 12 filles, et trois couvents fréquentés par 209 filles, assistance moyenne 179.

Ces 17 institutions donnent les résultats les plus satisfaisants et font grandement honneur à leurs titulaires.

J'ai pu faire 204 visites d'école cette année ; je n'avais jamais été capable d'atteindre ce nombre par le passé. Il est vrai que nous avons commencé notre besogne en septembre, qui a été le plus beau mois de l'année, et que j'arrivais en

général à huit heures aux premières écoles, après avis donné, bien entendu, et que j'envoyais un courrier avertir la dernière institutrice de m'attendre jusqu'à quatre heures.

Je conclurai en disant que je suis réellement satisfait des résultats qu'on obtient dans toutes mes écoles, dont la plupart des titulaires ont l'esprit de leur état. L'augmentation des gages leur donne un peu plus d'énergie ; j'espère voir encore mieux l'an prochain.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont tenus officiellement et tous audités régulièrement. Tous les contribuables sont satisfaits, ils peuvent de cette manière se rendre compte facilement de l'emploi de leurs deniers.

Le département devrait envoyer aux commissaires une liste des livres approuvés. On rencontre un grand nombre d'ouvrages condamnés aujourd'hui, et tout le monde se trouve dans l'embarras. Veuillez, s'il vous plaît, prendre cette remarque en votre sérieuse considération.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-F. BÉLAND,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 15 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1891-92.

Mon district renferme, cette année, 243 institutions d'éducation : 1 collège classique, 3 académies, 20 écoles modèles et 219 écoles élémentaires. 9,700 élèves ont fréquenté ces diverses institutions, et l'assistance moyenne a été de 7,834. Cette année, aucune cause sérieuse n'est venue paralyser les progrès, aussi les résultats obtenus sont plus satisfaisants que l'an dernier. De plus, les importantes réformes des dernières années commencent à produire de bons effets. Il y a encore, il est vrai, de bien pauvres écoles, et il en sera ainsi tant qu'il se rencontrera des institutrices peu soucieuses de leur devoir. Heureusement que le nombre de ces maîtresses tend à diminuer. On comprend davantage l'importance d'engager de bonnes institutrices, et chaque parent surveille avec plus de soin l'éducation de son enfant. Je suis fermement convaincu que le progrès de toute école dépend en grande partie de la volonté de l'institutrice.

Toute institutrice qui voudra mettre en pratique tout ce qui lui est prescrit par le petit livre intitulé " Règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique " devra infailliblement réussir.

J'ai préparé avec beaucoup de soin le tableau suivant qui donne à chaque municipalité la note moyenne qu'elle a méritée sur les matières suivantes :

1o. Etat des maisons d'école, des dépendances et des emplacements ;

2o. Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires ;

3o. Mise en opération du cours d'études ;
4o. Emploi des livres de classe approuvés ;
5o. Traitement des instituteurs et leur mode de paiement.

Comté de Nicolet.

Excellent :—Nicolet (ville).

Très bien :—St-Grégoire, Bécancour, Nicolet, Ste-Angèle, St-Pierre-les-Becquets.

Bien :—St-Célestin, St-Wenceslas, Ste-Gertrude, St-Sylvère, Ste-Sophie et Ste-Monique.

Passable :—St-Léonard, Ste-Eulalie et Gentilly.

Médiocre :—St-Samuel, Ste-Brigitte, Ste-Perpétue et Ste-Marie de Blandford.

Comté d'Yamaska.

Excellent :—St-Thomas (village).

Très bien :—La Baie-du-Febvre, St-Bonaventure, St-Elphège, St-Zéphirin et St-Guillaume.

Bien :—St-Pie-de-Guire, St-Thomas (paroisse), St-François, St-Michel et St-David.

Plusieurs maisons d'école que j'ai trouvées mauvaises sont actuellement en voie de construction. Dans St-Michel, la maison louée pour l'école du village est trop petite pour le nombre d'élèves qui la fréquentent, et je crains fort que les commissaires ne se décident à bâtir cette année, bien que l'arrondissement soit riche et en état d'avoir une maison d'école et un emplacement plus convenables.

J'attirerai votre attention, Monsieur le Surintendant, sur le fait suivant : Dans Gentilly, la moyenne du salaire des institutrices laïques, au nombre de quatorze, n'est que de $51. Ce salaire si minime offert aux institutrices met, chaque année, les commissaires dans l'obligation d'engager des personnes non brevetées, bien que cette grande et riche paroisse fournisse par son couvent un fort contingent d'institutrices bien qualifiées aux municipalités étrangères. Le taux de la cotisation dans cette municipalité n'est que de quatorze centins par cent piastres, ce qui est un chiffre très peu élevé, comparativement aux autres municipalités. Les conclusions d'un semblable état de choses sont faciles à déduire.

Les municipalités de Ste-Eulalie, St-Samuel, Ste-Marie, Ste-Sophie, St-Léonard, Ste-Brigitte et Ste-Perpétue sont bien pauvres, et les commissaires de ces municipalités font de généreux efforts pour se conformer aux prescriptions du Conseil de l'Instruction publique. Si leurs écoles ne sont pas toutes sur un excellent pied, au moins elles sont ce qu'elles peuvent être, eu égard à l'état de pauvreté de ces municipalités.

Dans plusieurs municipalités, j'ai remarqué un fort montant d'arrérages de cotisations. On en est rendu à ne payer l'année courante que lorsqu'elle est expirée. C'est une anomalie qui doit disparaître. La perception devrait se faire le plus tard au mois de novembre ; et, à partir de ce temps, le paiement du salaire des institutrices devrait se faire mensuellement.

Toutes les communautés religieuses de mon district, au nombre de quatorze,

continuent de donner à la jeunesse qui les fréquente une instruction solide en même temps qu'une éducation des plus soignées.

Parmi les institutrices laïques qui dirigent les écoles de mon district, celles qui se sont le plus distinguées sont les suivantes : Mlles Ovile Mayrand, de Ste-Gertrude ; Joséphine St-Louis, de St-Sylvère : Caroline Lanouette et Elmire Descormiers, de Gentilly ; Clara Fontaine, Eugénie Carignan, Marie-Louise Boulanger et Célestine Beaudet, de St-Pierre : Rose-Anna Camirand, de Ste-Monique ; Corinne Pratte et Albertine Lemire, de St-Léonard; Corinne Forest, de Ste-Eulalie Anny Héon, Alphonsine Hould, Adélina Houle, de St-Grégoire ; Georgine Forest, de St-Wenceslas ; Marie-E. Montambeau et Zélia Deshayes, de Bécancour ; Rébecca Dubois et Octavie McNeil, de Ste-Angèle ; Benjamine Marcotte, de Ste-Brigitte ; Azilda St-Cyr et Mélanie Cormier, de Nicolet, dans le comté de Nicolet. Mlles Augustine Durocher, de St-David ; Evelina Marcotte et Sophie Caron, de St-Guillaume ; Elmire Jutras, Alma Allard, Lucias Pratte et Anna Belcourt, de la Baie-du-Febvre ; Alvina Boisvert, Gaudéline Létourneau et Honorine Granmont, de St-Bonaventure ; Marie Gagnon, Delvina Décoteau et Georgine Biron de St-Elphège ; Hortense Martel, Herminie Lassonde, Rose-Anna Désilets, Parmélie Boisvert, Odélie Proulx, Aurore Castonguay et Eulalie Lahaye, de St-Zéphirin : Honorine McDonald, de St-Pie-de-Guire ; Adélia Landry, de St-Michel dans le comté d'Yamaska.

Ces quelques remarques, jointes aux bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année, vous donneront, je l'espère, une connaissance assez parfaite de l'état de l'éducation dans mon district et des progrès qui s'y font.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Insp. d'écoles

M. C. BOUCHARD.

SAINT-GERVAIS 29 août 1892

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année expirée le 30 juin dernier.

Mes bulletins d'inspection vous ayant déjà fait connaître l'état exact de chaque école, je ne vous donnerai que quelques notes générales sur la manière dont les diverses autorités scolaires remplissent chacune leurs devoirs.

Je vous ai envoyé deux cent soixante-sept bulletins d'inspection pendant l'année ; si, à ce nombre, j'ajoute les dix ou douze écoles que je n'ai pu visiter parce que les institutrices n'étaient pas à leurs écoles, j'arrive à un total de près de deux cent quatre-vingts visites pour 1891-92. Il est difficile de faire plus dans un district qui comprend les comtés de Bellechasse, de Montmagny et de l'Islet et dans lesquels il faut parcourir près de quinze cents milles de chemin pour en faire le tour.

M. le curé de Saint-Cajétan d'Armagh m'accompagne toujours pour la visite

de ses écoles ; plusieurs autres membres du clergé s'unissent aussi à moi, mais je ne rencontre pas le plus grand nombre de ces Messieurs dans mes visites à cause de leurs nombreuses occupations, je suppose.

MM. les commissaires font en général de louables efforts pour engager des institutrices compétentes, pour réparer leurs maisons d'école et le mobilier, pour faire observer le cours d'études et visiter plus régulièrement leurs écoles.

Dans les paroisses nouvelles, les colons n'ayant pas les moyens de payer les institutrices plus cher se trouvent souvent dans la pénible nécessité d'engager des institutrices non diplômées. Je crains que la chose ne se renouvelle encore dans plusieurs localités et même que quelques écoles restent sans titulaires.

Vous avez été obligé de faire faire la revision des comptes d'un secrétaire-trésorier pendant l'année ; mais, à l'exception d'un autre que les commissaires persistent à maintenir et qui ne veut pas suivre les avis qu'il reçoit, ni se donner la peine de mieux faire, je crois que les autres s'acquittent bien des devoirs de leur charge.

Les institutrices ont aussi plus d'ardeur pour faire avancer leurs élèves depuis qu'elles sont visitées plus souvent par les autorités scolaires et surtout par l'inspecteur.

Ce sont les nouvelles institutrices qui méritent le plus de sollicitude, car n'ayant point d'expérience et n'ayant reçu que peu ou point de notions pédagogiques, elles ont plus besoin d'avis et de conseils.

Dans les 78 écoles que j'ai pu visiter deux fois, j'ai remarqué que ces institutrices ont bien profité des avis que je leur ai donnés et que les résultats de la fin de l'année ont été satisfaisants.

Je n'ai pas de remarques particulières à faire sur les écoles supérieures dont les titulaires sont toujours à la hauteur de leur position ; l'encouragement qu'elles reçoivent par le plus grand nombre d'élèves et de pensionnaires qui les fréquentent en est une preuve manifeste.

7,861 élèves avaient fréquenté les deux cent-quatorze institutions d'éducation de mon district l'année dernière, mais elles ont été fréquentées, cette année, par 9,269 ; soit une augmentation de 1,408. L'augmentation a été plus faible pour l'assistance moyenne, car de 6,424 qu'elle était l'an passé, elle n'a été que de 6,595 pour la présente année, soit 141 d'augmentation.

Comme le rapport de l'année dernière n'est pas encore publié, qu'il y a peu de changements dans la manière dont les différentes municipalités ont observé l'article 13 des règlements scolaires ; et que MM. les curés et MM. les commissaires n'ont pu comparer les tableaux que j'avais ajoutés à mon dernier rapport, conformément à cet article, je crois qu'il n'est pas nécessaire de les répéter.

Je ne sais pas si les bulletins statistiques donneront plus de satisfaction au département que les grands tableaux ; mais, pour ma part, je regrette la disparition des grands tableaux, car on pouvait connaître toutes les statistiques de son district dans un instant, tandis qu'avec les bulletins, on ne peut le faire que pour une municipalité. De plus, en conservant une copie du grand tableau, on pouvait

comparer facilement la statistique d'une année à l'autre ou depuis cinq, six ou dix ans.

Par le procès-verbal de la dernière séance du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je vois qu'un sous-comité a recommandé que l'hygiène soit enseignée pendant une heure par semaine dans toutes les écoles. Je crois devoir vous dire que j'avais déjà insisté sur l'enseignement de l'hygiène avant cette recommandation du Conseil de l'Instruction publique. Parmi les livres que vous m'aviez envoyés l'année dernière, pour distribuer dans les écoles soumises à ma direction et pour en accélérer les progrès, il y avait un bon nombre d'exemplaires du *Manuel d'Hygiène* publié par le docteur Lachapelle ; au lieu de donner ces livres aux élèves auxquels ils étaient destinés, j'ai cru mieux faire d'en donner un volume par école. J'ai conseillé aussi aux institutrices d'en faire lire quelques paragraphes de temps en temps et de faire résumer cette lecture sous forme de leçons de choses, à la leçon suivante.

J'ai aussi prévenu l'intention du comité catholique pour ce qui concerne l'exposition scolaire de Chicago. Dans toutes les écoles académiques et modèles, j'ai recommandé de préparer et de faire tous les devoirs en vue de cette exposition, ainsi que dans les écoles élémentaires où j'ai cru la chose possible ; car, je ne doutais pas que le comité catholique et M. le Surintendant ne fissent une demande, aux divers établissements d'éducation de la Province, de tous les principaux devoirs journaliers de leurs élèves pour en faire une exposition à Chicago.

Vous me permettrez encore, Monsieur le Surintendant, de vous renouveler la proposition que je vous ai faite l'hiver dernier, savoir : de convoquer à Chicago, pendant l'exposition, le prochain congrès des inspecteurs d'écoles de la province de Québec et de consacrer à cette fin les fonds dont vous pourrez disposer pour le congrès des inspecteurs. Pour ma part, je serais disposé à payer la différence de mes frais de transports et autres dépenses nécessitées par le voyage à Chicago, et j'espère que tous mes confrères pourraient en faire autant.

Il me semble que le gouvernement de la province de Québec donnerait un beau spectacle aux autres pays s'il aidait le Surintendant de l'Instruction publique à visiter l'exposition de Chicago avec les principaux officiers de son département et tous ses inspecteurs d'écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. Bouchard,

Insp. d'écoles

M. C. BRAULT.

POINTE-CLAIRE, 24 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre les renseignements et les remarques qui suivent au sujet de l'instruction publique dans mon district, pour l'année 1891-92.

I

EXTRAIT DE LA STATISTIQUE.

Municipalités catholiques	35
" protestantes	2
Ecoles élémentaires	103
Elèves des écoles élémentaires	4,539
Ecoles modèles	19
Elèves des écoles modèles	1,572
Académies	4
Elèves des académies	491
Collèges classiques	2
Elèves des collèges classiques	523
Institutions d'éducation catholiques	123
" " protestantes	5
Elèves catholiques	6,984
" protestants	141
Total des élèves	7,125
Assistance moyenne	5,631
" par cent	79
Elèves âgés de 5 à 7 ans	1,195
" " 7 à 14 "	5,158
" " 14 ans et plus	772
Elèves de 1ère année (cours élémentaire)	1,835
" 2e " "	2,383
" 3e " "	1,168
" 4e " "	893
" 5e " (cours modèle)	310
" 6e " "	314
" 7e " (cours académique)	59
" 8e " (cours acad. et class.)	163
Elèves apprenant le catéchisme	6,984
" " l'histoire sainte	2,701
" " l'histoire de l'Église	352
" " la bienséance	7,125
" " l'épellation	1,830
" " la lecture courante	3,548
" " la lecture expressive	1,826
" " à écrire	2,642

Elèves écrivant couramment	4,483
" apprenant les éléments de la grammaire	2,512
" " la syntaxe	787
" " l'analyse logique	574
" " narrations	1,459
" " calcul mental	5,500
" " numération	2,224
" " règles simples	2,386
" " règles composées	562
" " fractions	960
" " règles de commerce	849
" " algèbre	116
" " mesurage	232
" " physique	64
" " comptabilité élémentaire	1,037
" " tenue des livres en partie simple	329
" " la tenue des livres en partie double	397
" " géographie	2,409
" " cartographie	1,163
" " histoire du Canada	1,856
" " histoire de France	257
" " histoire d'Angleterre	218
" " histoire des Etats-Unis	125
" " dessin	3,075
" " agriculture	1,960
" " leçons de choses	4,836
" " musique vocale	1,991
" " tricot et couture	620
Elèves français étudiant l'anglais	2,157
" anglais " le français	232
Instituteurs religieux	75
Institutrices religieuses	89
Instituteurs laïcs brevetés	17
Moyenne de leurs traitements	$308½
Instituteurs brevetés pour école élémentaire	3
" " " modèle	14
" " par les écoles normales	6
" " par les bureaux d'examinateurs	11
Instituteur laïc non breveté	1
Moyenne de son traitement	$200
Institutrices laïques brevetées	83
Moyenne de leurs traitements	$159
Institutrices brevetées pour école élémentaire	72
" " " modèle	11
" " par les écoles normales	7
" " par les bureaux d'examinateurs	76
Institutrices laïques non brevetées	7
Moyenne de leurs traitements	$88

II

Les nombres qui précèdent ne comprennent pas les statistiques de l'école modèle dissidente de Lachine. Le résultat de leur comparaison avec ceux de l'année précédente se trouve en général du côté du progrès.

Trois nouvelles écoles, dont une catholique et les autres protestantes, toutes dans la paroisse de Lachine, ont été ouvertes l'automne dernier. La première, fréquentée par 19 élèves, est celle du nouvel arrondissement de la Côte-St-Paul. Des deux autres, l'une, fréquentée par 42 élèves, est dans la ville de Lachine, côté nord du canal, l'autre, fréquentée par 16 élèves, est située dans le bas de Lachine.

L'école No 1 (Côte-des-Anges) de la municipalité de St-Télesphore, après avoir été fermée pendant une couple d'années, à cause du petit nombre d'élèves qu'il y avait dans l'arrondissement, a été fréquentée l'année dernière par 23 enfants.

D'un autre côté, l'école élémentaire qui avait été établie au village Dorion, municipalité de Vaudreuil, en septembre 1890, n'a eu qu'une année d'existence.

La seule maison d'école qui se soit construite est celle de l'arrondissement No 3 (Côte-St-Jean) de la municipalité de la Pointe-Claire. Avec les dépendances, elle coûte près de huit cents piastres. Des six écoles élémentaires de cette municipalité, c'est la seule qui appartienne à la corporation, mais j'ai lieu d'espérer que dans peu d'années cette dernière aura la propriété des autres.

Dans l'été de 1891, la maison d'école de l'arrondissement No 4 de l'Ile-Perrot a été détruite par le feu. La perte qui en est résultée n'a pas été lourde, car cette maison, comme presque toutes celles de la même catégorie, avait peu de valeur. La classe pour cet arrondissement s'est faite l'année dernière dans un local loué, bien convenable.

Peu d'écoles ont été réparées depuis un an.

Ce qui me paraît faire le plus défaut au sujet des écoles sous le contrôle des commissaires, dans ce district, et je crois qu'il en est à peu près ainsi ailleurs, en cette province, ce sont les bâtiments et les ameublements scolaires convenables. Il est pourtant extrêmement important qu'il en soit autrement. En conséquence, je me permets d'énoncer l'opinion que c'est avec raison qu'une grande partie de l'énergie des hautes autorités scolaires est dirigée de ce côté afin d'assurer avant longtemps l'existence générale dans nos campagnes de maisons d'écoles et dépendances convenables et de bons mobiliers scolaires.

La lenteur des progrès sous ce rapport me paraît due : 1o à l'impression où l'on est trop généralement que pour l'enseignement élémentaire les salles de classe sont toujours assez spacieuses, assez aérées, assez confortables, lors même que chaque enfant n'aurait à sa disposition que 60 pieds cubes d'air non renouvelé pendant trois heures consécutives, au lieu de 150 pieds, et que les sièges et les tables d'une hauteur quelconque et uniforme conviennent à l'élève de six ans comme à celui de douze ans ; 2o à l'exagération que l'on se fait du montant de la contribution d'un chacun à l'érection des bâtiments et à l'acquisition du mobi-

lier requis ; 3o au manque de renseignements au sujet de ces constructions et de ce mobilier.

Je crois que les progrès de l'instruction primaire sous contrôle seraient grandement favorisés par l'existence d'un manuel à l'usage des commissaires d'écoles, lequel contiendrait nécessairement divers plans et devis de maisons d'écoles, d'autres bâtiments scolaires, de sièges, pupitres, armoires-bibliothèques, etc., et, en outre, les lois et règlements qu'il importe à ces messieurs de connaître pour remplir leurs honorables et importantes fonctions.

III

Les instituteurs et les institutrices ont, en général, rempli leurs devoirs avec habileté et efficacité, ainsi qu'il appert par mes bulletins. Je puis en dire autant des secrétaires-trésoriers. Ceux qui font exception vous sont connus.

Je ne crois pas qu'il soit urgent de donner, dans chaque paroisse, des conférences pédagiques aux membres du corps enseignant. Ceux d'entre eux qui n'ont pas fait de cours préparatoire à l'enseignement peuvent y suppléer jusqu'à un certain point par la lecture et l'étude de traités et de revues de pédagogie. Puis, l'inspecteur, à chacune de ses visites semestrielles, ne manque pas de donner les avis et de faire les remarques qu'il juge à propos, le tout privément, bien entendu, à ceux des instituteurs et des institutrices à qui cela peut être avantageux. Je crois qu'il est préférable de travailler, en premier lieu, à l'obtention de bonnes maisons d'école et à l'augmentation du traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Ce qui me paraît compromettre fatalement les progrès dans plusieurs écoles, ce n'est pas tant le défaut de science pédagogique chez les titulaires que leur manque de goût et de zèle pour l'enseignement, manque résultant le plus souvent de la modicité des traitements et du mauvais état des salles de classe et du mobilier scolaire.

IV

Dans les diverses matières enseignées, surtout en lecture, en écriture, en calcul et en orthographe, les progrès ont été satisfaisants en général. L'étude de la signification, du sens exact des mots, est toutefois négligée. Ne serait-il pas à propos d'avoir pour nos écoles primaires un livre spécial d'épellation, lequel contiendrait la définition des mots à épeler ?

Certains de nos livres de lecture ont, en tête de chaque leçon, des colonnes de mots intitulés "mots et expressions à expliquer." Je crois qu'il serait bien préférable que la définition, l'explication claire et intelligible de ces mots se trouvât dans le livre, au moins dans le livre du maître.

Un bon dictionnaire qui serait la propriété de la commission scolaire aurait aussi, je crois, son utilité dans toute école primaire. Les élèves en état d'en faire usage pourraient s'en servir sous la surveillance du maître.

J'aimerais à voir les élèves de mon district s'exercer un peu plus souvent et en plus grand nombre surtout à la narration orale et à la composition. L'avantage qu'il y a de s'énoncer facilement et correctement soit de vive voix, soit par écrit, n'est pas à démontrer.

Je regrette d'avoir constaté que plusieurs écoles manquaient de bons tableaux

noirs. Deux bons tableaux noirs par école, même dans la plus petite, ce n'est pas trop. L'un servirait à donner des explications, à faire des démonstrations, à y faire écrire des phrases, tracer des dessins, etc. Sur l'autre se trouveraient continuellement des chiffres, des lettres, des lignes, des figures géométriques des plus simples, etc., que les élèves les moins avancés reproduiraient sur leurs ardoises pendant leurs loisirs.

V

Les municipalités peuvent être classées dans l'ordre suivant :

Noms des municipalités.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école, des dépendances, etc.,	Etat du mobilier en général.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitements et mode de payement.	Total des points sur un maximum de 50.	Notes obtenues.
Lachine, ville	3	10	10	9	10	9	48	Excellent
" diss	2	9	9	9	10	10	47	"
" paroisse	3	8	8	8	9	9	42	"
Sainte-Anne, village	1	6	6	6	8	10	36	Très bien
" " paroisse	3	6	5	6	8	7	32	"
Côte de Notre-Dame-de-Liesse	1	8	5	6	8	8	35	"
Cartierville	1	8	5	6	8	8	35	"
Haut de la Côte St-Louis	1	6	5	6	8	8	33	"
Rigaud, village	2	10	9	9	9	9	46	Excellent
Saint-Laurent, diss	2	9	9	7	10	10	45	"
Village de la Station-du-Coteau	1	8	8	10	9	10	44	"
Pointe-Fortune	1	8	7	7	8	8	38	Très bien
Village Saint-Laurent	2	9	7	8	9	9	42	Excellent
Côte St-Jean	1	8	6	6	8	7	35	Très bien
Sainte-Geneviève No 1	2	7	6	8	9	8	38	"
Saint-Zotique	5	7	7	8	8	6	36	"
Saint-Ignace	6	6	7	8	9	9	39	"
Les Cèdres	6	5	6	8	9	8	36	"
Saint-Polycarpe	7	5	6	8	9	8	36	"
Rigaud, paroisse	6	5	5	7	8	8	33	"
Sainte-Marthe	7	5	6	7	8	8	34	"
Saint-Clet	5	7	6	8	8	5	34	"
Vaudreuil	9	6	7	8	8	8	37	"
Saint-Lazare	5	5	5	8	8	8	34	"
Sainte-Geneviève No 3	2	4	4	7	7	7	29	Bien
Saint-Télesphore	4	5	6	8	8	7	34	Très bien
Sainte-Justine	5	4	5	8	8	8	33	"
Ile-Perrot	5	6	5	7	7	7	32	"
Côte Saint-Laurent	1	4	5	7	7	8	31	"
Côte Saint-Rémi de Ste-Geneviève	1	4	5	8	8	7	32	"
Ile Bizard	2	5	5	6	7	7	30	Bien
Bas de la Côte Saint-Louis	1	4	5	7	7	7	30	"
Côte de Notre-Dame-de-Vertu	1	4	5	7	7	8	31	Très bien
Très Saint-Rédempteur	2	5	5	6	8	8	32	"
Pointe-Claire	8	4	5	7	7	6	29	Bien
Côte Saint-François	1	4	5	7	7	8	31	Très bien
Sainte-Geneviève No 2	1	3	5	6	7	8	29	Bien

On le voit par l'examen de l'état qui précède, ce qui fait le plus défaut, ce sont les bâtiments et les mobiliers scolaires convenables.

Sur tout emplacement d'école devrait se trouver une remise à bois.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. DEMERS.

SAINT-JEAN, 27 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'instruction dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1891-92.

Il y a dans ce district 166 écoles de tous genres, comprenant 254 départements et dirigées par un personnel enseignant composé de 274 membres.

Le tableau ci-dessous indique leurs différentes classifications, ainsi que le nombres des élèves qui les ont fréquentées, et, en outre, le chiffre de la présence moyenne des élèves à la classe durant l'année.

Institutions sous contrôle.	Nombre d'écoles.	Nombre de départements.	Eleves nombre inscrit	Eleves assistance moyenne.	Instituteurs laïcs	Instituteurs religieux.	Institutrices laïques.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et institutrices.
Ecoles élémentaires	129	136	4573	3290	6	2	116	12	136
Ecoles modèles	11	27	1176	914	8	10	13	.....	31
Académies	2	11	377	312	1	12	3	.....	15
Total	142	174	6156	4516	15	24	132	12	182
Institutions indépendantes subventionnées.									
Ecoles élémentaires	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecoles modèles	6	39	532	457	.....	.....	.....	43	43
Académies	2	16	355	325	.....	8	2	14	24
Total	8	55	887	782	.....	8	2	57	67
Institutions indépendantes non subventionnées.									
Ecoles élémentaires	1	4	300	225	.....	.....	2	2	4
Ecoles modèles	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Académies	1	7	120	95	2	1	4	.....	7
Total	2	11	420	320	2	1	6	2	11
Ecoles du soir	14	14	746	370	14	.....	.....	.....	14
Grand total	166	254	8179	8988	31	33	140	71	274

Des 129 écoles élémentaires sous contrôle, quatre sont restées fermées par défaut d'un nombre d'enfants suffisant en état de les fréquenter : une dans la

paroisse de St-Athanase, une autre dans St-Georges-de-Henryville, dans le comté d'Iberville, et deux dans la municipalité dissidente de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.

Parmi les trente-trois instituteurs laïes qui ont enseigné dans les écoles sous contrôle, trois seulement ne sont pas munis de brevets de capacité. Deux enseignaient dans une école dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes et l'autre a rempli la charge d'assistant dans une école modèle placée sous la direction d'un instituteur qualifié.

Des 132 institutrices laïques qui ont enseigné dans ces mêmes écoles, 120 sont pouvues de diplômes et 12 ne le sont pas. De ces dernières, 7 étaient titulaires d'une école et les autres ont rempli la charge de sous-maîtresses dans des écoles modèles dirigées par des titulaires brevetés.

En comparant les chiffres du tableau ci-dessus avec ceux de mon grand tableau statistique pour l'année précédente, je constate qu'il y a eu peu de changement dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles modèles et les académies, tandis qu'au contraire le nombre de ceux qui ont fréquenté les écoles élémentaires a subi une diminution d'au-delà de 350 élèves, résultat dû entièrement à l'émigration considérable aux Etats-Unis qui a eu lieu durant l'année dans cette partie de la Province. Ainsi, au commencement du mois de juin dernier, j'ai visité une école qui, dans les premiers mois de l'année, avait été fréquentée par une trentaine d'élèves, cependant lors de ma visite elle se trouvait réduite depuis quelque temps déjà à un seul élève, tous les autres avaient laissé la Province avec leurs parents pour s'en aller demeurer aux Etats-Unis. Ce fait serait peut-être digne de l'attention de la commission chargée de s'enquérir des causes de cette émigration.

Le résultat des travaux de ces diverses écoles pour la présente année scolaire a été assez satisfaisant, bien qu'en général j'aie trouvé les élèves un peu moins avancés dans l'étude des diverses matières du programme de leurs classes respectives que les années passées. D'un autre côté, quelques-unes de ces matières, la lecture, l'écriture et le calcul, par exemple, me paraissent avoir été étudiées d'une manière plus intelligente et être mieux comprises par les élèves.

Dans l'étude des autres branches d'enseignement, telles que la géographie, l'histoire, l'agriculture et le dessin, il n'a pas été fait de progrès dignes d'une remarque particulière.

L'étude de la langue française, bien que très importante, est encore une de celles qui laissent le plus à désirer. En faisant cette remarque, ce n'est pas mon intention de donner à entendre que la grammaire n'est pas enseignée ; au contraire, je dois dire que dans toutes les écoles on donne des leçons de grammaire et dans quelques-unes même on consacre à cette étude un temps assez considérable, mais ces leçons ne sont pour ainsi dire que de longs chapelets de mots que les élèves sont obligés de confier à leur mémoire par un travail plus ou moins laborieux, suivant leurs talents respectifs, et dont ils ne retirent presque aucun résultat pratique.

Il n'y a que dans les académies, quelques écoles modèles et deux ou trois écoles élémentaires que j'ai eu le plaisir de constater que cette étude recevait le

soin et l'attention qu'elle mérite. Dans les autres écoles, je regrette de le dire, les résultats obtenus au point de vue pratique se résument à bien peu de chose.

Et je dois avouer que, pour ma part, je n'entrevois pas qu'il y ait lieu d'espérer obtenir quelque amélioration sur ce point tant que les légions de jeunes filles qui se présentent chaque année pour se charger de la direction de nos écoles ne nous arriveront pas avec une connaissance plus sérieuse, plus approfondie et surtout plus pratique de notre belle langue française, fussent-elles même obligées, pour cela, de sacrifier quelques-unes de leurs études d'agrément, quelque importantes qu'elles puissent être, afin de consacrer plus de temps à l'étude du français.

Les remarques que j'ai faites l'année dernière, ainsi que l'année précédente, relativement à la comptabilité des corporations scolaires ont encore toute leur raison d'être, d'autant plus qu'elle se trouvent amplement confirmées, je crois, par les difficultés qui ont surgi dans certaines municipalités durant cette année et dans lesquelles vous avec eu à intervenir, Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. Demers,
Insp. d'écoles.

M. E.-P. DESTROISMAISONS.

Village-Richelieu, 30 novembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement général des écoles de mon district, pour l'année scolaire 1891–92.

Je regrette d'avoir à dire que le nombre d'élèves fréquentant les écoles de tous genres de ma circonscription a diminué sensiblement durant les deux dernières années. Ainsi, le nombre total d'élèves qui était de 11,210 en 1889-90, est tombé à 10,802 pour l'année 1890-91, et à 10,659 pour l'année 1891–92. Cependant, on voit que la diminution s'est ralentie pour l'année qui vient de s'écouler.

Il ne faut pas attribuer cette diminution de l'assistance aux écoles à l'apathie ou à l'insouciance des parents pour l'instruction de leur enfants, loin de là ; celui qui aurait une pareille idée n'aurait qu'à parcourir nos campagnes pour se convaincre du contraire et pour apprendre combien nos populations savent apprécier les bienfaits de l'éducation, et quels sacrifices elles s'imposent pour procurer à leurs enfants une instruction primaire, quand elles ne peuvent pas faire plus : mais cette diminution est due à la forte émigration aux Etats-Unis et au Nord-Ouest, émigration qui a décimé quelques paroisses de mon district durant les deux dernières années.

Ces 10,659 élèves se répartissent comme suit dans les différentes maisons d'éducation : 7,679 élèves, avec une assistance moyenne de 5,801, ont fréquenté

192 écoles élémentaires, donnant une moyenne d'environ 40 élèves par école ; 1,292 élèves, avec une assistance moyenne de 1,088, ont fréquenté 13 écoles modèles tant indépendantes que sous contrôle, donnant une moyenne de 99 élèves pour chacune de ces écoles, et 1,188 élèves, avec une assistance moyenne de 1,074, ont fréquenté 7 académies, donnant une moyenne d'élèves pour chacune de ces institutions de près de 170. Enfin, deux collèges classiques ont été fréquentés par 500 élèves.

Maintenant, Monsieur le Surintendant, comment fonctionnent ces écoles, demandera-t-on ? Je suis heureux de le dire, nos écoles publiques—du moins, celles de mon district—sont dans un état véritablement prospère : des progrès réels s'y font d'année en année, et avant qu'il soit longtemps, elles donneront une instruction tout aussi pratique que dans n'importe quel pays. L'opinion que je viens d'émettre peut paraître forcée pour certaines gens qui ne trouvent pas notre système d'instruction primaire de leur goût et qui voudraient voir les écoles régies par un système qui fût plus en rapport avec les soi-disant progrès du siècle, système qui consisterait à éliminer la religion de l'école, et qui pourrait ainsi infiltrer dans le cœur de la jeunesse l'indifférence en matière de foi, ou plutôt l'athéisme. Notre système actuel d'éducation primaire, sachons-le bien, vaut infiniment mieux que tout autre que certaines personnes et certains journaux voudraient lui substituer, et est tout-à-fait compatible avec les besoins présents et futurs de nos populations rurales. C'est ce que comprend très bien le corps enseignant, d'accord en cela avec les membres distingués des deux comités du Conseil de l'Instruction publique.

Je féliciterai ici les membres du corps enseignant, laïcs comme religieux, sur leurs efforts constants, leur dévouement inaltérable pour procurer à la jeunesse une éducation saine et religieuse, une instruction variée et pratique conforme à la condition qu'un chacun pourra occuper dans le milieu où il vit. Aujourd'hui, il y a bien peu d'écoles qui ne sont pas ce qu'elles devraient être ; car il y a beaucoup d'émulation chez les instituteurs et les institutrices. Il faut aussi dire, à la louange des commissions scolaires, qu'elles sont pour la plupart très particulières sur le choix des sujets à mettre à la direction des écoles.

Je ne classerai pas cette année les municipalités par ordre de mérite, relativement à l'état des maisons d'école, de leurs dépendances, etc., vu que je l'ai fait l'année dernière. Il y a eu quelques changements pour le mieux ; car un certain nombre d'écoles ont été reconstruites et un plus grand nombre réparées et, pour ainsi dire, remises à neuf. Dans la construction des maisons d'école, les règlements scolaires sont bien suivis.

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai vu que le Conseil de l'Instruction publique, lors de sa dernière réunion, s'est occupé de l'amélioration de la position des membres laïcs du corps enseignant, qui sont loin d'être suffisamment rémunérés, surtout ceux qui dirigent les écoles élémentaires des campagnes. Les écoles élémentaires, mais ce sont celles qui doivent être l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part des gouvernants. Ces écoles, où plus des trois quarts des enfants puisent leur éducation, sont celles du plus grand nombre, et par conséquent, du pauvre ; ce sont donc celles-là qui doivent être le plus protégées, et le meilleur moyen de les protéger, c'est d'augmenter le salaire de ceux qui les dirigent en faisant de la position de professeur une position un peu payante.

J'ai vu également avec plaisir la proposition de l'honorable F. Langelier, secondé par Mgr l'archevêque de Cyrène, à propos des conférences pédagogiques que devraient donner les inspecteurs d'écoles. Ces conférences, selon moi, opéreraient beaucoup de bien, parce qu'elles mettraient au fait de l'enseignement pratique plusieurs institutrices, très instruites d'ailleurs, mais qui sont au début de la profession et qui n'ont pas les connaissances pédagogiques suffisantes pour obtenir de bons résultats. Comme les inspecteurs, pour la plupart, ont été professeurs, personne mieux qu'eux ne pourrait s'acquitter de la tâche avec plus d'efficacité. Dans beaucoup de circonstances, nous donnons bien des conseils aux instituteurs et aux institutrices, et nous leur indiquons bien ce qu'ils doivent faire quand nous remarquons chez eux le défaut de connaissances pédagogiques suffisantes pour l'enseignement de certaines matières, mais notre temps est si court que nos avis et nos instructions ne sauraient avoir toute l'efficacité voulue. Donc, des conférences par les inspecteurs seraient appelées à faire beaucoup de bien.

En terminant ce rapport, je désire attirer l'attention des autorités scolaires sur les changements fréquents des titulaires dans les écoles. Ces changements sont toujours nuisibles et, dans bien des cas, paralysent les progrès. Pour satisfaire aux caprices de deux ou trois contribuables, au nombre desquels se trouve le commissaire de l'arrondissement et à qui la maîtresse n'aura pas eu la chance de plaire, on renvoie cette maîtresse contre le désir des trois quarts des contribuables qui voudraient la maintenir dans sa position. Le plus souvent, les causes pour lesquelles on ne veut plus de la maîtresse sont aussi insignifiantes que ridicules. N'y aurait-il pas moyen de modifier la loi pour que le titulaire d'une école, lorsqu'il en serait jugé digne par l'inspecteur, pût être maintenu dans sa position ? Comme les meilleures écoles sont celles qui ont été le plus longtemps sous la direction des mêmes titulaires, il me semble que la question que je soulève vaut la peine d'être prise en considération.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E.-P. DESTROISMAISONS,

Insp. d'écoles.

M. J.-C. DUPUIS.

L'ASSOMPTION, 27 août 1891.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1891-92.

Comme vous avez dû le remarquer par mes bulletins d'inspection, il y a quelques paroisses que je n'ai pu visiter une deuxième fois, à cause de l'incendie dont j'ai été victime dans l'une de mes tournées d'inspection.

J'ai réussi à faire adopter le cahier de devoirs journaliers dans un grand nombre de mes écoles, en vue de l'exposition de Chicago. Je serais très heureux

que ce système se continuât dans nos écoles, car j'ai déjà constaté que les élèves en ont grandement profité.

Comme en 1890-91, il n'y a dans mon district d'inspection que sept écoles modèles de garçons sous le contrôle des commissaires ou des syndics. Il serait à désirer que l'école tenue par les Frères de l'Instruction chrétienne, à St-Henri de Mascouche, fut classée au nombre des écoles modèles ; elle le mérite sous tous les rapports.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles cette année est de 5,837 et l'assistance moyenne est de 4,166. C'est un bon résultat, je crois. L'an dernier en déduisant le nombre des élèves du collège classique de l'Assomption, que je ne compte pas cette année, il y avait 5,824 élèves et l'assistance moyenne était de 4,079.

Quoiqu'il y ait un peu moins d'institutrices non diplômées cette année, le nombre en est encore trop grand.

Il est bien regrettable de voir comme les institutrices sont mal payées. Il y a des paroisses où on ne leur a pas encore payé leur traitement de l'an dernier, et le peu qu'elles ont pu retirer leur a été donné par petites sommes de trois ou quatre piastres à la fois.

J'ose espérer, Monsieur le Surintendant, que la subvention du gouvernement sera retranchée à toute municipalité qui ne se conformera pas à la loi sous ce rapport.

MM. les secrétaires-trésoriers tiennent bien leurs livres et remplissent généralement bien leurs autres devoirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. Dupuis,

Insp. d'écoles.

M. A. FONTAINE.

Joliette, 4 octobre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'année scolaire 1891-92.

J'ai visité deux fois les écoles des municipalités de mon district, exceptés celles de St-Jean-de-Matha, Ste-Emmélie, St-Zénon et St-Michel-des-Saints. A l'époque de ma visite, les écoles de ces municipalités étaient fréquentées respectivement par 245, 137, 24 et 61 élèves, ou un total de 467. Ce nombre a dû augmenter légèrement dans le cours de l'année.

D'après mes statistiques, 5,948 élèves ont fréquenté les écoles élémentaires, et 364, les écoles modèles catholiques sous contrôle. C'est une différence en moins de 73 sur le nombre d'élèves de l'année précédente. J'attribue cette diminution

à l'exode des habitants des comtés de Joliette et de Berthier aux Etats-Unis ou aux grandes villes du Canada. L'émigration est une maladie dont presque tous sont atteints et si un petit nombre—comparativement—en meurt, c'est que la Providence, sous des formes diverses, y met la main et guérit beaucoup de malades.

Et puisque le mot d'émigration se pose sous ma plume, j'en parlerai au point de vue de l'école et de l'économie politique.

1o Quelles sont les causes de l'émigration ? La première, je crois, est l'ignorance de l'art de cultiver la terre. Pour le plus grand nombre, labourer, ensemencer et herser constituent tout l'art agricole. On ne connaît pas la nature du sol, et on lui demande indifféremment toutes sortes de produits ; l'égouttement est méconnu et les plantes périssent ou ne peuvent croître profitablement ; les engrais sont méprisés, parce qu'on n'en connaît pas la valeur, et les terres, épuisées par des cultures trop longtemps répétées, ne donnent qu'un rendement insignifiant et incapable de rencontrer les besoins de la vie du propriétaire.

Le remède à cet état de choses peut-il être trouvé à l'école ? Oui, mais pas dans les conditions actuelles de l'enseignement.

J'ai dit déjà, dans d'autres rapports, que le corps enseignant ne connaît pas la bonne culture, la culture améliorée. Bien plus, en général, il déteste l'agriculture et il est donc loin d'en faire une branche importante de son art. Il faut ainsi chercher en dehors de l'école commune le remède à l'émigration, si elle est due, comme je le crois, à la mauvaise culture et à l'épuisement du sol.

Les gouvernements qui étudient cette question et s'efforcent de résoudre le problème, n'arriveront au but qu'en créant des écoles spéciales dans chaque comté. Mais je laisse aux grands hommes de la nation, aux élus du peuple, la solution de ce problème. En attendant, je continuerai d'encourager l'étude de l'agriculture et de l'agronomie dans toutes les écoles et j'en exigerai le meilleur enseignement possible, dût-on mettre de côté certaines autres branches, dont l'étude est moins utile aux habitants de la campagne. Mais on devra exiger de l'institutrice certaines connaissances agricoles. Bref, dans les campagnes, on devrait s'efforcer d'inspirer aux élèves de l'attachement au sol et l'amour de l'art si noble et si beau de la culture des champs.

En 1890, à Toronto, les instituteurs réunis en convention ont résolu unanimement de laisser de côté certaines branches du programme officiel pour l'enseignement sérieux, pratique de l'agriculture. Que l'on fasse de même dans la province de Québec.

La Province et tout le pays viennent d'éprouver de vives angoisses. Le choléra menaçait et tout le monde demandait des mesures préventives. Tous réclamaient l'observance des règles hygiéniques. Le Conseil de l'Instruction publique a ordonné l'enseignement *de l'hygiène* dans toutes les écoles, au moins, pendant une heure par semaine. C'est très bien. Encore à ce sujet, je dirai que les instituteurs et les institutrices devraient avoir certaines connaissances spéciales d'hygiène et de physiologie.

Aujourd'hui, je demande que l'on pratique l'hygiène de la vue à l'école, et, qu'en conséquence, le caractère des livres en usage soit modifié et choisi. Dans

mon opinion, l'autorité compétente devrait décréter que les livres d'école soient imprimés en *petit philosophe* (small pica), et en *gros romain* pour les commençants.

Si la vue de l'étudiant se fatigue outre mesure, pour une cause ou pour une autre, et surtout à cause de la finesse du caractère, toute l'économie s'en ressent. Le foie devient rétif et des maladies de tout genre menacent l'individu.

Tels sont mes vues sur quelques questions qui se rapportent, de près ou de loin, à l'école et à son efficacité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,
Insp. d'écoles.

M. AUG. GAY.

HULL, 30 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1891-92.

MUNICIPALITÉS :—Les écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac, que je visite annuellement, appartiennent à 56 municipalités différentes ; 48 sont catholiques en majorité, 2 sont protestantes en majorité, 6 sont des municipalités de catholiques dissidents.

LES MAISONS D'ÉCOLE sont au nombre de 186 : 175 sont en bois, 6 en brique, 5 en pierre. La plupart sont en bon état, ainsi que le mobilier. Je n'ai trouvé aucune salle où les enfants eussent à souffrir du manque d'air, et je pense qu'en moyenne chaque élève possède un volume d'air respirable deux fois aussi grand que celui qui est exigé par les règlements.

LES CLASSES ont été au nombre de 220 sous la direction de 222 personnes ; chaque classe a eu en moyenne 40 élèves ; dans une vingtaine de classes, il y a eu moins de 20 élèves.

LES ÉLÈVES :—On en a compté 8,897 dans les écoles sous contrôle ; il y a en outre 2 écoles de filles indépendantes (une académie et une école modèle) et quelques autres écoles indépendantes qui peuvent porter à 9,150 le nombre total des élèves. Les 78 centièmes de ces élèves portaient un nom français ; les 22 centièmes, un nom anglais. Les 10 centièmes n'avaient pas encore atteint l'âge de 7 ans : le 8 centièmes avaient atteint ou dépassé celui de 14.

LES ÉTUDES :—Sur 100 élèves, il y en avait 35 qui pouvaient lire bien et avec expression ; 27, qui écrivaient bien ; 24, qui apprenaient les éléments de la grammaire ; 6, qui étaient dans la seconde partie de la grammaire ou la syntaxe; 50 qui apprenaient les règles simples de l'arithmétique ; 13, les fractions ou les règles composées ; 6, les règles commerciales ; 27, la géographie ; 22, l'histoire sainte ; 13, l'histoire du Canada : 4 ou 5 la tenue des livres et 1 ou 2 l'algèbre. La géométrie théorique, l'histoire de France, celle d'Angleterre sont représentées par

une quantité qui varie de ½ à 1%. Les 32 centièmes des élèves français apprennent l'anglais ; les 30 centièmes des élèves anglais apprennent le français. Dans les écoles élémentaires, les 23 centièmes des élèves qui apprennent l'arithmétique sont allés au-delà des exigences du programme tracé par le Conseil de l'Instruction publique.

Le personnel enseignant s'est composé de 222 personnes : 13 instituteurs religieux, 13 laïques ; 29 institutrices religieuses, 167 laïques ; 2 instituteurs et 27 institutrices laïques ont enseigné sans diplôme.

Les traitements ont été en moyenne de $200, en outre du logement et de quelques autres avantages, pour chaque instituteur religieux ; de $268 pour chaque instituteur laïque ; de $160 pour chaque institutrice religieuse, en outre du logement et de quelques autres avantages dans la moitié des cas, et de $145 pour les maîtresses laïques.

Les finances :—Le taux moyen prélevé pour frais scolaires a été de $1.15% ; c'est le plus haut de la Province. Le taux le plus élevé dans le district a été de 2.25% dans la municipalité de Cameron, comté d'Ottawa ; le plus bas a été de 0.6% dans les municipalités de N.-D.-de-Bonsecours, South-Hull dissident et St-Malachie. La première des trois a pu donner à son institutrice $160 par an ; la deuxième $150 ; quant à la troisième, elle n'a fait que promettre $10 par mois sans vouloir s'engager pour aucun nombre de mois.

La comptabilité :—La plupart des secrétaires emploient les livres de comptes officiels ; les comptes sont de plus généralement audités chaque année conformément à la loi. On devrait donc s'attendre à ce que les comptes soient parfaitement en règle. Eh bien ! j'ai à constater que, malgré ces précautions, il y a encore, sinon des détournements intentionnels, du moins des erreurs graves commises au préjudice de la municipalité, tantôt par les secrétaires, tantôt par les auditeurs : il nous faut, comme je l'ai dit il y a deux ans, une formule générale d'audition de comptes, qui empêche la possibilité d'erreurs grossières. Ce que je dis des finances et de la comptabilité regarde l'année 1890–91.

Considérations générales :—Depuis quelques années, les maisons et le mobilier se sont améliorés ; la discipline s'est établie ; les écoles sont chacune plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en proportion de la population ; c'est là une amélioration notable ; le peuple semble s'intéresser davantage à l'instruction des enfants. Après avoir constaté cela, qu'est-ce qui nous reste à faire ? Il nous faut entrer à l'école et voir ce qui s'y passe. Or nous constatons 1° que sur 8 personnes employées, il y en a 1 qui n'est pas diplômée ; 2° qu'il y en a 2 ou 3 qui sont incompétentes ou maladives et que, comme résultat, les progrès laissent en général beaucoup à désirer. S'il y a un certain nombre d'arrondissements où, vu le peu de population, il serait impossible de donner à l'institutrice un traitement peu élevé, il y en a un bien plus grand nombre qui ont des moyens suffisants pour augmenter ce traitement d'au moins 50%. C'est là le but auquel le peuple doit viser et qu'il doit atteindre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Aug. Gay,

Insp. d'écoles.

M. H. HUBBARD.

(Traduction.)

SHERBROOKE, 30 juin 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon trente-troisième (et dernier) rapport annuel des écoles de mon inspection.

J'ai, dans les bulletins et feuilles statistiques que je vous ai envoyés pendant l'année, donné les détails sur les écoles et les municipalités, comme je les ai constatés. J'ai fait des rapports sur les écoles protestantes élémentaires de 34 municipalités :—3 dans la ville Sherbrooke, 1 du comté de Stanstead, 11 du comté de Shefford, 9 de Richmond, 9 de Drummond, et 1 d'Arthabaska. Sur ce nombre, 19 sont sous le contrôle des commissaires d'écoles, et 15 dissidentes, sous le contrôle de syndics. En tout 152 écoles, fréquentées par 3094 élèves, avec une moyenne de 2184 ; outre ce nombre, il y a une école indépendante, fréquentée par 82 élèves, et une moyenne de 50. Quatre de ces municipalités ont aussi des académies et des écoles modèles, sur lesquelles je ne fais pas de rapport ; et six autres municipalités qui font partie de mon district n'ont que des académies ou des écoles modèles, et ne figurent pas, par conséquent, dans mon rapport.

L'état et la situation relative de ces différentes municipalités ont peu changé depuis mon dernier rapport. Il y a eu parfois un peu de progrès dans l'organisation de l'année scolaire, l'état des maisons d'école et l'approvisionnement de cartes géographiques, etc., mais, en général, il y a eu si peu de changement dans la classification de ces écoles qu'il est inutile d'en parler. Ma mauvaise santé et d'autres raisons m'ont empêché de faire mes visites aussi souvent et aussi régulièrement que je l'aurais voulu, mais j'ai fait ce que j'ai pu.

Comme ce rapport est le dernier que je fais, il est peut-être bon de faire une revue rapide des changements qui se sont opérés depuis près de trente-trois ans que j'ai l'honneur d'être inspecteur.

Par ma nomination qui a eu lieu en décembre 1859, je recevais instruction d'inspecter toutes les écoles des comtés de Stanstead, Compton (y compris Sherbrooke), Richmond et Wolfe, ainsi que les écoles protestantes de Durham, Kingsey, Tingwick et Chester, dans Drummond et Arthabaska.

Ce district comprenait un grand nombre d'écoles, croissant rapidement, répandues sur un grand territoire et exigeait de grandes dépenses de voyages prises sur un maigre traitement. Vers 1865, ce fardeau a été un peu diminué par suite de la nomination de l'inspecteur Stenson, chargé des écoles catholiques de mon district ; et quelques années plus tard par la nomination de l'inspecteur Thompson qui fut chargé des écoles des comtés de Compton et de Wolfe. Cependant l'augmentation des écoles avait été si grande que pendant plusieurs années le nombre de mes écoles s'est élevé à ou près de 300. Peu à peu on m'enleva la surveillance des académies et des écoles modèles ; et, en 1887, un changement important eut lieu, en distrayant les écoles des comtés de Compton et de Stanstead

(sauf celles de Magog) et en ajoutant à mon inspection les écoles du comté de Shefford et quelques-unes du comté de Drummond. Le district tel qu'il fut alors contitué (et qu'il l'est encore) est mieux organisé qu'il ne l'avait jamais été, et bien qu'il soit encore trop vaste pour être inspecté conformément aux règlements, il est d'une étendue convenable. Les appointements qui, à l'origine, n'étaient que de $800, furent portées, en 1874, à $900 et en 1887 à $1000. Vers 1875 ou peut-être un peu plus tard, on établit le système des bulletins dans les rapports, bien que les premières tentatives dans cette direction, comparées aux listes actuelles, fussent tout à fait primitives. Il ne serait peut-être pas hors de propos de se demander ici s'il ne serait pas possible, dans quelques détails de légère importance, de simplifier la forme actuelle des bulletins et des tableaux statistiques ; cette réforme aurait l'avantage de laisser à l'inspecteur un temps précieux consacré à l'œuvre capitale des examens.

En 1883, grâce à l'initiative du révérend M. Rexford, l'on a fait plusieurs réformes importantes, et je coopérai de grand cœur à l'adoption et à l'application de ces mesures. Parmi les plus importantes de ces réformes, mentionnons l'abolition du système de pension à tour de rôle chez les habitants de l'arrondissement ("boarding round system"); l'adoption de séries uniformes de livres de classe approuvées par le Conseil, une meilleure distribution de l'année scolaire, l'adoption d'un cours d'études régulier, l'engagement permanent des instituteurs et l'inauguration des conventions d'instituteurs ; cette dernière réforme prit un développement important et devint plus tard le "Teacher's Institute." Ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint plusieurs de ces réformes, et quelques-unes sont encore en voie de progrès, mais on peut dire que, dans une large mesure, le succès a couronné la plupart de ses efforts qui ont incontestablement produit d'excellents résultats. Grâce à ces changements, l'œuvre de l'inspection a acquis un caractère plus défini et plus satisfaisant, tandis que la communication directe avec le département, au moyen des bulletins, a grandement facilité la correction d'abus particuliers. Donc, tout en admettant qu'il y a encore un vaste champ à parcourir dans la voie des réformes, il y a certainement lieu de se féliciter du passé et d'espérer dans l'avenir, en songeant aux progrès déjà accomplis. Et maintenant, je remets en d'autres mains plus dignes l'œuvre à laquelle j'ai ardemment coopéré, dans la faible mesure de mes capacités, durant le cours d'une longue carrière, dans le ferme espoir de voir se réaliser le progrès indéfini que lui réserve l'avenir ; et bien que mes relations officielles avec le département de l'Instruction publique doivent bientôt cesser, je n'en continuerai pas moins à prendre le plus profond intérêt à l'œuvre à laquelle j'ai consacré le travail de ma vie entière.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. Hubbard,

Insp. d'écoles.

M. D. LEFEBVRE.

TROIS-RIVIÈRES, 25 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire terminée le 30 juin dernier.

Mon district d'inspection comprend, comme l'année précédente, 30 municipalités ; ces 30 municipalités comptent 152 écoles élémentaires, dont 150 mixtes (garçons et filles), 1 de garçons et 1 de filles : une seule est indépendante.

Ces 152 écoles sont fréquentées par 5,889 élèves, dont 2,926 garçons et 2,963 filles. L'assistance moyenne est de 3,868, ce qui fait 65 à 66 pour cent du nombre d'inscrits.

Il y a aussi, dans mon district, 15 écoles modèles et 4 académies. Des 15 écoles modèles, 7 sont de garçons, 2 de filles, et 6 des écoles mixtes (garçons et filles). Ces 15 écoles modèles sont fréquentées par 1,053 élèves, dont 611 garçons et 442 filles. L'assistance moyenne est de 856, ou entre 81 et 82 pour cent du nombre d'inscrits.

Des 4 académies, 3 sont des académies de filles et 1 mixte (garçons et filles). Elles sont toutes dirigées par des religieuses.

Ces quatre académies sont fréquentées par 594 élèves, dont 110 garçons et 484 filles. L'assistance moyenne est de 548, ce qui fait 92 à 93 pour cent du nombre d'inscrits.

Le nombre total d'écoles de tous genres est donc de 171, et le nombre total d'élèves qui les fréquentent est de 7,536, dont 3,647 garçons et 3,889 filles : ce qui accuse une augmentation sur l'année dernière de 7 dans le nombre d'écoles, et de 181 dans le nombre d'élèves.

Le nombre d'élèves dans chacune des années du cours, d'après le programme officiel, est comme suit :

Nombre d'élèves dans la première année, 3,468 ; dans la 2ème année, 2,011 ; dans la 3ème année, 1,527 ; dans la 4ème année, 208 : dans la 5ème année, 184 ; dans la 6ème année, 69 ; dans la 7ème année, 48 ; dans la 8ème année, 21.

Le personnel enseignant, dans mon district d'inspection, se compose de 9 instituteurs et de 193 institutrices. Des 9 instituteurs, 6 sont laïques et 3 sont religieux. 3 des instituteurs laïques sont porteurs de diplômes accordés par des bureaux d'examinateurs, 1 porte un diplôme modèle de l'Ecole normale Laval, et des 2 autres, l'un porte un diplôme académique de l'Ecole normale Laval, et l'autre n'a qu'un diplôme élémentaire du bureau des examinateurs de Québec.

Des 193 institutrices, 32 sont des religieuses et 161 sont des laïques, dont 37 portent des diplômes modèles, et 99 des diplômes élémentaires. 25 institutrices enseignent sans être brevetées.

Il n'y a dans mon district d'inspection que 7 institutrices ayant obtenu leurs diplômes de l'Ecole normale.

Les salaires des instituteurs et des institutrices employés dans les écoles de mon district, pendant l'année scolaire qui vient de finir, sont, à peu de chose près, les mêmes que l'année précédente.

J'estime la valeur des écoles communes de mon district d'inspection comme suit : 41 sont *médiocres*, 80 sont *bonnes*, 46 sont *très bonnes* et 4 sont *excellentes*.

Celles que je considère comme excellentes parmi les écoles dirigées par des laïques sont celles tenues par Mlle Clorinthe Tessier, à Ste-Anne-de-la-Pérade ; Mlle Clara Marcotte, à Portneuf ; Mme Antoinette Cinq-Mars, à Ste-Geneviève-de-Batiscan, et M. Camille Dostaler, à Champlain. Comme par le passé, je n'ai que du bien à dire des académies et des écoles modèles dirigées par des religieux et des religieuses.

Les classes des couvents de Champlain, de Deschambault, de St-Maurice et de Ste-Anne-de-la-Pérade se soutiennent très bien.

L'école des bons Frères du Sacré-Cœur, à Ste-Anne-de-la-Pérade, a progressé rapidement, surtout depuis l'année dernière.

Je dois aussi faire une mention spéciale des classes des couvents de St-Casimir et de St-Tite, dirigées par les révérendes Sœurs de la Providence. La première de ces deux institutions, qui ne compte que deux années d'existence, peut déjà être comptée comme une bonne académie, et la seconde, qui n'est ouverte que du mois d'octobre dernier, a déjà remporté de très bons succès.

La classification des municipalités sous les rapports de leur organisation générale et de l'administration des affaires scolaires est comme suit :

Excellentes :—Champlain (village), Sainte-Anne-de-la-Pérade (village), Cap-Santé (village) Cap-Santé (paroisse), Saint-Jacques-des-Piles, Grondines (village), Sainte-Geneviève, Deschambault et Saint-Ubalde.

Très bien :—Portneuf, Champlain (paroisse), Saint-Prosper, Saint-Luc, Batiscan, Saint-Tite (paroisse), Sainte-Thècle, Saint-Casimir, Mont-Carmel, Saint-Narcisse, Sainte-Anne-de-la-Pérade (paroisse), Saint-Alban, Saint-Maurice, Sainte-Flore et Saint-Tite (village).

Bien :—Cap-de-la-Madeleine, Grondines (paroisse), Saint-Stanislas.

Médiocres :—Village-Fermont, Saint-Séverin et Notre-Dame-des-Anges.

Je dois encore signaler cette année, comme je l'ai fait l'année dernière, l'évidence des bons effets produits par l'introduction dans nos écoles du programme officiel, qui est suivi aujourd'hui par la plupart des titulaires de nos écoles. Aussi, je constate des progrès aussi appréciables qu'il est raisonnable d'espérer, eu égard aux obstacles souvent signalés dans mes rapports précédents, au nombre desquels je place toujours en première ligne la médiocrité des salaires des instituteurs et des institutrices.

Un courant progressif sûr, bien qu'un peu lent, se fait remarquer dans l'amélioration et le confort des maisons d'école et des mobiliers de classe.

J'espère, Monsieur le Surintendant, que ces quelques données et remarques, jointes aux détails déjà donnés par mes bulletins d'inspection et mes bulletins statistiques, suffiront pour vous renseigner convenablement sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. Lefebvre,

Insp. d'écoles.

———

M. L.-N. LÉVESQUE.

ROXTON-FALLS, 30 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les institutions de tout genre dans les comtés d'Arthabaska et de Drummond se répartissent comme suit :

Deux académies indépendantes subventionnées : l'une de garçons, à Arthabaskaville, et l'autre de filles, à Drummondville.

Quatre écoles modèles indépendantes subventionnées et une petite école élémentaire indépendante dirigée par une maîtresse laïque ; total des élèves admis durant l'année, dans ces différentes maisons d'éducation, 566 dont 158 garçons et 408 filles.

Je compte six écoles modèles sous contrôle ayant été fréquentées par 131 filles et 517 garçons, total 648 ; de plus, 162 écoles élémentaires sous contrôle des commissaires ou des syndics, avec un nombre d'élèves inscrits s'élevant à 5,208 ; soit 2,701 filles et 2,507 garçons. Grand total des élèves 6,422, c'est-à-dire 274 en moins sur le nombre de l'an dernier ; j'explique ce fait déplorable par le départ d'un grand nombre de familles pour les Etats-Unis.

J'ai visité une fois toutes les écoles en opération de ma division, et deux celles de St-Germain, de l'Avenir et de St-Fulgence ; 13 ont été fermées toute l'année faute d'un nombre d'enfants suffisants, et cinq n'ont été en opération qu'une partie de l'année.

La moyenne de l'assistance dans les académies ou écoles modèles est très satisfaisante, grâce aux règles établies dans l'organisation de ces écoles. Dans les écoles élémentaires, au contraire, je le dis avec regret, la présence moyenne a diminué : causes nombreuses, entre autres, le peu de moyens à la disposition de la plupart des institutrices pour faire aimer l'école et y attirer les enfants.

Je trouve cette année 37 institutrices non diplômées, 16 de plus que l'an dernier. La rareté des maîtresses est de plus en plus grande et se fera sentir jusqu'au jour où l'on aura augmenté le traitement. L'idée émise, il y a deux ans, d'avoir un certain montant pour être distribué en primes aux institutrices selon le succès obtenu mérite toute la considération des autorités, car ce serait un puissant moyen de retenir dans la carrière de l'enseignement des sujets fort compétents. La moyenne des salaires, dans mon district d'inspection, est de $75 par année ; il n'est pas étonnant de voir ainsi les bonnes institutrices quitter l'enseignement pour se livrer à des travaux moins pénibles et plus rémunérateurs.

De toutes les matières qui figurent sur le programme d'études, les mieux enseignées sont l'instruction religieuse, base de tout enseignement, la grammaire française et l'arithmétique. Il y a eu progrès très satisfaisants en calligraphie. Je regrette de remarquer que nos titulaires des écoles de la campagne surtout n'apportent pas tout le soin désirable pour ce qui est de la géographie et de l'histoire. Voilà pourtant deux matières dont on ne peut contester l'extrême importance et qui sont fort négligées dans nos écoles primaires.

Le dessin et l'agriculture progressent lentement, malgré la bonne volonté des titulaires à enseigner ces matières que la plupart n'ont jamais étudiées.

Les écoles élémentaires, en général, sont sur un meilleur pied ; mais les conférences pédagogiques contribueront pour leur part à en relever davantage le niveau, car il est reconnu que les connaissances pédagogiques font défaut chez un grand nombre de maîtresses.

La tenue des livres scolaires est généralement excellente. A peu d'exceptions près, les instituteurs ou institutrices reçoivent leur salaire régulièrement et sont satisfaits du mode de paiement.

Pour me conformer au désir de votre département, j'ai classé par ordre de mérite les différentes municipalités de mon district :

Noms des municipalités.	Etat des maisons d'école.	Etat du mobilier.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Mode de traitement.	Total des points conservés. sur 50 accordés.	Notes obtenues.
Victoriaville	10	10	8	8	10	46	Excellent.
Arthabaskaville	10	10	6	8	10	44	"
Drummondville	10	7	8	8	10	43	"
St-Germain	9	6	7	10	8	40	"
Kingsey	8	7	6	8	7	36	Très bien
Kingsey-Falls	6	5	7	8	10	36	"
St-Cyrille	8	5	7	7	8	35	"
St-Albert	8	5	7	8	7	35	"
St-Eugène	7	5	7	7	8	34	"
St-Fulgence	8	7	5	7	7	34	"
St-Norbert	6	5	7	8	7	33	"
Stanfold	7	5	6	6	6	30	Bien
Tingwick	5	6	5	6	8	30	"
Ste-Elisabeth	6	4	5	7	8	30	"
Chester-Nord	4	3	8	6	8	29	"
St-Rémi-de-Tingwick	7	4	4	7	7	29	"
Grantham	5	4	6	7	7	29	"
L'Avenir	6	5	4	7	6	28	"
Chénier	6	4	4	6	7	27	"
Ste-Victoire	5	4	4	8	6	27	"
St-Louis-de-Blanford	5	4	5	6	7	27	"
Ste-Hélène	5	4	5	7	6	27	"
Ste-Anne-du-Sault	5	3	4	7	7	26	"
St-Christophe	4	4	5	7	6	26	"
Ste-Clothide	4	4	5	7	6	26	"
St-Paul	5	4	3	8	5	25	Médiocre
Warwick	4	3	5	7	6	25	"
Wickham-Ouest	6	3	4	5	6	24	"
Wickham-Est	4	5	3	5	7	24	"
St-Valère-de-Bulstrode	6	3	3	7	5	24	"

Suivant ce classement des écoles par municipalité, Monsieur le Surintendant, vous avez un aperçu assez exact de l'état des écoles dans chacune d'elles, et mes bulletins transmis dans le cours de l'année vous ayant fait connaître en particulier l'état de chaque école, je n'entrerai pas dans plus de détails.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls-N. Lévesque,

Insp. d'écoles.

M. B. LIPPENS.

QUÉBEC, 1er juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1891-92.

Mon district d'inspection comprend 35 municipalités scolaires. Ce sont les suivantes, classées par ordre de mérite, conformément à l'article 13 des nouveaux règlements :

NOMS DES MUNICIPALITÉS.	Maisons d'école, dépendances, etc.	Mobilier.	Cours d'études.	Livres approuvés.	Traitements.	Points conservés.	Notes obtenues.
Chambly-Canton	8	6	8	8	9	39	Très bien
St-Roch	9	8	7	7	6	37	" "
Longueuil, diss. (protestante)	9	8	4	8	8	37	" "
Sorel, diss. (protestante)	7	7	7	8	8	37	" "
Longueuil, ville	7	7	8	8	6	36	" "
St-Ours, ville	8	6	8	8	6	36	" "
Boucherville, paroisse	7	7	8	8	6	36	" "
St-Hubert	8	7	6	7	7	35	" "
Belœil, village	8	7	6	8	6	35	" "
Boucherville village	8	7	6	8	6	35	" "
Verchères	6	6	8	8	7	35	" "
Longueuil, paroisse	5	6	8	8	7	34	" "
Varennes, village	9	7	5	7	6	34	" "
St-Lambert	9	8	4	4	7	32	" "
Chambly, diss (protestante)	6	7	5	8	6	32	" "
Chambly, paroisse	6	5	7	7	7	32	" "
St-Marc	5	5	7	7	7	31	" "
Contrecœur	6	4	7	9	5	31	" "
St-Antoine	6	4	8	8	4	30	Bien
St-Basile	6	5	7	6	6	30	"
Ste-Julie	6	4	7	6	7	30	"
St-Bruno	7	6	6	6	5	30	"
Ste-Théodosie	6	6	6	7	5	30	"
Varennes, paroisse	6	4	6	8	6	30	"
Sorel, paroisse	6	5	6	6	6	29	"
Sorel, ville	7	5	5	6	6	29	"
Belœil, paroisse	4	5	6	6	6	27	"
Ste-Victoire	6	5	6	6	4	27	"
St-Robert	6	5	6	5	4	26	"
St-Joseph de Sorel	6	4	5	5	5	25	Assez bien
St-Louis-de-Bonsecours	6	4	6	5	4	25	" "
St-Aimé	7	4	5	5	4	25	" "
St-Ours, paroisse	6	3	5	6	4	24	" "
St-Marcel	6	5	4	5	4	24	" "
Ste-Anne-de-Sorel	4	4	6	5	5	24	" "

J'ai fait de mon mieux pour faire exécuter le programme d'études approuvé par le comité catholique. Ce programme est irréprochable en soi ; il est à la hauteur de la science actuelle, il répond aux besoins du pays et de l'époque, il exige

une somme de travail raisonnable de la part des instituteurs et des élèves. Comment se fait-il alors que ce programme soit resté lettre morte dans un grand nombre d'écoles ? C'est ce que nous allons examiner en quelques mots.

Pour réussir dans l'enseignement il faut *savoir*, et *savoir enseigner*. Or, le langage littéraire et scientifique de nos institutrices (et elles forment la plus grande partie du personnel) est généralement trop léger et leur science pédagogique est encore plus faible. Avec cela on arrive nécessairement à un enseignement incomplet, routinier et machinal, qui ne concorde pas avec l'esprit du programme, et qui ne met pas à profit les moyens pratiques suggérés par une bonne méthodologie.

Le temps me paraît venu de faire passer des examens plus sérieux à ceux qui veulent obtenir des brevets, et de donner à ces brevets une plus grande valeur.

Pourra-t-on obtenir ce résultat avec l'organisation actuelle des bureaux d'examinateurs ? Je ne le crois pas. Sans la création d'un bureau central, il n'y a guère d'amélioration à attendre de ce côté.

Etant donné que le personnel enseignant soit *plus instruit*, les connaissances pédagogiques pourront être complétées au moyen de conférences tenues dans chaque municipalité sous la direction de l'inspecteur. C'est le moyen le plus direct, le plus plus pratique, le plus économique de faire connaître les bonnes méthodes et de faire comprendre la portée du programme.

On devrait obliger aussi tous les auteurs d'ouvrages classiques de se conformer au cours d'études approuvé. Le Comité catholique a déjà fait un grand pas dans ce sens en rayant de la liste des livres approuvés plusieurs ouvrages qui n'étaient plus à la hauteur de la science d'aujourd'hui.

On stimulerait grandement le zèle du personnel enseignant en accordant des récompenses à ceux qui obtiennent les meilleurs résultats, suivant les rapports des inspecteurs.

Pour terminer, je me permets d'appeler votre attention sur une anomalie qui pouvait être autrefois une nécessité des circonstances, mais qu'on pourrait faire disparaître aujourd'hui. Il n'y a pas une seule municipalité dans la province où on ne trouve pas un certain nombre de personnes instruites. Celles-là seules devraient être éligibles comme commissaires d'écoles. Il est matériellement impossible à un commissaire d'écoles illettré de remplir efficacement les devoirs que la loi lui impose. Comment pourrait-il s'y prendre pour faire le choix des livres classiques, juger de la capacité des instituteurs et des progrès des élèves, contrôler l'état financier de la commission scolaire ? A quoi peut lui servir le code scolaire que le Département de l'Instruction publique lui a mis entre les mains ? Un homme sans instruction, eût-il les meilleures intentions du monde, ne saurait rendre des services administratifs sérieux dans la gestion des écoles placées sous son autorité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

B. LIPPENS,

Insp. d'écoles.

M. L. LUCIER

MARIA, 4 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire expirée le 30 de juin 1892.

En faisant un relevé des statistiques que j'ai recueillies pendant mes visites, je trouve que les progrès de l'instruction ont été peu sensibles pendant l'année qui vient de s'écouler. Bien que deux nouvelles écoles aient été ouvertes dans le cours de l'année, l'une à Maria et l'autre à Port-Daniel-Est, il y a eu une diminution dans le chiffre total des élèves et dans la moyenne de la présence.

Cette diminution d'élèves est due à ce que plusieurs écoles sont restées fermées et que quelques autres n'ont été en opération qu'une partie de l'année, faute de moyens, et, dans certains cas, d'institutrices : telles sont les écoles No 6 de New-Richmond, No 6 de Saint-Jean-l'Evangéliste, No 2 de Miguasha, No 3 de Saint-Alexis et Nos 1, 2 et 3 de Saint-Laurent de Matapédiac.

La diminution de la fréquentation des écoles doit être attribuée aux maladies graves qui, dans le cours de l'automne et de l'hiver, ont sévi dans plusieurs localités de mon district. La grippe et surtout la dipthérie ont fait un grand nombre de victimes chez les plus jeunes élèves.

De sorte que, en tenant compte de ces circonstances malheureuses, on peut dire que l'année 1891-92 a été pour mon district peu favorable aux progrès.

A peu près toutes les institutrices s'acquittent avec zèle de leur importante charge, et avec plus ou moins de succès, selon la mesure de leur aptitude.

Les progrès faits pendant ces dernières années dans l'enseignement des différentes matières du programme d'études, surtout en grammaire, en lecture et en écriture, sont considérables.

L'école modèle de Carleton est toujours très prospère. L'habile institutrice qui la dirige s'est encore distinguée cette année par les grands succès qu'elle a obtenus dans ses classes. J'ai souvent remarqué, lorsque les écoles sont bien tenues, que les parents sont toujours mieux disposés à se priver des services de leurs enfants plutôt que de leur faire perdre la classe.

Les écoles modèles de Port-Daniel-Est, de Saint-Jean-l'Evangéliste et de Maria ont aussi été tenues sur un bon pied et elles méritent la subvention.

Celle de Saint-Bonaventure a été dirigée cette année par une institutrice n'ayant qu'un brevet d'école élémentaire. Cette municipalité est populeuse et riche, et il serait regrettable de voir tomber son école modèle.

Parmi les institutrices d'écoles élémentaires, celles qui m'ont paru enseigner avec le plus d'efficacité les matières du programme d'études sont : Mlles Thérèse Cyr, Malvina Cyr et Marie Comeau, à Maria ; Marguerite Calvert, à Saint-Jean-l'Evangéliste ; Maria Gillice et Victoire Morin, à New-Richmond ; Julienne Audet, à Miguasha ; Anne Parisée et Christine Arseneault, à Saint-Charles de Caplan ; Elisabeth Poirier et Philomène Lavoie, à Saint-Bonaventure ; M.-E. McCauley, à New-Carlisle ; M.-Louise Leblanc et Esther Audet, à Paspébiac

les Sœurs du Rosaire, à Saint-Godefroi ; A.-B. McDonald et M.-E. Ethier, à Port-Daniel. Il y a encore dans chaque municipalité un certain nombre d'institutrices qui m'ont paru bien enseigner, mais dont les élèves sont moins avancés.

La moyenne des traitements n'a pas augmenté. Elle est de $96.00 pour les écoles élémentaires et de $185.00 pour les écoles modèles. L'unique instituteur qui enseigne dans mon district reçoit $150.00 pour diriger une école élémentaire.

Un sujet de satisfaction, c'est de voir les améliorations notables apportées dans les reconstructions et les réparations des maisons d'école. Je crois devoir noter les municipalités qui sont entrées dans cette voie.

La municipalité de Maria a bâti trois bonnes maisons d'école dans le cours de la vacance de 1891, dont une pour son école modèle. Cette dernière est une jolie bâtisse à deux étages, avec toit français, spacieuse, bien éclairée et située sur un terrain élevé, sec et bien enclos. Celle de New-Richmond a rebâti dans le même temps la maison No 5. Dans Port-Daniel-Est, on a aussi construit une école l'été dernier et deux autres y avaient été construites l'année précédente. A Saint-Godefroi, une quatrième école est en voie de construction. A Miguasha, l'école No 2 vient d'être rebâtie et l'école No 5 de Saint-Jean-l'Evangéliste a subi des réparations considérables dans le même temps. Enfin, la paroisse de Carleton est actuellement en frais de construire, pour son école modèle, un édifice convenable qui sera terminé pour l'ouverture des classes.

Toutes ces écoles, je dois le dire à l'avantage des intéressés, ont été construites, autant que possible, conformément aux règlements scolaires.

Les finances m'ont paru en général assez bien administrées ; la perception des cotisations a eu lieu plus régulièrement et les institutrices ont été mieux payées. Il y a encore quelques municipalités où il se trouve des arrérages considérables ; cependant les institutrices n'en souffrent point.

Le couvent des sœurs de la Charité de Saint-Joseph de Carleton continue de donner la plus grande satisfaction.

Les livres que je donne en récompense produisent toujours un très grand bien ; ils excitent l'émulation chez les élèves. Dans bon nombre de municipalités, les commissaires ont la louable habitude de donner des prix aux examens de fin d'année, ce qui témoigne hautement de leur zèle pour l'avancement de l'éducation, surtout si l'on considère l'état de gêne de nos populations.

Voici maintenant la classification, par ordre de mérite, des municipalités scolaires de mon district d'inspection, conformément au paragraphe 14 de l'article 13 des règlements scolaires :

TRÈS BIEN : — Carleton, Maria, Saint-Jean-l'Evangéliste, Port-Daniel et Caplan.

BIEN :—Paspébiac, Saint-Bonaventure, New-Carlisle, Saint-Godefroi, New-Richmond, Miguasha, Mann et Saint-Alexis.

MÉDIOCRE :—Cox (dissidents) et Saint-Laurent de Matapédiac.

J'espère, Monsieur le Surintendant, que ces quelques remarques, jointes aux

bulletins d'inspection et aux bulletins statistiques que je vous ai transmis pendant l'année, vous feront connaître suffisamment l'état des écoles confiées à ma surveillance.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,

Insp. d'écoles.

RÉV. WM. G. LYSTER.

(Traduction.)

CAP-COVE, 6 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les écoles de mon district pour l'année 1891-92.

Depuis mon dernier rapport, il y a eu peu de changements quant au nombre des élèves. Il est un point que je signale cependant avec plaisir : c'est que j'ai enfin réussi à classifier toutes les écoles et que le cours d'études est mieux suivi qu'autrefois, bien qu'il y ait encore des progrès à faire sous ce rapport.

Les écoles modèles ont toujours fonctionné et avec d'excellents résultats.

L'école modèle de Haldimand a fait de grands progrès et a été bien suivie. L'école modèle de Pasbébiac a obtenu de bons résultats en ce qui regarde la préparation des instituteurs. L'école modèle de New-Richmond, bien que n'étant pas aussi avancée que l'année dernière, (elle a fourni, dans l'intervalle, toute une classe de bons élèves) a donné des résultats très satisfaisants, surtout dans la division élémentaire.

On trouve dans cette école les éléments d'une excellente bibliothèque, que la municipalité doit surtout à la générosité de Mlle Thornton. Parmi les livres contenus dans cette collection se trouve la nouvelle édition de " *Chambers Cyclopedia* " en dix volumes, bon et intéressant dictionnaire de renseignements généraux.

Avec un tel auxiliaire, l'institutrice intelligente ne manque jamais de sujets pour la préparation des leçons et des démonstrations orales instructives ; et réussit à stimuler la curiosité et l'intérêt des élèves.

Je suis tout à fait d'avis que si l'on ne peut se procurer un ouvrage aussi dispendieux que le " *Chambers*," on doit tout au moins posséder dans chaque école une petite encyclopédie, comme celle de Cassell qui coûte trois piastres, ou le "*Dictionnary of universal knowledge* " publié par la même maison.

L'institutrice trouve dans un ouvrage de ce genre non seulement un cours complet d'études et profit pour elle-même, mais les élèves les plus avancés apprendront facilement aussi à regarder cet ouvrage comme un oracle infaillible, prêt à répondre immédiatement aux questions les plus embarrassantes.

Parmi les écoles élémentaires, celles de New-Richmond sont toujours les plus satisfaisantes.

Les commissaires ont le soin de choisir d'excellentes institutrices et de s'assurer pour longtemps de leurs services. Ils comprennent parfaitement les ennuis qui résultent de changements fréquents.

Sholbred a eu cinq écoles ouvertes cette année, bien que trois seulement le fussent lors de ma dernière visite. Elles sont bonnes.

M. Jamieson, secrétaire-trésorier, ayant été lui-même autrefois instituteur, est compétent en matière scolaire et veille à ce que tout se passe avec ordre.

New-Carlisle (Cox No 1) a eu, comme toujours, beaucoup d'élèves. M. F. Webb qui y avait enseigné avec succès, il y a quelques années, a repris charge de l'école. La division des jeunes, dirigée par Mlle Fraser, est satisfaisante, mais semble trop nombreuse pour une seule institutrice.

Les autres écoles de Bonaventure ont peu changé pendant l'année.

Il y a peu à dire des écoles du comté de Gaspé : Cap-Cove No 1 ; Gaspé Village No 1 ; Gaspé-Sud No 1 ; York 1 et 2 ; Haldimand 2 ; et Gaspé Baie-Nord sont satisfaisantes. La dernière surtout, dirigée par Mlle Margaret Suddard, a fait des progrès sensibles.

Il est très difficile de juger des progrès d'une école comme quelques-unes de celles mentionnées en dernier lieu, dans lesquelles une moyenne des élèves présents de vingt peut être réduite à presque rien pendant des semaines, par les maladies, les travaux extérieurs ou même par le froid prolongé ou les tempêtes.

Il m'est pénible de dire que la difficulté de trouver de bons instituteurs et de bonnes institutrices continue à se faire beaucoup sentir.

Si les traitements sont plus élevés qu'ils ne l'étaient autrefois, beaucoup de municipalités ne sont certainement pas plus riches ; tandis que les subventions du gouvernement ont diminué peu à peu, pour enfin presque disparaître dans ces petites municipalités pauvres qui en avaient surtout besoin.

Quant aux municipalités, je puis en faire le même rapport que l'année dernière : 5 sont *excellentes* ; 10, *bonnes* ; et 10, *moyennes*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM-GORE LYSTER,

Insp. d'écoles.

M. B. MAGRATH.

(Traduction.)

AYLMER, 2 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les bulletins d'inspection que j'ai envoyés de temps à autre au département durant l'année écoulée, contiennent d'amples renseignements sur chaque école en activité. J'ai, en outre, fait des rapports spéciaux, attirant votre attention sur le besoin de fournitures scolaires et sur l'état misérable de quelques maisons d'école dans les établissements éloignés, et comme mes rapports ont toujours été l'objet de votre prompte attention, je n'ai à ajouter pour le moment que quelques observations de légère importance.

Dans ce district, nous comptons sans doute quelques établissements scolaires qui peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les meilleures maisons d'école du comté de Carleton, Ontario, mais dans les parties peu habitées du district, plusieurs de ces maisons sont tout à fait inférieures. Parmi ces dernières, toutefois, il y en a qui sont en voie d'être remplacées par des bâtisses plus convenables, tandis que d'autres ont subi dernièrement des réparations considérables. J'ai le regret d'ajouter que les commissaires et les syndics d'écoles ne s'occupent nullement de l'amélioration des emplacements d'école, qui, à quelques exceptions près, ne sont clôturés que sur trois côtés; et là où quelques instituteurs, aidés de leurs élèves, ont réussi avec un bon goût digne d'éloges à planter de jeunes arbres, ces derniers, en plusieurs cas, ont été en partie détruits par les animaux errants dans les alentours.

Parmi les commissions scolaires, la coutume semble se généraliser de plus en plus de publier des avis, dans les journaux, en vue de se procurer en temps convenable des instituteurs compétents.

L'année dernière, plusieurs de nos écoles ont été dirigées par un personnel enseignant tout à fait compétent et efficace, tandis que le nombre des institutrices, sans brevets, employées dans la partie la moins populeuse du district diminue sensiblement.

Les secrétaires-trésoriers, sauf quelques exceptions, s'acquittent de leurs devoirs d'une manière bien satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

B. MAGRATH,
Insp. d'écoles.

M. J.-G.-W. McGOWN.

MONTRÉAL, 31 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1891-92

Voici la note que j'ai cru devoir accorder à chacune des municipalités de mon district d'inspection :

Cité de Montréal

Noms des municipalités.	Etat des maisons.	Etat du mobilier.	Cours d'études.	Livres approuvés.	Traitements.	Moyenne.	Notes obtenues.
Cité de Montréal	8	10	10	10	10	9 6	Excellent.

Comté d'Hochelaga

St-Jean-Baptiste	10	10	10	10	Communautés religieuses.	10.	Excellent
St-Henri	10	10	10	10		10.	"
St-Lous de Mile-End	10	10	10	10		10.	"
Coteau St-Louis	10	10	10	10		10.	"
Hochelaga	8	10	10	10		9.5	"
Maisonneuve	8	10	10	10		9.5	"
St-Grégoire le Thaumaturge	10	10	10	10		10.	"
Ste-Cunégonde	8	8	10	10		9.	"
St-Joseph de Bordeaux	7	8	10	10	10	9.	"
Pointe-aux-Trembles	10	7	10	10	8	9.	"
Sault-au-Récollet	10	6	10	10	9	9.	"
Côte-des-Neiges	10	8	8	8	10	8.8	"
Côte St-Michel	8	6	10	10	10	8.8	"
Côte St-Paul	8	10	8	8	8	8.4	"
Côte St-Léonard	8	6	8	7	10	7.8	Très bien
Notre-Dame-de-Grâce	6	6	10	8	8	7.6	"
Longue-Pointe	5	5	10	8	9	7.4	"
Rivière-des-Prairies	7	6	8	8	6	7.	"
Côte Visitation	7	5	8	8	7	7.	"
Outremont (diss)	8	8	5	5	8	6.8	"
St-Jules	5	5	8	8	6	6.	"
Côte St-Paul (paroisse)	4	3	5	5	8	5.	Bien

Comté de Laval

Ste-Rose (village)	10	8	10	10	10	9.6	Excellent
St-Martin "	8	8	10	10	9	9.	"
La Grande-Côte	9	8	10	10	8	9.	"
Pont-Viau	10	8	10	8	8	8.8	"
Bas du Bord-de-l'eau	8	6	10	10	8	8.4	"
Côte St-François	6	6	10	10	10	8.4	"
Ste-Dorothée No 2	10	8	8	8	7	8.2	"
Les Ecors	10	4	10	10	6	8.	"
St-Vincent de Paul	10	8	6	6	10	8.	"
St-François de Sales	8	7	10	8	7	8.	"
Ste-Rose (paroisse)	7	6	10	10	6	7.8	Très bien
L'Abord-à-Plouffe	6	6	10	8	9	7.8	"
Bas de St-Martin	7	5	10	10	7	7.8	"
Côte St-Antoine	8	6	8	8	6	7.2	"
Haut de St-Martin	8	4	8	8	8	7.2	"
St-Elzéar (de St-Vincent)	6	7	8	8	7	7.2	"
Côte St-Elzéar	8	5	7	8	7	7.	"
Ste-Dorothée No 1	6	5	8	7	7	6.6	"

Parmi les instituteurs et les institutrices qui réussissent le mieux dans l'enseignement, à la campagne, je dois mentionner MM. Edmond Dalaire, qui dirige l'école modèle de Ste-Rose ; J.-P. Vébert, à St-Joseph de Bordeaux ; Camille Thumas, à L'Abord-à-Plouffe ; Mlles Louise Charbonneau, à l'école modèle de la Côte St-François ; Alma Courval et Perpétue Vallières, à St-François de Sales ; Anna Cyr, à l'arrondissement No 4 de Ste-Rose ; Azilda Dazé, au Bas du Bord-de-l'eau ; Zoé Moffet, au Sault-au-Récollet No 2 ; Lucrèce Dubreuil, à la Côte St-Michel No 2 ; et Henriette Fradette, à La Grande-Côte.

Les diverses communautés de religieux et de religieuses qui sont chargées des écoles des commissaires, tant dans la cité de Montréal que dans les environs, rivalisent de zèle et de dévouement pour le succès et l'avancement de leurs élèves. Ces institutions ne laissent rien à désirer.

Les écoles de Montréal qui sont sous le contrôle immédiat des commissaires ont aussi un plein succès, attendu que la direction est la même pour toutes et que l'administration s'efforce de ne retenir les services que d'instituteurs parfaitement compétents.

Les autres écoles de la ville, dirigées par des institutrices laïques, et qui reçoivent une subvention des commissaires, basée sur le nombre de leurs élèves, donnent généralement satisfaction. Deux d'entre elles : celles de Mme M. Marchand et de Mlle Ida Labelle peuvent être classées au premier rang. Une seule n'a pas eu le succès auquel les autorités avaient droit de s'attendre. Mention en a été faite dans mes bulletins d'inspection. La médiocrité de cette école est due, sans doute, à la santé défaillante de l'institutrice qui en a la charge.

Je n'ai qu'à me louer, en général, du bon accueil qui m'est fait dans toutes les municipalités. MM. les curés et MM. les commissaires, à quelques exceptions près, s'intéressent au progrès de leurs écoles et encouragent les élèves par leur présence, à la visite de l'inspecteur.

Les secrétaires-trésoriers remplissent assez bien leur charge ; cependant, il m'arrive quelquefois de ne pouvoir examiner leurs livres, parce que, ne tenant aucun compte de mon avis, ils s'absentent le jour de ma visite. J'ai aussi mentionné ces faits dans mes bulletins d'inspection.

Ces quelques remarques, jointes aux renseignements contenus dans mes bulletins d'inspection, donneront, je l'espère, une juste idée de l'état des écoles de mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G.-W. McGown,

Insp. d'écoles.

M. J. McGREGOR.

(*Traduction.*)

HUNTINGDON, 10 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel relativement à l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Comme j'ai cru devoir faire un rapport spécial sur les écoles de Montréal, vu le nombre considérable des élèves qui les ont fréquentées, il ne me reste plus aujourd'hui qu'à faire une récapitulation succincte des renseignements et des statistiques contenus dans mes divers rapports et bulletins d'inspection que j'ai eu l'honneur de vous transmettre.

ECOLES ET MAISONS D'ÉCOLE :—L'excellence des écoles et des édifices scolaires de la ville de Montréal est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire une mention spéciale ici ; tandis que les progrès réalisés dans les districts ruraux sont, en général, d'une nature très satisfaisante. La méthode d'enseignement est à peu près uniforme, à l'heure qu'il est, dans toutes les municipalités où l'on suit le cours d'études, et quant aux progrès et aux connaissances des élèves dans la plupart des districts ruraux, ils peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec ceux des élèves de la cité. Les villes de Montréal et de St-Henri, ainsi que Lachute, ont érigé dans le cours de l'année de superbes édifices scolaires ; les syndics de St-Lazare ont également construit une jolie petite maison d'école.

ASSISTANCE DES ÉLÈVES :—La diminution de 3,417 dans l'assistance générale de cette année, sur celle de l'année dernière, s'explique par le fait que je n'ai tenu compte que des écoles élémentaires : le total de l'assistance est de 10,470 élèves, répartis comme suit : 5,353 garçons et 5,117 filles. Sur ce nombre, 2,988 garçons et 2,873 filles ont fréquenté les écoles de Montréal ; l'excédent, 2,365 garçons et 2,244 filles ont fréquenté les écoles rurales : la moyenne de l'assistance pour ces dernières étant de 62.24 pour cent, tandis que celle des écoles de Montréal est de 78.08 pour cent.

INSTITUTEURS, BREVETS DE CAPACITÉ ET TRAITEMENTS :—Il y a, dans mon district, 13 instituteurs, dont 11 pour la ville. Huit de ces instituteurs sont porteurs de brevets d'académie obtenus de l'Ecole normale McGill ; deux d'entr'eux sont munis de brevets d'école modèle, dont l'un a été conféré par l'Ecole normale McGill. La moyenne du traitement de ces instituteurs est de $1,244.00. Les deux autres, instituteurs dans des centres ruraux, sont pourvus, l'un, d'un brevet d'école modèle, conféré par l'Ecole normale McGill, l'autre, d'un brevet d'école élémentaire, obtenu du bureau des examinateurs protestants ; la moyenne des appointements de ces derniers est de $575.00.

Sur les 274 institutrices se livrant à l'enseignement dans mon district, 112 enseignent dans les écoles urbaines, avec une moyenne de traitement de $338.17 : toutes ces institutrices, à une seule exception près, sont pourvues de diplômes obtenus de l'Ecole normale McGill : 12 brevets d'académie, 85 d'école modèle, 4 d'école élémentaire et 1 brevet d'école modèle, conféré par le bureau des exami-

nateurs. Les 162 autres institutrices se livrent à l'enseignement dans les districts ruraux avec un traitement moyen de $180. Parmi ces dernières, 15 sont pourvues de brevets d'école modèle et 36 d'école élémentaire octroyés par l'Ecole normale McGill, tandis que 2 ont des diplômes d'académie, 8 d'école modèle, et 84 d'école élémentaire, obtenus du bureau central des examinateurs ; il y a, en outre, 4 sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et 3 autres enseignent sans brevets.

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS :—Les livres et les comptes des secrétaires-trésoriers ne laissent en général, rien à désirer. On rétribue mieux et avec plus de ponctualité qu'autrefois les instituteurs : et on ne laisse plus s'accumuler les arrérages pour taxes scolaires. La commission scolaire de Hinchinbrooke a éprouvé une perte sensible dans la personne de M. Herdman, secrétaire-trésorier de mérite et ami dévoué de l'éducation, qui est mort au cours de cette année, et qui remplissait, depuis au delà de vingt ans, la charge de secrétaire-trésorier.

Le soussigné a visité le plus grand nombre d'écoles possible, dans les limites de son district d'inspection, faisant rapport à plusieurs des commissions scolaires sur l'état des écoles, distribuant des livres en prix, dirigeant lui-même les examens, en vue de pouvoir faire le classement des écoles et des élèves par ordre de mérite et d'excellence : il a aussi, à la demande des commissaires, ouvert un concours et distribué des cartes aux élèves qu'il a reconnus aptes à la promotion.

J'ai l'honneur d'être etc.,

J. McGREGOR,

Insp. d'écoles

M. J.-P. NANTEL.

ST-JÉRÔME, 1er août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur l'inspection de mes écoles pour l'année 1891-92.

Il y a eu dans mon district d'inspection, pendant la présente année scolaire, 185 maisons d'éducation en opération. Ces institutions ont été fréquentées par 8,660 élèves, 4,496 garçons et 4,164 filles. L'assistance moyenne a été d'un peu plus de 77 pour cent.

Le nombre d'écoles demeurées fermées pendant l'année, faute de moyens pécuniaires, est de 6, savoir : 2 écoles à St-Jovite, 2 à Doncaster (Ste-Lucie) et 2 à Ste-Marguerite ; toutes ces écoles sont élémentaires.

Une seule école nouvelle s'est ouverte, c'est l'école élémentaire du 10ème rang de Beresford (Ste-Agathe).

L'état de plusieurs maisons d'école laisse encore à désirer ; mais j'espère que petit à petit les améliorations nécessaires se feront. Je me plais à le constater, je rencontre généralement de la bonne volonté à ce sujet de la part de MM. les commissaires et des contribuables.

Voici maintenant la classification, par ordre de mérite, des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

Noms des municipalités.	Maison d'école, dépendances, etc	Mobilier.	Mise en opération du cours d'études	Emploi des livres approuvés.	Traitements.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Notes obtenues.
Terrebonne (ville)	10	9	9	8	8	44	Excellent
St-Jérôme (ville)	8	8	9	9	9	43	"
Ste-Scholastique	8	8	9	8	9	42	"
Ste-Thérèse (village)	8	9	8	8	8	41	"
St-Hermas	8	8	9	8	8	41	"
Terrebonne, diss	8	8	8	8	8	40	Très bien
Ste-Thérèse, (paroisse)	7	8	8	8	8	39	"
Côte St-Joachim	7	8	8	7	8	38	"
Ste-Thérèse, diss	5	6	8	9	9	37	"
St-Augustin	7	7	9	6	8	37	"
St-Eustache	7	7	8	7	8	37	"
Terrebonne (paroisse)	6	6	8	8	8	36	"
St-Jérôme (paroisse)	7	6	8	7	8	36	"
St-Placide	7	7	7	6	8	35	"
St-Jérôme, diss	5	5	8	9	8	35	"
Lachute (ville)	7	7	7	7	7	35	"
St-Benoit	6	7	9	7	8	35	"
Chatham	7	7	6	8	6	34	"
New-Glasgow	5	6	8	7	8	34	"
Oka	7	7	5	8	7	34	"
Beresford (Ste-Agathe)	5	5	9	6	9	34	"
St-Canut No 1	6	6	5	9	8	34	"
St-Canut No 1, diss	7	7	6	7	7	34	"
Ste-Anne-des-Plaines	5	6	8	7	7	33	"
Morin	7	6	6	7	7	33	"
Carillon	6	6	8	6	7	33	"
Mille-Isles No 2	6	5	7	7	7	32	"
St-Joseph	5	5	8	8	5	31	"
Mille-Isles No 1	4	4	8	7	8	31	"
Ste-Jérusalem	6	5	7	7	6	31	"
Grenville No 2	6	6	4	8	7	31	"
St-André (village)	6	7	5	6	6	30	Bien
St-Janvier (village)	6	6	5	6	7	30	"
St-Jovite	6	5	7	5	6	29	"
St-Canut No 2	6	5	5	6	7	29	"
St-Augustin, diss	4	4	8	8	5	29	"
Ste-Sophie	5	5	7	5	7	29	"
St-André (par), diss	5	5	6	6	7	29	"
Mille-Isles No 3	6	5	6	6	6	29	"
St-Hippolyte	5	5	6	5	7	28	"
St-Janvier (paroisse)	5	4	7	5	6	27	"
St-Eustache, diss	3	4	7	6	7	27	"
Ste-Monique	5	3	6	6	7	27	"
Grenville No 1, diss	4	4	5	6	7	26	"
St-Jérôme No 4	3	3	7	7	6	26	"
St-Faustin	5	3	5	6	7	26	"
Bas de St-Janvier	5	4	5	5	7	26	"
Arundel	6	6	2	6	5	25	Médiocre
Côte St-Gabriel	2	2	8	5	8	25	"
Ste-Marguerite	3	3	4	6	9	25	"
Ste-Lucie (Doncaster)	3	3	4	6	8	24	"
St-Adolphe	4	5	5	6	4	24	"
St-Colomban	3	3	6	7	5	24	"
St-Sauveur	3	3	4	6	8	24	"
Ste-Adèle	4	4	2	5	8	23	"
Morin, diss	4	4	3	5	6	22	"

Je suis bien satisfait des progrès qui se sont accomplis durant la présente année scolaire dans les académies et les écoles modèles sous mon contrôle.

Parmi les institutrices qui dirigent des écoles élémentaires, je citerai les noms suivants : les révérendes sœurs de la Providence qui tiennent les écoles élémentaires des villages de Carillon et de St-André ; Mlles P. Sauvé, St-Placide ; M. Guay, St-Augustin ; A. Leblanc, E. Touchette, C. Langlois, St-Eustache ; A. Carrière, V. Vendette, Ste-Scholastique ; H. Marcotte, Ste-Monique ; G. Martineau, Ste-Thérèse ; A. Latour, F. Beauchamp, St-Jérôme ; M. Gascon, Ste-Anne-des-Plaines ; Z. St-Jacques, St-Sauveur.

Le programme d'études est généralement bien observé par la plupart des instituteurs et des institutrices qui enseignent sous mon contrôle depuis quelques années ; mais, pour les nouveaux titulaires, le cours d'études est souvent lettre morte ; ils sont fort embarrassés quand, lors de ma première visite, je leur demande le nombre de leurs élèves qui se trouvent en 1ère ou en 2e, 3e et 4e années. Je dois alors donner les explications nécessaires sur le programme et faire moi-même le classement des élèves. Ces explications, jointes à celles qu'il faut donner sur beaucoup d'autres sujets pédagogiques, me portent à approuver hautement l'idée émise devant le conseil de l'Instruction publique par l'honorable F. Langelier. Ce serait de remplacer la première visite d'inspection par des conférences pédagogiques que l'inspecteur donnerait aux instituteurs et institutrices d'une ou de plusieurs municipalités scolaires.

En effet, en quoi consiste la première visite de l'inspecteur ? Peut-il, lors de cette visite, constater progrès ? Mais l'école n'est en opération que depuis quelques semaines. Suivant moi, ce qu'il y a à faire durant cette première visite, c'est de prendre les notes statistiques demandées dans le bulletin d'inspection, de prendre les notes spéciales qui permettront à l'inspecteur de juger des progrès lors de la prochaine visite, de donner surtout des explications sur la meilleure méthode d'enseigner telle ou telle matière du programme d'études, en un mot, de faire la classe et de montrer au titulaire de l'école comment il doit enseigner.

S'il en est ainsi, l'inspecteur n'obtiendrait-il pas d'aussi bons résultats, s'il réunissait dans l'école la plus centrale d'une municipalité plusieurs instituteurs et institutrices et qu'il leur fît une conférence pédagogique pratique ? Rien n'empêcherait qu'il eût sous la main les élèves ou quelques élèves de l'école où se tiendraient les séances. Ce serait plus vite fait que de courir d'une école à l'autre et de répéter à chaque titulaire en particulier ce qu'il pourrait dire facilement à plusieurs en assemblée. Rien dans ces conférences n'empêcherait les instituteurs et institutrices de fournir à l'inspecteur tous les renseignements que ce dernier désirerait sur chaque école en particulier.

Ces conférences seraient d'autant plus profitables qu'elles seraient faites d'après un programme, des instructions qui seraient fournies à l'inspecteur par le Conseil de l'Instruction publique. De cette manière, il y aurait uniformité et l'inspecteur pourrait toujours se préparer d'avance et par là rendre ses conférences plus instructives et plus efficaces. L'on pourrait aussi prendre un temps spécial pendant lequel l'inspecteur devrait répondre à tous les renseignements, à toutes les questions pédagogiques qui lui seraient demandés par les instituteurs et les institutrices en assemblée.

Ce sujet, qui a déjà été traité à plusieurs reprises par quelques-uns de mes

confrères, entre autres par M. l'inspecteur Stenson, demande, suivant moi, la plus sérieuse considération.

Je constate avec plaisir que plusieurs de mes municipalités scolaires ont adopté une série de livres de classe uniformes ; je citerai les municipalités de Beresford (Ste-Agathe) et de Ste-Marguerite ; ces municipalités ont compris qu'il est absolument nécessaire, tant sous le rapport du progrès dans une école que sous le rapport pécuniaire, que les enfants ne changent pas de livre chaque année. C'est assez qu'ils changent trop souvent d'institutrice.

L'enseignement de l'écriture, de la lecture, de l'arithmétique, de l'orthographe, de l'histoire, m'a donné satisfaction cette année ; mais je ne puis en dire autant de l'enseignement de la géographie et de l'agriculture dans mes écoles. Ces matières ne sont pas enseignées d'une manière assez pratique, on se borne trop à faire apprendre des mots, à faire lire des phrases sans donner des explications essentielles, de ces explications qui font aimer la chose et la gravent dans l'esprit de l'élève ; moins de par cœur, la carte expliquée d'une manière intéressante et pratique, pour la première matière ; leçons de choses instructives et amusantes pour la seconde, tel sera mon programme pour ces matières durant l'année scolaire 1892-93 ; mes instituteurs et institutrices en sont déjà avertis.

Les secrétaires-trésoriers sous mon contrôle m'ont généralement donné satisfaction ; ces messieurs mettent beaucoup de bonne volonté dans l'accomplissement de leurs devoirs.

J'espère, Monsieur le Surintendant, que ces quelques notes, jointes à mes bulletins statistiques et d'inspection, vous donneront un aperçu aussi exact que possible de l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1891-92.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-P. NANTEL,

Insp. d'écoles.

M. F.-H. O'BRIEN.

TADOUSSAC, 20 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique, dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1891-92.

Il y a vraiment peu de changements à signaler depuis la dernière année scolaire.

Toutes les classes sont sous la direction d'institutrices qui, en général, donnent satisfaction. Tout de même, il est à regretter qu'il n'y ait pas d'instituteurs, surtout dans les écoles où le nombre des garçons excède celui des filles.

Il va sans dire que la modicité des salaires accordés est l'obstacle principal. Dans un comté comme celui du Saguenay, ne renfermant que des municipalités aux ressources restreintes, il est pour ainsi dire impossible de parler de traitements annuels dépassant la somme de cent piastres.

Il est de fait que toutes les institutrices ne sont pas brevetées, quoique pourvues d'un certificat de capacité signé par le curé de leur paroisse. On observe depuis un an le règlement qui, dans ces cas, rend obligatoire l'approbation épiscopale.

J'ai fait, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, la visite de presque toutes les écoles de mon district, d'abord l'automne dernier, puis pendant l'hiver.

J'ai pu constater des progrès assez sensibles dans certaines branches de l'enseignement, comme l'arithmétique, le calcul mental et la calligraphie. J'ai réussi, après maints efforts, à faire donner à ces matières l'importance qu'elles méritent dans l'instruction scolaire.

Jusqu'à ces dernières années, on avait la manie d'insister sur les règles composées, les fractions décimales, etc., au détriment des bases mêmes de la science des chiffres. Par suite de l'apathie des parents, et quelquefois de leur mauvais vouloir, on ne se sert pas des cahiers de calligraphie recommandés par le Conseil de l'Instruction publique : on les remplace par des feuillets blancs quelconques, souvent mal reliés ensemble.

A part deux ou trois écoles, le français est la seule langue enseignée. Je ne saurais assez le répéter, c'est une lacune des plus déplorables dans nos écoles publiques. Mais on a beau insister, c'est peine perdue. Les parents vous répondent que leurs enfants n'ont pas besoin d'apprendre l'anglais. Les commissaires partagent le même avis, et ainsi le préjugé se perpétue.

Le catéchisme est fort bien enseigné par exemple, avec explications conformes à l'âge des enfants. C'est un excellent point à noter que celui-là. On raconte qu'un jour l'encyclopédiste Diderot ayant été surpris enseignant le catéchisme à sa petite fille, dit à son visiteur, impie comme lui : " Ne soyez pas " étonné, ce petit livre renferme la science par excellence, celle de bien vivre et " de bien mourir."

Comme par les années passées, l'absence de la classe est ce qui nuit le plus aux progrès des élèves. Il est pour ainsi dire difficile de remédier à cet état de choses dû au besoin qu'ont les parents de leurs enfants.

Je regrette d'avoir à consigner dans ce rapport la négligence de la plupart des commissaires à faire la visite semi-annuelle à laquelle ils sont obligés. Leur présence serait de nature à encourager les institutrices et les élèves. Cette visite leur fournirait, de plus, l'occasion de constater par eux-mêmes les améliorations à faire au point de vue des bâtisses scolaires, de l'hygiène, des fournitures classiques, etc. Règle générale, ces messieurs limitent leurs fonctions à siéger trois ou quatre fois pendant l'année, et ne s'intéressent guère aux progrès des enfants.

Heureusement que le clergé, sans exception, continue à considérer l'instruction populaire comme son œuvre de prédilection, et ne ménage rien pour en assurer le succès. Si l'aide de ces généreux amis du bien me faisait défaut dans l'exercice de mes fonctions comme inspecteur, je serais fort à plaindre, je vous l'assure. Je leur en témoigne ici ma plus vive et ma plus sincère reconnaissance.

Où en serait par exemple l'éducation publique sur la côte du Labrador, sans l'esprit d'initiative, de dévouement et de sacrifices du vénérable préfet apostolique, Mgr Bossé ? En peu d'années, il a réussi à fonder à la Pointe-aux-Esquimaux un magnifique couvent qu'il a confié aux sœurs de la Charité. Comme je l'ai fait remarquer dans un précédent rapport, l'enseignement est sur un excellent

pied, qui ne le cède en rien à aucune autre institution du même genre dans la province. Tous les bâtiments sont maintenant parachevés, et le couvent de St-Joseph du Labrador ne laisse plus rien à désirer.

C'est là que, depuis quatre ans, se sont formées de jeunes filles pour l'enseignement dans les différentes parties de la préfecture du golfe St-Laurent. Autrefois, il fallait engager ailleurs et faire venir à grands frais des institutrices qui envisageaient comme un lieu d'exil cette terre lointaine du Labrador.

Aujourd'hui, tout est changé et pour le mieux. Presque partout, les classes ont été confiées à d'anciennes élèves du couvent de la Pointe-aux-Esquimaux pourvues de diplômes, et qui s'acquittent fort bien de leurs fonctions.

La collation de ces diplômes est loin d'être une affaire de forme à la Pointe-aux-Esquimaux, où il y a un bureau d'examinateurs. En juin dernier, j'ai assisté à une séance du bureau, réuni sous la présidence de Mgr Bossé. Il y avait trois aspirantes, élèves-pensionnaires du couvent. L'examen a été très sévère, et même trop sévère à mon avis. Les aspirantes ont répondu avec sûreté sur les différentes matières de l'enseignement, évitant soigneusement le genre perroquet. La dictée française a été sans faute, et la totalité des points a été conservée sur presque toutes les parties de l'enseignement. Il n'y avait pas de ces programmes ou questionnaires qui suggèrent toujours l'idée d'une préparation expresse, encadrée pour ainsi dire.

Toutes les classes dans les différents postes de la Côte du Labrador sont sur un bon pied, grâce surtout au zèle et à l'esprit de sacrifice des dignes missionnaires résidants.

Les contributions sont volontaires, vu l'impossibilité pratique d'introduire le système de taxes foncières. Je parle du territoire à l'est de Bersimis, connu sous le nom de Labrador.

La pauvreté des différentes municipalités scolaires du comté de Saguenay a toujours été et est encore un grand obstacle à l'œuvre de l'éducation.

On a beau essayer de faire apprécier les plus belles théories pédagogiques, à suggérer les meilleures modifications, tout, ou presque tout, vient s'échouer contre le manque de ressources pécuniaires. Pour mon district d'inspection surtout, il faudrait doubler le fonds des écoles publiques, et décupler le fonds des municipalités pauvres.

Tant que les commissaires d'écoles ne pourront pas offrir une rémunération convenable à des instituteurs ou institutrices pourvus de diplômes, dans les différentes localités, l'on devra s'attendre à un résultat médiocre en ce qui concerne l'instruction populaire dans le comté de Saguenay.

Je puis dire toutefois qu'en dépit des obstacles, des difficultés provenant en général de l'insuffisance des ressources pécuniaires, le résultat des examens pour l'année scolaire 1891-92 a été presque partout satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRS-H. O'BRIEN,

Insp. d'écoles.

M. D. PAQUET

ILES-DE-LA-MADELEINE, 5 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le fonctionnement de la loi scolaire, dans mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Le nombre d'écoles de mon district est moindre que celui des années précédentes.

Les commissaires d'écoles de la municipalité de Sainte-Madeleine avaient donné avis de discontinuation d'engagement aux institutrices de cette municipalité, avant la fin de l'année 1890-91. Ces institutrices ayant facilement trouvé, dans les autres municipalités, l'emploi qu'on ne leur promettait pas ici, contractèrent des engagements ailleurs ; ainsi les commissaires se virent dans l'impossibilité de se procurer des institutrices pour les écoles sous leur contrôle. La maison d'école, dite école modèle de garçons, qu'on voulait construire et dont tous les matériaux de construction étaient achetés, avait fait oublier les écoles élémentaires ; on parlait même de les abolir. Cependant les commissaires ont dû renoncer à ce projet, les fonds scolaires ne leur permettaient pas de bâtir une nouvelle école dont le coût devait égaler les autres dépenses de la municipalité. Les matériaux ainsi achetés ont servi à réparer des bâtiments scolaires déjà érigés. On ne parle plus d'école modèle, on semble être satisfait des écoles élémentaires.

Le couvent est la seule école qui ait fonctionnée pendant l'année dans cette municipalité, 113 élèves, dont 98 appartiennent à la municipalité, y ont reçu l'instruction suivant le programme d'études pour les écoles modèles. Les bonnes sœurs se sont surpassées et ont réussi à doter la municipalité de trois institutrices nouvelles.

La municipalité dissidente des Iles-de-la-Madeleine n'a pas eu d'école en opération pendant l'année. Les syndics avaient engagé une institutrice en temps voulu ; malheureusement, une maladie contagieuse s'est déclarée parmi les enfants et ils durent renoncer à faire fonctionner leur école.

Dans la municipalité de Saint-Pierre de l'Etang-du-Nord, les commissaires ont ouvert quatre écoles élémentaires, une cinquième est en voie de construction et sera prête pour les classes de 1892-93.

La municipalité dissidente de Saint-Pierre de l'Etang-du-Nord a fait fonctionner une excellente école, sous la direction de Mlle M.-C. Ball. Les syndics, voulant agrandir et réparer leur maison d'école, ne pourront pas, je crains, tenir cette école pendant l'année 1892-93.

Dans la municipalité d'Aubert, trois écoles ont fonctionné régulièrement pendant l'année.

Partout les secrétaires-trésoriers font leur devoir.

Les bâtiments scolaires ont été réparés et sont de première classe dans les municipalités d'Aubert et de Saint-Madeleine.

Dans mon district, toutes les municipalités sont pauvres et ne peuvent que difficilement faire fonctionner les ecoles sans le secours de l'aide supplémentaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DANIEL PAQUET,
Insp. d'écoles.

M. J. PARKER.

(Traduction.)

VILLAGE DE LEEDS, 1er août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction élémentaire dans mon district d'inspection pour l'exercice de 1891-92.

Mon district d'inspection comprend les écoles élémentaires protestantes de six comtés et celles de la ville de Québec. Dans les limites de ce district se trouvent 34 municipalités scolaires, renfermant 82 écoles élémentaires, dont 73 ont été ouvertes cette année. 78 instituteurs, dont 73 sont porteurs de brevets de capacité, ont donné l'enseignement dans ces écoles, fréquentées par 1,699 élèves.

Dans quelques municipalités, les journaux de classe accusent une assistance irrégulière. Dans bien des écoles, en vue d'aider le maître à obtenir une assistance plus régulière à l'école, j'ai offert des prix supplémentaires comme récompense de l'assiduité.

L'assistance moyenne de l'année est d'environ 69 pour cent.

Les " High Schools ", les académies et les écoles modèles situées dans les limites de mon district d'inspection n'entrent pas dans mon rapport, vu que ces institutions ont été l'objet d'un rapport et d'une inspection spéciales du docteur Harper, inspecteur des écoles supérieures.

J'ai fait deux inspections de toutes les écoles élémentaires sous contrôle (à l'exception de trois) qui ont été en activité pendant huit mois de l'année, et une seule inspection des écoles qui n'ont été ouvertes que durant quatre mois.

Au cours du mois de septembre, j'ai fait dans les différentes maisons d'école de plusieurs municipalités des conférences au cours desquelles, au moyen de lanternes magiques avec de nombreuses vues stéréotypées,—prêt gracieux du Rév. M. Rexford, secrétaire du département de l'Instruction publique—j'ai pu expliquer les principaux événements de l'histoire d'Angleterre. Le produit de ces lectures a été remis aux directeurs de ces institutions pour aider à l'achat de fournitures scolaires.

A ce travail, j'ai dû ajouter la visite et l'inspection des écoles protestantes du comté de Beauce, dont je vous ai fait tenir en temps et lieu les statistiques, les bulletins d'inspection et le rapport.

Durant le cours de ce voyage d'inspection, j'ai tenu une assemblée des contribuables de Cumberland Mills, comté de Beauce, dans le but d'y établir une

école ; j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle maison d'école est presque terminée à l'heure qu'il est, et qu'elle sera prête à être occupée vers le 1er septembre prochain.

Je ne ferai que mentionner les municipalités qui se sont signalées par des améliorations durant le cours de l'année.

Ireland-Sud.—Construction de deux maisons d'école bien confortables ; réparations considérables à une troisième.

Ireland-Nord.—Construction d'une nouvelle maison d'école dans cette municipalité.

Leeds-Est (diss.).—Les syndics d'écoles de cette municipalité ont bâti une nouvelle maison d'école cette année.

St-Gabriel-Ouest.—On a fait subir quelques réparations à de vieilles maisons d'école, et une nouvelle a été construite.

En fait d'améliorations relatives à l'installation de cartes géographiques, tableaux noirs, réparations, etc., il faut faire mention honorable des municipalités d'Inverness, Leeds, St-Raymond et St-Jean-Chrysostôme.

Règle générale, les instituteurs se sont distingués par l'accomplissement fidèle de leurs devoirs.

Les secrétaires-trésoriers tiennent honnêtement leurs comptes. Dans quelques endroits, on se montre quelque peu négligent dans la perception des taxes et le paiement des institutrices. Or, il arrive souvent, la patience cessant d'être une vertu, que l'institutrice confie son affaire à un avocat, qui ne tarde guère à faire payer les appointements de sa cliente. Le traitement des institutrices est une dette trop sacrée pour qu'on les force à en attendre le paiement pendant six longs mois de l'année.

Le nouveau tableau statistique constitue un progrès sensible sur les anciens, au point de vue de la clarté, de la brièveté et de la concision, outre la facilité qu'éprouve l'inspecteur à le remplir.

Vous trouverez dans les bulletins d'inspection de chaque école tous les détails de moindre importance ayant trait au fonctionnement de l'école.

Il ne me reste plus qu'à vous donner, tel que prescrit par l'article 13 des règlements du comité protestant, la classification des municipalités, basée sur les points suivants :

1o. Longueur et distribution de l'année scolaire ;
2o. Etat des maisons d'école, des dépendances et des emplacements ;
3o. Fournitures scolaires, telles que tableaux noirs, cartes géographiques, etc. ;
4o. Mise en opération du cours d'études ;
5o. Usage d'une série uniforme de livres de classe autorisés ;
6o. Traitements des instituteurs et leur mode de paiement.

EXCELLENT :—Ville de Québec, St-Colomban de Sillery, St-Sauveur, St-Roch-Nord.

BIEN :—Lévis, St-Raymond, Portneuf, Ireland-Nord, Leeds, Inverness, Ireland-Sud, Leeds-Sud, St-Dunstan, St-Romuald.

PASSABLE :—St-Gabriel-Ouest, Ste-Foye, Mill-Hill, Beauport, St-Jean-Chrysostôme, St-Gilles, St-Malachie, St-Edouard de Frampton, Ireland-Nord (diss.), St-Pierre-Baptiste, Leeds-Est.

MAL : — Nelson, St-Alphonse de Thetford, Tukesbury, Somerset-Nord, Halifax-Sud, St-Ignace, St-Gabriel-Est, Stoneham.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. PARKER,

Insp. d'écoles.

M. J. PRÉMONT.

STE-FAMILLE, 15 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1891-92.

Le double bulletin que je vous ai précédemment transmis contient toute la statistique scolaire de mon district, ainsi qu'une foule de renseignements sur chaque école en particulier. Présumant que votre département n'est point désireux d'en posséder une troisième édition, j'omettrai en conséquence de l'insérer de nouveau dans ce rapport.

Je suis toujours d'opinion d'ailleurs, et j'en ai fait souvent la remarque, que l'inspecteur d'écoles fait trop de statistique. Le statut lui impose des devoirs autrement importants qu'il n'a pas même le temps d'accomplir comme il le désirerait. Le fait de compiler et d'additionner des colonnes de chiffres, presque toujours les mêmes, est une tâche, puisqu'on y tient, qu'un simple commis de bureau pourrait facilement remplir, à l'aide d'une copie du journal de classe, tenu par le titulaire de chaque école, signé par les commissaires et revisé par l'inspecteur à la fin de l'année : ce dernier aurait ainsi plus de temps à disposer, hors et lors de ses visites, au profit de la question pédagogique proprement dite, et il pourrait, en négligeant ces détails minutieux et interminables, servir la grande cause de l'éducation, d'une manière plus avantageuse pour le public et plus honorable pour lui-même.

Il ne me paraît point douteux que l'inspecteur, laissé quelque peu à sa propre initiative, pour la gouverne et la direction de la chose scolaire dans le district qui lui est confié, et dont il connaît mieux que personne les ressources, les tendances ou les aspirations, voire l'esprit de routine, contraint d'agir ainsi sous sa propre responsabilité, la légitime confiance en soi-même aidant, apporterait nécessairement, dans l'exercice de ses fonctions, plus d'idées neuves qu'il aurait le pouvoir de faire mettre à l'épreuve sur le champ, et qu'il développerait dans son travail de fin d'année.

Et puisque j'y suis, permettez-moi d'ajouter : à quoi bon ce déluge de chiffres, de tableaux, petits et grands. L'inspecteur lui-même ne se reconnaît pas toujours lorsque son propre ouvrage lui revient imprimé. Comment veut-on que le gros du public y comprenne quelque chose ? D'ailleurs la statistique ne fait pas le progrès ; bien préparée, elle ne pourrait tout au plus que le constater. Or, est-il raisonnable de supposer qu'en matière d'éducation, en fait de méthodes d'ensei-

gnement, etc., on aura chaque année assez de nouveau à signaler pour qu'il faille mettre en branle toute une armée de statisticiens ! Seuls, de notables changements pourraient être publiés, et, comme pour le recensemennt général, on devrait adopter la période décennale quant au travail de la statistique de détails : on sauverait par là beaucoup d'argent et de temps. Comme mon rapport de l'année dernière sera probablement imprimé en même temps que celui-ci, je serai bref dans mes appréciations, voulant éviter les redites.

Cité de Québec :—Augmentation considérable de la population scolaire et conséquemment du nombre d'écoles. Dans le cours des deux dernières années, pas moins de 25 nouvelles écoles ou départements distincts sous contrôle, ainsi que 5 maisons spacieuses ont été mises à la disposition des commissaires de la cité. Le personnel enseignant s'est accru en proportion, et il n'est pas à ma connaissance qu'une seule plainte ait été formulée contre aucun instituteur ou aucune institutrice dans le cours de cette année. Ce fait, à lui seul, prouve que le corps enseignant de cette municipalité est à la hauteur de sa mission et qu'il n'y a que des éloges à lui décerner. Aussi je ne serai pas surpris d'apprendre qu'une augmentation de salaire sera votée à chaque professeur des principales maisons, et cet exemple venant ainsi de l'une des commissions scolaires les plus éclairées, se répercutera au loin et fera écho, je n'en doute pas, dans les délibérations des commissaires de municipalités moins importantes.

Espérons que cette année sera la dernière où les archives d'une cité mentionneront que le travail annuel d'un professeur d'académie ou d'école modèle est coté au taux dérisoire de $200. J'ai tant de fois traité cette question de l'augmentation du salaire des instituteurs que je serais trop heureux si je pouvais me rendre le témoignage que j'ai peut-être contribué à faire rendre justice à une classe d'hommes qui méritent à un si haut degré les sympathies du public.

Les Frères des Ecoles chrétiennes n'ont pas moins de 50 écoles ou départements sous leur direction, sous le contrôle des commissaires. Plusieurs de ces écoles sont encombrées d'élèves. Il faudra prochainement ou agrandir les bâtisses actuelles ou en bâtir de nouvelles, si l'on ne veut pas voir surgir un plus grand nombre d'écoles indépendantes, déjà trop nombreuses. La popularité des Chers Frères va en augmentant chaque année, et quel que soit le système d'éducation nationale qui prévale un jour dans notre pays, les zélés fils du Bienheureux J.-B. de la Salle y occuperont toujours le premier rang comme éducateurs de la jeunesse.

L'établissement du Patronage fait de rapides progrès. 6 départements bien remplis d'élèves me donnent la plus entière satisfaction. On connait le but de cette institution, et on peut en apprécier l'à-propos quand les notes recueillies sur cette maison font connaître la somme de bien qui s'y opère. Non seulement on admet ici les enfants trop pauvres pour fréquenter avec avantage les autres écoles, mais on leur donne encore et l'habillement et la nourriture.

Il y a trois catégories d'élèves : 1o les élèves patronnés, 2o les élèves protégés et 3o les élèves payants.

Les élèves patronnés reçoivent gratuitement l'enseignement, les fournitures classiques, l'habillement et le repas du midi. Le réfectoire est trop petit pour répondre aux demandes des patrons (qui sont les conférences St-Vincent de Paul au nombre de 15 et MM. les curés, au nombre de 4). Chacun a droit de patronner

7 élèves. Total d'élèves patronnés, 133. Les élèves protégés reçoivent gratuitement l'enseignement et les fournitures classiques. Chaque patron a droit de protéger 2 enfants. Total d'élèves protégés, 38. Enfin les élèves payants comprennent ceux qui payent 50 cts par mois pour leur instruction. Encore ont-ils été admis jusqu'à présent pour 25 cts seulement. On a pu trouver de l'espace pour 40 de cette dernière catégorie.

Les anciens élèves continuent de fréquenter cette maison et ont formé une société sous le nom de l'Union Notre-Dame. Ils ont même établi une caisse d'épargnes où ils peuvent faire un dépôt de 10 centins. Le capital atteint déjà la somme de $1,000. Leur but est de mieux pratiquer leurs devoirs religieux, de continuer à s'instruire au moyen d'une bibliothèque qu'ils ont installée dans une salle de lecture, de suivre un cours de musique deux fois la semaine, et de s'y amuser dans un vaste préau. Ils vont y passer les soirées et les dimanches sous la surveillance de l'un des professeurs.

Ces derniers, presque tous français de l'ordre de St-Vincent de Paul, jouissent d'une haute réputation, bien méritée d'ailleurs, pour leur savoir-faire dans l'œuvre qui leur incombe et qui est si exceptionnellement difficile à remplir. Un grand nombre d'enfants de familles à l'aise désireraient obtenir leur entrée dans cette maison, mais M. le directeur ne peut en admettre qu'un nombre très limité, car ce serait prendre la place de "ses chers petits pauvres," comme il appelle les "patronnés," lesquels ont ses plus tendres caresses et toute sa prédilection.

Les écoles de filles sous contrôle sont tenues par les révérendes Dames de la Congrégation N.-D., de la Charité, et du Bon-Pasteur. Ce sont toutes de florissantes institutions bien connues et dont vous vous plaisez à reconnaître le mérite chaque fois que l'occasion s'en présente.

Pour ne pas être trop long, je me contenterai de dire, cette fois, que ces maisons religieuses ne suffisent plus à contenir le flot toujours croissant des élèves qui s'empressent d'y aller faire leur éducation. Depuis ces deux dernières années, 7 nouvelles bâtisses ont été érigées pour faire face à ce surcroît de population scolaire féminine. C'est d'un bon augure pour notre race—qui ne peut déchoir tant que les parents enverront leurs enfants s'abreuver à une source aussi pure.

Aucun fait saillant ne s'étant passé dans les écoles tenues par des laïques soit dans la cité, soit dans les différentes municipalités des banlieues, je me permettrai de vous référer à mes bulletins pour les détails se rapportant à ces écoles.

Il en est de même pour Montmorency, à part les faits suivants qu'il est bon de grouper dans ce rapport, bien qu'ils aient pour la plupart été déjà signalés dans mes bulletins.

Depuis ces deux dernières années, je compte en plus 1 municipalité, 4 arrondissements, 4 écoles, ainsi que 7 maisons d'école, nouvelles ou rebâties.

Partout on s'empresse de se conformer à l'esprit des règlements scolaires et du programme d'études.

Je ne crois pas qu'aucune affaire sérieuse ait nécessité votre intervention, soit sous le rapport de l'administration des finances ou celui de conflits entre intéressés. Je crois avoir toujours suffi à la tâche, et je m'en réjouis pour l'honneur de ce comté.

La dernière classification des municipalités de mon district reste la même cette année, et je n'ai rien à changer concernant la liste des noms de mes institu-

teurs et de mes institutrices qui se distinguent dans l'enseignement, et que je vous ai signalés dans mon dernier rapport, si ce n'est pourtant que j'ai la douleur de constater un grand vide qui s'est fait dans les rangs du corps enseignant de Montmorency. M. Bruno Pelletier, instituteur à St-Laurent, est décédé le 19 du mois courant. Il était le type de l'instituteur gentilhomme et le modèle de ses confrères. Homme du devoir avant tout, jamais, à ma connaissance, il n'a mérité le plus léger reproche fondé, durant toute sa longue carrière de professeur. Son zèle était sans bornes pour l'avancement de ses élèves ; aussi je comptais son école au nombre des meilleures de mon district. Ame d'élite, cœur loyal, bon ami, cet humble mais grand citoyen apporte avec lui les regrets de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Encore une petite remarque et je termine.

Il me semble que la musique vocale ne fait pas partie du programme d'études. Pourtant partout où l'on en fait, j'encourage la chose et je crois bien remplir mon devoir, car j'ai devant les yeux l'opinion d'un célèbre médecin, le Dr Busey, qui a dernièrement traité cette question devant la Société Médicale de Paris. Il a constaté, dit la "Science Pratique," que les peuples qui s'occupent de musique vocale sont, en général, de race forte et vigoureuse, avec des poitrines larges et bien developpées. Malheureusement, il y a aujourd'hui une tendance générale à sacrifier le développement physique au développement intellectuel. Or, le chant est un exercice de gymnastique pour les poumons, et contribue à en développer et fortifier les tissus ; il est probable que si on consacrait une heure par jour seulement dans nos écoles à l'étude de la musique vocale, on verrait moins de poitrines creuses et d'épaules rondes chez les enfants. Les maladies de poitrines commencent généralement à l'extrémité des poumons tout simplement parce que ces parties sont souvent inactives, puisque l'air aspiré arrive plus facilement à la base des poumons, et qu'étant inactives elles sont moins développées et moins endurcies. Un homme qui marche aspire environ six fois plus d'air que lorsqu'il est inactif, lorsqu'il chante, il en aspire encore davantage, et non seulement les poumons mais tous les organes du corps en profitent.

On ne saurait trop insister sur l'utilité du chant comme moyen de fortifier la poitrine, surtout pendant la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. PRÉMONT,

Insp. d'écoles.

M. H. PRUD'HOMME.

ST-CONSTANT, 22 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Ce district comprend 33 municipalités dans lesquelles 153 écoles ont été en

opération dans le cours de cette année scolaire : 4 académies indépendantes et 3 sous contrôle : 1 école modèle indépendante et 14 sous contrôle : 1 école élémentaire indépendante, l'orphelinat de Laprairie, et 130 écoles élémentaires sous contrôle.

Les académies indépendantes sont celles du village de Laprairie et de St-Joachim-de-Châteauguay, dirigées par les révérendes sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et celles de Beauharnois et de Valleyfield dirigées par les révérendes sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Les 3 académies sous contrôle sont tenues avec distinction par les Frères de l'Instruction chrétienne, de St-Viateur et de Ste-Croix : ce sont celles de Laprairie et des villes de Beauharnois et de Valleyfield.

La seule école modèle indépendante de mon district est le couvent de St-Timothée, dirigée par les révérendes sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Dans les 14 écoles modèles sous contrôle, il s'est fait beaucoup de travail, cette année surtout, et dans la plupart, le succès est venu couronner ce travail. Les clercs St-Viateur de St-Timothée et ceux de St-Louis-de-Gonzague, les frères Maristes et les révérendes sœurs Ste-Croix de Ste-Martine, les révérendes sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, MM. Joseph Parayre, de St-Jean-Chrysostôme, Joseph Bénard, de St-Joachim-de-Châteauguay, Dolphis Chouinard, de St-Isidore, Mlles Marie-Louise Poirier, de St-Jacques le Mineur, et Georgiana Lapointe, de St-Anicet se distinguent dans l'enseignement de toutes les matières du programme d'études.

Pour les écoles élémentaires les instituteurs et les institutrices qui se distinguent dans cet enseignement sont, pour le comté de Laprairie, Mlles Rose-Anne Beauvais et Marie LeBer, de la paroisse de Laprairie : Mme Barbeau et M. Joseph Fabeau, de St-Philippe : Mlles Urbina Poisson et Césarie Longtin, de St-Constant ; Hedwidge Turcotte et Emma Hebert, de St-Isidore.

Pour le comté de Châteauguay, Mlles Philomène Boursier et Olivine Loiselle, de St-Urbain ; Malvina Ste-Marie, de Ste-Philomène ; Alphonsine Demers, Emma Côté et Alma Brault, de Ste-Martine, et Hermine Grondin, de St-Malachie.

Pour le comté de Beauharnois, Mlles Eudoxie Prégent et Marguerite Labelle, de la paroisse de St Clément ; Catherine Tessier, de St-Etienne, et Mme Brunet, de St-Stanislas.

Pour le comté de Huntingdon, Mlles Marie-Jeanne Descormiers et Robertine Tétu, de St-Anicet.

Dans plusieurs autres écoles élémentaires, il s'est fait beaucoup de progrès dans l'enseignement des principales matières. La lecture est bien meilleure : on lit sur un ton naturel : l'affectation, les chutes de voix en sont bannies. La géographie s'apprend sur les cartes, et c'est en présence des cartes murales que la leçon se donne. La, chaque élève répond aux questions qui lui sont faites en en donnant la démonstration. L'histoire du Canada (l'étude du livre) ne s'apprend que des élèves qui connaissent la géographie de l'Amérique et qui ont des notions générales de la géographie de l'Europe. Enfin la grammaire, l'histoire sainte sont apprises oralement par les jeunes élèves. De bons résultats ont été obtenus en arithmétique et en écriture. Toutes ces écoles ont été fréquentées par 8,654 élèves, avec une assistance moyenne de 6,771 : c'est près de 79 pour cent.

Voici la note accordée à chacune des municipalités de mon district, en conformité de l'article 13 des règlements scolaires :

EXCELLENT :—Village de Laprairie, ville de Beauharnois, Valleyfield, St-Isidore et Beauharnois (diss.).

TRÈS BIEN : —Paroisse de Laprairie, Saint-Philippe, St-Jacques-le-Mineur, Saint-Constant, Caughnawaga, Châteauguay, Sainte-Philomène, Sainte-Martine, Saint-Jean-Chrysostôme No 1, Saint-Jean-Chrysostôme No 2, Saint-Urbain, Saint-Clément, Saint-Timothée, Saint-Louis de Gonzague, Saint-Etienne, Saint-Stanislas, Sainte-Cécile, Saint-Anicet, Châteauguay (diss.) et Sainte-Martine (diss.).

BIEN :—Saint-Sacrement, Saint-Malachie d'Ormstown, Saint-Antoine, Sainte-Clotilde et Saint-Urbain (diss.).

MÉDIOCRE :—Sainte-Barbe, Saint-Constant (diss.) et Saint-Etienne (diss.).

Les secrétaires-trésoriers tiennent fidèlement les comptes des commissaires d'écoles : ils les font auditer au mois de juillet de chaque année. Pour la perception des cotisations, tous, moins un, se servent de la méthode officielle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. PRUD'HOMME,

Insp. d'écoles.

M. P.-A. ROY.

LÉVIS, 26 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état général des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1891-92.

Le nombre des écoles de ma circonscription, pour l'année qui vient de s'écouler, a été de 108, lesquelles sont réparties comme suit :

Comté de Portneuf.—1 académie et 1 école modèle indépendantes ; 9 écoles modèles et 39 écoles élémentaires sous contrôle, total 50.

Comté de Québec.—3 académies, 2 écoles modèles et 4 écoles élémentaires indépendantes : 1 académie, 12 écoles modèles et 36 écoles élémentaires sous contrôle, total 58.

Ces différentes écoles ont toutes été en opération l'année dernière, à l'exception de 4 écoles élémentaires sous contrôle : ce sont celles des arrondissements Nos 3 de St-Basile et de Ste-Jeanne de Neuville, No 2½ de St-Raymond et No 9 de St-Ambroise, la première faute de titulaire et les trois dernières faute d'un nombre suffisant d'élèves.

Toutes ces écoles ont reçu la visite de l'inspecteur, à l'exception de celles qui sont demeurées fermées, et des écoles indépendantes moins 4, ce qui forme un total de 97 : j'ai de plus obtenu les statistiques des académies de filles de Sillery, de Bellevue, de la Pointe-aux-Trembles, ainsi que celles du couvent de St-Augustin, dans lesquels l'inspecteur n'est point admis à faire d'examen.

Un nouvel arrondissement a été formé dans la municipalité de la Pointe-

aux-Trembles, c'est le seul changement qui ait été opéré dans mon district durant l'année qui vient de s'écouler.

Les 101 écoles que j'ai visitées ou dont j'ai obtenu les statistiques ont été fréquentées par 5,367 élèves, dont 2,426 garçons et 2,941 filles, ce qui, comparé à l'année précédente, laisse voir une diminution de 375 dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles.

Cependant, malgré cette diminution notable, je constate que l'assistance moyenne a été supérieure à celle de l'année précédente, ayant été de 3,946, contre 3,801, laquelle étant répartie entre chaque genre d'écoles séparément donne une moyenne de 80 pour chaque école académique, de 56 pour chaque école modèle et de 31 pour chaque école élémentaire, soit une moyenne de 39 pour chaque école, ce qui me paraît être un résultat très satisfaisant.

Les 101 écoles susmentionnées ont été dirigées par 6 professeurs, dont 2 religieux et 4 laïques, et par 181 institutrices, dont 79 religieuses et 102 laïques.

Parmi les instituteurs laïques, 2 sont brevetés pour académie et 1 pour école élémentaire, le quatrième n'avait pas de diplôme.

Sur les 102 institutrices laïques, 42 ont un brevet pour école modèle et 54 pour école élémentaire, les 6 autres ont enseigné sans brevet.

Quant au mérite de chaque école relativement aux résultats obtenus, elles peuvent être classées comme suit : *excellentes* 10 ; *très bonnes* 18 ; *satisfaisantes* 43 ; *médiocres* 30.

Les institutrices laïques qui se sont distinguées dans l'enseignement et qui se sont fait remarquer par leur zèle, leur dévouement et leur savoir-faire sont au nombre de 16, ce sont Mlles Aurore Dionne, Emma Dionne, Marie-Lse Béland, Philomène Pélisson, Exilda Pagé, Elodie Lauriot, Marie-Célina Gingras, Valérie Routhier, Radégonde Voyer, Elodie Paquet, Virginie Béland, Alice Delisle, Annie Byrne, Esther Lainé, Nathalie L'Hérault et Marie Prévost : je mentionnerai aussi le nom de M. Ls-Omer Pagé.

Les institutrices suivantes méritent aussi une mention honorable, bien qu'elles soient inférieures à celles que je viens de citer : Mlles Cordélia Bernier, Victoria Moisan, Emma Beaudet, Ombéline Giroux, Joséphine Verret, Joséphine Belleau, Marie-Adélaïde Lacroix, Joséphine Renaud, Zunilda Paré, Elisabeth St-Amand, Esilda Durand, Joséphine Gravel, Marie Durand, Mary Loughran, Marie Rochette, Julie Boivin, Marie Paradis, Cléophée Trudelle, Emma Robitaille, Georgiana Tremblay, Joséphine Crespin et Marie Darveau, ainsi que Mmes P. Brown et S. McCarthy.

Je dois vous faire observer, Monsieur le Surintendant, que dans la plupart des municipalités de mon district les autorités scolaires font de généreux et constants efforts pour promouvoir, autant qu'il est en leur pouvoir, les grands intérêts de l'éducation.

Je suis satisfait du résultat général, obtenu jusqu'à présent, lequel m'inspire la confiance la plus entière pour l'avenir, pourvu toutefois que nos écoles continuent à avancer dans la voie du progrès où elles ont commencé à marcher.

Je dois maintenant, Monsieur le Surintendant, conformément à l'article 13e des règlements scolaires, classer les municipalités de mon district par ordre de mérite, ce que je vais faire par le tableau suivant :

Comté de Québec :—Les municipalités de St-Félix du Cap Rouge, de

l'Ancienne Lorette et de Beauport méritent la note *excellente* ; celles de St-Ambroise, de Charlesbourg et de St-Colomban de Sillery, la note *très bien* ; celle de Ste-Foye, la note *bien* ; celles de St-Michel de Beauport et de St-Edmond de Stoneham, la note *médiocre* ; celles du Lac-Beauport et de Tewkesbury No 1, la note *mal*.

Comté de Portneuf.—Les municipalités ayant mérité la note *très bien* sont Ste-Jeanne-de-Neuville et St-Augustin ; ayant mérité la note *bien*, celles de la Pointe-aux-Trembles, de St-Raymond (village) et de St-Raymond (paroisse) ; ayant mérité la note *médiocre*, les municipalités de Ste-Catherine et du Lac St-Joseph ; enfin, ayant mérité la note *mal*, celles de St-Basile, des Ecureuils, du Bois-de-l'Ail et de St-Bernardin (Rivière-à-Pierre.)

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. Roy,

Insp. d'écoles.

M. P.-J. RUEL.

St-Charles, Bellechasse, 26 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1892.

Mon district d'inspection qui renferme, probablement pour la dernière année, les comtés de Shefford, Brome, Missisquoi et Stanstead, et les municipalités d'Acton-Vale, de St-André-d'Acton et de St-Théodore-d'Acton, dans le comté de Bagot, est subdivisé en cinquante-trois municipalités.

Il y a eu cette année 198 écoles en opération, dont 182 écoles élémentaires sous contrôle, 5 écoles modèles sous contrôle, 7 écoles modèles indépendantes, 1 académie sous contrôle et 3 académies indépendantes.

L'académie sous contrôle est sous la direction des Frères du Sacré-Cœur qui rendent de grands services à la ville de Coaticook.

Les académies indépendantes sont celles de Roxton-Falls dirigée par les Frères Maristes, celles de St-Romuald-de-Farnham tenues l'une par les Pères de Ste-Croix et l'autre par les Dames de la Présentation de Marie.

Les écoles modèles indépendantes sont des couvents de Coaticook (celui-ci devrait avoir le titre d'académie), d'Acton-Vale, de Roxton-Falls et de Granby, dirigés par les Sœurs de la Présentation de Marie, le couvent de Stanstead tenu par les religieuses Ursulines, celui de Waterloo sous la direction des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et l'école modèle des garçons de Granby tenue par les Frères Maristes.

Les écoles modèles sous contrôle sont celle de Waterloo, dirigée par les Sœurs Marianites, celle de Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge sous la direction de M. Trefflé Molleur, candidat breveté inspecteur d'écoles, celle de St-Joseph-d'Ely, tenue par Mlles Marie Lainé et Thaïs Peltier, et celle d'Acton-Vale, par Mlles Mathilda et Donalda Gaboriault.

Toutes ces écoles supérieures, à l'exception de la dernière, remplissent dignement leur mission dans les endroits où elles sont établies et sont dirigées par des mains habiles et des professeurs zélés et distingués.

Je regrette d'avoir à constater que l'école modèle d'Acton-Vale n'est plus qu'une médiocre école élémentaire Il faut espérer que MM. les commissaires vont enfin se décider à engager un instituteur plein de zèle et de science pour relever cette école qui n'a fait que baisser depuis que M. Narcisse Boulay s'est mis à sa pension. La bâtisse elle-même est loin de faire honneur à la ville.

Je puis classer mes 182 écoles élémentaires sous contrôle comme suit : 20 *très bonnes*, 83 *bonnes*, 38 *assez bonnes*, 34 *médiocres*, et 7 *nulles*.

Plusieurs maisons d'école ont été construites cette année, notamment à Frelighsburg, St-Herménégilde, Stukely-Nord, Ely-Sud, Farnham-Est, St-Damien-de-Stanbridge et West-Farnham, et je dois des louanges toutes spéciales à Ely-Sud qui vient de jeter les fondations d'une magnifique école modèle. Vous en avez vu les plans, Monsieur le Surintendant, vous avez pu en juger et je me fais un plaisir de marcher sur vos pas en corroborant les louanges que vous en avez faites.

J'ai vu avec bonheur que le bureau des examinateurs pour l'octroi des diplômes, qui siégeait alternativement à Waterloo et à Sweetsburg, a été transporté à Farnham avec droit de donner des diplômes pour école modèle.

La dissidence de la partie ouest du canton de Bolton a cessé d'exister en vertu de la loi, car il n'y avait pas assez d'enfants pour y tenir une école.

L'an dernier, je prévoyais que l'amendement au Code de l'Instruction publique passé par le Chapitre 28 de la 53 Victoria ferait toute une révolution pacifique dans mon district d'inspection pour le plus grand avantage de l'instruction, déjà j'en puis constater les résultats : plusieurs dissidences ont cessé d'exister et ont été remplacées par des commissions scolaires catholiques. En vertu de cette loi, les quelques récalcitrants que l'on rencontre dans presque toutes les municipalités n'auront plus l'avantage de payer leurs taxes tantôt à la majorité, tantôt à la minorité, suivant leurs caprices, mais devront nécessairement subvenir au soutien de la commission scolaire de la dénomination religieuse à laquelle ils appartiennent.

Jusqu'à aujourd'hui les municipalités qui ont bénéficié de la loi sont : Ste-Suzanne-de-Boundary-Line qui a remplacé Barnston dissident, St-Ignace-de-Missisquoi qui a remplacé St-Ignace-de-Stanbridge dissident, Ste-Croix-de-Dunham qui a remplacé Dunham Village et Dunham Canton dissidents, la municipalité des écoles catholiques de Bedford qui a remplacé la ville de Bedford et Stanbridge-Est dissidents, St-Vincent-d'Adamsville qui a remplacé Farnham-Est dissident, le village de Notre-Dame-de-Granby qui a remplacé Granby Village dissident et la paroisse de Notre-Dame-de-Granby qui a remplacé Granby-Canton dissident.

Plusieurs paroisses se proposent de jouir des mêmes avantages et je vois ce mouvement avec bonheur, car l'instruction ne peut qu'en profiter.

Conformément à l'article 14 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je classe les municipalités de mon district, par ordre de mérite, sur les sujets suivants :

1o Etat des maisons d'école, etc.,
2o Etat du mobilier, etc.,
3o Mise en opération du cours d'études,
4o Emploi des livres approuvés,
5o Traitement des instituteurs et leur mode de paiement.

EXCELLENT :—Waterloo (catholiques), St-Romuald-de-Farnham, Magog, (catholiques), Stanstead (catholiques), Coaticook, dissident, ville de Bedford, dissident, Ste-Suzanne-de-Boundary-Line, St-Damien-de-Stanbridge, Lawrenceville.

TRÈS BIEN :—St-Théodore-d'Acton, Roxton-Falls, Granby Village, dissident, St-Valérien, Ely-Sud, Ste-Anne-de-Stukely, Stukely-Nord, Cowansville, diss., Ste-Pudentienne village, Notre-Dame-des-Anges-de-Stanbridge, Knowlton, Eastman, Mansonville, dissident.

BIEN :—St-Alphonse-de-Granby, Dunham-Canton, diss., St-Armand-Est, diss. (Frelighsburg), St-Ignace-de-Stanbridge, diss., St-André-d'Acton, Ste-Cécile-de-Milton, Granby-Canton, diss., Brome, Ste-Pudentienne paroisse, Bolton-Est, Potton, Sutton, diss., Farnham-Est, diss., West-Farnham, Hatley, diss., Roxton, St-Joachim-de-Shefford, Shefford, Shefford, diss., Ely-Nord, Potton, diss., St-Herménégilde-de-Barford, St-Armand-Ouest, diss., Barnston.

MÉDIOCRE :— Acton-Vale, diss., Stanbridge-Est, diss., Barford, Hatley et Magog canton, diss.

Les institutrices qui se sont distinguées dans l'enseignement sont plus nombreuses que par le passé, aussi je vais continuer à vous les signaler afin d'exciter d'avantage leur émulation et d'en augmenter encore le nombre. Voici leurs noms : Mlles Aurélie Tétrault, Octavie Pothier et Joséphine Garceau, à St-Théodore-d'Acton; Euphrasie Allaire, à Lawrenceville; Zénoïde Lespérance, à Stukely-Nord; Philomène Gendreau, Marie Lainé et Thaïs Peltier, à Ely-Sud ; Emma Chicoine, à Roxton : Ismérie Desnoyers, Albina Lamothe, Anathalie Lemonde et Mathilda Trudeau, à St-Valérien ; Aléna Beauchemin, à Knowlton ; Rachel Perrin, à St-Damien-de-Stanbridge : Zoé Proulx, à Adamsville (Farnham-Est); Clara Lalanne, à St-Alphonse-de-Granby ; Joséphine Charbonneau, à Stanstead-Plain ; Emilienne Gauvin, à Ste-Suzanne-de-Boundary-Line, et Mme Vincelette, à St-André-d'Acton.

Les livres qui nous sont mis en mains pour être distribués dans les écoles font toujours désirer notre visite et sont un sujet de noble émulation pour les enfants. Il serait regrettable pour le bien de l'éducation que cette distribution vînt à cesser. Mais pour être profitable, il n'est pas nécessaire de distribuer de gros volumes, des ouvrages de prix, il vaut mieux en avoir plus et de moins dis-

pendieux ; car la plupart du temps nous ne pouvons distribuer que trois ou quatre volumes dans une école, tandis que s'ils étaient plus petits nous pourrions en donner huit ou dix et ainsi récompenser plus de méritants. Les ouvrages brochés ne sont pas appréciés, on leur préfère une image.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-J. Ruel,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. SAVARD.

Chicoutimi, 8 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1891-92.

Mes bulletins d'inspection comportent une augmentation marquante dans la fréquentation des écoles de mon district d'inspection, dans l'étude des diverses branches d'instruction exigées par le programme d'études et dans le nombre des écoles. En 1890-91, je comptais 5,264 élèves ; cette année, j'en compte 5,462, dont 2,645 dans le comté du Lac-St-Jean, et 2,817 dans celui de Chicoutimi ; augmentation 198.

Les écoles de tous genres, l'année dernière, étaient de 126 ; cette année, 139 ; augmentation 13.

Mon district d'inspection comprend les comtés du Lac-St-Jean et de Chicoutimi et se compose de 30 municipalités, y compris trois nouvelles érigées dernièrement : St-Henri-de-Péribonca, Ste-Lucie-d'Albanel et la Rivière-Doré, qui auront bientôt des écoles en opération.

Il y a 17 municipalités dans le Lac-St-Jean et 13 dans le comté de Chicoutimi.

Sur les 5,462 élèves qui ont fréquenté les 139 institutions de ma circonscription, 4,264 ont fréquenté les écoles élémentaires, 677 les écoles modèles sous contrôle, 60 les écoles modèles indépendantes, 46 l'école des sauvages à Roberval, 157 l'académie des Ursulines de Roberval, 117 le séminaire de Chicoutimi et 141 l'académie des filles de Chicoutimi.

Outre le petit séminaire de Chicoutimi et les deux académies de filles, les écoles peuvent être classées de la manière suivante, sous le rapport du succès : 122 écoles élémentaires sous contrôle :—14, sont *très bonnes*, 85 *bonnes*, 17 *assez bonnes*, 4 *médiocres*, (2 écoles fermées lors de ma visite, à St-Félicien et à St-Prime).

10 écoles modèles :— 2 sont *très bonnes*, 6 *bonnes* et 2 *médiocres* ; 3 écoles modèles indépendantes *bonnes*, ainsi que l'école élémentaire des sauvages.

J'attribue ces progrès, qui surpassent ceux obtenus depuis 1874, à la circulaire de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, ordonnant aux maîtresses non diplômées d'étudier pour obtenir leur brevet, aussi à l'espoir d'obtenir du gouvernement un salaire additionnel sous forme de récompense

Le petit séminaire de Chicoutimi, qui a tant prospéré sous la main protectrice de Sa Grandeur Mgr Bégin, a été terminé cette année à l'intérieur et à l'extérieur. C'est une magnifique bâtisse située dans le plus bel endroit de la ville pour une maison d'éducation. Ce séminaire dispose non seulement de tout le confort désirable, mais il a surtout le privilège d'avoir des professeurs aussi instruits que dévoués.

Le départ de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin est une immense perte pour cette communauté, et laisse des regrets qui sont le plus éloquent et le plus légitime hommage à la mémoire si vénérée du très digne évêque que nous avons eu le bonheur de posséder pendant trois années.

La nomination de Sa Grandeur Mgr Labrecque, comme successeur de Mgr l'archevêque de Cyrène, est une nouvelle faveur de la Providence ; et il n'y a aucun doute que la prospérité du petit séminaire de Chicoutimi continuera à marcher vite sous la haute et zélée protection de Mgr Labrecque.

L'académie des filles de Chicoutimi distribue à merveille l'instruction solide et la bonne éducation à la jeunesse studieuse de la ville de Chicoutimi et des paroisses environnantes.

La révérende sœur Ste-Marthe, supérieure, m'a fait la gracieuse invitation d'assister aux examens privés, avec Sa Grandeur Mgr Ls-N. Bégin, et en compagnie de Mgr Ths Labrecque, à la fin de l'année ; les résultats de l'examen font honneur au zèle et à l'habileté de ces dignes éducatrices.

L'école élémentaire, sous le contrôle des commissaires, dirigée par la révérende sœur Ste-Marie de la Charité donne, comme les années dernières, grande satisfaction.

Le monastère du Lac-St-Jean est fréquenté par 157 élèves. Le zèle et le dévouement des Dames Ursulines expliquent les succès obtenus dans cette communauté.

Les trois écoles modèles indépendantes établies dans la ville de Chicoutimi, à St-Alexis de la Grande-Baie et à l'Anse St-Jean, conduites par MM. Nérée Tremblay, Ls-N. Gariépy, Mlle Apolline Couillard, élèves de l'Ecole normale Laval, me paraissent tenues sur un bon pied, ainsi que l'école élémentaire des Indiens de Roberval, toujours sous les soins de Mme Vve E. Roy.

Le corps enseignant de mon district d'inspection se distingue de plus en plus chaque année, par son zele, son travail et sa bonne conduite.

Les meilleures écoles modèles de ma circonscription sont celles tenues par Mlles A. Lapointe et N. Desbiens, à St-Alphonse, et Julie Tremblay, à St-Alexis de la Grande-Baie. M. Cléophas Simard, de Roberval, mérite cette année une mention honorable pour l'enseignement du calcul.

Je dois aussi faire l'éloge des écoles conduites par Mlles Hedwidge Bour-

gouin, à Hébertville ; Marie Desbiens, à Laterrière ; Marie Sheeley, à Ste-Anne, et M.-N. Bouchard, à Jonquière.

Les écoles élémentaires qui tiennent toujours le premier rang sont celles de Mlles Marie Tremblay, Joséphine Boulianne, Emma Tremblay, Virginie Lalancette, Félexine Riverin, Louise Lavoie, Anna Lapointe, Alphonsine Maclean et Mme Désirée Savard, de Chicoutimi ; M.-Jane Harvey, Marie Tremblay et G. Boulet, de la ville de Chicoutimi ; Anna Bergeron, de Jonquière ; Anna Hudon, de Laterrière ; Elodie Truchon et Eulalie Simard, de St-Alphonse ; Emma Maltais, C. Truchon et H. Jean, de St-Alexis de la Grande-Baie ; Luce Houde, de l'Anse-St-Jean ; Georgianna Bergeron, de St-Fulgence ; Georgianna Gauthier et E. Gauthier, de Ste-Anne ; Anna Hudon, de St-Charles-Borromée ; Marie Potvin, Olympe Simard, Luce Tremblay, Léonide St-Pierre et Corinne Ouellet, d'Hébertville ; Marie Tremblay (école indépendante), Caroline Fortin, de St-Jérôme ; A. Paradis, de St-Gédéon-de-Grandmont ; Valéda Gobeil, de St-Joseph d'Alma ; Marie Boily, de St-Louis-de-Métabetchouan ; Mme Joseph Potvin, née Denise Côté, de St-François-de-Sales ; Anna-M. Gauthier, A. Bouchard, Alphonsine Lapointe et Marie Donalson, d'Ouiatchouan ; Laure Laberge et Mathilde Tremblay, de St-Prime ; Jessie Thivierge, de St-Félicien ; et Mme Roy, de Normandin.

Un bon nombre d'autres titulaires tiennent de bonnes écoles. J'ai la certitude que bientôt je pourrai les classer de première classe.

La plupart des vieilles maisons ont été réparées et plusieurs nouvelles ont été construites convenablement ; je félicite surtout MM. les commissaires d'écoles de St-Jérôme, du Lac-St-Jean, pour leur école modèle. Quant au mobilier, on continue de l'améliorer chaque année.

Les secrétaires-trésoriers, ainsi que les commissaires, m'ont donné satisfaction. Ces fonctionnaires sont bien disposés, je les remercie pour leur assiduité à m'accompagner à chacune de mes visites, ainsi que MM. les curés, les parents et autres amis de l'éducation.

Les livres que je donne comme récompenses produisent toujours les plus heureux fruits. Dans presque toutes les municipalités, les commissaires donnent des prix aux examens publics.

A part les annexes No 1 et No 2 à l'arithmétique, par Frs-X. Toussaint, les "Leçons de langue française," par les Frères des Ecoles chrétiennes, dans presque toutes les municipalités, on a pourvu les institutrices de tableaux de lecture, en rapport avec l'alphabet, du traité d'art épistolaire, par Mlle A. Germain, du traité d'agriculture, par Edmond Rousseau, du Recueil de leçons de choses, par J.-Bte Clontier, de livres de dessin Smith et même, dans bien des écoles, du traité d'hygiène par le Dr S. Lachapelle.

Les commissions scolaires qui n'ont pas encore fourni ces livres à leurs écoles ont donné ordre à leur secrétaire, en ma présence, de les acheter le plus tôt possible.

J'ai trouvé dans plusieurs municipalités la méthode nationale de dessin de E.-M. Templé ; j'ai constaté généralement que peu de maîtres et maîtresses étaient capables d'enseigner, avec fruit, cette science importante, malgré que les enfants aient un goût naturel pour tirer les lignes, écrire, etc. Le travail manuel plaît plus aux enfants que le travail de l'esprit, ils aiment mieux agir que raisonner.

L'enseignement religieux tient toujours le premier rang ; la géographie, la

tenue des livres, l'art épistolaire, le dessin et l'anglais, devraient et pourraient être étudiés par un plus grand nombre d'élèves, mais en général le progrès est constant et régulier.

Les maîtresses étrangères viennent rarement prendre des classes ici à cause de l'isolement de mon district d'inspection, des difficultés de communications ; de là, le grand nombre d'éducatrices non diplômées qu'on est obligé de tolérer plutôt que de fermer les écoles.

Les commissaires de toutes les municipalités ont accédé à mon désir en ne fixant qu'une seule vacance, outre les jours indiqués dans le journal d'appel Langlais, depuis le ou vers le 15 août au 1er octobre ; et dans la ville de Chicoutimi et les grands villages, qui comptent peu de cultivateurs, deux mois en juillet et août. Partout on engage les maîtres et maîtresses pour la tenue d'une année entière, c'est-à-dire depuis le premier de juillet au dernier de juin suivant, vacances exceptées.

Ces renseignements sur l'état de mon district d'inspection, joints à ceux transmis déjà par mes bulletins d'inspection, me dispensent, je crois, d'entrer dans plus de détails.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-ED. SAVARD,

Insp. d'école

M. M.-T. STENSON.

WOTTON, 20 octobre 1892.

Monsieur le Surintendant,

Comme complément à mes rapports, ou bulletins spéciaux, que je vous ai déjà transmis sur chaque école et sur chaque municipalité de mon district d'inspection, j'ai l'honneur de vous soumettre quelques remarques générales sur l'état de l'instruction primaire dans ce territoire.

Ces remarques peuvent se résumer ainsi : la pédagogie est encore dans un état arriéré, quoiqu'il y ait progrès, mais le progrès est lent.

Je vois cependant, avec un vif plaisir, qu'il a été fait un grand pas dans la bonne voie sous ce rapport.

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a pris ce sujet au sérieux et recommande des conférences pédagogiques, par les inspecteurs d'écoles, dans chaque paroisse.

A présent que les districts d'inspection sont redistribués dans des limites possibles, ce système sera praticable et produira d'excellents résultats, en attendant qu'il soit possible d'arriver à l'application d'un système supérieur dont j'ai eu l'honneur de vous parler souvent déjà dans mes rapports.

Vous ne douterez pas que j'éprouve aussi du plaisir de voir recommander une gratification aux instituteurs et aux institutrices qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle, car au congrès des inspecteurs d'écoles, en 1890, j'ai demandé que cette gratification fût fondée en même temps que les cours de pédagogie.

Ce sera le perfectionnement de notre système et il n'y aura plus alors qu'à obtenir des salaires convenables pour nos instituteurs et institutrices, et à surveiller le fonctionnement des écoles pour avancer à pas rapides dans la voie du progrès.

C'est alors que l'inspecteur d'écoles pourra avoir du goût pour visiter les écoles et stimuler le zèle des instituteurs en leur indiquant les modifications et les améliorations à faire pour rendre leurs écoles plus effectives, tandis que aujourd'hui il est obligé de les prendre (règle générale) au commencement et de leur montrer, à tour de rôle, chacun dans son école, les premiers éléments de la pédagogie, et cela est à recommencer tous les ans.

Les maisons d'école sont généralement convenables, ainsi que le mobilier; sous ce rapport, il y a progrès réel et constant.

Le paiement des institutrices est fait avec plus de régularité qu'autrefois, mais il y a encore des municipalités qui laissent arriérer les salaires. J'approuve entièrement la demande exprimée par les instituteurs de Montréal, à une récente réunion, d'exiger des commissaires et syndics le paiement mensuel des instituteurs et des institutrices. Avec ce système, un abus diparaîtrait : les corporations ne tarderaient plus de six mois, et même en quelques cas de plus que cela, pour le paiement des salaires et les institutrices pourraient tirer plus de profit de leurs modiques traitements.

Comme il est constaté par mes bulletins d'examen et par ceux des statistiques des écoles de mon district d'inspection, il m'a été impossible, cette année, de faire l'examen de toutes les écoles de ce vaste territoire qui formait mon district d'inspection, à cause d'une deuxième et sévère attaque d'influenza qui m'a affaissé à la fin de décembre pour me tenir sous ses sinistres effets pendant tout l'hiver.

A présent, comme j'ai le plaisir d'apprendre par votre lettre, en date du 14 courant, que ce district est séparé en deux, et que je serai tenu à des voyages moins longs et moins pénibles, j'espère pouvoir m'acquitter de mes devoirs d'inspecteur avec plus de profits pour les écoles laissées sous ma surveillance et de vous faire des rapports plus complets et plus satisfaisants, ainsi que la classification des écoles et des municipalités en conformité avec les règlements du Conseil de l'Instruction publique.

Le fait qu'un certain nombre de jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement, et qui n'ont pas l'âge requis pour obtenir leurs brevets des bureaux d'examinateurs, s'adressent à moi pour avoir le certificat de qualification exigé par Mgr l'évêque de Sherbrooke pour leur accorder un permis d'enseigner, me fait croire qu'il serait avantageux de permettre aux bureaux d'examinateurs d'accorder des brevets aux jeunes filles qui possèdent les connaissances requises, quand bien même elles n'auraient pas encore atteint l'âge réglementaire de dix-huit ans. Je fais subir un examen sévère à ces jeunes personnes et je n'accorde jamais de certificat sans m'être assuré d'avance que ces demoiselles sont demandées pour faire l'école dans une municipalité qui a épuisé tous les moyens pour

procurer des institutrices brevetées ; cependant le nombre de celles qui viennent nsi demander des certificats est encore considérable.

Maintenant qu'il y a tout lieu de croire que des cours de pédagogie vont être nnés, il y aura encore moins de raisons qu'il y en avait auparavant pour exiger ie les candidats aux brevets de capacité aient atteint l'âge réglementaire.

S'il y avait possibilité d'augmenter les salaires à un chiffre assez élevé pour tirer à la carrière d'institutrice un nombre suffisant de personnes qualifiées et mpétentes sous tous rapports, je ne demanderais pas cette modification du règle-ent existant, mais comme je ne vois pas de probabilité d'arriver à ce résultat de ôt, je crois devoir vous en faire la suggestion.

Dans tous les cas, les cours de pédagogie étant établis, une personne qui sserait un examen satisfaisant sur toutes les matières devant un bureau d'ex-ninateurs ne pourrait obtenir un brevet permanent avant deux ou trois ans ; tte personne aurait alors atteint et dépassé l'âge réglementaire : c'est du moins système établi chez nos amis les protestants, et ce système fonctionne bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-T. Stenson,

Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY

Roxton-Falls, 19 août 1892.

onsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel concernant fonctionnement de la loi d'éducation dans mon district d'inspection pour l'année olaire 1891-92.

Mon district d'inspection, qui comprend dix-huit municipalités dans le comté Beauce, quatre dans Mégantic et deux dans Lotbinière, renferme quatre acadé-es indépendantes subventionnées ; trois écoles modèles indépendantes subven-nnées : six écoles modèles sous contrôle et cent quatre-vingt-dix-neuf écoles mentaires. Il y a en outre treize écoles élémentaires qui ont été fermées : les es par le manque d'instituteurs et les autres parce que le nombre des élèves tait pas suffisant pour en justifier le maintien.

Ces deux cent douze institutions ont été fréquentées par 7,738 élèves, avec e assistance journalière de 5,510.

Si l'assistance moyenne a été inférieure à celle des années précédentes, cela dû à certaines maladies, telles que la grippe, la diphtérie et les fièvres scarla-ies, qui ont sévi dans plusieurs municipalités. Ces absences de l'école pendant e partie de l'année scolaire ont eu naturellement pour effet de ralentir les pro-ès dans plusieurs municipalités. Mais en tenant compte de cette circonstance heuse, il y a lieu d'être satisfait du résultat général de l'année.

Mes recommandations aux commissaires au sujet du mobilier scolaire son généralement reçues avec assez de faveur, mais il reste encore beaucoup à fair en ce sens. Il faut bien cependant tolérer ce qui serait absolument impossibl d'obtenir vu le manque de moyens d'un assez grand nombre de contribuables. S je n'obtiens pas tout ce que je demande, je réussis pourtant à obtenir quelqu chose dont il faut me contenter en attendant mieux.

Quatre-vingt-deux écoles ont été tenues par de jeunes institutrices no diplômées, dont quelques-unes seulement portaient des certificats de capacit Sur ce nombre, 27 ont donné un résultat satisfaisant, 52 n'ont réussi que médiocre ment et 3 n'ont rien fait. C'est là un triste état de choses, j'en conviens, mai comment y remédier ? Il est absolument impossible de trouver des institutrice dûment qualifiées pour tous les arrondissements scolaires avec les médiocre salaires que l'on peut offrir, et, même avec un meilleur traitement, on ne réussi rait pas dans tous les cas à trouver des institutrices compétentes.

Dans plusieurs municipalités, les commissaires se sont permis d'engager de institutrices non diplômées sous le prétexte qu'ils avaient la permission de l'auto rité ecclésiastique, sans se préoccuper de la lettre circulaire du Surintendant. J les ai mis en garde, pour l'avenir, contre un pareil abus, car je constate qu'o prend quelquefois les moyens d'éluder la loi et les règlements du departemen qui tendent à maintenir les écoles sur un bon pied, sous les plus futiles prétexte

J'ai été généralement satisfait de la manière dont sont conduites les école académiques et les écoles modèles : elles sont bien pourvues du matériel néces saire et fréquentées avec assiduité. Que n'en est-il de même dans tous les éta blissements ruraux !

Le grand défaut dans plusieurs municipalités, c'est d'établir trop tard le rôl de perception des cotisations scolaires et de ne pas faire entrer les cotisation dans le temps voulu par la loi. A la fin du premier semestre, à peine a-t-on com mencé à en faire la perception. Il en résulte que les salaires des institutrices son mal payés, et que souvent il reste dû à la fin de l'année une grande partie de cotisations qui devraient être payées dans le premier semestre. Bien des secré taires ne sont pas assez stricts sur ce point, ce qui est préjudiciable au corp enseignant. Quant à la manière dont les comptes sont tenus par les secrétaire je n'ai pas trop à m'en plaindre.

L'audition des comptes, telle que voulue par la loi, est chose à peu pré inconnue : on fait bien une audition quelconque, souvent par des personne incompétentes et sans se préoccuper des pièces justificatives. Voilà ce qui se pra tique dans plusieurs municipalités et ce qui n'est pas tout à fait ce qu'exigent le instructions du département. Je veux croire que tout cela se fait de bonne foi mais encore faudrait-il y mettre plus de forme.

Voici, Monsieur le Surintendant, la classification, par ordre de mérite, de municipalités scolaires de mon district d'inspection :

	Noms des municipalités.		Etat des maisons d'école	Etat du mobilier.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés	Traitements et mode de paiement.	Points conservés sur 50 accordés.	Notes obtenues
1	Saint-Georges,	Beauce	7	7	8	10	7	39	Très bien
2	Saint-Joseph,	"	7	7	7	10	8	39	"
3	Saint-Séverin,	"	7	7	6	10	6	36	"
4	Sainte-Marie,	"	6	5	6	10	6	33	"
5	Sacré-Cœur de Jésus,	"	5	5	5	10	5	30	Bien
6	Saint-Pierre de Broughton,	"	5	4	5	10	5	29	"
7	Saint-Frédéric,	"	4	5	5	9	5	28	"
8	Saint-Sylvestre,	Lotbinière	4	4	6	9	4	27	"
9	Saint-Victor,	Beauce	5	4	5	8	5	27	"
10	Saint-Evariste de Forsyth,	"	5	4	6	7	5	27	"
11	Saint-Côme de Kénebec,	"	4	4	6	7	4	25	"
12	Saint-Honoré de Shenley,	"	3	3	7	8	4	25	"
13	Saint-Martin,	"	3	3	6	7	4	23	Médiocre
14	Saint-Ephrem,	"	3	3	5	8	4	23	"
15	Saint-François,	"	2	3	4	7	6	22	"
16	Saint-Prosper de Watford,	Dorchester	3	3	5	6	4	21	"
17	Saints-Anges,	Beauce	2	2	5	7	4	20	"
18	Saint-Méthot d'Adstock,	"	3	2	4	6	5	20	"
19	Saint-Cœur de Marie,	Mégantic	2	2	6	6	4	20	"
20	Saint-Alphonse de Thetford,	"	4	3	4	6	2	19	Très méd.
21	Leeds-Est,	"	4	3	4	5	3	19	"
22	Saint-Zacharie,	Beauce	2	2	5	5	5	19	"
23	Saint-Adrien d'Irlande,	Mégantic	2	2	4	6	5	19	"
24	Saint-Patrice de Beaurivage,	Lotbinière	3	3	3	4	6	19	"
25	Saint-Elzéar,	Beauce	2	2	3	5	6	18	"

Saint-Théophile, dans le comté de Beauce, n'a pas concouru, vu que cette municipalité est nouvelle.

A part les écoles académiques et les écoles modèles dont j'ai parlé plus haut, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous signaler les noms des institutrices qui se sont le plus distinguées dans les écoles élémentaires pour l'année 1891-92 : Mlles Délima Bélanger, St-Côme de Kénébec ; Hermelinde Létourneau, St-Zacharie ; Marie Plante et Marie-Anne Mathieu, St-François ; Perpétue Lessard, Malvina Lessard, Aglaé Grondin, Octavie Fecteau et Caroline Drouin, St-Joseph ; Marie Boivin, Henriette Breton et Victoria Labbé, Ste-Marie ; Marie-Catherine Blais, St-Elzéar ; Rosalda Doyle, St-Pierre-de-Broughton ; Hermine Cloutier, Sacré-Cœur-de-Jésus ; Marie Vachon, Joséphine Poulin, St-Frédéric ; Marie Vachon, St-Victor ; Emérilda Tanguay, St-Méthot ; Délima Beaudoin, St-Evariste ; Ernestine Maillet et Marie-Léda Lessard, St-Séverin ; Mme Pierre Bisson et Mlle Vaillancourt, St-Sylvestre.

J'ose espérer, Monsieur le Surintendant, que ces quelques remarques avec les bulletins que je vous ai transmis lors de ma visite officielle suffiront pour vous mettre parfaitement au fait du fonctionnement de la loi dans mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Tanguay,

Insp. d'écoles.

RÉV. E.-M. TAYLOR.

(Traduction.)

COWANSVILLE, 25 juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le tableau statistique détaillé des différentes municipalités de mon district d'inspection.

Les écoles protestantes du comté d'Iberville ayant été ajoutées à mon district, j'ai maintenant dans le comté de Brome sept municipalités, douze dans le comté de Missisquoi et quatre dans le comté d'Iberville, en tout vingt-trois municipalités.

Il y a six autres municipalités dans les comtés de Brome et de Missisquoi, mais comme elles sont toutes passées sous le contrôle de l'inspecteur des écoles supérieures, je ne les mentionne pas dans mon rapport.

Les écoles protestantes du comté d'Iberville n'ayant été réunies à mon district qu'après que j'eusse terminé ma première visite d'inspection, je n'ai pu visiter les écoles de ce comté qu'une fois durant l'année scolaire. Elles étaient auparavant sous le contrôle de mon estimé confrère, monsieur l'inspecteur Demers, qui a bien voulu me donner tous les renseignements nécessaires relativement à ces écoles

Dans les comtés de Brome et de Missisquoi, j'ai constaté avec plaisir un progrès sensible dans le sens d'une observation plus parfaite des règlements.

Quelques municipalités sont en voie de progrès, tandis que d'autres sont demeurées stationnaires, de sorte que le rang qu'elles occupaient dans la classification de l'année dernière est quelque peu différent, cette année.

Dans la liste ci-dessous, le rang a été établi en prenant la moyenne sur les points suivants :

1o Durée et divison de l'année,
2o Maisons d'écolei
3o Fournitures et mobilier d'école,
4o Livres de classe,
5o Traitement des instituteurs,
6o Cours d'études.

Le nombre maximum de points accordés sur ces divers chefs étant de soixante, j'ai établi comme suit la classification des municipalités :

De 55 et au-dessus Excellent.
" 50 " Bien.
" 45 " Passable.

COMTÉ DE BROME.

EXCELLENT :—Eastman.
BIEN :—Potton, Farnham-Est, Brome
PASSABLE :—Bolton-Est, Bolton-Ouest, Sutton.

COMTÉ DE MISSISQUOI.

EXCELLENT :—Sweetsburg.
BIEN :—Stanbridge-Est, St-Ignace, Dunham.
PASSABLE :—Philipsburgh, St-Thomas, Frelishburgh, Clarenceville, St Sébastien, Notre-Dame des Anges, Farnham-Ouest, St-Damien.

COMTÉ D'IBERVILLE.

EXCELLENT : Iberville, Sabrevois.
PASSABLE : Ste-Brigide, (pas de rapport de Henryville.)
L'école de la municipalité de Henryville n'a été en activité que durant les mois d'été : elle était fermée à l'époque de ma visite en février.

Il n'y a que quelques municipalités dans mon district où l'on emploie des instituteurs sans brevets. Il est plus facile aux municipalités où il n'y a qu'une seule école en activité d'arriver à un rang élevé dans la classification qu'à celles qui possèdent un plus grand nombre d'écoles.

Dans la municipalité de Brome, qui possède vingt-quatre écoles, les commissaires ont fourni à chacune de celles-ci d'excellentes cartes géographiques.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E.-M. TAYLOR,
Insp. d'écoles.

M. A. TÉTREAULT.

LOUISEVILLE, 15 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année terminée avec le mois de juin dernier.

J'ai peu de chose à ajouter aux informations contenues dans les bulletins d'inspection que je vous ai adressés dans le cours de l'année.

Il n'y a pas de différence sensible dans le nombre des élèves qui ont fréquenté la classe, bien que je compte deux écoles de plus que l'an dernier.

Les institutions indépendantes supérieures, toutes dirigées par des ordres religieux, méritent toujours l'encouragement et la grande réputation dont elles jouissent.

Les deux académies sous contrôle donnent toujours les meilleurs résultats et la plus grande satisfaction.

Je n'ai également que du bien à dire des écoles modèles sous contrôle, malgré que deux d'entre elles se soient vues privées de leur subvention spéciale ordinaire à cause du nombre trop restreint des élèves du cours modèle.

J'avais prévu ce résultat pour l'école modèle de garçons de Ste-Ursule, et j'avais prévenu les commissaires de ce qui leur est arrivé, le cours modèle n'ayant été suivi, même bien imparfaitement, que par deux élèves, par suite du jeune âge des enfants. Quant à l'école modèle de La-Pointe-du-Lac, qui a eu le même sort, le cours modèle n'avait été, il est vrai, suivi que par quatre élèves ; mais cette école a toujours été si bien tenue, l'enseignement donné d'une manière si intelligente et si attrayante, les progrès si bons eu égard à l'âge des élèves, que je n'ai pu m'empêcher de partager le désappointement du titulaire de cette école.

Pour ce qui concerne les écoles élémentaires, je constate toujours ce fréquent changement de titulaires si nuisible, à leur avancement, et qui fait qu'un grand nombre de ces écoles ne peuvent être que rarement classées comme bonnes deux ans de suite. Ce changement est toujours nuisible, même si le nouveau titulaire ne le cède en rien à celui qu'il remplace.

J'ai trouvé vingt-quatre institutrices sans diplôme en charge d'écoles, dont quelques-unes des plus importantes. J'en comptais trois en 1887, et quatorze en 1890 ; et j'ai vu avec le plus grand regret ce nombre porté à vingt-quatre, sans compter celles qui sont employées comme assistantes dans les écoles modèles. C'est dire que, dans plusieurs municipalités, on marche à reculons dans la voie du progrès.

La paroisse de St-Barnabé est encore la plus affligée sous ce rapport, six de ses sept institutrices n'ayant pas leur diplôme. L'école même du village, qui compte 98 élèves, et qui avait toujours échappé à cette calamité, a été confiée à une personne sans diplôme et sans talents, aux mains de laquelle les enfants ont absolument perdu leur temps.

La belle et riche paroisse d'Yamachiche a aussi employé cinq institutrices sans diplôme, sur dix dont se compose son personnel enseignant dans les écoles primaires. Les autres institutrices de cette classe ont été employées dans diverses municipalités, dans des arrondissements dont la pauvreté pouvait, dans quelques cas, justifier l'emploi de ces personnes.

Je crois devoir répéter ici ce que j'ai dit dans mes rapports précédents : la permission d'engager des institutrices sans diplôme est obtenue, le plus souvent, sur de fausses représentations : presque toujours on allègue des raisons qui n'existent pas. Il y a dans mon district, je le répète, plus qu'il ne faut de personnes bien qualifiées pour tenir une école, si on voulait leur accorder seulement la moitié du traitement qu'elles méritent, et les loger convenablement.

Le nombre des écoles faibles augmente à mesure que diminue le nombre des maîtres bien qualifiés. Il n'en peut être autrement, car on n'aura jamais une bonne école avec un maître médiocre, si bons que soient les règlements et les programmes d'études qui leur seront imposés.

Les écoles primaires peuvent se classer comme suit : 4 sont *excellentes*, 40 *bonnes*, 30 *satisfaisantes* et 31 *faibles ou mauvaises*.

Le salaire des maîtres a été payé assez régulièrement, aux termes des engagements, à l'exception de deux municipalités où j'ai reçu des plaintes bien fondées.

Il y a à faire, dans le mode de paiement des salaires, une réforme que l'on ne peut omettre plus longtemps sans injustice pour le corps enseignant. Le mode actuel a fait son temps, car tout le monde admet que payer les maîtres en deux fois seulement, comme cela se pratique actuellement, c'est leur faire attendre

rop longtemps la rémunération, déjà si faible, qui leur est accordée. Le plus grand nombre des personnes qui se livrent à l'enseignement n'ont aucune autre ressource que leur traitement, et il ne serait que juste de les payer à chaque mois. La chose serait bien facile ; il suffirait d'amender la loi en ce sens, et d'exiger que les secrétaires-trésoriers fissent leur devoir dans la perception des taxes scolaires.

Plusieurs maisons d'école ont été rebâties, toutes très bonnes si les dimensions en étaient un peu moins exiguës.

Les salles de classe et les élèves ont été assez bien fournis de toutes les choses nécessaires, si j'en excepte, pour les élèves, les fournitures indispensables pour apprendre le dessin. Cette branche d'instruction est stationnaire dans les écoles élémentaires, par suite du refus des parents de fournir à leurs enfants ce qu'il leur faut pour cet objet.

Les secrétaires-trésoriers tiennent toujours bien leurs comptes, malgré que plusieurs d'entre eux ne fassent pas une diligence suffisante dans la perception des taxes scolaires.

Je classe les municipalités comme suit :

TRÈS BIEN :—Trois-Rivières, Maskinongé, La-Pointe-du-Lac No 2 ;

BIEN :—Saint-Didace et Louiseveille ;

SATISFAISANT :—La-Rivière-du-Loup, St-Justin, Ste-Ursule, St-Léon, St-Paulin, La-Pointe-du-Lac No 1, La Banlieue No 1 des Trois-Rivières, St-Etienne, Shawinigan, St-Alexis des Monts et Yamachiche ;

MÉDIOCRE ou MAUVAIS :—St-Elie, St-Barnabé, St-Sévère, La Banlieue des Trois-Rivières No 2, Hunterstown et Peterborough.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TÉTREAULT,

Insp. d'écoles.

M. WM. THOMPSON.

(Traduction.)

COATICOOK, 6 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-unième rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'exercice finissant le 30 juin 1892.

Je vous ai déjà adressé les tableaux statistiques de toutes les municipalités de mon district renfermant comme d'ordinaire les écoles protestantes des comtés de Wolfe, Compton et Stanstead, à l'exception du canton de Magog.

Je n'ai rien négligé pour préparer ces rapports avec toute l'exactitude possible et les chiffres y sont donnés tels que reçus des instituteurs et du secrétaire-trésorier de chaque municipalité.

J'ai fait rapport sur vingt-cinq municipalités en tout, une de moins que l'an dernier. Le village de Beebe-Plain possède une école, mais j'ai omis de l'inscrire sur ma liste, vu que cette école a été l'objet d'un examen et d'un rapport de l'inspecteur des écoles supérieures.

Le nombre des écoles dans ce district d'inspection ne varie guère d'une année à l'autre. Cette année, j'ai visité cent quatre-vingt-onze écoles élementaires, dont la plupart sont en activité pendant neuf mois de l'année. Plusieurs écoles, surtout celles de la municipalité de Compton, ne sont ouvertes que l'été, à partir du mois de mai jusqu'au mois d'octobre.

Il me fait plaisir de pouvoir signaler dans mon rapport un progrès sensible dans la direction des écoles de Barnston. On a entièrement abandonné l'ancien système de faire pensionner les institutrices à tour de rôle chez les habitants de l'arrondissement *(boarding round)*, et on les engage maintenant pour une année entière. Le bureau des commissaires d'écoles a résolu de n'employer que des instituteurs ayant la compétence et les qualités voulues. Cependant, vu la rareté des institutrices, cette résolution n'a pu être mise à exécution et conséquemment plusieurs institutrices non diplômées ont dû être employées.

Quelques municipalités accusent un certain progrès en fait d'ameublement scolaire. Sous ce rapport je dois mentionner la municipalité de Dudswell où toutes les écoles ont été munies d'une bonne série de cartes géographiques.

Il y a dans ce district deux cent six écoles élémentaires, dont quatorze sont restées fermées durant l'année faute d'élèves pour les fréquenter. Dans certains cas, deux arrondissements ont été réunis en un seul. Quatre écoles jusqu'ici protestantes ont été, cette année, fréquentées exclusivement par des élèves catholiques romains.

Je mentionne dans mon rapport trois écoles indépendantes, dont deux dans la ville de Coaticook et une dans le village de Stanstead-Plain.

Il y a aussi dans les limites de mon district deux collèges, une académie et sept écoles modèles qui ne sont pas mentionnées dans mon tableau statistique.

Dans les écoles sous contrôle, j'ai trouvé vingt-quatre institutrices sans brevet de capacité et huit qui avaient obtenu leurs diplômes des bureaux d'examinateurs catholiques romains.

La moyenne du traitement est de $17 par mois.

La classification des différentes municipalités de mon district, par ordre de mérite, est établie d'après les sujets suivants :

1o Durée et division de l'année scolaire,

2o Etat des maisons d'école et de leurs emplacements,

3o Fournitures, mobilier, tels que tableaux noirs, journaux de classe approuvés, etc.,

4o Mise en opération du cours d'études,

5o Emploi d'une série de livres de classe approuvés,

6o Traitement des instituteurs et leur mode de paiement.

EXCELLENT :—Village de Dixville, Village de Stanstead-Plain.

BIEN :—Lac Mégantic (village) diss., Waterville, Eaton, Dudswell, Coaticook, Bury, Clifton-Est, Lingwick, Clifton (diss.), Hatley, Newport, Hampden, Stanstead, Westbury, Barnston, Winslow-Sud.

PASSABLE :—Compton, Barford (diss.), Ham-Sud, Whitton, Marston, Hereford (diss.), Auckland.

Plusieurs nouvelles maisons d'école ont été érigées durant l'année. Une excellente maison a été terminée à East-Angus, canton de Westbury. Une maison convenable devant servir d'école modèle est aussi en voie de construction au village de Sawyerville. Mlles Stobo, de Québec, ont été engagées comme institutrices pour l'année prochaine, et c'est l'intention des commissaires d'y organiser une école modèle.

Les secrétaires-trésoriers en général s'acquittent bien de leur tâche. Leurs comptes sont vérifiés tous les ans et généralement trouvés exacts.

Dans l'espoir que ces renseignements, ainsi que ceux fournis dans des rapports précédents, seront de nature à vous éclairer sur l'éducation dans ce district,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,

Insp. d'écoles.

M. T. TREMBLAY.

(Gaspé.)

GRANDE-RIVIÈRE, 1er juillet 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre respectueusement mon rapport pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1892.

Quant à ce qui est de la partie du comté de Gaspé qui me concerne, des devoirs accomplis par MM. les commissaires d'écoles, c'est-à-dire de la condition générale de l'éducation, le tout vous est si bien connu qu'il me semble oiseux d'insister davantage au sujet de certaines représentations qu'il est peut-être opportun de différer. Aussi, pour le moment, je ne saurais mieux faire que de me conformer au désir de votre département en inscrivant, par ordre de mérite, les municipalités ci-après nommées, savoir :

EXCELLENTES :—Grande-Rivière, Cap-Désespoir, Percé, Rivière-au-Renard, Ste-Adélaïde de Pabos.

TRÈS BIEN :—Petit-Pabos, Newport, Anse-à-Grisfond, Mont-Louis, Douglastown, Barre-à-Choir.

BIEN :—Petit-Cap, Cap-aux-Os, Roseville, Rivière-Madeleine, Baie-Sud de Gaspé, York, Cap-des-Rosiers, Cloridorme, Grande-Vallée-Est, Rivière-à-Marte, St-Georges de la Malbaie, Petite Vallée, Grande-Vallée, Marsouis, Rang St-Paul, Ile-Bonaventure, Anse-Pleureuse Rivière-à-Lapierre, St-Pierre de la Malbaie.

MÉDIOCRES :—Anse-à-Valeau, Claude-Arbour, Grande-Grève.

MAL :—Pointe-à-la-Frégate, Haldimand, Cap-au-Renard, Gros Morne.

En outre de la classification ci-dessus que les intéressés peuvent facilement

apprécier, je crois que l'instituteur ou l'institutrice recevrait avec un légitime orgueil un volume quelconque ou une médaille en témoignage de la supériorité de son enseignement. Consciencieusement appliqué, ce discernement ne pourrait manquer de produire un résultat de nature à provoquer l'émulation et surtout à modifier dans plusieurs corporations la singulière idée d'opérer une stricte uniformité dans les traitements, c'est-à-dire de réduire au même taux le salaire de l'instituteur de mérite et celui de tel ou tel autre qui ne fait que tenir le terre-à-terre dans sa classe. Que l'instituteur faible s'efforce, par une bonne préparation préalable, à améliorer son enseignement, et il parviendra ainsi à mériter un traitement plus élevé. Mais, de grâce, on ne saurait être trop prompt et trop sévère à condamner cette prétendue justice qui ne tend rien moins qu'à éliminer le bon instituteur, l'excellente institutrice, celui ou celle qui fait la joie de ses élèves, la gloire des parents et l'honneur de la localité ; que cette dérisoire proposition tombe donc d'elle-même et que désormais il ne soit plus question de rémunérer également le bon et le mauvais instituteur.

On se plaint aussi assez souvent que certaines commissions scolaires se plaisent à diminuer le taux de la cotisation régulière, et à augmenter outre mesure celui de la rétribution mensuelle. A ce sujet de plainte, qu'il appartient presque exclusivement aux chefs de nombreuses familles de faire disparaître, il suffit, au temps des élections générales, de se concerter et de choisir des commissaires intéressés à corriger ce dont on se plaint. A mon avis, ce serait sûrement beaucoup plus prompt que de vouloir faire comprendre à tel ou tel commissaire opulent : *Que le fort doit supporter le faible, que le riche doit contribuer à faire instruire le pauvre.* Eh bien ! oui, il appartient aux contribuables, aux chefs de nombreuses familles, de corriger telle ou telle erreur en élisant des commissaires doués d'un bon esprit. Ce n'est malheureusement pas cela qui se pratique bien souvent. Généralement, on ne veut pas se donner la peine de se rendre à l'assemblée générale des électeurs, mieux vaut, paraît-il, être commissaire chacun à son tour, et, de nécessité, quand le tour d'une personne mal disposée arrive, on lui ouvre tout simplement la porte. Inutile de dire que, dans une corporation ainsi organisée, il suffit d'un commissaire ou d'un secrétaire mal disposé à cause d'un désappointement quelconque pour faire commettre les actes les plus regrettables. Et l'électeur apathique, négligent et seul coupable, se surprend à trouver une mauvaise administration des affaires scolaires. Bonnes institutrices injustement renvoyées avant d'être intégralement payées, destitution d'un bon secrétaire souvent remplacé par un autre qui négligera ses devoirs et qui pourra commettre même des actes inqualifiables, etc. On murmure, on se plaint au député ou au Surintendant, et ces honorables messieurs ne peuvent tout au plus que sympathiser avec les malheureux plaignants, auteurs plus ou moins directs de la mauvaise administration dont ils ont toutefois réellement à se plaindre. Contribuables électeurs, il y va de votre plus grand intérêt de choisir, de bien choisir vos commissaires, de conserver aussi longtemps que possible ceux qui s'acquittent bien de leurs devoirs. Que de fautes n'avez-vous pas à déplorer et que vous auriez pu éviter en veillant d'une manière sérieuse à l'élection de vos commissaires qui, à leur tour, auraient avec le plus grand soin choisi un secrétaire-trésorier d'une probité éprouvée. Le secrétaire malhonnête ! dans toutes les institutions, c'est, sous toutes les formes, la ruine.

Pour ce qui est de l'instituteur ou de l'institutrice qui a l'âge voulu pour l'obtention d'un brevet de capacité et qui ne se présente pas devant un bureau d'examinateurs, je ne vois pas la raison d'être de son emploi ; toutefois, on oppose en ce sens plusieurs empêchements qui ont évidemment le bon effet d'arriver à un personnel mieux choisi. D'ailleurs, une exclusion complète fermerait la porte à plusieurs jeunes personnes bien disposées, n'ayant pas encore l'âge voulu, et qui, cependant, réunissent les qualités qui font la bonne institutrice. En ce cas, il est désirable de procurer à telle ou telle aspirante une école qui convient à son âge, c'est-à-dire une école fréquentée par de jeunes élèves et en petit nombre, afin de ne pas compromettre sa future renommée de bonne institutrice ; autrement, il est préférable de donner le conseil d'attendre, surtout si la personne dont il s'agit ne peut obtenir son entrée à l'Ecole normale.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

T. TREMBLAY,

Insp. d'écoles.

M. T. TREMBLAY.

(CHARLEVOIX.)

BAIE-ST-PAUL, 10 août 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1891-92.

Voici la note accordée à chacune des municipalités que j'ai visitées cette année, conformément à l'article 13 des règlements scolaires :

EXCELLENTE :—Malbaie, Pointe-au-Pic et Isle-aux-Coudres.

TRÈS BIEN :—Baie-St-Paul, St-Irénée, St-Siméon, St-Fidèle et Ste-Agnès.

BIEN :—St-Hilarion, Eboulements, St-Urbain, St-Placide et Petite-Rivière.

MÉDIOCRE :—Callières et De Salles.

Je suis heureux de constater une certaine amélioration dans les fournitures scolaires, bien qu'elles ne soient pas encore telles que je les désirerais.

Les traitements des instituteurs et des institutrices sont à peu près les mêmes que ceux des années dernières.

Les lois scolaires sont généralement bien observées, mais l'observance des règlements laisse encore à désirer dans plusieurs municipalités.

J'ai vu, avec plaisir, que la plupart des institutrices ont préparé pour leurs écoles des tableaux de l'emploi du temps, conformément aux explications que je leur ai données.

Le nouveau registre d'inscription et d'appel, pour les écoles catholiques de la province de Québec, a été introduit dans plusieurs municipalités ; mais je le voudrais entre les mains de toutes les maîtresses pour qu'elles pussent profiter des notes pédagogiques qu'il contient.

Certains commissaires d'écoles négligent de faire les examens requis, surtout

celui de la fin du premier semestre. Je crois que le département de l'Instruction publique ferait bien de recommander l'exécution de cette obligation.

Les secrétaires trésoriers, à peu d'exceptions près, remplissent bien leurs devoirs et tiennent bien leurs comptes, d'après la nouvelle méthode exigée par le département ; cependant, quelques-uns sont un peu lents dans la perception des taxes, ce qui fait que les instituteurs et les institutrices ne sont pas régulièrement payés. Généralement, les comptes sont audités chaque année et présentés aux deux assemblées voulues par la loi.

Quelques détails ajoutés à ceux déjà donnés dans mes bulletins vous seront utiles, je crois, Monsieur le Surintendant :

MALBAIE :—Cette municipalité contient douze écoles, dont une académie de filles (couvent) sous l'intelligente direction des sœurs de la Charité. Cette institution comprend trois départements scolaires et est fréquentée par 107 élèves. Très bons succès, comme par le passé.

Une école modèle de garçons. M. Joseph Bouchard est chargé de cette classe ; sa méthode d'enseignement a produit les plus heureux résultats.

Huit écoles élémentaires sous contrôle et deux écoles indépendantes. Deux de ces écoles ont donné de très bons résultats. Mlle Grace Bhéreur est l'institutrice la plus distinguée.

POINTE-AU-PIC :—Une école modèle tenue par Mlle Félicité Warren, et une école élémentaire, par Mlle Marie-Eva Roy. Ces deux institutrices s'acquittent très bien de leurs devoirs. Bonnes maisons. Mobilier convenable.

ISLE-AUX-COUDRES :—Quatre maisons en bon état. Ces écoles élémentaires sont sur un bon pied. Institutrices zélées. La plus compétente est Mlle Henriette Perron. Les élèves sont bien pourvus de livres et autres fournitures d'école.

BAIE-ST-PAUL :—Dans cette municipalité, il y a vingt écoles. Une académie de filles (couvent) dirigées avec intelligence par les sœurs de la Congrégation qui donnent un enseignement de première classe, sous tous les rapports. Ce couvent comprend trois départements scolaires et est fréquenté par 93 élèves.

L'académie de garçons, sous la direction de M. Thomas Otis donne de très bons résultats. Mlle Délima St-Hilaire, première assistante, est une institutrice d'un mérite réel. Les classes ont été bien fréquentées durant l'année. Les élèves sont au nombre de 136. Afin de coordonner les cours, il serait désirable qu'une classe modèle fût introduite entre le cours académique et le cours élémentaire. C'est aussi le vœu de M. le curé de cette paroisse, le révérend Amb. Fafard, V. F., qui est un homme d'entreprise et de progrès.

Quinze écoles élémentaires sous contrôle et trois indépendantes. Ces dix-huit écoles ont été en activité durant toute l'année. Mlle Sophie Bouchard a donné d'excellents résultats. Parmi les institutrices qui se sont le plus distinguées, je dois citer Mlles Marie Baily, Elmire Allard, Marie Simard, Luce Baily, Olive Simard, Odilus Baily, Olympe Filion et Elmina Perron. Les maisons d'école et le mobilier laissent à désirer dans plusieurs arrondissements.

ST-IRÉNÉE :—Cette municipalité possède une école modèle et quatre écoles élémentaires. L'école modèle donne de bons résultats. Les quatre écoles élémentaires m'ont donné satifaction, surtout celles dirigée par Mlle Sophie

Gauthier et par Mme Elvine Tremblay. Ce sont deux institutrices remplies de zèle et de dévouement ; aussi leurs succès sont très bons.

St-Siméon :—St-Siméon maintient trois écoles élémentaires. Il y a eu progrès, mais les enfants qui fréquentent ces écoles sont pour la plupart bien jeunes.

Les affaires de la corporation sont bien administrées par MM. les commissaires et leur secrétaire-trésorier. Aussi les maîtresses sont bien payées.

St-Fidèle :—Cette paroisse compte une école modèle et trois écoles élémentaires. L'école modèle est très bien tenue par Mlle Emma Savard qui, pour sa première année de classe, a montré ses aptitudes pour l'enseignement. Des trois écoles élémentaires, l'une est médiocre. Les élèves sont bien pourvus de toutes les fournitures d'école nécessaires.

Ste-Agnès :—Une école modèle et trois écoles élémentaires ont été en opération. Mlle Julie Renaud donne de très bons résultats à l'école modèle. Ses élèves répondent d'une manière intelligente aux questions qu'on leur pose. Deux écoles élémentaires ont été confiées à Mlle Laure Lavoie et Elmire Guay, institutrices capables et dévouées. Très bons succès pour leur première année d'enseignement.

St-Hilarion :—Cette municipalité possède sept écoles élémentaires, dont six sont sous contrôle, et une indépendante. Ces écoles m'ont donné satisfaction à l'exception d'une qui n'est que passable. Les maîtresses qui se sont le plus distinguées sont Mlles Luce Côté, Mary Tremblay et Zénaïde Fortin. L'état des maisons d'école et du mobilier laisse à désirer dans la plupart des arrondissements L'aide supplémentaire est nécessaire.

Eboulements :—Cette paroisse compte une école modèle de garçons et dix écoles élémentaires, dont deux sont indépendantes. 79 élèves ont fréquenté l'école modèle durant l'année. Il y a une assistante. La plupart des écoles sont pourvues de bonnes institutrices et sont bien entretenues. Mme Délima Martel, excellente institutrice, dirige l'école des filles, au village, depuis dix-huit ans, avec le plus grand succès. C'est une preuve évidente de l'avantage qu'il y a de conserver la même institutrice aussi longtemps que possible, quand elle s'acquitte bien de ses devoirs. Les meilleures institutrices ensuite sont Mlles Osithe Rhéaume, Luce Mailloux, Emélie Simard, Hermine Audet et Marie Audet.

St-Urbain :—Il y a six écoles élémentaires sous contrôle et une école indépendante. Des six écoles sous contrôle, cinq ont été en activité, et l'autre a été suspendue faute d'un nombre d'élèves suffisants. La plupart de ces écoles ont été bien tenues. Celle du village, cependant, n'a pas donné les résultats ordinaires, à cause d'un changement de maîtresse qui n'aurait pas dû se faire. Cette municipalité a besoin de l'aide supplémentaire.

St-Placide :—Trois écoles élémentaires qui ont fait des progrès. Bonnes institutrices. Etat des maisons et du mobilier assez bon. Aide additionnelle nécessaire.

De-Salles :—Il y a trois maisons d'école, dont deux ont été ouvertes durant l'année. Les progrès des élèves ont été satisfaisants. Les maîtresses sont dévouées, mais les élèves sont jeunes; MM. les commissaires ont de la bonne volonté, mais

les contribuables ont peu de moyens. C'est une municipalité pauvre qui a besoin de l'aide supplémentaire.

PETITE-RIVIÈRE :—Cette municipalité soutient cinq écoles élémentaires. Elles ont donné satisfaction. La maison d'école No 2 a besoin de réparations. Aide additionnelle nécessaire.

CALLIÈRES :—Cette petite municipalité n'a qu'une école qui est sur un bon pied. Elle se maintient par une cotisation volontaire qui se paye bien régulièrement. Elle a grandement besoin de l'aide supplémentaire.

Avant de terminer, il me reste à remercier bien cordialement MM. les curés et MM. les commissaires qui ont bien voulu m'accompagner dans mes visites ; les premiers pour l'empressement qu'ils apportent à seconder mes efforts dans l'accomplissement de mes devoirs, les seconds pour le concours empressé qu'ils me prêtent pour maintenir le bon fonctionnement des écoles. C'est une occasion pour eux de montrer l'intérêt qu'ils portent aux écoles de leurs municipalités.

Je crois, Monsieur le Surintendant, vous avoir donné par ces remarques, ajoutées aux détails déjà fournis dans mes bulletins, une idée exacte de l'état des écoles de mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

T. TREMBLAY,

Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON, 17 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de fin d'année pour 1891-92

Comme ses aînés, ce rapport n'offre aucun trait qui le caractérise d'une manière toute spéciale, attendu que les mêmes causes produisent presque toujours les mêmes effets.

PERSONNEL.

Le personnel de mon district est composé d'éléments divers, dont un bon nombre ont un mérite de premier ordre, tandis que d'autres sont médiocres ou nuls.

Cependant, quand on considère le peu d'intérêt que beaucoup de commissions scolaires portent à leurs écoles, les traitements ridicules et souvent mal payés, le manque de livres, dans certaines écoles, l'opposition de certains parents à l'enseignement de quelques-unes des branches exigées par le comité catholique, le peu d'aptitude de quelques titulaires, on reste étonné de voir que les résultats ne soient pas encore plus maigres.

Je dois dire, pour être juste, que je rencontre de la bonne volonté presque partout, mais la bonne volonté ne peut tout faire, et c'est pour cela que quelque-

fois, en dépit de cette bonne disposition, certains titulaires obtiennent des résultats fort médiocres.

TRAITEMENTS.

Les traitements payés dans mon district ont une tendance à la hausse. L'on commence à s'apercevoir que l'on ne paye pas à ceux qui ont la direction de l'enfance ce qui est en rapport avec l'importance de la mission qu'on leur confie. Cependant, comme le premier pas coûte toujours à faire, on y va timidement.

Voici la moyenne des traitements payés dans les différentes municipalités qui composent mon district :

Ville de Lévis	$158 00
Partie Est du Village Lauzon	92 00
Paroisse N.-D. de Lévis	122 00
St-Joseph de Lévis	82 00
Bienville	120 00
St-David	118 00
St-Télesphore	100 00
St-Henri de Lauzon	68 00
Village de Lauzon	200 00
Sault	108 00
New-Liverpool	126 00
St-Romuald	96 00
St-Jean-Chrysostôme	80 00
St-Lambert	66 00
St-Isidore	76 00
St-Bernard	68 00
Ste-Hénédine	62 00
Ste-Marguerite	73 00
St-Edouard	86 00
St-Odilon	112 00
Ste-Germaine	72 00
Ste-Justine	72 00
St-Prosper	80 00
Ste-Rose	68 00
St-Léon	78 00
St-Abdon de Standon	55 00
St-Malachie	89 00
Ste-Claire	72 00
St-Anselme	74 00
St-Nicolas	78 00
St-Etienne	76 00

Ainsi, sur 31 municipalités, 9 seulement payent plus de $100.00 ; les autres sont toutes en bas de ce chiffre que je considère comme le minimum du traitement qui devrait être payé pour les écoles élémentaires.

A moins de cette somme, il me semble difficile, si non impossible, de se procurer des institutrices qui aient toutes les qualités et aptitudes requises pour

remplir l'importante mission que leur confient l'église et l'état : former de bons chrétiens et des citoyens probes qui soient utiles à la patrie. Quand on y parvient autrement, c'est un pur hasard.

Quant au payement des différents traitements, seules les municipalités de la ville de Lévis, de N.-D. de Lévis, de St-David, de St Lambert, de Ste-Marguerite de St-Télesphore et d'Etchemin payent réellement bien ; les autres font attendre de longs mois la maigre pitance qu'elles ont promise.

Un coup d'œil suffit pour constater que plusieurs des municipalités qui font honneur à leurs engagements sont au nombre des plus pauvres.

Aussi, persuadé qu'avec un peu plus de bonne volonté on arriverait à donner satisfaction sous ce rapport, je me permets d'insérer une requête que les instituteurs de Québec et de Montréal désirent présenter au comité catholique et de recommander ce projet le plus fortement possible.

" AUX HONORABLES MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

" L'association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale " Jacques-Cartier expose respectueusement que :

" Attendu que l'article 2040 des S. R. P. Q., ou l'article 241 du *Code scolaire*, " par M. Paul de Cazes, n'oblige les commissaires d'écoles à payer les instituteurs " qu'à chaque semestre ;

" Attendu qu'une loi qui obligerait les commissaires ou les syndics d'écoles " à payer mensuellement leurs instituteurs et institutrices, — ainsi que la chose " se pratique dans les grandes villes de Montréal et de Québec, à la satis- " faction de tout le monde—améliorerait beaucoup la position de ces fonctionnai- " res, qui sont en général si peu rétribués et souvent mal payés à cause des " retards qu'ils éprouvent avant de pouvoir toucher leur dû et des conséquences " pour eux qui s'ensuivent ;

" Attendu que pour ces raisons et pour d'autres qu'il serait peut-être trop " long d'énumérer dans cette requête :

" Les soussignés espèrent que le Conseil de l'Instruction publique voudra bien " user de son influence auprès du gouvernement pour faire remplacer l'article " 2040 des S. R. P. Q. par le suivant :

" Le secrétaire-trésorier des commissaires ou des syndics d'écoles doit perce- " voir des contribuables de la municipalité scolaire une somme suffisante pour ac- " quitter le traitement des instituteurs et des institutrices qu'il doit payer régu- " lièrement le dernier samedi de chaque mois, ce dont il doit faire mention dans " son rapport semestriel au département de l'Instruction publique.

" Et les soussignés ne cesseront de prier."

COURS D'ÉTUDES.

A part les cas précités, le cours d'études est aussi bien suivi que possible. Chaque branche reçoit l'attention que requiert son importance, et l'on trouve moyen de remplir le programme avec efficacité. Là où il y a du savoir-faire, l'on trouve place pour tout sans qu'il y ait surmenage intellectuel. L'on s'efforce de mettre en pratique cette sentence qui devrait être la devise de tout éducateur : le bon sens doit être la règle suivie dans l'éducation.

Maisons d'école.

C'est une très grave question que celle-là. Parler de construire des maisons ayant 10 pieds entre les planchers et de grandeur raisonnable produit des émotions à rompre la poitrine de bien des gens.

Sous ce rapport, la population est partagée ; tandis que les esprits étroits tiennent aux anciennes constructions qui, presque toutes, pèchent contre les règles de l'hygiène, la partie bien pensante veut des réformes, que les temps épidémiques que nous traversons rendent de plus en plus nécessaires.

Sous ce rapport, le bilan de cette année est comme suit : St-Henri-de-Lauzon a trois maisons neuves, logeables mais non terminées, et deux autres en construction : N.-D.-de-Lévis (paroisse), deux maisons neuves et bien proportionnées ; St-David, une ; St-Lambert, une bien réparée, ce qui est dû à M. Ls Couture, commissaire : St-Bernard, une neuve, soit en tout 9 maisons neuves et deux autres dont les réparations les ont mises comme neuves.

Il y a une puissante nécessité d'en faire autant dans d'autres municipalités, dans le cours de 1892-93.

J'aime à croire, Monsieur le Surintendant, que ce résumé joint à mes bulletins vous donnera une idée exacte de l'état de mon district et aura pour effet d'en promouvoir les intérêts.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. Vien,

Insp. d'écoles

APPENDICE No II.

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES.

ECOLE NORMALE LAVAL.

QUÉBEC, 25 novembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'année scolaire 1891-92.

Nous avons donné l'instruction à trois cent trente élèves répartis comme suit :

48 élèves-maîtres,
76 garçons fréquentant l'école d'application ;
65 élèves-institutrices,
141 filles fréquentant l'école d'application.

Trente-cinq élèves-maîtres ont reçu un brevet :
5, pour académie,
19, pour école modèle,
11, pour école élémentaire.

Ce résultat est inférieur à celui des années ordinaires. L'infériorité en est due aux pertes de temps causées par le changement de local effectué au mois de février.

Cinquante-neuf élèves-maîtresses ont reçu un brevet :
32, pour école modèle,
27, pour école élémentaire.

Les deux départements m'ont donné entière satisfaction.

La conduite des élèves a été excellente et le travail opiniâtre.

Nous avons enseigné la sténographie et la clavigraphie à MM. les élèves-maîtres et des leçons de callisthénie et de couture ont été données aux élèves-maîtresses.

L'enseignement de l'anglais s'est accru de récréations qui ont produit des résultats beaucoup plus que satisfaisants.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, d'appeler votre attention sur une lacune qui existe dans notre cours depuis le mois de mai 1876.

Tous les hommes sérieux voient dans le développement des ressources agricoles un moyen facile de prospérité pour notre pays et une digue des plus puissantes pour enrayer le courant d'émigration.

D'un autre côté, l'histoire nous apprend qu'aucune réforme importante et durable n'a été opérée dans une société sans le concours actif de ceux qui sont chargés d'instruire les masses. Aussi, tous les recteurs des peuples qui ont voulu modifier l'état de leur société pour le plus grand bien de leurs sujets ou la satisfaction de leur ambition ou de leur avarice, se sont assuré, au prealable, les services de la classe enseignante. Ils comprenaient que les peuples sont ce que les fait l'éducation qui, comme la nourriture matérielle, doit être régulièrement dispensée depuis l'enfance jusqu'à l'entrée dans une carrière. Charlemagne, ainsi que les moines avant la découverte de l'imprimerie, et les révolutionnaires de 89, mus par des motifs diamétralement opposés, se sont bien gardés de négliger les

ressources que leur donnait l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse pour arriver à leurs fins respectives.

Si nous voulons réformer les méthodes agricoles et attacher au sol la population de cette province, nous devons imprégner l'enseignement élémentaire et primaire des connaissances qui produisent l'estime et l'amour de l'agriculture. Par conséquence rigoureuse, nous devons donner à nos instituteurs une formation qui reponde à cette exigence. Cependant les leçons d'agriculture données aux élèves-maîtres de l'Ecole normale Laval sont tout à fait impuissantes à produire ce résultat.

Personne n'ignore que l'enseignement des principes, dans toutes les branches de l'instruction, se grave dans l'esprit des enfants et des jeunes gens avec une facilité et une clarté d'autant plus grandes qu'il tombe davantage sous les sens. De là la méthode d'intuition : " La voie des préceptes est longue et difficile, la " voie des exemples est courte et facile."

Cet enseignement intuitif, si efficace dans les sciences, est de rigueur dans les arts et l'industrie. Aussi serait-il absurde de croire à la compétence en agriculture des jeunes gens qui n'ont étudié cette matière que sur les bancs de l'école. Il est donc regrettable que, depuis le mois de mai 1876, les élèves-maîtres de l'Ecole normale Laval aient dû se borner à cette étude abstraite de l'agriculture. Les maîtres ainsi formés doivent, d'après le programme des écoles élémentaires et primaires, enseigner cette matière. Comment l'enseignent-ils ? Comme ils l'ont apprise ; et encore avec une teinte plus faible, car l'enseignement est comme la lumière : sa perfection diminue à raison du nombre des milieux qu'il traverse.

Il y a là une lacune que le gouvernement pourrait facilement combler. Il a en sa possession un terrain de cinq arpents carrés qui n'est pas utilisé. On l'a acheté pour y construire l'Ecole normale. Les ressources de la Province ne permettant pas de faire cette construction, le gouvernement pourrait nous donner l'usage de ce terrain qui deviendrait un champ de pratique très précieux pour la formation au point de vue agricole de nos futurs instituteurs. L'agriculture est comme une échelle de proportion sur laquelle on peut mesurer la prospérité ou la décadence des pays. Lorsqu'elle languit ou succombe, ils languissent ou succombent avec elle. Ils ont le même tombeau.

Je ne puis finir ce rapport, Monsieur le Surintendant, sans vous prier d'agréer mes sincères remerciements pour votre bienveillance et votre générosité constantes à l'Ecole normale Laval. Cette sympathie encourage non seulement les élèves, mais aussi tout le personnel enseignant et dirigeant. Merci.

J'ai l'honneur d'être, etc.

TH.-G. ROULEAU, Ptre,

Principal.

ECOLE NORMALE McGILL.

MONTRÉAL, 21 juin 1892.

Monsieur le Surintendant,

Durant la trente-sixième session, le nombre total des élèves admis à l'Ecole normale McGill a été de 122, dont 108 élèves-institutrices et 14 élèves-instituteurs.

Douze de ces élèves ont été admis dans la classe de pédagogie établie en faveur des gradués et des sous-gradués de la faculté des arts ; 3 sous-gradués, envoyés sur recommandation de l'Ecole normale, ont été admis à l'Université comme membres de la classe d'académie ; 40 ont été admis à la classe d'école modèle, et 67 à la classe d'école élémentaire.

A la clôture de la session, 8 aspirants ont reçu des brevets d'académie de première classe : parmi ces derniers, une dame et cinq messieurs ont pris leurs degrés dans la faculté des arts, et deux élèves-maîtresses qui avaient, il y a quelques années, occupé les premières places à l'Ecole normale, ont subi avec succès leurs examens intermédiaires à l'Université. Quatre des élèves-maîtres susmentionnés étaient membres de la classe de pédagogie. Cette classe, au début, comptait 12 élèves : 11 d'entre eux complétèrent leurs cours, et 9, s'étant présentés pour l'examen final, l'ont subi avec succès. C'est pour moi un véritable bonheur de pouvoir ici rendre témoignage au grand intérêt porté à notre œuvre par ces élèves, à leur ponctualité et leur assiduité aux cours, au zèle qu'ils ont mis à prendre part aux exercices scolaires, ainsi qu'à l'excellence de leurs réponses aux questions d'examen. La diminution très accusée dans le nombre des aspirants au brevet d'académie de première classe, pour cette année, trouve son explication dans le fait que ce cours est destiné uniquement aux sous-gradués de troisième année, et que la collation des brevets n'a lieu qu'après l'obtention des degrés à la fin de la quatrième année. Il a été conféré des brevets d'école modèle à vingt-neuf élèves-institutrices et à trois élèves-instituteurs, et des brevets d'école élémentaire à 41 institutrices, ce qui porte le nombre total des brevets conférés par l'Ecole normale McGill à 2,342, dont 1,333 pour brevets d'écoles élémentaires, 777 brevets d'école modèle et 232 brevets d'académie. Le nombre total de personnes qui ont reçu des brevets est de 1,610.

Comme à l'ordinaire, nous constatons que les porteurs de nos brevets se livrent à l'enseignement. Des 26 élèves de la classe d'école modèle de l'an dernier, 18 sont déja placés à la tête d'écoles, et des 50 élèves de la classe élémentaire, 16, croyons-nous, se livrent également à l'enseignement ; de plus, 24 sont revenus à l'Ecole normale en vue d'obtenir des brevets d'un degré supérieur. Somme toute, nos étudiants remplissent très loyalement l'obligation qu'ils ont contractée à leur entrée à l'Ecole normale.

Les règlements du comité protestant du Conseil de l'instruction publique, en vertu desquels les aspirants élèves-maîtres, sans encourir les frais d'un voyage à Montréal, peuvent savoir s'ils seront admis à l'Ecole normale, méritent d'être mieux connus et plus suivis en général. Tout sujet britannique, âgé de 16 ans révolus, qui a subi l'examen du IIIe degré du cours modèle, et tout porteur de brevet d'école élémentaire conféré par le bureau des examinateurs, sont exemptés

de l'examen d'admission à la classe d'école élémentaire. Si l'aspirant, âgé de 17 ans accomplis, ayant subi l'examen pour le certificat d'*associé ès-arts* (associate in arts) a conservé les deux tiers des points accordés, et a été examiné aussi sur le français ; ou bien, s'il est porteur du brevet d'école modèle conféré par le bureau central d'examinateurs ; ou encore, si, étant porteur d'un brevet d'école élémentaire, il subit un examen sur l'algèbre, la géométrie et le français, il est exempté de l'examen d'admission à la classe d'école modèle. Les avantages incalculables de cet arrangement pour les personnes résidant au loin me donnent lieu d'espérer qu'à l'avenir on s'en prévaudra plus que par le passé, en vue de l'admission à l'école ; et que, dans cette éventualité, les épreuves préliminaires d'admission subies dans les salles de l'Ecole normale même deviendront l'exception.

C'est une des parties les plus agréables de mon rapport d'avoir à constater l'absence totale de toute friction dans le mécanisme scolaire, durant le cours de cette année. Les élèves ont été d'une conduite irréprochable : sens profond de la responsabilité personnelle, loyal accomplissement de la loi du devoir, telles ont été les notes dominantes, caractéristiques de l'école. Ce résultat n'offre plus rien d'étonnant, si l'on se rappelle que chaque professeur, chaque instituteur a donné l'exemple d'une fidélité à toute épreuve à ses devoirs. Je tiens à féliciter et à remercier le personnel enseignant d'avoir travaillé avec tant de constance à l'avancement et au progrès de l'institution. Je ne mentionnerai que les noms des nouveaux membres du corps enseignant. M. J.-P. Stephen est acquis, d'une manière permanente, à l'école, comme professeur d'élocution. Ce monsieur, à son entrée en charge, s'est signalé d'une manière toute particulière, par un travail hautement apprécié : celui de faire de ses élèves, non seulement d'habiles lecteurs, mais des maîtres de lecture et d'élocution. Au sujet du professeur Kneeland, il suffira de dire qu'il a abondamment justifié les hautes espérances que nous avions fondées sur lui et que nous avions exprimées, à l'occasion de son arrivée prochaine, dans notre rapport de l'an dernier.

L'insuffisance de nos ressources pécuniaires, consacrées entièrement au maintien d'une école fréquentée par les enfants de la ville, et qui devrait être soutenue par les taxes scolaires de la ville, nous a forcés bien à regret, dans le cours de l'an dernier, à avoir recours à une mesure rétrograde : à nous dispenser des services inappréciables du professeur Penhallow, du docteur Reed et de M. Nevil Evans, professeurs adjoints depuis plusieurs années, et dont la haute culture intellectuelle et l'enthousiasme exerçaient une salutaire influence sur le développement intellectuel de nos élèves. Je ne saurais exprimer d'une manière adéquate toute la grandeur de la perte éprouvée de ce côté ; car, bien que mon collègue et moi, nous ayons—lui, dans le cours de l'année, et moi, les années précédentes,—essayé d'enseigner quelques-unes des matières des cours de ces professeurs toutefois ni lui ni moi ne nous faisons illusion sur l'impossibilité de trop apprécier l'avantage qu'il y a de mettre de jeunes esprits en contact journalier avec des esprits d'élite de divers ordres—avantage que nous voudrions assurer à chaque classe qui se succèdera à l'Ecole normale.

Il ne nous a donc été possible de maintenir qu'un seul cours supplémentaire de lecture, cette année ; et cette faveur, nous en sommes redevable à M. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique,—lequel, au prix de sérieux sacrifices personnels, au milieu de la multitude des devoirs imposés par

sa charge, a bien voulu consentir à donner dix lectures sur la loi scolaire. Inutile d'ajouter qu'il a reçu un chaleureux accueil de ses anciens élèves. et que ses cours sont hautement appréciés.

La médaille et le prix présentés par Son Altesse Royale le prince de Galles ont été l'objet d'une concurrence si active, qu'une simple différence de trois points, sur un total de près de 2,000 points actuellement gagnés, sépare Mlle Ballantyne, qui occupe le 1er rang, de Mlle Mason, son émule. Dans ces circonstances, j'oserais suggérer qu'une médaille de bronze fût décernée à chacune des concurrentes et que la bourse fût divisée également entre elles. L'honorable Surintendant de l'Instruction publique a bien voulu accorder une médaille d'or, décernée à Mlle Paintin, émule, dans la classe d'école modèle, des demoiselles ci-haut mentionnées, et de plus un prix de langue française, mérité par Mlle Mason. La bourse et les livres, prix fondé par cet ami éprouvé de l'éducation, M. J.-C. Wilson, ont été dignement remportés par Mlle Barr, et le prix, gracieusement offert par M. George-W. Parmelee, B. A., a été décerné à Mlle Annie-A. Corneil, qui a chaudement disputé à Mlle Barr le premier rang dans sa classe. Le vénérable archidiacre Evans, le rév. James Fleck et le rév. Dr Rose ont des droits acquis à toute notre reconnaissance, à raison des services inappréciables rendus à la cause de l'éducation et de la religion, en s'imposant des sacrifices considérables de temps et de travail pour donner l'instruction religieuse, chaque semaine, aux différentes classes de notre école. Leur seule récompense est dans le témoignage d'une bonne conscience et l'approbation du Souverain Maître !

Je vous prie, monsieur, en votre qualité de Surintendant de l'Instruction publique, vous, et le comité de l'Ecole normale, ainsi que son président, sir William Dawson, de vouloir bien agréer, en mon nom propre et au nom de mes collègues, nos plus sincères remercîments pour la bienveillante sollicitude que vous n'avez cessé de nous témoigner.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S.-P. ROBINS, L. L. D.
Principal.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

MONTRÉAL, 6 décembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Jacques-Cartier.

I

Nous avons admis cette année soixante-six élèves.

Les tableaux suivants indiquent leurs différentes classifications :

Elèves anciens	39	Pensionnaires	50
Elèves nouveaux	27	Externes	16
Total	66	Total	66

Admis dans la 1ère division, Académie		7
" "	2e division, Ecole modèle	16
" "	3e division, Ecole élémentaire	15
" "	4e division, Classe préparatoire	28
	Total	66

Je dois vous faire observer, Monsieur le Surintendant, que cinquante candidats s'étaient présentés. J'ai dû en refuser quelques-uns sans leur faire subir l'examen écrit, soit parce qu'ils étaient trop jeunes, soit parce que j'ai constaté qu'ils n'étaient certainement pas assez avancés. J'en ai refusé 15 sur examen écrit, ce qui fait plus de 30% (exactement 35.47 pour cent). Ce rapport est d'autant plus significatif que presque tous les candidats malheureux avaient fréquenté les écoles pendant 6 ans, et que l'examen ne demandait que des connaissances très élémentaires en grammaire, en arithmétique, en géographie et en histoire sainte.

II

A l'école d'application, 83 élèves seulement ont été admis ; mais ils ont suivi leurs classes avec plus de régularité que les années précédentes.

A l'école normale, j'ai regretté le départ de quelques élèves, découragés en apparence, par les difficultés matérielles au milieu desquelles notre enseignement était donné. Il est vrai que les inconvénients et les ennuis ont paru augmenter à mesure que les travaux de réparation touchaient à leur fin. Mais comme ils sont à peu près terminés maintenant, j'espère que l'année prochaine les choses reprendront leur cours paisible et régulier.

III

Un chagrin tout à fait imprévu est venu nous frapper au milieu de l'année scolaire. M. de Bonpart nous a été enlevé après quelques jours d'une maladie, qui n'avait paru être d'abord qu'une légère indisposition. Comme M. de Bonpart avait fait du Canada sa seconde patrie, et qu'il paraissait heureux de l'estime dont nous l'entourions, nous avions tâché, dans ses derniers instants et autour de sa dépouille mortelle, de remplacer les parents et les amis qu'il avait laissés de l'autre côté de l'océan. M. de Bonpart était plutôt préparé pour le journalisme que pour l'enseignement quand il avait accepté celui-ci. Cependant, après quelques tâtonnements, il y avait trouvé sa voie. Il savait intéresser les élèves par ses connaissances variées et par sa parole facile, parfois incisive. On peut dire qu'il enseignait même en dehors de l'école, par exemple dans les réunions de l'*Union catholique*, où il se faisait très souvent entendre. Parfaitement au courant des questions du jour, il apportait dans la discussion les convictions et la fermeté d'un légitimiste de vieille souche et d'un catholique sincère.

IV

A la fin de l'année scolaire, j'ai eu l'honneur de vous présenter dix-sept candidats pour les différents diplômes, savoir :

1 pour le diplôme d'Académie,
8 pour le diplôme d'Ecole modèle,
8 pour le diplôme d'Ecole élémentaire.

V

Dans un de mes rapports précédents, j'ai eu occasion de signaler l'espèce de négligence qu'on semble apporter à l'enseignement, et surtout à l'étude de l'arithmétique. Ce mal a été constaté par un ancien professeur qui occupe aujourd'hui une charge importante dans sa congrégation, qui est une congrégation enseignante. Nous devons réagir contre ce mal ; mais les efforts de quelques instituteurs seraient insuffisants, s'ils n'étaient pas secondés par la majorité de leurs confrères, par les inspecteurs et surtout par l'opinion publique. On semble trop craindre, pour les enfants, l'habitude de la réflexion et l'aridité de tout travail intellectuel.

J'ai souvent signalé dans mes rapports la concurrence désastreuse que le gouvernement fait à ses propres institutions en autorisant un très grand nombre de Bureaux de donner des diplômes. Le résultat le plus évident pour moi est que, non seulement les élèves des écoles normales ont beaucoup de difficulté à trouver des situations, mais que le niveau de l'enseignement primaire tend à s'abaisser. Pendant quelques années, il avait paru s'élever ; depuis trois ou quatre ans le nombre de ceux qui se présentent à l'examen préliminaire semble augmenter, et dans une proportion presque égale je vois augmenter le nombre de ceux que je ne puis admettre, faute de connaissances suffisantes. Beaucoup de parents se plaignent que la principale école de la paroisse est tenue par une institutrice ou trop jeune ou trop peu instruite pour donner convenablement l'enseignement élémentaire à leurs enfants.

A cela, on peut objecter que personne ne peut enseigner sans donner la preuve qu'il a été dûment examiné. Sans m'arrêter à répondre qu'il y a examen et examen ; en supposant même que ces examens constatent tous des connaissances très sérieuses chez le candidat, il y a deux choses absolument nécessaires pour tenir une bonne école, et qu'on arrive bien difficilement à discerner dans un examen, le talent d'enseigner et une expérience suffisante pour gouverner les enfants. Personne ne devrait être autorisé à diriger une école sans avoir fait au moins six mois de stage sous un autre maître. L'enseignement est un art et en même temps une science : la science peut s'acquérir dans les livres. L'art, qui suppose des qualités spéciales, ne peut se développer que par la pratique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H.-A.-B. Verreau.

Principal.

APPENDICE No III.

Rapport sur l'Ecole Polytechnique de Montréal.

UNIVERSITÉ LAVAL.

Ecole polytechnique de Montréal.
Rapport pour l'année académique 1891-92.

Montréal, 15 septembre 1892.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport prescrit par l'acte 50 Vict., chap. 21.

Nombre des élèves qui ont fréquenté l'Ecole polytechnique pendant l'année 1891-92 :

3e Année.....5 élèves.
2e Année.....2 élèves.
1e Année.....3 élèves.
Cours préparatoire.....9 élèves, dont cinq sont promus en première année, deux doivent recommencer le cours, les deux autres ont quitté pendant l'année.

CLASSEMENT DES ÉLÈVES.

3e Année	2e Année.	1ère Année.	Cours préparatoire.
Laberge, F.-C.	Pinet, A.-J.	Desmarais, Zénon.	Pelletier, Herman.
Piché, J.-Pierre.	Hébert, Henry.	Roy, Alyre.	Héroux, Jos-ph.
Carmel, J.-E.		Longtin, Emile.	Fournier, Ernest.
Lemire, J.-T.			Côté, Ernest.
Marion, J.-A.			Lacroix, Raoul.

Classement de sortie et promotion de 1892.

Laberge, François-Charles.
Lemire, Joseph-Tancrède.
Marion, Joseph-Alfred.
Piché, Jos.-Pierre-Marie-Elzéar.
Carmel, Joseph-Edouard.

Ces messieurs ont reçu leur diplôme d'ingénieur civil après avoir passé leurs examens, le premier, *avec la plus grande distinction*, et les quatre autres, *avec grande distinction*.

La médaille d'argent offerte par M. Peter-S. Murphy, M. C. I. P. & O. A., à l'élève le plus méritant de la 3e année dont les notes, pour le cours complet, atteignent, au minimum, la moyenne générale de 16½ sur 20, a été décernée à M. François-Charles Laberge qui a conservé une moyenne générale de sortie de 18.06.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉCOLE POLYTECNIQUE POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1891-92.

RECETTES.

Balance en mains de l'octroi spécial du gouvernement	$561 63	
Rétribution et inscription des élèves	695 00	
Diplômes	120 00	
Vente des cartes autographiées	23 30	
Intérêt sur dépôts à la banque	42 63	
Du gouvernement :		
Allocation de 1891-92	5700 00	
Avance sur allocation de 1892-93	1000 00	
Bourse Peter-S. Murphy	50 00	
		$8192 56

DÉPENSES.

Traitements des Professeurs	$6950 00	
Traitements du comptable et du gardien	238 50	
Combustible, éclairage et entretien	294 49	
Bibliothèque, Laboratoire, etc	138 76	
Bourse P.-S. Murphy	50 00	
Balance en caisse	520 81	
		$8192 56

Je certifie avoir examiné les livres de compte de l'Ecole polytechnique et je déclare que l'état des recettes et des dépenses qui précède est conforme aux dits livres.

J'ai, de plus, vérifié attentivement et en détail tous les déboursés, avec les pièces justificatives à l'appui, et j'ai trouvé le tout exact.

(Signé) N. Rheault,
Auditeur.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, mes salutations respectueuses et me croire votre tout dévoué serviteur,

U.-E. Archambault,
Principal.

APPENDICE No IV.

Statistique générale du cout de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la Province.

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons			Filles.			
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
ARGENTEUIL.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Arundel	33,628	336	.....	60	51.90	....	15	.....	462.90	3	400	15	64	18	15	46	12	170
Arundel, diss.	9,951	165	.....	5	23.69	....	.....	.....	193.69	1	250	18	27	4	13	30	8	100
Carillon (village)	38,290	123	109	60	25.95	....	15	.....	332.95	1	600	16	33	6	9	34	8	106
Carillon (village), diss.	8,550	29	.....	.....	2.66	....	.....	.....	31.66	....	.....	....	....	....	....	....	....	....
Chatham No. 1	213,765	855	.....	428	156.19	....	.....	.....	1,439.19	9	3,200	27	90	29	17	90	25	278
Chatham No. 1, diss.	104,823	314	.....	217	155.06	....	15	.....	701.06	6	2,000	15	85	33	29	95	33	290
Chatham No. 2	135,905	543	.....	114	89.94	....	.....	.....	746.94	4	1,660	16	80	19	16	63	19	213
Dunany	13,025	52	119	.....	6.98	....	15	.....	192.98	1	125	6	3	1	2	2	....	14
Gore	38,120	533	.....	23	66.08	....	25	.....	647.08	5	455	14	43	10	9	46	10	132
Grenville No. 1	118,451	889	.....	45	110.32	....	.....	.....	1,044.32	10	2,000	36	116	34	35	124	23	368
Grenville No. 1, diss.	11,775	147	.....	49	34.96	....	.....	.....	230.96	1	150	4	22	1	10	28	1	66
Grenville No. 2 (village)	34,114	341	149	23	26.84	....	.....	.....	539.84	1	560	6	18	5	5	16	6	56
Grenville No. 2 (vill.), diss	14,828	133	.....	60	33.57	....	15	.....	241.57	1	175	5	33	5	4	22	2	71
Grenville No. 3	48,083	129	107	60	64.64	....	10	.....	370.64	2	580	9	39	11	5	15	10	89
Harrington No. 1	30,485	213	.....	60	62.67	....	15	.....	350.67	3	600	1	55	9	3	30	5	103
Harrington No. 2	16,070	200	.....	3	24.38	....	.....	.....	227.38	2	400	5	24	2	5	29	5	70
Howard (St. Adolphe)	23,980	119	.....	.....	46.67	....	15	.....	180.67	1	200	30	20	15	27	18	17	127
Lachute (ville)	415,281	1,661	.....	784	107.69	400	.....	.....	2,952.69	1	2,500	24	70	9	22	67	15	207
Lachute (ville), diss.	90,335	361	.....	140	63.25	....	15	.....	579.25	1	1,500	21	68	16	29	66	18	218
Mille-Iles No. 1	10,475	107	.....	.....	22.08	....	13	.....	142.08	1	200	8	9	8	9	11	10	55
Mille-Iles No. 2	9,895	89	.....	.....	17.58	....	25	.....	131.58	1	150	3	13	1	3	18	1	39
Mille-Iles No. 3	10,050	90	.....	.....	18.10	....	25	.....	133.10	1	150	6	14	2	4	15	6	47
Morin	11,782	84	.....	.....	32.84	....	25	.....	141.84	2	400	2	27	2	2	17	5	55
Morin, diss.	1,737	100	.....	12	32.86	....	20	.....	164.86	1	100	3	2	....	....	6	....	11
St-André (paroisse)	104,900	367	373	76	68.79	....	.....	.....	884.79	5	1,300	8	26	15	10	18	10	87
St-André (paroisse), diss.	37,310	111	221	27	46.00	72	20	.....	497.00	1	600	6	24	10	9	26	7	82
St-André (village)	67,575	408	2,175	141	28.86	75	.....	.....	2,827.86	2	2,100	1	22	10	1	17	12	63
St-André (village), diss.	26,110	104	.....	137	63.04	...	20	1,500	1,824.04	2	6,800	28	72	24	30	76	19	249

Ste-Jérusalem	232,959	815	.....	143	92.59	....	.....	.....	1,050.59	7	1,800	15	62	17	19	65	15	193
Ste-Jérusalem, diss	12,625	82	.....	7	6.10	....	.....	.....	95.10	1	300	2	6	1	....	5	1	15
Wentworth	35,275	211	.....	.....	47.58	....	.....	.....	258.58	3	600	8	7	3	5	7	2	32
Wentworth, diss	8,435	105	.....	4	36.58	....	40	.....	185.58	1	250	9	15	3	5	14	3	49
Totaux pour l'année 1891-92	1,968,587	9,816	3,253	2,678	1,666.44	547	343	1,500	19,803.44	81	31,985	367	1,189	323	352	1,116	308	3,635
Totaux pour l'année 1890-91	1,625,854	9,090	1,489	2,515	1,770.17	617	290	2,230	18,001.17	85	29,400	324	1,173	303	342	1,085	282	3,509
ARTHABASKA.																		
Arthabaskaville	146,900	587	.....	68	113.95	250	.....	14,800	15,818.95	4	142,000	12	41	5	12	31	12	113
Blandford (St-Louis de)	102,735	205	.....	57	51.21	....	.....	.....	313.21	4	500	21	49	6	25	55	13	169
Bulstrode (St-Valière)	161,480	807	.....	89	121.88	....	.....	.....	1,017.88	9	2,000	49	110	44	45	84	25	357
Chénier	161,825	890	104	85	167.71	....	.....	.....	1,246.71	9	2,300	40	109	16	28	128	8	329
Chester-Est (Ste-Hélène)	108,780	407	.....	23	184.38	....	....	.....	614.38	6	1,800	29	78	14	18	91	18	248
Chester-Nord	98,175	294	.....	68	88.88	....	.....	.....	450.88	3	1,000	10	51	17	18	58	15	169
Stanfold (Princeville)	388,250	1,333	.....	173	311.45	30	.....	2,508	4,355.45	12	14,820	59	234	15	46	180	12	546
Ste-Anne-du-Sault	116,000	406	.....	26	52.72	....	15	.....	499.72	4	800	24	55	2	24	55	2	162
St-Albert-de-Warwick	78,565	392	.....	19	80.80	....	15	.....	506.80	2	850	22	58	12	15	47	13	167
St-Christophe	153,465	690	.....	60	110.54	60	.....	1,800	2,720.54	7	10,900	35	86	24	32	69	25	271
Ste-Clotilde	219,848	735	.....	15	91 13	....	.....	.....	841.13	5	2,000	50	80	15	40	55	16	256
St-Norbert	120,525	482	.....	69	93.18	25	.....	230	899.18	4	1,600	19	66	11	16	60	17	189
St-Paul-de-Chester	176,825	773	99	.....	202.11	....	.....	.....	1,074.11	11	2,000	66	202	59	73	183	29	612
St-Rémi-de-Tingwick	78,700	314	45	80	111 58	....	.....	.....	550.58	6	2,000	19	87	13	25	86	5	235
Ste-Victoire (Paroisse)	96,645	579	.....	12	89.06	....	.....	.....	680.06	6	1,200	21	65	3	18	51	5	163
Tingwick	92,876	417	.....	.....	62.91	....	.....	.....	479.91	5	1,000	18	47	7	19	38	5	134
Tingwick, diss	58,597	410	27	.....	42.67	....	10	.....	489 67	4	1,000	12	33	4	7	39	4	99
Victoriaville	161,860	806	.....	76	119.29	80	.....	2,100	3,181.29	2	18,600	80	88	15	10	48	3	244
Warwick (Ste-Elisabeth)	67,430	269	.....	33	56.04	....	.....	.....	358.04	3	500	15	48	12	9	40	10	134
Warwick, (St-Médard)	360,000	1,200	21	99	250.77	25	.....	1,715	3,310.77	12	9,000	47	202	15	33	198	13	508
Totaux pour l'année 1891-92	2,949,481	11,996	296	1,052	2,402.26	470	40	23,153	39,409.26	118	215,870	648	1,789	309	513	1,596	250	5,105
Totaux pour l'année 1890-91	2,857,684	12,622	464	1,027	2,305.88	518	38	23,314	40,288.88	116	194,666	594	1,751	310	506	1,618	289	5,066
BAGOT																		
Acton-Vale	153,010	459	.....	38	163.88	30	.....	2,400	3,090.88	3	21,100	25	83	15	22	81	13	239
Acton-Vale, diss	21,225	84	.....	13	14.91	....	.....	.....	111.91	1	300	5	7	....	1	11	1	25
St-André	283,697	992	.....	86	186.91	....	.....	.....	1,264.91	8	1,200	35	83	6	26	89	6	245
St-André, diss	18,300	43	.....	.....	5.37	....	.....	.....	48.37	1	150	2	9	2	1	8	1	23
St-Dominique (paroisse)	388,673	647	161	88	151.53	....	.....	.....	1,047.53	5	2,700	26	124	28	23	114	21	336
St-Dominique (village)	122,400	204	.....	112	65.71	20	.....	.....	401.71	1	1,350	8	36	7	14	44	11	120

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnés.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
BAGOT—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ste-Hélène	289,387	514	.....	43	159.61	....	.....	.....	716.61	5	2,600	34	110	11	22	95	2	274
St-Hugues	604,011	1,006	.....	83	241.41	20	.....	1,904	3,254.41	8	16,600	69	163	29	45	150	34	490
St-Liboire	469,730	1,080	.....	50	255.80	....	.....	.....	1,385.80	8	4,000	50	121	21	58	121	17	388
St-Pie	831,390	1,912	.....	115	352.17	50	....	1,620	4,049.17	13	12,900	50	197	41	63	200	29	580
St-Pie, diss	21,985	54	.....	10	6.15	....	.....	.....	70.15	1	700	1	7	....	5	10	1	24
Ste-Rosalie	446,161	785	.....	60	158.89	....	.....	.....	1,003.89	5	1,900	31	101	27	31	102	13	305
St-Simon	475,070	808	.....	58	208 29	....	.....	.....	1,074.29	6	1,500	50	132	20	52	136	21	411
St-Théodore	310,550	776	.....	60	191.72	....	.....	.....	1,027.72	7	2,000	43	116	23	37	102	13	334
St-Théodore, diss	16,500	49	.....	2	1.48	....	.....	.....	52.48	1	400	1	4	....	1	6	....	12
Upton (St-Ephrem)	296 590	750	441	62	135.23	....	.....	.....	1,388 23	7	2,200	24	100	4	25	78	7	238
Upton (village)	120,050	666	.....	50	93.00	70	.....	930	1,809.00	2	8,000	14	66	12	5	58	3	158
Totaux pour l'année 1891-92	4,868,729	10,829	602	930	2,392.06	190	.....	6,854	21,797.06	82	79,600	468	1459	246	431	1405	193	4202
Totaux pour l'année 1890-91	4 835,162	11,634	901	828	2,495.78	237	.....	7,496	22,991.78	80	85,580	367	1483	219	369	1412	236	4086
BEAUCE.																		
Adstock	50,000	310	180	96	64.14	....	15	.....	665.14	2	900	15	50	....	12	40	....	117
Aubert-Gallion (St-Geo.)	544,373	1,242	369	172	322.96	110	.....	2,027	4,242.96	17	15,550	99	279	48	105	314	65	910
Aubert-Gallion (St-G.) d.	13,000	70	11	6	5.18	....	20	.....	112.18	1	150	6	3	1	.3	3	2	18
Aylmer (St-Sébastien)	90,300	604	356	45	104.31	40	.....	.....	1,149.31	6	1,850	55	77	18	34	55	10	249
Broughton (St-Pierre)	121,000	600	.....	97	267.92	20	.....	.....	984.92	12	3,000	30	177	34	47	178	31	497
Channay	22,586	238	.....	10	21.28	....	.....	.....	269.28	....	.....	5	15	3	5	15	3	46
Forsyth (St-Evariste)	240,165	840	.....	28	179.23	....	.....	.....	1,047.23	10	2,000	45	136	25	46	159	19	430
Lambton	234,084	973	269	127	201.37	20	.....	.....	1,590.37	9	3,000	95	140	25	80	132	19	491
Linière (St-Côme)	113,410	516	174	.....	123.10	....	.....	.....	813.10	4	1,280	31	54	11	36	59	12	203
Sacré-Cœur de Jésus	172,700	603	.....	125	158.25	20	.....	.....	906.25	7	1,800	63	146	36	54	171	24	494

Saints-Anges	138,006	303	10	22	106.60	....	.....	.....	441.60	5	850	20	85	19	22	73	17	236
Ste-Agnès de Ditchfield, diss	.....	.....	.....	.....	19.62	....	.....	.....	19.62	3	600	8	20	6	6	30	5	75
St-Elzéar	258,916	517	551	.....	155.30	....	.....	.....	1,223.30	9	500	62	93	29	49	99	21	353
St-Ephrem	263,300	868	.....	120	233.49	....	.....	.....	1,221.49	10	2,000	171	280	110	174	269	115	1119
St-François	692,435	1,246	269	.....	462.20	50	.....	270	2,297.20	21	6,000	235	325	75	211	302	62	1210
St-Fréderic	365,875	730	20	.....	203.48	....	.....	.....	953.48	10	4,000	10	180	30	58	200	20	528
St-Honoré de Shenley	172,720	863	278	122	160.02	....	75	.....	1,498.02	12	1,500	62	149	22	73	156	29	491
St-Joseph	692,000	820	435	418	336.99	280	.....	3,400	5,689.99	15	39,425	137	313	100	137	276	101	1064
Ste-Marie	694,805	1,389	.....	.....	323.90	225	.....	5,560	7,497.90	16	30,550	73	228	80	70	237	77	765
St-Martin de Jérsey	90,052	414	.....	46	74.99	....	.....	.....	534.99	5	1,000	15	72	14	24	56	4	185
St-Samuel de Gayhurst	72,403	470	.....	45	77.20	....	20	.....	612.20	6	1,250	45	83	14	30	75	6	253
St-Séverin	109,320	218	.....	.....	98.77	....	15	.....	331.77	1	600	13	34	3	14	45	....	109
St-Théophile	11,220	47	.....	.....	35.09	....	15	.....	97.09	2	118	16	24	4	22	29	6	101
St-Victor	155,573	777	.....	76	264.17	....	.....	.....	1,117.17	10	2,000	75	181	29	73	185	33	576
St-Zacharie	62,651	219	.....	14	71.58	....	20	.....	324.58	3	750	9	38	7	11	39	10	114
Totaux pour l'année 1891-92	5,380,894	14,877	2,922	1,569	4,071.14	765	180	11,257	35,641.14	199	120,673	1425	3,182	743	1396	3,197	691	10634
Totaux pour l'année 1890-91	5,195,502	14,316	2,290	1,167	4,032.76	847	105	7,967	30,724.76	187	97,566	1166	2,949	765	1214	2,877	764	9735
BEAUHARNOIS																		
Beauharnois (ville)	352.150	1,174	.....	30	173.66	50	.....	400	1,827.66	3	16,500	28	125	18	30	118	15	334
Salaberry (Valleyfield)	1,285.155	2,705	.....	210	493.26	....	.....	.....	3,408.26	7	15,000	104	407	107	141	356	124	1239
Salaberry, diss	314.400	1,101	.....	224	36.07	....	.....	.....	1,361.07	2	8,000	13	37	4	9	29	2	94
Ste-Cécile (paroisse)	519.037	1,297	.....	130	141.53	160	.....	2,100	3,828.53	7	24,375	40	145	23	34	138	38	418
St-Clément	503.130	838	....	62	197.38	....	.....	.....	1,097.38	8	8,000	44	157	27	43	174	22	467
St-Clément, diss	53.150	132	.....	45	6.44	....	.....	.....	183.44	1	500	1	4	1	2	5	....	13
St-Etienne	278.685	607	.....	69	106.88	....	.....	.....	782.88	5	1,800	40	47	21	40	51	18	217
St-Etienne, diss	48.550	967	.....	11	6.92	....	.....	.....	984.92	1	500	6	5	....	2	2	1	16
St-Louis de Gonzague	805.310	2,200	.....	177	218.62	58	.....	950	3,603.62	10	13,250	55	140	14	74	164	18	465
St-Louis de Gonzague, dis	288.590	581	.....	111	56.29	....	.....	.....	748.29	4	1,500	8	25	11	16	26	6	92
St-Stanislas	389.730	802	100	70	148.30	29	.....	.....	1,149.30	6	3,300	34	72	24	32	76	28	266
St-Timothée	412.525	2,062	.....	115	251.96	76	.....	1,305	3,809.96	10	9,115	89	189	38	71	154	36	577
Totaux pour l'année 1891-92	5,250.512	14,466	100	1,254	1837.31	373	.....	4,755	22,785.31	64	101.840	462	1353	288	494	1293	308	4198
Totaux pour l'année 1890-91	5,229.494	13,010	309	1,324	1886.18	411	.....	4,279	21,219.18	57	115.470	500	1376	248	428	1332	210	4094
BELLECHASSE.																		
Armagh (St-Cajetan)	136,500	436	12	41	173.46	....	.....	.....	662.46	7	1,300	61	131	42	58	124	28	444
Beaumont	223,300	325	....	32	97.84	....	.....	.....	454.84	3	1,000	13	53	5	18	44	13	146

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	de 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
BELLECHASSE—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Buckland (N-D. Aux.de)	123,590	247	.....	25	134.18	....	15	.....	421.18	5	824	33	107	33	31	106	8	318
Mailloux, Canton)	70,877	260	.....	62	85.50	....	15	.....	422.50	4	550	22	62	12	18	75	8	197
St-Charles	433,860	867	77	100	228 62	77	.....	2,700	4,049.62	11	17,000	73	153	37	69	103	66	501
St-Damien de Buckland.	71,961	143	.....	12	93.26	....	15	.....	263.26	4	550	27	64	2	22	59	7	181
St-Gervais	465,831	931	37	106	237.53	107	.....	3,300	4,718.53	14	12,000	33	155	26	25	138	19	396
St-Lazare	237,082	592	....	56	169.85	....	.....	.....	817.85	8	2,000	39	101	18	35	115	24	332
St-Magloire	83,775	335	242	59	102.14	....	15	.....	753.14	6	.....	51	83	4	35	81	5	259
St-Michel (paroisse)	175,240	292	.....	12	114 22	....	.....	.....	418.22	3	1,000	41	83	6	34	70	17	251
St-Michel (village)	141,190	352	.....	111	108.67	100	.....	1,750	2,421.67	6	23,400	9	80	10	8	88	12	207
St-Nérée	100,652	252	.....	37	123.60	....	20	.....	442.60	6	500	60	98	24	24	78	14	298
St-Raphaël	228,864	572	35	37	279.14	20	.....	.....	943.14	8	2,600	42	112	7	44	167	10	382
St-Vallier	329,779	600	.....	38	151.79	40	.....	.....	829.79	5	1,988	20	90	12	32	78	6	238
Totaux pour l'année 1891-92	2,822,501	6,204	403	728	2,109.80	344	80	7,750	17,618.80	90	64,712	524	1372	238	453	1326	237	4150
Totaux pour l'année 1890-91	2,845,656	6,274	1,183	725	2,221.61	355	80	11,752	22,590.61	86	66,415	532	1413	255	524	1383	248	4355
BERTHIER.																		
Berthier (paroisse)	896,901	883	.....	58	228.96	....	.....	.....	1,169.96	8	1,400	35	128	22	43	122	9	359
Berthier (ville)	234,990	587	.....	29	158.81	190	.....	12,000	12,964.81	1	39,800	33	104	31	28	102	24	322
Berthier, diss	76,900	110	.....	120	50.67	....	.....	.....	280.67	1	7,600	3	27	7	....	....	....	37
Brassard, canton (St-M.)	72,800	109	.....	.....	75.20	....	15	.....	199 20	3	350	48	35	3	40	23	4	153
Ile du Pads	161,211	173	.....	10	55.17	....	.....	.....	238.17	1	1,200	7	17	....	11	20	....	55
Ile Madame	219,641	106	.....	17	28.82	....	.....	.....	151.82	1	350	3	19	....	....	18	....	40
Ile St-Ignace	142,734	165	.....	38	68.68	....	.....	.....	271.68	2	700	21	61	12	23	52	11	180
Lanoraie	432,292	1,050	.....	23	224.00	80	.....	2,320	3,697.00	6	26,100	34	144	16	47	136	29	406
Lavaltrie	329,300	415	.....	16	130.38	....	.....	.....	561.38	4	2,000	25	52	8	17	58	5	165

Prévost, canton (St-Zén.)	21,830	109	.....		28.46	....	.....	.....	137.46	1	250	8	14	3	9	14	3	51
St-Barthelémy	942,530	1,221	.....	153	301.29	....	.....	.....	1,675.29	12	3,800	63	187	38	91	187	26	592
St-Cuthbert	962,942	246	.....	14	366.52	60	.....	2,825	3,511.52	12	46,655	83	186	32	88	189	40	618
St-Damien	123,498	260	107	44	131.25	....	15	.....	557.35	1	730	10	72	9	13	68	9	181
St-Gabriel de Brandon	572,970	1,145	180	89	340.20	45	.....	620	2,419.20	12	14,000	75	189	12	75	142	8	500
St-Norbert	170,000	736	.....	40	164.81	25	.....	1,000	1,965.81	6	8,800	25	96	6	24	75	1	221
Totaux pour l'année 1891-92	5,660,539	7,315	287	681	2,353.32	400	30	18,765	29,831.32	71	153,735	173	1,325	199	508	1206	169	3880
Totaux pour l'année 1890-91	5,410,071	8,061	.....	508	2,571.01	497	30	16,911	28,578.01	71	134.334	433	1,266	241	455	1178	204	3777
BONAVENTURE																			
Carleton	94,950	379	...	32	118.73	120	15	1.900	2,564.73	4	11,400	16	89	9	6	54	6	180
Cox (New-Carlisle)	157,727	764	327	113	102.21	....	...	.....	1,306.21	2	1,700	10	82	15	9	77	17	210
Cox, diss	15,173	45	.....	39	35.15	....	15	.....	134.15	1	600	19	34	15	22	26	13	129
Hamilton (St-Bonavent.)	123,891	309	.....	78	207.64	....	15	.....	609.64	7	.....	84	186	31	52	158	24	535
Hamilton, diss	57,355	150	.....	24	30.16	....	.....	.....	204.16	1	200	35	32	20	25	18	15	145
Mann	53,650	214	.....	.....	86.38	....	.....	.....	300.38	4	600	7	30	5	4	18	6	70
Maria	241,710	1,450	.....	219	251.77	60	.....	.....	1,980.77	12	5,500	35	200	39	31	167	58	530
Maria, diss	26,021	130	.....	24	14.18	....	10	.....	178.18	1	100	4	7	3	6	5	3	28
Métapédia	2,800	140	67	24	17.56	....	.....	....	248.56	1	1,000	3	10	4	5	15	3	40
Miguasha	18,695	93	.....	.....	18.76	....	15	.....	126.76	1	170	1	15	2	6	16	2	42
New-Richmond	121,770	730	.....	355	143.81	100	.....	.....	1,328.81	6	2,025	22	99	21	27	99	27	295
New-Richmond, diss	70,400	448	351	150	77.22	....	20	.....	1,046.22	7	2,000	15	53	6	23	71	10	178
Nouvelle (St-J. L'Evan.)	70,360	736	184	132	157.50	40	.....	.....	1,249.50	6	1,800	26	70	24	29	84	23	256
Paspébiac	158,516	477	.....	122	156.61	....	.....	.....	755.61	3	1,800	54	146	59	54	145	62	520
Paspébiac, diss	23,378	70	.....	40	35.41	100	10	.....	255.41	1	500	11	50	12	8	42	9	132
Port-Daniel-Est	78,182	260	.....	69	128.11	128	20	.....	605.11	5	1,600	50	119	32	35	125	23	384
Port-Daniel-Ouest	54,960	274	.....	70	43.87	....	.....	.....	387.87	2	350	6	37	3	12	25	5	88
Port-Daniel-Ouest, diss	26,065	130	.....	20	32.54	....	40	.....	222.54	2	300	14	15	8	16	18	10	81
Ristigouche	23,320	93	.....	18	23.30	....	15	.....	149.30	3	500	6	7	2	3	9	6	33
Sellarville	17,650	88	.....	1	9.96	....	15	.....	113.96	1	250	1	2	1	1	8	....	13
Shoolbred	43,420	325	.....	98	48.58	....	15	.....	486.58	5	1,000	4	38	20	6	40	8	116
St-Alexis de Métapédia	68,290	273	55	15	107.34	....	20	.....	470.34	3	900	....	50	....	....	61	....	111
St-Charles de Caplan	112,595	281	182	74	123.69	....	.....	.....	660.69	4	2,000	30	112	23	29	98	27	319
St-Charles de Caplan, d.	5,000	37	75	.....	4.67	....	10	.....	126.67	1	200	3	7	....	3	2	....	15
St-Etienne de N.-Carlisle	52,271	190	.....	.....	19.82	....	20	.....	229.82	1	.....	6	8	3	5	9	3	34
St-Godefroi	49,405	308	.....	55	104.14	....	20	.....	487.14	3	700	32	73	24	29	79	18	255
St-Godefroi, diss	32,000	192	20	54	61.31	....	10	.....	337.31	1	200	15	34	11	9	50	8	127
St-Laurent	23,780	95	49	.....	9.08	....	20	.....	173.08	3	150	18	24	15	12	16	13	98
St-Laurent, diss	10,650	64	.....	21	21.13	....	15	.....	121.13	2	500	4	18	4	5	20	2	53
Totaux pour l'année 1891-92	1,833,984	8,745	1,310	1,847	2,190.63	548	320	21,900	16,860.63	93	39,045	531	1647	411	472	1555	401	5017
Totaux pour 1890-91	1,814,632	9,050	1,371	1,925	2,207.24	561	310	2,071	7,633.24	89	35,043	591	1616	401	540	1541	375	5064

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
BROME.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Bolton-Est	.....	.....	.....	.....	207.84	....	.....	.....	207.84	15	5,000	40	144	39	44	153	29	449
Bolton-Ouest	279,500	908	40	.....	102.56	....	.....	.....	1,050.56	10	4,000	21	67	29	23	68	25	233
Brôme	898,648	2,695	726	689	338.93	....	.....	.....	4,448.93	26	6,500	50	224	68	51	202	58	653
Brôme, diss	20,325	91	.....	19	9.19	....	.....	.....	119.19	1	300	2	8	....	1	4	1	16
Eastman	82,490	321	.....	58	55.94	....	.....	.....	434.94	2	450	5	26	4	4	32	10	81
Farnham-Est	542,426	1,220	.....	122	157.67	....	.....	.....	1,499.67	11	2,940	14	78	22	18	71	16	219
Farnham-Est, diss	187,630	375	157	29	99.30	....	20	.....	680.30	5	790	15	69	8	23	56	11	182
Knowlton (village)	212,710	744	.....	739	91.63	275	.....	.....	1,849.63	1	3,500	16	47	21	21	63	22	190
Mansonville	83,700	837	.....	173	41.34	75	.....	.....	1,126 34	1	4,600	8	21	4	12	22	8	75
Potton	391,850	2,351	.....	.....	164.89	....	.....	.....	2,515.89	15	5,200	46	91	21	34	102	42	346
Potton, diss	1,000	100	20	25	54.92	....	15	.....	214.92	1	130	12	31	....	10	25	....	78
Sutton	742,175	2,226	61	132	267.66	125	.....	.....	2,811.66	16	4,400	48	157	43	46	135	42	471
Sutton, diss	88,010	604	.....	.....	70.17	....	35	.....	709.17	4	700	117	96	43	66	52	31	399
Sutton-Flat (village)	140,000	706	.....	427	58.68	....	....	.....	1,191.68	1	4,000	7	43	6	6	47	21	130
Totaux pour l'année 1891-92	3,670,464	13,178	1,004	2,413	1,720.72	475	70	.....	18,860.72	109	42,510	411	1096	308	359	1032	316	3522
Totaux pour l'année 1890-91	3,562,277	12,531	530	1,313	1,647.28	745	70	.....	16,836.28	102	32,540	325	900	261	291	868	237	2882
CHAMBLY.																		
Boucherville (paroisse)	486,345	608	25	69	81.80	....	....	.....	783.80	4	4,000	21	46	11	15	60	17	170
Boucherville (ville)	592,580	910	.....	72	130.68	24	.....	.....	1,136.68	3	28,000	37	97	9	30	78	14	265
Chambly (paroisse)	667,279	1,668	.....	167	206.26	....	.....	.....	2,041.26	8	2,500	37	121	58	38	108	48	410
Chambly, canton	136,925	547	....	99	60.44	300	.....	2,920	3,926.44	1	28,600	13	71	15	12	60	11	182
Chambly, canton, diss	191,900	442	.....	67	18.45	....	.....	.....	527.45	1	1,000	11	10	....	1	17	4	43
Longueuil (paroisse)	715,422	715	.....	38	122.84	....	.....	.....	875.84	6	3,500	13	58	10	15	64	15	175

Longueuil (village)	717,785	1,761	....	361	255.40	95	....	....	2,472.40	2	20,800	55	135	52	55	151	51	499
Longueuil (village), diss.	148,400	371	....	109	31.35	....	....	....	511.35	1	1,700	20	35	6	22	38	7	128
St-Bazile le Grand	352,945	458	104	51	77.90	....	....	....	690.90	3	1,500	16	60	8	15	58	10	167
St-Bruno	470,000	690	55	35	91.36	20	....	....	891.36	4	2,000	16	48	1	17	27	....	109
St-Hubert	....	....	....	....	....	....	....	3,600	3,600.00	....	....	....	....	....	....	....	....	....
St-Lambert	227,700	595	200	47	48.60	....	....	....	890.60	7	3,000	29	34	10	32	39	13	157
St-Lambert, diss	219,417	1,097	....	488	19.61	75	....	....	1,679.61	1	4,000	9	22	....	8	24	....	63
Totaux pour l'année 1891-92	4,926,698	9,862	384	1,603	1,144.69	514	....	6,520	20,027.69	41	100,600	277	737	180	260	724	190	2368
Totaux pour l'année 1890-91	4,389,222	11,014	2,168	1,665	1,144.58	794	....	22,953	39,738.58	40	100,015	218	743	198	227	775	189	2350
CHAMPLAIN.																			
Batiscan (St-Frs-Xavier)	210,014	462	....	130	120.68	24	....	....	736.68	5	1,783	29	86	5	11	100	8	239
Cap-de-la-Madeleine	199,682	499	....	18	153.84	....	....	....	670.84	4	2,300	28	91	16	40	74	17	266
Champlain (paroisse)	184,405	338	144	41	113.02	....	....	....	636.02	4	1,200	16	77	13	18	74	26	224
Champlain (village)	78,475	438	52	50	68.07	94	....	1,890	2,592.07	2	10,300	2	69	1	12	59	12	155
Fermont (village)	....	....	....	....	22.42	....	....	....	22.42	1	105	8	18	4	5	15	6	56
Mont-Carmel	342,759	856	....	59	188.35	....	....	....	1,103.35	10	4,000	61	187	39	54	142	20	503
Ste-Anne de Lapérade (p)	336,117	809	....	63	213.82	....	....	....	1,085.82	8	4,000	37	121	26	28	106	16	334
Ste-Anne de Lapérade (v.)	181,457	399	....	98	125.46	64	....	1,670	2,356.46	2	18,400	20	81	18	22	68	13	222
Ste-Flore	314,975	6 0	....	96	178.49	....	....	....	874.49	6	1,600	63	161	20	50	143	21	458
Ste-Geneviève	306,536	858	....	83	241.68	....	....	....	1,182.68	8	2,650	41	145	4	53	145	6	394
St-Jacques des Piles	122,890	393	....	10	86.18	....	20	....	569.18	3	1,650	25	60	19	28	50	12	194
St-Luc	106,520	319	....	20	90.86	....	....	....	429.86	3	500	16	67	4	13	66	9	175
St-Maurice	529,700	1,059	97	38	335.10	44	....	1,230	2,803.10	13	6,200	80	200	42	58	225	41	646
St-Narcisse	297,646	811	96	183	223.37	20	....	....	1,333.37	8	3,100	39	177	62	52	166	44	540
St-Prosper	279,473	559	....	139	154.31	20	....	....	872.31	6	2,400	35	125	19	32	123	13	347
St-Stanislas	367,250	1,175	....	110	295.24	30	....	....	1,610.24	9	1,400	80	228	25	64	203	22	622
St-Séverin	192,711	558	219	48	112.88	....	....	....	937.88	6	670	24	86	19	30	94	23	276
St-Thècle	174,925	489	....	23	95.40	....	....	....	607.40	4	650	25	85	16	32	83	20	261
St-Tite (paroisse)	272,170	953	62	61	166.87	....	....	....	1,242.87	8	2,150	47	140	27	41	110	24	389
St-Tite (village)	119,685	191	718	30	72.75	....	....	....	1,011.75	2	500	20	65	13	25	56	13	192
Totaux pour l'année 1891-92	4,617,390	11,766	1,388	1,300	3,058.79	296	20	4,790	22.618.79	112	64,958	696	2269	392	668	2102	366	6493
Totaux pour l'année 1890-91	4,645,452	11,250	684	1,356	3,140.91	271	20	4,248	20,969.91	103	64,943	699	2286	451	707	2074	418	6635
CHARLEVOIX.																			
Baie St-Paul	760,000	912	....	103	364.62	186	....	3,030	4,595.62	17	22,500	88	188	89	72	193	70	700
Callières (B.-des-Roches)	....	....	....	30	10.92	....	20	....	60 92	1	....	5	4	1	3	8	1	22
DeSalles	70,310	144	....	....	60.73	....	....	....	204.73	2	300	8	41	6	7	44	6	112

STATISTIQUE GÉNERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités. Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Contributions du gouvernement. Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.	Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité. Garçons. De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Filles. De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
CHARLEVOIX—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Eboulements	333,394	833	171	6	288.33	38	.....	.....	1,336.33	12	3,600	75	220	30	70	212	32	639
Ile aux Coudres	110,648	188	.....	46	95.23	....	30	.....	359.23	1	960	23	63	13	27	75	12	213
Malbaie (St-Etienne)	572,142	1,276	.....	92	351.44	119	.....	1,300	3,138.44	12	17,300	105	326	56	86	318	51	942
Petite-Rivière	120,000	150	150	.....	92.63	....	20	.....	412.63	5	1,000	28	73	10	33	72	12	228
Pointe-au-Pic	106,000	212	.....	57	44.70	24	.....	.....	337 70	2	1,205	18	42	12	12	40	10	134
Ste-Agnès	113,435	226	.....	.....	142.84	24	15	.....	407.84	4	1,000	28	79	5	33	83	10	238
St-Fidèle	112,375	337	56	24	114.24	...	15	.....	546.24	4	1,200	4	72	....	6	89	....	171
St-Hilarion	100,000	320	.....	93	119.08	....	15	.....	547.08	7	575	57	84	28	43	75	31	318
St-Irénée	20,800	330	.....	.....	125.58	24	.....	.....	479.58	5	1,800	30	70	1	37	78	4	220
St-Placide	60,000	125	.....	30	60.72	....	15	.....	230.72	3	600	12	30	10	15	20	13	190
St-Siméon	51,340	129	.....	28	82.63	....	15	.....	254.63	3	500	14	62	13	10	58	11	168
St-Urbain	200,000	250	.....	.....	123.52	....	.....	.....	373.52	6	1,000	31	56	20	25	59	22	213
Totaux pour l'année 1891-92	3,030,144	5,432	377	509	2,077.21	415	145	4,330	13,285.21	87	53 540	526	1410	294	479	1424	285	4418
Totaux pour l'année 1890-91	2,998,609	5,382	264	748	2,105.50	415	145	2,129	11,188.50	87	50,384	567	1458	314	519	1443	306	1607
CHATEAUGUAY.																		
Châteauguay (St-Joach.)	517,500	1,035	.....	100	171.87	44	.....	1,060	2,410.87	9	8,925	59	111	16	45	95	22	348
Châteauguay, diss	108,040	162	.....	28	9.30	....	.....	.....	199.30	1	500	2	3	1	2	5	2	15
Howick	656,507	984	.....	61	86.99	....	.....	.....	1,131.99	5	1,500	16	65	22	18	61	10	192
Howick, diss	.....	.....	.....	.....	74.76	....	.....	.....	74 76	5	1,500	12	62	4	18	51	....	147
Ormstown (St-Malachie)	1,485,625	2,230	565	224	218.60	....	.....	.....	3,237.60	11	4 000	50	144	39	45	134	35	447
Ormstown, diss	177,659	311	.....	27	60.88	75	....	.....	473.88	2	400	20	40	17	20	45	10	152
St-Antoine	309,475	722	11	18	80.23	....	.....	.....	831.23	5	1,500	25	89	8	24	85	14	245
Ste-Clotilde	254,370	558	.....	3	91.04	....	.....	.....	652.04	4	800	23	58	....	36	51	6	174

Ste-Clotilde, diss.	63,674	205	.....	6	14.23	...	.....	.....	225.23	2	400	3	18	2	2	11	2	38
St-Jean-Chrysos., No. 1	49,035	159	.....	2	19.24	....	.....	.....	180.24	1	.....	4	12	2	9	14	....	41
St-Jean-Chrysos., No. 2	469,424	1,642	.....	72	239.89	48	.....	.....	2,001.89	10	6 000	51	175	29	49	171	33	508
St-Jean-Chrys., No. 2, diss	P. de rap	.....	.....	.....	36.92	....	.....	.....	36.92	3	900	5	21	5	3	20	4	58
Ste-Martine	498,027	1,867	.....	109	201.32	54	.....	.....	2,231.32	8	9,300	42	95	26	30	94	11	298
Ste-Martine, diss.	58,862	137	.....	39	8.55	....	.....	.....	184.55	1	100	3	7	2	....	4	1	17
Ste-Philomène	681,000	1,100	....	90	139.43	20	.....	.....	1,349.43	6	4,000	40	80	12	48	60	15	255
St-Urbain	594,875	798	61	126	137.13	....	.....	.....	1,125.13	6	2,000	35	108	19	32	93	19	306
St-Urbain, diss	55,340	138	.....	18	11.21	....	.....	.....	167.21	1	300	1	8	2	1	8	1	21
Totaux pour l'année 1891-92	5,979,413	12,048	640	923	1,601.59	241	....	1,060	16,513.59	80	42,425	391	1096	206	382	1002	185	3262
Totaux pour l'année 1890-91	5.964,301	11,431	1,189	932	1,714.50	323	....	1,268	16,857.50	77	46,700	287	964	158	286	839	165	2699
CHICOUTIMI ET LAC ST-JEAN.																		
Cap-à-l'Ouest	.....	.....	.....	.....	6.87	....	15	.....	21.87	....	.....	2	5	1	3	4	1	16
Bagotville (paroisse)	140,746	133	59	289	112.20	....	.....	.....	893 20	6	600	32	55	13	37	58	17	212
Bagotville (village)	50,230	200	....	80	59.72	33	.....	.....	372.72	1	475	11	43	5	7	39	8	113
Bourget c. (Péribonka)	16,213	35	.....	19	42.27	....	30	.....	126.27	1	200	7	20	2	5	12	2	48
Chicoutimi (paroisse)	281 906	1 400	.....	11	269.43	....	....	.....	1,680.43	13	5,000	85	178	20	70	146	19	518
Chicoutimi (ville)	289,671	450	.....	72	236.23	1790	.....	9,857	12,415.23	6	91 000	107	213	26	75	190	19	630
Grande-Baie (St-Alexis)	130,000	446	.....	60	193.70	50	20	245	1,014.70	5	1,725	63	116	70	52	120	58	509
Harvey (St-Fulgence)	75,750	450	.....	63	91.48	....	20	.....	624.48	3	1,000	27	111	15	23	72	13	261
Jonquières (St-Dominique)	199,155	489	.....	84	168.31	40	40	.....	821.31	7	1,400	50	130	22	51	122	26	401
Ste-Anne (Tremblay)	156,390	547	55	108	163.51	34	15	.....	922.51	10	2,000	66	125	17	69	126	26	429
St-Charles Borromée	14,685	36	.....	.....	37.09	....	20	.....	93.09	1	175	12	16	8	10	22	12	80
St-Cyriac	.....	.....	.....	.....	38.79	....	20	.....	58.79	1	200	20	26	10	12	29	7	104
St-Jean	52,205	195	25	45	79.32	24	.....	260	618.32	4	900	13	63	2	9	47	2	136
Hébertville	314,500	1,169	.....	125	275.95	40	.....	.....	1,609.95	12	4,000	56	139	36	39	120	24	414
Métabetchouan (St-Ls)	150,425	361	88	84	124.86	20	.....	.....	677.86	5	2,000	36	86	43	47	97	49	358
Normandin	37,295	74	.....	2	23.87	....	.....	.....	99.87	1	200	11	20	8	6	23	5	73
Oniatchouan	188,010	658	....	51	125.69	....	.....	.....	834.69	6	1 500	22	94	10	17	90	7	240
Roberval	88,340	441	.....	22	71.77	130	.....	3 900	4,564.77	2	2 ,000	34	56	15	25	59	7	196
St-Bruno	56,561	226	.....	90	54.61	....	.....	.....	370.61	3	600	18	65	1	13	53	2	152
St-Cœur de Marie	18,635	55	.....	13	39.97	....	.....	.....	107.97	1	300	12	23	3	11	22	6	77
St-Félicien	102,000	306	94	26	84.28	....	.....	.....	510.28	5	900	43	20	16	36	21	17	156
St-François de Sales	59,225	394	127	63	68.11	....	.....	.....	649.11	5	1,300	46	74	48	45	82	45	343
St Gédéon de Grandm't	140,000	358	.....	20	90.08	....	.....	.....	468.08	5	500	19	87	8	10	77	12	213
St-Jérôme	215,150	1,100	571	63	204.73	20	.....	.....	1,958.73	9	4,500	76	152	15	84	154	22	500
St-Joseph d'Alma	111,000	444	11	30	97.19	20	.....	.....	602.19	7	1,900	59	85	14	38	94	15	305
St-Méthode	37,072	55	5	12	30.72	....	.....	.....	102.72	2	250	3	23	4	4	15	5	54

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
CHICOUTIMI ET LAC ST-JEAN—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Prime	165,350	515	41	99	112.69	....	.....	.....	767.69	6	1,050	52	94	28	62	111	30	377
Totaux pour l'année 1891-92	3,090,514	10,834	1,076	1,531	2,903.44	2201	180	14,262	32,987.44	127	148,675	982	2149	460	860	2008	456	6915
Totaux pour l'année 1890-91	3,151,639	10,595	1,900	1,188	2,902.51	2430	355	15,635	35,005.51	119	146,280	913	2125	502	813	1966	470	6789
COMPTON.																		
Auckland	100,000	650	.....	54	60.92	....	.....	.....	764.92	5	800	24	64	2	10	36	4	140
Bury	274,973	1,512	182	181	181.57	....	.....	.....	2,056.57	11	5,000	31	118	21	28	117	17	332
Chesham (N.-D. des B.)	61,590	100	.....	15	82.28	....	20	.....	217.28	4	1,000	25	54	15	15	54	4	167
Clifton	193,689	581	.....	.....	88.28	....	.....	.....	669.28	1	600	28	70	22	20	88	14	242
Clifton diss	98,400	295	.....	44	42.24	....	.....	.....	381.24	3	500	4	20	8	7	33	5	77
Clifton-Est	73,400	330	24	30	47.16	....	.....	.....	431.16	7	1,800	12	37	21	9	27	11	117
Clifton-Est diss	10,295	76	19	5	12.55	....	.....	.....	112.55	4	96	8	11	2	5	10	3	39
Ditton (La Patrie)	114,117	641	26	.....	97.29	....	.....	.....	764.29	5	1,000	26	45	4	41	49	1	166
Eaton	667,100	3,385	1,237	658	272.74	215	.....	.....	5,767.74	17	10,300	53	188	44	52	178	49	564
Eaton, diss	36,550	226	....	48	37.19	....	40	.....	351.19	1	450	7	31	5	7	24	7	81
Emberton (St-J. Bapt.)	42,000	105	.....	20	45.17	....	.....	.....	170.17	1	425	23	64	17	30	35	14	183
Hampden	128,753	772	.....	161	70.17	....	.....	.....	1,003.17	6	4,000	61	100	10	38	90	9	308
Hampden, diss	20,340	203	.....	67	19.30	....	.....	.....	289.30	1	445	6	19	5	12	26	1	69
Hereford	60,590	484	115	.....	68.88	75	.....	400	1,142.88	7	5,300	21	75	18	20	68	19	221
Hereford, diss	112,680	450	.....	55	38.51	....	.....	.....	543.51	7	1,100	7	44	11	1	27	1	91
Lingwick	246 886	987	148	34	115.84	140	.....	.....	1,424.84	9	2,300	18	65	18	17	49	15	182
Marston	50,000	300	.....	41	83.25	....	.....	.....	424.25	4	1,500	19	54	15	15	54	10	167
Marston-Sud (Piopolis)	72,136	592	.....	.....	47.61	....	20	.....	659.61	3	400	27	41	13	22	36	2	141

Mégantic (village), diss.	43,560	196	.....	26	25.78	....	.....	.....	247.78	1	800	2	18	1	1	14	2	38
Newport	348,937	1,046	131	164	126.98	....	20	.....	1,487.98	10	2,000	14	86	19	15	84	22	240
St-Louis de West-Bury	54,900	356	.....	112	79.82	....	.....	.....	547.82	3	950	17	51	5	16	59	9	157
Ste-Cécile de Whitton	29,402	235	95	17	55.32	....	30	.....	432.32	2	500	16	37	14	13	37	6	123
Waterville	143,750	505	.....	193	52.03	165	.....	.....	915.03	2	4,000	14	42	6	15	40	18	135
West-Bury	130,875	654	.....	30	82.29	....	.....	.....	766.29	4	2,400	9	48	6	2	36	8	109
Whitton	36,000	252	180	20	42.13	....	10	.....	504.13	5	425	12	40	12	13	51	11	139
Winslow-Nord (St-Rom.)	84,400	404	11	80	94.15	....	.....	.....	589.15	6	1,200	12	86	6	15	78	10	207
Winslow-Sud	65,845	395	...	34	76.07	...	...	.....	505.07	5	1,000	15	50	14	13	40	16	148
Winslow-Sud, diss.	17.911	44	.....	.....	18.18	....	20	.....	82.18	2	260	11	10	....	8	14	1	44
Totaux pour l'année 1891-92	3,319,179	15,776	2,168	2,089	2,063.70	595	160	400	23,251.70	136	50,551	522	1568	334	460	1454	289	4627
Totaux pour l'année 1890-91	3,327,931	15,689	1,032	2,356	2,361.03	462	190	778	22,868.03	160	47,650	535	1754	409	500	1573	334	5105
DEUX-MONTAGNES.																		
Annonciation L' (Oka)	81,975	254	.....	32	157.76	....	.....	.....	443.76	5	1,000	34	102	30	28	92	24	310
Côte St-Joachim	124,580	249	166	25	34.70	40	.....	.....	514.70	1	2,000	5	24	7	8	26	9	79
St-Augustin	539,565	863	57	40	168.94	....	.....	.....	1,128.94	7	2,350	55	97	9	49	108	9	327
St-Augustin, diss.	69,400	97	.....	19	3.18	....	.....	.....	119.18	1	400	1	3	2	....	2	....	8
St-Benoît	329,606	1,054	.....	27	166.24	40	.....	2,890	4,177.24	8	25,800	37	96	8	29	92	5	267
St-Canut, No. 1	59,257	600	.....	41	40.11	....	.....	.....	681.11	3	900	9	45	3	4	39	1	101
St-Canut, No. 1, diss.	14,458	135	56	12	7.58	....	.....	.....	210.58	1	400	2	10	4	...	7	....	23
St-Canut, No. 2	22,810	120	.....	6	24.50	....	.....	.....	150.50	1	250	3	12	1	5	11	1	33
St-Colomban	18,270	184	.....	.....	55.95	....	25	.....	264.95	2	500	6	12	4	5	17	6	50
St-Eustache	726,884	2,180	1,308	43	305.47	60	.....	2,950	6,846 47	10	20,000	97	246	44	79	242	26	734
St-Eustache, diss.	64,875	108	21	33	7.13	....	.....	.....	169.13	1	200	....	6	2	2	3	....	13
St-Hermas	364,814	912	.....	62	139.14	60	.....	.....	1,173.14	4	5,100	54	89	11	47	110	21	332
St-Jérôme, No. 4	43,245	140	.....	.....	25.33	....	.....	.....	165.33	1	200	5	13	....	7	20	....	45
St-Joseph du Lac	224,681	600	.....	.....	130.64	....	.....	.....	730 64	3	2.300	36	100	26	24	110	27	323
Ste-Monique	257,420	396	.....	18	103.37	....	.....	.....	517.37	4	2,300	47	72	9	33	59	5	225
St-Placide	141,400	707	.....	.....	118.88	....	.....	.....	825.88	5	2,300	42	73	17	41	70	10	253
Ste-Scholastique	659,411	2,198	.....	.....	260.30	90	.....	1,010	3,558.30	10	12,400	60	226	30	64	230	22	632
Totaux pour l'année 1891-92	3,741,651	10,792	1,608	358	1,749.22	290	25	6,850	21,677.22	67	78,400	493	1226	207	425	1238	166	3755
Totaux pour l'année 1890-91	3,732,908	11,092	1,440	319	1,867.26	277	25	7,457	22,477.26	68	80,880	422	1200	216	407	1193	227	3663
DORCHESTER.																		
Cranbourne (St-Odilon)	84,800	339	.....	44	104.13	....	15	.....	502.13	5	1,200	17	56	13	21	53	11	171
Frampton-Ouest (St-Ed.)	202,190	574	117	39	184.08	50	15	.....	979.08	8	2,300	41	145	37	45	130	36	434
Frampton-Ouest, diss.	18,000	72	18	9	12.81	....	10	.....	121.81	1	200	3	9	9	4	14	2	41

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
DORCHESTER—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Standon	10,825	27	.....	.....	45.04	....	.....	.....	72.04	1	100	2	14	4	3	16	3	42
St-Anselme	515,675	1,237	15	70	237.41	50	.....	1,310	2,919.41	15	9,800	67	159	40	59	175	37	537
St-Bernard	275,085	621	431	14	186.89	30	.....	.....	1,282.89	9	650	70	136	33	53	113	27	132
Ste-Claire	340,000	640	.....	60	223.49	40	.....	.....	963.49	8	1,200	28	90	14	20	100	20	272
Ste-Germaine	93,385	448	.....	.....	132.76	....	.....	.....	580.76	7	825	43	124	22	25	92	26	332
Ste-Hénédine	283,202	339	....	80	125.17	30	.....	.....	574.17	5	1,600	21	60	....	16	75	8	189
St-Isidore	464,695	743	45	76	235.83	30	.....	.....	1,129.83	12	9,400	54	158	31	48	126	32	479
Ste-Justine de Langevin	62,136	261	.....	.....	66.34	....	20	.....	347.34	4	800	20	50	15	18	58	17	178
St-Léon de Standon	108,148	432	.....	49	151.11	....	25	.....	657.11	6	565	51	20	30	52	71	20	244
St-Malachie (Frampton-Est)	109,510	547	.....	110	133.88	30	.....	.....	820.88	8	1,500	35	88	20	42	97	26	308
St-Malachie, diss.	25,925	77	.....	22	17.59	....	20	.....	136 59	2	200	5	12	7	3	16	4	47
Ste-Marguerite	321,055	642	.....	180	157.05	....	.....	.....	979.05	10	2,300	39	153	39	46	118	25	420
St-Prosper	83,043	392	584	362	67.64	....	40	.....	1,445.64	4	100	20	62	3	18	50	5	158
Watford (Ste-Rose de)	2,406	119	126	14	31 54	....	40	.....	330.54	2	210	12	27	5	21	29	4	98
Totaux pour l'année 1891-92	3,000,080	7,510	1,336	1,129	2,112.76	260	185	1,310	13,842.76	107	32,950	528	1363	322	494	1363	303	4373
Totaux pour l'année 1890-91	2,961,206	6,699	1,539	1,074	2,097.14	258	105	2,793	14,560 14	97	35,610	388	1109	281	414	1065	238	3498
DRUMMOND.																		
Drummondville	170,275	1,362	.....	122	194.16	70	.....	1,040	2,788.16	3	24,000	34	129	6	37	135	17	358
Durham (Ulverton)	133,270	666	399	112	70.38	100	.....	.....	1,347.38	5	2,200	14	41	8	14	37	10	124
Durham-Sud (St-Fulgence)	118,985	1,189	152	.....	93.79	....	15	.....	1,449.79	8	3,800	21	76	18	25	87	19	264
Durham-Sud, diss	87,900	527	.....	108	88.73	....	.....	.....	723.73	5	1,950	37	87	9	43	75	11	262

Grantham (St-Frédéric).	153,930	550	.....	62	78,45	....	....	.....	690.45	5	1,600	19	44	....	34	65	....	162
Kingsey	22,007	1,100	376	63	200.21	....	.....	.....	1,739.21	8	2,600	36	102	11	37	88	13	287
Kingsey, diss	26,941	107	.....	20	14.82	....	.....	.....	141.82	4	300	1	10	1	3	5	3	23
Kingsey-Falls.....	12,805	629	.....	87	51.44	....	.....	.....	767.44	4	1,200	14	21	4	9	21	8	77
Kingsey-Falls, diss.....	14 983	74	.....	77	43.17	....	40	.....	234.17	1	200	14	38	6	14	28	5	105
St-Eugène de Grantham.	90,089	450	.....	45	86.97	....	.....	.....	581.97	4	1,000	9	63	6	10	64	7	159
St-Germain	300,000	1,650	.....	98	316.93	30	.....	.....	2,091.93	10	4,000	115	127	110	118	126	110	706
St-Germain, diss.....	9,400	28	.....	3	2.96	....	.....	.....	33.96	....	.....	....	1	2	....	4	4	11
St-Pierre de Durham...	155,415	650	480	.....	105.89	30	.....	.....	1,265.89	8	1,500	16	89	16	23	74	17	235
St-Pierre de Durham,dis.	75,042	280	.....	.....	46.14	....	.....	....	326.14	3	500	15	22	10	20	3	12	169
Wendover et Simpson..	229,675	1,079	.....	17	173.30	....	.....	.....	1,269.30	11	3,200	90	162	70	80	148	45	595
Wickham-Est..... ...	69,791	418	.....	.....	48.82	....	.....	.....	466.82	4	1,000	14	32	3	12	34	3	98
Wickham-Est, diss.....	10,062	50	.....	.....	3.60	....	.....	.....	53.60	1	50	1	1	...	....	4	2	8
Wickham-Ouest.....	95,170	571	.....	41	104.38	....	20	.....	736.38	9	3,000	40	71	30	39	78	19	277
Wickham-Ouest, diss...	39,300	78	.....	.....	3.80	....	.....	.....	81.80	1	200	....	.....	....	....	....	....	.....
Totaux pour l'année 1891-92.....	2,014,482	11,458	1,407	855	1,727.94	230	75	1,040	16,792.94	94	52,300	490	1,116	310	518	1,103	305	3,842
Totaux pour l'année 1890-91.....	2,033,584	10,895	963	861	1,613.92	207	55	1,352	15,946.92	90	30,162	446	1,223	241	451	1,163	219	3,743
GASPE.																		
Anse-au-Griffon.....	43,360	238	.....	40	79.79	....	20	.....	377.79	2	600	27	31	17	29	34	15	153
Anse-à-Valeau	7,760	77	.....	.....	22.40	....	20	.....	119.40	2	180	5	8	4	3	6	4	30
Anse-Pleureuse	9,872	25	....	19	16.88	....	20	.....	80.88	1	200	5	15	1	2	11	3	37
Aubert (Amherst).....	69,800	418	100	62	160.36	....	20	.....	760.36	3	975	29	95	17	37	101	27	306
Barachois	26,165	130	.....	16	45.49	50	.....	.....	241.49	1	500	13	25	8	10	12	8	76
Barachois, diss.....	.....	83	.....	5	19.86	...	.....	.....	107.86	1	200	2	10	6	4	6	3	31
Cap-aux-Os	12,945	183	.....	23	22.68	....	20	.....	248.68	1	400	8	31	2	5	20	7	73
Cap-Chat	110,000	605	.....	78	140.75	20	.....	.....	843.75	7	800	32	96	28	33	92	31	312
Cap-Désespoir.....	74,601	373	.....	130	143.71	30	.....	.....	676.71	3	1,600	66	44	23	112	98	29	392
Cap-Désespoir, diss.....	49,168	245	.....	15	24.43	....	.....	..	284.43	3	.....	8	19	7	5	15	8	62
Cap-des-Rosiers	40,654	304	.....	.....	71.85	....	20	.....	395.85	3	1,400	35	54	25	35	45	14	208
Claude-Arbour	10,075	50	.....	.....	20.11	....	20	.....	90.11	2	200	4	17	4	8	18	2	53
Cloridormes.....	27,238	340	.....	60	52.35	....	20	.....	472.35	4	250	18	40	18	14	46	9	145
Douglastown	52,865	264	.....	64	128.36	....	20	.....	476.36	4	700	21	75	5	17	69	11	198
Douglastown, diss.....	6,770	57	.....	24	10.85	....	25	.....	116.85	1	300	....	6	1	3	6	2	18
Etang (St-Pierre de P)..	83,080	523	.....	40	167.93	....	20	.....	750.93	4	652	40	154	30	33	139	21	417
Etang (St-Pierre de P)dis	12,965	129	.....	23	27.00	....	25	.....	204.00	1	300	5	16	4	9	14	4	52
Gaspé-Baie-Nord.....	11,435	102	.....	13	44.70	....	20	.....	179.70	1	250	1	13	....	4	8	....	26
Gaspé-Baie-Sud	40,000	150	.....	17	47.51	....	20	.....	234.51	2	400	9	26	2	7	24	4	72
Gaspé-Baie-Sud, diss....	12,000	90	.....	1	23.78	....	20	.....	134.78	1	500	6	8	4	4	10	6	38
Gaspé (village).....	55,205	414	.....	36	29.26	....	.....	.....	479.26	2	1,000	11	14	3	5	16	3	52

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
GASPÉ—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Grande-Grève	45,580	227	....	22	10.16	....	.....	.....	259.16	2	400	1	2	....	1	5	...	9
Grande-Rivière	155,872	975	....	2	240.16	20	.....	.....	1,237.16	9	1,700	128	220	30	102	181	49	710
Grande-Vallée	12,875	96	....	24	19.70	....	20	.....	159.70	1	600	3	6	2	5	11	2	29
Grande-Vallée-Est	11,066	90	....	24	11.75	....	20	.....	145.75	1	300	3	7	4	5	8	2	29
Haldimand	7,760	124	....	81	51.74	100	18	.....	374.74	2	600	8	32	....	10	34	4	88
Ile-Bonaventure	13,850	69	....	.....	14.15	....	20	.....	103.15	1	300	....	14	1	1	5	....	21
Iles de la Madeleine (Hâvre-aux-maisons)	50,958	366	....	68	85.66	60	20	1,540	2,139.66	3	4,800	26	95	29	20	83	27	280
La Madeleine	27,853	97	....	15	38.15	....	20	.....	170.15	2	300	7	31	8	13	27	2	88
Malbaie (St-Pierre de)	46,548	291	....	10	46.89	....	15	.....	362.89	2	500	14	33	4	12	21	6	90
Malbaie, diss	10,470	62	....	10	22.23	....	20	.....	114.23	1	250	7	10	3	5	7	3	35
Marsouis	5,111	76	....	4	8.24	....	20	.....	108.24	1	250	5	9	....	5	6	3	28
Mont-Louis	37,957	189	....	55	48.68	....	20	.....	312.68	2	600	18	46	6	7	43	12	132
Newport	79,320	396	.....	.....	117.50	....	20	.....	563.50	4	1,200	79	144	44	66	136	33	502
Pabos	62,125	375	21	.....	143.06	....	....	.....	539.06	3	725	39	109	13	23	118	21	323
Percé	41,450	668	.....	.....	168.72	44	.....	.....	880.72	5	2,000	44	82	23	28	80	26	283
Percé, diss	16,848	105	....	16	20.08	....	.....	.....	141.08	2	350	11	8	....	6	18	....	41
Petit-Cap	11,040	110	.....	.....	24.04	....	20	.....	154.04	1	100	15	7	5	17	9	7	60
Petit-Pabos	10,365	77	.....	.....	17.00	....	20	.....	114.00	1	150	7	19	4	4	12	6	52
Petite-Vallée	7,162	71	....	16	13.98	....	20	.....	120.98	1	200	10	12	..	3	19	....	44
Rang St-Paul	8,040	40	.....	.....	24.06	....	20	.....	84.06	1	160	10	33	6	8	16	9	82
Rivière à la Martre	5,715	45	....	4	12.42	....	20	.....	81.42	1	150	4	8	1	4	6	....	23
Rivière à Lapierre	10,600	15	...	14	10.10	....	20	.....	69.10	1	200	8	10	3	7	9	4	41
Rivière-au-Renard	74,279	444	....	73	96.12	....	20	.....	633.12	3	600	20	59	18	35	60	12	204
Roseville	10,370	163	6	1	25.82	....	15	.....	150.82	1	350	7	30	6	10	26	8	87
Roseville, diss	6,065	60	....	9	16.80	....	25	.....	110.80	1	140	4	12	4	3	8	4	35
Ste-Anne des Monts	121,471	510	....	36	203.21	34	.....	.....	783.21	5	1,475	81	174	66	73	151	58	603

St-George de Malbaie...	14,322	72	.....	20	29.21	...	20	.....	241.21	1	100	20	40	10	15	27	4	116
York	39,630	297	.....	68	21.91	....	15	.....	401.91	2	20	9	17	1	9	9	2	47
York, diss.....	24,125	90	.....	7	12.67	....	20	...	129.67	1	100	2	6	3	1	9	....	21
Totaux pour l'année 1891-92	1,724,785	10,940	127	1,255	2,884.26	358	758	1,540	17,862.26	110	30,207	935	2092	503	877	1932	515	6854
Totaux pour l'année 1890-91	1,733,190	10,502	316	1,148	3,009.55	280	818	1,343	17,416.55	111	30,680	912	2049	551	814	1889	578	6793
HOCHELAGA.																		
Côte-des-Neiges..	582,550	1,156	.....	.....	118.20	30	.....	.....	1,604.20	3	10,700	....	75	94	....	74	121	364
Côte-des-Neiges, diss..	118,350	236	.....	26	11.08	240	.....	.....	513.08	1	300	2	11	3	2	6	2	26
Côte-St-Antoine (village)	3,367,760	3,210	.....	1,410	215.46	....	.....	.....	4,835.46	1	16,000	63	155	53	57	118	45	521
Côte-St-Léonard.	267,574	1,873	.....	38	39.57	....	.....	.....	1,950.57	1	800	4	27	5	6	17	4	63
Côte-St-Louis	740,430	2,779	.....	109	161.78	....	.....	.....	3,049.78	1	800	66	184	48	76	182	53	609
Côte-St-Louis, diss.....	239,415	1,197	.....	102	23.18	....	.....	.....	1,322.18	1	212	21	64	22	24	69	24	224
Côte-St-Michel.....	636,060	860	....	38	99.96	....	.....	.....	997.96	2	3,000	9	78	10	10	85	14	206
Côte-St-Paul	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	5	29,500	....	.....	....	...	.....	.....	.....
Côte-St-Paul (vill), diss..	260,000	520	260	37	39.72	....	.....	.....	856.72	1	2,500	8	24	6	4	20	11	73
Côte Visitation.....	84,663	141	.....	14	36.67	....	.....	.....	191.67	1	1,500	9	28	10	8	12	5	72
Côte Visitation, diss....	243,618	485	.....	15	7.51	....	.....	.....	507.51	1	900	2	4	1	2	5	2	16
Hochelaga	3,245,373	7,362	.....	372	390.00	....	.....	.....	8,064.00	2	33,000	168	489	105	152	467	98	1479
Longue-Pointe.....	370,575	372	....	20	71.70	....	.....	.....	463.70	2	300	13	35	11	.....	.....	....	59
Longue-Pointe, diss.....	204,600	204	.....	10	17.75	....	.....	.....	231.75	1	800	3	3	....	...	4	1	11
Maisonneuve, diss.....	97,925	195	.....	81	2.54	....	.....	.....	278.54	1	300	9	13	....	4	23	....	49
N.-D. de Grâce-Ouest...	1,269,666	1,269	.....	158	192.11	....	.....	.....	1,619.11	6	6,000	20	97	19	23	79	9	247
N.-D. de Grâce-Ouest dis	322,720	322	.....	77	21.44	....	.....	.....	420.44	1	1,600	7	12	5	4	15	2	45
Pointe-aux-Trembles ...	387,650	583	.....	66	87.87	95	....	1,750	2,581.87	3	50,000	9	47	12	7	41	12	128
Pointe-aux-Trembles,dis	101,670	127	.....	28	9.00	....	.....	.....	164.00	1	800	2	5	....	2	2	2	13
Rivière-des-Prairies....	329,725	296	.....	179	90.15	....	.....	.....	565.15	3	1,000	21	56	13	25	59	16	184
Sault-au-Récollet.....	175,353	371	.....	122	91.12	200	.....	29,319	30,103.12	4	172,500	19	66	22	27	78	21	233
Sault-au-Récollet, diss..	.....	142	.....	52	39.59	....	.....	.....	233.59	1	1,000	10	15	....	7	10	....	42
Ste-Cunégonde	1,885,053	6,283	..	2,980	784.60	72	.....	.....	10,119.60	4	22,000	167	608	75	141	493	56	1540
St-Grégoire le Thaumaturge	960,850	3,775	....	1,063	303.74	....	.....	.....	5,141.74	3	9,221	79	250	81	108	219	79	816
St-Henri.....	2,934,046	15,000	4,890	898	926.44	161	.....	4,030	25,905.44	4	92,632	281	906	240	263	809	230	2729
St-Henri, diss.....	1,540,000	3,108	.....	219	171.79	....	.....	....	3,498.79	1	43,000	107	128	44	109	123	37	548
St-Jean-Baptiste, village.	2,865,950	5,731	2,865	2,171	889.97	237	....	7,200	19,093.97	3	124,000	282	938	159	250	945	191	2765
St-Jean-Baptiste, diss...	.....	.....	.....	.....	122.32	....	.....	.....	122.32	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....
St-Joseph de Bordeaux.	156,334	581	523	40	43.68	....	.....	.....	1,187.68	1	300	15	56	4	12	48	4	139
St-Jules	84,110	141	.....	17	21.44	....	.....	.....	179.44	1	500	5	15	4	7	16	3	50
St-Louis de Mile-End...	853,800	3,284	.....	450	250.62	80	.....	3,220	7,284.62	4	52,800	108	250	40	98	180	45	721
St-Ls. de Mile-End, diss.	32,300	201	.....	93	29.89	....	.....	.....	323.89	1	3,500	4	13	3	5	12	1	38

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
HOCHELAGA—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Village de la Rivière St-Pierre (Verdon)	639,200	1,199	.....	52	32.27	....	.....	.....	1,283.27	1	3,000	5	26	10	7	23	4	75
Totaux pour l'année 1891-92	24,997,320	63,243	8,538	10,937	5,343.16	1115	.....	45,519	134,695.16	66	684,465	1518	4678	1099	1440	4264	1086	14085
Totaux pour l'année 1890-91	23,602,569	55,724	9,105	8,606	4,129.90	921	.....	48,640	127,125.90	62	634,061	1367	4380	777	1186	3821	717	12248
HUNTINGDON.																		
Dundee	338,930	451	95	188	150.79	....	.....	.....	884.79	8	2,000	12	64	16	16	73	8	189
Dundee, diss.	22,550	61	.....	13	19.92	....	.....	.....	93.92	1	500	4	10	1	2	8	2	27
Elgin	482,925	784	.....	113	110.86	....	.....	.....	1,007.86	5	1,320	6	54	9	4	48	7	128
Franklin	283,077	990	148	94	132.74	....	.....	.....	1,364.74	7	3,000	8	69	15	15	51	11	169
Godmanchester	921,020	1,842	198	306	190.91	...	.....	.....	2,536.91	11	6,000	16	143	9	15	123	16	322
Godmanchester, diss.	69,550	86	.....	10	10.40	....	20	.....	126.40	1	200	4	12	2	1	10	1	30
Havelock	242,125	968	.....	65	116.47	....	.....	.....	1,149.47	7	3,000	18	55	11	24	73	18	199
Hemmingford	403,335	1,613	58	93	172.00	100	.....	.....	2,036.00	12	5,600	16	97	13	15	96	7	244
Hemmingford, diss.	139,299	522	.....	105	73.49	....	20	.....	720.49	7	1,500	8	31	5	16	40	6	106
Hinchimbrooke	728,900	1,822	.....	.....	241.65	....	.....	.....	2,063.65	10	7,200	32	151	29	40	139	30	421
Hinchimbrooke, diss.	4,000	110	.....	23	14.42	....	.....	.....	147.42	1	225	3	10	1	2	6	4	26
Huntingdon	484,610	1,695	.....	1,607	81.11	440	.....	.....	3,823.11	1	8,200	12	79	12	7	66	23	199
Huntingdon, diss.	50,150	75	.....	11	32.51	95	.....	1,070	1,283.51	2	7,100	2	27	7	2	24	13	75
St-Anicet, No. 1	212,980	532	.....	242	165 19	30	.....	.....	969.19	6	2,085	39	188	26	34	174	23	484
St-Anicet, No. 1, diss.	177,500	531	269	31	29.22	....	.....	.....	860.22	3	2,000	6	14	5	4	18	6	53
St-Anicet, No. 2	14,000	650	.....	20	65.80	....	.....	.....	735.80	4	1,400	19	45	13	21	49	15	162

Ste-Barbe	187,800	87	15	19	69.44	....	.....	.....	190.44	1	1,500	14	40	8	13	44	5	124
Totaux pour l'année 1891-92	4,762,751	12,819	783	2,940	1,676.92	665	40	1,070	19,993.92	87	52,830	219	1089	182	231	1042	195	2958
Totaux pour l'année 1890-91	4,753,860	12,896	1,147	3,096	1,818.84	785	40	1,192	20,974.84	88	53,078	281	1127	254	249	1059	261	3231
IBERVILLE.																		
Henryville (St-Geo. de)	439,604	879	15	35	158.21	60	.....	1,500	2,647.21	8	11.500	20	85	24	35	99	20	283
Henryville, diss	50,651	80	.....	6	7.16	....	.....	.....	93.16	1	250	3	.....	1	....	3	2	9
Iberville	310,104	2,325	.....	10	180.66	145	....	2,300	4,960.66	6	82,200	33	100	20	31	90	18	292
Iberville, diss	87,992	87	160	23	20.44	...	.....	.....	290.44	1	300	....	14	2	2	13	3	34
St-Alexandre	691,660	1,200	.. .	36	304.90	30	.....	2,120	3,690.90	10	17,700	72	153	57	67	161	61	571
Ste-Anne de Sabrevois	58,500	117	.....	.....	57.04	....	.....	.....	174.04	5	1,200	7	58	6	13	49	9	142
Ste-Anne de Sab., diss	62,311	125	.....	.....	16.78	....	.....	.....	141.78	1	1,000	2	8	....	....	7	1	18
St-Athanase	303,577	758	81	.....	164.94	....	.....	.....	1,003.94	7	2,200	36	67	12	25	50	8	198
Ste-Brigide	506,406	1,468	.....	50	230.43	30	.....	.....	1,778.43	12	4,500	59	142	38	52	130	16	437
Ste-Brigide, diss	35,410	99	.....	3	3.74	....	.....	.....	105.74	1	150	....	4	1	1	.....	....	6
St-Grégoire	502,720	1,156	.....	86	177.05	30	....	.....	1,449.05	10	4,500	32	98	9	41	79	3	261
St-Sébastien	706,970	1,414	.....	.....	182.85	..	....	.....	1,596.85	7	3,125	43	118	34	38	122	33	388
St-Sébastien, diss	160,450	213	.....	13	38.04	....	.....	.....	264.04	3	1,000	3	18	3	5	15	5	50
Totaux pour l'année 1891-92	3,916,358	9,921	256	262	1,542.24	295	.....	5,920	18,196.24	72	129,625	310	865	207	310	818	179	2689
Totaux pour l'année 1890-91	3,481,504	9,302	160	326	1,702.28	289	15	20,024	31,818.28	72	113,726	309	1001	136	314	960	127	2847
JACQUES-CARTIER.																		
Bas de la Côte St-Louis	35,440	143	.....	5	17.29	....	.....	.....	165.29	1	500	2	9	....	9	6	....	26
Cartierville	43,450	199	.....	10	36.81	....	.....	.....	245.81	1	1,500	16	29	1	2	26	3	77
Côte de N.-D. de la Vertu	58,660	175	.....	6	23.93	...	.....	.....	204.93	1	500	4	13	....	7	15	....	39
Côte de N.-D. de Liesse	68,000	204	.....	7	21.72	....	.....	.....	232.72	1	1,200	5	8	1	4	9	4	31
Côte St-François	.....	121	.....	10	23.59	....	.....	.....	154.59	1	300	10	17	3	9	19	10	68
Côte St-Laurent	109,230	327	.....	8	57.05	....	.....	.....	392.05	1	400	12	22	10	10	25	10	89
Côte St-Jean	55,575	100	101	14	17.10	....	.....	.....	232.10	1	700	7	11	1	5	18	1	43
Côte St-Rémi de Ste-Geviève No. 4	101,200	101	.....	10	27.09	....	.....	.....	138.09	1	200	4	18	3	5	19	2	51
Haut de la Côte St-Louis	47,400	175	.....	10	22.23	..	.....	.....	207.23	1	800	7	20	....	7	11	....	45
Ile Bizard (St-Raphaël)	153,725	215	.....	30	87.33	....	.....	.....	332.33	2	1,300	17	59	18	20	46	12	172
Lachine (paroisse)	433,252	1,083	.....	14	78.74	....	.....	.....	1,175.74	4	3,900	29	31	7	25	46	4	142
Lachine (p. et ville), diss.	590,320	1,295	.....	306	107.18	90	....	.....	1,798.18	3	4,182	19	74	7	32	61	11	204
Lachine (village)	614,990	3,075	86	537	264.17	200	.....	10,600	14,762.17	3	90,800	34	243	13	35	216	14	555

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
JACQUES-CARTIER (*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Pointe-Claire	P. de rap	...	.....	.....	.....	134	.....	3,600	3,734.00	9	23,550	....	.....	....	....	....	....	.....
Ste-Anne	306,459	306	.....	46	78.22	....	.....	.....	430.22	1	1,050	8	37	....	9	34	....	88
Ste-Anne de Bellevue	600,000	739	.....	134	131.37	70	.....	.....	1,074.37	3	6,400	11	106	....	8	86	3	214
Ste-Geneviève No. 1 (vil.)	175,126	332	.....	60	111.19	80	.....	1,300	1,883.19	4	33,440	21	79	5	19	97	8	229
Ste-Geneviève No. 2 (par.)	86,800	121	.....	7	25.11	....	.....	.....	153.11	1	300	8	18	3	6	10	3	48
Ste-Geneviève No. 3	87,195	226	.....	22	49.65	....	.....	.....	297.65	2	1,000	5	34	....	15	26	1	81
St-Laurent (village)	183,770	551	.....	9	122.02	507	.....	59,700	60,889.02	2	327,000	21	90	4	20	30	7	172
St-Laurent (village), diss.	129,390	504	.....	34	20.35	....	.....	.....	558.35	1	1,000	16	18	....	8	5	....	47
Totaux pour l'année 1891-92	3,879.982	9,992	187	1,279	1,322.14	1081	.....	75,200	89,061.14	44	500,022	256	936	76	255	805	93	2421
Totaux pour l'année 1890-91	3,529.731	8,022	353	1,247	1,472.35	1132	.....	85,451	97,677.35	40	463,462	359	1159	206	341	1097	176	3338
JOLIETTE.																		
Grand-Rang	82,870	248	.....	.....	41.60	....	.....	.....	289.60	1	700	16	20	7	21	22	2	88
Joliette	642,955	2,308	.....	156	363.57	737	.....	17,825	21,389.57	3	109,100	79	217	46	67	251	54	714
Joliette, diss	72,325	144	.....	10	9.96	....	.....	.....	163.96	1	300	3	4	....	1	6	....	14
St-Alphonse	123,522	766	338	.....	116.52	....	.....	.....	1,220.52	6	1,955	30	122	12	38	91	17	310
St-Ambroise	385,894	964	.....	70	184.53	38	.....	1,150	2,406.53	10	8,000	48	156	46	41	136	40	467
St-Ambroise, diss.	37,828	87	.....	10	12.25	....	.....	.....	109.25	1	300	1	9	2	3	8	2	28
Ste-Béatrice	185,580	495	.....	.....	109.14	....	.....	.....	604.14	5	1,500	24	66	17	32	66	8	213
St-Charles-Borromée	264,065	528	.....	.....	114.65	....	.....	.....	642.65	6	1,800	34	57	15	32	69	16	223
St-Côme	99,515	348	114	.....	93.42	....	15	.....	570.42	4	1,000	31	93	17	19	68	17	245
Ste-Elizabeth	981,845	1,403	.....	51	321.82	70	.....	2,550	4,395.82	10	27,400	100	208	20	95	175	19	617
Ste-Emélie	68,811	600	128	....	97.55	....	20	.....	845.55	5	1,500	13	101	5	17	70	5	211
St-Félix-de-Valois	576,290	1,132	390	34	286.12	80	.....	850	2,772.12	8	11,000	50	168	13	35	138	6	410

St-Félix-de-Valois, diss.	22,700	113	.....	10	10.94	....	....	.....	133.94	1	500	1	11	....	....	3	....	15
Ste-Mélanie	128,388	641	.....	.....	105.94	....	....	.....	746.94	7	1,200	25	65	7	25	40	8	170
St-Paul	670,850	1,053	.....	.....	187.03	46	.....	1,700	2,986.03	10	10,300	77	64	19	83	94	28	365
St-Thomas	594,436	699	74	.....	200.46	30	.....	1,120	2,123.46	5	9,900	41	135	31	39	140	33	419
Totaux pour l'année 1891-92	4,937,874	11,529	1,044	341	2,255.50	1001	35	25,195	41,400.50	83	186,455	576	1496	257	548	1377	255	1509
Totaux pour l'année 1890-91	4,927,324	11,663	1,334	306	2,588.38	1012	35	26,639	43,577.38	88	180,818	552	1471	311	504	1449	311	4598
KAMOURASKA.																		
Kamouraska	423,845	886	.....	51	215.62	60	.....	1,000	2,212.62	10	10,840	39	111	30	67	118	40	405
Mont-Carmel	109,908	306	.....	6	128.43	....	.....	.....	440.43	6	1,200	57	79	31	49	86	22	324
Rivière Ouelle	468,149	700	.....	129	227.21	75	.....	1,325	2,456.21	9	10,700	65	154	55	62	142	38	516
St-Alexandre	287,386	832	185	51	199.91	80	.....	1,450	2,797.91	14	12,600	42	181	27	52	137	32	471
St-André	348,537	600	.....	6	176.89	20	.....	.....	802.89	11	2,700	19	134	17	34	118	23	345
Ste-Anne de la Pocatière No 1	418,335	836	.....	84	214.79	....	.....	.....	1,134.79	10	2,500	56	138	34	40	122	28	418
Ste-Anne de la Pocatière No 2	139,555	394	.....	57	103.01	1100	.....	18,350	20,004.01	3	185,250	32	67	13	27	65	12	216
St-Bruno de Woodbridge	85,315	239	.....	.....	68.44	....	.....	.....	307.44	6	870	13	48	10	17	45	10	143
St-Denis	254,996	407	.....	.....	104.76	40	.....	.....	551.76	4	1,200	20	41	17	22	72	7	179
St-Eleuthère (Pohénégamook)	50,402	57	.....	28	59.44	....	25	.....	169.44	3	350	22	47	20	20	48	18	175
Ste-Hélène	239,305	547	83	.....	174.50	30	.....	.....	834.50	8	2,250	55	154	15	51	123	33	431
St-Onésime	74,889	337	.....	.....	87.28	....	20	.....	444.28	4	600	20	55	16	23	81	15	210
St-Pascal	420,502	1,051	9	36	293.61	54	.....	.....	1,443.61	11	5,200	66	220	47	59	197	37	626
St-Pacôme	221,767	421	30	93	235.00	....	.....	.....	779.00	8	1,136	54	117	18	44	123	19	375
St-Philippe de Néri	231,864	336	26	76	117.23	30	.....	.....	585.23	5	900	36	93	27	30	88	24	298
Totaux pour l'année 1891-92	3,774 755	7,949	333	617	2,406.12	1489	45	22,125	34,964.12	112	238,296	596	1639	377	597	1565	358	5132
Totaux pour l'année 1890-91	3,765,865	7,302	1014	663	2,611.40	2080	45	22,202	35.917.40	109	243,144	524	1581	400	559	1496	360	4920
LAPRAIRIE.																		
Laprairie (paroisse)	956,000	1,365	.....	140	193.08	....	.....	.....	1,698.08	8	5,400	44	151	47	45	156	60	503
Laprairie (village)	195,925	1,175	.....	167	145.69	186	.....	2,600	4,273.69	4	21,900	29	95	30	25	97	29	305
St-Constant	944,760	1,180	.....	....	173.88	20	.....	.....	1,373.88	6	5,300	61	122	5	42	110	3	343
St-Constant, diss.	48,930	66	4	10	11.95	....	.....	.....	91.95	1	500	1	7	....	....	8	....	16
St-Isidore	768,426	645	.....	.....	172.26	20	.....	.....	837.26	4	1,000	34	100	17	48	115	12	326
St-Jacques-le-Mineur	425,825	709	.....	26	169.20	20	.....	.....	924.20	6	2,500	38	106	30	22	97	22	315

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						TOTAL.
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
LAPRAIRIE—(*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Philippe	687,551	1,150	.....	128	189.61	20	.....	.....	1,487.61	7	1,500	58	150	32	50	139	25	454
Totaux pour l'année 1891-92	4,027,417	6,290	4	471	1,055.67	266	.....	2,600	10,686 67	36	38,100	265	731	161	232	722	151	2262
Totaux pour l'année 1890-91	4,036,427	6,413	590	251	1,148.14	266	.....	2,091	10,759.14	34	38,850	232	685	175	199	655	147	2093
L'ASSOMPTION.																		
Assomption, (paroisse)	236,660	807	.....	66	156.80	....	.....	.....	1,029.80	7	1,300	21	72	24	21	91	30	259
Assomption, (village.)	224,740	1,123	.....	42	144.77	1078	.....	35,040	37,427.77	4	122,000	23	89	32	33	117	33	327
Epiphanie	287,351	663	81	3	166.38	20	.....	1,400	2,333.38	7	17,500	35	90	13	38	88	10	284
Ile Bouchard	135,000	117	.....	20	11.66	....	.....	.....	148 66	1	300	....	5	10	1	6	7	29
Lachenaie	413.615	454	.....	77	74.22	30	.....	.....	635.22	3	2,400	13	50	3	9	45	6	126
Laurentides, (ville)	196.325	655	.....	54	98.65	60	.....	1,240	2,107.65	2	18,000	23	67	16	19	83	16	224
Mascouche (St. Henri de)	678,763	1,357	.....	79	223.23	50	.....	.....	1,709.23	10	22,550	86	189	28	81	146	25	555
Mascouche, diss	82,136	164	.....	13	12.54	....	.....	.....	189.54	1	300	3	9	3	2	8	2	27
Repentigny	196,313	245	.....	25	85.09	....	.....	.....	355.09	2	1,500	12	42	7	14	47	10	132
St-Lin	592,523	661	162	79	190.78	....	.....	.....	1,092.78	7	1,230	49	132	38	47	136	32	434
St-Paul l'Ermite	474,190	677	750	68	150.57	....	.....	.....	1,645.57	3	1,850	17	118	27	16	111	34	323
St-Roch	750,055	1,800	600	98	244.83	50	.....	1,315	4,107.83	10	4,500	31	160	28	36	170	29	454
St-Sulpice	206 785	415	.....	13	68.28	....	.....	.....	496.28	3	1,500	8	47	2	5	43	4	109
Totaux pour l'année 1091-92	4,574,456	9,138	1,593	637	1,627.80	1288	.....	38,995	53,278.80	60	194,930	321	1070	231	322	1101	238	3283
Totaux pour l'année 1890-91	4,515,331	8,895	45	673	1,788.09	1666	.....	28,722	41,789.09	59	218,500	348	1090	244	378	1149	223	3432

LAVAL.																		
Bas de St-Martin	123,520	279	.....	20	32.24	....	.....	.....	331.24	1	500	6	26	2	4	19	....	57
Bas du Bord-de-l'eau	117.175	140	.....	6	36 15	....	.....	.....	182.15	1	500	7	26	4	8	16	7	68
Côte St-Antoine	40,300	116	.....	.....	27.56	....	....	.....	143.56	1	1,500	13	16	5	14	8	4	60
Côte St-Elzéar No 1	162,850	150	.....	10	27.91	....	.....	.....	187.91	1	500	3	5	2	4	17	2	33
Côte St-François	121,305	242	.....	46	43.08	....	.....	.....	331.08	1	800	7	21	10	7	23	7	75
Haut de St-Martin	113,250	200	.....	.....	42.13	....	.....	.....	242.13	1	500	13	34	6	15	36	7	111
L'abord-à-Plouffe	104,750	282	.....	36	75.63	....	.....	.....	393.63	1	800	10	54	6	13	48	7	138
La Grande-Côte	81,850	136	.....	16	19.61	...	.....	.....	171.61	1	800	3	10	5	....	8	2	28
Les Ecors	56,325	112	.....	18	21.71	....	.....	.....	151.71	1	800	8	14	2	5	13	5	47
Pont-Vian	69,600	125	.....	34	40.20	....	.....	.....	199.20	1	1,000	13	34	13	12	15	5	92
Ste-Dorothée No 1	68,000	129	.....	9	32.49	....	.....	.....	170.49	1	700	9	13	3	7	11	2	45
Ste-Dorothée No 2	80,800	290	.....	41	33.56	....	.....	.....	364.56	1	900	13	22	4	14	20	6	79
St-Elzéar	102,666	171	.....	18	28.90	....	.....	.....	217.90	1	1,000	3	16	2	3	12	4	40
St-François de Sales	188,947	827	.....	51	96.54	....	.....	.....	974.54	4	2,800	12	59	14	15	70	7	177
St-Martin (village)	273 575	410	.....	33	94.70	74	.....	2,250	2,861.70	2	16,500	13	67	12	15	63	11	181
Ste-Rose (paroisse)	323,240	936	.....	56	169.11	....	.....	.....	1,161.11	6	2,500	41	116	34	47	132	42	412
Ste-Rose (village)	256,590	769	.....	140	106.18	64	.....	2,000	3,079.18	2	15,400	56	105	34	61	116	41	413
St-Vincent de Paul (vill.)	138,962	547	.....	47	130.00	24	.....	.....	748 00	3	24,320	33	79	31	26	112	33	314
Totaux pour l'année 1891-92	2,423,705	5,861	.....	581	1,057.70	162	.....	4,250	11,911.70	30	71,826	263	717	189	270	739	192	2370
Totaux pour l'année 1890-91	2,427,107	6,071	62	639	1,119.86	158	.....	4,338	12,387.86	29	74,662	244	723	200	250	617	169	2203
LÉVIS.																		
Bienville (village)	195,587	195	.....	120	122.86	....	.....	.....	437.86	1	2,500	26	126	20	23	135	22	352
Etchemin (village)	166,450	416	2,197	212	276.87	332	.....	3,000	6,433.87	3	34,300	97	220	64	69	222	57	729
Lauzon (village)	495,780	991	....	133	370.67	296	.....	9,250	11,040.67	3	85,000	48	222	55	44	212	68	649
Le Sault	35,045	122	....	.....	38.67	....	.....	.....	160.67	1	456	3	9	6	5	16	4	43
Lévis (ville)	1,610,990	1.610	.....	604	607.13	1085	.....	45,300	49,206.13	11	256,800	164	473	131	136	518	184	1606
Lévis (ville), diss.	456,528	456	.....	.....	73.21	...	.....	.....	529.21	2	1,800	13	41	8	17	28	14	121
N.-Dame de la Victoire	269,110	403	1,417	28	112.75	....	.....	.....	1,960.75	3	2,550	22	74	22	20	66	20	224
Partie E. du v. de Lauzon	123,600	210	.....	35	59.58	....	.....	.....	304.58	2	400	11	33	11	8	35	6	104
St-David	314,230	314	358	57	245.25	50	.....	.....	1,024.25	4	6,600	37	147	39	31	162	32	448
St-Etienne	171,000	342	.....	57	90.82	...	.....	.....	489.82	5	650	3	51	7	10	68	8	147
St-Henri	553,805	1,107	1,527	108	265.79	30	.....	.....	3,037.79	17	7,000	51	188	44	57	197	36	573
St-Jean-Chrysostôme	300,000	600	.....	272	210.07	30	.....	.. ..	1,112.07	11	4,000	49	186	36	46	151	40	508
St-Joseph	201,100	301	.....	49	55.12	...	.....	.....	405.12	3	700	10	38	11	13	31	13	116
St-Lambert	231,900	579	94	.....	166.23	52	.....	.....	891.23	10	3,875	51	124	22	39	110	25	371
St-Nicolas	468,101	552	28	205	227.20	110	.....	1,165	2,287.20	10	13,300	48	128	49	39	122	46	432
St-Romuald (paroisse)	36,930	146	.....	145	81.77	68	.....	.....	440.77	1	850	20	46	18	25	58	12	179

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
LÉVIS—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Romuald (par.), diss.	74,850	224	...	.....	7.48	....	.....	.....	231.48	1	400	3	1	2	2	6	....	14
St-Télesphore	66,875	133	.....	12	29.77	....	.....	.....	175.77	1	650	7	25	4	6	15	5	62
Totaux pour l'année 1891-92	5,771,881	8,701	5,621	2,037	3,041.24	2053	.....	58,715	80,168.24	89	391,825	663	2132	549	596	2152	592	6678
Totaux pour l'année 1890-91	5,528,678	9,134	3,606	2,370	3,294.12	2162	.....	70,238	90,804.12	89	384,557	719	2177	575	614	2202	617	6904
L'ISLET.																		
Ashford (St-Damase)...	61,864	154	19	.....	49.66	....	20	.....	242.66	3	400	10	31	6	11	48	4	110
Lac Noir....	8,015	16	....	4	24.32	....	20	.....	64.32	1	200	2	5	2	....	7	2	18
L'Islet.....	617,641	1,235	.....	143	304.75	193	....	1,740	3,615.75	11	32,770	53	213	26	47	228	43	616
St-Aubert.....	276,089	496	208	50	167.50	66	.....	960	1,947.50	9	5,200	14	97	7	13	96	4	231
St-Cyrille (Lessard)....	154,315	370	.....	70	146.31	....	15	.....	601.31	6	400	34	102	13	22	94	9	274
St-Eugène.....	175,700	252	.....	60	165.82	....	.....	.....	477.82	4	800	21	109	....	24	97	11	262
St-Jean Port Joli.....	598,592	897	.....	107	271.19	....	.....	.....	1,275.19	11	4,200	18	124	5	43	143	7	340
Ste-Louise	287,000	348	17	.....	152.00	....	.....	.....	517.00	6	1,500	21	76	4	16	69	5	191
St-Marcel.....	20,235	69	52	13	17.90	....	40	.....	191.90	1	200	5	24	3	4	17	4	57
St-Pamphile.....	114,305	205	92	.....	92.55	....	20	.....	409.55	5	725	39	120	35	41	90	27	352
Ste-Perpétue.....	74,655	223	.....	54	56.62	....	20	.....	353.62	4	800	18	61	15	17	68	19	198
St-Roch....	430,401	430	466	93	181.03	20	.....	.....	1,190.03	8	1,800	50	113	31	52	116	27	389
Totaux pour l'année 1891-92	2,818,812	4,695	854	594	1,629.65	279	135	2,700	10,886.65	69	47,795	285	1075	147	290	1073	162	3032
Totaux pour l'année 1890-91	2,740,680	4,539	324	725	1,787.28	333	125	6,154	13,987.28	67	43,467	299	1083	235	327	996	208	3148

LOTBINIÈRE.																		
Leclercville	51,015	102	.....	21	59.99	....	.....	.....	182.99	2	400	8	49	5	13	35	10	118
Lotbinière (St-Louis)	332,971	666	.....	122	217.93	100	.....	2,000	3,105.93	9	24,000	40	117	25	46	130	29	387
St-Agapit	126,155	378	.....	79	104.05	30	.....	.....	591.05	5	1,100	25	79	11	27	81	9	232
Ste-Agathe, No. 1	57,703	132	.....	.....	40.17	...	.....	.....	172.17	2	130	5	43	9	5	32	15	109
Ste-Agathe, No. 2	96,355	240	....	51	70.28	24	.....	.....	385.28	4	160	22	58	18	18	67	18	201
St-Antoine	276,870	692	332	180	183.03	30	.....	.....	1,417.03	8	3,050	33	124	17	37	105	35	351
St-Apollinaire	218,836	547	....	.....	187.96	30	.....	....	764.96	10	2,600	46	147	31	48	125	32	429
Ste-Croix	404,705	808	.....	51	263.97	72	.....	1,900	3,094.97	13	15,000	35	211	53	42	162	56	559
St-Edouard	422,618	591	39	60	154.71	....	.....	.....	844.71	5	247	35	107	29	34	117	30	352
Ste Emilie	235,987	353	.....	23	78.97	....	.....	.....	454.97	6	700	13	59	18	10	66	20	186
St-Flavien	262,665	656	.....	206	186.61	30	.....	....	1,078 61	7	2,800	39	137	25	45	115	23	384
St-Gilles	94,045	296	24	36	69.47	....	.....	.....	425.47	4	1,100	15	55	9	17	56	9	161
St-Gilles, diss	16,400	32	.....	.....	2.58	....	.....	.....	34.58	1	150	1	2	....	....	2	....	5
St-Jean Deschaillons	314,960	787	.....	157	242.90	30	.....	.....	1,216.90	9	2,000	23	175	41	35	162	38	174
St-Narcisse de Beaurivage	112,850	282	.....	124	79.63	....	20	.....	505.63	4	750	17	65	13	23	71	19	208
St-Patrice de Beaurivage	109,113	327	94	.....	98.96	...	.....	.....	519.96	3	800	15	70	19	12	63	17	196
St-Patrice de Beaurivage, diss	30,000	90	.....	40	14.93	....	12	.....	156.93	2	500	4	14	2	1	15	2	38
Ste-Philomène de Fortierville	145,260	435	.....	.....	80.08	....	.....	.....	515.08	5	375	30	67	18	35	50	15	215
St-Sylvestre, (sud)	195,475	1,097	50	88	167.79	88	.....	.....	1,490.79	10	2,600	38	120	44	37	117	39	395
St-Sylvestre, (sud), diss	28,750	132	46	4	27.57	....	.....	.....	209.57	1	620	....	22	3	5	15	3	48
Totaux pour l'année 1891-92	3,532,733	8,643	585	1,242	2,331.58	434	32	3,900	17,167.58	110	59,082	444	1721	290	490	1584	419	5048
Totaux pour l'année 1890-91	3,500,687	8,356	1,032	1,237	2,435.06	522	15	5,097	18,694.06	101	83,336	475	1793	417	510	1631	454	5280
MASKINONGÉ.																		
Dumontier (St-Léon)	743,754	966	.....	63	205.93	24	.....	.....	1,258.93	10	2,500	37	121	28	48	120	29	383
Hunterstown	96,700	193	.....	46	86.03	....	.....	.....	325.03	2	400	9	51	14	15	9	1	99
Maskinongé	964,567	1,205	2,089	93	237.67	30	.....	.....	3,654.67	8	400	45	133	37	36	126	31	408
Peterborough	46,734	93	.....	.....	53.80	....	.....	.....	146.80	1	250	12	26	5	10	31	4	88
Rivière-du-Loup No. 1, (Louiseville)	336,039	827	.....	175	174.77	68	.....	1,900	3,144.77	3	21,600	34	140	33	43	140	37	427
Riv-du-Loup No. 2, (Par)	716,004	988	.....	27	222.44	....	.....	.....	1,237.44	8	2,500	31	72	12	21	87	10	233
St-Alexis, (Par)	160,000	400	.....	38	125.31	....	.....	.....	563.31	3	1,200	32	115	24	28	109	16	324
St-Didace	315,174	567	.....	38	246.43	....	.....	.....	851.43	7	3,500	63	126	40	54	129	28	440
St-Justin	530,540	400	.....	27	180.20	....	.....	.....	607.20	4	800	35	136	31	33	128	37	400
St-Paulin	226,200	339	.....	130	153.71	50	.....	750	1,422.71	7	12,825	25	86	22	21	81	19	254

STATISTIQUE GENERALE du cout de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
MASKINONGÉ—(*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ste-Ursule	522,606	1,045	100	57	273.31	30	.....	1,025	2,530.31	9	14 500	55	171	42	52	165	25	510
Ste-Ursule, diss	16,364	36	.....	1	2.32	....	10	.....	49 32	1	.....	....	3	....	....	.....	....	3
Totaux pour l'année 1891-92	4,674,682	7,059	2,189	695	1,961.92	202	10	3,675	15,791.92	63	60.475	378	1180	288	361	1125	237	3569
Totaux pour l'année 1890-91	4,674.625	6,939	163	586	2,059.48	228	15	6,290	16 280.48	64	55,035	331	1182	264	300	1170	269	3516
MATANE et RIMOUSKI.																		
Causapscal	26,598	160	.....	.....	16.66	....	.....	.....	176.66	1	125	....	.....	....	....	.....	....	.....
Cherbourg	6,460	28	.....	.....	61.20	....	.....	.....	89.20	1	125	5	11	4	9	10	1	40
Dalibaire	25,440	125	.....	.....	42.13	....	.....	.....	167.13	2	350	18	31	6	9	34	4	102
Les Capucins	20,025	42	.....	24	25.36	....	.....	.....	91.36	1	125	5	14	1	3	13	3	39
McNider (N.-D. de l'Assomption)	176,430	635	.....	240	232.40	24	.....	.....	1,130.40	8	2,300	64	148	33	54	142	22	463
Métis	65,423	196	.....	11	55.79	....	.....	.....	262.79	2	300	1	7	2	1	9	3	23
Mont Joli	51,195	358	.....	35	65.23	50	.....	.....	508.23	1	1,000	11	84	4	16	86	5	206
Sayabec	12,910	129	.....	6	20.81	....	.....	.....	155.81	1	300	12	30	7	8	18	5	80
Ste-Angèle de Mérici	87,700	534	.....	90	136.72	30	.....	.....	790.72	6	1,000	18	150	18	20	100	10	316
St-Benoit Labre	33,507	251	.....	29	69.03	....	.....	.....	349.03	3	400	16	67	7	11	69	4	174
St-Damase de McNider	38,290	382	66	.....	73.73	....	.....	.....	521.73	5	500	28	68	12	39	70	11	228
St-Edmond du Lac au Saumon	10,283	77	77	3	18.85	....	.....	.....	175.85	1	125	1	9	1	2	10	2	25
Ste-Félicité	72,530	422	245	79	147.87	40	.....	.....	933.87	6	850	24	98	4	28	95	10	259
Ste-Flavie de Lepage	220,000	352	118	.....	160.11	....	.....	.....	630.11	9	1,800	26	94	18	31	93	27	289
St-Jérôme	177,012	796	62	.....	262.49	48	.....	2,660	3,828 49	11	11,650	80	218	36	76	199	34	643

St-Joseph de Lepage....	66,025	220	.....	.....	54.27	....	.....	.....	274.27	5	1,000	18	36	3	17	24	4	102
St-Moïse	25,125	125	73	.....	56.22	....	.....	.....	254.22	3	320	23	58	16	12	48	11	168
St-Octave.....	182,341	838	107	47	221.68	20	....	.....	1,233.68	10	1,800	68	190	65	68	182	52	625
St-Octave, diss	27,850	83	.....	10	19.08	....	.....	.....	112.08	1	600	2	16	5	4	14	5	46
St-Ulric de Matane.....	144,845	434	90	128	210.28	....	.....	.....	862.28	9	2,500	45	155	52	58	146	46	502
Tessier Canton.....	29,075	218	....	25	65.92	....	.....	.....	308.92	1	125	12	56	13	18	53	12	164
Cédar Hall.....	22,000	185	.....	28	65.88	....	20	.....	298.88	1	60	34	47	16	39	60	17	213
Massé et Ouimet Cantons	11,287	66	....	.....	18.05	....	15	.....	99.05	1	125	11	23	1	7	13	4	59
N.-D. du Sacré Cœur....	125,300	375	28	25	80.04	20	.....	.....	528.04	5	1,125	21	59	8	16	47	15	166
Rimouski, paroisse.....	167,730	624	.....	74	167.74	....	.....	.....	865.74	8	2,310	33	107	35	43	106	20	344
Rimouski, ville (St-Germain)	227,600	409	.....	13	143.22	1933	80	15,800	18,378.22	5	83,200	27	91	25	26	78	34	281
St-Anaclet	174,666	524	150	36	135.20	30	.....	.....	875.20	5	2,000	50	91	27	47	105	24	344
Ste-Anne de la Pointe au Père	46,215	156	.....	24	39.07	....	.. .	.....	219.07	2	600	1	23	2	1	21	1	49
Ste-Blandine.....	53,915	272	.....	30	61.40	....	20	.....	383.40	3	400	21	39	14	19	46	7	146
Ste-Cécile du Bic.	369,600	924	40	72	270 09	30	.....	.....	1,336.09	11	2,400	52	171	26	92	145	34	520
St-Donat	107,826	452	36	45	94.63	....	.....	.....	627.63	4	850	19	75	21	21	66	11	213
St-Fabien	20,264	727	.....	44	214.03	30	.....	.....	1,015.03	10	3,700	71	149	40	74	129	36	499
St-Gabriel	61,000	172	....	....	107.74	....	25	....	304.74	3	400	32	53	17	23	50	13	188
Ste-Luce (Lessard).....	295,170	521	131	183	161.40	40	.....	.....	1,036.40	6	1,850	45	151	21	33	122	29	401
St-Mathieu de Rioux...	91,782	275	.....	53	114.62	.. .	.....	.. ..	442.62	4	950	27	55	8	17	48	14	169
St-Simon.....	155,726	545	.....	58	128.14	36	.....	....	767.14	6	1,800	27	106	12	31	81	23	280
St-Valérie (Canton Duquesne)	80,600	322	.....	11	93.88	....	20	.....	446.88	4	1,200	22	80	22	20	60	19	223
Totaux pour l'année 1891-92	3 510.045	12,954	1,223	1,423	3,9. 9.96	2331	180	18,460	40,480.96	163	130,265	970	2860	602	993	2592	572	8589
Totaux pour l'année 1890-91	3,376,409	12,203	1,723	1,363	4,247.41	2724	465	4,589	27,314.41	163	118.541	978	2838	579	1003	2569	559	8466
MEGANTIC.																		
Halifax-Nord (Ste-Soph.)	261,300	784	.....	44	172.83	24	.....	.....	1,024.83	8	3,000	46	136	34	43	128	31	418
Halifax-Sud (St-Ferdin.)	234,640	586	.....	516	242.93	180	.....	11,000	12,524.93	10	49,650	50	174	55	34	152	31	496
Halifax-Sud, diss.....	39,125	125	.....	22	24.32	....	10	.....	181.32	3	450	1	16	4	2	18	2	43
Inverness	274,332	1,371	.....	693	159.90	....	.....	.....	2,223.90	13	6,600	22	120	33	27	85	23	310
Inverness, diss.....	58,745	293	.....	.....	49.22	200	35	.....	577.22	4	545	10	34	12	9	26	6	97
Ireland-Nord.....	78,535	549	316	35	89.71	....	15	.....	1,004.71	6	2,000	22	61	20	20	47	15	185
Ireland-Nord, diss.....	25,270	151	.....	.....	24.75	....	.....	.....	175.75	2	300	1	12	3	3	12	4	35

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
MEGANTIC (*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ireland-Sud	150,550	602	646	.....	120.13	....	.....	.....	1,368.13	6	1,000	14	58	9	10	72	14	177
Leeds	108,005	432	.....	18	106.09	50	.....	.....	606.09	7	1,400	22	90	25	19	92	23	271
Leeds-Est	34,225	171	.....	8	41.80	....	20	.....	240.80	...	600	3	17	7	....	18	3	48
Nelson	89,580	294	.....	.....	47.22	....	.....	.....	341.22	1	300	8	25	5	7	42	2	89
Notre Dame de Lourdes.	58,950	365	279	38	46.81	....	20	.....	738.81	4	1,000	11	34	9	7	28	9	98
Plessisville	224,400	561	.....	68	146.25	....	.....	.....	775.25	3	700	31	102	26	33	103	21	316
Sacré-Cœur de Marie	82,595	348	15	.....	73.34	....	20	.....	456.34	6	1,100	50	48	20	53	54	17	242
Somerset-N. (Ste-Julie)	227,935	911	.....	174	184.18	30	.....	.....	1,299.18	7	4,000	49	127	24	45	114	17	376
Somerset-Nord, diss	21,900	76	19	14	12.90	....	.....	.....	121.90	1	300	2	4	2	4	10	1	23
Somerset-Sud (St-Calixte)	377,419	933	.....	72	109.57	90	.....	2,700	3,904.57	9	11,250	33	104	36	33	93	14	307
St-Alphonse de Thetford.	102,470	1,024	495	349	155.58	....	.....	.....	2,023.58	10	2,675	77	236	43	71	210	35	672
St-Alph. de Thetford, diss.	18,735	74	.....	15	14.71	....	.....	.....	103.71	2	500	6	26	4	4	26	3	69
Ste-Anastasie	232,105	928	125	11	146.38	24	.....	.....	1,234.38	8	3,400	29	116	9	35	100	27	316
St-Pierre Baptiste	116,000	403	109	.....	71.73	....	15	.....	898.73	4	550	24	60	17	33	38	23	195
St-Pierre Baptiste, diss.	61,605	215	.....	18	31.13	....	15	.....	279 13	4	1,000	5	12	6	3	18	4	48
Totaux pour l'année 1891-92	2,878,421	11,196	2,304	2,095	2,061.48	598	150	13,760	32,104.48	118	92,320	516	1612	397	495	1486	325	4831
Totaux pour l'année 1890-91	2,934,430	10,535	927	2,220	2,138.98	778	120	7,585	24,303.98	122	95,565	724	1746	489	621	1706	469	5755
MISSISQUOI.																		
Bedford (ville)	324,262	972	.....	32	55.79	....	.....	.....	1,059.79	1	3,500	8	40	9	8	51	6	122
Bedford (ville) diss	149,823	412	.....	55	115.08	....	.....	.....	582.08	1	2,500	24	59	15	30	80	11	219

Clarencoville	373,800	1,005	.....	60	122.03	....	.....	....	1,187.03	7	2,000	12	62	6	6	60	4	150
Cowansville	345,900	860	.....	387	49.43	275	.....	.....	1,571.43	1	4,000	15	52	11	18	41	17	154
Cowansville, diss	12,300	21	.....	16	26.11	....	40	.....	106.11	1	120	18	66	14	24	58	15	195
Dunham	787,820	1,969	.....	245	241.60	....	.....	.....	2,455.60	17	4,000	33	127	28	11	118	17	364
Dunham, diss	99,100	198	.....	16	43.88	..	1[illegible]	.....	272.88	2	800	8	32	2	1	8	1	52
Dunham Village (Flats)	95,800	383	.....	116	14.26	90	.....	.....	603.26	1	125	4	11	7	3	19	4	48
Dunham Village, diss	9,500	33	.....	36	15.37	..	20	.....	98.37	1	500	3	12	3	5	24	4	51
Farnham Ouest (par)	141,993	993	207	.....	137.27	....	.....	.....	1,337.27	8	3,500	61	108	26	50	88	16	343
Farnham Ouest, diss	70,400	281	.....	6	21.21	..	....	.....	308.21	3	500	5	17	....	1	11	4	38
Frelighsburg (St-Armand Est)	592,109	1,480	480	222	128.19	115	.....	.....	2,425.19	10	3,500	30	98	10	26	95	11	270
Frelighsburg, diss	25,500	63	.....	20	28.71	....	40	.....	151 71	1	600	5	18	3	5	8	....	39
Notre-Dame des Anges de Stanbridge	375,160	1,012	755	36	165.36	....	.....	.....	1,968.36	7	3,200	55	172	30	62	185	41	545
N.-Dame des Anges, diss.	44,900	140	.....	3	8.14	....	.....	.....	151.14	1	150	6	5	1	5	5	2	24
Philipsburg (St-Armand Ouest	483,291	1,208	.....	38	109.86	....	.....	.....	1 355.86	8	3,350	13	64	20	19	61	7	184
Philipsburg, diss	60,222	150	.....	24	34.99	....	30	.....	238.99	2	350	10	24	10	12	33	6	95
Stanbridge Est	310,680	1,242	.....	109	106.13	....	.....	.....	1,457.13	5	4,500	14	43	16	16	46	13	148
Stanbridge Est, diss	32,390	81	.....	7	7.53	....	....	.....	95.53	1	100	7	11	1	1	10	2	32
St-Damien de Stanbridge	194,171	581	797	67	86.27	....	20	.....	1,551.27	4	2,000	24	73	8	16	80	10	211
St-Damien, diss	94,225	235	.....	4	10.10	....	.....	.....	249.10	3	600	1	8	2	2	7	2	22
St-Ignace de Stanbridge	224,030	560	.....	12	70.30	75	.....	.....	717.30	5	2,800	10	44	11	12	31	11	119
St-Ignace de Stanbridge, diss	104,380	229	.....	7	55.32	....	20	.....	311.32	3	450	21	45	17	15	41	9	148
St-Jacques de Clarenceville	31,050	98	.....	121	38.17	....	50	.....	307.17	2	1,200	14	34	7	10	16	8	89
St-Romuald de Farnham Ouest	371,550	1,542	.....	.....	205.07	250	.....	12,340	14,337.07	5	69,500	45	143	24	50	134	23	419
St-Romuald de Farnham Ouest, diss	157,725	473	.....	282	57.21	....	....	.....	812.21	1	3,000	20	45	11	16	38	8	138
Sweetsburg (village)	143,927	107	.....	76	40.00	....	.....	.....	217.00	1	860	15	21	8	7	27	10	88
St-Thomas (Foucault)	166,240	748	.....	50	65.83	....	.....	.....	863.83	6	800	9	21	8	7	34	15	94
Totaux pour l'année 1891-92	5,822,248	17,079	2239	2035	2,059.21	805	235	12,340	36,792.21	108	118,445	490	1455	302	468	1409	277	4401
Totaux pour l'année 1890-91	5,846,156	16,061	2066	2119	2,092,96	1374	235	10,495	34,442.90	118	121,678	531	1592	293	485	1436	313	4650
MONTCALM.																			
Chertsey (St-Théodore)	23,327	406	.....	.....	119.73	....	20	.....	605.73	5	800	46	95	28	37	93	15	314
Kilkenny (St-Calixte)	49,669	248	84	.....	118.20	....	.....	.....	450.20	6	800	33	35	50	25	45	24	212

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
MONTCALM—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Rawdon (St-Patrice)	191,151	573	.....	15	58.64	50	.....	705	1,401.64	7	1,400	18	72	11	31	79	12	223
Rawdon, diss	168,404	673	.....	60	89.31	75	.....	.....	897.31	4	2,000	20	79	6	10	64	15	194
St-Alexis	413,530	620	424	.....	139.43	....	.....	.....	1,180.43	5	2,400	53	84	33	54	86	31	341
St-Donat	12,409	62	.....	.....	39.05	....	30	.....	131.05	2	500	15	28	4	10	33	5	95
St-Esprit	581,614	727	.....	.....	169.96	30	....	750	1,676.96	6	3,000	38	105	4	33	104	3	287
St-Jacques, No. 1	320,400	544	.....	25	122.12	81	....	850	1,622.12	2	2,500	25	69	20	21	73	18	226
St-Jacques, No. 2	566,960	736	....	27	150.22	....	.....	.....	913.22	6	3,000	43	112	37	36	109	31	368
Ste-Julienne	283,673	399	1,170	20	133.88	....	.....	.....	1,722.88	5	1,000	34	99	31	31	91	34	320
St-Liguori	330,135	1,673	550	.....	139.09	50	.....	400	2,812.09	6	13,700	45	124	26	22	85	37	339
Ste-Marie Salomée	221,247	350	....	2	68.15	....	.....	.....	420.15	3	1,800	35	23	6	21	23	11	119
Wexford	8,000	275	200	.....	53.62	....	20	.....	548.62	3	400	20	62	2	21	54	3	162
Totaux pour l'année 1891-92	3,170,519	7,346	2,425	149	1,401.40	286	70	2,705	14,382.40	60	36,300	425	987	258	352	939	239	3200
Totaux pour l'année 1890-91	3,164,108	6,496	1,199	270	1,526.90	310	95	2,941	12,837.90	59	29,253	369	989	190	334	944	199	3025
MONTMAGNY.																		
Berthier	194,607	292	233	62	141.48	20	.....	.....	748.48	4	2,500	16	52	5	22	54	5	154
Cap St-Ignace	460,841	921	.....	55	419.06	24	.....	.....	1,419.06	10	3,000	101	221	37	106	263	45	773
Grosse Ile	.....	....	.....	.....	50.00	....	25	.....	75.00	1	200	2	5	....	....	5	....	12
Ile-aux-Grues	168,630	236	....	28	68.57	....	.....	.....	332.57	2	400	11	47	18	6	47	10	139
Montmagny (village)	586,690	715	.....	368	193.48	136	.....	3,225	4,637.48	3	19,225	27	140	60	28	35	82	372
Notre-Dame du Rosaire	38,693	154	.....	8	37,25	....	50	.....	249.25	2	35	11	24	5	16	28	2	86

St-François	325,417	405	.....	126	181,66	72	.....	1,330	2,114.66	8	14,100	47	116	29	33	124	22	371
St-Paul de Montminy	148,114	176	.....	39	139.88	....	15	.....	369.88	3	950	33	79	19	23	80	21	255
St-Pierre (Riv. du Sud)	329,758	329	59	141	144.27	100	.....	1,360	2,133.27	7	14,850	21	106	12	35	89	16	279
St-Thomas	625,000	1,021	24	89	339.19	....	.....	.....	1,473.19	11	4,500	48	277	52	54	250	58	739
Totaux pour l'année 1891-92	2,577,750	4,249	316	916	1,714.84	352	90	5,915	13,552 84	51	59,760	317	1067	237	323	975	261	3180
Totaux pour l'année 1890-91	2,565,801	4,362	785	969	1,832.22	380	75	8,323	16,726.22	51	57,050	273	1136	172	239	1128	162	3110
MONTMORENCY.																		
Ange-Gardien	229,215	262	.....	66	127.90	30	.....	.....	485.90	3	2,600	30	91	12	20	96	8	257
Chateau-Richer	335,499	669	.....	90	192.40	64	.....	.....	1,015.40	4	5,800	17	109	27	31	101	21	306
Laval (Ste-Brigitte)	75,166	187	.....	24	74.95	....	44	.....	329.95	2	500	16	49	13	10	40	15	143
Les Crans	.....	.....	.....	7	21.06	....	30	.....	58.06	1	300	10	14	9	9	11	5	58
St-Adolphe	14,150	88	.....	1	14.67	....	20	.....	123.67	1	175	6	10	5	2	8	2	33
St-Anne	356,000	356	.....	122	138.89	40	.....	1,300	1,956 89	4	23,000	66	115	20	30	55	16	302
Ste-Famille	180,280	208	.....	44	90.32	106	.....	950	1,398.32	4	5,400	22	58	7	18	73	12	190
St-Féréol	125,700	150	.....	58	118.38	....	.....	.....	326.38	3	700	16	89	16	18	75	21	235
St-François	88,705	221	315	27	56.49	....	.....	.....	619.49	3	160	17	39	14	13	42	10	135
St-Jean	223,194	401	.....	179	151.73	66	.....	.....	797.73	3	2,500	29	83	21	35	85	20	273
St-Joachim	359,820	400	.....	.....	104.64	24	.....	.....	528.64	4	3,500	36	58	14	41	55	18	222
St-Laurent	166,964	308	.....	57	93.41	87	.....	1,510	2,055.41	4	12,100	21	71	23	23	64	16	218
Ste-Pétronille	50,385	125	.....	56	34.91	50	40	.....	305.91	1	500	6	23	3	7	20	2	61
St-Pierre	98,663	378	.....	47	86.39	40	.....	.....	551.39	3	2,000	9	56	17	20	58	21	181
St-Tite	109,000	272	.....	.....	95.18	....	.....	.....	367.18	4	600	40	96	18	46	81	18	299
Totaux pour l'année 1891-92	2,412,741	4,025	315	778	1,401.32	507	134	3,760	10,920.32	44	59,835	341	961	219	323	864	205	2913
Totaux pour l'année 1890-91	2,423,587	4,203	.....	772	1,466.70	519	110	3,269	10,339.70	44	59,840	270	904	193	276	871	206	2720
CITE DE MONTREAL.																		
Commissaires d'écoles catholiques	51862500	103725	.....	11024	13878.38	4711	.....	149660	282998.38	....	1520421							
Commissaires d'écoles protestants	47869500	95739	.....	36428	5123.63	1850	.....	.....	139140.63	....	734758	4927	16912	3671	4459	16854	3809	50632
Totaux pour l'année 1891-92	99732000	199464	.....	47452	19002.01	6561	.....	149660	422139.01	....	2255179	4927	16912	3671	4459	16854	3809	50632
Totaux pour l'année 1890-91	95342600	191296	.....	55425	17150.74	6969	.....	128996	399636.74	128	1958123	4927	16912	3671	4459	16854	3809	50632

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
NAPIERVILLE.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Sherrington (St-Patrice)	491,019	1,100	98	44	189.01	30	.....	.....	1,461.01	8	3,200	44	114	20	42	140	25	385
St-Cyprien	1,085,009	2,056	.....	80	296.64	90	.....	2,150	4,672.64	10	24 600	61	205	51	52	220	34	623
St-Cyprien, diss	51,537	103	.....	.....	5.78	....	.....	.....	108.78	1	600	....	4	1	1	3	....	9
St-Edouard	614 255	737	.....	.....	169.71	20	.....	.....	926.71	6	2,750	42	103	21	39	97	17	319
St-Michel	703,105	750	.....	35	184.17	30	.....	1,100	2,099.17	7	5,680	32	122	33	32	108	25	352
St-Rémi	1,088,400	1,554	.....	118	303.15	36	.....	2,000	4,011.15	10	25,300	73	213	45	68	20.	34	635
St-Rémi, diss	78,625	97	.....	31	7.79	..	.....	.....	135.79	1	450	1	5	....	2	8	....	16
Totaux pour l'année 1891-92	4,111,950	6,397	98	308	1,156 2	206	.....	5,250	13 415.25	43	62 580	253	766	17	236	778	135	2339
Totaux pour l'année 1890-91	4,108 513	6,017	45	356	1,237.48	241	.....	5,738	13,634.48	45	86.897	248	811	186	266	786	149	2446
NICOLET.																		
Bécancour	500,000	800	280	49	245.22	40	.....	.....	1,414.22	11	3,500	51	166	30	51	156	36	490
Blandford (Ste-Marie de)	80,650	177	.....	.....	20.51	....	.....	.....	197.51	3	600	6	23	5	9	18	2	63
Gentilly	562,100	803	.....	29	272.64	40	.....	1,650	2,794.64	16	10,100	68	200	61	62	216	68	675
Nicolet (paroisse)	484,162	685	469	49	256 84	....	.....	.....	1,459.84	11	1,500	46	128	33	40	104	24	375
Nicolet (ville)	267,380	1,782	.....	24	224.78	1213	.....	23,633	26,876.78	3	361,000	51	166	61	46	153	36	513
Ste-Angèle	258,200	420	.....	45	127.61	30	.....	.....	622.61	4	1,600	24	82	17	32	88	18	261
Ste-Brigitte	184,425	740	70	.....	100.52	....	.....	.....	910.52	7	.....	20	137	16	24	123	21	341
St-Célestin, No 1	130,482	195	.....	.....	79.85	43	.....	1,850	2,167.85	4	7 600	18	34	8	9	56	10	135
St-Célestin, No 2	214,160	364	264	.....	99 94	....	.....	.....	727.94	6	616	20	92	9	22	62	11	216
Ste-Eulalie	198,645	543	.....	.....	67.87	....	15	.....	625.87	6	1,800	30	56	....	33	65	....	184
Ste-Gertrude	335,710	604	.....	.....	212.14	60	.....	1,250	2.126.14	8	10,700	43	141	21	53	141	21	426
St-Grégoire	571,413	1,250	.....	.....	226.40	110	.....	2 550	4,136.40	12	15 800	45	163	26	38	206	22	500
Ste-Monique	467,805	795	20	106	250.50	30	.....	580	1,781.50	13	7,100	36	173	29	40	136	27	441

Ste-Perpétue	146,799	220	.....	22	72.12	....	15	.....	329.12	4	800	21	66	9	10	57	6	169
St-Pierre les Becquets	386,835	81	.....	155	266.27	20	....	.....	1,253.27	10	2,700	83	121	34	97	168	46	549
St-Samuel de Horton	57,253	108	.....	.....	39.31	....	....	.....	147.31	2	400	4	10	6	5	8	8	41
Ste-Sophie de Lévrard	189,285	567	....	43	119.82	....	....	.....	729.82	7	1,500	32	82	7	41	85	5	252
St-Sylvère	152,015	486	141	....	88.64	....	....	.....	715.64	6	1,500	51	71	16	52	73	12	278
St-Wenceslas	233,525	583	.....	.....	178.91	20	....	.....	781.91	8	1,600	48	122	23	50	115	23	381
Totaux pour l'année 1891-92	5,420,844	11,934	1,241	522	2,949.89	1606	30	31,513	49,798.89	141	433,410	700	2033	411	714	2036	396	6284
Totaux pour l'année 1890-91	5,533,722	12,584	4,386	584	3,218.06	1762	30	30,686	53,250.06	144	417,436	731	2176	415	681	2265	385	6647
OTTAWA.																		
Ange-Gardien	54,360	760	223	53	141.45	....	....	.....	1,177.45	4	1,000	26	90	16	21	82	13	248
Ange-Gardien, diss	24,965	249	.....	18	22.47	....	....	.....	289.47	1	500	4	7	4	2	10	5	32
Annonciation	18,671	93	....	.....	44.73	....	....	.....	137.73	1	300	27	39	10	19	43	7	145
Aumond (canton)	42,990	453	43	.....	52.45	.....	15	.....	563.45	3	450	15	33	10	13	30	9	110
Aylmer	159,350	1,035	.....	92	132.66	190	.....	1,011	2,460.66	3	23,900	29	116	30	32	9	28	321
Aylmer, diss	165,000	825	.....	345	75.56	200	.....	.....	1,445.56	1	4,000	14	34	10	17	26	18	119
Aylwin	37,950	372	.....	30	41.56	....	20	.....	463.56	3	1,200	19	39	15	6	30	11	120
Aylwin, diss	11,450	114	24	.....	18.36	....	....	.....	156.36	5	1,000	8	18	....	5	21	....	52
Bouchette	43,265	648	.....	.....	106.29	....	15	.....	769.29	4	1,600	21	75	15	22	58	28	219
Bowman & Denholm	12,525	156	.....	12	32.31	....	16	.....	216.31	1	300	3	8	5	5	12	6	39
Buckingham (canton)	129,309	1,426	153	142	164.40	...	....	.....	1,885.40	9	900	45	125	38	39	109	40	396
Buckingham (ban.), diss	99,880	998	299	38	63.82	....	....	.....	1,398.82	4	2,000	21	104	12	12	122	15	286
Buckingham (village)	174,273	1,936	.....	193	160.74	60	.....	850	3,199.74	5	2,200	60	128	20	39	128	11	386
Buckingham (vill.), diss.	170,000	1,275	595	84	46.61	....	10	.....	2,010.61	1	3,800	13	44	7	12	44	1	121
Cameron	25,710	385	.....	63	53.93	....	20	.....	521.93	3	600	11	45	6	9	48	7	126
Cantley	42,060	588	112	30	100.59	....	....	.....	830.59	4	1,400	13	59	15	10	67	18	182
Cantley, diss	15,300	153	.....	28	27.72	....	15	.....	223.72	1	600	4	20	5	4	21	1	55
Deschênes (village)	18,220	91	.....	55	23.65	....	....	.....	169.65	1	500	10	19	2	10	31	3	75
Eardley	130,000	975	132	60	133.62	....	....	.....	1,300.62	1	1,600	37	99	23	35	95	24	313
Eardley, diss	18,600	119	.....	39	21.39	....	20	.....	199.39	1	500	12	17	4	8	18	6	65
Egan	23,350	.....	...	.....	41.44	....	40	.....	81.44	1	350	18	43	....	11	38	8	118
Hartwell	18,540	278	790	27	112.39	....	20	.....	1,227.39	2	780	10	32	8	14	27	8	99
Hincks (Lac Ste-Marie)	19,467	196	.....	9	57.19	....	30	.....	292.19	2	700	15	29	9	14	23	10	100
Hull (canton)	133,499	934	.....	84	74.63	75	.....	....	1,167.63	4	1,750	32	70	25	28	76	25	256
Hull (canton), diss	13,930	83	.....	29	12.61	....	15	.....	139.61	1	300	3	9	4	3	7	3	29
Hull (cité), Com. catholiques	1,038,425	10,384	.....	593	884.39	690	.....	10,000	22,551.39	6	57,250	187	990	225	215	1058	207	2882
Hull (cité), Com. protestants	669,823	1,674	.....	170	88.56	....	....	.....	1,932.56	1	5,800	17	86	12	14	59	16	204
Lochaber	116,656	1,166	342	166	220.29	....	....	.....	1,834.29	7	3,240	73	198	56	61	187	62	637
Lochaber, diss	42,660	639	.....	35	46.03	....	....	.....	720.03	6	1,500	5	26	9	3	24	8	75

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
OTTAWA—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Lowe	.....	.....	.....	.....	136.91	....	.....	.....	136.91	4	1,000	43	118	34	39	121	36	391
Lowe-Sud	7,885	78	.....	20	14.28	....	25	.....	137.28	1	280	2	17	2	3	12	2	38
Maniwaki	59,580	595	.....	100	98.62	50	20	.....	863.62	1	1,250	15	50	10	13	61	10	159
Maniwaki, diss	22,110	193	....	17	13.65	....	15	.....	238.65	1	150	5	7	1	2	4	1	20
Masham	43,765	437	....	153	134.05	....	.....	.....	724.05	4	1,600	12	53	17	17	36	27	162
Montebello	67,150	848	.....	117	116.01	100	.....	.....	1,181.01	3	5,959	12	87	22	20	112	21	274
Montebello, diss	34,177	170	.....	20	4.20	...	.....	.....	194.20	1	450	3	6	2	....	5	3	19
Mulgrave et Derry	26,230	262	.....	40	65.56	....	15	.....	382.56	3	900	10	34	8	10	45	10	117
Northfield et Wright	44,905	898	224	79	167.09	....	.....	.....	1,368.09	8	900	30	99	22	34	100	27	312
Northfield et Wright, d.	36,621	366	.....	.....	9.75	....	15	.....	390.75	1	250	2	7	1	1	6	....	17
N.-Dame de Bonsecours	31,400	157	.....	14	47.85	....	.....	.....	218.85	1	400	9	21	4	1	24	3	62
Notre-Dame de la Garde	17,525	438	71	12	69.84	...	15	.....	605.84	2	320	13	37	6	12	44	4	116
Notre-Dame de la Salette	63,860	638	.....	27	99.50	..	.....	.....	764.50	4	1,000	23	65	8	21	55	15	187
Notre-Dame du Laus	46,800	349	115	4	100.24	....	40	.....	608.24	2	500	21	59	11	19	66	9	185
Pointe-Gatineau (village)	36,958	739	.....	69	167.60	104	.....	.....	1,079.60	1	5,000	44	89	37	32	109	33	344
Portland-Ouest	33,890	296	.....	68	138.20	...	15	.....	517.20	2	400	7	29	4	2	24	4	70
Ripon	55,210	690	514	75	177.95	20	30	.....	1,506.95	5	3,000	39	121	30	47	131	37	405
Suffolk	25,886	179	131	50	85.66	....	70	.....	515.66	3	900	35	69	10	32	70	19	235
Suffolk, diss	8,193	61	.....	2	19.74	....	.....	.....	82.74	1	300	2	12	1	3	11	....	29
St-André Avellin	90,075	1,013	.....	49	262.33	50	.....	.....	1,374.33	9	2,000	51	161	61	58	178	46	555
Ste-Angélique (Papineauville)	92,632	909	615	161	214.99	...	.....	.....	1,899.99	7	1,200	51	166	31	56	150	35	489
Ste-Angélique, diss	44,369	532	.....	33	48.87	...	.....	.....	613.87	3	400	6	30	9	8	31	10	94
Ste-Cécile de Masham	33,157	263	.....	180	65.42	....	.....	.....	508.42	5	550	31	62	19	20	74	14	220
Ste-Cécile de Masham, d.	4 325	21	.....	10	10.16	....	.....	.....	41.16	1	300	6	14	2	4	12	4	42
St-Edouard de Wakefield	33,930	254	.....	30	66.60	....	20	.....	370.60	2	500	5	7	4	7	13	7	43
St-Etienne de Chelsea	65,116	651	.....	171	126.90	....	15	.....	963.90	6	1,200	23	115	11	29	96	15	289
St-Etienne de Chelsea, d.	67,613	761	.....	287	109.39	....	.....	.....	1,157.39	4	850	25	63	13	25	62	15	203

St-Jean de Wakefield	14,610	146		14	13.70		30		203.70	1	250	3	5	2	3	6	4	23
St-Malachie	28,000	224		6	49.44				279.44	3	600	15	25	4	15	25	4	88
St-Rémi d'Amherst	19,320	115		13	36.03		20		184.03	2	256	17	32	8	18	47	7	129
Ste-Valérie (Ponsonby)	15,677	78		11	23.34		40		152.34	1	150	6	18	3	8	22	1	38
Ste-Valérie, diss	22,664	226			11.08				237.08	1	175	5	11	2	5	6	3	32
Templeton-Est	84,002	924		43	104.04				1,071.04	6	1,200	36	140	41	37	138	42	434
Templeton-Est, diss	49,299	542		15	48.21				605.21	3	1,500	18	54	16	20	58	16	182
Templeton-Ouest	119,200	1,192		50	133.39				1,375.39	5	1,500	39	167	45	41	171	42	505
Wakefield	45,375	136		83	46.98				265.98	2	200	1	28	7	6	28	5	75
Totaux pour l'année 1891-92	4,961,737	43,386	4,383	4,358	6,039.41	1539	621	11,861	72,187.41	195	157,410	1417	4674	1103	1351	4739	1129	14413
Totaux pour l'année 1890-91	4,825,203	42,289	3,133	4,821	5,895.78	1637	651	12,374	70,800.78	198	163.172	1356	4885	1081	1263	4942	1108	14635
PONTIAC.																		
Aldfield	28,000	28		9	36.04				73.04	1	155	1	24	1	2	20		48
Aldfield, diss	4,314	32		13	24.94		15		84.94	1	100	3	7	1	2	4		17
Aldfield-Sud	10,800	54		40	27.93				121.93	1	300	2	15	5	1	14	6	43
Alleyn	2,450	45	27		33.83		15		120.83	1	50		12			7		19
Bristol	181.642	1,816	222	268	232.04				2,538.04	7	5,000	40	129	37	35	135	28	404
Bristol, diss	9,880	88		10	19.51				117.51	3	400	4	11	2	4	18	2	41
Bryson	41,700	469		28	16.61				513.61	1	200	10	24	2	5	17	7	65
Bryson, diss	25,925	259		14	14.43	50			337.43	1	400	11	17	3	7	20	7	65
Calumet	75,900	759		131	128.60				1,018.60	6	1,200	37	120	36	26	117	25	361
Calumet, diss	13,675	85		23	16.48		15		139.48	1	400	5	9	1	6	12	3	36
Chichester	50,210	552		94	79.57				725.57	4	1,000	11	41	9	20	51	12	144
Clapham Canton	17,000	170		60	48.84				278.84	2	400	12	30	15	15	31	17	120
Ile des Allumettes	133.080	1,730		215	201.31		15		2,161.31	12	1,700	60	170	40	58	180	42	550
Leslie (Otter Lake)	26,005	260		49	28.40		15		352.40	3	1,000	10	38	7	12	43	12	122
Litchfield, Lower	16,825	143			14.68				157.68	1	200	4	14	5	2	8	1	34
Litchfield, Upper	20,155	243		10	20.21				273.21	1	300	5	12	4	3	8	1	33
Mansfield	48,654	729		216	100.69				1,045.69	6	1,200	23	77	2	13	79	17	211
Mansfield, diss	39,738	298		97	26.20				421.20	1	100	4	15	1	4	9	1	34
Mansfield-Sud		85		26	10.00		15		136.00	1	150	3	8	3	2	7	3	26
Onslow-Nord	29,000	174		35	54.09				263.09	1	750	4	30	6	3	25	7	75
Onslow-Nord, diss	10,635	85		40	46.88		15		186.88	1	500	6	15	6	5	17	6	55
Onslow-Sud	64,939	941	74	250	95.24		16		1,376.24	4	1,000	40	60	35	28	52	29	244
Pontiac	10,310	130		14	13.94				157.94	1	200	3	7	1	6	7	1	25
Portage-du-Fort	55,754	706		47	40.22	190			983.22	1	2,800	10	37	4	9	34	10	104
Portage-du-Fort, diss	29,486	383		35	30.16	50			498.16	1	400	10	21	3	11	18	4	67
Quyon	48,000	600		158	61.85				819.85	1	450	24	42	14	20	53	14	167
Shawville	49,040	980		141	38.94	225			1,384.94	1	4,000	5	32	5	5	28	4	79
Sheen	40,610	870		25	72.36				967.36	3	800	11	43	8	11	42	9	124

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16ans.	TOTAL.
PONTIAC—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ste-Elizabeth de Francktown.	41,533	623	.....	57	117.94	....	.....	.....	797.94	4	1 000	23	87	23	10	59	20	222
St-Elizabeth de Francktown,d	10,725	107	35	62	29.60	....	25	.....	258.60	2	600	10	17	4	8	18	7	64
Témiscamingue	240,837	481	.....	11	56.97	...	.....	.....	548.97	1	1,050	17	38	11	13	34	19	132
Thorne	52,861	528	350	214	102.07	....	35	.....	1,229.07	4	1,000	25	84	30	31	88	26	284
Waltham	29,700	267	.....	24	42.52	....	15	.....	348.52	1	400	8	29	10	8	23	11	89
Totaux pour l'année 1891-92	1,459.383	14,720	708	2,416	1,883.09	515	196	.....	20,438.0	80	29,205	441	1315	334	385	1278	351	4104
Totaux pour l'année 1890-91	1,439,499	14,126	843	1,985	2,197 42	740	206	.....	20,097.42	91	30,460	522	1570	360	497	1551	364	4864
PORTNEUF.																		
Bois-de-l'Ail	93.284	186	.....	20	41.58	20	.....	.....	267.58	1	572	13	33	15	8	43	8	120
Cap-Santé.	210.648	673	.....	99	108.24	...	.....	.....	880.24	6	2,400	20	75	11	21	67	10	204
Cap-Santé (village).....	51.810	165	...	137	31.48	24	.....	.....	357.48	1	1,000	4	15	5	9	12	4	49
Deschambault	377.303	628	.....	290	285.40	124	20	3,530	1,877.40	11	24,600	64	195	43	56	176	48	582
Ecureuils (Les).....	102.775	205	.....	.....	62.45	30	.....	.....	297.45	1	260	15	25	18	25	48	18	149
Grondines No. 1.....	148.420	371	.....	50	151.71	....	.....	.....	572.71	4	700	9	57	1	19	55	1	142
Grondines No. 2.....	63.375	316	....	96	102.52	24	.....	....	538.52	3	1,475	12	58	11	14	42	15	152
Lac St-Joseph	22.360	44	.....	28	14.34	....	.....	.....	86.34	1	300	3	6	2	1	9	....	21
Notre-Dame des Anges de Montauban.	74.250	156	.....	8	54.05	....	25	.....	243.05	1	350	19	53	7	14	60	5	158
Pointe aux Trembles	291.657	437	400	58	160.30	176	20	810	2,061.30	7	8,500	31	82	11	25	89	30	268
Portneuf.	229.356	826	136	176	168.24	44	.....	.....	1,350 24	7	4,270	45	142	30	51	135	26	429
Portneuf, diss	108.448	320	.....	25	41.62	....	...	.....	386.62	3	1,500	5	34	8	6	28	8	89
St-Alban.....	212.765	710	.....	107	220.19	....	.....	.....	1,037.19	8	1,500	36	131	10	25	154	3	359
St-Augustin.....	457.59	777	.....	.....	168.26	153	.....	3,140	4,238.26	7	11,100	12	26	23	10	10	16	97

St-Basile	24,524	408	483	95	172.07	50	....	.....	1,208.07	4	1,700	35	135	30	16	139	24	379
St-Bernardin	42,850	235	.....	60	25 74	....	50	.....	370.74	1	500	6	23	2	10	25	....	66
St-Casimir	417,285	918	187	197	313.95	50	....	.....	1,665.95	10	4,000	64	227	40	74	188	13	636
Ste-Catherine	101,894	407	.....	107	130.02	30	30	.....	704.02	7	1,350	28	74	6	18	70	3	199
Ste-Jeanne de Neuville	213,489	533	.....	.....	154.72	30	....	.....	717.72	5	2,800	37	104	16	28	82	26	293
St-Raymond (paroisse)	206 988	1,034	.....	68	255.49	....	25	.....	1,382.49	12	3,000	49	178	27	52	184	31	521
St-Raymond (par), diss.	23,275	187	35	.....	52.44	....	20	.....	294.44	2	600	23	26	15	26	22	11	123
St-Raymond (village)	69,950	473	.....	64	127.03	....	....	.....	664.03	3	1,300	35	148	31	37	123	32	376
St-Ubalde	135,650	339	.....	17	107.68	....	25	.....	188.68	4	425	22	90	12	26	91	10	257
Totaux pour l'année 1891-91	3,679,946	10,348	1,241	1,702	2,949.52	755	215	7,480	24,690.52	109	74,202	587	1907	374	571	1852	378	5669
Totaux pour l'année 1890-91	3,865,896	9,770	1,500	1,721	2,994.42	657	167	8,426	25,235.42	103	107,934	616	1896	371	565	1881	382	5711
CITÉ DE QUÉBEC.																		
Com. d'écoles catholiques	19854000	18,978	.....	14063	6,079.07	3649	.....	95,150	137919.07	....	621,000							
Com d'écoles protestants	4957320	7,538	.....	3798	509.63	700	.....	.....	12545.63	....	33,200	1435	4912	1069	1298	4908	1109	14731
Totaux pour l'année 1891-92	24811320	26,516	.....	17861	6,588.70	4349	.....	95,150	150164.70	....	654,200	1435	4912	1069	1298	4908	1109	14731
Totaux pour l'année 1890-91	24811320	26,516	.....	5008	6,918.6	4119	....	92,500	135061.68	66	638,700	1435	4912	1669	1298	4908	1109	14731
QUÉBEC (Comté).																		
Ancienne-Lorette	831,548	831	....	280	277.76	20	....	.....	1,408.76	7	3,350	33	179	47	43	182	55	539
Banlieue N.-D. de Québ.	132,697	132	.....	19	139.66	....	....	.....	290 66	1	340	29	35	41	20	30	42	197
Beauport (paroisse)	668,274	1,169	.....	877	468.85	60	....	1,325	3,898.85	7	33,500	86	328	101	121	332	96	1064
Beauport (St-Michel)	130,894	286	.....	65	56.13	....	....	.....	407.13	2	1,000	8	32	13	10	38	9	110
Cap-Rouge	164,775	206	10	67	68 60	144	....	200	695.60	2	11,000	13	32	4	15	46	11	121
Charlesboug	515,000	1,650	60	99	244.61	140	....	3,200	5,393.61	8	33,700	63	205	32	38	177	36	551
Mille Hill No 1 (St-Gabriel Est No 2)	16,020	64	.....	41	10.69	....	10	.....	125.69	1	200	....	5	3	1	9	2	20
Stoneham	31,244	156	36	14	40.60	....	20	.....	266.60	2	700	4	25	5	7	22	7	70
Stoneham, diss	17,157	68	.....	1	13.89	....	10	.....	92.89	1	20	2	12	....	4	8	4	30
St-Ambroise	606,845	1,200	.....	200	411.44	30	....	.....	1,841.44	10	4,000	67	160	14	69	159	35	504
St-Charles	94,100	235	.....	15	19.51	....	....	.....	269.51	1	120	6	14	5	7	8	3	43
St-Colomban de Sillery	235,258	823	.....	432	320.28	473	....	22,180	24,228.28	6	110,600	85	240	84	56	245	61	771
St-Colomban de Sil., diss.	214,135	675	.....	14	15.69	....	....	.....	704.69	1	25,000	6	10	1	3	9	6	35
St-Dunstan	22,964	114	.....	4	7.51	....	10	.....	135.51	1	200	2	1	3	2	5	3	16
St-Dunstan, diss	20,000	100	.....	4	19.12	....	20	.....	143.12	1	100	4	12	....	6	10	2	34
Ste-Foye	340,600	188	177	34	107.89	166	15	10,700	11,687.89	3	101,000	27	65	21	21	69	19	222
Ste-Foye, diss	307,160	438	...	13	11.53	....	....	.....	462.53	1	.....	...	5	1	3	6	1	16

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 13 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
QUEBEC (Comté)—*Suite*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Gabriel Est (Valcart.)	76,606	306	.....	45	54.39	...	20	.....	425.39	3	400	6	14	....	7	25	1	53
St-Gabriel Ouest, "	57,000	199	.....	54	75.27	....	20	.....	348.27	4	1,000	6	34	7	10	27	15	99
St-Ignace	15,016	96	.....	19	9.83	....	20	.....	144.83	1	150	4	14	3	1	9	2	33
St-Roch Nord.....	247,990	247	247	.....	268 53	....	.....	.....	762.53	4	5,000	5	4	2	5	12	2	30
St-Roch Nord, diss.. ..	142,925	357	.....	....	33.40	....	.....	.....	390.40	1	2,000	51	139	37	68	134	37	466
Tewkesbury No 1	27,600	150	36	11	27.15	...	20	.....	244.15	1	250	3	25	1	7	31	3	70
Totaux pour l'année 1891-92.....	4,945,808	9,990	566	2308	2,702.33	1033	165	37,605	54,369.33	69	313,630	510	1590	425	524	1593	452	5094
Totaux pour l'année 1890-91.....	4,940,487	10,687	835	2225	2,857.47	1026	235	31,283	49,148.47	74	286,128	555	1600	377	520	1612	487	5151
RICHELIEU.																		
Sorel (ville).....	1,358,310	2,988	.....	353	678.89	385	.....	4,810	9,214.89	4	62,200	184	463	158	187	528	127	1647
Sorel (ville), diss.....	255,900	383	.....	157	20.29	75	.....	.....	635.29	1	5,500	4	15	2	4	5	5	35
St-Aimé	444,440	1,244	.....	....	265.97	70	.....	980	2,559.97	10	10,700	47	166	25	46	147	15	446
Ste-Anne de Sorel.....	141,350	141	.....	66	134.34	.....	.....	.....	341.34	3	550	9	83	18	22	79	22	233
St-Joseph.....	87,960	240	.....	151	133.65	.....	25	.....	549.65	3	1,200	20	86	21	22	88	11	248
St-Louis	204,000	612	.....	.....	128.62	.....	.....	.....	740.62	5	1,250	19	57	11	18	52	15	172
St-Marcel.....	223,308	515	.....	32	141.09	.....	.....	.....	688.09	5	500	25	70	16	24	74	18	227
St-Ours (paroisse).....	324,605	714	.....	17	195.05	.....	.....	.....	926.05	6	1,800	37	76	9	40	72	12	246
St-Ours (village).....	213,790	800	.....	24	96.87	80	.....	2,140	3,140.87	3	11,500	45	72	16	47	74	18	272
St-Pierre de Sorel.....	74,062	246	.....	25	78.06	....	.....	.....	349 06	2	450	15	24	4	14	23	5	85
St-Robert.....	409,193	931	.....	.....	226.10	.....	.....	.....	1,157.10	8	1,450	53	133	45	73	160	46	510
St-Roch	207,000	414	103	32	116.18	40	.....	.....	705.18	2	5,300	24	69	12	23	74	11	213

Ste-Victoire	302,046	906	.....	121	161.35	.....	.....	.....	1,188.35	6	2,400	32	129	9	30	111	10	321
Totaux pour l'année 1891-92	4,745,964	10,134	103	978	2,376.46	650	25	7,930	22,196.46	58	104,800	514	1443	346	550	1487	315	4655
Totaux pour l'année 1890-91	3,876.507	9,798	134	832	2,482.86	567	25	6,809	20,647.86	56	111,690	491	1582	340	557	1533	298	4801
RICHMOND.																		
Brompton	104,410	417	239	109	65.96	....	30	.....	860.96	1	1,000	18	68	19	18	58	15	196
Brompton, diss.	99,900	449	.....	54	25.99	....	.....	....	528.99	3	700	4	9	4	3	15	1	36
Cleveland	245,073	1,347	440	.....	124.36	....	.....	.....	1,911.36	8	5,500	27	77	23	19	83	22	251
Cleveland, diss.	37,000	148	.....	33	49.07	....	25	.....	255.07	5	400	6	34	3	4	28	12	87
Danville	175,098	1,400	.....	602	59.80	240	.....	.....	2,301.80	4	6,400	10	39	21	14	38	30	152
Danville, diss.	42,425	212	.....	21	36.25	....	15	.....	284.25	2	400	10	40	5	14	44	6	119
Melbourne Canton	487,183	1,705	.....	275	222.19	....	.....	.....	2,202.19	16	6,550	48	130	43	40	123	26	410
Melbourne Village	120,795	181	.....	14	33.48	....	.....	.....	228.48	1	300	5	14	....	2	15	....	36
Richmond, comm. cath.	180,345	1,367	.....	397	119.49	100	.....	2,100	4,083.49	3	10,000	111	125	87	....	....	....	323
Richmond, comm. prot.	298,775	1,195	594	305	89.58	860	.....	.....	3,043.58	2	3,400	18	60	10	21	68	27	204
Shipton, diss.	121,733	608	8	42	96.58	....	.....	.....	754.58	7	2,000	39	83	15	23	53	14	227
Stoke	298,661	2,090	.	26	103.89	....	.....	....	2,219.89	9	2,750	40	68	24	38	84	25	279
St-Frs.-X. de Brompton	120,590	602	29	24	64.77	....	20	.....	739.77	4	900	12	47	5	14	44	....	122
St-Frs.-X. de Bro., diss.	65,623	229	.....	32	22.04	...	.....	.....	283.04	1	500	2	11	....	3	15	5	36
St-George de Windsor	312,681	844	117	78	171.38	....	....	.....	1,210.38	9	2,500	40	133	22	38	124	26	383
Windsor Canton	174,480	872	.....	11	59.06	....	.....	.....	942.06	5	1,500	7	31	9	10	44	5	106
Windsor Canton, diss	62,851	314	118	17	49.34	...	.....	.....	498.34	4	1,200	17	57	14	20	46	9	163
Windsor Mills	228,362	1,141	.....	440	102.76	....	.....	.....	1,683.76	2	4,000	31	91	17	31	90	13	273
Windsor Mills, diss.	43,509	261	.....	104	34.46	50	.....	.....	449.46	1	3,500	3	32	5	6	32	8	86
Totaux pour l'année 1891-92	3,219,494	15,382	1,545	2,584	1,530.45	1250	90	2,100	24,481.45	90	53,500	448	1149	326	318	1004	244	3489
Totaux pour l'année 1890-91	3,169,837	13,364	1,691	2,043	1,696.32	1459	90	2,947	23,290.32	88	50,765	346	1270	218	280	1085	168	3367
ROUVILLE.																		
Ange-Gardien	516,040	737	.....	239	235.19	.....	.....	.....	1,211.19	8	1,700	35	153	18	31	139	8	384
Abbottsford (St. Paul)	281,975	845	.....	.....	176.48	.....	.....	.....	1,021.48	7	2,300	23	150	11	49	142	8	383
Abbottsford diss.	56,980	296	.....	51	18.63	.....	.....	.....	365.63	2	1,000	5	13	2	2	5	2	29
Notre Dame de Bonsecours	296,330	360	.....	25	58.42	.....	.....	.....	443.42	2	1,800	9	18	4	12	30	8	81
Richelieu (village)	94,250	250	.....	37	46.83	.....	.....	.....	333.83	1	1,500	9	27	2	9	20	6	73
Ste-Angèle	491,030	982	.....	36	155.72	30	.....	.....	1,203.72	6	2,750	32	85	14	30	80	11	252
St-Césaire	737,107	1,755	.....	12	392.44	185	.....	12,260	14,604.44	13	79,000	99	454	60	94	443	55	1,205
St-Hilaire	443,450	1,478	.....	57	134.43	80	.....	2,300	4,049.43	7	14,800	28	104	.....	18	99	.....	249
St-Jean-Baptiste	860,000	859	25	70	179.42	....	.....	.....	1,133.42	6	4,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions men-uelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL
ROUVILLE—(*Suite*).	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ste-Marie de Monnoir	.....	.....	.....	.....	.....	735	.....	19,200	19 935.00	15	91,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St-Mathias	226,419	566	.....	42	89.16	.....	.....	.....	697.16	3	1,000	6	64	6	4	46	7	133
St-Michel de Rougemont	350,000	695	25	.....	72.80	.....	.....	.....	792.80	5	1,600	25	63	12	22	67	15	204
St-Michel de Rougemont diss.	92,400	166	.....	9	10.90	.....	.....	.....	185.90	1	1,200	5	7	3	2	8	2	27
Totaux pour l'année 1891-92	4,445,981	8,982	50	578	1,570.12	1030	.....	33,760	45,977.42	76	204.050	276	1138	432	273	1079	122	3020
Totaux pour l'année 1890-91	4,°64,688	10,234	223	510	2,254.24	1022	.....	27,013	41,256.24	73	203,950	373	1219	267	394	1162	253	3668
SAGUENAY.																		
Anse-aux-Fraises	.....	23	.....	.....	12.19	....	40	.....	75.19	1	200	7	8	4	5	10	4	38
Bergeronnes	35.150	224	45	11	66.11	...	....	.....	346.11	1	250	9	35	10	8	29	8	99
Escoumins (St-Augustin)	33,170	39	.....	83	66.44	....	55	.....	243.44	3	150	7	23	....	2	23	2	57
Exaltation de la Ste-Croix de Tadousac	71,585	205	.....	32	86.03	....	25	.....	348.03	2	500	17	39	9	1	57	16	130
Labrador	.....	.....	.....	.....	80.00	....	.....	.....	80.00	2	1,500	37	8	....	35	7	....	87
Mille-Vaches	14,950	59	.....	15	38.35	....	25	....	137.35	1	400	20	19	14	22	26	16	117
Moisie	18,550	477	.....	10	28.64	....	20	.....	535.64	1	100	16	4	2	5	6	3	30
Natashquan (N.-D. de)	.....	.....	.....	.....	47.86	....	20	.....	67.86	1	300	7	17	1	7	20	1	53
Point-aux-Esquimaux	21,995	200	....	35	198 56	142	20	3,160	3,755.56	2	9,500	23	78	12	21	59	19	212
Portneuf	30,000	45	.....	5	27.15	....	40	.....	117.15	1	200	9	15	4	6	8	1	43
Rivière aux Canards	.....	.....	.....	23	26.00	....	40	.....	89.00	1	300	4	18	3	1	8	4	38
Rivière Ste-Marguerite	20,250	67	.....	40	43.72	....	20	...	170.72	2	190	27	56	14	20	44	14	175
Sault au Cochon	.....	.....	.....	65	35.00	....	55	.....	155.00	1	400	13	23	12	6	10	11	75
Sault au Mouton	1,650	54	.....	15	24.50	....	20	.....	113.50	1	200	14	4	19	12	3	17	69

Sept-Iles	5,847	58	.....	6	15.96	....	20	.....	99.96	1	300	5	4	9	7	9	16	50
St-Patrice de la Pentecôte	.....	.....	.....	37	24.32	....	30	.....	91.32	1	250	12	23	4	7	25	3	71
Totaux pour l'année 1891-92	253,147	1,451	45	377	820.83	142	430	3,160	6,425.83	22	14.740	221	374	117	176	321	135	1347
Totaux pour l'année 1890-91	168,497	1,094	70	338	862.84	142	375	5,080	7,961.81	18	12,650	219	436	131	218	398	117	1582
SHEFFORD.																		
Ely-Nord	105,670	840	.....	59	73.27	....	....	.....	972.27	6	1,300	15	71	10	11	62	3	175
Ely-Nord, diss	82,970	331	28	15	37.93	....	....	.....	111,93	4	700	7	23	9	6	19	7	71
Ely-Sud	216,065	1,080	.....	70	159.50	30	....	.....	1,339.50	8	2,975	33	127	32	36	112	30	370
Ely-Sud, diss	102,160	505	40	61	26.87	....	....	.....	632.87	4	1,200	3	27	5	5	12	8	60
Granby Canton	413,223	1,233	592	59	129.51	....	....	.....	2,01.951	11	4,000	15	56	2	18	61	12	187
Granby Canton, diss	180,000	540	.....	38	112.40	....	25	.....	715.40	1	1,400	6	68	8	6	69	8	165
Granby (village)	114,273	1,035	579	393	77.21	240	....	.....	2,324.21	1	11,500	30	38	16	25	40	20	169
Granby (village), diss	149,141	596	.....	13	75.87	80	25	2,450	3,239.87	4	18,700	22	102	24	24	106	14	292
Lawrenceville	24,350	151	.....	8	27.70	....	....	.....	186.70	1	500	9	7	....	5	11	....	32
Roxton Canton	271,548	950	416	57	200.26	....	....	.....	1,617.26	10	2,500	49	115	10	27	114	12	327
Roxton-Fal's	174,196	870	.....	20	97.56	50	.. .	2,850	3,887.56	4	12,700	19	45	3	20	63	....	150
Shefford	341,634	1,537	.....	237	247.87	....	....	.....	2,021.87	12	4,000	26	101	21	21	91	17	277
Stukely-Nord	151,569	841	501	.....	114.90	....	....	....	1,459.90	7	1,800	30	85	15	32	91	18	271
Stukely-Sud	161,705	820	.....	211	116.52	....	....	.....	1,147.52	6	1,000	21	52	10	13	51	13	160
St-Alphonse	151,212	453	.....	47	73.45		40	.. ...	613.45	5	2,500	32	65	17	27	69	13	223
St-Alphonse, diss	12,750	63	.....	2	4.28	....	20	.....	89.28	1	300	....	4	2	....	5	1	12
Ste-Anne de Stukely	156,845	784	. ...	24	120.33	....	....	.....	928.33	6	1,800	30	85	5	17	50	4	191
Ste-Cécile	296,790	822	20	33	154.74	....	. ...	.. . .	1,029.74	6	1,100	55	102	18	46	119	19	359
Ste-Cécile, diss	54,590	204	.....	..	14.87	....	....	.....	218.87	2	400	4	12	3	5	12	3	39
St-Joachim	226,109	1,356	93	141	138.10	....	....	.....	1,728.10	6	1,500	13	83	4	12	74	10	196
Ste-Pudentienne (par.)	124,870	499	451	147	131.91	....	....	.....	1,228.91	8	2,900	35	67	18	38	76	13	247
Ste-Pudentienne, diss	126,950	444	.....	25	31.28	...	....	.....	500.28	5	1,000	10	23	8	5	20	7	73
Ste-Pudentienne (vill.	56,500	209	.....	30	39.14	....	....	.....	278.14	1	500	8	29	7	13	34	8	99
Ste-Pudentienne (vil.), d.	126,665	680	.....	16	5.60	....	....	.....	701.60	1	300	1	8	....	2	4	....	15
St-Valérien	581,542	871	.....	69	208.71	....	....	.....	1,148.71	7	3,000	43	145	15	38	121	46	408
Waterloo, com. catholiq.	127,758	638	.....	265	74.06	106	....	1,600	2,683.06	3	30,000	25	63	12	14	74	14	199
Waterloo, com. protest.	322,000	1,932	.....	652	94.74	375	....	.....	3,053.74	1	5,000	15	71	19	17	76	29	227
Totaux pour l'année 1891-92	5,152,415	20,293	2714	2692	2,588.58	881	110	6,900	36,178.58	134	114 575	553	1674	313	486	1639	329	4994
Totaux pour l'année 1890-91	4,952,394	20,777	3383	2533	2,747.67	1073	130	5,506	35,149.67	142	118,397	494	1732	258	448	1643	261	4836
SHERBROOKE.																		
Ascot	635,960	2,543	190	.....	386.24	.....	40	.....	3,459.24	18	8,500	264	220	100	294	198	116	1192

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributiens du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
SHERBROOKE—(*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Lennoxville	297,575	892	.....	216	98.07	.....	70	.....	1,276.07	2	5,600	35	79	14	30	87	14	259
Orford	400,000	1,600	.....	.....	131.70	.....	.....	.....	1,731.70	12	3,500	33	95	26	58	91	16	319
Sherbrooke, Com. Cath.	1,552,140	6,208	.....	1,054	644.57	1828	.....	13,375	23,109.57	6	124,000	175	683	67	123	415	43	1506
Sherbrooke, Com Prot.	1,720,028	6,881	....	869	324.01	390	.....	.....	8,464.01	5	39,371	143	122	109	117	146	89	726
Totaux pour l'année 1891-92	4,605,703	18,124	490	2,139	1,584.59	2218	110	13,375	38,040.59	43	180,971	650	1199	316	622	937	278	4002
Totaux pour l'année 1890-91	4,242,577	16,673	128	2,128	1,438.80	3711	90	12,857	37,025.80	34	172,471	503	1381	368	489	1133	368	4242
SOULANGES.																		
Côteau-du-Lac (St-Ignace)	310,802	871	....	182	153.73	60	.....	.....	1,266.73	7	18,760	46	116	26	33	93	16	330
St-Clet	486,420	523	.....	152	108.29	24	.....	.....	807.29	5	1,760	20	83	8	20	51	12	194
St-Joseph (Les Cèdres)	471,715	842	....	286	199.25	60	.....	810	2,197.25	6	15,150	39	154	37	35	144	30	439
St-Polycarpe	552,387	1,657	.....	235	223.43	120	.....	1,720	3,955.43	7	20,500	40	173	39	34	157	30	473
St-Télesphore de Montjoy, diss.	10,000	200	.....	41	33.70	20	.....	.....	294.70	1	600	4	14	2	5	20	5	50
St-Zotique	440,800	793	881	225	203.20	70	....	.....	2.172.20	5	5,615	33	155	32	37	131	30	418
Village de la Station du Côteau	78,800	443	.....	96	43.91	20	.....	.....	602.91	1	860	2	34	1	5	33	....	75
Totaux pour l'année 1891-92	2,350,924	5,329	881	1,217	965.51	374	....	2.530	11,296.51	32	63,245	184	729	145	169	629	123	1979
Totaux pour l'année 1890-91	2,733,471	9,290	364	1,806	1,198.65	344	....	3,307	16,309.65	35	70,440	200	773	161	204	702	137	2177

STANSTEAD.																		
Barford	149,349	896	.....	102	120.56	....	....	.....	1,118.56	5	1,500	12	48	11	9	40	9	129
Barford, diss	100,095	400	.....	60	20.37	....	....	.....	480.37	5	1,500	3	28	8	6	19	7	71
Barnston	663,540	2,919	.....	112	254.37	....	....	.....	3,285.37	24	7,700	109	210	57	67	205	47	695
Beebe-Plain	111,830	559	.....	35	43.98	....	....	.....	637.98	1	1,600	7	27	.	4	23	9	77
Coaticook	713,409	2,496	.....	40	108.33	315	....	.....	2,959.33	2	3,500	40	61	19	36	62	12	230
Coaticook, diss	273,450	1,367	.....	493	215.35	428	40	3,420	5,963.35	4	31,000	19	186	54	23	156	9	447
Dixville	100,000	500	.....	72	46.39	....	....	.....	618.39	1	1,000	5	30	18	6	27	15	101
Hatley, diss	43,750	169	.....	48	36.82	....	20	.....	273.82	3	650	1	27	....	....	33	....	61
Magog (ville), com. cath.	100,000	550	.....	252	162.32	....	20	.....	984.32	3	4,000	56	162	54	43	181	38	534
Magog (ville), com. prot.	.....	.....	.....	127	61.46	....	....	.....	188.46	8	3,350	8	38	16	5	39	12	118
Stanstead	804,800	3,621	277	335	368.95	560	....	.....	5,161.95	34	9,000	200	180	150	175	160	125	990
Stanstead, diss	35,850	115	.....	48	48.42	95	70	3,900	4,286 42	3	30,800	19	35	10	18	24	9	115
Stanstead-Plain, (village)	158,700	317	.....	198	66.26	....	....	....	581.26	2	500	10	36	8	23	38	12	127
St-Herménégilde	112,315	793	670	62	138.82	....	....	....	1,663.82	6	1,250	35	116	17	37	93	20	318
Ste-Suzanne de Bounbry Line	35,235	176	.....	7	64.86	....	40	.....	287.86	2	375	16	41	13	17	44	14	145
Totaux pour l'année 1891-92	3,402,323	14,888	947	1,951	1,757.26	1398	190	7,320	28,491.26	103	97,675	540	1225	442	469	1144	338	4158
Totaux pour l'année 1890-91	3,249,810	11,741	323	1,674	1,874.99	1013	120	6,188	22,933.99	113	94,810	348	1235	540	360	1215	268	3966
ST-HYACINTHE.																		
La Présentation	372,590	856	.....	.....	146.62	.....	.....	.....	1,002.62	6	2,400	45	80	0	40	87	19	291
St-Barnabé	281,770	681	.....	.....	125.58	.....	.....	.....	806 58	6	1,131	19	63	17	21	70	17	207
St-Charles (paroisse)	251,220	500	.....	.....	67.02	.....	.....	.....	567.02	5	2,000	16	51	11	18	47	12	155
St-Charles (village)	97,795	380	.....	20	47.83	57	.....	.....	504.83	1	1,000	8	22	4	8	26	7	75
St-Damase	564,960	1 074	.....	75	210.85	.....	.....	.....	1,359.85	10	3,950	47	143	15	48	127	27	407
St-Denis No 1 (village)	199.000	650	.....	23	103.64	64	.....	1,100	1,940.64	6	19,400	12	70	8	10	50	10	160
St-Denis No 2 (paroisse)	330,000	660	.....	.....	151.81	.....	.....	.....	811.81	6	4,000	17	68	24	15	70	19	213
St-Jude	413,490	1,120	.....	.....	233.35	.....	.....	.....	1,353.35	9	2,100	52	117	15	33	104	12	333
Ste-Marie-Madeleine	241,555	604	21	.....	108.86	.....	.....	.....	733.86	4	1,800	28	84	16	52	93	14	267
St-Hyacinthe le Confesseur	223,690	559	137	.....	105.53	.....	.....	.....	801 53	4	3,000	19	88	14	27	84	14	246
St-Hyacinthe (paroisse)	786,800	1,804	152	.....	341.10	.....	.....	.....	2,297.10	11	5,000	115	185	41	82	173	30	626
St-Hyacinthe (ville)	1,390,608	695	4,867	297	676 14	1145	.....	24,200	31,880,14	5	258,900	62	347	29	107	338	15	898
St-Hyacinthe (ville) diss.	93,900	28	.....	96	21 75	.....	.....	.....	145,75	1	100	7	18	3	5	11	4	48
Totaux pour l'année 1891-92	5,347,378	9,611	5,177	511	2,340.08	1266	.....	25,300	44,205.08	74	304,781	447	1336	217	446	1280	200	3926
Totaux pour l'année 1890-91	5,263,040	14,581	3,798	525	2,393.11	1294	.....	30,205	52,796.11	72	313,180	448	1376	262	466	1242	253	4047

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités. Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Contributions du gouvernement. Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.	Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité. Garçons. De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Filles. De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
ST-JEAN.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Lacolle	428,772	1,071	....	180	215.69	20	.....	.....	1,486.69	7	3,100	40	171	11	34	180	14	450
Lacolle, diss	573,205	1,146	60	100	89.60	100	.....	.....	1,495.60	8	2,900	3	80	12	4	60	21	180
St-Jean (paroisse)	572,710	1,140	.....	56	105.51	...	.....	.....	1,301 51	5	2,550	17	84	6	29	70	11	208
St-Jean (ville)	1,167,330	3,501	.....	340	412.08	201	.....	5,800	10,254.08	5	36,000	88	256	78	84	262	65	833
St-Jean (ville), diss	378,482	1,513	.....	608	90.09	....	.....	.....	2,211.09	4	6,500	14	45	2	8	30	15	134
St-Luc	351,550	703	.....	32	85.31	....	.....	.....	820.31	5	2,800	27	89	14	34	63	15	242
St-Luc, diss	24,500	36	.....	52	4.20	....	.....	.....	92.20	....	.....	....	....	....	....	....	....	....
Ste-Marguerite de Blairfindie	1,087,875	1,097	152	111	170.87	....	.....	.....	1,530.87	6	2,850	41	109	15	37	116	27	345
St-Valentin	1,100,135	1,500	755	234	201.15	20	.....	.....	2,710.15	11	6,200	35	153	18	50	137	18	411
St-Valentin, diss	102,600	139	9	18	14.41	....	.....	.....	180.41	3	600	2	11	1	2	11	14	41
Totaux pour l'année 1891-92	5,787,139	11,846	976	1,731	1,388 91	341	.....	5,800	22,082.91	51	63,500	267	998	177	273	929	200	2844
Totaux pour l'année 1890-91	5,861,128	10,802	3,561	1,570	1,453.96	652	.....	3,014	21,052,96	54	67,430	294	996	189	297	956	174	2906
ST-MAURICE.																		
Pointe-du-Lac	267,247	450	.....	.....	158.93	40	.....	2,160	2,808.93	6	7,800	35	125	21	36	131	37	385
Pointe-du-Lac No. 2	53,392	187	.....	.....	17.12	....	.....	.....	204.12	1	300	3	7	2	5	11	7	35
Shawinigan (St-Boniface)	249,555	623	.....	29	151 88	20	.....	.....	823.88	5	1,200	30	73	14	32	85	18	252
St-Barnabé	451,055	541	705	104	224. 2	30	.....	1,560	3,164.52	8	9,250	38	160	41	65	155	24	483
St-Etienne	323,362	646	.....	16	299.97	.....	.....	.....	961.97	8	2,150	42	151	11	42	130	13	389
St-Elie	119,870	399	.....	104	91.78	.....	.....	.....	594.78	5	1,100	15	69	8	20	65	9	186
St-Sévère	286,130	254	10	85	104.49	.....	.....	.....	451.49	4	950	31	84	15	21	59	15	225

Trois-Rivieres, Banlieue No. 1	250,343	250	.....	6	24.98	.....	.....	.....	280.98	1	200	7	19	8	7	20	10	71
Trois-Rivières, Banlieue No. 2	211,657	350	.....	11	59.88	.....	.....	.....	420.88	3	800	15	38	7	21	36	14	131
Trois-Rivières (ville)	2,830,457	5,157	.....	269	903.54	2095	.....	43,810	52,234.54	11	292,325	138	566	144	171	554	141	1714
Trois-Rivières (ville) diss	360,100	540	.....	408	96.36	.....	.....	.....	1,044.36	5	5,717	11	30	2	5	30	10	88
Yamachiche	1,151,880	1,382	86	.....	319.87	146	.....	2,700	4,633.87	14	26,500	70	248	41	7	207	41	679
Totaux pour l'année 1891-92	6,555,048	10,779	801	1,030	2,453.32	2331	.....	50,230	67,624.32	69	348,292	135	1570	314	497	1483	339	4638
Totaux pour l'année 1890-91	6,536,026	10,714	178	939	2,565.50	2634	25	12,719	59,774.50	67	355,895	156	1578	287	184	1487	291	4583
TÉMISCOUATA.																		
Cacouna, paroisse, (St-Georges de)	163,419	408	61	87	104.00	.....	.....	.....	660.00	9	1,400	34	60	14	32	68	13	221
Cacouna (village)	92,375	300	.....	23	71.45	116	.....	1,020	1,530.45	3	9,950	20	48	14	21	47	15	165
Ile Verte	345,425	967	800	36	299.06	.....	.....	.....	2,102.06	10	4,850	51	200	17	42	200	22	532
N.-D. des Sept-Douleurs	28,332	84	.....	19	36.55	60	20	.....	219.55	2	130	9	19	8	3	37	8	84
Notre-Dame du Lac	152,033	530	.....	239	149.95	.....	20	.....	938.95	8	1,200	55	129	27	60	120	31	422
Notre-Dame du Portage	147,500	295	.....	.....	68.83	30	.....	.....	393.83	1	750	14	51	12	8	60	6	151
Rivière-du-Loup	143,460	459	.....	.....	117.69	.....	.....	.....	576.69	6	1,800	24	62	13	14	68	8	186
St-Antonin	115,398	173	8	44	130.61	.....	.....	.....	355.61	4	800	26	78	22	22	101	10	259
St-Arsène	256,230	461	.....	.....	143.05	40	.....	.....	644.05	6	2,000	32	121	21	19	91	23	310
St-Benoît-Abbé	6,225	46	.....	10	11.75	.....	20	.....	87.75	1	300	4	5	8	10	11	2	40
St-Clément	46,153	310	.....	85	85.93	.....	20	.....	500.93	5	700	19	79	10	18	77	1	204
St-Cyprien (canton Hocquart)	24,575	159	20	13	53.70	.....	20	.....	265.70	1	250	18	43	2	13	52	3	131
St-Edouard (village Fraserville)	741,400	3,722	.....	670	343.38	176	.....	2,350	7,261.38	7	61,100	95	304	80	80	277	93	929
St-Edouard (village Fraserville), diss	23,856	249	.....	35	15.78	.....	.....	.....	299.78	1	1,200	7	12	3	9	5	1	37
St-Eloi	136,535	413	.....	19	119.28	30	.....	.....	581.28	6	1,400	29	76	15	13	64	18	215
St-Epiphane	118,565	534	14	14	140.91	.....	.....	.....	702.91	8	4,150	33	107	14	51	105	17	327
Ste-Françoise	40,071	293	8	29	76.61	.....	20	.....	426.61	5	900	23	58	20	19	76	18	214
St-Honoré	26,720	80	26	26	32.96	.....	20	.....	184.96	1	200	5	23	10	7	27	4	76
St-Hubert (can. Demers)	21,575	107	.....	30	47.05	.....	20	.....	204.05	1	300	20	41	15	14	31	4	128
St-Jean-de Dieu (Bégon)	59,000	306	.....	12	128.38	.....	20	.....	465.38	7	.....	52	93	32	17	76	22	322
St-Louis du Ha! Ha!	88,110	176	.....	82	76.74	.....	20	.....	354.74	3	1,200	32	71	15	22	67	11	218
St-Modeste	96,542	337	.....	48	92.67	.....	.....	.....	477.67	5	1,500	25	70	12	30	60	13	210
St-Paul de la Croix	48,135	200	.....	100	89.07	.....	20	.....	409.07	5	750	24	88	18	28	74	10	242
Ste-Rose du Dégelé	87,581	338	.....	50	82.54	.....	20	.....	490.54	5	900	29	77	17	28	84	8	243

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
TÉMISCOUATA-(*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Trois-Pistoles No 1	181,815	602	145	71	192 15	165	.....	2,350	3,525.15	5	27,200	23	109	20	23	119	18	312
Trois-Pistoles No 2	184,335	682	1366	128	110.95	.....	.....	.....	2,286.95	7	2,000	26	80	10	23	74	12	225
Totaux pour l'année 1891-92	3,378,365	12,231	2448	1870	2,821.04	617	240	5,720	25,947.04	123	126,930	726	2107	449	656	2074	391	6403
Totaux pour l'année 1890-91	3,405,919	11,975	1657	1901	3,012.26	520	250	6,207	25,522 26	129	120,420	734	2160	406	651	2091	390	6432
TERREBONNE.																		
Beresford (Ste-Agathe)	202,005	808	.....	.....	224.02	.....	.....	.....	1,032 02	7	1,700	73	108	30	78	113	34	436
Côte St-Gabriel	19,200	85	.....	.....	12.08	.....	15	.....	112.08	1	150	3	3	1	2	1	2	12
Doncaster (Ste-Lucie)	36,000	300	.....	.....	59.59	.....	20	.....	379.59	3	400	40	38	20	38	41	22	199
Ste-Adèle	151,559	757	.....	.....	175.86	.....	.....	.....	932.86	7	2,000	101	121	110	107	126	126	685
Ste-Anne des Plaines	576,930	1,327	117	73	190.97	70	.....	1,110	2,887.97	10	6,500	38	189	40	50	161	26	504
St-Faustin	70,465	281	.....	.....	65.16	.....	25	.....	371.16	3	1,200	38	80	22	40	90	15	285
St-Faustin diss	.....	.....	.....	.....	6.72	.....	15	.....	21.72	.....	.....	1	2	6	1	2	6	18
St-Hippolyte	58,684	586	.....	.....	95.14	.....	20	.....	701.14	4	800	32	47	40	45	42	35	241
St-Janvier (paroisse)	210,561	368	.....	27	61.49	.....	.....	.....	456 49	3	900	22	33	3	23	32	5	118
St-Janvier (village)	89,225	423	.....	14	40 23	20	.....	.....	497.23	1	1,200	7	14	3	11	23	7	65
St-Janvier No 1 (bas)	67,600	118	.....	2	22.67	.....	.....	.....	142.67	1	300	4	15	1	3	15	2	40
St-Jérôme (paroisse)	538,385	1,200	.....	32	241.46	.....	.....	.....	1,473.46	9	4,500	70	111	24	40	125	21	391
St-Jérôme, diss	41,000	123	50	5	14 99	.....	.....	.....	192.99	1	400	1	8	2	2	12	1	26
St-Jérôme (ville)	878,810	3,163	.....	364	273.69	237	.....	850	4,887.69	4	26,350	67	201	22	58	192	19	559
St-Jovite	113,825	682	70	4	99.96	.....	20	.....	875.96	3	1 000	129	141	76	107	119	89	661
Ste-Marguerite	42,120	336	.....	.....	80.15	.....	20	.....	436.15	4	1,450	24	85	15	22	76	12	234
St-Sauveur	181,700	908	.....	.....	161.49	.....	.....	.....	1,069.49	6	1,800	28	118	21	41	93	22	323
Ste-Sophie (New Glasgow	171,175	641	.....	56	145.21	.....	.....	.....	842.21	5	1,250	26	90	7	31	72	5	231

Ste-Sophie diss.	80,000	200	.....	30	46.49	.....	.....	.....	276.49	1	350	5	25	4	6	28	3	71
Ste-Thérèse (paroisse)	365,025	690	.....	31	163.26	.....	.....	.....	884.26	5	1,500	12	66	4	10	56	5	153
Ste-Thérèse (paroisse) diss	104,559	168	35	35	20.88	.....	.....	.....	258.88	1	500	3	3	1	2	4	3	16
Ste-Thérèse (village)	352,708	1,058	.....	30	142.26	1030	.....	23,920	25,280.26	5	143,600	37	166	20	20	72	16	331
Terrebonne (paroisse)	278,716	557	.....	5	91.42	.....	.....	.....	653.42	3	2,000	17	61	10	20	53	10	171
Terrebonne (ville)	290,764	1,453	2,706	11	145.96	150	.....	2,760	7,225.96	4	78,400	16	86	34	14	90	23	263
Terrebonne (ville) diss.	39,385	150	.....	75	12.28	.....	.....	.....	237.28	1	400	.....	8	.....	.....	9	.....	17
Totaux pour l'année 1891-92	4,960,431	16,382	2,908	794	2,593.43	1507	135	27,740	52,129.43	92	278,650	794	1819	516	771	1647	503	6050
Totaux pour l'année 1890-91	4,839,003	14,610	3,417	767	2,704.18	2045	125	71,666	95 334.18	92	258,400	708	1084	108	643	1605	426	5474
VAUDREUIL.																		
Como	110,775	243	.....	9	49.28	50	.....	....	441.28	1	1,200	2	18	7	4	14	5	50
Newton (Ste-Justine de)	342,425	760	.....	38	165.13	....	.....	.....	963.13	5	2,500	38	107	13	20	96	6	280
Newton (Ste-Just de), dis	56,310	190	.....	29	16.94	....	.....	.....	235.94	1	300	2	10	1	2	15	3	33
Pointe Fortune	29,700	148	.....	9	25.31	....	.....	.....	182.31	1	300	9	16	4	5	17	4	55
Pointe-Fortune, diss	38,150	177	.....	.....	11.48	....	.....	.....	188.48	1	450	3	8	6	4	8	2	31
Rigaud (paroisse)	402,400	670	.....	102	196.57	....	.....	.....	968.57	6	1,800	28	93	22	31	89	23	286
Rigaud (village)	291,070	873	.....	67	71.83	1070	.....	16,250	18,331.83	4	96,000	35	78	17	13	65	16	218
St-Lazare	246,500	616	216	46	13[illegible].13	....	.....	.....	1,010.13	5	1,500	30	80	....	25	76	3	214
St-Lazare, diss	28,675	71	322	26	9.11	....	.....	.....	428.11	1	300	1	6	4	1	5	1	18
Ste-Marthe	610,715	1,172	153	130	193.65	30	.....	.....	1,678.65	7	3,550	33	140	25	35	124	48	405
Ste-Marthe, diss	25,600	88	.....	39	8.92	....	.....	.....	135.92	1	150	1	3	....	2	11	3	20
Très-Saint-Redempteur	157,500	196	.....	30	61.05	....	.....	.....	287.05	2	600	13	40	11	15	44	14	137
Vaudreuil	829,840	1,659	.....	243	205.00	60	25	1,250	3,442.00	9	22,250	42	186	50	43	158	36	515
Vaudreuil, diss	65,050	150	.....	21	8.53	....	.....	.....	179.53	1	500	....	14	2	....	10	4	30
Totaux pour l'année 1891-92	3,234,716	7,013	691	879	1,154.93	1210	25	17,500	28,472.93	45	131,400	237	799	162	200	732	162	2292
Totaux pour l'année 1890-91	3,493,226	8,011	789	844	1,349.18	1423	25	15,855	28,296.18	48	156,140	251	897	168	221	839	161	2537
VERCHERES.																		
Beloeil	457,825	821	....	63	65.26	....	....	.....	952.26	3	1,000	15	48	15	13	36	8	135
Beloeil Village	458,350	825	.....	56	138.64	70	.....	1,850	2,939.64	4	5,400	36	81	38	32	99	29	315
Contrecœur	425,679	1,277	.....	88	194.93	....	.....	.....	1,559.93	5	3,800	39	115	17	42	115	15	343
St-Antoine	782,790	1,095	.....	74	169.79	30	.....	.....	1,368.79	6	6,400	37	124	39	36	136	32	404
Ste-Julie	390,000	643	192	92	139.31	20	.....	.....	1,086.31	5	4,200	17	110	4	18	94	6	249

STATISTIQUE GENERALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			TOTAL.
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
VERCHERES—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Marc	634,351	697	.....	25	109.18	30	.....	.....	861.18	3	2,500	30	89	27	28	70	23	267
Ste-Théodosie	235.187	230	.....	49	63.42	....	.....	.....	342.42	2	1,300	6	41	8	8	50	10	123
Varennes (paroisse)	511,965	767	.....	17	162.43	....	.....	.....	1,099.43	5	1,500	21	127	27	27	131	38	371
Varennes (village)	359,414	718	.....	105	107.89	666	.....	5,930	7,526.89	4	50,350	19	96	14	31	87	17	264
Verchères	717,205	2,000	....	294	245.46	135	.....	2,400	5,074.46	5	26,900	41	144	19	32	129	21	386
Totaux pour l'année 1891-92	4,972.866	9,076	192	1.016	1,396.31	951	.....	10.180	22,811.31	42	103,350	261	975	208	267	947	199	2857
Totaux pour l'année 1890-91	4,971,157	9.464	1,193	985	1,465.64	943	.....	9,836	23,886.64	40	120,640	253	999	191	273	907	207	2830
WOLFE.																		
Disraëli	128,520	514	.....	17	86.74	.....	20	.....	637.74	3	850	20	45	9	28	58	14	174
Dudswell	310.750	1,245	5 1	284	109.59	50	.....	.....	2,209.59	11	5,000	17	102	19	29	87	21	275
Dudswell diss.	58,250	233	.....	205	76.75	.....	40	.....	554.75	5	1,500	27	100	27	40	89	24	307
Garthby	100,000	550	.....	20	62.22	.....	20	.....	652.22	4	300	5	70	12	5	75	14	181
Ham-Nord	135,000	642	172	32	147.48	.....	.....	.....	993.48	7	2,550	60	140	36	62	110	25	433
Ham-Sud (St-Joseph)	149,190	522	.. ....	32	64.82	.....	.....	.....	618.82	4	1,500	16	55	11	11	42	8	143
Ham-Sud Ouest (St-Adrien)	66.400	160	.....	28	77.73	.....	25	.....	296.73	3	1 000	9	43	7	15	32	5	111
Lac Weedon (village)	79,096	263	.....	.....	46.17	.....	.....	.....	309.17	1	900	14	39	.....	16	41	.....	110
Stratford (St-Gabriel)	78.272	508	.....	34	75.22	.....	.....	.....	617.22	4	900	17	46	13	16	42	24	158
St-Camille	23,745	853	.....	44	93.48	20	.....	.....	1,010.48	7	1,600	27	70	1	13	85	.....	196
St-Fortunat	138,787	694	.....	119	104.57	.....	.....	.....	917.57	6	300	20	72	26	33	73	8	232
Weedon	198,000	990	.....	29	131.60	.....	.....	.....	1,150.60	6	2,000	30	61	7	21	86	12	217
Weedon Centre (village)	52,650	263	.....	45	46.41	.....	.....	.....	354.41	1	1,500	10	40	5	5	19	3	82
Wolfestown (St-Julien)	151,130	379	.....	120	170.85	.....	.....	.....	669.85	7	1,600	42	127	32	44	122	19	386

Wotton	293,650	999	318	43	225.63	124	.....	1,860	3,569.63	13	27,200	30	162	33	46	151	34	456
Totaux pour l'année 1891-92	1,963,140	8,821	1,011	1,052	1,519.26	194	105	1,860	14,562.26	82	48,700	344	1172	238	384	1112	211	3461
Totaux pour l'année 1890-91	2,013,582	9,010	486	1,030	1,382.26	199	105	1,805	11,017.26	82	26,160	450	1280	211	399	1200	243	3813
YAMASKA.																		
Baie-du-Febvre	687,100	1,304	.....	.....	262.04	119	.....	1,610	3,295.04	13	26,000	52	151	33	56	166	53	511
Pierreville (village)	158,724	495	.....	.....	103.59	100	.....	2,520	3,218.59	3	3,500	40	78	26	32	67	27	280
St-Bonaventure	134,079	589	304	64	133.33	....	.....	.....	1,080.33	7	275	32	106	15	28	103	16	300
St-David	505,735	658	.....	64	307.05	30	.....	660	1,719.05	10	10,900	52	176	16	42	168	13	467
St-Elphège	221,501	509	.....	.....	76.92	....	.....	.....	585.92	5	1,170	28	52	2	29	51	2	164
St-François (paroisse)	293,787	545	.....	.....	182.58	....	.....	.....	727.58	5	1,500	63	123	20	66	136	14	422
St-François (village)	94,78	151	.....	.....	83.54	30	.....	1,130	1,394.54	1	11,630	17	48	9	29	65	10	178
St-Guillaume	529,645	953	66	122	319.19	30	.....	1,780	3,270.19	13	11,000	45	202	26	49	193	32	517
St-Michel (village)	77,415	357	....	48	61.11	40	.....	1,790	2,296.11	3	9,000	8	43	9	9	31	4	104
St-Michel No. 2	62,000	105	.....	19	31.04	....	.....	.....	155.04	1	50	6	29	7	9	34	6	91
St-Michel No. 3	63,850	76	.....	16	22.15	....	.....	.....	114.15	1	50	5	25	4	8	30	5	77
St-Michel No. 4	43,220	76	.....	19	22.00	....	.....	.....	117.00	1	150	4	15	....	5	15	....	39
St-Michel No. 5	26,950	67	.....	7	15.45	....	.....	.....	89.45	1	200	3	12	2	3	6	2	28
St-Michel No. 6	28,800	57	.....	6	16.39	....	.....	.....	79.39	1	150	6	7	2	5	8	3	31
St-Pie Deguire	190,282	570	.....	33	159.85	....	.....	.....	762.85	6	1,600	45	75	15	60	59	35	289
St-Thomas	520,453	785	377	.....	272.95	....	.....	.....	1,434.95	8	2,152	77	176	28	64	151	24	520
St-Zéphirin	175,890	1,094	.....	.....	198,76	....	.....	.....	1,292.76	11	5,500	60	121	33	37	138	33	422
Totaux pour l'année 1891-92	4,114,214	8,391	747	39	2,257.94	349	.....	9,490	21,632.94	90	84,827	543	1439	257	531	1421	279	4470
Totaux pour l'année 1890-91	4,116,504	8,554	1,343	582	2,409.63	365	.....	11,322	24,575.63	86	98,950	541	1468	263	504	1534	273	4583

SUBVENTIONS SPÉCIALES sur le fonds des municipalités pauvres aux écoles et aux municipalités non mentionnées dans le tableau précédent.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Montant de la subvention.
ARGENTEUIL—St-Philippe de Chester	$15
BONAVENTURE—Mill-Stream	20
Pointe aux Maquereaux	30
Brandy Brook	20
BROME—Mansonville	40
CHARLEVOIX—St-Cassien	20
CHICOUTIMI—Grande Décharge	30
Lac Clair	20
La Descente des femmes	30
La Petite Rivière aux Sables	20
St-Joseph du Tableau	30
La Dalle	30
COMPTON—Waterville	30
St-Paul de Scotstown	30
Compton	40
DEUX-MONTAGNES—St-Canut	15
GASPÉ—Iles de la Madeleine, diss	12
Anticosti	25
Grande Grève, diss	30
Pointe à la Frégate	20
La Pointe Jaune (Pour l'école de l'Echourie)	20

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Montant de la subvention.
MATANE—Métis	20
Cherbourg	20
Causapcal	20
Dalibaire	15
Mont Joli	20
Ste-Angèle de Mérici	20
St-Benoit Labre	20
St-Damase	20
Ste-Félicité	15
St-Edmond du Lac au Saumon	15
St-Moïse	20
St-Paul des Capucins	20
Sayabec	40
Tessier Canton	20
OTTAWA—Aylwin No 2	15
Wakefield-Nord	10
Russell School	10
La Conception	20
PONTIAC—Cawood	15
Pembroke	400
QUEBEC—St-Gabriel.Est No 2	20
Tewkesbury	20
Srs de la Charité	30
RIMOUSKI—Ruisseau à Sem	30
St-Marcellin	20
St-Edouard des Méchins	20

LAC ST-JEAN—Normandin	15
St-Bruno	35
St-Cœur de Marie	40
St-Félicien	20
St-François de Sales	20
St-Gédéon	20
St-Jean, Anse	30
St-Joseph d'Alma	20
St-Méthode (Parent)	30
LÉVIS—Lauzon, Village du Partie Est	20
MONTCALM—Kilkenny, diss.	20
MONTMAGNY—Ste-Apolline	30
SAGUENAY—Bergeronnes	20
Bourg Boissonnault	20
Pointe-aux-Ontardes	20
St-Etienne (Anse)	40
St-Joseph de Tadoussac	20
Baie-des-Anglais	20
Magpie	15
Rivière au Tonnerre	15
Maniconagan	20
Rivière St-Jean	35
SHEFFORD—Stukely Nord, diss.	10
Shefford Ouest, diss.	20
STANSTEAD—Rock Island, diss.	40
TÉMISCOUATA—St-François-Xavier	30
Total	2047

RÉCAPITU

Statistique Générale du coût de l'enseignement et

MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS.			CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT.		
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.
	$	$	$	$	$	$	$
Argenteuil	1,968,587	9,816	3,253	2,678	1,666.44	547	343
Arthabaska	2,949,481	11,996	295	1,052	2,402.26	470	40
Bagot	4,868,729	10,829	602	930	2,392.06	190	.....
Beauce	5,380,894	14,877	2,922	1,569	4,071.14	765	180
Beauharnois	5,250,512	14,466	100	1,254	1,837.31	373	.....
Bellechasse	2,822,501	6,204	403	728	2,109.80	344	80
Berthier	5,660,539	7,315	287	681	2,353.32	400	30
Bonaventure	1,833,984	8,745	1,310	1,847	2,190.63	548	320
Brôme	3,670,464	13,178	1,004	2,413	1,720.72	475	70
Chambly	4,926,698	9,862	384	1,603	1,144.69	514	.....
Champlain	4,617,390	11,766	1,388	1,300	3,058.79	296	20
Charlevoix	3,030,444	5,432	377	509	2,077.21	415	145
Chateauguay	5,979,413	12,048	640	923	1,601.59	241	.....
Chicoutimi et Lac St-Jean	3,090,514	10,834	1,076	1,531	2,903.44	2,201	180
Compton	3,319,179	15,776	2,168	2,089	2,063.70	595	160
Deux-Montagnes	3,741,651	10,797	1,608	358	1,749.22	290	25
Dorchester	3,000,080	7,510	1,336	1,129	2,112.76	260	185
Drummond	2,014,482	11,458	1,407	855	1,727.94	230	75
Gaspé	1,724,785	10,940	127	1,255	2,884.26	358	758
Hochelaga	24,997,320	63,243	8,538	10,937	5,343.16	1,115	.....
Huntingdon	4,762,751	12,819	783	2,940	1,676.92	665	40
Iberville	3,916,358	9,921	256	262	1,542.24	295	.....
Jacques-Cartier	3,879,982	9,992	187	1,279	1,322.14	1,081	.....
Joliette	4,937,874	11,529	1,044	341	2,255.50	1,001	35
Kamouraska	3,774,755	7,949	333	617	2,406.12	1,489	45
Laprairie	4,027,417	6,290	4	471	1,055.67	266	.....
L'Assomption	4,574,456	9,138	1,593	637	1,627.80	1,288	.....
Laval	2,423,705	5,861	.....	581	1,057.70	162	.....
Lévis	5,771,881	8,701	5,621	2,037	3,041.24	2,053	.....
L'Islet	2,818,812	4,695	854	594	1,629.65	279	135
Lotbinière	3,532,733	8,643	585	1,242	2,331.58	434	32
Maskinongé	4,674,682	7,059	2,189	695	1,961.92	202	10
Matane et Rimouski	3,510,045	12,954	1,223	1,423	3,909.96	2,331	180
Mégantic	2,878,421	11,196	2,304	2,095	2,061.48	598	150
Missisquoi	5,822,248	17,079	2,239	2,035	2,059.21	805	235
Montcalm	3,170,519	7,346	2,425	149	1,401.40	286	70
Montmagny	2,577,750	4,249	316	916	1,714.84	352	90
Montmorency	2,412,741	4,025	315	778	1,401.32	507	134
Montréal (cité)	99,732,000	199,464	.....	47,452	19,002.01	6,561	.....
Napierville	4,111,950	6,397	98	308	1,156.25	206	.....
Nicolet	5,420,844	11,934	1,244	522	2,949.89	1,606	30
Ottawa	4,961,737	43,386	4,383	4,358	6,039.41	1,539	621
Pontiac	1,459,383	14,720	708	2,416	1,883.09	515	196
Portneuf	3,679,946	10,348	1,241	1,702	2,949.52	755	215

LATION.

du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	NOMBRE D'ENFANTS DE 5 A 16 ANS DANS LA MUNICIPALITÉ.						TOTAL.
				GARÇONS.			FILLES.			
				De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
$	$		$							
1,500	19,803.44	81	31,985	367	1,189	323	352	1,116	308	3,655
23,153	39,408.26	118	215,870	648	1,789	309	513	1,596	250	5,105
6,851	21,797.06	82	79,600	468	1,459	246	431	1,405	193	4,202
11,257	35,641.14	199	120,673	1,425	3,182	743	1,396	3,197	691	10,634
4,755	22,785.31	64	101,840	462	1,353	288	494	1,293	308	4,198
7,750	17,618.80	90	64,710	524	1,372	238	453	1,326	237	4,150
18,765	29,831.32	74	153,735	473	1,325	199	508	1,206	169	3,880
1,900	16,860.63	93	39,045	531	1,647	411	472	1,555	401	5,017
.....	18,860.72	109	42,510	411	1,096	308	359	1,032	316	3,522
6,520	20,027.69	41	100,600	277	737	180	260	724	190	2,368
4,790	22,618.79	112	64,958	696	2,269	392	668	2,102	366	6,493
4,330	13,285.21	87	53,540	526	1,410	294	479	1,424	285	4,418
1,060	16,513.59	80	42,425	391	1,096	206	382	1,002	185	3,262
11,262	32,987.44	127	148,675	982	2,149	460	860	2,008	456	6,915
400	23,251.70	136	50,551	522	1,568	334	460	1,454	289	4,627
6,850	21,677.22	67	78,400	493	1,226	207	425	1,238	166	3,755
1,310	13,842.76	107	32,950	528	1,363	322	494	1,363	303	4,373
1,010	16,792.94	91	56,722	490	1,116	310	518	1,103	305	3,842
1,540	17,862.26	110	30,207	935	2,092	503	877	1,932	515	6,854
45,519	134,695.16	66	684,165	1,518	4,678	1,099	1,410	4,264	1,086	14,085
1,070	19,993.92	87	52,830	219	1,089	182	231	1,042	195	2,958
5,920	18,196.24	72	129,625	310	865	207	310	818	179	2,689
75,200	89,061.14	44	500,022	256	936	76	255	805	93	2,421
25,195	41,400.50	83	186,455	576	1,496	257	548	1,377	255	4,509
22,125	34,961.12	112	238,296	596	1,639	377	597	1,565	358	5,132
2,600	10,686.67	36	38,100	265	731	161	232	722	151	2,262
38,995	53,278.80	60	194,930	321	1,070	231	322	1,101	238	3,283
4,250	11,911.70	30	71,820	263	717	189	270	739	192	2,370
58,715	80,168.24	89	391,825	663	2,132	549	590	2,152	592	6,678
2,700	10,886.65	69	47,795	285	1,075	147	290	1,073	162	3,032
3,900	17,167.58	110	59,682	441	1,721	390	490	1,584	419	5,048
3,675	15,791.92	63	60,475	378	1,180	288	361	1,125	237	3,569
18,460	40,480.96	163	130,265	970	2,860	602	993	2,592	572	8,589
13,700	32,104.18	118	92,320	516	1,612	397	495	1,486	325	4,831
12,340	36,792.21	108	118,445	490	1,455	302	468	1,409	277	4,401
2,705	14,382.40	60	36,300	425	987	258	352	939	239	3,200
5,915	13,552.84	51	59,760	317	1,067	237	323	975	261	3,180
3,760	10,920.32	44	59,835	341	961	219	323	861	205	2,913
149,660	422,134.01	.....	2,255,179	4,927	16,912	3,671	4,459	1,685	13,809	50,682
5,250	13,415.25	43	62,580	253	766	171	236	778	135	2,339
31,513	19,798.89	141	433,410	709	2,033	411	714	2,030	396	6,284
11,861	72,187.41	195	157,410	1,417	1,674	1,103	1,351	1,739	1,129	14,413
.....	20,438.09	80	29,205	441	1,315	334	385	1,278	351	4,104
7,480	24,690.52	109	74,202	587	1,907	374	571	1,852	378	5,669

RÉCAPITU

Statistique Générale du coût de l'enseignement et

MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS.			CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT.		
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.
	$	$	$	$	$	$	$
Québec (cité)	21,811,320	26,516	.....	17,861	6,588.70	4,349	.....
Quebec	4,945,808	9,990	566	2,308	2,702.33	1,033	165
Richelieu	4,745,961	10,134	103	978	2,376.46	650	25
Richmond	3,219,494	15,382	1,545	2,584	1,530.45	1,250	90
Rooville	4,445,981	8,989	50	578	1,570.42	1,030	.....
Saguenay	253,147	1,451	45	377	820.83	142	430
Shefford	5,152,415	20,293	2,714	1,892	2,588.58	881	110
Sherbrooke	4,605,703	18,121	490	2,139	1,584.59	2,218	110
Soulanges	2,350,924	5,329	881	1,217	965.51	374	.....
Stanstead	3,402,323	14,888	947	1,991	1,757.26	1,398	190
St-Hyacinthe	5,347,378	9,611	5,177	511	2,340.08	1,266	.....
St-Jean	5,787,139	11,846	976	1,731	1,388.91	341	.....
St-Maurice	6,555,048	10,779	801	1,030	2,453.32	2,331	.....
Témiscouata	3,378,365	12,231	2,448	1,870	2,821.04	617	240
Terrebonne	4,960,131	16,382	2,978	794	2,593.43	1,507	135
Vaudreuil	3,234,716	7,013	691	879	1,154.93	1,210	25
Vercheres	4,972,866	9,076	192	1,016	1,396.31	951	.....
Wolfe	1,963,140	8,821	1,011	1,052	1,519.26	194	105
Yamaska	1,114,214	8,391	747	398	2,257.94	349	.....
Octrois spéciaux sur le fonds des municipalités pauvres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,047
Totaux pour l'année 1891-92	361,927,318	938,033	81,532	152,697	156,257.65	57,994	8,501
" " 1890-91	372,823,768	913,632	79,147	144,549	160,117.30	64,496	8,000

LATION.—*Suite.*

du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	NOMBRE D'ENFANTS DE 5 A 16 ANS DANS LA MUNICIPALITÉ.						TOTAL.
				GARÇONS.			FILLES.			
				De 5 à 7 ans.	De 7 a 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
$	$		$							
95,150	150,464.70	66	654,200	1,435	4,912	1,069	1,298	4,908	1,109	14,731
37,605	54,369.33	69	313,630	510	1,590	425	524	1,593	452	5,094
7,930	22,196.46	58	104,800	514	1,443	346	550	1,487	315	4,655
2,100	24,481.45	90	53,500	448	1,149	326	318	1,004	244	3,489
33,760	45,977.42	76	204,050	276	1,138	132	273	1,079	122	3,020
3,160	6,425.83	22	14,740	221	374	117	176	324	135	1,347
6,900	35,378.58	134	114,575	553	1,674	313	486	1,639	329	4,994
13,375	38,040.59	43	180,971	650	1,199	316	622	937	278	4,002
2,530	11,296.51	32	63,245	184	729	145	169	629	123	1,979
7,320	28,491.26	103	97,675	540	1,225	442	469	1,144	338	4,158
25,300	44,205.08	74	304,781	447	1,336	217	446	1,280	200	3,926
5,800	22,082.91	51	63,500	267	998	177	273	929	200	2,844
50,230	67,624.32	69	348,292	435	1,570	314	497	1,483	339	4,638
5,720	25,947.04	123	126,930	726	2,107	449	656	2,074	391	6,403
27,740	52,129.43	92	278,650	794	1,819	516	771	1,647	503	6,050
17,500	28,472.93	45	131,400	237	799	162	200	732	162	2,292
10,180	22,811.31	42	103,350	261	975	208	267	947	199	2,857
1,860	14,562.26	82	48,700	344	1,172	238	384	1,112	211	3,461
9,490	21,632.94	90	84,827	543	1,439	257	531	1,421	279	4,470
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1,034,191	2,427,161.65	5,199	10,921,443	38,012	112,964	24,674	35,917	108,608	24,096	344,271
1,072,731	12,441,347.30	5,364	6,578,200	36,933	114,317	24,665	34,933	109,695	24,045	344,588

APPENDICE No V.

STATISTIQUE générale fournie par les inspecteurs d'écoles pour les années 1890-91 et 1891-92.

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes

COMTÉS.	ÉCOLES SOUS CONTROLE DES COMMISSAIRES OU DES													
	Écoles catholiques			Écoles protestantes.				Elèves catholiques.		Élèves protestants.			Instituteurs et institutrices catholiques.	
	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Totaux.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Laïcs.	Religieux.
Argenteuil	19	....	..	62	..	1	82	405	396	834	787	2422	20	1
Arthabaska	105	4	..	3	..	..	112	1928	1701	34	38	3701	105	13
Assomption	51	4	..	2	..	..	57	1363	1243	18	18	2642	52	17
Bagot	69	6	..	5	..	..	80	1765	1596	36	32	3429	81	16
Beauce	179	7	..	1	..	..	187	3296	3183	11	15	6505	194	9
Beauharnois	42	3	2	7	..	..	54	2091	1552	116	77	3836	41	36
Bellechasse	80	6	..	....	..	.	86	1389	1324	.....	.....	2713	86	5
Berthier	64	2	..	....	1	..	67	1504	1298	29	.....	2831	67	12
Bonaventure	55	5	..	23	2	...	85	1330	1301	435	390	3459	62	2
Brome	23	....	..	78	3	1	105	459	376	957	950	2742	26	....
Chambly	29	4	2	2	1	..	38	952	627	94	86	1759	30	19
Champlain	95	9	1	....	..	..	105	2471	2375	.....	.....	4846	112	9
Charlevoix	71	5	1	....	..	..	77	1575	1408	.....	.....	2983	82	2
Châteauguay	46	4	1	23	1	..	75	1201	1120	342	321	2984	49	11
Chicoutimi et Lac St-Jean	110	12	..	....	..	..	121	2405	2352	.....	.....	4757	120	1
Compton	55	1	..	100	4	..	160	911	828	1207	1121	4067	62	1
Deux-Montagnes	55	5	..	2	..	..	62	1373	1309	12	9	2703	67	10
Dorchester	93	7	..	2	..	..	102	1568	1555	28	36	3187	103	5
Drummond	64	3	..	23	1	..	91	1195	1212	249	244	2900	69	2
Gaspé	80	5	..	20	..	..	105	1782	1757	209	197	3945	86	....
Hochelaga	28	11	1	13	..	1	54	3986	3040	483	433	7962	55	86
Huntingdon	23	1	..	57	1	1	83	587	551	770	781	2689	24	....
Iberville	49	4	1	5	..	..	59	1173	906	39	50	2168	57	16
Islet	62	3	1	....	..	..	66	1230	1132	.....	.....	2371	62	10
Jacques-Cartier	32	4	..	3	1	..	40	1076	984	76	53	2189	33	18
Joliette	77	2	..	3	..	..	82	2025	1855	33	27	3940	74	15
Kamouraska	102	8	..	....	..	..	110	1941	1854	.....	.....	3795	111	7
Laprairie	29	4	1	1	..	..	35	959	864	16	11	1850	35	5
Laval	23	5	..	....	..	..	28	792	662	.....	.....	1454	32	14
Lévis	73	8	1	4	..	..	86	1998	1558	58	34	3648	86	19
Lotbinière	96	11	..	3	1	..	111	1866	1843	32	33	3774	107	7
Maskinongé	55	5	..	1	..	..	61	1163	1160	4	1	2328	63	4

fournie par les inspecteurs d'écoles pour l'année 1890-91.

SYNDICS.			ÉCOLES INDÉPENDANTES.																	
Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.	Écoles catholiques.				Écoles protestantes.			Total des écoles.	Élèves catholiques.		Élèves protestants.		Total des élèves.	Instituteurs et institutrices catholiques.		Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.
Laïcs.	Religieux.		Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges classiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges affiliés.		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		Laïques.	Religieux.	Laïques.	Religieux.	
57	....	78	.	1	....	..	1	..	..	..	2	26	62	8	6	102	....	4	1	..	5
3	....	121	..	4	1	..	..	..	..	..	5	155	377	1	1	534	....	39	....	..	39
2	....	71	1	4	1	1	..	..	..	..	7	382	376	....	....	758	2	50	....	..	52
5	....	102	1	3	1	..	..	..	..	..	5	4	271	....	1	276	2	25	....	..	27
1	....	204	1	3	4	..	..	..	..	..	8	232	309	....	1	542	6	21	....	..	27
8	....	85	..	2	2	..	..	..	..	..	4	.....	611	....	7	618	....	30	....	..	30
....	....	91	..	2	2	..	..	..	..	..	4	50	240	....	....	290	3	16	....	..	19
3	....	82	..	6	3	..	..	..	..	..	9	313	452	....	....	765	....	52	....	.	52
28	...	92	3	1	....	..	..	..	..	..	4	42	138	....	....	180	4	6	....	..	10
85	....	111	..	....	....	..	..	..	..	..	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
6	....	55	1	1	3	..	..	..	..	..	5	40	425	....	....	465	....	20	....	..	20
....	....	121	1	1	1	..	..	..	..	..	3	14	198	....	....	212	1	10	....	..	11
....	...	84	8	....	2	..	..	..	..	..	10	76	268	....	....	344	10	9	....	..	19
26	....	89	..	....	1	..	..	..	..	..	1	.....	50	....	....	50	....	6	....	..	6
....	....	121	2	....	2	1	..	..	..	..	5	183	324	....	....	507	2	41	....	.	43
99	....	162	..	1	....	..	..	..	1	..	2	.....	21	....	39	60	....	3	5	.	8
2	....	79	2	1	1	..	2	..	..	..	6	50	216	28	27	321	....	10	2	..	12
2	....	110	..	1	....	..	..	..	..	.	1	22	66	....	....	88	2	4	....	..	6
28	....	99	1	....	1	..	..	..	..	..	2	13	98	....	10	121	1	10	..	..	11
20	...	109	..	1	....	..	..	..	..	..	1	.....	98	....	2	100	....	4	....	..	4
23	....	164	8	3	8	..	..	..	..	..	19	1578	2541	5	39	3963	11	249	....	..	260
61	....	85	3	1	....	..	..	..	..	..	4	51	106	....	....	157	3	4	....	..	7
4	....	77	..	2	1	..	..	..	..	..	3	.....	355	....	1	356	5	20	....	..	25
....	....	72	..	2	1	..	.	.	..	..	3	38	64	....	....	102	1	5	....	..	6
5	....	56	..	1	4	1	..	..	..	..	6	410	487	4	10	911	....	88	....	..	88
3	....	92	..	5	1	1	..	..	..	..	7	308	371	....	....	679	2	69	....	..	71
....	....	118	..	4	.	1	..	..	..	..	5	223	260	....	....	483	3	37	....	..	40
1	....	41	1	....	1	..	..	..	..	..	2	.....	118	....	....	118	....	8	....	..	8
....	....	46	..	2	....	..	..	..	..	..	2	40	141	....	1	182	1	6	....	..	7
4	....	109	..	....	4	1	..	..	..	..	5	350	908	....	....	1258	3	67	....	..	70
4	....	118	2	1	1	..	..	..	..	..	4	20	195	....	....	215	1	8	....	..	9
1	....	68	1	3	..	..	..	..	..	..	4	20	228	....	....	248	1	11	....	..	12

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes

COMTÉS.	ÉCOLES SOUS CONTROLE DES COMMISSAIRES OU DES													
	Écoles catholiques			Écoles protestantes.				Élèves catholiques.		Élèves protestants.			Instituteurs et institutrices catholiques.	
	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Totaux.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Laïcs.	Religieux.
Mégantic	82	4	1	45	1	1	134	1386	1312	502	437	3637	84	3
Missisquoi	33	1	..	57	5	3	99	998	849	784	747	3378	36	9
Montcalm	47	1	..	7	1	..	56	1172	1088	87	85	2432	51	7
Montmagny	46	3	1	....	..	..	50	1112	961	.....	.....	2073	50	8
Montmorency	36	11	..	....	..	.	47	1084	995	....	.....	2079	47	1
Napierville	33	3	..	3	..	..	39	1067	957	22	18	2064	38	7
Nicolet	132	6	1	1	..	..	140	2501	2498	7	7	5013	145	17
Ottawa	140	8	..	52	1	1	202	3601	3553	1031	951	9136	141	41
Pontiac	45	1	..	43	3	1	93	877	949	854	795	3475	46	1
Portneuf	84	17	..	4	..	..	105	2096	1961	69	85	4211	107	10
Québec-comté	42	12	1	12	..	..	67	1553	1761	92	84	3490	62	16
Richelieu	52	2	..	....	1	.	55	1585	1531	41	41	3198	52	20
Richmond	42	1	1	48	2	1	95	862	698	495	526	2581	47	7
Rimouski & Matane	139	14	..	3	..	..	156	2863	2591	46	51	5491	151	16
Rouville	65	3	..	3	..	.	71	1527	1399	39	35	3000	74	6
Saguenay	19	1	..	....	..	..	20	417	406	45	42	910	19	2
Shefford	87	2	..	42	1	2	134	1457	1370	563	548	3938	86	11
Sherbrooke	13	....	..	23	1	2	39	831	546	532	510	2419	14	18
Soulanges	24	8	..	2	..	..	34	913	807	30	27	1777	34	4
Stanstead	22	2	..	83	2	1	110	720	646	1091	896	3353	27	14
St-Hyacinthe	65	2	1	1	..	.	69	1824	1768	22	9	3563	75	26
St-Jean	31	4	..	8	1	1	45	1070	791	183	138	2182	49	2
St-Maurice	54	3	1	....	..	..	58	1866	1233	.....	.....	3099	61	17
Témiscouata	116	8	..	1	..	.	125	2369	2136	18	9	4532	124	11
Terrebonne	81	2	1	5	..	.	89	1858	1595	59	71	3583	80	25
Vaudreuil	40	2	..	5	1	..	48	1069	898	48	62	2077	39	6
Verchères	33	7	..	....	..	..	40	1008	1053	.....	.....	2061	39	24
Wolfe	69	2	..	10	1	..	82	1153	1125	134	117	2529	72	....
Yamaska	79	1	1	....	..	..	81	1722	1739	.....	.....	3461	85	19
Cité de Québec	105	14	6	3	.	2	130	3662	3139	290	280	7371	30	106
Cité de Montréal	11	14	8	14	1	2	50	6354	5796	3543	3203	18896	120	159
	3901	316	35	918	38	21	5229	102285	93016	16749	15518	227568	4338	976

fournie par les inspecteurs d'écoles pour l'année 1890-91.— *Suite.*

SYNDICS.			ÉCOLES INDÉPENDANTES.																	
Instituteurs et institutrices catholiques.		Total des instituteurs et des institutrices.	Écoles catholiques.				Écoles protestantes.				Total des écoles.	Élèves catholiques.		Élèves protestants.		Total des élèves.	Instituteurs et institutrices catholiques.		Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.
Laïcs.	Religieux.		Élémentaire.	Modèles.	Académiques.	Collèges classiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges affiliés.		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		Laïcs.	Religieux.	Laïcs.	Religieux.	
49	....	136	.	2	1	.	..	..	..	..	3	188	122	....	....	310	2	10	....	..	12
76	....	121	1	....	2	..	..	..	..	..	3	193	130	1	5	329	....	28	....	..	28
8	....	66	..	3	1	..	..	..	..	..	4	.....	150	....	2	152	....	14	....	..	14
....	....	58	..	2	2	..	..	..	..	..	4	41	248	....	....	289	5	13	....	..	18
....	....	48	..	2	1	..	..	..	..	..	3	.....	160	....	....	160	....	7	....	..	7
3	....	48	..	2	1	..	..	..	..	..	3	89	150	1	2	242	....	22	....	..	22
1	....	163	1	6	....	1	..	..	..	..	8	213	387	....	....	600	2	53	....	..	55
63	....	245	..	1	1	..	..	..	..	..	2	.....	130	....	20	150	....	7	....	.	7
52	....	99	..	....	....	..	..	..	..	..	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
4	....	121	..	1	2	..	..	..	..	..	3	.....	241	....	....	241	1	13	....	..	14
9	....	87	2	2	3	..	..	..	..	..	7	225	445	....	5	675	2	70	....	..	72
2	....	74	..	4	1	..	..	..	..	..	5	160	379	....	....	539	....	27	....	..	27
52	....	106	..	1	....	..	..	..	..	1	2	.....	163	9	5	17[illegible]	....	7	4	..	11
3	....	170	1	2	1	1	.	..	..	..	5	247	380	....	....	627	....	48	....	..	48
3	....	83	1	1	3	1	..	..	..	..	6	348	302	1	3	654	12	61	....	..	73
....	1	22	..	....	....	..	..	..	..	..	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
55	....	152	..	4	1	..	..	..	..	..	5	96	178	2	15	291	4	35	....	..	39
38	....	79	2	....	1	1	4	..	1	1	10	257	301	130	101	789	3	38	9	..	50
2	....	40	..	3	....	..	..	..	..	..	3	.....	117	....	....	117	2	11	....	..	13
92	....	133	..	2	....	..	..	..	1	1	4	2	164	53	80	299	....	20	6	..	26
1	....	102	1	2	2	1	..	..	..	..	6	411	301	1	3	716	2	57	....	..	59
13	....	64	1	3	1	..	..	..	..	..	5	585	446	25	9	1065	11	16	....	..	27
....	....	78	3	2	2	1	1	..	1	..	10	266	545	52	37	900	4	40	3	..	47
1	....	136	2	3	1	..	..	..	..	..	6	21	273	....	3	297	6	16	....	..	22
5	....	110	1	2	4	1	..	..	..	..	8	472	479	....	....	951	....	48	....	..	48
7	....	52	..	2	....	1	..	..	..	..	3	180	92	....	....	272	....	38	....	..	38
....	....	63	1	....	2	..	..	..	..	..	3	84	98	....	....	182	....	14	1	.	15
10	....	82	..	1	....	..	..	..	..	..	1	.....	62	....	....	62	....	5	....	..	5
....	....	95	1	5	1	..	1	..	..	..	8	49	288	12	9	358	....	22	1	..	23
19	....	155	21	7	12	1	..	..	..	1	42	2118	2127	32	15	4292	46	145	5	4	200
156	....	435	18	11	16	2	8	3	7	3	68	5721	4713	966	984	12384	57	416	72	23	568
1205	1	6520	93	132	108	17	17	3	11	7	388	16406	23945	1331	1443	43125	223	2233	109	27	2592

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes

COMTÉS.	ÉCOLES SOUS CONTROLE DES COMMISSAIRES OU DES												
	Écoles catholiques			Écoles protestantes.				Élèves catholiques.		Élèves protestants.			Instituteurs et institutrices catholiques.	
	Élémentaires.	Modèles.	Académiques	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Total.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Laïcs.	Religieux.
Argenteuil	19	....	..	60	1	1	81	519	468	779	798	2564	19	3
Arthabaska	100	4	..	3	..	..	107	1841	1639	25	36	3541	104	14
Bagot	69	6	..	5	..	..	80	1790	1614	35	34	3473	81	14
Beauce	183	7	..	2	..	..	192	3259	3307	11	14	6591	197	5
Beauharnois	44	4	2	8	..	..	58	1888	1643	89	92	3712	44	39
Bellechasse	81	6	..	....	..	..	87	1598	1567	.....	.....	3165	87	6
Berthier	62	3	..	....	1	..	66	1529	1358	39	1	2927	65	13
Bonaventure	59	4	..	20	2	..	85	1173	1198	425	419	3215	60	2
Brome	22	....		79	3	1	105	535	429	924	927	2815	24	....
Chambly	30	5	1	2	1	.	39	925	596	86	77	1684	31	19
Champlain	100	9	1	....	..	..	110	2508	2557	6	.....	5071	114	11
Charlevoix	69	5	1	....	..	..	75	1647	1515	.....	.....	3162	81	2
Châteauguay	47	5	..	24	1	..	77	1238	1147	314	300	2999	50	10
Chicoutimi	57	5	..	....	..	..	62	1216	1263	.....	.....	2479	62	1
Compton	54	2	..	102	5	..	163	921	856	1303	1231	4311	60	1
Deux-Montagnes	55	5	..	4	..	..	64	1410	1266	27	12	2715	60	18
Dorchester	96	7	..	3	..	..	106	1555	1546	26	30	3157	103	6
Drummond	61	3	..	27	1	..	92	1211	1167	255	256	2889	66	6
Gaspé	79	5	..	19	1	..	104	1704	1760	227	220	3911	85	....
Hochelaga	28	12	1	11	..	1	53	4800	4077	436	381	9694	37	123
Huntingdon	19	1	..	58	1	1	80	521	549	787	746	2603	24	....
Iberville	49	5	1	5	..	..	60	1104	882	52	40	2078	54	17
Jacques Cartier	33	4		5	1	..	43	1165	997	113	83	2358	36	18
Joliette	77	2	..	3	..	..	82	2089	1771	34	21	3915	75	18
Kamouraska	102	9	..	....	..	..	111	1924	1904	.....	.....	3828	115	3
Lac St-Jean	61	5	..	....	..	..	66	1338	1121	.....	.....	2459	66	....
Laprairie	30	4	1	1	..	..	36	1027	829	12	12	1880	39	5
L'Assomption	49	4	..	2	..	..	55	1289	959	15	20	2283	52	12
Laval	23	5	..	....	..	..	28	783	687	.....	.....	1470	32	15
Lévis	73	9	1	4	..	..	87	2138	1572	54	28	3792	87	18
L'Islet	62	3	1	....	..	..	66	1169	1143	3	.....	2315	61	9
Lotbinière	100	10	..	3	..	..	113	1781	1757	16	20	3574	110	9
Maskinongé	56	5	.	1	..	..	62	1178	1097	3	.....	2278	64	4
Mégantic	84	4	..	46	2	1	137	1360	1316	498	440	3614	84	4
Missisquoi	32	1	..	53	4	4	94	910	748	748	706	3148	32	9
Montcalm	43	1	..	6	1	..	51	1133	966	88	75	2262	50	3

fournie par les inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92.

SYNDICS.			ÉCOLES INDÉPENDANTES.																		
Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.	Écoles catholiques.				Ecoles protestantes.				Total des écoles.	Elèves catholiques.		Elèves protestants.		Total des élèves.	Instituteurs et institutrices catholiques.		Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.
Laïcs.	Religieux.		Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges classiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges affiliés.		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		Laïcs.	Religieux.	Laïcs.	Religieux.	
64	....	86	..	1	....	..	1	..	..	..	2	.....	36	8	9	53	....	3	1	..	4
3	....	121	..	4	1	..	..	..	..	..	5	151	369	2	1	463	....	33	....	..	33
5	....	100	..	3	1	..	..	..	..	..	4	.....	298	....	....	298	1	28	....	..	29
2	....	204	1	3	4	..	..	..	..	..	8	220	347	2	3	572	2	24	....	..	26
7	...	90	..	1	2	..	..	..	..	..	3	.....	332	....	5	337	....	31	....	..	31
....	....	93	..	2	2	..	..	..	..	..	4	30	235	....	....	265	1	18	....	..	19
4	1	83	..	5	3	..	..	..	..	..	8	244	420	....	....	664	1	48	....	..	49
26	..	88	2	1	....	..	..	..	..	..	3	.....	151	....	....	151	2	5	....	..	7
88	1	113	..	....	....	..	..	..	..	..	....	....	.....	....	....	.....	..	....	....	..	....
5	....	55	1	1	2	..	..	..	..	..	4	80	287	....	1	368	....	12	....	..	12
....	....	125	1	2	1	..	..	..	..	..	4	27	206	....	....	233	2	11	....	..	13
....	....	85	9	....	2	..	..	..	..	..	11	85	273	....	....	358	10	10	....	..	20
25	....	85	..	....	1	..	..	..	..	..	1	.....	46	....	3	49	....	4	.....	..	4
....	....	63	1	3	1	1	..	..	..	..	6	191	163	2	...	356	4	28	....	.	32
107	....	168	..	1	....	.	..	..	1	..	2	.....	20	....	40	60	....	2	4	..	6
4	....	82	2	1	1	..	2	..	..	..	6	60	224	33	20	337	3	7	2	..	12
3	....	112	..	1	....	..	..	..	..	..	1	....	79	....	...	79	...	5	....	..	5
30	....	102	1	....	1	..	..	..	..	..	2	5	93	....	6	104	1	9	....	..	10
20	....	105	..	1	....	..	..	..	..	..	1	....	113	....	....	113	....	4	....	..	4
22	....	182	6	5	5	..	..	..	..	..	16	882	2137	6	41	3066	9	200	....	..	209
62	....	86	3	....	....	..	..	..	..	..	3	54	45	....	....	99	3	....	....	..	3
5	....	76	..	3	....	..	..	..	..	..	3	.....	348	....	2	350	1	26	....	..	27
4	...	58	..	1	4	1	..	..	..	..	6	556	465	....	16	1037	....	96	....	..	96
3	....	96	..	5	1	1	..	..	..	..	7	333	357	....	1	691	2	52	....	..	54
....	....	118	..	4	....	1	..	..	..	..	5	227	250	1	....	478	....	38	....	..	38
....	....	66	2	....	1	..	..	..	..	..	3	44	201	....	....	245	2	17	....	..	19
1	....	45	1	....	1	..	..	..	..	..	2	.....	134	....	....	134	....	7	....	..	7
2	....	66	1	4	1	1	..	..	..	..	7	328	552	....	....	880	1	51	....	..	52
....	....	47	..	2	....	1	..	..	..	..	2	64	155	....	....	219	.....	13	....	..	13
4	....	109	..	....	4	..	..	..	..	..	5	331	719	....	1	1051	2	64	....	..	66
....	....	70	..	2	1	..	..	..	..	..	3	45	76	....	....	121	2	6	....	..	8
3	....	122	2	1	1	..	..	..	..	..	4	27	179	....	....	206	2	3	....	..	5
1	....	69	..	2	....	..	..	..	..	..	2	.....	191	....	....	191	....	10	....	..	10
47	....	135	..	2	2	..	..	..	..	..	4	175	144	....	....	319	1	16	....	..	17
72	....	113	..	1	1	..	..	..	..	..	2	201	140	....	10	351	....	30		..	30
7	....	60	..	2	1	..	..	..	..	..	3	.....	115	....	....	115	....	12	....	..	12

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes

COMTÉS.—*Suite.*	ECOLES SOUS CONTROLE DES COMMISSAIRES OU DES													
	Ecoles catholiques			Ecoles protestantes.				Elèves catholiques.		Elèves protestants.			Instituteurs et institutrices catholiques.	
	Elémentaire.	Modèles.	Académiques.	Elémentaires.	Modèles.	Académiques.	TOTAL.	Garçons	Filles.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Laïcs.	Religieux.
Montmagny	45	3	1	....	..	..	49	1050	919	.....	.....	1969	52	7
Montmorency	36	11	..	....	..	..	47	1147	1019	.....	.....	2166	47	1
Napierville	33	3	..	3	..	..	39	982	921	24	19	1946	36	7
Nicolet	130	6	1	1	..	..	138	2564	2612	5	3	5184	146	17
Ottawa	126	8	..	51	1	1	187	3639	3543	894	845	8921	132	42
Pontiac	47	1	..	42	2	1	93	934	908	713	716	3271	51	....
Portneuf	87	15	1	6	..	..	109	2021	2023	67	80	4191	107	7
Québec-Comté	41	11	1	17	..	..	70	1506	1609	114	92	3321	62	9
Richelieu	53	3	..	....	1	..	57	1577	1477	16	12	3082	54	22
Richmond	48	1	..	46	2	1	98	846	737	523	545	2651	55	7
Rimouski et Matane	144	13	..	2	..	..	159	3007	2764	29	39	5839	157	16
Rouville	65	2	..	3	..	..	70	1387	1261	40	32	2720	72	1
Saguenay	21	2	..	....	..	..	23	463	416	.....	.....	879	22	6
Shefford	84	2	..	44	1	2	133	1565	1505	539	495	4104	88	14
Sherbrooke	20	....	..	24	1	2	47	982	706	537	507	2732	21	19
Soulanges	26	6	..	2	..	..	34	898	823	29	29	1779	30	2
Stanstead	26	1	1	82	3	2	115	725	653	1049	863	3290	28	12
St-Hyacinthe	66	2	1	1	..	..	70	1892	1796	20	12	3720	73	25
St-Jean	31	3	..	8	1	1	44	1021	751	148	100	2020	37	14
St-Maurice et Trois-Riv	51	3	1	....	..	..	55	1737	1507	10	.....	3254	52	33
Témiscouata	115	8	..	1	..	..	124	2268	2041	18	9	4336	125	11
Terrebonne	77	2	1	5	..	..	85	2089	1669	48	66	3872	78	15
Vaudreuil	39	2	..	5	1	..	47	994	842	48	70	1954	39	5
Verchères	33	7	..	....	..	..	40	959	1001	.....	.....	1960	39	19
Wolfe	64	1	..	11	1	..	77	1149	1085	148	143	2525	71	....
Yamaska	81	1	1	....	..	..	83	1859	1731	.....	.....	3590	90	10
Cité de Montréal	10	20	5	14	1	2	52	6656	5763	3549	3210	19178	136	152
Cité de Québec (1)	106	14	6	3	..	2	131	3786	3266	282	273	7607	27	120
Totaux	3913	320	30	927	40	23	5253	103879	94655	16280	15179	229993	4338	1030

(1) L'inspecteur des écoles catholiques de la cité de Québec a compté pour une école chaque
Les rapports de l'inspecteur des écoles modèles et des académies protestantes étant défec

fournie par les inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92 — *Suite.*

SYNDICS.			ECOLES INDEPENDANTES.																		
Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.	Ecoles catholiques.				Ecoles protestantes.				Total des écoles.	Elèves catholiques.		Elèves protestants.		Total des élèves.	Instituteurs et institutrices catholiques.		Institutrices protestantes.		Total des instituteurs et des institutrices.
Laïcs.	Religieux.		Elémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges classiques.	Elémentaires.	Modèles.	Académiques.	Collèges affiliés.		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		Laïcs.	Religieux.	Laïcs.	Religieux.	
....	....	59	..	2	2	..	..	..	..	..	4	33	219	....	2	254	2	13	....	..	15
....	....	48	..	2	1	..	..	..	..	..	3	.....	183	....	....	183	....	10	....	..	10
3	....	46	..	3	1	..	..	..	..	..	4	100	184	....	....	284	....	26	....	..	26
....	....	163	1	6	....	1	..	..	..	..	8	274	384	....	....	658	2	50	....	..	52
59	....	233	1	1	1	..	1	..	..	..	4	5	152	8	14	179	1	6	1	..	8
46	....	97	..	....	....	..	1	..	..	..	1	2	.....	6	5	13	....	....	1	..	1
4	....	118	..	1	2	..	..	..	..	..	3	.....	221	....	....	221	1	16	....	..	17
15	....	86	1	2	3	..	..	..	..	..	6	188	424	....	3	615	1	64	....	..	65
2	....	78	..	3	2	..	..	..	..	..	5	174	385	....	....	559	....	26	....	..	26
50	....	112	1	1	....	..	..	..	..	..	2	.....	162	....	1	163	....	9	....	..	9
1	....	174	1	2	1	1	..	..	..	..	5	258	385	1	....	644	....	51	....	..	51
2	....	75	1	1	3	1	..	..	..	..	6	328	306	1	2	637	10	63	....	..	73
....	....	28	..	....	....	..	..	..	..	..	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
53	....	155	..	4	1	..	..	..	..	..	5	103	176	3	10	292	....	33	....	..	33
30	....	70	1	....	1	1	1	..	1	1	6	255	297	122	58	732	2	31	5	..	38
2	...	34	..	3	....	..	..	..	..	..	3	.....	138	....	....	138	....	11	....	..	11
92	....	132	..	2	....	..	3	..	..	..	5	7	162	42	74	285	....	22	3	..	25
1	....	99	..	2	2	1	..	..	..	..	5	369	281	1	2	653	2	53	....	..	55
11	....	62	1	....	1	..	..	..	..	..	2	400	150	5	....	555	2	14	....	..	16
....	....	85	3	2	2	1	..	..	1	..	9	262	373	33	52	720	8	51	4	..	63
1	....	137	2	3	1	..	..	..	..	..	6	21	245	....	3	269	5	16	....	..	21
5	....	98	1	2	4	1	..	..	..	..	8	412	496	...	1	909	1	48	....	..	49
6	....	50	..	2	....	1	..	..	..	..	3	268	88	4	....	360	....	36	....	..	36
....	....	58	1	....	2	..	..	..	..	..	3	90	91	....	....	181	1	14	....	..	15
11	....	82	..	1	....	..	..	..	..	..	1	.....	52	....	....	52	....	5	....	..	5
....	....	100	1	5	....	..	1	..	..	..	7	17	311	12	3	343	....	21	1	..	22
157	....	445	14	12	11	2	..	..	..	..	39	4971	5486	219	100	10776	56	422	....	..	478
19	....	166	21	5	8	1	..	..	..	..	35	1908	1535	9	2	3454	32	84	....	..	116
1196	2	6566	84	131	94	17	10	..	3	1	340	14805	22726	520	491	38542	178	2118	22	..	2318

classe qu'il a visitée, ce qui explique le très grand nombre d'écoles dans cette cité.
tueux, il s'ensuit que la statistique de ces écoles est incomplète.

STATISTIQUE générale concernant les élèves d'après les

COMTES.	Classification des élèves d'après la langue maternelle. Ecoles élémentaires catholiques: Français	Anglais	Autres langues	Ecoles élémentaires protestantes: Français	Anglais	Autres langues	Ecoles modèles et académies catholiques: Français	Anglais	Autres langues	Ecoles modèles et académies protestantes: Français	Anglais	Autres langues	Elèves dans les différ. cours. Dans les écoles élémentaires: Elémentaire 1re année	Elémentaire 2e année	Elémentaire 3e année	Elémentaire 4e année	Cours modèle
Argenteuil	788	60	....	100	1334	....	36	....	....	11	288	..	61[illegible]	660	5[illegible]7	414	15
Arthabaska	3001	97	....	....	55	....	822	29	....	....	....	..	2234	469	325	125	..
Bagot	2920	13	....	7	52	....	778	1	....	....	....	....	1081	715	70[illegible]	469	21
Beauce	6162	56	....	....	17	....	900	28	....	....	....	....	2715	2 85	1[illegible]53	166	16
Beauharnois	2448	2	....	4	177	....	14[illegible]	13	....	....	....	....	933	921	503	274	....
Bellechasse	2823	..	....	....	....	....	60[illegible]	4	..	....	....	....	57[illegible]	626	721	900	....
Berthier	2612	17	....	....	....	....	924	....	....	....	38	....	1747	520	25[illegible]	93	13
Bonaventure	1841	235	73	22	673	....	378	18	....	.	136	....	949	837	574	422	52
Brome	599	23	....	275	1506	....	....	....	....	27	383	..	653	469	539	737	7
Chambly	990	12	....	8	49	....	838	39	....	4	112	....	469	34[illegible]	192	57	....
Champlain	4137	8	....	....	....	....	1159	....	....	....	....	....	2138	1086	796	123	2
Charlevoix	2902	....	....	....	....	....	618	....	....	..	..	....	1201	763	633	286	19
Châteauguay	1711	122	....	24	498	....	544	13	....	1	135	....	71[illegible]	774	496	3[illegible]8	....
Chicoutimi	2209	....	....	....	....	....	498	11	....	....	....	.	581	604	661	351	
Compton	1401	50	4	31	2151	....	2 6	4	....	7	467	..	1066	982	871	674	44
Deux-Montagnes	1203	14	....	2	39	53	741	....	....	....	....	....	813	638	519	311	....
Dorchester	2474	166		....	59	....	491	46	....	..	.	....	611	1460	460	168	.
Drummond	1994	52	....	5	475	....	416	10	..	....	41	....	15[illegible]2	391	336	258	39
Gaspé	2733	466	....	6	384	....	391	..	....	....	44	..	1195	887	854	514	109
Hochelaga	3200	84	....	41	556	2	8162	463	..	....	252	..	2784	609	3[illegible]4	128	8
Huntingdon	409	248	99	170	1337	....	70	7	....	....	362		72[illegible]	526	533	479	....
Iberville	1519	30	....	27	72	....	736	44	....			....	437	559	5[illegible]6	88	28
Jacques-Cartier	1552	21	....	....	99	..	1069	99	..	....	89	....	589	578	314	156	35
Joliette	3610	72	....	6	49	....	530	6	..		....	....	2[illegible]30	657	358	164	28
Kamouraska	3264	.	....	....	....	....	814		....	....	....		1600	920	404	280	
Lac St-Jean	2182		....		. .	....	518	4	....	....	....	....	586	661	673	262	....
Laprairie	1226	6	119	12	10	....	633	8		..	....	....	497	432	27[illegible]	168	1
L'Assomption	1904	2	....	.	39	....	891	12	..	....	....	....	1020	40	320	15[illegible]	50
Laval	986	2	....	....		..	698	3	..	....		....	572	236	146	34	...
Lévis	2673	4	....	2	98	....	1640	95	..	....	..	....	858	1421	52[illegible]	169	....
L'islet	2043	1	....	....	....	..	288	4	....	....	....	....	314	512	520	698	....
Lotbinière	2826	239	....	....	31	....	544	40	....	....	....	..	831	1040	841	450	34
Maskinongé	1965	6	....	....	3	....	495	....	....	....		....	685	761	383	143	2
Mégantic	2419	88	....	....	800	....	414	34	....	..	178	..	948	1018	764	547	25
Missisquoi	1312	63	..	172	804	....	446	12	....	13	677	....	687	4[illegible]8	591	600	35
Montcalm	1933	61	....	1	124	....	216	....	....	.	42	....	1124	49[illegible]	302	152	44
Montmagny	1586	.	....	....	....	....	637	....	....	....	..		400	350	379	448	9
Montmorency	1628	.	....	....	....	....	686	35	....	....	....	....	808	532	209	71	8
Napierville	1588	3	....	6	29		581	23	....	....	....	....	614	524	36[illegible]	128	....
Nicolet	4177	40	15	3	11	....	1304	25	....	....	....	..	2587	900	592	145	22
Ottawa	3916	1022	....	56	1410	....	2[illegible]38	187	....	..	271		1591	1610	1816	1326	61
Pontiac	747	934	....	29	1[illegible]83	.	20	28	..	....	243	..	880	740	707	626	40
Portneuf	2974	96	....	3	143	..	1175	21	....	....	..		1401	108[illegible]	509	207	18
Québec (comté)	1878	143	56	....	235	....	1415	185	4			..	903	945	250	231	3
Richelieu	249[illegible]		....	..	....	....	1103	14		..	34	....	1007	960	407	113	3
Richmond	1222	180	7	36	845	....	168	7	....	....	286	....	744	65[illegible]	506	378	7
Rimouski et Matane	4932		....	....	68	....	1355	..	.	....	....	..	2640	1229	915	181	35
Rouville	2558	27	....	6	48	..	513	15	....	....	....	....	951	602	661	410	15
Saguenay	669		.	....	....	....	210	..	..	....			171	348	125	21	1
Shefford	2670	97	....	94	672	.	433	31	....	18	381	....	1305	745	809	671	3
Sherbrooke	1460	110	....	97	820	....	193	76	.		462	....	826	756	555	345	5
Soulanges	1196	1	....	15	45	....	630	19	....				302	547	232	162	25
Stanstead	930	56	....	116	153[illegible]	...	352	93	....	11	487	..	666	511	6[illegible]3	39	153
St-Hyacinthe	2580	2	....	14	18	....	1414	10	....		....	....	962	672	603	368	9
St-Jean	1[illegible]5	13	....	25	103	....	751	56	..	28	131		639	472	376	119	.
St-Maurice	2306	5	....		27	....	1325	21	....	....	52	....	884	9[illegible]8	327	107	22
Témiscouata	3722		....	....	26	....	838	19	..	....	....	....	2651	1968	4[illegible]8	221	....
Terrebonne	3621	21	....	6	113	....	761	2	..	....		....	1580	1113	811	255	2
Vaudreuil	1607	52	....	7	98	..	242	4	..	6	26	....	569	673	350	153	19
Verchères	1245		....	....	....		896	....	....	....	.	....	493	450	253	48	1
Wolfe	2028	139	..	5	234	..	108	1	....	..	52	....	772	975	490	117	62
Yamaska	3410		....	.	....	15	502	6	....	....	.	....	2016	671	511	206	27
Cité de Montréal	3588	544	....	57	5711	90	14391	1013	....	6	804	....	5324	1814	1523	814	465
Cité de Québec	6785	829	....	5	306		2114	302	....	2	236	....	3629	1737	1646	895	28
	150030	6637	373	1495	2528[illegible]	160	66417	6396	4	134	6712		73378	50205	35881	20847	1670

rapports des inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92.

RENTES ANNÉES DU D'ÉTUDES. Dans les écoles modèles et les académies					Dans les écoles élémentaires catholiques		Dans les écoles modèles et les académies catholiques		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et les académies protestantes		ÉLÈVES ÉTUDIANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT.							
Cours élémentaire	Modèle 1re année	Modèle 2e année	Académique 1re année	Académique 2e année	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais	Elèves anglais étudiant le français	Lecture	Ecriture	Grammaire	Arithmétique	Géographie	Dessin	Histoire du Canada	Agriculture
177	66	63	2	9	57	12	35	35	62	203	7	88	2600	2600	2061	2600	2048	2329	1003	182
754	63	25	9	..	82	42	159	8	....	....	....	....	3578	3621	1372	3916	878	1491	645	357
634	77	49	13	6	90	17	396	....	....	....	....	....	3591	3591	1612	3369	1080	1519	814	498
716	104	52	36	20	110	22	413	20	...	....	....	..	7533	7033	2015	4390	1316	1034	1014	615
1123	124	92	57	17	114	8	911	30	3	54	....	....	3923	3923	1775	3729	1616	3437	849	935
480	68	44	11	4	122	1	198	3	....	....	....	....	3429	3429	1188	2969	756	1600	592	919
716	169	52	24	1	20	....	475	....	..	.	..	38	3588	3588	1593	2820	958	1465	749	653
43	62	30	4	....	367	94	224	7	2	25		97	3361	3361	1489	3163	1263	1526	974	696
170	108	67	43	22	21	4	....	....	266	131	13	186	2815	2815	1995	2727	1540	2128	978	101
72	109	90	39	30	113	8	311	12	8	19	4	67	1952	1952	911	1564	849	875	640	171
942	118	55	32	12	148	....	324	....	.	....	....	..	5304	5304	1429	5304	1411	5203	1563	1429
419	87	44	33	5	17	....	169	1	...	...	..	..	3520	3520	2199	3104	1772	1419	1897	1374
484	104	88	13	4	259	339	189	26	..	...	1	54	3048	3048	2225	3042	1415	2224	1124	959
281	112	94	12	1	....	..	145	21	..	....	..	....	2709	2709	1145	2079	673	2137	694	1566
503	109	78	29	21	91	7	5	2	76	134	..	....	4371	4371	1595	2641	1878	1657	1411	47
597	79	57	8	..	....	..	228	7	....	2	..	.	3052	3052	1932	3052	1915	2720	815	862
419	68	30	10	10	133	104	198	36	..	....	....	...	3236	3236	1138	3191	606	1173	554	734
398	54	3	9	3	72	38	85	....	2	66	....	..	2956	2956	1199	2760	832	1431	618	376
340	57	36	2	..	226	119	79	22	13	26	....	..	4024	4024	1527	3939	747	1281	66	276
798	440	229	108	123	563	83	3299	300	30	159	....	....	12356	12356	6326	11124	5512	8029	3330	529
213	58	102	49	17	133	105	....	....	212	706	11	309	2651	2651	2320	2587	2245	2281	1299	127
594	104	44	22	16	62	25	332	48	15	29	.	...	2428	2428	1374	2061	930	1576	696	524
934	136	131	56	....	218	17	640	92	.	21	....	....	2929	2929	1544	2472	1102	1435	795	562
411	71	32	21	1	170	41	176	6	9	7	..		4273	4273	1474	2497	1031	1176	711	831
624	146	35	4	5	79	....	365	..	....	..	....	....	4018	4018	1921	3595	1151	1761	915	776
402	79	38	2	1	23	....	117	4		....	....	....	2704	2704	944	2704	490	2623	3350	1534
512	69	41	11	8	79	6	252	7	1	..	....	....	2014	2014	1142	2010	639	1494	58.	662
676	92	96	3	9	42	1	278	12	....	...	....	....	2848	2848	1578	2684	990	2078	783	546
603	76	15	7	....	105	...	323	3	....	..	....	..	1689	1689	800	1689	674	1297	499	540
142	193	89	34	17	138	2	734	76	2	5	.	...	4512	4512	2034	4512	1510	1974	1137	968
249	73	20	36	14	....	....	236	4	..	..	....	....	2436	2436	966	2163	518	1232	561	619
385	139	28	32	...	152	83	331	21	..	....	.	....	3789	3789	1979	3652	1905	1883	1887	1826
390	74	25	5		55	6	290		....	....		....	2369	2369	893	1645	652	792	206	460
394	118	71	31	1.	67	41	323	20	....	31	1	17	3933	3933	1993	3260	1659	1729	1411	870
606	135	102	141	74	278	51	322	22	165	106	24	376	3484	3484	2181	3153	1845	2437	1061	412
171	51	19	16	1	....	.....	90		..	3	2	18	2357	2357	1007	2272	632	1794	528	538
488	91	2	28	9	7	.....	276		....	.	....	....	2223	2223	865	1987	596	1089	514	591
597	78	36	10	...	37	.....	326	51	....	..	....	....	2319	2319	1328	2349	831	1413	865	805
451	95	52	6	..	78	13	383	20	2	..	....	..	2230	2230	822	1460	554	1172	381	467
1114	132	76	10	....	29	8	299	26	3	..	....	....	5575	5575	1635	3012	1280	1644	901	764
2347	261	86	29	13	830	24	1143	119	44	9	13	46	9097	9097	2837	6210	3164	2439	1717	386
171	48	45	17	10	444	125	5	27	26	....	....	77	2284	2284	1506	2739	1323	1188	781	85
879	112	52	33	24	114	25	458	15	1	32	....	..	4412	4412	1839	4180	1518	3819	1279	1553
1336	126	109	21	21	314	90	724	139	..	.			3936	3936	2226	3838	1600	2209	1218	1230
873	128	94	37	19	12	14	361	14	..	....	6	13	3641	3641	1478	2450	763	985	484	402
371	98	49	25	11	117	18	72	39	29	34	3	143	2714	2714	1284	2441	1198	1354	722	72
1117	158	61	17	2	147	.....	49	....	..	..	....	....	6355	6355	2698	6029	1467	1636	1363	1145
328	75	50	59	25	135	19	363	15	3	12	....	..	3167	3167	1513	3095	1239	1757	875	578
194	16	....		....	1	.....	22	....	....	....	....	....	879	879	295	255	141	18	120	14
520	143	59	87	54	146	34	209	77	84	31	17	205	4396	4396	1961	4193	1586	2586	949	625
534	100	56	39	32	373	65	135	16	165	32	1	285	3083	3083	1413	2182	1339	1686	791	263
526	78	42	3	....	139	7	340	45	15	..	....	....	1917	1917	876	1556	603	943	557	760
501	165	119	98	60	412	40	100	65	78	80	11	319	3575	3575	1807	3207	1724	1616	1141	331
1128	310	92	39	55	85	2	84	....	15	....	.	....	4038	4038	1918	3650	1229	1556	981	400
683	155	55	40	36	95	13	511	87	36	17	27	60	2275	2275	1023	1836	1031	1089	642	373
1062	150	104	59	26	120	3	460	29	....	....	....	....	3739	3739	1553	2605	1275	1222	469	542
686	118	39	11	3	184	.....	440	13	....	....	....	....	4605	4605	2124	4143	1799	1969	853	709
608	79	42	34	....	76	34	363	9	5	1	..	....	4524	4524	2685	4454	2673	3866	1019	818
217	42	17		....	177	24	184	9	7	51	6	8	2042	2042	861	1623	599	851	446	518
761	85	47	3	....	56	.....	406	..	....	..	....	..	2141	2141	1023	1627	679	498	464	223
129	18	21	....	2	95	7	....	....	5	13	....	..	2577	2577	832	1515	647	846	439	380
379	81	28	20	...	18	35	154	33	.	..	..		3933	3933	1372	2470	912	1440	558	330
1568	1440	894	709	403	995	154	9055	2486	63	4383	6	745	28841	28660	17185	25923	13202	15586	7158	182
1348	678	258	275	185	4615	310	1856	390	5	150	2	236	10412	10412	6821	9412	4738	7015	4660	245
62925	8613	4348	5270	1461	13956	2558	31915	4575	1464	6569	155	3467	259861	254893	124548	224958	96816	103958	69811	39865

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les instituteurs d'après

COMTES.	ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES											
	Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant le brevet.		Brevetés pour école.			Non brevetés enseignant dans une école		Moyenne des traitements.		Frères des Ecoles chrétiennes.
	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et les académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle.	Indépendante.	Instituteurs brevetés.	Instituteurs non brevetés.	
										$	$	
Argenteuil	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Arthabaska	....	1	.....	1	1	...	....	1	.....	300	80	....
Bagot	1	1	.....	2	....	2	....	....	.....	300	....	....
Beauce	.....	2	2	....	....	2	....	....	.....	200	....	6
Beauharnois	....	1	.....	1	.. .	1	....	....	.....	300	....	....
Bellechasse	....	4	2	2	....	4	....	1	.....	265	50	....
Berthier	....	.....	.....	....	....	....	....	1	.....	.....	160	....
Bonaventure	1	.....	1	....	....	1	....	....	.....	150	....	....
Brome	1	.....	.....	1	1	....	....	....	.....	100	.....	....
Chambly	....	3	.....	3	....	3	....	....	.....	313	....	8
Champlain	....	3	1	2	....	2	1	....	.....	337	....	....
Charlevoix	....	3	3	....	....	2	1	....	.....	250	....	....
Châteauguay	....	2	1	1	....	1	1	....	.....	368	....	....
Chicoutimi	....	2	2	....	....	2	....	....	.....	420	....	....
Compton	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Deux-Montagnes	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	370	....	6
Dorchester	....	1	1	....	....	1	....	1	.....	250	72	....
Drummond	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Gaspé	1	.....	.....	1	1	....	....	....	.....	140	....	....
Hochelaga	7	4	4	7	5	4	2	5	.....	291	225	23
Huntingdon	1	.....	.....	1	1	....	.....	....	.....	125	....	....
Iberville	....	3	1	2	1	2	....	....	.....	393	....	....
Jacques-Cartier	....	2	1	1	....	2	....	.....	.....	390	....	5
Joliette	3	1	.....	4	3	1	....	....	2	193	1011	....
Kamouraska	...	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Lac St-Jean	....	1	1	....	....	1	....	....	.....	275	....	....
Laprairie	1	3	2	2	1	1	2	1	.....	343	125	....
L'Assomption	...	2	.....	2	....	2	....	3	.....	295	126	....
Laval	2	2	.....	4	...	4	....	....	.....	340	....	....
Lévis	....	3	3	....	....	3	....	....	2	276	350	....
L'Islet	....	1	1	....	....	1	....	....	1	300	120	6
Lotbinière	....	1	1	....	....	....	1	....	.....	300	....	....
Maskinongé	3	2	2	3	2	2	1	....	.....	238	....	....
Mégantic	....	1	1	....	....	....	1	1	.....	300	350	....
Missisquoi	.....	1	1	.....	.....	1	....	1	.....	300	110	....
Montcalm	....	1	1	....	....	1	....	2	.....	372	98	....

les rapports des inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92.

CATHOLIQUES.								ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES.											
								Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant le brevet.		Brevetés pour école.			Non brevetés enseignant dans les écoles.		Moyenne des traitements.		
Frères de l'Instruction chrétienne.	Clercs de St-Viateur.	Frères de Sainte-Croix.	Frères du Sacré-Cœur.	Frères de St-Vincent-de-Paul.	Frères de St-Gabriel.	Frères Maristes.	Membres du clergé catholique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et les académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle.	Indépendantes.	Instituteurs brevetés.	Instituteurs non brevetés.	Membres du clergé protestant.
																	$	$	
....	....	....	....	....	....	....	....	1	4	1	4	2	1	2	....	....	348	.....	....
....	....	....	13	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	....
....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	14	11	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	.....	....
....	....	....	.....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
6	16	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	2	....	650	237	1
....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	1	2	2	1	....	....	....	280	.....	....
....	....	....	....	.....	....	....	....	5	3	3	5	4	2	2	1	....	378	200	1
3	3	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	....	1	1	....	....	475	.....	....
....	....	....	3	....	.....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	....	....	.....	....
.....	....	....	.....	.....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....
.....	....	....	....	.....	....	5	....	....	....	....	....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....
....	....	....	....	.....	.....	....	21	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
....	....	....	....	....	.....	.....	.....	1	1	....	2	1	1	....	1	....	440	600	....
.....	4	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	.....	....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	.....	....	....	....	4	....	1	....	....	1	1	.....	....	....	....	160	.....	....
....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	39	37	....	....	....	....	....	1	2	1	2	....	2	1	....	....	917	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	2	.....	....	800	.....	....
....	....	....	.....	....	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	10	....	....	....	....	34	....	1	1	....	....	1	....	....	....	650	.....	....
....	6	....	....	....	....	....	27	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	22	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
3	3	....	....	....	2	....	27	1	....	....	1	1	....	....	....	....	180	.....	....
....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	....
....	8	....	....	....	....	6	25	1	.....	.....	1	1	....	....	....	....	320	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	8	....	.....	2	....	....	2	2	....	....	....	....	190	.....	....
....	..	15	.....	....	....	....	....	3	.....	....	3	3	....	....	....	....	180	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....

STATISTIQUE GENERALE concernant les instituteurs d'après les

COMTÉS.	ENSEIGNANT DANS LES ECOLES											
	Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant le brevet		Brevetés pour école			Non brevetés enseignant dans une école		Moyenne des traitements		Frères des Ecoles chrétiennes.
	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et les académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle.	Indépendante.	Instituteurs brevetés.	Instituteurs non brevetés.	
										$	$	
Montmagny	....	1	1	....	....	....	1	1	.....	300	150	....
Montmorency	1	3	3	1	....	3	1	....	.....	270	....	....
Napierville	1	2	2	1	1	2	....	1	.....	286	100	.....
Nicolet	2	.....	.....	2	2	....	....	....	1	100	400	10
Ottawa	2	2	2	2	2	1	1	2	.....	288	245	13
Pontiac	4	1	1	4	3	2	....	1	.....	267	200	....
Portneuf	1	2	1	2	1	2	....	....	.....	233	....	.....
Québec-comté	....	3	2	1	1	....	2	1	.....	226	120	2
Richelieu	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Richmond	1	.....	.....	1	....	1	....	....	.....	300	....	....
Rimouski et Matane	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Rouville	3	2	.....	5	3	2	.....	1	.....	225	320	....
Shefford	3	.....	.....	3	2	1	....	....	.....	113	....	...
Sherbrooke	....	.....	.....	....	....	....	....	....	1	.....	400	....
Soulanges	6	7	8	5	3	10	.....	.....	.....	311	....	....
Stanstead	1	.....	.....	1	....	1	.....	1	.....	320	170	....
St-Hyacinthe	....	1	.....	1	....	1	....	....	2	420	160	....
St-Jean	4	2	.....	6	5	1	....	....	.....	168	....	10
St-Maurice	1	.....	.....	1	....	....	1	....	2	450	200	25
Témiscouata	....	1	1	....	....	....	1	.....	.....	340	....	7
Terrebonne	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Vaudreuil	....	2	.....	2	....	2	....	.....	.....	370	....	....
Verchères	1	2	.....	3	...	3	....	1	.....	316	600	....
Wolfe	1	.....	.....	1	1	.....	....	....	.....	125	....	....
Yamaska	....	.....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	4
Cité de Mont éal	....	80	36	44	19	39	22	8	21	590	380	98
Cité de Québec	7	1	7	1	4	3	1	6	.....	250	200	48
	60	164	96	128	63	121	40	40	32	388	297	271

rapports des inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92.—*Suite.*

CATHOLIQUES.								ENSEIGNANT DANS LES ECOLES PROTESTANTES.											
								Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant le brevet		Brevetés pour école			Non brevetés enseignant dans les écoles		Moyenne des traitements		
Frères de l'Instruction chrétienne.	Clercs de St-Viateur.	Frères de Sainte-Croix.	Frères du Sacré-Cœur.	Frères de St-Vincent-de-Paul.	Frères de St-Gabriel.	Frères Maristes.	Membres du clergé catholique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et les académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle.	Indépendantes.	Instituteurs brevetés.	Instituteurs non brevetés.	Membres du clergé protestant.
																	$	$	
....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	3	2	....	5	2	1	2	2	....	484	415	....
....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	2	....	....	....	....	400	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	....	....	250	....	....
3	....	17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	2	....	....	2	2	....	....	....	....	274	....	....
....	....	....	....	....	....	....	16	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	13	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	800	....	....
....	....	....	12	....	....	....	18	1	1	1	1	1	....	1	....	....	750	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	7	....	....	....	....	....	3	3	....	1	1	1	....	....	516	....	....
....	6	....	....	....	....	....	22	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	6	....	....	....	2	....	22	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	28	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	260	....
....	....	....	....	....	5	12	46	11	8	15	4	2	3	14	....	....	1226	....	....
....	....	....	....	5	....	....	49	1	4	1	4	1	1	3	2	....	775	550	....
22	116	90	44	5	17	61	427	40	35	30	45	28	16	31	9	....	663	385	2

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les institutrices, d'après

COMTÉS.	INSTITUTRICES DANS LES ECOLES														
	Brevetées enseignant dans les écoles		Ayant le brevet.		Brevetées pour écoles			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.					
	Elémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaires.	Modèle.	Académique.	Ecoles sous contrôle.	Ecoles indépendantes.	Institutrices brevetées	Institutrices non brevetées.	Sœurs de la Congrég. N.-D.	Religieuses Ursulines.	Religieuses du Sacré-Cœur.	Sœurs de la Charité.
										$	$				
Argenteui	12	.....	....	12	12	....	..	7	....	132	107	....	....	....	....
Arthabaska	67	6	5	68	58	15	..	29	....	83	78	13	....	....	....
Bagot	64	5	....	69	46	23	..	10	1	128	75	....	....	....	....
Beauce	110	8	5	113	106	12	..	79	....	81	60	6	....	....	9
Beauharnois	40	.....	1	39	39	1	..	3	....	128	54	....	....	....	....
Bellechasse	50	2	....	52	45	7	..	31	....	86	70	....	....	....	10
Berthier	49	2	2	49	47	4	..	12	1	121	64	5	....	....	....
Bonaventure	46	4	2	48	44	6	..	11	....	109	93	....	....	....	5
Brome	19	.....	1	18	17	2	..	2	....	123	110	....	....	....	....
Chambly	26	1	2	25	23	4	..	1	....	145	100	10	....	....	2
Champlain	80	10	2	88	63	27	..	21	2	125	82	5	....	....	....
Charlevoix	56	7	5	58	50	13	..	16	9	66	37	6	....	....	6
Châteauguay	38	2	1	39	35	5	..	8	....	127	96	5	....	....	1
Chicoutimi	47	7	5	49	45	9	..	10	....	116	99	....	....	....	....
Compton	45	1	2	44	39	7	..	12	....	101	56	....	....	....	....
Deux-Montagnes	54	2	....	56	54	2	..	6	....	122	76	7	....	....	3
Dorchester	64	8	6	66	64	8	..	29	....	82	66	....	....	....	6
Drummond	50	3	2	51	47	6	..	13	1	90	71	....	....	....	....
Gaspé	53	5	8	50	51	7	..	26	....	111	80	4	....	....	....
Hochelaga	18	.....	1	17	17	1	..	3	9	158	68	58	....	30	6
Huntingdon	18	1	1	18	14	5	..	5	2	149	131	....	....	....	....
Iberville	36	5	1	40	27	14	..	10	1	132	111	12	....	....	....
Jacques-Cartier	25	3	1	27	25	3	..	3	....	130	79	6	....	....	....
Joliette	46	2	....	48	46	2	..	22	1	110	77	18	....	....	....
Kamouraska	76	10	8	78	71	15	..	27	2	79	57	9	....	....	10
Lac St-Jean	41	4	3	42	38	7	..	22	....	115	103	....	17	....	....
Laprairie	26	3	2	27	26	3	..	5	....	147	40	7	....	....	....
L'Assomption	38	2	....	40	35	5	..	8	....	119	71	8	....	....	....
Laval	20	1	....	21	18	3	..	7	....	154	100	....	....	....	....
Lévis	68	12	12	68	61	19	..	4	....	88	77	5	....	....	22
L'Islet	44	3	8	39	36	11	..	14	....	84	76	3	....	....	....
Lotbinière	78	9	14	73	69	18	..	24	....	83	64	4	....	....	....
Maskinongé	44	2	....	46	39	7	..	13	....	99	53	....	....	....	....

les rapports des inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92.

CATHOLIQUES.											INSTITUTRICES DANS LES ECOLES PROTESTANTES.										
											Brevetées enseignant dans les écoles.		Ayant le brevet.		Brevetées pour école			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.	
Sœurs de la Providence.	Sœurs de la Présentation de Marie.	Sœurs de l'Assomption de Marie.	Sœurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie.	Sœurs de Jésus-Marie.	Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.	Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal.	Sœurs Marianites.	Sœurs de Ste.-Anne.	Sœurs de Saint-Joseph.	Sœurs des Petites Ecoles.	Elémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles sous contrôle.	Ecoles indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.
																				$	$
6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	54	3	6	51	50	7	....	2	1	139	142
....	....	21	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3	3	....	....	....	....	120	....
....	34	....	....	....	....	....	....	....	3	....	1	....	1	....	....	1	....	4	....	180	94
....	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1	....	180	112
....	....	....	45	....	....	....	....	....	....	....	7	....	4	3	4	3	....	....	....	192	....
....	....	....	....	14	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	10	....	....	....	....	21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	200
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	13	3	1	15	15	1	....	7	....	164	126
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	64	6	7	63	61	9	....	11	....	132	116
....	....	....	2	....	....	3	....	....	....	....	1	2	2	1	....	1	2	....	....	300	....
2	....	7	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	21	3	16	8	22	2	....	1	....	178	170
....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	85	13	5	93	88	10	....	9	3	164	220
....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	3	....	3	....	2	1	....	3	....	181	129
....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	2	....	....	2	2	....	....	1	....	150	150
....	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	26	2	9	19	24	4	....	1	....	138	117
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	1	4	12	14	2	....	4	....	164	111
12	....	....	66	....	....	....	....	52	....	....	14	5	16	3	7	12	....	....	....	235	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	54	6	20	40	44	14	2	....	....	170	....
....	19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	2	3	4	1	....	....	....	167	....
....	....	....	....	....	....	....	23	35	....	....	5	1	5	1	4	2	....	....	....	198	....
13	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	3	....	1	2	2	1	....	....	....	137	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	84	....
6	....	....	14	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	....	....	160	....
11	....	....	....	....	....	....	13	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	18	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	....	....	2	260	197
....	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	3	....	....	3	3	....	....	....	....	120	....
2	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	100	....

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les institutrices, d'après les

COMTÉS.—*Suite.*	INSTITUTRICES DANS LES ECOLES														
	Brevetées enseignant dans les écoles		Ayant le brevet		Brevetées pour école			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.					
	Elémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles sous contrôle.	Ecoles indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.	Sœurs de la Congrég. N.-D.	Religieuses Ursulines.	Religieuses du Sacré-Cœur.	Sœurs de la Charité.
										$	$				
Mégantic	65	3	6	62	62	6	..	16	....	66	70	....	....	....	12
Missisquoi	26	.....	....	26	24	2	..	4	....	127	70	....	....	....	...
Montcalm	32	.....	....	32	32	....	..	15	....	124	59	....	....	....	....
Montmagny	41	4	11	34	30	15	..	7	....	101	67	11	....	....	....
Montmorency	30	6	12	24	25	10	1	7	....	114	79	4	....	....	3
Napierville	29	2	6	25	30	1	..	1	....	115	50	....	....	....	....
Nicolet	110	10	....	120	79	41	..	24	....	75	54	....	....	....	....
Ottawa	100	1	....	101	82	19	..	24	1	136	116	....		....	33
Pontiac	39	.....	....	39	39	....	..	3	....	161	126	....	....	....	....
Portneuf	83	13	11	85	75	21	...	9	....	110	64	10	....	....	8
Québec (comté)	42	11	14	39	31	22	..	5	....	126	67	21	....	....	5
Richelieu	42	.....	....	42	32	10	..	12	....	110	95	15	....	....	....
Richmond	45	.....	....	45	41	4	..	6	....	124	100	12	....	....	....
Rimouski et Matane	84	10	11	83	66	28	..	63	....	89	72	....	....	....	30
Rouville	61	1	....	62	51	11	..	13	....	124	55	....		....	1
Saguenay	16	.....	1	15	15	1	..	6	....	83	54	....	....	....	6
Shefford	69	2	....	71	61	10	..	13	....	113	85	....	....	....	....
Sherbrooke	15	.....	1	14	12	3	..	1	....	138	60	19	....	....	....
Soulanges	17	.....	1	16	16	1	..	....	....	155	....	5	....	....	....
Stanstead	17	.....	1	16	15	2	..	12	....	127	112	....	14	....	....
St-Hyacinthe	64	1	....	65	48	17	..	7	...	127	62	7	....	13	....
St-Jean	25	4	1	28	23	6	..	4	....	133	50	16	....	....	2
St-Maurice	31	4	1	34	24	11	..	22	....	84	65	6	22	....	6
Témiscouata	70	10	5	75	67	13	..	49	....	86	77	....	....	....	5
Terrebonne	58	4	2	60	57	4	1	17	....	143	84	14	....	....	4
Vaudreuil	32	1	2	31	28	5	..	4	....	145	127	....	....	....	....
Verchères	29	2	3	28	26	5	..	5	....	123	75	....	....	....	1
Wolfe	50	1	1	50	48	3	..	19	....	99	75	....	....	....	....
Yamaska	76	.....	....	76	60	16	..	15	..	92	64	21	....	....	1
Cité de Montréal	23	24	4	43	34	10	5	20	16	137	72	229	....	25	30
Cité de Québec	25	6	10	21	16	15	..	4	10	151	100	47	....	....	34
	2994	250	204	3040	2656	583	5	900	56	108	77	628	53	68	261

rapports des inspecteurs d'écoles pour l'année 1891-92.—*Suite.*

CATHOLIQUES.											INSTITUTRICES DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES.										
											Brevetées enseignant dans les écoles.		Ayant le brevet.		Brevetées pour école			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.	
Sœurs de la Providence.	Sœurs de la Présentation de Marie.	Sœurs de l'Assomption de Marie.	Sœurs des Ste-Noms de Jésus et de Marie.	Sœurs de Jésus-Marie.	Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.	Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal.	Sœurs Mariamites.	Sœurs de Ste-Anne.	Sœurs de Saint-Joseph.	Sœurs des Petites Ecoles.	Elémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles sous contrôle.	Ecoles indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	39	6	3	42	42	3	....	....	....	$ 108	$ ....
....	20	....	....	..	....	....	..	....	4	....	48	16	15	49	49	11	4	5	....	162	108
....	....	....	....	.	....	....	3	12	..	....	6	1	3	4	4	3	....	....	....	131	....
....	....	....	....	.	4	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	..	4	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	.	....	....	....	....	....
....	....	....	....	..	....	....	..	23	..	....	3	....	....	3	3	....	....	....	....	111	....
....	...	37	....	..	....	....		....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	120
2	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	39	4	6	37	40	3	....	11	....	188	158
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	36	6	5	37	37	4	1	6	....	161	135
5	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	4	.	1	3	3	1	....	....	....	167	....
....	....	....	....	35	10	....	..	....		....	13	....	....	13	13	....	....	2	....	156	118
....	9	....	....	..	....	....	..	....	4	....	....	2	....	2	....	2	....	....	....	215	....
....	....	....	....	..	....		..	....	..	....	40	9	6	43	43	6	....	2	....	161	124
....	....	....	....	..	4	....	..	....	.	17	1	....	....	1	1	....	....	....	....	135	....
....	36	....	8	..	....	....	..	....	..	....	3	....	....	3	2	1	....	....	....	140	....
....	....	....	....	..	.	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	17	...	17	..	....	....	..	....	..	....	37	10	7	40	40	6	1	6	....	152	116
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	28	10	7	31	29	8	1	1	....	212	128
2	....	....	....	..	....	....	..	6	..	....	2	....	....	2	2	....	....	....	....	205	....
....	9	...	....	..	....	....	..	....	..	4	66	10	7	69	65	9	2	13	....	221	137
....	28	....	....	..	....	....	..	....	..	....	1	....	....	1	....	1	....	....	....	300	....
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	6	5	5	6	8	1	2	....	....	223	....
....	....	5	....	..	....	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	100	....
....	...	....	....	15	....	....	..	....	..	....	1	....	1	....	1	....	....	....	....	180	....
....	....	....	....	..	....	....	.	10	..	4	5	....	2	3	4	1	....	....	....	202	....
....	....	....	....	..	....	....	..	12	..	....	5	1	5	1	....	6	....	....	....	178	....
....	....	....	12	..	....	....	4	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	...	5	....	..	....	....	..	....	..	....	9	2	2	9	10	1	....	....	....	160	....
....	....	5	....	..	....	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
82	....	....	7	..	....	12	28	....	..	....	112	25	132	5	16	97	24	1	....	362	300
....	....	....	....	..	21	....	..	....	.	...	6	6	5	7	1	10	1	....	....	346	....
147	183	95	181	82	84	15	79	177	15	27	894	158	315	737	766	246	40	96	6	195	143

APPENDICE No VI.

PETITS TABLEAUX.

TABLEAU—A.

Statistique de l'inspection des ecoles.

(Année 1892).

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.	Délimitation des districts d'inspection.
1	Beaulieu, Théophile	L'Ile Verte, (Témiscouata)	11 novembre 1887.	$ 800	Le comté de Témiscouata; les municipalités de St-Alexandre et de Pohénégamook (St-Eleuthère), dans le comté de Kamouraska, et les écoles de St-Simon et de St-Mathieu de Rioux, dans le comté de Rimouski.
2	Bégin, Désiré	Rimouski, (Rimouski)	22 décembre 1873	750	Le comté de Matane et celui de Rimouski, excepté les municipalités de St-Simon et de St-Mathieu de Rioux.
3	Béland, Pierre-Ferdinand	Ste-Julie, (Mégantic)	15 avril 1852	800	Le comté de Lotbinière, et les municipalités de Ste-Julie, St-Calixte de Somerset, Ste-Anastasie, Nelson, N.-D. de Lourdes, Plessisville, Inverness et St-Pierre-Baptiste, dans le comté de Mégantic.
4	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880.	850	Le comté de Nicolet, excepté les écoles de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie de Lévrard, Gentilly et Ste-Marie de Blandford, et le comté d'Yamaska, excepté les municipalités de St-David et de St-Michel.

5	Bellerose, Louis-Hector	Ste-Monique, (Nicolet)	8 juillet 1892	800	Le comté d'Arthabaska excepté les municipalités de Ste-Clotilde, St-Albert, Ste-Elisabeth, St-Médard et Tingwick ; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie de Lévrard, Gentilly et Ste-Marie de Blandford, dans le comté de Nicolet, et les municipalités de Leeds, St-Adrien d'Irlande, St-Ferdinand et Ste-Sophie d'Halifax, dans le comté de Mégantic.
6	Bouchard, Célestin	St-Gervais, (Bellechasse)	16 novembre 1882	1,000	Les comtés de Montmagny et de Bellechasse, et les municipalités de Ste-Justine, Ste-Germaine et Ste-Rose de Watford, dans le comté de Dorchester.
7	Brault, Calixte	Pointe-Claire, (Jacques-Cartier)	12 novembre 1877	800	Les comtés de Jacques-Cartier, de Soulanges et de Vaudreuil.
8	Curot, Joseph-Marie	Montréal, No 1406 rue Ontario	8 juillet 1892	800	Les comtés de Stanstead et de Compton, et les municipalités de Lambton, St-Evariste, St-Honoré, St-Sébastien, Ste-Agnès, St-Samuel, et les cantons de Dorset, de Marlow et de Risborough, dans le comté de Beauce.
9	Demers, J.-Bte	St-Jean, (St-Jean)	3 décembre 1885	800	Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean ; les écoles catholiques de Havelock et Hemmingford, dans le comté de Huntingdon, et celles de St-Sébastien et de St-Thomas de Clarenceville, dans le comté de Missisquoi.
10	Destroismaisons, Ev. Picard	Village Richelieu (Rouville)	5 octobre 1889	900	Les comtés de Rouville et de St-Hyacinthe, et les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot.
11	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Famille, (Montmorency)	8 juillet 1892	800	Le comté de Kamouraska, excepté les municipalités de St-Alexandre et de Pohénégamook (St-Eleuthère), et le comté de l'Islet.

TABLEAU A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION DES ECOLES.—*Suite.*

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidences des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.	Délimitation des districts d'inspection.
12	Dupuis, Joseph-Cyprien	L'Assomption, (L'Assomption).	4 mai 1888	950	Les comtés de Montcalm et de l'Assomption, et les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie, dans le comté de Berthier.
13	Fontaine, Adolphe	Joliette, (Joliette)	5 juin 1874	800	Les comtés de Joliette et de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie.
14	Gay, Auguste	Hull, (Ottawa)	16 juillet 1874	850	Le comté de Pontiac et la partie ouest du comté d'Ottawa, jusqu'à la vallée de la rivière du "Lièvre" exclusivement.
15	Hewton, Richard-John	Sherbrooke, (Sherbrooke)	29 juillet 1892	1,000	Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, et celles de Magog, dans le comté de Stanstead.
16	Lefebvre, David	Trois-Rivières	12 novembre 1877	800	Le comté de Champlain, excepté la municipalité de Ste-Flore, et les écoles de Deschambault, Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D. des Anges, dans le comté de Portneuf.
17	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls, (Shefford)	12 novembre 1877.	800	Les comtés de Drummond et de Bagot, excepté les écoles de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie; et les municipalités de Ste-Clotilde, St-Albert, Ste-Elisabeth, St-Médard et Tingwick, dans le comté d'Arthabaska.

18	Lippens, Bernard	Québec, No 15, rue Garneau	16 novembre 1882	900	Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel et de St-David, dans le comté d'Yamaska.
19	Lucier, Ludger	Maria, (Bonaventure)	20 février 1866	650	Le comté de Bonaventure.
20	Lyster, Rév. Wm-Gore	Cap-Cove, (Gaspé)	27 décembre 1873	550	Les écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure.
21	Magrath, Bolton	Aylmer, (Ottawa)	15 novembre 1864	800	Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa.
22	McGown, Joseph-G.-W	Montréal, No 2 rue Albina	4 mai 1888	1,000	Les comtés d'Hochelaga et de Laval, et la cité de Montréal.
23	McGregor James	Huntingdon, (Huntingdon)	6 juillet 1881	1,000	Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon ; celles de Valleyfield et de St-Louis de Gonzague, dans le comté de Beauharnois ; et celles de Lacolle, dans le comté de St-Jean.
24	McOuat, John-W	Lachute, (Argenteuil)	8 juillet 1892	800	Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, d'Argenteuil, Soulanges, Vaudreuil, Jacques-Cartier, Chambly, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette ; et celles de la cité de Montréal.
25	Nantel, J.-Pacifique	St-Jérôme, (Terrebonne)	29 juillet 1882	1,000	Le comté des Deux-Montagnes et celui de Terrebonne, excepté les municipalités de St-Faustin et de St-Jovite.
26	O'Brien, Francis-H	Tadoussac, (Saguenay)	30 juin 1882	200	Le comté de Saguenay, les côtes du Labrador, et la municipalité de L'Anse St-Jean, dans le comté de Chicoutimi.
27	Paquet, Daniel	Hâvre-aux-Maisons, (Iles de la Madeleine)	26 janvier 1882	250	Les écoles catholiques et protestantes des Iles de la Madeleine.
28	Parker, John	Leeds, (Mégantic)	11 octobre 1889	650	Les écoles protestantes de la cité de Québec et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester et Lotbinière.

TABLEAU A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION DES ECOLES.—*Suite.*

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des inspecteurs.	Date de la nomination des inspectours.	Traitements.	Délimitation des districts d'inspection.
29	Prémont, Joseph	Québec, No 334 rue St-Jean	9 janvier 1875	1,000	Le comté de Montmorency, excepté les municipalités de St-Adolphe et de Laval ; la cité de Québec et la municipalité de St-Roch-Nord.
30	Prud'homme, J.-Hormisdas	St-Constant, (Laprairie)	15 octobre 1890	800	Les comtés de Laprairie, de Beauharnois et de Châteauguay, et les municipalités de St-Anicet et de Ste-Barbe, dans le comté de Huntingdon.
31	Roy, Pierre-Antoine	Lévis, (Lévis)	11 août 1886	800	Le comté de Québec, excepté St-Roch-Nord ; celui de Portneuf, excepté les municipalités de Deschambault, Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D. des Anges, et les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le comté de Montmorency.
32	Ruel, Pierre-Joseph	St-Charles, (Bellechasse)	23 février 1882	800	Les comtés de Shefford et de Brome, et celui de Missisquoi, excepté les municipalités de St-Sébastien et de St-Thomas de Clarenceville.
33	Savard, Edouard	Chicoutimi, (Chicoutimi)	5 juin 1874	1,000	Les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, excepté la municipalité de l'Anse St-Jean.
34	Stenson, M. Thomas	Wotton, (Wolfe)	15 novembre 1864.	1,000	Les comtés de Sherbrooke, de Richmond et de Wolfe.

35	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls, (Shefford)	22 novembre 1887.	850	Le comté de Beauce, excepté les municipalités de Lambton, St-Evariste, St-Honoré, St-Sébastien, Ste-Agnès, St-Samuel, les cantons de Dorset, de Marlow et de Risborough ; les municipalités de St-Alphonse de Thetford, de Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic, et celles de St-Prosper et de St-Zacharie, dans le comté de Dorchester.
36	Taylor, Rév. Ernest-Manly	Cowansville, (Missisquoi)	4 juin 1889	1,000	Les écoles protestantes des comtés de Brome, Missisquoi et Iberville.
37	Tétreault, Ambroise	Louiseville, (Maskinongé)	12 novembre 1877.	800	La ville de Trois-Rivières, les comtés de Maskinongé et de St-Maurice, et la municipalité de Ste-Flore, dans le comté de Champlain.
38	Thibault, Joseph-Onésime	St-Jean-Deschaillons, (Lotbinière)	8 juillet 1892	800	Le comté d'Argenteuil ; la partie est du comté d'Ottawa, jusqu'à la vallée de la rivière du "Lièvre" inclusivement, et les municipalités de St-Faustin et de St-Jovite, dans le comté de Terrebonne.
39	Thompson, William	Coaticook, (Stanstead)	31 octobre 1870	900	Les écoles protestantes des comtés de Wolfe, Compton et Stanstead, moins celles de Magog.
40	Tremblay, Thomas	Grande-Rivière, (Gaspé)	16 octobre 1860	700	Le comté de Gaspé.
41	Tremblay, Thomas	Baie St-Paul, (Charlevoix)	27 mai 1882	800	Le comté de Charlevoix.
42	Vien, Georges-Stanislas	Lauzon, (Lévis)	12 novembre 1877.	1,000	Le comté de Lévis et celui de Dorchester, excepté les municipalités de Ste-Justine, Ste-Germaine, Ste-Rose de Watford, St-Zacharie et St-Prosper de Watford.

TABLEAU—B.

Sommes accordées par la Législature de Québec pour l'instruction publique, pour l'année scolaire 1891-92.

	$ cts.
Education supérieure	78410 00
Ecoles publiques	160000 00
Ecoles dans les municipalités pauvres	8000 00
Ecoles normales	43000 00
Inspection des écoles	37000 00
Instituteurs mis à la retraite (ancien fonds)	8000 00
Subvention annuelle du nouveau fonds de pensions	1000 00
Livres à donner en prix	7500 00
Ecole des sourds-muets	12000 00
Ecole des sourds-muets, Mile End, Montréal	600 00
Ecole des sourdes-muettes, Sœurs de la Providence, Montréal	600 00
Conseil de l'Instruction publique	2000 00
Ecoles du soir	.....
Enseignement primaire, Québec	750 00
Journal de l'Instruction publique, Montréal	750 00
Educational Record, Montreal	750 00
Congrès des inspecteurs d'écoles	500 00
Musée scolaire	600 00
Collège commercial de St-Barthélemi, pour construction	200 00
Sœurs des petites écoles, Rimouski	200 00
Collège de St-Rémi, Napierville, pour construction	500 00
Orphelinat de Marieville, Rouville, pour construction	200 00
Asile de la ville de St-Henri, à Montréal, pour construction	200 00
Ecole industrielle, Joliette	200 00
Académie commerciale, Beauharnois, pour construction	200 00
Collège commercial de Roxton, pour construction	200 00
Couvent Saint-Cyprien, comté de Napierville, pour construction	500 00
Collège de Joliette, pour construction d'une annexe pour le cours commercial	2000 00
Couvent de St-Jean-Baptiste de Roxton, pour construction	200 00
Frères Maristes à Upton, pour construction	200 00
Collège commercial de Varennes, pour construction	2000 00
Collège de Chicoutimi, pour construction	1000 00
Collège commercial de St-Vincent de Paul, pour construction	500 00
Collège commercial de St-Cuthbert, pour construction	1000 00
Collège d'Arthabaskaville, pour construction	250 00
Couvent de St-Jean de Matha, pour construction	400 00
R. C. High School, Granby, pour construction	250 00
Couvent de l'Assomption, pour construction d'une école	250 00
Couvent de la Congrégation Notre-Dame à Berthier, comté de Berthier, pour construction	150 00
Sœurs Marianites de Ste-Croix, à Magog, pour construction d'une école	500 00
Couvent de Jésus-Marie, Trois-Pistoles, pour construction	250 00
Couvent du Bon-Pasteur, Matane, pour construction	200 00
Les clercs de St-Viateur du Collège de St-Joseph, Berthier	250 00
Couvent du Bon Pasteur, Québec, pour construction	1000 00
Couvent de St-Félix du Cap-Rouge, pour construction	500 00
Ecole des Frères de St-Sauveur de Québec, travaux d'agrandissement	2000 00
Ecole des Frères de St-Roch de Québec, travaux d'agrandissement	2000 00
Ecole d'industrie et de réforme, Pointe-aux-Esquimaux, agrandissement	750 00

TABLEAU B—(*Suite.*)

	$ cts.
Collège de St-Michel de Bellechasse	150 00
Pour aider à la construction, à Lévis, d'un batiment destiné à une école des Arts et Métiers et à une école du soir	500 00
Collège commercial St-François, de St-Denis, comté de St-Hyacinthe	300 00
Commissaires d'écoles de St-Patrice de Rawdon, comté de Montcalm, pour construction d'une académie	500 00
Ursulines de Roberval, pour finir la construction	1250 00
Ecole des Frères de l'Islet	300 00
Collège de St-Joseph de Lévis	250 00
Couvent de Ste-Croix, pour construction	500 00
Petits Frères Maristes, Iberville	500 00
Couvent de St-Michel de Bellechasse	150 00
Ecole d'art culinaire à Montréal, pour l'établissement d'une succursale à Hochelaga	250 00
Collège commercial de Boucherville	500 00
Couvent de Boucherville	500 00
Municipalité scolaire de la ville des Laurentides, pour avoir une école commerciale	500 00
Académie protestante de Granby, pour construction	300 00
Couvent de St-Célestin, Nicolet, pour réparations	250 00
Académie commerciale de la Pointe-Claire, pour construction	1000 00
INSTITUTIONS LITTÉRAIRES SCIENTIFIQUES, ETC:	
Transcription, impression et publication des archives du Canada	13748 47
Ecole de navigation, Québec	1000 00
Société d'histoire naturelle, Montréal	400 00
Association de tir provinciale	300 00
Institut Canadien, Québec	500 00
Literary and Historical Society, Québec	500 00
Académie de Musique, Québec	100 00
Société de géographie, Québec	200 00
Cercle de La Salle, Québec	250 00
St. Patrick's Literary Institute, Québec	300 00
Hemmingford Mechanics' Institute and Library Association	200 00
Montreal College of Pharmacy	250 00
L'Œuvre du patronage, Québec	500 00
Bibliothèque des ouvriers, St-Roch de Québec	2000 00
Literary and Art Union, Sherbrooke	300 00
L'Union commerciale de Québec, pour achat de livres	500 00
Septuor Haydn	100 00
ARTS ET MÉTIERS:	
Bureau des arts et métiers, y compris l'enseignement des beaux arts appliqués à l'industrie	10000 00
Total	$418358 47

TABLEAU—C.

UNIVERSITE LAVAL.—(Année 1891-92).

SECTIONS.	Facultés.	Nombre d'années du cours d'études.	Nombre de professeurs	Nombre d'élèves.
Québec	Théologie	4	7	55
"	Droit	3	9	41
"	Médecine	4	15	86
"	Arts	3	13	51
Montréal	Théologie	4	9	.....
"	Droit	3	9	.....
"	Médecine	4	19	(1)
"	Arts	3	17	.....
"	Ecole polytechnique	3	9	.....
		.....	107	233

GRADUES DE L'UNIVERSITE LAVAL.

—		De 1852 à 1891.	En 1892.	Totaux.
Bacheliers	Es Sciences	175	35	210
"	Es Lettres	153	23	176
"	Es Arts	364	56	420
"	En Médecine	365	17	382
"	En Droit	346	24	370
"	En Théologie	122	2	124
"	En Droit canonique	21	1	22
Licenciés	Es Sciences	1	.....	1
Maîtres	Es Arts	72	3	75
Licenciés	En Philosophie	1	.....	1
"	En Médecine	175	.....	175
"	En Droit	84	.....	84
"	En Théologie	33	2	35
Docteurs	Es Sciences	2	.....	2
"	Es Lettres	32	.....	32
"	En Philosophie	3	1	4
"	En Médecine	263	71	334
"	En Droit	58	.....	58
"	En Droit canonique	8	.....	8
"	En Théologie	62	.....	62
		2,340	235	2,575

(1) L'annuaire de l'Université Laval, source à laquelle cette statistique est puisée, ne contient pas le nombre des élèves de la section de Montréal.

TABLEAU—D.

STATISTIQUES concernant les collèges classiques de la Province d'après les rapports de ces institutions, faits au Surintendant de l'Instruction publique.—(Année 1891-92).

COLLÈGES.	Valeur des édifices et du terrain.	Valeur du mobilier.	Dépenses de l'année.	Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque.	Globes terrestres et planétaires.	Cartes géographiques.	Pianos et Harmoniums.	Professeurs laïcs.	Professeurs religieux.	Dans le cours commercial.	Dans le cours classique.	Totaux.	Assistance moyenne.	Ayant term. le cours comm'l cette année.	Ayant term. le cours classiq. cette année.	Etudiant le latin.	Etudiant le grec.
	$	$	$														
Chicoutimi	75,000	8,000	10,986	6,300	...	20	5	....	21	69	57	126	120	10	5	44	44
Joliette	70,700	4,794	15,655	3,400	4	26	5	2	27	85	248	333	333	6	27	93	93
L'Assomption	75,000	15,000	31,233	7,500	4	30	8	1	27	54	261	315	294	5	9	241	166
Lévis	143,000	36,817	37,698	12,000	2	60	8	2	25	238	93	331	320	8	5	83	83
Montréal (Collège Ste-Marie)	287,000	16,000	64,400	31,200	3	56	13	6	26	.....	501	501	478	....	19	415	270
Nicolet	180,000	75,000	18,586	20,000	25	50	5	1	20	26	241	267	260	3	10	157	104
Rigaud	60,000	10,000	16,400	5,000	3	15	6	13	15	207	65	272	210	8	1	56	56
Rimouski	48,000	4,600	9,650	5,230	3	35	4	....	16	57	71	128	120	13	6	45	45
Sherbrooke	90,000	10,000	8,875	4,200	2	30	2	1	18	172	65	237	210	19	6	52	37
Ste-Anne de Lapocatière	150,000	25,000	14,604	20,000	3	8	5	....	22	134	94	228	196	24	8	42	60
St-Hyacinthe	150,000	50,000	23,000	18,000	5	40	3	2	24	.....	335	335	315	....	18	223	134
St-Laurent (Jacques-Cartier)	112,000	17,000	34,927	6,400	4	12	7	12	23	356	110	466	420	10	12	65	70
Ste-Marie de Monnoir	50,000	12,000	15,870	1,782	3	35	5	1	21	124	66	190	165	26	4	47	47
Ste-Thérèse	120,000	10,000	20,789	5,000	3	30	4	1	23	.....	257	257	240	....	8	170	....
Trois-Rivières	85,000	12,500	21,200	6,000	5	20	6	2	20	107	128	235	214	12	11	127	89
Totaux	1,695,700	306,711	343,873	152,012	68	467	86	44	328	1,629	2,592	4,221	3,895	144	149	1,860	1,289

Le Séminaire de Québec et celui des Sulpiciens de Montréal ne font pas rapport au Surintendant de l'Instruction publique.—Ils ont environ huit cents élèves.

TABLEAU—E.

Ecoles Normales.

(Années 1891-92).

—	Laval, Québec, Catholique.		Jc-Cartier, Montréal Catholique	McGill, Montréal Protestante.
	Département des garçons.	Département des filles.	Ecole de garçons.	Ecole de garçons et de filles.
Professeurs ordinaires	6	4	5	3
Professeurs adjoints	6	2	3	5
Elèves dans la classe d'école académique	6	.....	7	15
Elèves dans la classe d'école modèle	23	35	16	40
Elèves dans la classe d'école élémentaire	19	30	15	67
Elèves dans la classe préparatoire	.....	.....	28	.....
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école élémentaire	11	27	8	41
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école modèle	19	32	9	32
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école académique	5	.....	1	8
Total des élèves qui ont obtenu des diplômes	35	59	18	81
Elèves des villes de Québec ou de Montréal	7	11	17	61
Elèves venant d'ailleurs	41	54	49	61
Total des élèves	48	65	66	122
Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque	3150	900	12000	3000
Nombre de jours de classe durant l'année	184	212	205	183
Nombre de jours consacrés aux examens	18	15	18	20
Nombre de bourses accordées	24	30	23	81
Nombre de médailles distribuées	12	10	3	3
Nombre de prix distribués	150	164	73	3
Subventions du gouvernement	$14,900	Pour les 2 départements.	$14,233	$13,866
Ecoles modèles annexes:—				
Elèves dans le cours élémentaire	45	70	95	234
Elèves dans le cours modèle	31	71	20	196
Elèves admis gratuitement	25	26	23	13
Elèves catholiques	76	141	115	12
Elèves protestants	.....	.....	.....	418
Total des élèves	76	141	115	430
Assistance moyenne	50	115	75	.....
Elèves qui ont complété le cours de l'école modèle	10	6	.....	16

TABLEAU—F.

Ecoles Speciales.

(Années 1890-91 et 1891-92).

—	1890-91.		1891-92.	
	Professeurs.	Elèves.	Professeurs.	Elèves.
Ecoles des Arts et Manufactures:				
Montréal	14	313	14	332
Lévis	3	227	4	239
Québec	7	190	7	177
New-Liverpool	.....	.....	2	86
Huntingdon	2	73	3	71
Sherbrooke	1	56	.....	.....
St-Hyacinthe	1	32	1	54
Granby	.....	.....	2	39
Sorel	1	31	1	37
St-Jérôme	2	30	.....	.....
Sillery	1	26	.....	.....
Iberville	.....	.....	1	12
Totaux	32	978	35	1047
Institution des Sourds-muets et des Aveugles:				
Institution des sourds-muets, Mile-End, Montréal	25	115	15	115
Institution des sourds-muets, rue St-Denis, Montréal	45	256	45	260
Institution des aveugles de Nazareth, Montréal	10	60	10	67
Institution Mackay pour les sourds-muets, Montréal	4	42	7	46
Totaux	84	473	77	488

TABLEAU—G.

NOMBRE D'ÉLÈVES QUI ONT FRÉQUENTÉ LES ÉCOLES NORMALES DEPUIS LEUR FONDATION.

Année scolaire.	Ecole normale Jacques-Cartier.	Ecole normale McGill.			Ecole normale Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.			
1857	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	70
1857-1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192
1858-1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
1859-1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
1860-1861	52	5	56	61	41	53	94	98	109	207
1861-1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228
1863-1864	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
1864-1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
1866-1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	208
1867-1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
1869-1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
1870-1871	63	6	70	76	54	59	113	123	129	252
1871-1872	51	13	94	107	32	56	88	96	150	246
1872-1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
1873-1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
1874-1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
1875-1876	60	14	110	124	47	63	110	121	173	294
1876-1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
1877-1878	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
1878-1879	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327
1879-1880	63	12	130	142	46	63	109	121	193	314
1880-1881	76	12	114	136	52	60	112	140	174	314
1881-1882	78	14	123	127	44	64	108	136	187	323
1882-1883	62	12	124	136	37	62	99	111	186	297
1883-1884	67	6	102	108	50	61	111	123	163	286
1884-1885	71	10	101	111	49	67	116	130	168	298
1885-1886	64	14	70	84	54	61	115	132	131	263
1886-1887	67	5	91	96	56	62	118	128	153	281
1887-1888	58	6	106	112	58	68	126	122	174	296
1888-1889	52	5	97	102	60	79	139	117	176	293
1889-1890	84	6	80	86	46	64	110	136	144	280
1890-1891	70	9	95	104	50	64	114	129	159	288
1891-1892	66	13	109	122	48	65	113	127	174	301

TABLEAU—G.—*Suite.*

BREVETS DÉLIVRÉS AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES NORMALES DEPUIS LEUR FONDATION.

Classe des brevets.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.			
Académie.....	124	108	124	232	140	.....	140	372	124	496
Ecole modèle.....	302	113	664	777	378	708	1086	793	1372	2165
Elémentaire.....	243	61	1272	1333	373	816	1189	677	2088	2765
Totaux.....	669	282	2060	2342	891	1524	2415	1842	3584	5426

TABLEAU—H.

BREVETS DELIVRÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

(Année scolaire 1891-92.)

Bureaux d'examinateurs.	Nombre de candidats. Sexe		Brevets.					Total
			Langue		Classe			
	Masculin.	Féminin.	Française.	Anglaise.	Académie.	Modèle.	Elémentaire.	
Sections catholiques.								
Beauce	.....	23	23	2	.....	.....	25	25
Bedford	1	14	13	2	.....	2	13	15
Carleton	.....	2	2	2	.....	.....	4	4
Charlevoix et Saguenay	.....	3	3	.....	.....	.....	3	3
Chicoutimi	1	25	26	4	.....		25	30
Gaspé	.....	3	2	2	.....	.....	4	4
Iles de la Madeleine	.....	3	3	3	.....	.....	6	6
Kamouraska	.....	17	17	.....	.....	.....	17	17
Montréal	1	109	105	11	.....	16	100	116
New-Carlisle	.....	1	1	.....	.....	.....	1	1
Nicolet	1	76	77	7	.....	42	42	84
N.-D. du Lac St-Jean	.....	12	12	.....	.....	.....	12	12
Ottawa (Hull)	.....	32	18	21	.....	15	24	39
Pontiac	2	21	8	22	.....	.....	30	30
Pointe-aux-Esquimaux	.....	3	3	.....	.....	1	2	3
Québec	.....	146	138	16	.....	43	111	154
Rimouski	.....	17	15	5	.....	11	9	20
Richmond, (Danville)	.....	15	15	.....	.....	.....	15	15
St-Hyacinthe	.....	95	91	32	....	55	68	123
Saguenay	.....	1	1	.....	.....	.....	1	1
Trois-Rivières	.....	46	46	2	.....	21	27	48
Sections protestantes	33	260	.....	261	3	49	209	261
Totaux	39	924	619	392	3	260	748	1011

TABLEAU—I.

LISTE des instituteurs et institutrices qui ont reçu une pension du Gouvernement, en 1891, sur l'ancien fonds de pensions.

Noms des pensionnés.	Montant de la pension.	Noms des pensionnés.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Allard, Angélique	16 81	Dalziel, Célina	100 80
Annette, Mme	40 00	Dancourt, Mme Magd	33 60
Angers, Georgiana	90 72	Dalziel, Rosalie	73 92
Archambault, Louis	94 08	Desparois, Lucie	73 92
Archambault, Olivier	90 72	Detonnancourt, Emilie	94 08
Arnold Hézéchiah	90 72	Devost, Geneviève	20 16
Baril, Adèle, Mme N. Darveau	47 04	Dion, Calixte Mlle	63 84
Baril, Eulalie	20 16	Doré, Aurélie Mme	13 45
Beaudoin, Ursule	47 04	Dowse, Francis	80 64
Beaubien, Reine	11 77	Drolet, Pierre	67 20
Béchard, Léa	45 00	Dubé, Anna	30 24
Bélair, Geneviève H	20 16	Dubuc, Léocadie	31 62
Bélanger, Pierre	40 32	Duff, Anastasie	77 28
Bellefeuille, Mathilde	77 28	Dumont, Obéline	63 84
Bellefeuille, Rose de Lima	43 68	Dumas, Adéline	23 52
Béliveau, Elmire	30 24	Dupaul, Louise	30 24
Béliveau, Elodie	60 48	Duplessis, Zoé, dit Moreau	77 28
Béliveau, Marguerite	47 04	Dupont, Edwidge	30 24
Bergeron, Henriette H	107 52	Dupuis, Marguerite	21 84
Béurbé, Mme Louis	20 16	Durocher, Mathilde	50 40
Bérubé, Victoria	43 68	Duval, Mme A. Laplante	60 48
Bilodeau. Marie Adèle	73 92	Duplessis, Domitilde, dit Moreau	120 96
Blais, Emilie	43 68	Fournier, Mathilde	57 12
Boisvert, Adéline	26 88	Gagné, Emilie	50 40
Boisvert, Clarisse	63 84	Gagné, Julie	53 76
Bonneville, Cédulie	43 68	Gagné, Marie	36 96
Bouchard, Eléonore	33 60	Gagnon, Aurélie	23 52
Boulet, Eléonore	23 52	Gascon, Aurélie Lalonge	100 80
Boulet, Julienne	50 40	Gélinas, Marie	33 60
Boutin, Philomène	73 92	Girard, Euphémie Mme	60 48
Brouillard, Marie	90 72	Gouin, A	40 32
Buteau, Mme Virginie	42 00	Gravel B	53 76
Caron, Claudia	36 96	Guay, Caroline	70 56
Caron, Hermine	26 88	Guay, P	16 81
Caron, Ombéline	36 96	Harty, William	117 60
Carrier, Henriette	90 72	Héroux, Sophie	33 60
Casault, Julienue	40 32	Hughes, Catherine	67 20
Cauchon, Marguerite	23 52	Jutras, Emilie	60 48
Champoux, Eugénie	43 68	Labrie, Hermine	20 16
Charbonneau, Frs-Xavier Martial	97 44	Lacerte, Dorothée Mme	63 84
Charbonneau, Marthe	100 80	Lafontaine, Cléophée	23 52
Cloutier, Elisabeth	50 40	Lafrance, Apoline	53 76
Comtois, Geneviève	67 20	Lafrance, Marie (Vve N. Cloutier)	40 32
Côté, Dina	26 88	Lamarre, Césarie	77 28
Côté, Justine	90 72	Lamy, Célina	33 60
Côté, Marcel	10 09	Lajeunesse, Edouard	70 56
Côté, Mélanie	50 40	Langelier, Marie	36 96

TABLEAU—I.—*Suite.*

Noms des pensionnés.	Montant de la pension.	Noms des pensionnés.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Langlois, Magloire	47 04	Picard, Wilhelmine	26 88
Langlois, Malvina Mme	30 24	Poisson, Edile	73 92
Languedoc, Angèle Mme	20 16	Poisson, Marie	23 52
Leblanc, M. Eléonore, Vve Ol. Trudel	26 88	Raymond, Demerisse	16 81
LeGros, Rose de Lima	63 84	Raymond, Hermine, Mme Langelier	57 12
Lemieux, Sophie	80 64	Reece, Anna	16 81
Lemay, Sarah	33 60	Reed, Margarett, Mme Findlay	26 88
Lepage, Gracieuse	6 73	Reed, Mary Jane	73 92
Lesieur, Luce Desaulniers	43 68	Rhéaume Henriette	20 16
Lindsay, J. Chas	80 64	Ricavy, Héloïse	63 34
Lisotte, Marie	36 96	Richard, Mme O	30 24
Lévesque, Vitaline	23 52	Richer, Edesse	60 48
Malenfant, Hyp., Vve	13 45	Rioux, Julie	26 88
Marceau, Joséphine	104 16	Rivard, Louise	30 24
McElkin, Lydia	25 20	Rivard, Marie Louise	110 88
McGaw, James	26 88	Robertson, J.-B.	87 36
McKeogh, Mary	50 40	Robin, Geneviève	63 84
Michaud, Célina	63 84	Rouleau, Edesse	47 04
Michaud, Mélanie	23 52	Santerre, Georgiana	53 76
Morin, Emma	23 52	Scott, Robert	30 00
Oatt, Francis	84 00	Sirois, Jovide, Mlle	53 76
O'Reilley, Mary Ann	87 36	St-Laurent, Arthémise	33 60
Ouellet, Marie Françoise	36 96	Talon, Adélaïde	40 32
Paré, Amélie (Mme Courchêne	30 24	Tanguay, Clotilde	63 84
Patoine, Cécile	87 36	Toussaint, Lucile	36 96
Pelletier, Adélaïde	110 88	Tremblay, Germain	36 96
Pelletier, Antoinette	30 24	Turcot, Cécile	70 56
Pelletier, Avila	20 16	Vallières, Adélaïde	94 08
Pelletier, Elise	23 52	Vannier, Basile	50 40
Pelletier, Esther	23 52	Vézina, M. Délima	20 16
Pelletier, Elmire, Mme	30 24	Vincent, dit Ferrier	57 12
Perrault, Jean	84 00	Wolff, A. C.	43 68
Pérusse, Marie Euphémie	67 20		
Perreault, Mme Frs-X	47 04	Total	$8163 75
Picard, Délima	63 84		

TABLEAU—J.

STATISTIQUE concernant les pensionnaires du nouveau fonds de pensions. 1891-92.

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Archambault, J. N. A.	.....	.....	12	522 00	.....	10 44	511 56
Archambault, Joseph	Montréal	61	12	410 00	167 00	8 20	234 80
Arseneau, Ang. Philomène	Grande Rivière	49	12	62 78	.....	1 26	61 52
Asselin, Mde E.	Plantagenet	57	12	75 18	.....	1 51	73 67
Arcand, Mde H.	Papineauville	72	12	76 68	.....	1 54	75 14
Allen, Marie Louise	St. Anselme	48	11	47 70	14 75	95	32 00
Allary, Elizabeth Elise	Yamachiche	57	6	19 83	5 56	40	13 87
Arsenault, Eugène	St. Célestin	33	18	17 13	.....	35	16 78
Aubé, J. Bte. Et.	St. Sauveur, Qué.	62	12	107 00	.....	2 14	104 86
Bergeron, Delphine	St. Wenceslas	48	12	48 50	.....	97	47 53
Bergeron, Hermeline	St. Grégoire	40	12	18 63	.....	38	18 25
Bérubé, Demerise	Rivière Ouelle	44	12	18 92	.....	38	18 54
Bélanger, Elizabeth	St. Valier	49	12	40 00	.....	80	39 20
Bélanger, Marie-Anne	St. Valier	43	12	34 54	.....	69	33 85
Bélanger, Mde Adolphe	St. Alexandre	42	6	10 60	.....	22	10 38
Bernatchez, Ve J. Bte.	St. Thomas	43	12	43 19	6 77	86	35 56
Berthelot, M. Agnès	.....	.....	6	18 57	3 06	37	15 14
Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	39	12	15 60	.....	31	15 29
Beaudet, Adelaïde	Ste. Sophie	42	12	17 07	.....	34	16 73
Beauchesne, Marie Louise	St. Maurice	36	18	64 53	15 93	1 29	47 31
Beaudoin, Anastasie	Ste. Henedine	50	6	19 28	5 85	38	13 05
Bérubé, Georgianne	Cacouna	35	18	17 01	.....	34	16 67
Beaumier, Arline	Nicolet	.....	9	11 21	.....	23	10 78
Benoit, Ve Hilaire	Montréal	50	12	27 44	.....	55	26 89
Barrette. A. Valentin	St. Cuthbert	63	12	168 72	.....	3 38	165 34
Bienvenu, Mde Azarie	Beloeil	56	12	90 87	.....	1 82	89 05
Bilodeau, Mde. Romuald	St. Ferdinand	37	6	9 76	.....	19	9 57
Blanchet, Pierre Nap.	St. Pie	58	12	125 82	47 89	2 52	75 41
Blais, Mde F. X.	Maddingdon Falls	46	12	25 57	.....	61	24 96
Black, Apolline	Québec	52	12	100 67	.....	2 02	98 65
Blanchard, M. Emilie	Somerset	72	12	159 60	.....	3 20	156 40
Blouin, Emilie	St. Cœur de Marie	63	12	48 38	.....	97	47 41
Berthiaume, Philomène	Lévis	50	12	55 84	9 05	1 12	45 67
Bolduc, Mde Edouard	St. Victor	50	12	36 38	10 96	74	24 68
Bogue, Maria	Québec	42	12	48 58	.....	98	47 60
Boulay, Narcisse	Acton Vale	69	12	231 37	.....	4 64	226 73

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Boulay, A. Cordélie	Etats-Unis	39	12	35 38	.....	71	34 67
Boutin, Mary	Lévis	44	12	41 92	7 64	84	33 44
Bouchard, Bernard	Lauzon	47	12	104 01	.....	2 08	101 93
Boudrias, Ve Dominique	Montréal	.....	12	298 17	.....	.....	298 17
Bouliane, Marie	St. Fidèle	55	6	26 67	7 64	53	18 50
Bousquet, Prudent	Belœil	56	12	123 24	.....	2 47	120 77
Brassard, Malvina	St. Louis-Chicoutimi	44	12	41 66	12 50	84	28 32
Brunet, Ve L. A	St. Augustin	48	12	150 50	17 00	.....	133 50
Brodeur, Fidélie	St. Charles, St. H	43	6	12 50	3 68	25	8 57
Brulé, Elizabeth	Brandon	66	12	43 02	6 82	86	35 34
Brochu, Marcel	St. Jean, M	42	6	55 83	13 60	1 11	41 12
Butler, Hobart	Bedford	61	12	420 00	.....	8 40	411 60
Bourgeois, Dina	St. Célestin	46	6	15 77	4 57	32	10 88
Carrier, Ve Edouard	Lévis	.....	12	210 14	.....	.....	210 14
Carrier, Olivine	Montréal	62	12	88 60	.....	1 77	86 83
Caron, Ve M. O	Montréal	55	12	190 69	.....	2 56	188 13
Chaurette, Angelina	St. Benoit	43	12	35 45	.....	71	34 74
Coron, M. Clémentine	Fraserville	49	12	54 18	.....	1 88	53 10
Cabana, Ve Thomas	Sherbrooke	61	12	127 92	.....	2 56	125 36
Cazes, Alexine Alvine	St. Antonin	29	6	6 73	.....	14	6 59
Cardin, Aglaé	Sorel	43	6	11 62	.....	24	11 38
Chevalier, M. Caroline	Montréal	43	12	51 82	.....	1 04	50 78
Chalifour, M. Philomène	Beauport	52	12	55 62	18 62	1 12	35 88
Charbonneau, Célina	Sudbury, O	42	12	92 97	25 96	1 86	65 15
Champagne, Henriette	Lanoraie	39	6	11 16	.....	23	10 93
Charland, Cécile	Marlborough	44	18	31 81	.....	64	31 17
Charland, Ve Jos. Eugène	Montpelier	.....	12	5 99	.....	.....	5 99
Cléroux, J. Albini	St. Martin	39	18	141 07	.....	2 82	138 25
Cloutier, J. Bte	Québec	60	12	542 00	171 00	10 84	360 16
Clyde, Mde William	Huntingdon,	53	12	65 54	.....	1 31	64 23
Cimon, Marie Louise	Québec	41	12	34 60	.....	70	33 90
Cormier, Philomène	St. Ours	54	12	126 52	.....	2 53	123 99
Corbeil, Edouard	Perkinsmill	64	12	181 53	.....	3 64	177 89
Côté, Mélanie	St. Charles B	46	12	39 52	.....	80	38 72
Côté, Josepte	St. Alphonse	54	12	32 08	.....	64	31 44
Cournoyer, Mde François	Sorel	50	12	80 88	27 72	1 62	51 54
Couture, Bibiane	St. Lazare	56	12	50 40	.....	1 02	49 38
Crilly, Martha	Dunham	44	12	11 14	.....	23	10 91
Croteau, Delphine	Bécancourt	42	12	19 84	.....	40	19 44
Daly, Ve Michael	St. Jean, P.Q	.....	12	31 75	.....	.....	31 75

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dalfond, Mde F. X.	St. Ambroise	57	12	59 38	.....	1 19	58 19
Darey, Pierre Jacques	Montréal	63	12	454 42	.....	9 09	445 33
Daveluy, Elise	Pointe du Lac	44	12	68 77	.....	1 38	67 39
Dechesne, Ernestine	Batiscan	42	12	67 66	.....	1 36	66 30
Dancosse, M. Emma	St. Pascal	44	12	36 36	.....	73	35 63
Dagenais, Mde Barthélemi	St. Martin	57	12	61 42	8 83	1 23	51 36
Dallaire, Ve A	Ste. Rose	.....	12	151 08	14 69	.....	136 39
Dalfond, Mde Joseph	Ste. Mélanie	54	12	31 18	7 72	62	22 84
Demers, Mde Olivier	St. Nicolas	.....	6	12 79	.....	25	12 54
Delâge, J. Bte	St. Césaire	70	12	445 06	150 53	8 90	285 63
DeVarennes, M. R. Ozelina	Les Ecureuils	35	12	45 02	2 95	90	41 17
Destroismaisons, Catherin	St. Valerien	50	12	57 96	18 06	1 16	38 74
Denis, Célina	St. Eloi	35	12	16 37	2 10	33	13 94
Destroismaisons, Rose de L	St. Hugues	45	6	13 27	.....	27	13 00
Delisle, Josephine	Cap Santé	38	6	18 69	.....	37	18 32
Descormiers, Rose de Lima	Batiscan	40	12	43 26	.....	87	42 39
Descôteaux, Mde Joseph	St. Zéphirin	51	12	50 06	.....	1 00	49 06
Delorme, Mde François	Maisonneuve	34	18	46 77	.....	94	45 83
Delaney, Marie Zoé	Ile de la Magdeleine	35	6	13 70	.....	28	13 42
Dion, Rosalie	St. Hyacinthe	42	6	5 65	.....	11	5 54
Dionne, Laure Léontine	St. Philippe	40	18	111 90	.....	2 24	109 66
Dickson, Hugh	Standon	77	12	76 68	.....	1 54	75 14
Doucet, Philomène	St. Célestin	44	25	64 45	18 01	1 29	45 15
Dubé, Octavie	St. Alexandre	48	6	16 73	5 42	34	10 97
Dubois, Sophie	Village Megantic	73	12	115 86	.....	2 32	113 54
Dubois, Mde Norbert	St. Cuthbert	58	12	76 12	.....	1 52	74 60
Dubois, Mde Joseph	St. Cuthbert	60	12	62 12	24 94	1 25	35 93
Dubois, Louise	St. Hugues	44	18	106 92	23 08	2 15	81 69
Duclos, Paul	Iles de la Madeleine	76	12	73 04	.....	1 46	71 58
Dudemaine, Célanire	Joliette	47	12	26 28	.....	52	25 76
Dufresne, Candide	Montmagny	64	12	634 94	.....	12 72	622 22
Dumont, Victoria	St. Epiphane	43	6	21 32	.....	43	20 89
Dumont, M. Luce	New Port	45	12	56 86	20 57	1 14	35 15
Dumas, Mde F. X.	Hochelaga	54	12	82 60	.....	1 66	80 94
Dufour, Mde Georgianne	Ile aux Coudres	32	6	5 51	.....	11	5 40
Duguay, Eugénie	Nicolet	37	12	23 36	.....	47	22 89
Dulude, Mde Auguste	Chambly	42	12	80 28	21 50	1 61	57 17
Dupras, Etienne	St. Justin	64	12	120 70	.....	2 42	118 28
Dussault, Judith	Trois-Rivières	51	6	52 52	17 37	1 05	34 10
Dumas, Mde Adélard	Montmagny	40	18	66 71	16 50	1 34	48 87

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Doddridge, Jane	New Richmond	.....	18	39 63	.....	80	38 83
Dupuis, Cécile	St. Philippe	56	6	94 97	27 61	1 90	65 46
Drolet, Méléda	Québec	.....	13	18 18	.....	37	17 81
Emslie, Ve James	Lachute	.....	12	184 15	.....	.....	184 15
Esnouf, Ve J. Alfred	Kamouraska	.....	12	20 15	.....	.....	20 15
Ethier, Ve Louis	Montréal	65	12	60 54	9 26	1 22	50 06
Emard, Médard	St. Hubert	63	12	277 56	.....	5 55	272 01
Edmunds, E. Ellen	Bedford	63	12	20 06	.....	40	19 66
Emond, Mde Jean	Rivière du Loup	37	12	20 20	.....	41	19 79
Fahey, Mary Ann	Beauport	49	12	136 30	.....	2 72	133 58
Fergusson, Gilbert	Manchester, Ont	62	12	310 77	.....	6 22	304 55
Filiatrault, M. Louise	Ste. Rose	51	12	90 68	.....	1 82	88 86
Fitzgerald, John	Ottawa	62	12	239 31	.....	4 80	234 51
Fecteau, Etienne	Québec	54	12	258 45	.....	5 16	253 29
Fontaine, Prudent	St. Pascal	70	12	81 86	.....	1 64	80 22
Fortier, Mde Z	Québec	50	12	72 78	.....	1 46	71 32
Fradet, Samuel A	St. Pierre	62	12	197 46	.....	3 96	193 50
Fradet, M. Valérle	St. Jean Port Joli	45	12	42 86	12 44	86	29 56
Frawley, Patrick	Chapeau	66	12	97 46	.....	1 95	95 51
Fréjeau, Alma	Cap St. Ignace	33	12	10 82	.....	22	10 60
Gauthier, Aglaé	Ste. Julienne	57	12	99 44	.....	1 99	97 45
Gauthier, Fidèle	St. Jean l'Evangeliste	37	6	29 85	62	60	28 63
Gadbois, Aurélie	Upton	38	18	21 33	.....	44	20 89
Gagnon, Mde Emile	St. Louis, C	33	12	20 86	.....	42	20 44
Geffrard, Elzire	Trois-Rivières	62	12	107 43	.....	2 16	105 27
Généreux, Ulysse	Berthier	51	12	79 98	25 68	1 60	52 70
Gallagher, Francis	Québec	59	11	258 96	101 01	5 18	152 77
Gagnon, M. A. Philomène	St. Luc	31	6	11 77	.....	24	11 53
Gervais, Noé	St. Charles, St. H	55	6	146 87	46 97	2 94	96 96
Gingras, Mde Siméon	St. Nicolas	44	12	49 24	8 50	1 00	39 74
Goudie, Isabella	Toronto	55	12	49 26	.....	99	48 27
Goulet, Eugénie	St. Ferréol	49	12	55 36	.....	1 11	54 25
Goulet, M. Cordélie	St. Guillaume	43	6	6 67	.....	14	6 53
Gosselin, Henry T	Clarendon	70	12	147 28	.....	2 96	144 32
Gravel, Mde Charles	St. Hilarion	48	12	21 94	.....	44	21 50
Granger, H. Boniface	Montréal	43	6	69 25	.....	1 39	67 86
Green, Joseph	Valleyfield	71	12	371 98	.....	7 44	364 54
Grant, Alexander G	Montréal	67	12	252 00	.....	5 04	246 96
Grégoire, H. Damase	St. Esprit	56	12	98 00	41 70	1 96	54 34
Grondin, Louis	Laprairie	70	12	480 72	235 58	9 62	235 52

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Guy, Vve Antoine	Québec	53	12	48 56	20 67	97	27 42
Guérin, Alphonsine	St-Constant	40	6	27 70	6 40	56	20 74
Gosselin, Victoria	Deschambault	31	6	10 34	.....	21	10 13
Harper, M. Annie	Anse St-Jean	51	12	75 64	.....	1 52	74 12
Hébert, Zélia	Cap Magdeleine	51	12	51 30	15 41	1 00	34 89
Hébert, M. Olive	St-Bonaventure	40	6	13 18	.....	27	12 91
Harvey, Mde Jean	Malbaie	37	6	13 55	.....	27	13 28
Hamel, Eulalie	St-François	40	6	10 09	.....	20	9 89
Hamel, Mde Charles	"	49	30	79 20	22 65	1 59	54 96
Héroux, Vve Alphonse	Ste-Marthe	.....	12	52 32	.....	.....	52 32
Hervieux, Zoé	Lanoraie	45	3	15 06	4 50	30	10 26
Hepburn, Janet	Bury	déc.	6	43 59	8 58	87	34 14
Hicks, W. Henry	Montréal	65	6	946 00	.....	18 92	927 08
Henderson, Elliot	Etats-Unis	35	6	61 66	7 02	1 24	53 40
Hudon, Arthémise	Kamouraska	38	12	21 69	1 33	44	19 92
Ingham, Ellen	Robinson	48	3½	6 91	.....	14	6 77
Jacques, M. Pulchérie	St-Hugues	39	12	40 92	8 24	82	31 86
Keegan, Andrew	Montréal	66	12	205 00	.....	4 10	200 90
Kertson, M. Eugénie	Stoke Centre	41	12	41 06	.....	83	40 23
Labrie, Mde Denys	Ste-Hénédine	72	12	96 44	.....	1 93	94 51
Lachance, M. Louise	Hébertville	37	12	11 64	.....	24	11 40
Lacombe, Philomène	St-Bruno	44	12	62 08	20 34	1 24	40 50
Laberge, Aurélie	Montminy	32	6	9 68	96	20	8 52
Laberge, Virginie	Ste-Martine	44	12	30 62	8 00	61	22 01
Lachance, Emma	St-Pierre	31	18	31 38	2 70	63	28 05
Lafond, Sophie Rose	St-Jean Deschaillons	30	6	7 45	.....	15	7 30
Lafond, Edouard	Grande Ligne	66	12	199 16	.....	3 98	195 18
Lafortune, Zéphirina T.	St-Roch Achigan	36	12	20 00	.....	40	19 60
Lacroix, Vve Louis	St-Ours	.....	12	94 16	.....	.....	94 16
Lloyd, John R.	Bergerville	60	12	182 38	.....	3 65	178 73
Lamarche, M. Flore	St-Paul l'Ermite	34	1½	2 69	.....	05	2 64
Langlois, Léa Brière	Portneuf	41	12	33 87	.....	68	33 19
Langlois, Caroline	St-Pierre de Malbaie	53	12	63 78	5 19	1 28	57 31
Landriau, Mde Antoine	Ripon	63	12	78 72	.....	1 58	77 14
Lanthier, Vve Camille	St-Benoit	58	6	33 68	10 24	68	22 76
Lane, Morgan	Montréal	52	12	161 10	.....	3 22	157 88
Lambert, Vve Auguste	St-Boniface	53	12	78 62	20 64	1 58	56 40
Laforce, Georgianne	Ste-Christine	38	6	10 04	.....	20	9 84
Laforce, Philomène	Etats-Unis	53	12	93 72	26 64	1 88	65 20
Laplante, Mde F.	St-Gédéon	41	12	24 72	.....	50	24 22

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Laprès, Marie	Montréal	39	12	45 56	9 88	91	34 77
Lawlor, Vve J. L.	Maxwell, Ont.	.....	12	54 27	.....	.....	54 27
Lawlor, Mary	Frampton	36	6	11 42	.....	23	11 19
Laverdière, Adeline	Ste-Croix	51	12	30 15	.....	61	29 54
Laverrière, Emilie	Lévis	44	6	17 80	.....	36	17 44
Leclerc, Eloïse	Warwick	44	18	79 11	.....	1 59	77 52
Leclerc, Amélie	Trois-Pistoles	33	6	7 66	1 00	15	6 51
Lavoie, Adélaïde	Ste-Agnès	32	12	11 18	.....	22	10 96
Lavoie, Albertine	St-Anaclet	31	12	17 18	.....	35	16 83
Leahy, David C.	Chapeau	69	12	126 54	24 00	2 54	100 00
Lécuyer, M. Adeline	Rivières-des-Prairies.	70	12	149 04	.....	2 98	146 06
Lemerise, Mde Pierre	Nicolet	67	12	11 18	.....	23	10 95
Lefebvre, M. Clara	Lévis	53	12	64 03	13 55	1 28	49 20
Lefebvre, M. Nérée	"	57	12	61 46	22 32	1 24	37 90
Lefebvre, M. Jessé	Baie du Febvre	46	12	34 54	1 32	70	32 52
Lefebvre, Malvina	St-Joachim	50	12	74 00	12 98	1 48	59 54
Lemaire, Anastasie	Nicolet	45	24	38 53	.....	77	37 76
Lemoine, Delima	St-Robert	51	12	62 92	.....	1 26	61 66
Lépine, Virginie	Watton	46	6	20 14	.....	40	19 74
Lesieur, Mde Jean	Trois-Rivières	55	12	46 02	.....	92	45 10
Lespérance, Marguerite	North Stukely	40	12	40 50	.....	81	39 69
Levasseur, Eloïse	St-Léonard	45	12	34 52	.....	70	33 82
Levasseur, M. Louise	"	36	12	37 42	.....	75	36 67
Lefebvre, Adeline	Laprairie	41	12	29 36	.....	59	28 77
Maltais, Mde Louis	Laterrière	44	12	82 64	.....	1 66	80 98
Marchand, Henriette	Nicolet	45	12	25 87	.....	52	25 35
Martineau, H. Edouard	Ste-Thérèse	65	12	266 90	.....	5 34	261 56
Martineau, Vve Roch.	Montréal	.....	12	95 70	7 59	.....	88 11
Marsan, Azeline	St-Esprit	50	12	55 76	10 10	1 12	44 54
Marcoux, Mde P. U.	St-Jac. de l'Achigan	56	12	40 48	7 62	81	32 05
Martel, Mde Timothée	Marieville	35	18	51 60	8 10	1 03	42 47
Martin, Justine	St-Philippe de Néri	45	30	88 65	13 83	1 78	73 04
MacMartin, Délia	Etats Unis	40	12	105 88	12 87	2 12	90 89
Maynard, JS.	Montréal	36	6	30 56	2 10	61	27 85
Mauffette, J. O.	Ile Perrot	57	12	347 80	200 34	6 96	140 50
Maucotel, P. V.	Blairfindie	62	6	49 51	6 00	99	42 52
Marcotte, Annie	Ste-Monique	34	12	38 12	6 48	76	30 88
McGibbon Catherine	Lachute	.....	12	48 66	2 50	98	45 18
McGibbon, Elizabeth	"	35	12	33 60	.....	68	32 92
McGregor, Mary	"	65	12	124 51	.....	2 50	122 01

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
McGregor, James	Victoria, B.C.	63	12	899 32	148 33	17 99	733 00
McIntosh, John	Billing's Bridge	62	12	293 50	80 00	5 87	207 63
McCaffrey, Margaret	Stanstead	61	12	71 30	12 50	1 43	57 37
McLeod, Christina	Manitoba	48	18	39 81	.....	80	39 01
McMartin, Jane	Montréal	60	12	55 66	.....	1 11	54 55
McSweeney, Daniel	"	71	12	611 40	.....	12 23	599 17
Létivier, Mde Théodule	Buckland	35	12	18 37	.....	37	18 00
Mercier, Vve Jean	St-Norbert	46	6	13 99	1 74	28	11 97
Ménard, Délima	St-Lin	48	12	38 94	.....	78	38 16
Mineau, Emilie	Yamachiche	43	12	31 83	.....	64	31 19
Mimee, Frederick	Ste-Foye	74	12	40 82	.....	82	40 00
Mitchell, Elizabeth	Québec	55	12	84 70	.....	1 70	83 00
Moffatt, A. M. A	Vaudreuil	66	12	258 68	.....	5 18	253 50
Montreuil, Mde H. L	Montréal	68	12	59 82	.....	1 20	58 62
Monty, Vénérance	Etats Unis	51	6	32 19	.....	64	31 55
Morin, Azilda	St-Raphaël	42	6	9 86	1 82	20	7 84
Morrier, Mde Moïse	St-Alexis	57	6	5 77	.....	12	5 65
Morrison, Solon	Rougemont	63	12	110 58	13 62	2 22	94 74
Morissette, Célanire	St-David de Lévis	45	12	34 76	9 40	70	24 66
Morissette, Victorine	Bécancourt	32	6	9 31	1 72	19	7 40
Moisan, Justine	St-Alphonse	48	12	51 66	.....	1 04	50 62
Moore, Mary E	Coaticook	43	6	11 91	.....	24	11 67
Mullin, P. J	Vinton	67	6	12 50	.....	25	12 25
Nicole, Eugénie	St-Thomas	30	6	10 71	.....	22	10 49
Noël de Tilly, Julie	St-Romuald	33	6	17 83	.....	36	17 47
O'Donoghue, Vve H. C. (héritier)	St-Jérôme	.....	.....	55 26	.....	.....	55 26
O'Ryan, Michael	Sillery	74	12	248 97	.....	4 98	243 99
Ouellet, Elzéar	Hébertville	47	12	111 92	.....	2 24	109 68
Ouellet, Elise	Trois Pistoles	39	6	11 71	3 24	23	8 24
Ouellet, M. Gracieuse	Kamouraska	29	12	15 40	.....	31	15 09
Pageot, Charles	Québec	72	12	108 41	.....	2 18	106 23
Pageot, Jacques Ed	Lorette	60	12	130 15	.....	2 60	127 55
Patterson, Janet (héritier)	Lachute	.....	6	44 29	15 64	89	27 76
Parent, Lydia	Métapédia	33	18	45 75	.....	92	44 83
Parent, Dina	St-Isidore	39	12	23 44	.....	47	22 97
Pesant, Charlotte	Ottawa	63	12	63 46	.....	1 27	62 19
Pelletier, Démerise	Ste-Hélène	40	18	31 32	6 34	63	24 35
Pelletier, Adèle Célina	St-Roch des Aulnets	36	9	12 41	.....	25	12 16
Pilote, Emilie	St-Siméon	52	12	60 32	.....	1 21	59 11

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	Cts.	$ Cts.
Pion, Marie	Marieville	40	12	44 78		90	43 88
Piché, Mde Modeste	Montréal	43	12	49 94		1 00	48 94
Plante, Céleste	St-Hilaire	50	12	43 72		88	42 84
Plante, Ursule	"	47	12	60 48		1 21	59 27
Plante, Philomène	St-François	47	12	12 16		24	11 92
Plourde, Mde Wilfrid	St-Mathieu	29	12	15 34		31	15 03
Poitras, Eulalie	L'Islet	54	18	15 70		32	15 38
Potvin, Ve Alfred	Hébertville	42	12	40 48	10 26	81	29 41
Poirier, Philomène	St-Timothée	53	12	47 90		96	46 94
Poliquin, Lumina Gaucher	St-Cuthbert	45	12	55 89		1 12	54 77
Purdie, John	Québec	64	12	393 80		7 88	385 92
Pouliot, Adeline	St-Ubalde	51	6	14 80	80	30	13 70
Racette, Mde Odilon	Joliette	52	12	28 40	8 32	57	19 51
Rancourt, E. Adeline	St-Bernard	59	12	46 36		93	45 43
Raby, Eugénie	Lachenaie	63	12	83 94		1 68	82 26
Ratté, M. Célina	Ste-Catherine	50	12	71 50		1 43	70 07
Rheault, Alphonsine	Bécancourt	37	12	43 08		86	42 22
Richard, Symphorose	St-Barnabé	44	12	55 23		1 11	54 12
Richard, M. Josepte	St-Basile	42	12	18 82		38	18 44
Reed, Mde Henry	Melocheville	29	12	28 18		57	27 61
Robitaille, Grég. Ferdin'nd	Québec	53	6	49 62	10 90	1 00	37 72
Robert, Elmire	Montréal	47	12	40 60		81	39 79
Robichaud, Guillaume	Cacouna	53	12	127 52		2 55	124 97
Robinson, Robert	North Onslow	72	12	52 00		1 04	50 96
Roberge, Jeanne Denise	Beauport	61	12	78 54		1 57	76 97
Ray, Anna	Montréal	52	12	68 63	10 80	1 38	56 45
Roy, Joseph Edmond	St-Raphaël	58	12	196 26		3 94	192 32
Roy, Mde Alfred	St-Clément	36	12	9 88		20	9 68
Roy, Théophile	Nicolet	58	12	133 14		2 66	130 48
Roy, M. Vitaline	St-Isidore	45	6	11 48		23	11 25
Sanche, Marie	Montréal	39	12	40 36		81	39 55
Salvail, Mde Paul	Ste-Anne de Sorel	42	6	18 45		37	18 08
Sauvé, Jérémie	St-Jérôme	68	12	116 22		2 33	113 89
Sherby, Mde Joseph	Hull	61	12	31 68		64	31 04
Simard, Aristide	Lacolle	64	12	145 70		2 92	142 78
Simard, Eléonore	Baie St-Paul	40	12	19 92		40	19 52
St Hilaire, Pierre H	St-J. Chrysostôme	58	12	324 98	110 10	6 50	208 38
St Hilaire, Vitaline	Baie St-Paul	42	6	18 33	5 55	37	12 41
Simard, Mde Ferdinand	Cap Santé	51	6	7 96		16	7 80
Sylvestre, Victorine	Ste-Hélène B	40	12	28 57		58	27 99

TABLEAU—J.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Tanguay, George	St-Gervais	71	12	537 50	.....	10 75	526 75
Talbot, Alphonsine	Grantham	58	12	74 65	29 60	1 50	43 55
Talbot, Eugénie	Thetford mines	36	12	25 33	.....	50	24 83
Tardif. L. F	St-Pierre I. O.	62	12	135 42	26 30	2 71	106 41
Thibodeau, Marie	Montréal	37	6	7 50	.....	15	7 35
Thiffault, Aglaé	St-Séverin	30	6	8 13	.....	16	7 97
Tétrault, Mde Abdon	Ste-Angèle	50	3	21 43	7 03	43	13 97
Tessier, Philomène	Ste-Anne de la Pér.	46	6	23 63	7 96	48	15 19
Toussaint, M. Anne	Québec	58	12	86 40	.....	73	84 67
Toutant, Mde Edouard	St-Luc	57	12	77 21	.....	1 55	75 66
Trépanier, Auguste	Métapédia	49	6	17 71	.....	36	17 35
Tremblay, Célanire	St-Urbain	42	12	10 66	.....	22	10 44
Tremblay, Philomène	St-Urbain	46	12	26 26	10 20	53	15 53
Trudelle, Ida	Ste-Monique	.....	6	7 65	.....	16	7 49
Turcotte, Arthémise	Québec	51	12	53 20	.....	1 07	52 13
Turcotte, Cécile	St-Donat	54	16	17 17	.....	34	16 83
Vallée, Caroline	Beauport	54	12	77 50	4 43	1 55	71 52
Veilleux, Apolline	St-François	42	8	14 49	.....	29	14 20
Verville, Emma	St-François du Lac	33	12	20 03	.....	40	19 63
Villiard, Elise	St-Michel Y	66	6	5 03	.....	10	4 93
Whalen, Sophie Gravel	Etats-Unis	60	12	43 40	.....	87	42 53
Whitty, Thomas	Shawinigan	69	12	281 00	.....	62	275 38
Wilkins, Fred. B	Eardley	65	02	52 00	.....	04	50 96
Wilkins, Ida	Toronto	35	8	56 30	.....	13	55 17
Winchester, Rachel	Sutton	38	6	13 88	.....	28	13 60
Howe, Henry A	Montréal	76	6	525 00	281 25	50	233 25
Logan, Sam. McG	Thorne Centre	67	12	40 00	.....	80	39 20
Lynch, Mary Ellen	Ste-Agathe	56	12	61 74	13 30	1 24	47 20
				29250 40	2847 95	56 68	25845 77

TABLEAU—K.

ETAT des revenus et des dépenses du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1891–92.

EVENUS S. R. P. Q., ART. 2262 et 2264.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
RETENUES DE 2 POUR CENT :			
Sur la subvention aux écoles publiques		3,200 00	
" " " supérieures		1,000 00	
Sur les traitements des professeurs des écoles normales		335 26	
" " Inspecteurs d'écoles		598 00	
" " Fonctionnaires des écoles sous contrôle		12,975 87	
Sur les pensions annuelles		556 68	
Retenues payées directement par les fonctionnaires		42 71	
Intérêt jusqu'au 30 juin 1891 sur le montant capitalisé		8,285 49	
Subvention du gouvernement pour l'année 1891–92		1,000 00	
Montant pris sur la balance totale de $25,513.56 pour rencontrer les dépenses de 1891–92		1,666 08	
			29,660 09
DÉPENSES :			
Montant des pensions payées en 1891–92		29,250 40	
Versements remis		43 44	
Dépenses ordinaires		366 25	
			29,660 09
Balance totale des années dernières	25,513 56		
A déduire le montant pour rencontrer les dépenses	1,666 08		
Balance au crédit du revenu	23,847 48		
REVENU CAPITALISÉ S. R. P. Q., ART. 2261.			
1891.			
Juin 30—Revenu accumulé depuis 1880			169,483 71
Revenu de l'année 1891–92 :			
Retenues appartenant au capital	31 45		
Retenues faites sur les pensions	2,847 95		
		2,879 40	
A déduire les montants remis sur capital		151 81	
			2,727 59
			172,211 30
Pensionnaires âgés de 56 ans et au-dessus 102	ont reçu	1891–92	18,413 06
" " moins de 56 ans 241	" "	"	10,837 34
343			29,250 40
Nombre d'hommes 72	" "	"	16,608 06
" de femmes 257	" "	"	11,176 70
" de veuves 14	" "	"	1,465 64
343			29,250 40
Pensions payées pour la 1ère fois en 1890–91, hommes 5	" "	"	1,049 70
" " " " femmes 46	" "	"	1,035 40
51			2,085 10

TABLEAU—L.

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	LIVRES DISTRIBUES PAR	Vie de Mgr De Laval. L'Abbé Gosselin.	Le chercheur, Dumontier.	Fête Nationale, Chouinard.	Discours, Hon. Juge Routhier.	Excursion aux climats tropicaux, l'Abbé Provencher.	Les grands Drames, Hon. Juge Routhier.	La question du Jour, Faucher de Saint-Maurice.	La Vénérable Mère de l'Incarnation, l'Abbé Casgrain.	Histoire de Boucherville, Rév. Père Lalonde.
1	Le Surintendant.....	80	23	61	64	68	65	20	45	130
2	L'inspecteur Bégin.....	2	7	1	1	15	1	15	6	12
3	" Béland	2	8	1	1	12	.....	20	5	16
4	" Belcourt.....	4	8	1	1	15	1	20	7	16
5	" Bellerose.....	3	8	1	1	15	1	18	5	15
6	" Bouchard.....	2	8	1	1	15	.....	25	7	15
7	" Brault.....	3	10	1	3	12	2	10	6	10
8	" Curot	2	5	1	1	12	.....	15	4	14
9	" Demers.....	2	8	1	1	15	1	15	6	20
10	" Dubeau.....	3	9	1	1	15	1	18	5	15
11	" Dupuis	2	6	.....	1	10	.....	20	4	10
12	" Fontaine	2	8	1	2	12	.....	20	4	5
13	" Gay.....	3	8	.....	....	10	1	10	5	10
14	" Hewton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	" Lefebvre.	2	6	1	1	12	.....	15	5	15
16	" Levesque	3	8	1	1	13	1	15	6	16
17	" Lippens.....	2	8	.....	1	14	1	20	6	21
18	" Lucier.....	1	1	.....	.....	5	.....	4	1	2
19	" Lyster.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	" Magrath.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	" McGown.....	10	25	5	6	20	15	20	10	15
22	" McGregor.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	Récits et souvenirs, Marmette.	L'instruction publique au Canada, Hon. P. J. O. Chauveau.	L'Ordre de Malte en Amérique, Roy.	Récits de voyages, Enies.	Rév. Père Sachè, Rév. Père Dugnay.	Jacques-Cartier, Dr Dionne.	A travers l'Espagne, Hon. Jugo Routhier.	Manuel d'hygiène, Dr Lachapelle.	Trois apôtres de la Nouvelle-France, Rév. Père Rouvier.	La légende d'un peuple, Fréchette.	Le comte de Paris à Québec, Gagnon.	La langue française au Canada, Legendre.	Fautes à corriger, Lusignan.	Fables, Lemay.	Nos croisés.	Manuel d'horticulture, Dr Larocque.
1	30	23	48	72	61	30	18	50	20	79	35	15	16	16	30	32
2	8	.....	15	1	....	2	....	75	20	.....	35	.....	5	30	10	5
3	10	.....	15	5	4	....	....	100	25	.....	30	1	5	30	10	5
4	11	.....	20	5	1	....	....	125	25	1	40	1	2	35	11	5
5	10	.....	15	3	1	1	....	145	30	.....	35	2	10	35	10	2
6	11	.....	20	5	2	....	....	85	25	.....	35	1	5	25	11	2
7	10	.....	15	....	1	....	1	75	25	1	25	2	3	25	10	7
8	6	.....	10	4	....	1	....	100	25	.....	30	3	6	20	10	5
9	10	.....	15	2	1	2	....	95	20	.....	32	2	5	30	10	.....
10	10	.....	18	5	....	1	....	145	30	.....	35	2	10	35	11	1
11	7	.....	15	1	1	....	....	85	25	.....	25	1	1	25	10	.....
12	8	.....	18	2	2	....	1	75	25	.....	30	4	2	30	12	3
13	10	.....	10	2	....	....	....	85	15	.....	30	1	2	20	8	2
14	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
15	7	.....	10	1	2	5	....	75	25	.....	30	2	2	30	10	.....
16	10	.....	16	5	2	1	....	100	25	.....	32	1	5	26	10	5
17	11	.....	20	3	2	1	....	115	25	.....	32	3	10	25	10	3
18	1	.....	4	2	1	....	....	60	20	.....	10	.....	....	10	10	2
19	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
20	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
21	15	.....	20	....	....	....	6	135	25	10	20	.....	5	25	10	.....
22	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	Mélanges, Legendre.	Sylviculteur canadien, Chapais.	Tonkouran, Lemay.	Le collectionneur, Breton.	Six mois dans les Montagnes Rocheuses, Beaugrand.	Au portique des Laurentides, Buies.	Esquisse biographique de M. Martineau.	Jacques-Cartier, Pope.	Les patriotes de 1837-38, David.	Les oiseaux du Canada, Dionne.	Le chercheur de trésors, De Gaspé.	Voyages, F. X. Garneau.	Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX, Rouleau.	Opuscules, l'Abbé Ferland.
1	17	5	20	.....	64	7	7	30	50	35	5	6	16	6
2	30	120	5	20	5	40	25	....	.....	1	.....	.....	.....	.....
3	35	124	10	20	4	35	25	1	2	1	5	5	5	2
4	35	145	15	25	6	40	25	1	1	1	10	2	3	.....
5	30	115	10	25	5	35	20	1	1	2	2	1	1	2
6	30	125	5	25	5	40	15	....	1	1	5	3	5	10
7	15	95	10	15	5	30	20	2	.....	1	10	5	.....	2
8	25	45	3	15	5	45	15	2	2	2	10	3	6	5
9	30	120	5	20	5	35	25	1	1	1	2	5	.....	3
10	30	130	10	25	5	35	20	....	1	1	.....	.....	1	3
11	20	120	10	20	2	30	20	1	1	1	5	2	3	1
12	30	110	10	20	2	35	20	1	.....	1	3	3	1	3
13	15	85	.....	11	5	35	10	2	1	1	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	30	130	5	20	4	35	25	1	1	1	4	.....	.....	.....
16	26	135	10	25	6	40	25	1	1	1	3	5	5	
17	30	125	10	25	6	40	25	1	1	3	1	.....	4	4
18	15	30	10	10	....	20	5	....	.....	1	15	.....	.....	10
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	10	115	10	20	10	30	25	10	5	2	5	5	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	Divers.	Publiés par P. J. Kennedy, N. Y.	Divers.	Publiés par T. Routledge & Co., N. Y.	Publiés par Warne & Co., London.	Publiés par Oliphant & Co., London.	Publiés par W. Drysdale, Montréal.	Publiés par W. Collins, London.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres anglais protestants.	Total des livres français et anglais.
1	255	59	10	.....	.....	.....	.....	.....	14	1,723	83	69	14	1,806
2	28	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	540	.....	.....	.....	540
3	26	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	605	.....	.....	.....	605
4	16	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	680	.....	.....	.....	680
5	14	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	630	.....	.....	.....	630
6	54	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	625	.....	.....	.....	625
7	13	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	480	.....	.....	.....	480
8	28	6	4	.....	.....	.....	.....	.....	....	485	10	10	.....	495
9	9	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	555	.....	.....	.....	555
10	13	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	645	.....	.....	.....	645
11	15	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	500	.....	.....	.....	500
12	15	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	520	.....	.....	.....	520
13	8	55	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	405	55	55	.....	460
14	.....	.....	....	65	91	128	24	26	128	.....	462	.....	462	462
15	28	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	540	.....	.....	.....	540
16	31	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	....	620	15	15	.....	635
17	12	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	620	.....	.....	.....	620
18	25	10	15	.....	.....	.....	.....	.....	....	275	25	25	.....	300
19	.....	.....	....	14	18	32	11	5	40	.....	120	.....	120	120
20	.....	.....	....	28	24	74	15	28	69	.....	238	.....	238	238
21	16	25	5	1	2	4	1	1	3	660	42	30	12	702
22	.....	.....	....	62	73	124	23	22	147	.....	451	.....	451	451

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	LIVRES DISTRIBUES PAR	Vie de Mgr De Laval, l'Abbé Gosselin.	Le chercheur, Dumontier.	Fête Nationale, Chouinard.	Discours, Hon. Juge Routhier.	Excursion aux climats tropicaux, l'Abbé Provencher.	Les grands Drames, Hon. Juge Routhier.	La question du jour, l'aucher de Saint-Maurice.	La Vénérable Mère de l'Incarnation, l'Abbé Casgrain.	Histoire de Boucherville, Rév. Père Lalonde.
23	L'inspecteur McOuat	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	" Nantel	2	6	1	1	10	1	25	6	15
25	" O'Brien.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	1	.....
26	" Pâquet.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	2	1	.....
27	" Parker.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	" Picard.....	3	10	1	2	15	1	16	7	16
29	" Prémont.....	8	16	9	3	21	10	12	10	20
30	" Prud'homme.....	2	10	.....	2	12	1	20	5	15
31	" Roy.....	2	6	1	.....	10	.....	15	5	10
32	" Ruel.....	2	8	1	1	12	1	20	6	16
33	" Savard.....	2	2	.....	1	12	.....	15	2	5
34	" Stenson.....	3	8	2	2	15	1	15	2	16
35	" Tanguay	3	8	1	1	14	1	16	6	16
36	" Taylor.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	" Tétreault.....	2	6	1	1	10	.....	15	3	5
38	" Thibault.....	2	5	1	1	10	.....	10	3	12
39	" Tompson.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
40	" Tremblay	2	.....	.....	.....	5	.....	5	1	10
41	" Tremblay	2	2	.....	1	10	.....	7	1	3
42	" Vien.	3	10	1	2	15	1	10	6	16
		166	261	97	105	466	107	520	202	532

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	Récits et souvenirs, Marmette.	L'instruction publique au Canada, Hon. P. J. O. Chauveau.	L'ordre de Malte en Amérique, Roy.	Récits de voyages, Buies.	Rév. Père Saché, Rév. Père Duguay.	Jacques-Cartier, Dr Dorion.	A travers l'Espagne, Hon. Juge Routhier.	Manuel d'hygiène, Dr Lachapelle.	Trois apôtres de la Nouvelle-France, Rév. Père Rouvier.	La légende d'un peuple, Fréchette.	Le comte de Paris à Québec, Gagnon.	La langue française au Canada, Legendre.	Fautes à corriger, Lusignan.	Fables, Lemay.	Nos croisés.	Manuel d'horticulture, Dr Larocque.
23	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
24	9	.....	15	5	2	....	....	75	25	.....	25	2	4	30	10	.....
25	1	.....	1	....	1	1	....	25	5	.....	3	1	2	2	3	2
26	.....	.....	.....	1	1	1	....	20	5	.....	2	.....	1	2	1	3
27	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
28	11	.....	17	4	....	1	....	130	30	.....	35	2	10	35	12	
29	10	.....	15	15	25	10	....	125	35	10	43	.....	10	25	10	.....
30	10	.....	15	....	2	....	1	125	25	.....	30	1	1	30	12	3
31	7	.....	15	3	3	3	....	100	25	1	25	1	2	25	12	3
32	10	.....	15	5	2	....	....	65	25	1	30	1	5	35	15	5
33	5	.....	10	3	2	....	....	114	30	.....	15	1	2	25	15	5
34	11	.....	16	5	1	1	....	105	28	1	40	3	8	30	10	3
35	11	.....	18	5	2	1	....	110	30	.....	35	1	5	27	10	.....
36	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
37	5	.....	15	....	....	...	1	95	30	.....	30	.....	....	30	10	.....
38	5	.....	10	3	....	1	....	90	22	.....	15	3	5	25	10	5
39	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	.....
40	1	.....	1	1	....	....	....	70	20	.....	10	.....	....	10	10	1
41	4	.....	5	2	1	....	....	80	25	.....	15	1	2	20	20	5
42	10	.....	20	5	3	....	....	125	25	.....	35	1	5	35	11	5
	295	23	492	175	126	63	28	3179	815	104	929	59	156	858	370	121

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	Mélanges, Legendre.	Sylviculteur canadien, Chapais.	Tonkouron, Lemay.	Le collectionneur, Breton.	Six mois dans les Montagnes Rocheuses, Beaugrand.	Au portique des Laurentides, Buies.	Esquisse biographique de M. Martineau.	Jacques Cartier, Pope.	Les patriotes de 1837-38, David.	Les oiseaux du Canada, Dionne.	Le chercheur de trésors, De Gaspé.	Voyages, F. X. Garneau.	Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX, Rouleau.	Opuscules, l'Abbé Ferland.
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	32	110	8	25	2	75	30	1	1	1	4	5	1	10
25	2	20	5	5	1	.....	4	....	.....	....	5	.....	.....	.....
26	1	15	3	2	1	.....	2	....	.....	.....	5	.....	1	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	35	135	15	25	6	45	30	1	2	2	.....	.....	.....	.....
29	12	80	10	13	11	35	10	10	6	7	.....	.....	5	.....
30	35	125	10	20	2	35	25	1	1	1	5	5	1	12
31	25	95	5	15	3	35	10	1	1	2	1	10	.....	3
32	35	120	3	24	5	35	25	1	1	1	2	15	2	10
33	25	100	10	15	4	30	10	....	2	3	10	8	.....	10
34	30	115	5	20	6	40	15	2	2	2	5	4	3	5
35	30	135	10	30	6	40	27	1	1	1	5	2	5	5
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	30	100	10	20	2	35	20	1	.....	.....	5	5	.....	2
38	25	50	5	16	4	50	16	2	1	2	2	3	3	2
39	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
40	20	65	.....	6	1	25	5	....	.....	.....	.....	.....	2	7
41	20	75	6	5	3	20	4	....	2	1	10	5	.....	10
42	35	100	10	25	5	45	25	2	2	1	5	10	.....	7
	845	3314	273	607	206	1152	610	78	91	81	149	117	73	138

TABLEAU L.—*Suite.*

LIVRES de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1891-92.

Nos.	Divers.	Publiés par P. J. Kennedy, N. Y.	Divers.	Publiés par T. Routledge & Co., N. Y.	Publiés par Warne & Co., London.	Publiés par par Oliphant & Co., London.	Publiés par W. Drysdale, Montréal.	Publiés par W. Collins, London.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres anglais protestants.	Total des livres français et anglais.
23	.....	.....	....	53	82	123	26	25	142	.....	451	.....	451	451
24	16	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	590	.....	.....	.....	590
25	31	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	125	.....	.....	.....	125
26	22	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	....	95	5	5	.....	100
27	.....	.....	....	28	32	46	14	18	97	.....	235	.....	235	235
28	9	.....	....	1	6	6	1	6	5	665	25	.....	25	690
29	49	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	690	.....	.....	.....	690
30	20	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	620	.....	.....	.....	620
31	30	18	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	510	18	18	.....	528
32	44	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	600	.....	.....	.....	600
33	57	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	550	.....	.....	.....	550
34	20	30	....	2	4	10	5	6	10	600	67	30	37	667
35	21	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	640	.....	.....	.....	640
36	.....	.....	....	59	59	90	23	37	183	.....	451	.....	451	451
37	11	.....	....	.....	.....	4	2	1	3	500	10	.....	10	510
38	11	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	....	430	10	10	.....	440
39	.....	.....	....	55	87	116	28	25	142	.....	453	.....	453	453
40	37	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	....	315	15	15	.....	330
41	29	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	396	.....	.....	.....	396
42	34	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	665	.....	.....	.....	665
	1047	209	73	368	478	757	173	200	983	19,099	3241	282	2959	22,340

TABLEAU M.

Rapport financier des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal pour l'année scolaire 1891-92.

Recettes et Dépenses générales du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
Balance en caisse, 1er juillet 1891	.....	3209 19
De la Cité de Montréal:		
Balance de la taxe scolaire de 1891	69622 59	
Acompte sur l'exercice de 1892	38333 85	
Taxes des juifs espagnols et portugais pour 1891	2256 80	
		110213 24
Du Gouvernement:		
Fonds de l'éducation supérieure	1334 00	
Fonds des écoles communes	13878 38	
	15212 38	
Moins retenues pour le fonds de pension des Instituteurs	978 47	
		14233 91
Rétribution mensuelle:		
Des écoles sous contrôle	11024 02	
Des écoles octroyées	19206 27	
		30230 29
Inscription dans les écoles sous contrôle pour achat de livres de prix		1714 16
Loyers de maisons	.....	880 02
Vente de la balance des obligations, (Débentures) 5e émission	.....	84150 00
Vente des propriétés, rues Jacques-Cartier & Amherst	.....	10867 94
		255498 68

DÉPENSES.		
Soutien des écoles (Voir cédule—A.)	111745 41	
Réparations des écoles et terrassements	6643 82	
		118389 23
Mobilier des écoles	.....	1415 24
Intérêt sur obligations (Débentures) et Billets hypothécaires	.....	30013 59
Fonds d'amortissement sur obligations (Débentures)	.....	7231 78
Frais d'administration	.....	6323 58
Juifs espagnols et portugais	.....	1805 44
Réparations, maisons rues Jacques-Cartier et Amherst	.....	47 46
Améliorations et agrandissement de l'école Plessis	.....	26556 46
Amélioration et agrandissement de l'école St-Gabriel	.....	6245 66
Amélioration de l'école Belmont	.....	1069 73
Achat de livres de prix, bibliothèque, chapelle, etc	.....	1510 44
Remboursement de l'emprunt à la Banque d'épargne	.....	15000 00
Remboursement de l'emprunt à la succession Massue	.....	20000 00
La succession Rousselot, prix des propriétés rues Jacques-Cartier et Amherst	.....	8750 00
Argent en caisse le 30 juin 1892	.....	11140 07
		255498 68

CEDULE A.—ETAT des dépenses pour le soutien des écoles.

NOM DES ÉCOLES.	OU SITUÉES.	TRAITEMENTS ET OCTROIS.	AUTRES DÉPENSES.	DÉPENSES TOTALES.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Académie commerciale catholique	Avenue du Plateau	10463 86	2081 04	12544 90
Ecole Montcalm	184 rue Craig	6694 35	668 60	7362 95
Ecole Champlain	172 rue Fullum	8684 47	832 15	9516 62
Ecole Sarsfield	97 rue du Grand Trunk	6600 00	683 11	7283 11
Ecole Belmont	245 rue Guy	7349 76	913 96	8263 72
Ecole Olier	216 rue Roy	7430 31	837 62	8267 93
Ecole Plessis et classes octroyées	383 rue Plessis	3050 00	1085 21	4135 21
Ecole St-Gabriel	350 rue Centre	3440 00	1032 56	4472 56
Ecole Ste-Brigide et classes octroyées	143 rue Dorchester	3810 00	2653 33	6463 33
Ecole St-Joseph	141 rue St-Martin	3750 00	2129 40	5879 40
Ecole Ste-Anne	113 rue Young	3300 00	1683 45	4983 45
Ecole Notre-Dame	40 rue St-Jean-Baptiste	380 00	457 60	837 60
Ecole N.-D. des Anges	15 rue Mullins	800 00	361 00	1161 00
Ecole Ste-Catherine	754 rue Ste-Catherine	1525 00	1231 29	2756 29
Ecole Bourgeoys	360 rue Plessis	2525 00	1772 81	4297 81
Ecole Visitation	181 rue Craig	1100 00	760 63	1860 63
Ecole St-Joseph	2351 rue Notre-Dame	1720 00	928 75	2648 75
Ecole Ste-Anne	102 rue McCord	900 00	644 90	1544 90
Ecole St-Louis	633 rue Cadieux	270 00	188 85	458 85
Ecole Ste-Marie du Bon Conseil	168 rue Craig	1100 00	593 30	1693 30
Ecole St-Alphonse	120 rue Conway	750 00	123 25	873 25

Ecole St-Charles	740 rue Wellington	225 00	194	419 20
Ecole St-Jean l'Evangéliste	337 rue Centre	1458 00	929 10	2387 10
Orphelinat St-Alexis	247 rue St-Denis	300 00	.....	300 00
Inst. des jeunes aveugles	2009 rue Ste-Catherine	300 00	.....	300 00
Ecole de Mme M. L. Marchand	62 rue St-Hubert	786 00	1867 25	2653 25
Ecole de Mlle A. L. Cronin	1428 rue Notre-Dame	150 00	252 15	402 15
Ecole de Mlle P. Thibodeau	682 rue Cadieux	510 00	668 81	1178 81
Ecole de Mlle E. Thibodeau	199 Rue Chatham	420 00	432 76	521 75
Ecole de Mlle Joséphine Dorval	165 rue Ste-Elizabeth	156 00	365 75	852 76
Ecole de Mme E. Desormeaux	1270 rue Ontario	387 00	584 90	971 90
Ecole de Mme A. Richer	312 rue Logan	282 00	243 80	525 80
Ecole de Mlle M. M. McKay	58 rue des Allemands	207 00	490 00	697 00
Ecole de Mlle Ida Labelle	174 rue Amherst	390 00	894 33	1284 33
Ecole de Mlle Gravel	220 rue St-Christophe	124 80	221 00	345 80
Ecole Ste-Cunégonde, octroi de 1890 à 1892	Ste-Cunégoude	1600 00	.....	1600 00
	TOTAUX	$82938 55	$28806 86	$111745 41

CEDULE B.—ETAT indiquant l'inscription, la fréquentation, la moyenne de l'assistance et de l'absence le sexe, le nombre des instituteurs et des institutrices dans chaque école.

NOM DES ECOLES.	INSCRIPTION.	FRÉQUENTATION.	ASSISTANCE.	ABSENCE.	PROPORTION % DE LA FRÉQUENTATION À L'INSCRIPTION.	PROPORTION % DE L'ASSISTANCE À LA FRÉQUENTATION.	PROPORTION % DE L'ABSENCE À LA FRÉQUENTATION.	SEXE.	NOMBRE DES INSTITUTEURS.	NOMBRE DES INSTITUTRICES.
Académie commerciale catholique	408	363	316	47	88.97	87.06	12.94	Garçons	14	
Ecole Montcalm	479	402	357	45	83.92	88.80	11.20	Garçons	9	
Ecole Champlain	695	586	541	45	84.31	92.32	7.68	Garçons	14	
Ecole Sarsfield	563	456	405	51	80.99	88.82	11.18	Garçons	10	
Ecole Belmont	431	361	313	48	83.76	86.71	13.29	Garçons	11	
Ecole Olier	559	468	417	51	83.72	89.11	10.89	Garçons	11	
Ecole Plessis	327	296	286	10	90.52	96.63	3.37	Garçons	7	
Ecole St-Gabriel	562	469	429	40	83.45	91.47	8.53	Garçons	11	
Ecole Ste-Brigide	590	500	465	35	84.74	93.00	7.00	Garçons	11	
Ecole Ste-Brigide, classes octroyées	330	269	230	39	81.51	85.51	14.49	Garçons	4	
Ecole St-Joseph	747	629	579	50	84.20	92.05	7.95	Garçons	14	
Ecole Ste-Anne	560	521	479	42	93.03	91.93	8.07	Garçons	12	
Ecole du Sacré-Cœur, classes octroyées	873	685	619	66	78.46	90.36	9.64	Garçons	2	
Ecole Notre-Dame	172	152	133	19	88.37	87.50	12.50	Filles		8
										7

Ecole N.-D. des Anges	218	188	161	27	86.23	85.63	14.37	Filles		6
Ecole Ste-Catherine	685	546	490	56	79.70	89.75	10.25	Filles		16
Ecole Bourgeoys	1236	956	916	40	77.34	95.81	4.19	Filles		26
Ecole Visitation	706	581	556	25	82.29	95.69	4.31	Filles		15
Ecole St-Joseph	678	550	513	37	81.12	93.27	6.73	Filles		17
Ecole Ste-Anne	446	364	340	24	81.61	93.40	6.60	Filles		11
Ecole St-Louis	151	110	100	10	72.84	90.90	9.10	Filles		4
Ecole Ste-Marie du Bon Conseil	280	229	214	15	81.78	93.44	6.56	Filles		8
Ecole St-Alphonse	55	48	42	6	87.27	87.50	12.50	Garçons et Filles		5
Ecole St-Charles	102	85	80	5	83.34	94.12	5.88	Filles		3
Ecole St-Jean l'Evangéliste	705	569	509	60	80.70	89.46	10.54	Filles		12
Orphelinat St-Alexis	163	112	107	5	68.71	95.53	4.47	Filles		4
Inst. des jeunes aveugles	67	61	61	0	91.04	100.00	0.00	Garçons et Filles	2	8
Ecole de Mme M. L. Marchand	316	278	260	18	87.97	93.52	6 48	Filles		11
Ecole de Mlle A. L. Cronin	108	68	52	16	62.96	76.47	23.53	Garçons et Filles		2
Ecole de Mlle P. Thibodeau	199	173	165	8	86.93	95.37	4.63	Filles		4
Ecole de Mlle E. Thibodeau	189	155	133	22	82.01	85.80	14.20	Filles		4
Ecole de Mlle Joséphine Dorval	93	66	58	8	70.96	87.87	12.13	Garçons et Filles		2
Ecole de Mme E. Désormeaux	204	153	137	16	75.00	89.55	10.45	Garçons et Filles		5
Ecole de Mme A. Richer	121	90	79	11	74.38	87.77	12.23	Garçons et Filles		3
Ecole de Mlle M. M. McKay	109	87	76	11	79.81	87.35	12.65	Garçons et Filles		4
Ecole de Mlle Ida Labelle	233	219	187	32	84.55	85 38	14.62	Garçons et Filles		6
Ecole de Mlle Gravel	58	52	44	8	89.65	84.62	15.38	Garçons et Filles		2
TOTAUX	14438	11897	10849	1048	82 41	91.20	8.80		132	193

Bilan des Commissaires d'écoles C. R. au 30 juin 1892.

ACTIF.	$ cts.		PASSIF.	$ cts.	
Argent en Caisse	11140 07		Obligations (Débentures)	410000 00	
Bâtiments, terrains, etc	561910 99		Moins.		
Mobilier	40961 02		Fonds d'amortissement, et intérêts accrus au 31 décembre 1891	137100 37	
Bibliothèques	5595 25			272899 63	
Billets recevables	1638 10		Obligations hypothécaires	135000 00	
			Bailleurs de fonds	15269 26	
			Prix de fondation	4181 66	
		$621245 43	Excédant de l'actif sur le passif	193894 88	
					$621245 43

O. P. Jacques,
Comptable.

M. P. Desnoyers,
Secrétaire-trésorier.

Je, soussigné, certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal, et je déclare que toutes les écritures du rapport financier qui précède sont tirées des dits livres, que j'ai comparés ensemble, et trouvés exacts.

J'ai de plus vérifié attentivement, et en détail, tous les déboursés, avec les pièces justificatives, à leur appui, et j'ai trouvé le tout exact.

N. Rheault,
Auditeur.

Montréal, 28 novembre 1892.

TABLEAU—N.

ETAT des recettes et dépenses du bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec, pour l'année 1891–92.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
1891 Juillet 1—Balance en caisse	.....	2,075 60
Reçu de la cité de Québec	19,413 68	
Reçu du gouvernement	6,405 56	
Reçu par intérêts	190 60	
Reçu par contributions mensuelles	63 70	
		26,073 54
		28,149 14
DÉPENSES.		
Par salaires	21,403 18	
Par distributions de prix	1,208 00	
Par primes d'assurances	64 40	
Par rentes de terrain	50 00	
Par dépenses diverses	88 90	
Par bois de chauffage	81 00	
Acompte achat de terrain au faubourg St-Jean	200 00	
Par loyers	425 00	
Par gardiens	180 00	
Par fournitures de classes	157 25	
Par cotisations	202 62	
Par écoles du soir	727 77	
Par réparations	1,415 86	
Par secrétaire-trésorier	400 00	
Par balance en caisse, 30 juin	1,545 16	
		28,149 14

(Signé)

C. N. HAMEL,

Secrétaire-trésorier.

TABLEAU—O.

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.

RECETTES.	$ cts.	$ ct
Taxe des écoles de la cité pour l'année 1891	.....	95,739 00
Subventions du gouvernement sur le fonds des écoles publiques	.....	4,483 04
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT SUR LE FONDS DE L'EDUCATION SUPÉRIEURE.		
Pour le " High School "	1,185 00	
Pour le " High School " des filles	200 00	
Contributions des élèves du " High School "	9,527 37	
" " " des filles	8,211 75	
		19,124 12
CONTRIBUTIONS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES.		
Ecole de la rue Ste-Anne	1,127 50	
" " Berthelot	2,368 25	
" " Britannia "	364 25	
" " British and Canadian "	1,193 75	
" de la rue Dorchester	522 00	
" " Grace Church "	128 25	
" d'Hochelaga	204 50	
" " Lorne "	1,079 75	
" de la rue Panet	1,481 00	
" " Riverside "	1,696 75	
" " Royal Arthur "	2,008 00	
" " Senior "	1,478 00	
" de la rue Sherbrooke	2,076 25	
" " St-Urbain	658 00	
" " Victoria "	2,303 25	
		18,689 50
MONTANTS RETENUES SUR LES TRAITEMENTS DES PROFESSEURS POUR LE FONDS DE PENSIONS.		
Du 1er juillet 1891 au 31 décembre 1891	614 81	
Du 1er janvier 1892 au 30 juin 1892	923 11	
		1,537 92
Commissaires d'écoles de St-Jean-Baptiste, partie de la taxe de 1890.	.....	9 28
" " St-Gabriel, partie de la taxe de 1890	.....	105 92
" " d'Hochelaga, " " "	.....	286 82
Loyer des maisons Nos 173 et 175 de la rue Peel	.....	360 00
Intérêt sur obligations de la corporation	.....	15 00
" Legs Murray (en fidéi-commis)	.....	22 62
" la dotation John Frothingham	.....	
Dividendes	105 00	
De la Banque d'Epargnes	2 11	
		107 11
		140,480 33
Mme M. G. Edson, achat de la propriété scolaire de la rue De Salaberry	500 00	
A reporter	500 00	140,480 33

TABLEAU O.—*Suite.*

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.

	$ cts.	$ cts.
Report	500 00	140,480 33
Moins commission sur la vente	150 00	350 00
Obligations de la corporation	.....	500 00
Recettes d'obligations, $50,000 @ .99	49,500 00	
" " 50,000 @ .97½	48,875 00	
		98,375 00
Bailleur de fonds des propriétés de l'école Lansdowne et Lorne en faveur de la maison protestante d'Industrie et de refuge	.....	12,000 00
Emprunts temporaires	.....	6,100 00
Emprunts de la banque d'Epargnes de la cité et du district	.....	120,000 00
Avances faites par la banque Molson, au 30 juin 1892	.....	31,957 52
		409,762 85
DÉPENSES.		
Pour le maintien des écoles, d'après l'extrait annexé	96,576 81	
Livres de récompense, médailles, etc	1,006 20	
		97,583 01
Impressions	545 00	
Annonces	141 11	
Dépenses légales	1,468 94	
Examinateurs	150 00	
		2,305 05
Traitements du maître de l'école italienne	200 00	
" de M. H. H. Curtis, professeur de français	468 33	
" de M. W. H. Smith, professeur de solfège	505 56	
		1,173 89
Sommes déduites des subventions du gouvernement du 1er janvier 1891 au 30 juin 1891, pour le fonds de pensions	920 82	
Remboursement au Dr. Howe	27 00	
Sommes déduites des subventions du gouvernement du 1er juillet 1891 au 31 décembre 1891 pour le fonds de pensions	614 81	
		1,562 63
Intérêts sur obligations, $230,000 @ 6 pour cent	13,800 00	
" " 55,000 @ 4 "	2,200 00	
" " 100,000 @ 4 " (6 mois)	2,000 00	
	18,000 00	
Moins intérêts accrus sur obligations à 4 pour cent jusqu'à l'époque de la vente	1,117 81	
		16,882 19
Fonds d'amortissement pour rachat d'obligations	.....	7,539 98
Intérêts à la Banque Molson	1,615 56	
" à la Banque d'Epargnes de la cité et du district	1,134 25	
" à différentes personnes pour emprunts temporaires	144 83	
" aux héritiers McCann	15 00	
" à T. C. Aylwin	525 00	
" succession H. B. Smith	750 00	
" au crédit foncier franco-canadien	69 66	
A reporter	4,254 30	127,046 75

TABLEAU O.—*Suite.*

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.

	$ cts.	$ cts.
Report	4,254 30	127,046 75
Intérêts à Mme. E. Binmore	400 00	
" Mlle E. C. Orkney	730 00	
" Thomas Foster	390 00	
" la maison protestante d'industrie et de refuge	400 00	
" James A. Miller	252 49	
		6,426 79
" Legs Murray (en fidéi-commis)	.....	22 62
" dotation John Frothingham déposé à compte spécial à la Banque des Marchands	.....	107 11
Subvention à l'exposition scolaire de l'association d'éducation de la Puissance	.....	77 15
LOYERS.		
Ecole de la rue Anne (Loyer du terrain)	36 00	
" " Berthelot	190 00	
" " Riverside "	135 00	
" High School "	248 00	
Ecole " Grace Church "	100 00	
" de la rue Panet	8 00	
" " British and Canadian "	10 00	
" " Lorne "	16 00	
		743 00
Taxes sur la propriété de la Ferme Logan	435 33	
" " rue Peel	51 22	
		486 55
Assurance sur la propriété de la rue Peel	7 50	
" " " Canning	23 78	
" l'école " Lansdowne "	75 00	
" le " High School "	525 00	
		631 28
Réparations à l'école du " High School "	.....	126 00
DÉPENSES D'ADMINISTRATION.		
Secrétaire Surintendant	2,750 00	
Trésorier	1,750 00	
Dépenses de bureau	370 65	
Dépenses diverses	1,190 80	
		6,061 45
		141,728 70
Legs Murray—coût de deux médailles	.....	4 72
Taxe scolaires de la cité—montant retiré au 30 juin 1891	.....	8,904 53
Avances de la Banque Molson au 30 juin 1891—montant remboursé	.....	2,899 61
TERRAINS, EDIFICES ET AMEUBLEMENT.		
Maison d'école de la rue Ann	701 15	
Ameublement de l'école de la rue Ann	13 50	
A reporter	714 65	153,537 56

TABLEAU O.—*Suite.*

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.

		$ cts.	$ cts.
Reports		714 65	153,537 56
Maison d'école de la rue Berthelot		76 50	
Ameublement de l'école de la rue Berthelot		6 65	
Maison d'école " Britannia "		546 00	
Ameublement de l'école " Britannia "		2 70	
" " " British & Canadian "		5 40	
" " de la rue Dorchester		5 40	
" du " High School " des filles		46 24	
" de l'école " Grace Church "		2 70	
" du " High School "		3,073 64	
Maison d'école du " High School "		165,056 14	
" " d'Hochelaga		340 95	
Ameublement de l'école d'Hochelaga		5 70	
Maison d'école " Lansdowne "		42,517 24	
Ameublement de l'école " Lansdowne "		18 25	
Maison d'école " Lorne "		36,683 80	
Ameublement de l'école " Lorne "		1,414 25	
" " de la rue Panet		10 80	
" " " Riverside "		11 40	
Maison d'école " Royal Arthur "		14 00	
" " " Senior "		368 50	
Ameublement de l'école " Senior "		9 80	
" " de la rue Sherbrooke		7 15	
" " " St-Gabriel		17 40	
Maison d'école de la rue St-Urbain		297 00	
Ameublement de l'école de la rue St-Urbain		6 00	
" " " Victoria "		20 60	
" du Bureau		189 55	
Propriété de l'église St-Sauveur	$10,000		
Moins Bailleur de fonds, faveur			
John R. Dougall	$9,000	1,000 00	
Thomas Foster (hypothèque en faveur de la compagnie Trust & Loan sur la propriété de la rue Peel)		1,000 00	
James R. Miller, exécuteur (partie de l'hypothèque payée sur la propriété de l'école St-Gabriel)		1,800 00	
Taxe pour le drain de la propriété de la Ferme Logan		956 88	
			256,225 29
			409,762 85

Certifié exact.

(Signé),

ARCH. MCGOUN, *Auditeur.*

CHARLES J. BINMORE, *Trésorier.*

TABLEAU O.—*Suite.*—BILAN des commissaires d'écoles

ACTIF.	$ cts.	$ cts.
Terrains, édifices et ameublements d'après la " Balance Sheet"	.....	734758 20
Moins bailleurs de fonds :		
Héritiers McCann	214 95	
T.-C. Aylwin	7000 00	
Succession H.-B. Smith	15000 00	
Crédit Foncier Franco-Canadien	1160 80	
Mme E. Binmore	8000 00	
Mlle E.-C. Orkney	8000 00	
" "	6000 00	
Thomas Foster	6000 00	
Maison protestante d'industrie et de refuge de Montréal	16000 00	
John R. Dougall	9000 00	76375 75
		658382 45
Ameublement de bureau		999 68
Terrain sur la ferme Logan		20825 10
Mme M.-G. Edson, Bailleur de fonds		5500 00
		685707 23

Certifié exact.

(Signé) ARCH. McGOUN,
Auditeur.

protestants de la cité de Montréal, au 30 juin 1892.

PASSIF.		$ cts.	$ cts.
Obligations, 6 %		210000 00	
" 4 %		155000 00	
		365000 00	
Moins le fonds d'amortissement entre les mains du trésorier de la cité...		130298 62	234701 38
Banque d'épargnes de la Cité et du District			120000 00
Emprunts temporaires de diverses personnes			6100 00
Legs Murray (en fidéi-commis)			394 48
Fonds de la bibliothèque du "High School"			589 87
Fonds de pensions			923 11
Avances faites par la Banque Molson jusqu'à ce jour			31957 52
Dotation John Frothingham représentée par 15 parts de la banque des Marchands		1959 63	
Valeur de parts de banque	1763 00		
Dépôt à la Banque des Marchands	196 63	1959 63	
			394666 36
Excédant de l'actif sur le passif		.....	291040 87
			685707 23

(Signé), CHARLES-J. BINMORE,
Trésorier.

TABLEAU O.—(*Suite.*)—Coût de l'entretien des écoles pendant l'année 1891-92.

NOMS DES ÉCOLES.	Traitements.	Papeterie.	Dépenses diverses.	Combustible.	Réparations.	Assurance, eau, etc.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ecole de la rue Anne	4,940 86	54 59	111 57	449 75	146 80	14 84	5,718 41
" " Berthelet	6,572 00	64 71	91 00	316 96	160 04	133 81	7,338 52
" " Britannia "	1,009 70	6 52	15 52	159 30	49 59	7 44	1,248 07
" " British & Canadian "	5,422 19	53 88	37 80	464 11	134 51	18 38	6,130 87
" de la rue Dorchester	1,904 00	16 96	18 29	119 86	114 91	44 00	2,218 02
" High School " des filles	9,099 07	132 70	95 24	223 95	33 26	38 06	9,622 88
Ecole " Grace Church "	508 30	3 19	1 00	78 73	.....	.....	591 22
" High School "	18,673 14	379 84	213 25	120 78	266 64	117 29	19,770 94
Ecole d'Hochelaga	759 00	9 75	10 03	139 68	11 15	10 35	939 96
" " Lorne "	3,980 50	56 87	90 92	169 13	54 62	171 75	4,523 79
" de la rue Panet	5,649 77	75 48	93 69	352 00	66 92	54 98	6,292 84
" " Riverside "	5,401 50	66 10	39 56	394 89	107 44	18 30	6,027 79
" " Royal Arthur "	5,932 00	76 75	99 18	600 62	151 27	28 47	6,888 29
" " Senior "	3,711 00	66 45	11 80	45 28	.....	15 90	3,850 43
" de la rue Sherbrooke	5,652 25	89 91	68 34	561 29	304 72	80 72	6,757 23
" " St-Urbain	1,800 15	21 32	35 25	300 85	46 17	60 38	2,264 12
" " Victoria "	5,798 85	66 62	50 72	419 45	40 15	17 64	6,393 43
	86,814 88	1,241 64	1,083 16	4,916 63	1,688 19	832 31	96,576 81

Certifié exact.

(Signé,)

CHARLES J. BINMORE,
Trésorier.

ARCH. MCGOUN,
Auditeur.

TABLEAU O.—(*Suite.*)—NOMBRE d'instituteurs et d'élèves, et coût des élèves dans chaque école.

NOMS DES ÉCOLES.	Moyenne du nombre des instituteurs.	Moyenne du nombre des élèves.	Nombre total d'élèves inscrits.	Coût total de l'entretien	Rétributions des élèves.	Coût.	Coût par élève en 1891-92.	Coût par élève en 1890-91.
"High School"	18.2	334.3	362	19770 94	10712 37	9058 57	27 09	10 71
"High School" des filles	12.	263.4	295	9622 88	8211 75	1411 13	5 36	4 05
Ecole de la rue Ste-Anne	11.	324.1	416	5718 41	1127 50	4590 91	14 16	16 31
Ecole de la rue Berthelet	13.	623.	736	7338 52	2368 25	4970 27	7 98	8 23
Ecole "Britannia"	2.7	120.9	150	1248 07	364 25	883 82	7 31	7 76
Ecole "British & Canadian"	12.	362.4	505	6130 87	1193 75	4937 12	13 62	13 53
Ecole de la rue Dorchester	5.	140.9	190	2218 02	522 00	1696 02	12 04	11 51
Ecole "Grace Church"	1.3	55.2	88	591 22	128 25	462 97	8 39	6 23
Ecole d'Hochelaga	2.	53.2	88	939 96	204 50	735 46	13 82	14 37
Ecole St. Gabriel (Lorne)	8.4	336.7	423	4523 79	1079 75	3444 04	10 23	9 59
Ecole de la rue Panet	12.	426.1	564	6292 84	1481 00	4811 84	11 29	12 92
Ecole "Riverside"	12.	441.1	538	6027 79	1696 75	4331 04	9 82	9 59
Ecole "Royal Arthur"	12.	474.3	570	6888 29	2008 00	4880 29	10 29	10 62
Ecole "Senior"	4.7	126.6	153	3850 43	1478 00	2372 43	18 74	16 46
Ecole de la rue Sherbrooke	12.	538.2	640	6757 23	2076 25	4680 98	8 70	9 43
Ecole de la rue St-Urbain	4.7	213.9	301	2264 12	658 00	1606 12	7 51	7 07
Ecole "Victoria"	13..	569.1	654	6393 43	2303 25	4090 18	7 19	8 30
Total pour les écoles publiques, y compris l'école "Senior"	125·8	4805.7	6016	67182 99	18689 50	48493 49	10 10	10 50
Total pour toutes les écoles en 1891-92	156.	5403.4	6673	96576 81	37613 61	58963 19	10 91	.....
Total pour toutes les écoles en 1890-91	155.7	5526.9	.....	100548 30	44270 62	56277 68	.....	10 02

TABLEAU O.—(*Suite.*)—ASSISTANCE dans les " High Schools ", l'école " Senior " et les écoles publiques, pour l'année 1891-92.

NOMS DES ÉCOLES.	Nombre de jours de classe.	Moyenne du nombre des élèves inscrits.	Nombre total de jours de présence.	Percentage de l'assistance journalière.	Moyenne du nombre de fois que les élèves ont été en retard.
" High School "	193.5	334.3	61513.5	95.2	3.
" High School " des filles	194.	263.4	48772.	95.6	2.2
Ecole " Senior "	194.	126.6	21361.	95.5	1.8
Ecoles publiques	194.	4679.1	826607.5	91.6	2.6
Total en 1891-92	.....	5403.4	960254.	.....	.....
Total en 1890-91	.....	5526.9	966023.	.....	.....

La dernière colonne indique le nombre de fois, en moyenne, que chaque élève s'est rendu à l'école après l'heure de l'ouverture des classes.

TABLEAU P.

ETAT des recettes et des dépenses du bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, pour l'année scolaire 1891–92.

RECETTES.	$ cts.	DÉPENSES.	$ cts.
Balance en caisse	2,639 95	Traitements	9,735 25
Subventions du gouvernement, moins $169.34 retenues pour le fonds de pensions	433 56	Salaire des gardiens	771 10
		Combustible et éclairage	949 07
Subventions du gouvernement aux "High Schools"	1,485 00	Loyers et assurances	655 38
Recettes de la corporation	6,625 30	Taxes pour l'eau	182 04
Rétributions des élèves	3,798 00	Réparations et améliorations	1,333 08
Intérêts, etc	70 50	Papeterie, impressions, annonces	215 58
		Professeur de gymnastique	77 00
		Secrétaire-trésorier	407 86
		Divers	295 00
		Balance en caisse	430 95
Total	$15,052 31	Total	$15,052 31

APPENDICE No VII.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Séance du 24 septembre 1890.

Présents : — Le Surintendant, président; S. E. le cardinal Taschereau; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Chicoutimi; Mgr le vicaire apostolique de Pontiac; le très révérend L. D. A. Maréchal, V. G., représentant Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal; le très révérend Ph. H. Suzor, V. G., représentant Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet; les honorables L. F. R. Masson, juge L. A. Jetté, F. Langelier, H. Archambault; MM. P. S. Murphy, Eugène Crépeau, H. Gray, J. L. Leprohon, M. D.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture de l'arrêté en conseil nommant l'honorable H. Archambault et M. le Dr J. L. Leprohon membres du conseil de l'instruction publique, le premier en remplacement de feu l'honorable P. J. O. Chauveau, le second en remplacement de l'honorable H. Mercier, démissionnaire.

Lecture de lettres informant le comité que M. le vicaire-général L. D. A. Maréchal a été choisi par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal pour le représenter à la prochaine séance et que M. le vicaire-général Ph. H. Suzor a été nommé aux mêmes fins par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par l'honorable L. F. R. Masson, l'honorable F. Langelier est nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques, en remplacement de l'honorable P. J. O. Chauveau.

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable F. Langelier, il est résolu : "Qu'il est désirable qu'avec l'avis de convocation de chaque session de ce comité, " l'ordre du jour de cette session et la liste des livres dont l'approbation est demandée soient " adressés à chacun des membres de ce comité."

Le sous-comité chargé de s'enquérir du mode le plus acceptable de répartition du fonds de l'Éducation supérieure fait le rapport qui suit :

Session du 23 septembre 1890.

Présents : — Son Eminence le cardinal Taschereau, président; Mgr l'évêque de Trois-Rivières, l'honorable L. F. R. Masson, l'honorable juge Jetté et l'honorable Surintendant.

Ce sous-comité espère :

" Que vu la modicité du fonds mis à la disposition du Conseil de l'Instruction publique pour " les allocations aux institutions d'éducation supérieure et l'augmentation constante du nombre " de ces institutions, il croit devoir recommander de réduire les subventions des collèges clas- " siques qui suivent aux montants ci-dessus mentionnés :

Collège de Chicoutimi	$1,600
" Rimouski	1,600
" Trois-Rivières	1,600
" Sherbrooke	1,600
" L'Assomption	1,000

Collège de Ste-Anne	1,000
" Lévis	1,000
" Ste-Marie (Montréal)	1,000
" Nicolet	1,000
" Rigaud	1,000
" Ste-Thérèse	1,000

" Mais, afin de combler le déficit que cette réduction devra produire dans les ressources de " ces maisons d'éducation, et pour leur permettre de continuer à se maintenir et à se perfec- " tionner, ce sous-comité leur recommande d'augmenter d'une somme minime, mais uniforme, la " pension de leurs élèves.

" Ce sous-comité exprime aussi l'opinion que, pour assurer une répartition plus uniforme de " la subvention accordée par la Législature aux académies et aux écoles modèles, et afin d'obtenir " un contrôle plus efficace des rapports faits par ces institutions :

" 1. — Les allocations accordées aux académies et aux écoles modèles soient, en règle géné- " rale, basées sur le mérite de ces institutions et le nombre des élèves qui y reçoivent l'instruction " académique et modèle, suivant les rapports fournis au Surintendant;

" 2. — Chacune de ces institutions adresse au Surintendant, à l'expiration de chaque année " scolaire, un état donnant les noms et prénoms, l'âge et la résidence de tous les élèves des cours " modèle ou académique qui en font partie, ainsi que les dates de l'entrée et de la sortie de chacun " d'eux;

" 3. — Dans le cas de divergence entre les rapports des maisons d'éducation supérieure et " ceux des inspecteurs d'écoles, le Surintendant devra vérifier l'exactitude de ces rapports.

" Ce sous-comité croit devoir profiter de cette circonstance pour se prononcer en faveur de " la nomination d'un inspecteur général des écoles catholiques, dont le devoir serait spécialement, " sous la direction du Surintendant, de surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et de remplir " toutes les autres fonctions qui pourraient lui être attribuées par le comité catholique du Conseil " de l'Instruction publique ou le Surintendant. "

(Signé)

E. A. cardinal TASCHEREAU,

Archevêque de Québec

Président.

Sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable F. Langelier, ce rapport est adopté.

Le sous-comité chargé d'examiner la question de la construction d'un édifice pour l'école normale de Québec, composé de Son Eminence le cardinal Taschereau, de Sa Grandeur l'évêque de Chicoutimi et des honorables L. F. R. Masson, F. Langelier et G. Ouimet, qui s'est réuni le 17 mai 1890 au palais cardinalice, à Québec, fait le rapport suivant :

" 1. — Les membres du sous-comité sont unanimement d'avis qu'il est devenu nécessaire " d'avoir un nouveau local pour l'école normale Laval, parce que l'édifice qui sert à cette fin " aujourd'hui est beaucoup trop petit et dans un état de vétusté qui exige des dépenses consi- " dérables de chauffage et de réparations incessantes;

" 2. — Ils ont estimé entre cinquante et soixante et quinze mille piastres le coût d'un nouvel " édifice convenable qui permettrait de recevoir les nombreux candidats qu'on est obligé de " refuser aujourd'hui;

" 3.—Comme le gouvernement peut emprunter à quatre pour cent, cela représenterait, pour le " gouvernement, une dépense de $3,000 par année. La différence en moins entre les réparations " que nécessite un nouvel édifice comparé à une vieille bâtisse, étant suffisante pour couvrir le " montant qui devrait être mis de côté tous les ans pour l'amortissement du capital, il ne resterait " donc qu'à pourvoir aux charges d'intérêts;

" 4. — Le sous-comité s'est permis de suggérer au gouvernement le moyen suivant pour y

" faire face : on pourrait, en utilisant les services des élèves-maîtres pour les écoles du soir, " économiser probablement $3,000 par année, certainement au moins $2,000.

" Si ce dernier plan n'était pas trouvé praticable, une grande partie du coût de l'édifice " projeté serait remboursée par la vente de l'édifice qui sert actuellement d'école normale.

" Enfin, le gouvernement possède à Montréal le terrain de l'ancienne école normale Jacques-" Cartier, terrain qui est approprié par la loi à la construction d'écoles normales et qui, mis en " vente, rapporterait au moins la somme de cent mille piastres $100,000.

(Signé) E.-A. Card. TASCHEREAU,

Archevêque de Québec,

Président."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable F. Langelier, le rapport ci-dessus est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques fait le rapport suivant qui est adopté, sur proposition de M. le vicaire-général Maréchal, secondé par l'honorable F. Langelier :

Sous-comité chargé de l'examen des livres classiques :

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1890.

" PRÉSENTS :—Son Eminence le cardinal Taschereau, président ; Mgr l'évêque de Sherbrooke " M. P.-S. Murphy et le Surintendant.

" Le sous-comité ne croit pas devoir approuver les ouvrages qui suivent :

" 1.—Histoire populaire de l'Eglise du Canada " par l'abbé D. Gosselin—édition de 1887,—J.-A. Langlais, éditeur.

" 2.—Abrégé complet d'Histoire sainte " par l'abbé D. Gosselin—édition de 1886,—J.-A. Langlais, éditeur

" 3.—Abrégé complet d'Histoire sainte "—troisième cours—par l'abbé D. Gosselin, édition de 1887,—J.-A. Langlais, éditeur.

" 4.—Chronological and Alphabetical tables of the principal facts of the history of Canada " " —1492 à 1887—par l'abbé D. Gosselin, édition de 1887, J.-A. Langlais, éditeur.

" 5.—Recueil de Devoirs," par B. Lippens, édition de 1890—J.-A. Langlais, éditeur.

" 6.—Fautes à corriger " —une chaque jour,—par Alphonse Lusignan, édition de 1890,—C. Darveau, éditeur.—Ce livre n'étant pas un livre classique.

" Vu les nombreuses omissions qui ont été constatées dans la géographie éditée par M. " Beauchemin, surtout pour ce qui concerne l'éducation dans le *Dominion*, le sous-comité ne " croit pas devoir approuver cet ouvrage.

" Le sous-comité ne croit pas devoir recommander l'usage exclusif des cahiers de calligraphie de J.-A. Langlais.

" Le sous-comité recommande l'approbation du " Petit manuel du cultivateur à l'usage des " écoles primaires," par Edmond Rousseau, édition de 1890—C. Darveau, éditeur.

(Signé) E.-A. Cardinal TASCHEREAU,

Archevêque de Québec,

Président."

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par M. P.-S. Murphy, le paragraphe 1 de l'article 5 du rapport du sous-comité chargé d'examiner la question relative aux inspecteurs d'écoles, adopté à la séance du 13 mai de la session du printemps de 1884, concernant l'époque à laquelle doivent commencer les visites des inspecteurs d'écoles, est rescindé.

Le comité ne croit pas devoir prendre en considération l'appel d'une décision du Surintendant porté devant lui par plusieurs contribuables de la municipalité des Trois-Pistoles No 2, attendu

qu'en vertu de l'article 2055 des Statuts Refondus de la province de Québec, cette sentence est finale.

Le comité recommande les nominations qui suivent :

Comme membres du bureau d'examinateurs de Chicoutimi :

Le révérend M. Eugène Lapointe, en remplacement du révérend M. Fafard.

Le révérend N. Degagné, en remplacement de M. Régis Gosselin.

Le Dr L.-E. Beauchamp, en remplacement de M. Télesphore Boily, démissionnaire.

Comme membre du bureau d'examinateurs de la Pointe-aux-Esquimaux :

Le révérend Horace Gendreau, en remplacement du révérend Théodule Giguère.

Comme membre du bureau d'examinateurs des Isles de la Magdeleine :

M. Ed.-A. Brosset, en remplacement du révérend Gérard des Finances.

Comme membre du bureau d'examinateurs de Charlevoix :

Le révérend J.-E. Lauriot, en remplacement du révérend M. Beaudet.

Le comité recommande que M. C.-J. Magnan soit nommé professeur de l'école normale Laval, en remplacement de M. J.-Bte Cloutier démissionnaire et avec le même traitement.

Vu qu'il n'y a pas de vacance dans le corps des professeurs de l'école normale Jacques-Cartier, le comité ne prend pas en considération la demande de M. J.-T. Dorais.

Le comité ne croit pas devoir se prononcer sur le sujet d'une lettre du révérend M. Tassé, vu que le plain-chant ne fait pas partie du programme du cours d'études.

Le comité accorde aux couvents de Lotbinière et de St-François de Montmagny l'autorisation de porter le titre d'Académie.

Le comité ayant été saisi d'une lettre de M. Pâquet, inspecteur d'écoles des Isles de la Madeleine, l'informant qu'il avait été suspendu de ses fonctions par le premier-ministre, à défaut d'informations suffisantes, a chargé le Surintendant d'envoyer à celui-ci le télégramme suivant :

QUÉBEC, 24 septembre 1890.

Hon. H. Mercier,

108, rue St-Denis, Montréal.

" Le comité catholique réuni en assemblée demande si vous maintenez la suspension de " M. Pâquet, inspecteur d'écoles des Isles de la Magdeleine."

(Signé) GÉDÉON OUIMET."

Le comité ayant pris en considération la correspondance relative à l'admission des élèves à l'école normale, remet la discussion de cette question à la prochaine session .

L'affaire concernant la division de la municipalité d'Yamachiche en deux municipalités distinctes est aussi remise à la prochaine session.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, il est résolu :

" Que le Surintendant ayant soumis de la part de l'hon. Secrétaire de la province une lettre " de M. Watson-Griffin, demandant l'union des écoles normales Jacques-Cartier et McGill, dans " un même édifice, croit devoir informer le gouvernement qu'il ne saurait approuver telle union."

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1890.

PRÉSENTS :—Les mêmes.

Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur Grondin, informant le comité qu'il donne sa démission.

Sur proposition de M. le Vicaire-Général Maréchal, secondé par M. le Vicaire-Général Suzor, il est résolu :

" Que M. Joseph-Hormidas Prudhomme soit recommandé à la charge d'inspecteur d'écoles, " en remplacement de M. L. Grondin, dont la démission est acceptée, avec le même traitement."

Le comité ayant pris en considération une requête du révérend M. Lessard, curé, et des marguilliers de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin, demandant une aide de cent piastres par année, pendant dix ans, pour permettre de remplir un engagement que les commissaires d'écoles de la municipalité d'Etchemin ont contracté envers la fabrique de St-Romuald, pour avoir prêté les fonds nécessaires pour la construction de l'école modèle des garçons, il est résolu, sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable M. Masson: "Que la " somme de cent piastres soit payée à la fabrique de St-Romuald pour aider au remboursement " de la somme qu'elle a prêtée pour l'éducation."

Une requête de Mgr Bossé, préfet apostolique du Labrador, ayant été lue, Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable M. Masson, recommande et il est résolu :

1. " Que le bureau d'examinateurs de la Pointe-aux-Esquimaux soit autorisé à accorder des " brevets de capacité pour les écoles modèles, valables dans les limites de la préfecture aposto- " lique."

2. " Qu'une somme de cinquante piastres soit accordée sur le fonds des municipalités " pauvres pour la construction d'une école à la Rivière St-Jean, comté du Saguenay."

Le Surintendant ayant donné communication du télégramme suivant reçu en réponse à celui qu'il a adressé à l'honorable premier ministre, pendant la dernière séance : " Oui, jusqu'à " nouvel ordre, parce que M. Pâquet est intervenu dans les élections contre le gouvernement. " Une enquête sera faite prochainement pour établir les faits, et si les faits sont prouvés, j'espère " que le Conseil recommandera sa destitution."

" (Signé) " HONORÉ MERCIER,"

Le comité lui donne instruction de nommer temporairement un des membres du bureau d'examinateurs des Iles de la Madeleine pour faire l'inspection des écoles de la circonscription de M. Pâquet pendant le temps que durera sa suspension.

Sur proposition de l'hon. juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu :

1. " Attendu que dans l'enseignement de la langue française, on néglige généralement dans " nos maisons d'éducation de surveiller la prononciation et le choix des expressions, et que, sous " prétexte d'éviter l'affectation, on laisse s'établir une manière de s'exprimer qui n'indique aucune " différence entre le langage d'un homme instruit et celui d'un homme qui ne l'est pas :

Résolu : Que ce comité recommande à toutes les maisons d'éducation de surveiller attenti- " vement la prononciation et le langage des élèves, et de les encourager par des récompenses à " profiter des leçons qui doivent leur être données sur ce point important de leur éducation. "

2. " Attendu que la politesse et les bonnes manières sont des qualités distinctives de la " race française, que nos ancêtres avaient conservées ces qualités et qu'il importe que cette " tradition soit maintenue:

" Résolu : Qu'il soit fortement recommandé aux maisons d'éducation de surveiller cette " partie de leur enseignement et d'encourager par des récompenses les élèves qui auront le mieux " mérité sous ce rapport."

3. " Attendu que l'enseignement de la langue anglaise est nécessaire dans toutes nos " maisons d'éducation, mais qu'il est néanmoins indispensable que cet enseignement soit toujours " subordonné à celui de la langue française qui doit rester la langue maternelle et prédominante " des Canadiens-français

" Attendu que ce serait dépasser le but à atteindre que de donner à l'anglais, dans " l'enseignement, une place tellement absorbante que les élèves, au lieu d'être des Français " sachant l'anglais, deviendraient des Anglais ayant des notions de français:

4. " Résolu : Qu'il est fortement recommandé aux maisons d'éducation françaises, sous le " contrôle de ce comité, de faire prévaloir ces principes dans leur mode d'enseignement."

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu :

" Que les inspecteurs d'écoles soient *ipso facto* membres des bureaux d'examinateurs qui se " trouvent dans les limites de leurs districts d'inspection, avec tous les pouvoirs des autres " membres de ces bureaux."

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu :

1. " Que l'article 1996 des Statuts refondus de la province de Québec soit amendé de manière " qu'un dissident ne puisse avoir le droit de cesser d'appartenir à la municipalité dissidente " avant cinq années, à compter de sa déclaration, à moins de causes jugées suffisantes par le " Surintendant de l'Instruction publique."

2. " Que l'article 2057 des Statuts refondus de la province de Québec soit amendé et qu'il " soit clairement décrété que les commissaires d'écoles et les syndics ont le droit d'exproprier " tout terrain voisin de celui d'une école dont l'étendue n'est pas suffisante, sujet néanmoins à " l'article 2063 et aussi aux règlements de ce comité relativement aux emplacements des maisons " d'école."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par M. le vicaire-général Maréchal, la motion qui suit est référée à un sous-comité composé de Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr l'évêque de Chicoutimi, sir N.-F. Belleau, les honorables MM. Masson et Langelier, et le Surintendant :

" Ce comité réitère la demande qu'il a déjà faite au gouvernement d'augmenter la subvention " aux écoles publiques et que cette augmentation ou partie d'icelle soit attribuée directement aux " titulaires des diverses écoles, proportionnellement au degré de leur brevet et aux résultats " obtenus, suivant le rapport des inspecteurs."

Sur proposition de Mgr Lorrain, secondé par M. le vicaire-général Suzor, le rapport du sous-comité chargé d'examiner la question du traitement des inspecteurs d'écoles qui suit est adopté :

" Votre sous-comité a l'honneur de faire le rapport suivant sur la question de la rémunéra- " tion des inspecteurs d'écoles :

" D'après le mode qui a toujours été suivi jusqu'ici, chaque inspecteur reçoit, sous le titre " de salaire, une somme brute qui couvre et son salaire et le payement de ses frais de voyages. Ce " mode de rétribution a deux graves inconvénients :

1. " Il fait paraître les salaires des inspecteurs beaucoup plus élevés qu'ils ne sont, et " provoque des critiques qui n'ont pas de fondement ;

2. " Il est contraire au principe qui doit présider à toute bonne organisation administrative. " On doit, autant que possible, faire en sorte que chaque officier public ait intérêt à bien remplir " ses devoirs, et jamais il ne doit avoir d'intérêt à ne les pas remplir.

" L'efficacité de l'inspection des écoles dépend, en grande partie, de la fréquence des visites " de l'inspecteur. Or, avec le mode de rétribution suivi jusqu'ici, les inspecteurs ont intérêt à " visiter le moins possible les écoles ; car chaque visite représente une dépense qui diminue le " salaire de l'inspecteur.

" Le mode le plus désirable de rétribuer les inspecteurs consisterait à donner à chacun " d'eux un salaire fixe, et à leur payer leurs frais de voyages à raison soit de tant par école visitée, " soit de tant par journée de voyage. A la convention qu'ils ont eu dernièrement à Québec, les " inspecteurs ont suggéré ce dernier mode de rétribution des inspecteurs, et ils ont proposé de " lui donner un traitement fixe, maximum de $1,200, et une indemnité pour frais de voyages de " $2.50 par jour, lorsqu'ils visitent deux écoles dans une journée, et de rsqu'ils n'en " visitent qu'une.

" Nous regrettons de ne pas pouvoir recommander pour le moment l'adoption de ce mede de " rétribution des inspecteurs d'écoles. Il contient des difficultés très sérieuses. D'abord si on " laissait à chaque inspecteur, à titre de salaire, tout le montant qu'il reçoit aujourd'hui, il

faudrait ajouter au total de ce qui est accordé actuellement par la législature, pour l'inspection des écoles, une somme tellement considérable que, dans l'état actuel de l'opinion publique, il n'y a aucune chance de l'obtenir. Pour ne pas augmenter la dépense actuelle de l'inspection des écoles, il faudrait réduire le salaire de chaque inspecteur du montant qu'il est supposé dépenser pour frais de voyages, et lui payer, sous ce dernier titre, à raison soit de tant par jour, soit de tant par école. Il serait très difficile d'arriver à une solution qui fut acceptée par les inspecteurs eux-mêmes.

"Il y a une autre objection. Tout changement que nous voudrons faire exigera l'action de la législature. Nous ne pouvons espérer obtenir le concours de la législature que si le comité catholique et le comité protestant s'accordent sur une même recommandation. Or nous sommes informés que le comité protestant a décidé de recommander un autre mode de rétribuer les inspecteurs. Il propose de faire une nouvelle distribution des écoles entre les inspecteurs, en vue d'égaliser autant que possible la besogne entre eux, et pour assurer l'efficacité de l'inspection, il suggère de retrancher pour chaque école non visitée par un inspecteur une somme de $4.

"Nous croyons devoir recommander jusqu'à nouvel ordre le même mode de rétribution que le comité protestant, mais avec les modifications que nous allons faire connaître.

"Sans doute, il est important de réduire autant que possible les frais d'inspection des écoles, mais tout le monde admettra que le premier point est l'efficacité de l'inspection. Si, pour l'obtenir, il faut augmenter un peu les dépenses d'inspection, nous sommes convaincus que la législature n'hésitera pas à voter ce surcroît de dépenses.

"Or, voici ce que constatent les rapports officiels : 27 inspecteurs catholiques ont à inspecter 4,234 écoles, ce qui fait une moyenne de 157 écoles par inspecteur. Quelques inspecteurs ont jusqu'à 206, 231 et même 243 écoles. On voit tout de suite qu'il est impossible que ces inspecteurs, malgré tout le zèle qu'ils peuvent y mettre, fassent une inspection efficace des écoles sous leur contrôle. Il faudrait, pour arriver à un meilleur résultat, faire une redistribution des districts d'inspection. Et, pour cela, il est nécessaire d'établir de nouveaux districts d'inspection. Nous recommandons la nomination de quatre nouveaux inspecteurs, et la redistribution des districts d'inspection de manière à donner à chaque inspecteur une moyenne d'environ 125 écoles. C'est autant qu'un inspecteur en peut visiter deux fois par année d'une manière sérieuse.

"Nous recommandons qu'il soit nommé un inspecteur général chargé de surveiller les inspecteurs et de voir s'ils font bien leur devoir.

"Enfin nous recommandons que, pour chaque école qui ne sera pas visitée par un inspecteur, il lui soit retranché $3."

(Signé), E.-A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec,
Président du comité.

25 septembre 1890.

Il est résolu : "Que l'honorable L.-F.-R. Masson soit adjoint au sous-comité chargé d'examiner la question du traitement des inspecteurs d'écoles."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable L.-F.-R. Masson, il est résolu : "Qu'il est désirable, qu'à l'avenir, M. le Surintendant ne donne pas d'autorisation d'engager des instituteurs ou institutrices non diplômés, à moins que cet engagement ne soit recommandé par l'évêque diocésain."

L'honorable F. Langelier fait motion :

"Que les matières suivantes soient retranchées du programme d'études pour les écoles modèles et académiques, savoir :

"Sixième année : Percentage et ses applications, commission, escompte, assurance, intérêts, profits et pertes, toisé des surfaces, tenue des livres en partie double, physiologie ;

" Septième année : Percentage, racines carrées et racines cubiques, toisé des surfaces, " algèbre, tenue des livres en partie double, chimie ;

" Huitième année : Progressions, logarithmes, toisé des surfaces et des solides, algèbre, ' tenue des livres en partie double, histoire des Etats-Unis."

Cette motion est référée à un sous-comité composé de NN. SS. les évêque de Sherbrooke et de Chicoutimi, de Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, des honorables MM. Masson, Langelier et du Surintendant, lequel est prié d'étudier la question et de faire rapport.

Distribution du fonds de l'Education supérieure.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1890.

PRÉSENTS :—Les mêmes moins l'honorable juge Jetté, l'honorable H. Archambault et MM. Eugène Crépeau, H. Gray et Dr Leprohon. L'honorable F. Langelier propose, secondé par l'honorable L.-F.-R. Masson, et il est résolu : " Que ce comité est d'avis qu'il est opportun que l'article " 2207 des Statuts refondus de la province de Québec soit amendé en en retranchant les mots " ou " qui possèdent des biens immeubles dont le passif excède les deux tiers de la valeur de ces " biens."

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par l'honorable M. Langelier, il est résolu : " Que le département de l'Instruction publique devra appeler l'attention des institutions " d'éducation supérieure subventionnées sur l'importance qu'il y a pour elles de tenir leurs " bâtisses assurées contre le feu."

Sur proposition de M. P. S. Murphy, secondé par l'honorable F. Langelier, il est résolu : " Que le comité chargé d'étudier la question du programme d'études des écoles modèles et acadé- " miques soit chargé de s'occuper de la question de faire donner par le Conseil de l'Instruction " publique un nombre limité de médailles."

Sur proposition de l'honorable F. Langelier, secondé par l'honorable L.-F.-R. Masson, il est résolu : " Qu'une réduction suivant le percentage qui sera trouvé nécessaire pour couvrir l'écart " entre le montant disponible et les montants des octrois votés, soit faite sur les octrois de cent " piastres et plus, qui ont été votés aux institutions d'éducation supérieure."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable F. Langelier, il est résolu :

" Qu'il est à désirer que le département de l'Instruction publique, par une circulaire adres- " sée à toutes les institutions d'éducation supérieure, leur explique le mode de distribution des " octrois qui vient d'être adopté et qui doit être mis en vigueur pour l'année 1890, d'après lequel " chaque institution recevra en proportion de son mérite constaté par les rapports des inspec- " teurs, et du nombre de ses élèves suivant les cours modèles ou académiques, et aussi appelle " leur attention spéciale sur les dispositions de la loi quant au rapport qu'elles doivent envoyer " pour pouvoir recevoir des octrois et sur l'importance pour elles de fournir des états financiers " parfaitement exacts."

Le comité continue la distributien du fonds de l'Education supérieure.

Le comité distribue le fonds des municipalités pauvres.

Il est résolu que les listes des subventions sur les fonds de l'Education supérieure et des municipalités pauvres soient soumises au gouvernement par le Surintendant.

Le comité s'ajourne.

SÉANCE DU 13 MAI 1891.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr l'archevêque d'Ottawa ; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Chicoutimi, de Rimouski ; Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac ; Mgr le vicaire-général Marois, représentant Son Eminence le cardinal Taschereau ; les honorables sir N.-F. Belleau, L.-F.-R. Masson, juge Jetté, F. Langelier ; MM. P.-S. Murphy, H. Gray et J.-L. Leprohon, M.D.

Lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau informant le Comité qu'étant empêché par une indisposition d'assister à la présente session, il a nommé Mgr le grand-vicaire Marois pour le remplacer.

Lettres de l'honorable H. Archambault et de M. Eugène Crépeau, informant le Comité qu'ils ne pourront assister à la présente session pour cause de maladie.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Léontopolis, informant le Comité qu'ayant donné sa démission comme évêque de Rimouski, il cesse, en conséquence, de faire partie du Conseil de l'Instruction publique.

Alors l'honorable juge Jetté propose, secondé par l'évêque de Sherbrooke, et il est unanimement résolu :

" Que ce Comité croit devoir exprimer son profond regret de la retraite de Sa Grandeur " Mgr Langevin qui, non seulement comme membre du Conseil de l'Instruction publique, mais " de tout temps et en toutes circonstances a tant fait pour la cause de l'éducation dans la " province."

Lecture d'une lettre signée par plusieurs membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval de Québec, demandant une allocation de quatre cents piastres, devant être divisée entre leur association et celle des instituteurs de Montréal, pour payer les frais de voyages de ceux des instituteurs de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques qui se tiennent à Québec et à Montréal, deux ou trois fois par année.

Le Comité recommande au gouvernement que cette allocation soit accordée.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par sir N. F. Belleau, il est résolu :

" Que Sa Grandeur Mgr de Rimouski soit nommé, en remplacement de Sa Grandeur Mgr " Langevin, membre du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe."

Le sous-comité chargé de l'examen du programme d'études fait le rapport suivant qui est adopté, sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, secondé par Mgr le grand-vicaire Marois :

Sous-comité chargé de l'examen du programme d'études.

Le sous-comité chargé de l'examen du programme d'études, à sa séance du 12 mai courant, à laquelle assistaient l'honorable L. F. R. Masson, président, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et M. P. S. Murphy, fait le rapport suivant:

Aux honorables membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Votre sous-comité est d'opinion que le programme d'études est aussi bien approprié que possible aux exigences de notre enseignement, sauf les matières suivantes, savoir: les logarithmes, les progressions et la physiologie, qu'il vous suggère de retrancher ;

Que les inconvénients qui ont pu être constatés dans la mise en pratique de ce programme d'études ne proviennent pas de ce qu'il est surchargé, mais bien de ce que les matières qu'il comprend ne sont pas toujours enseignées comme elles devraient l'être par le titulaire de l'école qui, au lieu de donner les explications nécessaires pour les faire comprendre à ses élèves, se contente, trop souvent, de les leur faire apprendre par cœur. Il est sans doute très utile de développer la mémoire des enfants et des jeunes gens, mais on devrait chercher à obtenir ce résultat en leur faisant apprendre des modèles de littérature qui orneraient leur mémoire tout en la développant.

Une semblable méthode d'enseignement exige des éducateurs compétents qui doivent non seulement connaître les matières qu'ils ont à enseigner, mais aussi savoir la manière de les bien enseigner. Les instituteurs, les institutrices instruits dans les écoles normales et dans certaines maisons d'éducation supérieure peuvent bien, pour la plupart, remplir toutes les conditions exigées pour un enseignement pratique et intelligent, mais ceux qui n'ont pas été à même d'étudier dans ces institutions sont incapables, le plus souvent, de donner d'aussi bons résultats. Pour réaliser une réforme que votre sous-comité considère comme indispensable, aucun moyen ne lui semblerait plus efficace que l'institution de conférences d'instituteurs. A ces conférences,

qui seraient faites par des personnes compétentes, sous la direction des inspecteurs d'écoles, et qui auraient lieu une fois par année dans chaque district d'inspection, tous les instituteurs et institutrices de ces districts, auxquels le gouvernement accorderait une légère indemnité pour leurs dépenses de voyages, seraient tenus d'assister.

En terminant, votre sous-comité croit devoir suggérer d'enseigner dans les écoles normales :

1° La télégraphie, la sténographie et la "clavigraphie." Ces matières, qui exigent peu d'étude et qui ne donnent aucune fatigue intellectuelle, pourraient être d'une grande utilité aux instituteurs et aux institutrices qui les auraient apprises, soit pour les enseigner, soit pour leur profit personnel ;

2° La callisthénie, ce qui permettrait aux instituteurs et aux institutrices qui sortiront de ces institutions de faire faire, à leur tour, dans les écoles qu'ils seront appelés à diriger, ces exercices si utiles pour le développement physique de l'enfant.

(Signé) L. R. Masson,
Président du sous-comité.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport suivant, qui est lu et adopté sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par M. H. Gray :

Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.

Session du 13 mai 1891.

1° Série de livres de classe des Petits-Frères de Marie.

2° Premier, deuxième, troisième et quatrième livres de lecture à l'usage des écoles chrétiennes.

3° Recueil de devoirs, par B. Lippens. J. A. Langlais, éditeur.

4° Sadlier's Dominion Catholic Reading Charts.

5° Revision de la liste des livres de classe.

Les numéros 1, 2, 3 et 4 sont approuvés, ainsi que "Payson, Dunton and Scribner's National Writing Tablets," le "Manuel d'hygiène," par le docteur Sév. Lachapelle, édition de 1890, pour toutes les écoles. Quant à la revision des livres de classe, la considération en est remise à la prochaine séance.

(Signé) Antoine, Evêque de Sherbrooke.

La résolution adoptée par le Conseil des Arts et Manufactures relativement à la "Méthode nationale de dessin," par M. E. M. Templé, ayant été prise en considération, Mgr l'archevêque d'Ottawa fait motion, secondé par M. H. Gray :

"Que ce Comité ne peut approuver la résolution du Conseil des Arts et Manufactures "adoptant la méthode de dessin de M. Templé, à l'exclusion de toute autre méthode."

L'honorable juge Jetté, secondé par M. le docteur Leprohon, propose en amendement :

"Que tout en désapprouvant, pour le moment, l'exclusion de toute autre méthode de dessin "dans les écoles de la Province, ce Comité approuve la "Méthode nationale" recommandée par "le Conseil des Arts et Manufactures."

Cet amendement étant mis aux voix, ont voté pour : "L'honorable F. Langelier, M. P. S. Murphy, M. le docteur Leprohon, l'honorable juge Jetté et sir N. F. Belleau.—5.

Ont voté contre : Mgr Marois, Mgr de Trois-Rivères, Mgr de Rimouski, l'honorable L. F. R. Masson, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, M. H. Gray, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac et Mgr de Sherbrooke.—10.

L'amendement étant déclaré perdu, le président met la proposition principale aux voix; alors l'honorable M. Masson, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose en amendement :

"Que le mot "maintenant" soit ajouté après ceux "ne peut" dans la motion principale."

Cet amendement étant mis aux voix, ont voté pour : Mgr de Rimouski, l'honorable M. Masson, M. P. S. Murphy, M. le docteur Leprohon, l'honorable juge Jetté et sir N. F. Belleau.—6

Ont voté contre : Mgr Marois, Mgr de Trois-Rivières, l'honorable F. Langelier, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, M. H. Gray, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et Mgr de Sherbrooke.—9.

L'amendement est perdu.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur la même division que celle prise sur le premier amendement.

Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Trois-Rivières, propose et il est résolu :

" Qu'un bureau d'examinateurs soit établi dans le comté de Saguenay, sous le nom de " *Bureau d'Examinateurs du comté de Saguenay*, qu'il ait ses séances les deuxièmes mardis de " mars et de juillet de chaque année, et que les révérends C. L. Parent, V. F., Jos. E. Lemieux, " Jos. Perron et MM. C. A. Côté, M. D., et Auguste Gingras soient nommés membres de ce " bureau."

Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose et il est résolu :

" Que les membres des bureaux d'examinateurs des comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-" Jean soient autorisés à transférer la séance du mois de juillet au mois de juin, afin que les " élèves des couvents puissent subir leurs examens pour diplômes avant de partir pour les " vacances d'été."

Le Comité recommande les nominations suivantes : Comme membre du bureau d'examinateurs de Rimouski, le révérend M. R.-Ph. Sylvain, en remplacement de feu le révérend J.-C. Simard.

Comme membre du bureau d'examinateurs de Trois-Rivières, M. Pierre-Léger Hubert, en remplacement de feu François-Xavier Guillet ;

Comme membre du bureau d'examinateurs des Iles de la Madeleine, le révérend Jean Giasson, en remplacement du révérend M. J.-B.-Ed. Meunier, démissionnaire.

Le Comité recommande la nomination de M. Ravaux comme professeur de dessin à l'école normale Jacques-Cartier, en remplacement de M. E.-M, Templé, démissionnaire, avec un traitement de quatre cents piastres par année, à condition qu'il soit tenu de donner deux heures d'enseignement par jour ; et que cent piastres soient aussi ajoutées au traitement de M. le professeur Aubin.

Le Comité ordonne le payement de la somme de $512.26 à M. Rondeau, secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de Saint-Cuthbert, pour des allocations dues à sa municipalité qui lui ont été retenues parce qu'il n'avait pas fait de rapports semestriels pendant plusieurs années.

M. Murphy présente des modèles ou matrices de médailles que le Comité accepte, et M. Murphy devra les communiquer au Comité protestant pour obtenir son concours.

Lecture d'une lettre de l'honorable Chs Langelier, secrétaire de la Province, datée de ce jour et adressée au Surintendant, demandant d'être autorisé par le Comité catholique à préparer une circulaire et à l'envoyer aux commissaires et aux syndics d'écoles, au sujet de la " Méthode nationale de dessin " de M. E.-M. Templé. Le Comité autorise le Surintendant à répondre à cette demande par l'envoi de la résolution adoptée ce jour sur cette méthode.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1891.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; S. E. le cardinal Taschereau ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr l'archevêque d'Ottawa ; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe, de Chicoutimi, de Rimouski ; Mgr N.-L. Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac ; M. l'abbé Douville, représentant Mgr l'évêque de Nicolet ; l'honorable juge L.-A. Jetté ; l'honorable H. Archambault ; MM. P.-S. Murphy, Eugène Crépeau, H.-R. Gray et M. le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet informant le comité que, pour cause d'absence, il délègue M. l'abbé Douville pour le représenter à la présente session.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques, auquel étaient présents Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Rimouski, M. P.-S. Murphy, et le surintendant, fait le rapport qui suit :

Sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1891.

1. " Préceptes de l'Hygiène scolaire," par le docteur J.-I. Desroches, Montréal, 1891.—Approuvé.

2. " Catéchisme d'Hygiène," édition anglaise.—Approuvé.

3 " Commerce, cours élémentaire," par F. T. D. M. S., Québec.—Approuvé.

4. " Le verbe en 4 tableaux synoptiques, etc.," par H. Marin, professeur à l'Ecole Navale des Etats-Unis. C.-O. Beauchemin, éditeur. Utile pour les instituteurs et les institutrices.

5. " Outlines of Canadian History," by a Catholic Teacher, reviewed edition. Approuvé vu qu'on a rempli les changements ordonnés par le comité.

(Signé) E.-A. Card. Taschereau,
Archevêque de Québec.

Il est résolu que l'honorable H. Archambault remplacera l'honorable sir N.-F. Belleau, comme membre du sous-comité chargé d'étudier les questions relatives aux inspecteurs d'écoles.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par M. P.-S. Murphy, il est résolu : " Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au gouverne- " ment de faire commencer le plus tôt possible les travaux de construction de l'Ecole Normale de " Québec pour laquelle une appropriation a été votée à la dernière session de la législature."

Lecture d'une lettre du docteur E.-P. Lachapelle, président du Conseil d'hygiène de la province demandant qu'une heure par semaine, au moins, soit consacrée à l'enseignement de l'hygiène dans toutes les maisons d'éducation, collèges, académies, écoles modèles ou élémentaires.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est alors résolu ; " Qu'un sous-comité composé de Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de " Rimouski, M. H.-R. Gray, le docteur J.-L. Leprohon et le Surintendant, soit chargé d'étudier la " méthode de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles et que tous les docements ou communi- " cations relatifs à l'hygiène adressés au département de l'Instruction publique soient référés à ce " sous-comité."

Lecture de deux lettres de M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, demandant :

L'une, que M. l'abbé L.-H. Desrochers soit nommé assistant-principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, en remplacement de M. l'abbé Santoire, avec un traitement de deux cent cinquante piastres par année ;

L'autre, que M. l'abbé L.-H. Desrochers soit nommé professeur suppléant et temporaire d'anglais à l'Ecole normale Jacques-Cartier, avec un traitement supplémentaire de cent cinquante piastres par année.

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêqne de Chicoutimi, secondé par M. P.-S. Murphy : " Que le comité recommande au gouvernement ces deux demandes de M. le principal de l'Ecole " normale Jacques-Cartier."

Lecture d'une lettre de M. Octave Pelletier, professeur de musique à l'Ecole normale Jacques-Cartier, demandant que son traitement soit augmenté.

Il est résolu que le comité ne peut prendre action sur la demande de M. Pelletier avant d'avoir l'opinion de M. le principal de l'Ecole normale.

Sur proposition de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, secondé par Mgr l'archevêque d'Ottawa, il est résolu : " Que le bureau d'examinateurs catholique de Waterloo et Sweetsburg soit trans-" féré à West-Farnham, comté de Missisquoi, et qu'il soit autorisé à décerner des diplômes d'éco-" les modèles."

Après la lecture d'un rapport du président des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal concernant certaines modifications à faire dans la composition de cette corporation scolaire, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par l'honorable juge Jetté, il est résolu : " Que le comité recommande le mode suivant qui est proposé :

" Attendu que les auteurs de notre loi scolaire ont prévu (9 V., C. 45, S. 41 et 42) qu'il ne " serait pas prudent de laisser élire les commissaires d'écoles par les contribuables, dans les grands " centres de population, comme Québec et Montréal ;

" Attendu qu'il importe qu'une commission scolaire soit composée d'hommes compétents à " diriger l'instruction publique, tant sous le rapport intellectuel que sous le rapport matériel :

" Le Bureau est d'avis que trois classes de personnes devraient faire partie d'une commis-" sion scolaire : Le CLERGÉ, l'UNIVERSITÉ et les CONTRIBUABLES. (Il est à remarquer que ces trois " classes de personnes sont toutes contribuables). Pour Montréal, une commission scolaire, com-" posée comme suit, rencontrerait l'approbatien générale ;

" Le clergé, en vertu de son droit de haute surveillance sur l'éducation, serait représenté " par trois de ses membres choisis par l'archevêque du diocèse ;

" Le corps universitaire serait représenté par trois commissaires, choisis par le gouverne-" ment, parmi les professeurs catholiques d'universités. Le corps universitaire a sa place dans " une commission scolaire, parce qu'il a intérêt à ce que l'éducation primaire, qui est la base de " l'éducation universitaire, soit aussi parfaite que possible ;

" Enfin, les contribuables seraient représentés par trois échevins catholiques, choisis par le " Conseil de ville.

" Le terme d'office des commissaires est de trois ans, un de chaque catégorie sortant de " charge chaque année ; ils restent en charge jusqu'à la nomination de leurs successeurs."

Sur proposition de l'honorable H. Archambault, secondé par M. Crépeau, les amendements à la loi scolaire qui suivent sont adoptés :

Art. 5.—Remplacer l'article 1863 des S. R. P. Q. par le suivant : " Le Surintendant est le " dépositaire de tous les documents relatifs au département de l'Instruction publique ; il peut en délivrer des copies moyennant une rétribution dont il fixe le montant."

Art. 6.—A l'article 1864 des S. R. P. Q., après les mots : "signé par", dans la première ligne, ajouter : " le Surintendant."

Art. 119.—Retrancher à la deuxième ligne de l'article 1967 des S. R. P. Q., après les mots : " composé de " ceux qui suivent : " cinq membres ", et les remplacer par : " de pas moins de cinq membres ni de plus de dix membres.'

Art. 123.—Ajouter à l'article 1973 des S. R. P. Q., tel qu'amendé par l'article 2 du chap. 34 de 52 Vict., et l'article I du chap. 28 de 53 Vict., les mots qui suivent : "Dans le cas de l'annexion " d'un territoire quelconque à une municipalité scolaire, les frais nécesssités par cette annexion " sont à la charge de la municipalité à laquelle ce territoire est annexé."

Art. 158.—Dans le premier paragraphe de l'article 1997 des S. R. P. Q., retrancher les mots : " payant cotisation ou rétribution mensuelle " et les remplacer par ceux qui suivent : " inscrits " comme tels au rôle d'évaluation et ayant acquitté toutes leurs taxes et autres contributions " scolaires."

Art. 181.—Retrancher les mots : " payant cotisation ou rétribution mensuelle " et ajouter après les mots " habile à voter ", ceux qui suivent : " en vertu de l'article 2005 des S. R. P. Q."

Art. 182.—Remplacer le premier alinéa de l'article 2005 des S. R. P. Q. par ce qui suit : " Pour avoir droit de voter aux élections des commissaires ou des syndics d'écoles, il faut être pro-" priétaire de biens-fonds, être inscrit comme tel au rôle d'évaluation et avoir acquitté toutes ses " taxes et autres contributions scolaires."

Art. 181.—Dans la première section de l'article 2006, à la troisième ligne, retrancher les mots " voteurs y résidant " et après le mot " propriété ", à la quatrième ligne, ajouter : " et tout con- " tribuable y résidant habile à voter en vertu de l'article précédent", et retrancher tous les mots de cette section après ceux " syndics d'écoles ", à la cinquième ligne.

Art, 224.—A l'article 4 du chap. 27 de 53 Vict., à la première ligne, après les mots : " tout " élève ", ajouter ceux qui suivent : " insubordonné ou ".

Article 258.—Ajouter au premier paragraphe de l'article 2055 des S. R. P. Q., tel qu'amendé par l'article 7 du chap. 27 de 53 Vict. : " Avant d'adresser cette requête au surintendant, les con- " tribuables intéressés doivent demander aux commissaires ou syndics d'écoles, par requête " signée par au moins cinq d'entre eux, de reviser leur décision ou d'exercer le ou les devoirs " qu'ils ont refusé ou négligé d'exercer. Dans les trente jours suivant la réception de cette demande " les commissaires ou syndics doivent signifier par écrit, par l'entremise de leur secrétaire-tréso- " rier ou par un huissier, leur décision à l'un des deux premiers signataires de la dite demande.

" Dans les quinze jours qui suivent la signification de la dite décision, ou si aucune décision " n'est signifiée aux intéresés dans le délai sus-mentionné de trente jours, une requête en appel " pourra être adressée au surintendant, comme dit est ci-dessus. Le surintendant doit alors exiger " des requérants en appel la garantie que les frais de procédure de la dite requête en appel seront " payés et désigne la partie ou les personnes qui doivent supporter ces frais, dont il fixe le mon- " tant."

Art. 273.—Art 2068 des S. R. P. Q., à la troisième ligne, retrancher les mots : " huit mois " scolaires " et les remplacer par : " les mois d'école. "

RÈGLEMENTS SCOLAIRES.

Art. 157.—Après les mots " l'instituteur," à la troisième ligne de l'article 157 des règlements du comité catholique, retrancher ceux qui suivent : " Doit porter plainte aux parents de cet élève " ou à ceux qui en tiennent lieu, et si l'autorité de ceux-ci et celle du maître sont insuffisantes " pour ramener cet enfant à de meilleurs sentiments, l'instituteur doit en prévenir les " et les remplacer par : " peut l'expulser provisoirement de sa classe. Dans ce cas, il doit immédiate- " ment en donner avis aux parents de cet élève ou à ceux qui en tiennent lieu et aux," et ajouter à la fin de cet article : " Dans le cas où l'instituteur négligerait d'avertir les commissaires ou " syndics, comme dit est ci-dessus, les parents de l'élève expulsé pourront s'adresser directement " à ceux-ci."

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu : " Qu'un sous-comité composé de Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Rimouski, " l'honorable L.-F.-R. Masson, M. H.-R. Gray et le Surintendant soit chargé de préparer un " projet de distribution des allocations sur le fonds de l'éducation supérieure, d'après le principe " du rapport adopté à la dernière séance, ce sous-comité devant faire rapport pour la session de " mai 1892 ; et, qu'en attendant, la distribution des allocations soit faite comme par le passé."

Lecture d'une lettre de Mme la Supérieure de l'Académie St-Denis, de Montréal, informant le Surintendant que son intention est de renoncer à la subvention accordée à cette institution.

Le comité procede à la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1891.

PRÉSENTS :—Les mêmes.

Le sous-comité chargé d'étudier les questions relatives à l'inspection des écoles, auquel étaient présents : S. E. le cardinal Taschereau, président, l'honorable H. Archambault et le Surintendant, fait le rapport qui suit, lequel est adopté :

" Ce sous-comité recommande la division des districts d'inspection, pour les inspecteurs " catholiques, suivant le tableau préparé par le Surintendant de l'Instruction publique, qui lui a " été soumis et qu'il a approuvé."

Le comité ne croit pas devoir prendre en considération maintenant les demandes de recommandation à la charge d'inspecteur d'écoles qui lui sont adressées.

Le comité continue la distribution du fonds de l'éducation supérieure et procède ensuite à celle du fonds des municipalités pauvres, et recommande au gouvernement l'adoption des listes répartissant les allocations accordées sur ces fonds.

Sur proposition de M. P.-S. Murphy, secondé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, il est résolu :

" 1o Qu'un certain nombre de médailles soient distribuées dans les écoles élémentaires et " les maisons d'éducation supérieure ;

" 2o Que le Surintendant soit chargé de faire frapper les matrices de ces médailles qui " seront payées sur le fonds de ce comité ;

" Que ce comité recommande au gouvernement d'affecter une partie de la somme appropriée " pour les livres de récompense à l'achat d'un certain nombre de médailles qui seront distribuées " comme dit est ci-dessus."

Il est résolu qu'aucune allocation ne sera accordée aux maisons d'éducation qui n'avaient pas produit leur rapport lors de la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Le comité s'ajourne.

SÉANCE DU 20 MAI 1892.

PRÉSENTS : — Le Surintendant, président ; Son Eminence le cardinal Taschereau; Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr l'archevêque de Cyrène; NN. SS. les évêques de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Nicolet, de Rimouski; Mgr J. O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; le révérend chanoine L. Richard, représentant Mgr l'évêque de Trois-Rivières; les honorables L. F. R. Masson, juge Jetté, F. Langelier, H. Archambault ; MM. P. S. Murphy, Eugène Crépeau, H. R. Gray et M. le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa, informant le comité que, pour cause d'absence, il délègue Mgr Joseph Onésime Routhier pour le représenter à la présente session.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Trois-Rivières, informant le comité que, pour cause d'absence, il délègue le révérend chanoine Richard pour le représenter à la présente session.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé d'étudier une méthode pour l'enseignement de l'hygiène dans les écoles est adopté :

" *Sous-comité chargé d'étudier une méthode pour l'enseignement de l'hygiène dans les écoles.*

" SÉANCE DU 19 MAI 1892.

" PRÉSENTS : — Mgr l'archevêque de Cyrène, président; M. H. R. Gray, M. le docteur " Leprohon et le Surintendant.

" Ce sous-comité recommande que l'hygiène soit enseignée pendant une heure au moins par " semaine, dans toutes les écoles de la province;

" Que l'enseignement de l'hygiène soit donné sous forme d'entretien familier, et qu'à la " suite de ces entretiens le titulaire de l'école posera aux élèves qui y auront pris part des ques- " tions sur les sujets qui auront été traités pendant cet entretien ou ceux qui l'auront précédé.

" (Signé) L. N. archevêque de Cyrène

Le rapport qui suit du sous-comité chargé d'étudier un mode de distribution du fonds de l'éducation supérieure est adopté :

" *Sous-comité chargé de la distribution du fonds de l'éducation supérieure.*

" SÉANCE DU 19 MAI 1892.

" PRÉSENTS : — L'honorable L. F. R. Masson, président; Mgr l'archevêque de Cyrène, " M. H. R. Gray et le Surintendant.

" L'honorable M. Gédéon Ouimet, secondé par Mgr l'archevêque de Cyrène, rapporte progrès " et demande l'autorisation de siéger de nouveau et de faire rapport à une session ultérieure du " comité catholique.

" (Signé) L. R. MASSON,
" Président. "

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe est adopté :

" *Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.*

" SÉANCE DU 20 MAI 1892.

" PRÉSENTS :—Son Eminence le cardinal Taschereau, président; Mgr l'évêque de Sher- " brooke, M. P. S. Murphy et le Surintendant.

" ORDRE DU JOUR :

I.—Revision des livres de classe.

II.—Série de livres de lecture français-anglais, publiée par la compagnie Copp Clark, de Toronto, composée des volumes qui suivent :

1.—" Le premier livre de lecture ", en deux parties, édition de 1890 ;

2.—" Le second livre de lecture ", édition de 1890 ;

3.—" Le troisième livre de lecture ", édition de 1890.

III.—" A New Practical Arithmetic ", par le révérend J.-L.-H. Roy, imprimée par John Lovell & Son, Montréal, édition de 1892.

IV.—" L'arithmétique des commençants " — 1ère partie — par B. Lippens, imprimée par Eusèbe Senécal & Fils, Montréal, édition de 1891.

V.—" Eléments de physique, de chimie et de cosmographie ", par Ed. Rousseau, publiés par J.-A. Langlais, Québec, édition de 1892.

VI.—" Registre et journal d'appel ", préparé par M.-T. Stenson, inspecteur d'écoles.

VII.—" Petit traité de solfège ", par M. Charles Labelle.

" Approuvés à l'exception des numéros II et V. La traduction française du numéro II n'est ni exacte ni régulière.

" (Signé), E.-A. Cardinal TASCHEREAU,
" Archevêque de Québec.

La revision faite comme suit par ce sous-comité de la liste des livres de classe, est aussi adoptée :

" Les livres suivants sont retranchés de la liste des livres approuvés pour les écoles catholi- ' ques de la province : " Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire ", par F.-E. Juneau.

" Lectures instructives et amusantes ", en manuscrit, par F. P. B.

" Le premier livre de l'enfance ", par Poitevin.

" Nouveaux éléments de la civilité chrétienne ", publiés par Charles Delagrave & Cie.

" Syllabaire ", par MM. Juneau et Lacasse, Québec, 1868.

" Le livre des enfants ". par J.-B. Côté.

" Les petites fleurs de poésie ", par le révérend M. Nantel.

' First Book for the use of Schools ", publié par J. Lovell.

" Murray's Spelling Book ".

" The British American Reader ", par Borthwick.

" The Metropolitan Illustrated Speller ", publié par D. et J. Sadlier & Cie., New-York.

" The Metropolitan Speller and Pictorial Definer ", par les mêmes.

" The Metropolitan First, Second, Third and Fourth Readers ", par les mêmes.

" Word Expositor and Spelling Guide ", par George Coutie, 1863.

" The Four Seasons, being a new No. 3 Nelson's School Series "

" The Catholic School Book ".

" Andrew's Dramatic Reader ".

La série des " Cours de grammaire de Julien ", et les exercices.

" Grammaire française élémentaire ", par F. P. B.

" La grammaire du premier âge ", par Poitevin.

" La grammaire élémentaire ", par le même.

" La grammaire complète ", par le même.

" Grammaire de Bonneau et Lucan, revue par M. Michaud ".

" La grammaire française ", par J.-A. Lévesque.

" Petit traité de grammaire anglaise," par Chs. Gosselin, Québec.

" Grammaire pratique de la langue anglaise ", par Sadlier, Paris, 1858.

" Manuel d'anglais—grammaire et thèmes ", par le même.

" The Edinburgh High School French Grammar ", par Ch. Schneider, 1866.

" Traité d'analyse grammaticale ", par F. P. B.

" Traité d'analyse logique ", par le même.

" Cours complet de dictées " par le même.

" Cours gradué ", par le même.

" English Word-Book, a manual exhibiting the structure and etymology of English Words", " by James Graham, 1863.

" Manuel d'anglais—thèmes et syntaxe ", par Sadlier, Paris, 1840.

" Cours de versions anglaises ", par le même, 1857.

" Exercices anglais, ou cours de thèmes gradués ", par le même, 1857.

" Manuel d'anglais, cinquième partie, leçons de littérature française ", par le même, 1841.

" Manuel d'anglais, sixième partie, leçons de littérature anglaise ", par le même, Paris, 1841.

" Manuel classique de conversation française et anglaise ", par le même, Paris, 1855.

" The Edinburgh French Conversation Reading ", par Ch. Schneider, 1866.

" The Edinburgh High School French Manual ", par Ch. Schneider, 1867.

" Histoire sainte, par demandes et réponses, suivie d'un abrégé de la vie de N.-S. Jésus Christ ", imprimé chez T. Cary, Québec.

" Histoire ecclésiastique ", par Drioux.

" Tableaux historiques ", par Chevalier de Zaba.

" History of Canada ", par J. Roy, 1864.

" A School History of Canada and of the other British North American Provinces ", par J.-G. Hodgins.

" Pinnock's Goldsmith Catechism of the History of England ", publié par Lovell, Montréal.

Pinnock's Improved Edition of Goldsmith History of England ", par W.-C. Taylor, publié par Lovell, Montréal, 1859.

" Abrégé de la Géopraphie moderne ", publié par la Société d'éducation de Québec.

" La Géographie moderne " de M. l'abbé Holmes.

" Géographie de MM. Montpetit et Devisme."

" Abrégé de géographie ", par F.-X. Toussaint, première édition.

" Lovell's General Geography ", par J.-G. Hodgins, Montréal, 1861.

" Modern School Geography and Atlas ", par James Campbell.

" Arithmétique de Bouthillier ", publiée par MM. Crémazie.

" Cours d'arithmétique commerciale ", imprimée chez Eusèbe Senécal, Montréal, 1863.

" Cours d'arithmetique commerciale ", par M. D'Ayres.

" Traité élémentaire d'arithmétique ", par F.-X. Toussaint.

" Traité élémentaire d'arithmétique ", par L.-H. Bellerose.

" Cours de tenue des livres ", par M. D'Ayres.

" Cours de tenue des livres en partie double et en partie simple ", imprimé par Eusèbe Senécal, Montréal, 1861.

" Arithmetic of the Irish National Series ", publiée par Lovell, Montréal, 1860.

" Walkingham's Arithmetic ".

" Elementary Arithmetic in Decimal Currency ", par John Herbert Sangster.

" Treatise on Practical Mathematics ", par Th.-R. Johnson, Montréal.

" Précis élémentaire d'histoire naturelle ", par Zeller.

" Traite d'agriculture pratique," par J.-F. Perrault, Montréal, 1858.

Sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par l'honorable juge Jetté, il est résolu :

" Que ce comité ayant été informé qu'une Association d'éducation de la puissance du " Canada a été organisée en juillet 1891, déclare qu'il verrait avec plaisir les instituteurs et les " institutrices catholiques de la province de Québec en faire partie ;

" Que le Surintendant prépare une circulaire qui sera adressée aux autorités scolaires de " la province et aux membres du personnel enseignant pour les engager à prendre part à " l'exposition scolaire organisée par l'Association d'éducation, qui se tiendra à Montréal, du 5 au " 8 du mois de juillet prochain. Ce comité croit devoir faire observer cependant que l'époque " fixée pour obtenir la participation de nos écoles à cette exposition n'est pas suffisamment longue " pour leur permettre d'y figurer avec autant d'avantage que si elles avaient le temps nécessaire " pour s'y préparer."

L'honorable M. Masson donne les deux avis qui suivent ;

" Qu'une somme de $ (dont le montant sera fixé après discussion) soit mise à la disposi- " tion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour être distribuée en primes " d'encouragement ou en gratifications parmi les instituteurs et les institutrices laïques les plus " méritants, sous tels réglements que le Conseil pourra adopter.

" Qu'aucune personne ne peut enseigner dans une école ou toute autre maison d'éducation " subventionnée par le gouvernement sans être pourvue d'un brevet de capacité correspondant au " degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner ;

" Que toute personne qui aura cessé d'enseigner pendant une période de ans devra " obtenir un nouveau brevet de capacité avant de reprendre l'enseignement."

Il est résolu que les honorables MM. Masson, Bossé et Langelier feront partie du sous-comité chargé de l'administration du fonds du Comité catholique, en remplacement de sir N.-F. Belleau et des honorables MM. Routhier et Mercier.

Sur proposition de l'honorable F. Langelier, il est résolu : " Que le bureau d'examinateurs " de Kamouraska soit transféré à Fraserville."

Le comité recommande : 1o " Que le révérend M. David-O.-R. Dufresne soit nommé " membre du bureau d'examinateurs du Lac St-Jean, en remplacement du révérend M. Bruno " E. Leclerc."

2.—" Que le révérend M. Gérard des Finances soit adjoint comme membre actif du bureau " d'examinateurs des Iles de la Magdeleine."

3.—" Que le révérend M. Onésime Lavoie soit nommé membre du bureau d'examinateurs " du Saguenay, en remplacement du révérend M. C.-L. Parent."

Le Comité recommande que le docteur Thomas Brennan soit nommé professeur à l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal, en remplacement de feu M. de Bonpart, avec un traitement annuel de six cents piastres ($600) ; et que le traitement de M. le docteur Chabot, professeur à la même institution, soit augmenté de deux cents piastres ($200).

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, le Comité recommande :

" Que MM. Joseph-Onésime Thibault, Louis-Hector Bellerose, Marie-Joseph Curot et " Joseph-Zoël Dubeau soient recommandés au gouvernement pour être nommés inspecteurs " d'écoles pour les districts d'inspection nouvellement établis par le comité catholique, avec un " traitement de huit cents piastres ($800) par année ;

" Et que les traitements de MM. les inspecteurs d'écoles Désiré Bégin et Pierre-Ferdinand " Béland soient portés à neuf cents piastres ($900) respectivement."

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par l'honorable H. Archambault, il est résolu :

" Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique approuve cordialement " l'idée d'étendre l'enseignement universitaire tel que suggéré dans le numéro lu à la Société " Royale du Canada, par M. l'abbé Laflamme, et qu'il verrait favorablement toute mesure " adoptée par le gouvernement, les municipalités ou les particuliers en vue d'assurer cette " extension."

L'honorable F. Langelier donne l'avis de motion qui suit :

" Dans le but d'établir autant d'uniformité que possible dans l'enseignement et afin de " suppléer au manque de connaissances pédagogiques de la plupart des instituteurs et des " institutrices qui n'ont pas suivi de cours spéciaux, il serait avantageux de recommander aux " inspecteurs d'écoles de faire, lors de leur première tournée d'inspection, une conférence " pédagogique dans chacune des municipalités de leurs districts.

" Ces conférences, qui dureraient deux jours, devraient être faites suivant un programme " et des instructions qui seraient fournis à l'inspecteur par les comités du Conseil de l'Instruction " publique.

" L'inspecteur d'écoles recevrait trois piastres ($3.00) pour les deux jours de conférences.

" Dans le cas où il y aurait plusieurs municipalités scolaires dans une paroisse, une seule " conférence serait faite pour tous les instituteurs et institutrices de cette paroisse.

" L'inspecteur d'écoles emploierait l'après-midi de la seconde journée de la conférence à " interroger les instituteurs et les institutrices qui l'auraient suivie, afin de se rendre compte du " degré de compétence de chacun d'eux.

" Des certificats seraient délivrés par l'inspecteur aux maîtres et aux maîtresses qui " auraient suivi ces conférences, constatant : 1o qu'ils ont assisté aux séances ; 2o qu'ils ont " profité des explications qui leur ont été données.

" Ces conférences ne coûteraient pas plus de $3,600 par année."

L'honorable M. Masson donne avis de motion qu'il proposera la nomination d'un inspecteur général des écoles, conformément aux décisions de ce comité, en date du 24 et du 25 septembre 1890.

Le Comité adopte la résolution suivante, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par l'honorable juge Jetté :

" Que ce Comité reconnaît toute l'importance qu'il y a pour la province de Québec de " prendre part à l'Exposition universelle de Chicago de 1893 ; qu'il recommande très fortement à " toutes les maisons d'éducation de répondre à l'appel qui leur a été adressé par le surintendant

" d'y participer en exposant les travaux des professeurs et les devoirs des élèves tels qu'ils se font " habituellement, afin de bien faire connaître notre système d'enseignement, la manière de le " mettre en opération et les résultats qu'il produit ; qu'il est excessivement important, tant au " au point de vue national qu'au point de vue religieux, qu'il n'y ait pas d'abstentions, afin que " l'on se fasse connaître de la manière la plus avantageuse possible ; et qu'une copie de cette " résolution soit transmise par le Surintendant au gouvernement et aux diverses institutions " scolaires de la Province."

Lecture d'un projet de loi au sujet de l'Ecole polytechnique de Montréal.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par l'honorable H. Archambault, le Comité adopte la résolution suivante :

" Que ce comité approuve le projet de loi concernant l'Ecole polytechnique de Montréal qui " vient de lui être soumis, et il suggère que la somme provenant des cinq pour cent retenus sur " la part des catholiques du fonds de l'Education supérieure pour l'achat de livres écrits et " publiés dans la Province soit convertie en une subvention additionnelle qui sera ajoutée à la " somme de six mille piastres ($6,000), que l'Ecole polytechnique reçoit déjà sur le fonds de " l'Education supérieure, et que la balance qu'il faudra pour compléter les dix mille piastres " demandées pour le soutien de cette institution importante soit prise sur le dit fonds de " l'éducation supérieure."

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par M. Eugène Crépeau, il est résolu :

" Que le Comité ayant pris en considération la requête qui lui a été communiquée de la part " de l'honorable Secrétaire provincial, au sujet de l'opportunité d'augmenter les taxes scolaires " de la cité de Montréal, regrette de n'être pas en possession de renseignements suffisants pour " qu'il lui soit possible d'exprimer une opinion."

La considération d'une demande de paiement d'arrérages de subvention qui a été faite au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour les municipalités de Saint-Athanase et de la ville d'Iberville, est remise à la prochaine séance.

Le Comité autorise l'école modèle des garçons de Fraserville, sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes, à prendre le titre d'académie.

Le Comité s'ajourne.

COMITÉ PROTESTANT.

(*Traduction.*)

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1890.

PRÉSENTS : — Le très révérend James Williams, D. D., évêque de Québec, président; Sir William Dawson, C. M. G., L L. D., R. W. Heneker écr., D. C. L., L L. D., le vénérable archidiacre Lindsay, M. A., George L. Masten, écr., Dr. Cameron, M. P. P., A. W. Kneeland, écr., M. A., Ph. D., E. J. Hemming, écr., D. C. L., le très révérend doyen Norman, D. D., le révérend George Weir, L L. D., Peter MacArthur, écr., R. J. Hewton, écr., M. A.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire soumet à la considération du comité les communications et correspondances suivantes :

1° Du surintendant informant le comité que l'honorable Horace Archambault a été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, pour remplir la vacance survenue par la mort de l'honorable P. J. O. Chauveau, et que le Dr L. Leprohon a été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de l'honorable Honoré Mercier, démissionnaire. Cette communication est acceptée.

2° De F. H. Coombs, Bolton Centre, concernant un diplôme académique.

Le secrétaire reçoit instruction d'informer F. H. Coombs que le comité n'a pas le pouvoir, d'après les réglements établis, de lui accorder un diplôme sans examen.

3° Du secrétaire de l'association provinciale des instituteurs protestants invitant les membres du comité à assister à la convention annuelle, devant avoir lieu à Montréal les 16, 17 et 18 octobre prochain.

Le secrétaire est chargé d'accuser réception de cette communication, et de remercier l'association de son invitation.

4° Des commissaires d'écoles de South-Durham, Fort-Coulonge, Beebe-Plain, et Sandy-Beach, concernant l'établissement d'écoles modèles dans leurs municipalités.

Le comité décide : 1° Que les écoles de South-Durham, Fort-Coulonge, Beebe-Plain, seraient mises sur la liste d'inspection et d'examen, et que leur situation sera prise en considération dans la prochaine distribution des allocations, et 2° Que les mêmes privilèges accordés aux commissaires d'écoles du village de Gaspe seront accordés aux commissaires d'écoles de Haldimand, pour l établissement d'une école modèle à Sandy-Beach.

5° Relativement aux allocations spéciales pour les écoles modèles du village de Gaspé et de New-Richmond.

Le comité décide, en vue des représentations faites, d'accorder une allocation de cinquante piastres à l'école de Richmond pour l'année 1888-1889, et une somme semblable à l'école du village de Gaspé, pour l'année 1889-1890.

6° Concernant l'état des écoles supérieures de Cookshire, Waterville et Lachute.

Le secrétaire est chargé : 1° D'informer M. J. H. Keller, de Cookshire, qu'il est nécessaire de se conformer à l'article 63 des règlements, concernant le personnel d'enseignement, avant qu'elle puisse être reconnue comme académie.

Sur proposition de Sir William Dawson, secondé par M. Masten, il est résolu : "Que le comité reçoit avec satisfaction la proposition d'introduire des leçons de choses, dans l'école modèle de Waterville, et que la question soit référée au surintendant, avec demande que l'on prenne des mesures, s'il est possible, pour encourager cette œuvre."

Sur proposition du Dr Heneker, secondé par M. Hewton, il est résolu : "Que si un règlement n'est pas fait par les commissaires d'écoles de Lachute pour le paiement complet du salaire de leurs instituteurs, et à la fin de chaque semestre de l'année de leur engagement, aucune allocation ne sera accordée à cette institution l'année prochaine."

7° Etat financier semi-annuel de l'école normale McGill et des écoles modèles annexes, du premier janvier au trente juin 1890, soumis à la considération du comité.

ECOLE NORMALE MCGILL ET ÉCOLES MODÈLES ANNEXES, EN COMPTE AVEC LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1890	Doit	
1er Janvier. —	Balance générale de compte en banque	$ 20.00
	Balance des rétributions mensuelles des écoles modèles, en banque	235.41
	Montant des chèques, subventions à l'école normale	6,833.63
	Rétributions mensuelles reçues des écoles modèles	1,690.75
	Intérêts	1.00
	J. C. Wilson, écr. prix	40.00
	Dr Reed, remboursement	10.00
		$ 8,830.79

1890	Avoir	
1er Janvier. —	Traitements des professeurs de l'école normale	$ 3,778.54
	Traitements des professeurs adjoints	2,172.99
	Livres et papeterie	296.36
	Eclairage et combustible	101.40
	Taxes d'eau	106.94
	Dépenses contingentes	686.81
	Impressions et annonces	59.50
	Bourses $733, prix Wilson $40	773.00
	Balance générale de compte de banque, y compris $219 de bourses non dépensées le 30 juin	599.98
	Balance au compte de banque des écoles modèles	255.27
		$ 8,830.79

Le secrétaire soumet aussi à la considération du comité le rapport annuel du principal de l'école normale McGill, et une communication de l'honorable Premier ministre de la Province, relativement aux bourses de l'école normale.

8° Le secrétaire donne ensuite lecture au comité du rapport de la conférence des inspecteurs d'écoles, qui a eu lieu les 19 et 20 août dernier.

Le comité décide de référer le nouveau cours de calligraphie canadienne au sous-comité des livres classiques.

9° Le secrétaire présente un rapport de l'assemblée de l'association pédagogique des instituteurs à Inverness, Lennoxville, Cowansville et Shawville, durant le mois de juillet dernier.

Le rapport est accepté, et sur proposition de Sir William Dawson, secondé par le très révérend doyen Norman, il est résolu : "Que ce comité désire exprimer ses remerciements pour le rapport de l'association des instituteurs, et aussi ses remerciements au secrétaire du comité et aux directeurs des différentes institutions pour leurs précieux services dans cet important département de l'œuvre d'éducation."

10° Un rapport du secrétaire du bureau central des examinateurs donnant (1) le résultat de l'examen, (2) l'état financier du bureau, et (3) certaines suggestions pour amender les règlements concernant les candidats aux diplômes d'instituteurs est présenté.

Le rapport est accepté, et sur proposition du très révérend doyen Norman, secondé par le Dr Heneker, les articles 21, 33, 34, 35, 41, 54, 58 et 59 des règlements sont amendés de manière à se lire comme suit :

21. — L'examen des candidats commencera aux centres locaux le premier mardi de juillet ou le dernier mardi de juin de chaque année, selon qu'il sera décidé par le comité protestant.

33. — Trois jours et demi seront accordés pour l'examen des aspirants aux diplômes élémentaires, quatre jours pour l'examen des aspirants aux diplômes d'écoles modèles, et cinq jours pour l'examen des aspirants aux diplômes académiques.

34. — L'ordre et les matières de l'examen pour les brevets des trois degrés se trouvent dans le tableau qui suit :

	École élémentaire.	École modèle.	Académie.
Mardi..... 9-12	* Lecture, Écriture, Dictée et Arithmétique.	Lecture, Écriture, Dictée et Arithmétique.	Lecture, Écriture, Dictée et Arithmérique.
Mardi..... 2-5	Grammaire et Composition, Littérature.	Grammaire et Composition, Littérature.	Grammaire et Composition, Littérature.

* La lecture peut être faite en tout temps le mardi.

	Édole élémentaire.	Ecole modèle.	Académie.
Mercredi... 9-12	Histoire Sainte, Histoire du Canada, Géographie.	Histoire Sainte, Histoire d'Angleterre, Géographie.	Histoire Sainte, Histoire d'Angleterre, Géographie.
Mercredi... 2-5	Dessin et Pédagogie.	Dessin et Pédagogie.	Dessin et Pédagogie.
Jeudi..... 9-12	Tenue des Livres, Physiologie et Hygiène, Lois scolaires.	Tenue des Livres, Physiologie et Hygiène, Lois scolaires.	Tenue des Livres, Physiologie et Hygiène, Lois scolaires.
Jeudi..... 2-5	* Algebre et Géométrie.	Algèbre et Géométrie.	Algèbre et Géométrie.
Vendredi.. 9-12	* Français, ...	Français, Botanique.	Français, Botanique.
Vendredi.. 2-5	....	Latin.	Latin, Histoire romaine.
Samedi.... 9-12	.....	.....	Grec, Histoire Grecque.
Samedi.... 2-3½	.....	....	Trigonométrie.

35. — Les aspirants au diplôme d'école élémentaire doivent conserver au moins cinquante pour cent des points accordés sur chacune des matières suivantes : Écriture, Arithmétique, Géographie, Grammaire, Histoire Sainte et Pédagogie; et au moins un tiers des points accordés sur toutes les autres matières. Les aspirants au diplôme d'école modèle doivent conserver cinquante pour cent des points accordés sur chacune des matières suivantes : Écriture, Arithmétique, Géographie, Grammaire, Histoire Sainte, Histoire d'Angleterre, Pédagogie, Géométrie et Algèbre, et un tiers des points sur toutes les autres matières. Les aspirants au diplôme d'académie doivent conserver cinquante pour cent des points accordés sur chacune des matières mentionnées plus haut pour le brevet d'école modèle, de même que pour le Latin et le Grec, et un tiers des points accordés sur toutes les autres matières. Pour l'épellation, tous les aspirants doivent conserver au moins les trois quarts des points.

41. — Les candidats qui ont obtenu le certificat d'*Associate in Arts* depuis les deux dernières années seront exempts de subir l'examen sur toutes les matières sur lesquelles ils auront conservé au moins 67 pour cent des points alloués lors de l'examen d'*Associate in Arts*, comme suit :

Pour tous diplômes : — L'Histoire Sainte et les matières facultatives (excepté l'Algèbre, la Géométrie, le Français, le Latin et le Grec, dans le cas de diplôme académique). Pour les diplômes élémentaires : — Les matières preliminaires, excepté la Dictée, à ajouter aux précédentes.

54. — Les gradués dans les arts des universités anglaises ou canadiennes qui ont subi l'épreuve avec succès sur le Latin, le Grec et le Français à leur examen ou qui ont obtenu la note *avec distinction* (*second class standing*) sur ces matières à leur examen intermédiaire, auront droit au diplôme d'académie de première classe, pourvu qu'ils aient également suivi le cours

* Le Français, l'Algèbre et la Géométrie ne sont pas obligatoires pour les diplômes d'école élémentaire de deuxième ou de troisième classe, et le Latin ne l'est pas pour le diplôme d'école modèle de seconde classe ; mais les aspirants qui subissent l'examen sur ces matières ont seuls droit au diplôme de première classe, en vertu de l'article 37.

régulier de Pédagogie à l'école normale McGill ou à toute autre institution en dehors de la Province, approuvée par le comité protestant.

Ceux des gradués qui n'ont pas passé leur examen sur le Français tel que ci-dessus prescrit pourront, sur demande, être examinés sur cette matière devant le Principal de l'école normale McGill, et si l'examen est satisfaisant, il devra être accepté au lieu de celui demandé sur le Français dans les examens universitaires.

58. — Les gradués ès-arts de toute université anglaise ou canadienne qui peuvent obtenir des diplômes académiques de première classe, d'après l'article 54, pourront recevoir un diplôme académique de seconde classe du Bureau central des Examinateurs protestants, pourvu qu'ils passent l'examensur la Pédagogie, les Lois scolaires, le Dessin, la Physiologie et l'Hygiène, tel que prescrit dans le programme d'examen pour les candidats aux diplômes académiques, et sur telles autres matières que le comité protestant peut prescrire.

Ces candidats se présenteront à Montréal, Québec ou Sherbrooke, au temps fixé pour l'examen par le bureau central protestant. Ils devront aussi produire les certificats requis d'âge et de bonnes mœurs, et payer une contribution d'une piastre.

59. — Les aspirants aux diplômes académiques qui ont passé les examens de terme à la fin de la seconde année dans l'une des Universités de la Province, seront exemptés de l'examen sur les matières sur lesquelles ils ont gardé la note "avec distinction," dans les examens de terme. Le comité approuve aussi le programme suivant d'examen présenté par le bureau central des examinateurs.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS PROTESTANTS.

Programme d'examen devant servir de guide aux examinateurs et aux aspirants.

Les nombres placés après les matières indiquent le nombre de points par cent qu'il faut conserver pour être admis.

I. — Diplome d'École élémentaire.

1° Lecture. — Lire avec une intonation distincte, une prononciation correcte, une attention particulière à la ponctuation et à l'expression, un passage choisi dans un des livres de lecture autorisés.

2° Ecriture. (50). — Un specimen d'écriture, contenant les petites lettres détachées, les lettres capitales et les chiffres.

3° Dictée. (75). — Un exercice d'environ vingt lignes d'un auteur anglais.

4° Arithmétique. (50). — Une connaissance spéciale de la numération arabe, et de la numération romaine jusqu'à MM.; l'addition, la soustraction, la multiplication, la division, et réduction des nombres simples; les décimales et le sterling courant, poids avoir du poids, mesure impériale, mesure de longueur, mesure carrée, mesure du temps, fractions complexes non supérieures à 7.4-5÷3.8-11 fractions décimales, les proportions simples et composées, le percentage et son application, les racines carrées et problèmes faciles sur le mesurage.

5° Grammaire et Composition. (50). — Jusqu'à la fin de l'étymologie avec exercices. Analyser certaines phrases faciles. Construction de phrases.

6° Littérature. 33 1-3. — Goldsmith's Deserted Village : Analyser un passage, donner le sens et l'étymologie des mots, les renseignements personnels et historiques, le sujet de la composition.

7° Histoire Sainte. (50). — (Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament). L'Ancien Testament. Géographie générale et descriptions spéciales de l'Assyrie, de la Palestine et de l'Égypte; aussi le nombre, les noms et l'ordre des livres de l'Ancien Testament.

Les principaux faits relatifs à la création, au déluge, à la vocation d'Abraham, à la sortie d'Egypte, à la conquête de Canaan, à l'établissement de la monarchie, à la division des tribus, à la captivité et au retour.

La vie de Noé, Abraham, Joseph, Moïse, Josué, David, Asa, Acabe, Elizé, Josias et Daniel.

La division des prophètes en groupes, selon qu'ils vécurent avant, durant, ou après la captivité.

Nouveau Testament. La géographie générale de la Palestine; le nombre, les noms, l'époque et les écrivains des livres du Nouveau Testament et le nombre d'années que renferme l'Histoire du Nouveau Testament.

Les principaux événements relatifs à la connaissance, le baptême, la transfiguration le jugement, la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ ; les noms des apôtres, l'Oraison dominicale, les Béatitudes.

Les miracles et les paraboles de Jésus-Christ.

L'espace de temps entre sa naissance et son baptême ; son baptême et son crucifiement ; sa résurrection et son ascension ; son ascension et la pentecôte.

Les principaux faits relatifs au jour de la pentecôte, à la mort d'Etienne, à la conversation de Saul et de Cornélius. Une esquisse des trois voyages de St-Paul, son arrestation en Palestine, et son voyage à Rome.

Les empereurs romains, les gouverneurs romains de la Judée, et les Hérode, désignés dans le Nouveau Testament.

8° Histoire du Canada (33⅓).—Régime français. La situation physiqne du Canada, et la situation exacte des places historiques ; les premières découvertes, les premiers établissements, les tribus indiennes et leurs lieux d'habitation. La compagnie des Cent Associés, ses devoirs, ses privilèges et sa durée ; Le Gouvernement Royal, ses officiers et sa durée, les principaux faits de guerre sous le Gouvernement Royal, provenant de la lutte entre la France et l'Angleterre.

(*a*) Guerre du roi Guillaume et Traité de Ryswick.

(*b*) Guerre de la reine Anne et Traité d'Utrecht.

(*c*) Louisbourg et Traité d'Aix-la-Chapelle.

(*d*) La guerre de sept ans et le Traité de Paris, avec détails sur la conquête.

Régime anglais. Première période 1763-1791. Population et état du pays; Guerre de Pontiac ; Guerre de la Révolte. Causes, nature et résultats de (1) l'acte de Québec ; (2) Acte de la Constitution. Loyalistes.

Seconde période 1791-1841. Forme de gouvernement. Causes de la guerre de 1812, les points d'attaque, les principaux engagements. Le traité de Gand. Le Pacte de famille. La révolte des Canadiens, (1837) ses causes, ses chefs et ses résultats.

Troisième période 1841-1867. Les principales mesures de l'Acte d'Union. Le traité d'Ashburton. Les transferts du siège du gouvernement. La loi relative aux pertes souffertes pendant la rébellion, les réserves du clergé, les difficultés législatives, la Confédération et ses causes, les gouverneurs-généraux par ordre durant cette période.

Quatrième période, 1867 à nos jours. Les principales clauses de la constitution du Dominion, les provinces qui entrèrent les premières dans la Confédération, celles qui y entrèrent subséquemment, la révolte de la Rivière-Rouge, le traité de Washington et les questions qui furent alors réglées, la liste des gouverneurs-généraux du Dominion avec dates.

9° Géographie (50).—Les grands continents, les océans et les mers, les principales rivières, les principales chaînes de montagnes, les grandes villes et les pays. L'Amérique du Nord et du Sud, connaissances détaillées de la Puissance du Canada, son climat, son sol, ses productions, son système de canaux et de chemins de fer. L'Europe avec connaissances spéciales des Iles Britanniques. Cartographie.

10° Dessin (33⅓).—D'après le Manuel de Walter Smith, dessin à main levée pour les écoles primaires et le Dominion Freehand Drawing Course.

11° Pédagogie (50).—D'après le " Baldwin's Art of School Management " (Edition de Gage) :

Titre I. Chap. VII. Hygiène de l'école.

Titre II. Organisation des écoles.

Titre III. Direction des écoles.

Titre IV. Chapitres I. II et III.

12° Tenue des Livres (33⅓).—En partie simple. (1) Connaissance du brouillard, du journal, du grand livret, du livre de caisse et des formules commerciales.

13° Physiologie et Hygiène (33⅓).—D'après l'Hygiène pour les jeunes gens pour les classes intermédiaires. M. Hunt.

14° Lois et règlements scolaires (33⅓).—Grands principes de la loi et des règlements scolaires de la Province : devoirs des commissaires d'écoles, des instituteurs et des élèves, tel que définis par les articles 60 à 70 du chapitre III, et par les chapitres V, VI et VII des règlements scolaires du comité protestant. (Voir le manuel).

15° Français (33⅓).—Noms, adjectifs, pronoms et verbes réguliers. Traduction de la partie du livre exigée pour le 1er degré du cours académique. *

16° Algèbre (33⅓).—Exercices faciles sur les équations simples d'une seule inconnue et sur les réductions.

17° Géométrie (33⅓).—Livre 1., 1-26.

II.—Diplome d'école modèle.

Ce qui suit est ajouté au programme pour les diplômes d'école élémentaire :

4. Arithmétique. (50).—Toutes les règles commerciales ordinaires, les fractions en général, les fractions décimales périodiques, les racines cubiques et le mesurage des rectangles, des cercles, des prismes et des pyramides rectangulaires, des cônes, des sphères, et toutes autres figures qui peuvent être ramenées à ces éléments.

5. Grammaire et Composition (50).—D'après Meiklejohn, Titres I et II., avec exercices.

6. Littérature (33⅓).—Scott's Lady of the Lake. Analyse d'un passage ; le sens et l'étymologie des mots ; les renseignements personnels et historiques, le sujet de la composition, l'histoire et la qualité de l'auteur du poème.

7. Histoire d'Angleterre (50).—La géographie physique des Iles Britanniques ; la Conquête romaine, l'introduction du christianisme, les Saxons et les Danois, Alfred le Grand, Guillaume le Conquérant, la bataille de Hastings. Les principaux trhits caractéristiques de l'histoire d'Angleterre sous les périodes : Normande, Plantagenet, Lancastrienne et Yorkiste, et les rois par ordre. Le Système féodal, les Croisades, la Grande-Charte. La guerre de cent ans avec la France. Les rapports entre l'Angleterre, le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande.

La guerre des deux Roses, ses causes, ses principaux chefs, les principales batailles et ses résultats. Becket, Wycliffe, Chaucer.

Le règne des Tudors. Les rois avec dates, les principaux événements de chaque règne. La réforme, l'imprimerie, la renaissance de la littérature, les découvertes, l'Armada, la traduction de la Bible. Wolsey, Cranmer, Cromwell, Marie, reine d'Ecosse, Shakespeare.

Le règne des Stuarts. Les rois avec dates respectives ; les principaux événements de chaque règne. Les relations entre les Stuarts et les Tudors. La conférence de la cour d'Hampton la conspiration des poudres, le roi et le parlement, la guerre civile, Cromwell, l'acte de restauration, l'acte d'uniformité, l'acte d'habeas-corpus, le bill des droits, la succession d'Espagne, l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Ecrivains. Milton, Bunyan.

La période de Brunswick. Les principaux événements et " Tailor's First Principles of modern History,"

9. Géographie (50).—Géographie générale, connaissance spéciale de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Sud. Cartographie.

10. Dessin (33⅓).—D'après " Walter Smith's manuel for Primary Schools " et " The Dominion Freehand Drawing Course " (Nos 1-4).

---

* On pourra se servir à l'examen de juillet 1891 de la partie de " Lectures Choisies " prescrite pour le premier degré du cours académique.

11. Pédagogie (50).—Comme pour le diplôme d'école élémentaire, et Gladman's School Methods.

12. Tenue des Livres (33⅓).—En partie simple et en partie double, formules commerciales.

13. Physiologie et Hygiène (33⅓).—D'après "Cutter's Intermediate Anatomy," Physiologie et Hygiène.

15. Français (33⅓).—Lecture, Dictée, Grammaire jusqu'à la fin des verbes irréguliers, Traduction. "The Progressive French Reader" ou les passages suivants des "Lectures françaises," savoir : ceux commençant aux pages 10, 13, 15, 20, 32, 33, 37, 42, 47, 51, 56, 63, 68, 74, 76, 85, 87, 92, 94, 99.

18. Algèbre (50).—Réductions, Fractions, plus grand commun diviseur et plus petit commun multiple, Equations simple d'une, deux ou trois inconnues avec problèmes.

17. Géométrie (50).—Euclide, Livres I et II., avec problèmes faciles.

19. Botanique (33⅓).—(1) Germination des graines. (2) Caractères et fonctions des racines, des tiges, des feuilles, avec leurs différentes modifications. (3) Structure des fleurs, des fruits, de la graine. (4) Nutrition des plantes, sources de la nourriture, organes par lesquels la plante reçoit et digère la nourriture. (5) Comment se déposent les aliments dans la plante. (6) Connaissance des caractères de quelques familles ordinaires des plantes, les Renonculacées, les Composées, les Violacées, les Rosacées, les Légumineuses, les Liliacées.

20. Latin (33⅓). — Les déclinaisons et les quatre conjugaisons, comprenant les verbes irréguliers les plus importants, la traduction de quelques phrases faciles du latin en anglais et de l'anglais en latin. Caesar Bel. Gal., Lib. I., 1-25.

DIPLÔMES ACADÉMIQUES.

Ce qui suit est ajouté au programme des diplômes d'école modèle :

6. Langue anglaise et Littérature.—D'après Meiklejohn ; Livres III et IV.; Scott's Lady of the Lake ; Jules César (33⅓).

II. Pédagogie.—D'après Baldwin School management et Brook's Normal Methods of Teaching (50)

15- Français.—Lecture, Dictée, Grammaire, Traduction des "Lectures françaises" de Darey, Versions (50).

16. Algèbre.—Elévation aux puissances et Extraction des racines. Quantités rationnelles et irrationnelles, Carrés, Rapports et Proportions, et Progressions (50).

17. Geométrie.—Livres I, II, III, IV et VI, et Définitions du Livre V, avec une connaissance particulière de la définition des Propositions données par Euclide, et des Propositions à raison double ; les Déductions (50).

18. Trigonométrie.—D'après Hamblin Smith, pp. 1-100, omettant le Chap. XI. (33⅓).

20. Latin.—Grammaire ; César, Guerre des Gaules, Livre I ; Virgile, Enéide, Livre I. (50).

21. Grec.—Grammaire ; Xénophon, Anabase, Livre I, Homère, Iliade, Livre IV. (50).

22. Histoire Ancienne.—Grandes lignes de l'histoire de la Grèce et de Rome, Green's Primers (33⅓).

11. Le très révérend doyen Norman, au nom du sous-comité des réglements scolaires, fait rapport, que le sous-comité a surveillé l'impression des amendements du cours d'étude et de la liste des livres classiques adoptés à la dernière réunion du comité, et qu'il recommande certains amendements aux règlements actuels. Le rapport est adopté, et les articles 74, 75, 76, 77, 82, 85-2, 160, sont amendées comme suit :

74. Dans ces examens écrits, les élèves seront sensés avoir suivi leurs classes respectives s'ils subissent l'examen avec succès sur l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, le français, la physiologie, l'hygiène et le dessin ; cependant les élèves de 1er degré du cours modèle devront aussi subir l'examen sur l'anglais ; ceux du 2me degré du cours modèle, sur l'une des autres matières du cours d'études de ce degré non mentionné ci-dessus, et

les élèves du 3me degré du cours modèle, ainsi que ceux du cours académioue, 1er et 2me degré, seront aussi tenus de subir l'examen sur au moins trois des matières non spécifiées ci-dessus de eurs classes respectives, y compris le latin.

75. Les questions de ces examens seront préparés par l'inspecteur des écoles supérieures. Les élèves qui subissent avec succès l'examen de leurs degrés respectifs ont droit à des certificats à cet effet qui leur seront transmis par le département de l'Instruction publique.

76° Les élèves du IIIe degré d'académie suivront le programme des examens scolaires de l'université pour le titre d'*Associate in Arts* et ceux qui auront subi cet examen avec succès seront considérés comme ayant suivi la classe du 3e degré d'académie.

77° L'examen des élèves du IIIe degré d'académie pour obtenir le certificat d'*Associate in Arts* se fera sur les matières de ce degré prescrites par le cours d'étude autorisé.

82° Les programmes d'examen préparés par l'inspecteur des écoles supérieures contiendront neuf questions sur chaque matière, disposées en trois séries, et les élèves des degrés I et II du cours modèle ne devront répondre qu'à une question de chaque série, et les élèves des autres degrés à deux questions de chaque série.

85-2° Les élèves ayant subi l'examen pour le certificat d'*Associate in Arts*, depuis deux ans et qui se présenteront pour obtenir des brevets d'instituteurs sont exemptés de l'examen sur certaines matières spécifiées à l'article 41 des règlements.

160° Dans toutes les classes des écoles protestantes la première demi-heure de chaque jour devra être employée, sonformément à l'article qui précède, à l'enseignement de la morale et de l'Histoire Sainte. La Bible et les livres autorisés seront employés à cet effet. On ne donnera dans les écoles protestantes aucun enseignement confessionnel.

Québec, 24 septembre 1890.

ÉTAT DES FINANCES DU COMITÉ PROTESTANT.

I.—*Education Supérieure.*

1890.

RECETTES.

Mai 7.—Balance en caisse	$ 700 00	
" Intérêt sur le fonds des licences de mariage, au 30 juin 1890	700 00	
	$1,400 00	

DÉPENSES.

Oct. 20.—Montant payé aux assistants-examinateurs	$ 200 00	
" Balance en caisse		$1,200 00

II.—*Fonds des dépenses contingentes.*

RECETTES.

Juin 30.—Balances non dépensées	$ 745 14	
Mai 7.—Montant retiré en trop	196 80	
" 28.—Frais de voyages de l'inspecteur des écoles supérieures	150 00	
Juin 6.—		
" Dawson Bros, pour impression des questions d'examen pour l'année 1889	146 47	
" Traitement de l'Inspecteur des écoles supérieures pour le semestre échu le 30 juin 1890	125 00	
" Traitement du secrétaire pour le semestre échu le 30 juin 1890	50 00	
	$ 668 27	
" Balance en caisse		$ 76 87
Total en caisse		$1,276 87

Examiné et trouvé exact.

(Signé) R. W. H.

Le rapport est accepté.

La considération des avis de motion donnés par le révérend Dr. Shaw et Sir William Dawson est remise à la prochaine séance.

Une lettre est reçue de l'honorable Premier de la province, relative aux faits mentionnés dans le procès-verbal de la réunion précédente du comité.

Le secrétaire est chargé d'accuser réception de la lettre de l'honorable Premier de la province, et de lui dire en réponse, que dans le passé le secrétaire avait coutume de transmettre au Secrétaire provincial, pour l'information du Gouvernement, une copie des procès-verbaux de chaque réunion du comité protestant, et de faire une demande spéciale relativement à chaque matière, dans les procédés du comité, qui requièrent l'attention du gouvernement, excepté lorsque ces matières sont placées entre les mains d'un comité avec instruction de s'aboucher avec le gouvernement. (2) Que dans l'expression "affectant les intérêts de la minorité" relativement à laquelle il demande des explications, aucune plainte, ni aucune insinuation de griefs n'étaient impliquées ; mais que la phrase était employée pour attirer l'attention des membres du comité protestant sur la récente loi, de laquelle il leur appartient d'être au courant. La manière dont une telle loi affecte la minorité est indiquée dans un rapport subséquent du sous-comité dont une copie est ci-incluse. Et (3) que le sous-comité des voies et moyens a été chargé de s'entendre avec le Premier ministre relativement aux matières qui lui sont référées.

Le Président présente un rapport per interim du sous-comité des voies et moyens.

Le rapport est adopté, et le sous-comité est continué dans ses fonctions avec instruction de s'aboucher avec le Premier de la province relativement aux secours financiers nécessaires pour les travaux du comité.

Rapport du sous-comité chargé de faire rapport sur l'inspection des écoles protestantes.

Le sous-comité a soigneusement examiné l'analyse claire et complète des travaux faits par les inspecteurs des écoles protestantes élémentaires fournie par le secrétaire du département de l'Instruction publique.

Dans ce rapport il appert que plusieurs inspecteurs ont plus d'écoles sous leur direction qu'ils ne sont capables d'en inspecter ; qu'un inspecteur a 282 départements à inspecter, et qu'un autre a 2,900 milles à parcourir dans l'exercice de ses devoirs ; qu'environ 68 écoles protestantes sont maintenant sous la direction d'inspecteurs catholiques.

Alors il devient urgent, que, pour obtenir une inspection efficace, une réorganisation des travaux assignés à plusieurs inspecteurs soit faite, et qu'autant que possible l'inspection des écoles protestantes soit mise sous la direction des inspecteurs protestants.

Pour l'exécution de ce projet le sous-comité a examiné avec l'aide du secrétaire protestant de ce département, (1) le nombre d'écoles visitées par les dits inspecteurs, (2) l'étendue des districts d'inspection, (3) la distance que les dits inspecteurs ont à parcourir, (4) le coût de leurs voyages, et le salaire que chacun reçoit. Et le sous-comité demande que le travail des inspecteurs soit réorganisé d'après le plan donné dans la cédule ci-annexée, ce qui entraînera la nomination d'un nouvel inspecteur.

Avec cette disposition une inspection efficace et régulière des écoles serait possible, et toutes les écoles protestantes, moins douze, seraient sous le contrôle des inspecteurs protestants.

Le sous-comité demande surtout, en considération des nombreux travaux et des dépenses causés aux inspecteurs par ce remaniement, que le traitement de ceux compris par ces changements soit élevé à $1,200, et que $4 soient retranchées pour chaque école qui ne sera pas visitée. Ceci devant occasionner une dépense additionnelle de $3,050, que le sous-comité demande de faire voter par la législature.

En faisant cette demande le sous-comité n'oublie pas que les protestants reçoivent le plein montant auquel ils ont droit en proportion de ce qui est accordé aux catholiques. Mais il n'est pas toujours possible de baser les frais d'inspection sur le chiffre de la population. Quelque juste que soit la distribution des sommes votées par la Législature pour l'Instruction publique, d'après le chiffre de la population, les intérêts d'une bonne administration prohibent l'emploi de l'argent pour l'inspection selon cette méthode, et il est un principe admis dans la loi scolaire, qui

permet que toutes sommes, à l'exception de celles destinées à l'Education supérieure, soient appliquées selon les nécessités des cas ; il est à remarquer, de plus, que ni avant ni depuis la Confédération, les dépenses d'inspection n'ont été déterminées par la population. Les inspecteurs d'écoles sont des officiers publics, chargés de voir à ce que le gouvernement obtienne pour le prix de son argent, que les octrois du gouvernement ne soient pas dépensés inutilement, et que les pouvoirs accordés aux commissaires d'écoles ne soient pas une source d'abus. C'est un travail qui est entièrement fait dans l'intérêt du public. Il ne peut pas, eu égard aux écoles protestantes de la province, être entièrement fait sans la nomination d'un nouvel inspecteur, et aussi avec une telle redistribution des travaux sans faire de l'augmentation de salaire de quelques autres inspecteurs une matière d'urgente nécessité.

Le sous-comité en conséquence requiert que demande soit faite au gouvernement pour obtenir le montant nécessaire.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) J. W.,
Président.

Projet de subdivision en nommant un nouvel inspecteur.

INSPECTEUR PARKER.

Nombre de départements	83
Ajouté du district de l'inspecteur Thompson	50
Ajouté du district d'un inspecteur catholique	1
	134

Nouveau district d'inspection.

INSPECTEUR THOMPSON.

Nombre de départements	191
Ajouté au district de M. Parker	50
Ajouté du district de M. Hubbard	5
	146

INSPECTEUR HUBBARD.

Nombre de départements	163
Ajouté les écoles du comté de Bagot	5
Retranché Magog qui fera partie du district de M. Thompson	5
Retranché Granby qui fera partie du district de M. Taylor	10
Retranché Shefford qui fera partie du district de M. Taylor	11
	142

INSPECTEUR TAYLOR.

Nombre de départements	138
Ajouté Granby au district de M. Hubbard	10
Ajouté Shefford au district de M. Hubbard	11
Retranché St. Thomas	4
Retranché Clarenceville	6
	149

INSPECTEUR MCGREGOR.

Nombre de départements	282
Retranché les écoles situées au nord du St. Laurent pour le nouvel inspecteur	187
	95
Ecoles ajoutées maintenant sous le contrôle des inspecteurs catholiques	19
Ajouté St. Thomas du district de M. Taylor	4
Ajouté Clarenceville du district de M. Taylor	6
	124

NOUVEL INSPECTEUR.

Hochelaga, 122; Argenteuil, 63; Soulanges, 2; Vaudreuil, 5; Joliette, 3; Montcalm, 6; l'Assomption, 2; Chambly, 2; Jacques-Cartier, 3; Deux-Montagnes, 4; Terrebonne, 6.

Nouveau district d'inspection..... 218

De ces 218 départements pour le nouvel inspecteur, cent huit sont dans la cité de Montréal.

Par cet arrangement, 56 écoles protestantes, actuellement sous le contrôle des inspecteurs catholiques, seront mises sous la surveillance d'inspecteurs protestants, et il ne restera que 12 écoles protestantes dans les districts des inspecteurs catholiques.

Le salaire des inspecteurs d'écoles devrait être au moins de $1,200, afin qu'ils puissent avoir environ $1,000 après leurs dépenses de voyage payées. C'est le maximum fixé par le statut. Si les salaires sont fixés à $1,200, une réduction de quatre piastres devra être faite sur le traitement de chaque inspecteur pour chaque visite qu'il aura omise.

Pour arriver à cette réorganisation, un surplus d'octroi de $3,050 doit être demandé pour subvenir à l'augmentation des salaires et au traitement du nouvel inspecteur, comme suit:

INSPECTEURS.	Nombre de départements.	Traitement actuel.	Augmentation.	Traitement nouveau.
Nouvel inspecteur	218	$.....	$ 1,200	$ 1,200
Hubbard	142	1,000	200	1,200
Lyster	43	550	.....	550
Magrath	104	800	200	1,000
McGregor	124	1,000	200	1,200
Parker	134	650	550	1,200
Taylor	149	800	400	1,200
Thompson	146	900	300	1,200
	1,060	$ 5,700	$ 3,050	$ 8,750

Le rapport est adopté, et le sous-comité reçoit instruction de faire les démarches nécessaires pour faire accepter les conclusions de ce rapport par le gouvernement.

Le sous-comité des livres classiques soumet son rapport et attire l'attention sur les livres classiques récemment autorisés pour la grammaire, le français et le dessin. Des copies de ces livres sont présentées au comité.

Le sous-comité des Ecoles élémentaires soumet son rapport, et demande la permission de siéger de nouveau, ce qui est accordé, et le nom de R. J. Hewton est remplacé par la désignation, "Délégué de l'association provinciale des instituteurs protestants."

M. R. W. Heneker propose, secondé par le Dr Hemming, et il est résolu, "Qu'un sous-comité composé du très révérend doyen de Québec et du révérend docteur Weir, soit chargé d'examiner les travaux scolaires transmis par les écoles placées sous le contrôle de ce comité et qu'il fasse rapport à la prochaine réunion.

Proposé par R. W. Heneker, secondé par le très révérend doyen de Québec, "Que le secrétaire soit chargé d'écrire à l'honorable Trésorier de la province, demandant que l'allocation de $62,961 faite par la législature à sa dernière session, avec intérêt au taux de quatre pour cent à compter du 30 d'août 1888, soit payée à ce comité, et que le Lord evêque de Québec, président de ce comité, soit chargé de s'entendre avec le trésorier, et que le président soit autorisé à déclarer que le comité est disposé à laisser le capital à la disposition du gouvernement, ou à le convertir en obligations au gouvernement pourvu que les intérêts soient payés semi-annuellement au comité protestant."

Il est proposé en amendement par le Dr Hemming, secondé par le Dr Weir :—"Attendu que ce comité a déjà exprimé l'opinion, que sa constitution l'oblige de distribuer tous les octrois faits par la Législature pour l'éducation, conformément aux termes et conditions qui se rattachent à ces octrois.

" Attendu que la subvention de $63.000 accordée à ce comité par la législation relativement aux biens des Jésuites n'est soumise à aucune condition, et que le comité doit distribuer cette somme pour l'encouragement de l'éducation supérieure de la manière et à l'époque qu'il jugera convenable ;

" Attendu que, plusieurs des dénominations protestantes, dont ce comité est sensé représenter les intérêts, ont manifesté d'une manière non équivoque leur volonté de ne recevoir aucune partie du dit octroi, une d'elles défendant même au collège sous son contrôle d'en recevoir un centin ;

" Attendu que, dans les circonstances, il serait impossible à ce comité de mettre à exécution maintenant les vues de la Législature, et de distribuer le dit octroi de manière à donner satisfaction à toute la fraction protestante, que ce comité représente."

Qu'il soit résolu " Que le dit octroi ne soit pas distribué à présent, mais qu'il soit laissé à intérêt entre les mains du gouvernement, jusqu'à ce que le temps arrive où le comité trouve le moyen de distribuer cette somme de manière à donner satisfaction à ceux qui y ont droit.

L'amendement est perdu, et la motion principale est adoptée sur division.

Sir William Dawson fait rapport, au nom du sous-comité des réparations de l'Ecole normale, que le gouvernement a eu l'obligeance de consentir à faire des réparations complètes aux bâtisses de l'Ecole normale, lesquelles réparations sont maintenant presque terminées, et que la question de l'agrandissement de l'édifice est soumise à la considération du gouvernement, et qu'il est à souhaiter que le résultat sera favorable.

Sir William Dawson fait rapport au nom du comité des examens préléminaires, *Associates in Arts*, que les Universités ont consenti à la division proposée des examens, et que cette division a été acceptée par les examinateurs du comité et des Universités lors des derniers examens.

Le sous-comité chargé de la nomination des assistants-examinateurs fait rapport :—Que le révérend M. Lefebvre, M. Maquarrie, l'inspecteur Parker et l'inspecteur Taylor ont été choisis pour aider le Dr. Harper à corriger les réponses des élèves aux questions d'examen. Les réponses des élèves du deuxième degré du cours académique ont été corrigées en juin, et le résultat a été transmis aux différentes écoles. Les autres réponses des élèves ont été corrigées en juin et août, et le résultat a été transmis aux différentes écoles.

MM. Lefebvre et Maquarrie ont été employés vingt-deux jours, et ont reçu $57.94 chacun ; les inspecteurs Parker et Taylor ont été employés seize jours, et ont reçu $42.06 chacun.

(Signé) J. W.,

Président du sous-comité.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DE LA LÉGISLATION.

Séance du 23 septembre 1890. Présents :—M. R W. Heneker, D.C.L., président, le révérend Dr Weir, le très révérend doyen de Québec.

Lecture d un lettre de Sir William Dawson par laquelle il informe le sous-comité qu'il ne peut assister à cette séance.

Le sous-comité procède à l'examen des amendements proposés aux lois scolaires.

Il s'occupe d'abord des amendements mentionnés dans le rapport du sous-comité, soumis à la dernière assemblée du comité, savoir :—

(*a*) La remise en vigueur des clauses 1 à 5 inclusivement, des Statuts refondus du B.C.

(*b*) Le rétablissement du fidéi-commis relatif aux biens des Jésuites.

(*c*) L'adoption du Bill des B. A.

Le sous-comité fait son rapport comme suit :—

Le premier (*a*) a pour effet de rétablir le fond de l'Education supérieure établi par l'Acte de la Province du Canada, 19-20 Vict., chap. 54, qui assurait les moyens nécessaires d'aider au maintien et au développement de l'Education supérieure. Le second (*b*) rétablit le fedéi-commis accepté par la Province du Canada en 1832.

Le troisième amendement (*c*) place les gradués des universités de la province dans une position semblable à celle occupée par les gradués universitaires de la province sœur d'Ontario, du

Royaume-Uni, des colonies d'Australie, et comme le croit le sous-comité, sur le pied des gradués universitaires de tout le monde civilisé.

Relativement aux amendements imprimés à la page 126 du numéro d'avril de "l'Educational Record," deux seulement sont importants et affectent les droits de la minorité, les autres ne se rapportent qu'à l'administration de la loi. Ces derniers amendements viennent du département de l'Instruction publique. Ceux qui affectent les droits de la minorité sont comme suit :—

1973. Le premier objet de cette clause est de remédier à une difficulté survenue entre la cité de Montréal et la paroisse de Ste-Cunégonde, mais elle s'étend beaucoup trop loin en ce qu'elle donne droit à la minorité religieuse d'en appeler au Lieutenant-Gouvernur en Conseil pour que certains changements dans les limites des municipalités ne soient appliqués qu'à la majorité religieuse qui seule désire ces changements.

2048. — L'article substitué à la dernière session à l'article 2048 des Statuts revisés, apporte un changement considérable à la loi.

En vertu de l'ancienne loi, les commissaires et les syndics d'écoles pouvaient, de consentement mutuel, sur un vote des deux tiers, s'entendre avec toute personne, société ou compagnie dûment incorporée pour les fins d'entreprises, manufacturières ou industrielles dans les limites de la municipalité, et commuer toutes les taxes scolaires pour le paiement annuel d'une certaine somme d'argent déterminée et pour un nombre d'années ne devant, dans aucun cas, excéder dix ans. Mais par l'acte passé à la dernière session, aucune semblable convention mutuelle entre les commissaires d'écoles et les syndics n'est nécessaire, et chaque commission séparée est autorisée à conclure un tel marché.

Le sous-comité trouve que les communications des bureaux de commissaires d'écoles, dont il est question dans leurs instructions, sont des documents qui portent sur la question de l'acte des biens des Jésuites, dans laquelle la majorité de ce comité a décidé n'avoir pas droit d'intervenir.

Le tout respectueusement soumis, au nom du sous-comité.

(Signé) R. W. Heneker,
Président.

Proposé par l'archidiacre Lindsay, secondé par le Dr Kneeland, et résolu : "Que le rapport soit reçu et adopté, et que le comité de la législation devienne un comité permanent chargé de surveiller les questions relatives à la législation, et de faire rapport à la prochaine réunion sur toute loi affectant l'éducation protestante.

Le rapport des examinateurs pour le degré d'*Associate in Arts* est soumis à la considération du comité.

Le rapport est adopté, et l'on décide qu'il sera inséré dans l'*Educational Record.*

L'inspecteur des écoles supérieures est alors prié de se présenter devant le comité et de présenter son rapport d'inspection et d'examen des écoles, pour l'année 1889-90.

Le rapport est adopté.

Le Dr Heneker annonce, au nom du sous-comité de la préparation des affaires, que les membres de ce sous-comité ont passé toute l'après-midi précédente à examiner le résultat des examens écrits des académies et des écoles modèles, et les rapports des demandes d'ameublement scolaire, etc., présenté par l'inspecteur des écoles supérieures. Après un sérieux examen, et une comparaison des rapports, le sous-comité recommande que les honoraires des licences de mariage et le fonds de l'éducation supérieure, se montant en tout à $17,308, soient distribués suivant la liste soumise.

Le rapport est reçu, examiné et amendé, et sur motion du Dr Heneker, secondé par M. Peter MacArthur, il est résolu : "Que le rapport amendé comme suit soit adopté dans la forme suivante, et que le secrétaire soit chargé de soumettre la liste des octrois recommandés à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil.

LISTE DES OCTROIS RECOMMANDÉS.

I. — Universités et Collèges.

1. — *Honoraires des licences de mariage.*			
Université McGill	$ 2,500		
Collège Bishop	1,250		
Collège Morrin	1,250		
		$ 5,000	
2. — *Fonds de l'Education supérieure.*			
Université McGill	$ 1,650		
Collège Bishop	1,000		
Collège Morrin	500		
Collège St-François	1,000		
		$ 4,150	
			$ 9,150

II. — Académies.

Noms des Académies.	Allocations.	Gratification.	Gratification pour fournitures scolaires.	Total.	
Huntington	$ 200	$ 250	$ 50	$ 500	
Lachute	200	200		400	
Sherbrooke	200	200	50	450	
Waterloo	200	150	25	375	
Coaticook	200	150	50	400	
Inverness	200	100		300	
Knowlton	200	100		300	
St-Jean	200		25	225	
Cowansville	200			200	
Granby	200		25	225	
Clarenceville	200		25	225	
Shawville	200			200	
Côte St-Antoine	100		25	125	
Trois-Rivières	109			100	
Aylmer	150			150	
Danville	150		50	200	
Bedford	100			100	
					$ 4,475

Écoles spéciales.

"Wesleyan College," Stanstead	$ 400		
"High School," (Montréal), filles	200		
"High School" (Québec), filles	200		
"Ladies' College," (Compton)	200		
		$ 1,000	
			$ 1,000

ÉCOLES MODÈLES.

NOMS DES ÉCOLES.	Allocations.	Gratification.	Gratification pour fournitures scolaires.	TOTAL.	
Sutton	$ 50	$ 100	$ 25	$ 175	
Ormstown	50	75	.....	125	
Cookshire	50	50	.....	100	
Lennoxville	50	50	.....	100	
Hull	50	50	25	125	
Waterville	50	50	50	150	
Lachine	50	25	25	100	
Hemmingford	50	.....	.....	50	
Frelighsburg	50	.....	25	75	
Farnham	50	.....	25	75	
Clarendon	50	.....	.....	50	
Rawdon	50	.....	25	75	
Grenville	50	.....	.....	50	
Richmond	50	.....	.....	50	
Leeds	50	.....	.....	50	
Warden	50	.....	.....	50	
Berthier	50	.....	.....	50	
Portage-du-Fort	50	.....	.....	50	
St-Lambert	50	.....	.....	50	
Ulverton	50	.....	.....	50	
Mansonville	50	.....	.....	50	
Sorel	50	.....	.....	50	
Stanbridge Est	50	.....	25	75	
Mystic	50	.....	25	75	
Gould	50	.....	.....	50	
Marbleton	50	.....	.....	50	
Bury	50	.....	.....	50	
Bryson	50	.....	.....	50	
Bolton Centre	50	.....	.....	50	
Como	50	.....	25	75	
Hatley	50	.....	.....	50	
Magog	50	.....	.....	50	
Lacolle	50	.....	.....	50	
Dunham					$ 2,375

ÉCOLES SPÉCIALES.

Gaspé-Village	$ 50		
Paspébiac	100		
New-Richmond	100		
New-Richmond 1888-89	50	$ 300	$ 300
Subventions totales			$17,300

Sur proposition de sir William Dawson, secondé par le Dr Heneker, il est résolu : "Que les intérêts de la somme de $62,961.00 accordée par la législature, pour l'année courante, soient employés au profit des académies et des écoles modèles pour installation et qu'un sous-comité, composé du président, du Dr Heneker, et des membres de Québec, fasse rapport sur la distribution de ces deniers à la prochaine réunion du comité.

Les travaux étant terminés, le comité ajourne au dernier mercredi de novembre, ou à une époque plus rapprochée, sur convocation du président.

(Signé) ELSON J. REXFORD,
Secrétaire.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1890.

PRÉSENTS :—R. W. Heneker, écr, D. C. L., LL. D., George L. Masten, écr, le révérend Dr Shaw, LL. D., le Dr Cameron, M. P. P., A. W. Kneeland, écr, M. A., Ph. D., E. J. Hemming, écr, le très révérend doyen Norman, D. D., le révérend George Weir, LL. D., et R. J. Hewton, écr, M. A.

En l'absence du lord évêque de Québec, le Dr Heneker est appelé à la présidence.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Lecture des lettres du très révérend James Williams, lord évêque de Québec, de sir William Dawson, du vénérable archidiacre Lindsay et du révérend Dr Cornish, qui expriment leur regret de ne pouvoir assister à l'assemblée.

Le secrétaire soumet les communications suivantes à la considération du comité :—

1° Du comité de l'école normale McGill relativement à l'agrandissement des édifices de l'école normale.

Le secrétaire fait rapport qu'il venait d'être autorisé par l'honorable ministre des Travaux publics à déclarer que la demande du comité de l'école normale pour l'agrandissement de cette école avait été bien accueillie par le gouvernement et que les subventions pouvaient être considérées comme accordées.

Proposé par le révérend Dr Shaw, secondé par le principal Masten, et résolu : "Que ce comité a appris avec plaisir de l'honorable ministre des Travaux publics que le gouvernement a mis dans les prévisions de l'année courante la somme de $40,000 pour l'agrandissement et les améliorations futures de l'ecole normale McGill, à Montréal, tel que demandé par ce comité.

COPIE DU RAPPORT D'UN COMITÉ DE L'HONORABLE CONSEIL EXÉCUTIF EN DATE DU 14 OCTOBRE 1890, APPROUVÉ PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR LE 15 OCTOBRE 1890, SUR LE PAIEMENT DE CERTAINES SOMMES AU COMITÉ PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLICUE.

No 495.—L'honorable trésorier de la province. dans un rapport daté du 14 octobre courant (1890), indiquant qu'il a reçu du secrétaire du comité protestant du conseil de l'Instruction publique une demande de la somme de soixante-deux mille neuf cent soixante-une piastres ($62,961.00), avec intérêt sur cette somme au taux de quatre pour cent par an, à compter du trente d'août, mil huit cent quatre-vingt-huit, comme prévu dans la section 2 de l'acte 53 Vict., chap. 31, et la dite demande accompagnée d'un extrait du procès-verbal de la réunion du comité protestant qui a siégé le 24 septembre 1890, comme suit, savoir :— "Proposé par le Dr Heneker, secondé par le très révérend doyen de Québec : 'Que le secrétaire soit chargé d'écrire à l'honorable trésorier de la province, demandant que les allocations faites par la Législature à sa dernière session de $62,961 avec intérêt au taux de quatre pour cent à compter du 30 d'août 1888, soient payées à ce comité, et que le lord évêque de Québec, président de ce comité, soit chargé de s'entendre avec le trésorier, avec la dite autorisation ; et que le président soit autorisé à établir que le comité est disposé à laisser le capital à la disposition du gouvernement, ou à le convertir en bons du gouvernement, pourvu que les intérêts soient payées semi-annuellement au comité protestant."

Que le lord évêque de Québec présenta, avec la dite résolution, la lettre qui lui avait été donnée, et établit que le comité voulait laisser le capital de $62,961 à la disposition du gouvernement, sujet au paiement sur demande, le gouvernement devant payer l'intérêt de ce montant, semi-annuellement, à quatre pour cent par an, jusqu'au remboursement du dit capital.

L'honorable trésorier, en conséquence, demande que, conformément aux termes de la section 2 de l'acte sus-cité, il soit autorisé à payer au comité protestant du conseil de l'Instruction publique, pour l'éducation protestante supérieure dans cette province, sur demande, la somme de soixante-deux mille neuf cent soixante-un dollars ($62,961), avec intérêt de la dite somme au taux de quatre pour cent par an à compter du 30 août 1888, jusqu'au paiement de la dite somme, l'intérêt étant payable moitié le 15 avril et moitié le 15 octobre de chaque année.

(Certifié) (Signé) GUSTAVE GRENIER,

Greffier du Conseil Exécutif.

Proposé par le doyen de Québec, secondé par M. Masten, et résolu : " Que le lord évêque de Québec, le Dr R. W. Hencker et le révérend Dr Shaw forment un comité de finances permanent pour examiner les questions financières relatives au comité protestant du Conseil de l'Instruction publique et en faire rapport, et spécialement pour la manière la plus expéditive de recevoir et d'investir le produit des licences de mariage et l'allocation de $62,961 provenant des biens des Jésuites, et autres fonds qui se trouvent dans le même état."

3° Sur proposition du très révérend doyen Norman, appuyé par R. J. Hewton, écr, il est résolu : "Que les articles 54 et 58 des règlement scolaires soient amendes comme suit, et prennent effet à partir du 1er juin prochain :—

" 54. Les gradués ès-arts d'une université anglaise ou canadienne qui ont subi l'examen avec succès sur le Latin, le Grec et le Français, à leur examen final, ou qui ont obtenu la note " avec distinction" sur ces matières à leur examen intermédiaire, auront droit au diplôme académique de première classe, pourvu aussi qu'ils aient suivi le cours régulier de pédagogie à l'école normale McGill, ou à une autre institution d'enseignement en dehors de la province approuvée par le comité protestant.

Les gradués qui n'ont pas subi l'examen sur le français comme prescrit ci-dessus, pourront, sur application à cet effet, être examinés sur cette matière devant le principal de l'école normale McGill, et si les réponses sont satisfaisantes, l'examen sera accepté au lieu de celui prescrit pour le français dans les examens universitaires.

" 58. Les bacheliers ès-arts de quelqu'université anglaise ou canadienne, qui ont subi l'examen sur le latin et le grec dans les examens de degré, ou qui ont subi leur examen avec succès dans les matières soumises aux examens intermédiaires, seront aptes à recevoir un diplôme académique du bureau central des examinateurs protestants, pourvu qu'ils passent leur examen sur la pédagogie, les règlements scolaires, le dessin, la physiologie et l'hygiène, et le français, s'ils n'ont pas été admis suivant les examens universitaires, tel que prescrit dans le programme pour les examens des aspirants aux diplômes académiques.

4. Sur proposition de M. Masten, secondé par le Dr Cameron, il est résolu : "Que le prochain examen du bureau central des examinateurs protestants aura lieu mardi, le 23 juin 1891."

Proposé par le révérend Dr Shaw, secondé par le Dr. Cameron :

" Attendu que l'honoraire pour la licence des mariages protestants dans la province de Québec ($8), est généralement considéré comme excessivement élevé, et est beaucoup plus considérable que l'honoraire exigé dans les autres provinces du Dominion ;

" Attendu que cette forte taxe, spécialement dans les comtés voisins des frontières de la province, tend à pousser plusieurs personnes à aller aux Etats-Unis pour la solennisation de leur mariage, procédé qui non seulement est contraire à l'esprit de patriotisme, mais aussi qui expose aux faux principes du mariage, principes qui malheureusement, prévallent si grandement dans les états voisins ;

" Attendu que l'association des ministres protestants de Montréal a demandé au gouvernement de réduire les honoraires des licences de mariage ;

" Attendu que l'on a continué à percevoir cette forte taxe sur les mariages protestants à cause des besoins de nos institutions d'Education supérieure ;

" Il est en conséquence résolu : Que nous sommes d'opinion que le montant accordé par l'acte des biens des Jésuites pour l'éducation protestante supérieure devrait être partagé entre les bénéficiers des fonds de licence de mariage pour les indemniser de leurs pertes dans le cas où il serait fait une réduction des honoraires des licenses de mariage maintenant proposée, et que nous prions respectueusement le gouvernement de faire adopter une loi pour obtenir que l'honoraire de huit dollars soit réduit à quatre, ou à tel montant que les circonstances demanderont pourvu qu'on ne porte pas atteinte aux bénéficiers des fonds de licence.

Cette proposition est perdue.

L'avis de motion de Sir William Dawson relatif aux diplômes spéciaux est remis à la prochaine réunion.

L'état financier suivant du Comité Protestant est reçu, examiné et trouvé exact :—

QUÉBEC, 14 novembre, 1890.

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT.

I.—ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

1890		
	Recettes.	
Sept. 24.—Balance en caisse	$1,200 00	
Oct. 29.—Intérêt sur l'allocation du gouvernement	5,354 28	
		$6,554 28
	Dépenses.	
Balance en caisse		6,554 28

II.—FONDS CASUEL.

	Recettes.	
Sept. 24.—Balance en caisse	76 87	
	Dépenses.	
Sept. 25.—Balance des dépenses de voyages de l'inspecteur des écoles supérieures au 30 juin 1890	150 00	
Traitement de l'inspecteur des écoles supérieures au 30 sept. 1890	125 00	
Traitement du secrétaire pour le semestre finissant le 30 septembre 1890	50 00	
Pour dépenses du bureau central des examinateurs	133 12	
Inspecteur des écoles supérieures, pour exprès, port de lettre et papeterie	39 28	497 00
Montant surtiré		420 53
Balance totale en caisse		$6,133 75

Examiné et trouvé exact.

(Signé) R. W. HENEKER.

On prend en considération la lettre suivante du Surintendant concernant l'intention du gouvernement de nommer des inspecteurs additionnels.

2189.90.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 5 novembre 1890.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir fait part au gouvernement des résolutions des comités catholique et protestant recommandant les rapports des sous-comités chargés d'examiner la question du traitement des inspecteurs d'écoles, l'honorable Secrétaire de la Province m'a annoncé que le gouvernement ferait droit à la requête présentée afin d'augmenter le nombre des inspecteurs, mais à la condition que ceux qui seront choisis le soient par le gouvernement lui-même.

D après les explications que j'ai obtenues sur cette matière, le gouvernement se réserverait seulement le droit de choisir les inspecteurs parmi les candidats à ce poste qui auront rempli toutes les conditions prescrites par la loi qui pourvoit à toutes les garanties nécessaires.

Comme le gouvernement désire avoir l'opinion des membres du conseil relativement à cette question, et comme il serait difficile de convoquer une assemblée à cette époque de l'année, je vous prie de vouloir bien me dire si vous avez objection à accéder au désir du gouvernement qui semble insister sur ce point.

J'ai l'honneur d'être etc,

(Signé) GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Proposé par le doyen de Québec, secondé par le révérend Dr Shaw : "Que ce comité accepte la communication reçue du gouvernement par l'intermédiaire de l'honorable Surintendant, relativement à la nomination et au traitement des inspecteurs additionnels, et accepte les conditions y énoncées, le comité se conserve le droit de décider quels candidats sont éligibles au poste d'inspecteur, tel que pourvu par la loi et les règlements, le droit de nomination reste entre les mains du lieutenant-gouverneur en Conseil, pourvu toujours qu'aucune nomination d'inspecteur ne soit faite en dehors de la liste des noms déclarés éligibles par ce comité, et qu'il lui soit permis d'indiquer le mérite relatif de chaque candidat par lui recommandé.

Adopté sur division.

Des livres classiques sur la chimie et l'agriculture sont soumis au comité, et renvoyés au comité permanent des livres classiques.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ D'EXAMINER LES CAHIERS, ETC ENVOYÉS PAR LES ACADÉMIES ET LES AUTRES ÉCOLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Votre comité nommé à la dernière assemblée du comité protestant du conseil de l'Instruction publique a examiné les travaux scolaires envoyés par les différentes écoles, et il est heureux de constater qu'ils leur fait honneur. 18 académies y compris le "Ladies' College," de Compton, 18 écoles modèles, différentes écoles élémentaires et certaines écoles communes placées sous la juridiction du bureau des commissaires d'écoles protestante de la cité de Montréal ont envoyé des échantillons de leurs travaux. Parmi les premières, celles de Sherbrooke, Huntingdon, Lachute, Waterloo, Coaticook, Hatley, Clarenceville, Côte St-Antoine, Cowansville, et Compton semblent mériter le plus d'éloges pour l'excellence, et en certains cas, pour le grand nombre de leurs specimens. Elles ne sont pas énumérées sur cette liste par ordre de mérite. Parmi les écoles modèles, sans établir de classification, votre comité désire mentionner très favorablement les suivantes : Lachine, Ulverton, Danville, Clarendon, Waterville, New-Richmond, Aylmer, Farnham, Sorel et Sutton. Nous devons faire observer qu'Aylmer a présenté de la musique et du Grec écrits avec une grande propreté, tandis que Lachine seule a fourni des échantillons de dessin dont les modèles avait été exécutés en bois par les élèves. Des échantillons de grand mérite ont été envoyés par quelques écoles élémentaires, et l'ouvrage des écoles communes de Montréal mérite une mention honorable. Votre comité, tout en félicitant les instituteurs et les élèves des écoles protestantes qui ont à cette occasion présenté des échantillons de leurs travaux, espère que, à tout événement, chaque académie et école modèle ne manquera pas de concourir tous les ans pour la récompense accordée par le comité protestant, pour l'excellence et la propreté dans les différentes branches d'études, et que, au lieu de limiter les échantillons envoyés à l'ouvrage de quelques élèves seulement, le champ du concours sera étendu aussi largement que possible, et que chaque degré sera représenté par un bon nombre d'élèves.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) R. W. Norman, D.D.,
George Weir, M.A., LL.D.

Le rapport est adopté et sur motion du Dr Kneeland, secondé par le Dr Cameron, les messieurs suivants, savoir : le Dr Kneeland, M. Masten et M. Hewton, sont constitués en sous-comité, pour la préparation des travaux scolaires, avec instruction de faire rapport à la séance de l'après-midi.

Proposé par R. J. Hewton, secondé par le Dr Kneeland et résolu : Que le tableau de l'inspecteur des écoles supérieures sur lequel les allocations annuelles sont faites soit déposé entre les mains des membres du comité au moins deux semaines avant l'assemblée du comité au cours de laquelle les allocations sont faites."

Le très révérend doyen Norman, au nom du sous-comité des règlements, fait rapport que ce sous-comité a surveillé l'impression des amendements aux règlements et au cours d'études des écoles élémentaires revisé conformément aux règlements amendés.

En l'absence du président, le Dr Hencker présente le rapport suivant du sous-comité des voies et moyens.

SOUS-COMITÉ DES VOIES ET MOYENS.

Le président, en l'absence de l'évêque de Québec, annonce qu'il a accompagné l'évêque chez l'honorable Premier, M. Mercier. Le révérend E. J. Rexford était présent. D'amples explications furent données sur les besoins du comité, relativement aux dépenses casuelles encourues par le manque de fonds destinés à couvrir les dépenses du comité. Ils ont demandé, dans le cas où le gouvernement serait prêt à faire de leur inspecteur des écoles supérieures, un officier du gouvernement, être payé par un crédit spécial, la somme de mille piastres par an, pour leurs dépenses casuelles.

L'honorable Premier, après avoir pris des renseignements précis sur la nature de ces dépenses promit finalement de soumettre l'affaire à ses collègues.

Le sous-comité croit que la lettre suivante adressée à l'évêque sera jugée tout à fait satisfaisante. Elle pourvoit aux besoins immédiats, et promet que la question sera reglée pour l'année prochaine.

Respectueusement soumis de la part du sous-comité.

R. J. HENEKER.

CABINET DU PREMIER MINISTRE, PROVINCE DE QUÉBEC,

Québec, 30 octobre 1890.

My Lord,

Nous avons décidé de venir, cette année, au secours du comité protestant du conseil de l'Instruction publique en votant à la prochaine session un montant spécial de $1.000.

La question sera prise en considération plus tard pour l'an prochain.

Espérant que cette information sera trouvée satisfaisante, j'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect,

Votre, etc.

(Signé) HONORÉ MERCIER.

Très révérend James Williams,

Evêque de Québec, Québec P. Q.

Sur motion du Dr Hemming, secondé par M. Hewton, le rapport du sous-comité est adopté, et des remerciments sont offerts à l'honorable Premier pour son attention courtoise, et son adhésion à leurs représentations.

Lecture d'une lettre du secrétaire du Conseil des arts et métiers, concernant le système national de dessin. Sur motion du Dr Cameron, secondé par M. Hewton, il est résolu : " De référer cette lettre au comité permanent des livres classiques, de donner au secrétaire instruction d'envoyer au secrétaire du Conseil des arts et métiers une collection des auteurs autorisés pour l'enseignement du dessein maintenant en usage dans les écoles protestantes de la province, et d'exiger que les collections du système national de dessin soient soumises à l'appréciation de ce comité."

On reçoit des communications venant de certaines académies et écoles modèles concernant les allocations recommandées à l'assemblée du mois de septembre dernier.

Proposé par le révérend Dr Shaw, secondé par le principal Masten : " Que Sa Grandeur l'évêque de Québec, le révérend doyen Norman, et le Dr Heneker forment un sous-comité pour s'enquérir des représentations soumises pour les allocations accordées aux écoles de Cowansville, Sorel, Shawville, Farnham, Cookshire, Côte St. Antoine, et que le comité soit autorisé à augmenter les allocations aux dites écoles s'il le croit convenable après avoir dûment considéré les faits exposés dans les requêtes.

Proposé en amendement par le Dr Hemming, secondé par le Dr Kneeland : " Que tous les mots après Côte St-Antoine, dans la résolution ci-dessus, soient retranchés."

L'amendement mis au vote est perdu et la motion principale adoptée.

Rapport du sous-comité sur les travaux scolaires.

Votre comité chargé de déterminer quels sont les travaux des élèves qui doivent être envoyés au département par les académies et les écoles modèles, recommande qu'il y aura pour chaque écolier dans chaque degré un devoir sur la géométrie, consistant en une proposition démontrée

d'une manière autre que dans le livre de texte, un devoir sur l'algèbre, un sur l'arithmétique, deux en tenue des livres (l'un de journal en partie simple, l'autre de grand livre), deux cartes géographiques, deux dessins à main levée, et que le nom de l'école, ainsi que le nom et l'âge de l'élève soient sur chaque exemplaire.

(Signé) G. L. MASTEN,
R. J. HEWTON,
A. W. KNEELAND.

Proposé par M. Masten, secondé par le Dr Cameron, et résolu : Que le rapport ci-dessus soit reçu et adopté.

Avis de motion par R. J. Hewton.

Attendu que les académies et les écoles modèles de cette province ne retirent aucun bénéfice de l'allocation des livres de récompense, il soit résolu qu'un montant n'excédant pas $50 soit voté pour procurer une série de médailles à ces écoles, comme suit :

" 1. — Une à chaque élève des six écoles qui passera le meilleur examen, à savoir : trois écoles modèles et trois académies.

" 2. — Une au candidat d'écoles placées sous le contrôle de ce comité obtenant le plus haut degré dans l'examen A.A.

" 3. — Une aux elèves des écoles publiques non directement sous le contrôle du comité protestant, où aucune médaille n'est accordée pour l'examen A.A.

En l'absence du président, le Dr Heneker présente son rapport au nom du sous-comité sur la distribution d'allocations spéciales, et demande la permission de siéger de nouveau. Ce rapport est reçu.

N'ayant plus d'autre matière à discuter, le comité s'ajourne pour se réunir le dernier mercredi de février, ou plus tôt, sur convocation du président.

(Signé) ELSON REXFORD
Secrétaire.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1891.

PRÉSENTS : — Le très révérend James Williams, D.D., évêque de Québec, président : sir William Dawson, C.M.G., LL.D.; R. W. Heneker, écr., D.C.L., LL.D.; George L. Masten, écr.; le révérend W. I. Shaw, LL. D.; A. Cameron, écr., M.D., M.P.P.; A. W. Kneeland, écr., M.A,, Ph. D.; E. J. Hemming, écr., D.C.L.; le très révérend doyen Norman, D.D.; le révérend George Weir, LL.D.; Peter McArthur, écr.; R. J. Hewton, écr., M.A.

Le rapport de l'assemblée précédente est lu et confirmé. Des lettres sont reçues du vénérable archidiacre Lindsay et du révérend Dr Cornish, exprimant leur regret de ne pouvoir prendre part à l'assemblée.

Le secrétaire soumet à la considération du comité les correspondances et communications suivantes :

1. — De MM. J. P. Arnold, Charles F. Hamilton et Mlle Kate McEwen, demandant des diplômes d'après les règlements du comité sur présentation de leurs certificats.

(*a*) Le comité décide d'exempter M. J. P. Arnold de subir l'examen sur toutes les matières, pour son diplôme élémentaire, excepté pour les lois scolaires.

(*b*) D'accorder à M. Chas. F. Hamilton un diplôme académique de première classe, d'après le règlement 54, section A.

(*c*) D'exempter Mlle Kate McEwen de l'examen sur toutes matières pour l'obtention de son diplôme d'école modèle, excepté sur les lois et règlements scolaires.

2. — De M. Thomas Haney, Lachute, concernant la position d'inspecteur d'écoles.

Le secrétaire doit informer M. Haney que tous les candidats désirant obtenir une position d'inspecteur d'écoles doivent subir un examen.

Proposé par le Dr Kneeland, secondé par M. R. J. Hewton, M.A. :

" Que le secrétaire reçoive instruction d'annoncer que durant la seconde semaine de mai prochain, aura lieu un examen des candidats désirant être qualifiés à la charge d'inspecteur d'écoles. " Adopté.

3. — Du comité de l'école normale concernant les dispositions à prendre en vue de l'établissement d'un cours professionnel d'éducation pour les aspirants aux arts.

Sur motion du révérend Dr Shaw, secondé par le très révérend doyen Norman, il est résolu : "Qu'après l'examen du mémoire du comité de l'école normale concernant les arrangements à prendre pour donner un cours théorique et pratique de pédagogie aux étudiants et sous-gradués qui désireraient en profiter, le comité protestant approuve."

4. — De l'association provinciale des instituteurs protestants informant le comité de certaines résolutions adoptées par l'assemblée en octobre dernier, et donnant avis de la réélection de M. R. J. Hewton, M. A., comme représentant de l'association dans le comité.

Cette communication est reçue et lue.

5. — Du "Montreal Presbytery" concernant l'allocation relativement à la Loi du Bill des Jésuites soumis à l'appréciation du comité.

La communication est reçue et lue.

6. — Du surintendant, présentant une liste de partage quant au fond destiné aux municipalités pauvres.

Proposé par le Dr Heneker, secondé par le révérend Dr Shaw, et résolu : "Que ce comité reconnaît le soin avec lequel la liste des municipalités pauvres ayant droit aux allocations a été préparée dans le département, et approuve."

7. — Sur motion du Dr Heneker, secondé par le Dr Hemming, les règlements 7, 8 et 20, et les formules 2 et 3 sont amendées de manière à se lire comme suit :

Chaque candidat sera examiné sur les matières suivantes :

(*a*) Méthode d'enseignement sur les matières comprises dans le cours d'études.

(*b*) L'organisation, la discipline et la direction des écoles.

(*c*) Les devoirs des inspecteurs, les commissions d'écoles et instituteurs, et l'éxécution des lois et règlements scolaires de la province. Cinquante pour cent des points dans chacune des trois divisions devront être conservés pour passer.

8. — Les documents produits par les candidats et le résultat de leur examen seront soumis au comité protestant pour être approuvés et les candidats qualifiés par le comité à la charge d'inspecteur seront munis de certificats de première ou seconde classe, suivant la formule No 2.

Les cités de Montréal, Québec, la ville de Sherbrooke seront les centres de l'examen pour les trois degrés de diplômes, et les localités suivantes seront les centres de l'examen pour les diplômes d'école modèle et élémentaire, savoir : Shawville, Aylmer, Lachute, Huntingdon, Cowansville, Waterloo, Stanstead, Richmond, Inverness, Trois-Rivières, New Carlisle et le village de Gaspé.

FORMULE No. 2.

COMITÉ PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous certifions par les présentes, que ..... né à .... âgé de ..... résidant à ..... et professant la religion protestante, a produit les certificats requis, passé ses examens et rempli les conditions prescrites par les Lois et Règlements scolaires, relativement aux candidats à la charge d'inspecteur des écoles protestantes, à la satisfaction du comité protestant.

Nous certifions en outre, qu'un certificat de ..... classe lui a été décerné, et qu'il est pour cette raison, propre au poste d'inspecteur des écoles protestantes de la province de Québec.

En foi de quoi, par ordre du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, nous avons apposé aux présentes notre signature le ..... jour de ....., mil huit cent quatre-vingt .....

..... *Président,*

..... *Secrétaire.*

FORMULE No. 3.

AU SECRÉTAIRE PROTESTANT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS, QUÉBEC.

Monsieur, — Je ..... résidant à ..... comté de ..... professant la religion protestante, ai l'honneur de vous informer que j'ai intention de me présenter à l'examen pour ..... diplôme, en juillet prochain.

J'inclus dans les présentes :

1. Un certificat que je suis né à ..... comté de ..... le ..... jour de ..... 189....

2. Un certificat de bonnes mœurs selon la formule requise.

3. La somme de ..... pour frais d'examen.

Signature en toutes lettres,

.....

Sur motion du très révérend doyen Norman, secondé par R. J. Hewton, écr., les examinateurs suivants sont nommés pour l'examen, sous la direction du bureau central des examinateurs, en juillet suivant.

Localités.	Assistants Examinateurs.	Lieu de l'Assemblée.
1. Aylmer	Rév. A. Magee	École modèle.
2. Village de Gaspé	Rév. J. P. Richmond	Salle d'école.
3. Huntingdon	Rév. James B. Muir	Académie.
4. Inverness	L'inspecteur Parker	Académie.
5. Lachute	Rév. William Saunders	Académie.
6. Montréal	Dr Kelley	Ecole normale.
7. New Carlisle	W. M. Sheppard	Palais de Justice.
8. Québec	T. A. Young	High School.
9. Richmond	Rév. John McLeod	Collège St François.
10. Shawville	Rev. W. M. Taylor	Académie.
11. Sherbrooke	L'inspecteur Hubbard	Ladies Académy.
12. Stanstead	L'inspecteur Thompson	Wesleyan College.
13. Cowansville	L'inspecteur Taylor	Académie.
14. Trois-Rivières	Alex. Houliston	Académie.
15. Waterloo	Rév. J. Garland	Académie.

Proposé par R. J. Hewton, M. A., secondé par le Dr Kneeland, et résolu : "Qu'un comité composé de M. Masten, du promoteur et du secondeur adjoints au secrétaire, soit nommé pour rédiger des règlements d'après lesquels les diplômes et les médailles seront décernés aux écoles supérieures de cette province."

10. — Sur motion de M. William Dawson, secondé par le Dr Heneker, il est résolu : "Qu'une recommandation soit faite au bureau des examinateurs, pour examiner sur une ou plusieures matières d'un degré supérieur certains candidats qui désirent obtenir un diplôme d'école modèle ou élémentaire ou les porteurs de tels diplômes, durant tel examen ; et dans le cas où ils passeraient avec succès, d'en faire mention par certificat dans leurs diplômes.

11. — Proposé par William Dawson, secondé par le révérend Dr Shaw et résolu : "Que ce comité désire offrir à la corporation de l'université du Bishop's College, Lennoxville, l'expression de sa sympathie pour les pertes qu'elle a subies par suite du dernier incendie, qu'il recommande cordialement à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, d'accorder à la dite université une subvention spéciale sur les fonds de la province, pour rétablir le collège et l'école dans leur ancien état et prie l'honorable surintendant de transmettre à l'honorable secrétaire provincial, copie de la présente résolution.

12. — Proposé par le Dr Kneeland, secondé par R. J. Hewton, M. A. "Que l'honorable surintendant soit prié de faire reviser l'édition anglaise du code de l'instruction publique et d'en distribuer des exemplaires au clergé et instituteurs protestants de la province." Adopté.

13. — Le secrétaire fait rapport que des arrangements avaient été pris de manière à pouvoir donner cinq conférences dans le mois de juillet prochain, mais que, vu la destruction récente de l'école modèle et du Bishop's College, et l'assemblée de l'association nationale d'éducation à Toronto, durant la troisième semaine de juillet, un amendement à ces mesures devenait nécessaire, et que conséquemment il était incapable de faire connaître actuellement ces arrangements en détail.

14. — Avis de motion par R. J. Hewton.

" Pour que le comité demande à la Législature provinciale d'amender la section 1967 S.R.Q., de manière à se lire comme suit : Le bureau central des examinateurs sera composé de pas moins de cinq, et de pas plus de dix membres, et d'un secrétaire qui, etc."

15. — L'inspecteur des écoles supérieure se présente ensuite devant le comité et donne lecture de son rapport provisioire concernant l'inspection des écoles modèles et académies. Le rapport est reçu et pris en considération par le comité.

Sommaire de l'état financier semi annuel de l'école normale McGill et des écoles modèles, depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre 1890, présenté au comité.

L'ÉCOLE NORMALE McGILL ET LES ÉCOLES MODÈLES EN COMPTE AVEC LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1890	Dr.		
Juillet 1.	—Balance du compte général de banque		$ 599 98
	Balance du compte de la Banque d'Epargne		255 27
	Montant des chèques, subvention de l'Ecole Normale		6,669 38
	Contributions scolaires perçues		1,007 20
	Compte d'intérêt		13 37
			$8,545 20
	Cr.		
	Traitements de l'Ecole Normale	$3,778 46	
	Sous-maîtres	1,291 40	
	Livres et papeterie	897 26	
	Chauffage et éclairage	653 13	
	Taxes d'eau	73 80	
	Dépenses contingentes	807 79	
	Impression et annonces	15 67	
	Bourses	570 00	
	Balance, compte général de banque	128 53	
	Balance, Banque d'Epargne	329 16	
			$8,545 20

L'état suivant des finances produit par le secrétaire est reçu, examiné, et trouvé exact :—

QUÉBEC, 21 février, 1891.

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT.

I.—ÉDUDATION SUPÉRIEURE.

1890	*Recettes.*		
Novembre 14.	—Balance en caisse	$6,554 28	
	Dépenses.		
Décembre 10.	—Transféré à l'Éducation Supérieure, intérêt sur fonds de licences de mariage	1,200 00	
			$5,354 28

II.—CONTINGENTS.

Recettes.

Contribution des candidats pour l'examen A.A	$ 132 33	

Dépenses.

Novembre 14.—Montant surtiré		420 53	
Décembre 10.—Payé, Dawson & Bros. pour impression des formules d'examen.		117 87	
Décembre, 20. — Payé pour le traitement du secrétaire au 31 décembre		$ 50 00	
" Payé pour le traitement de l'inspecteur au 31 décembre		25 00	
			$ 713 40
Montant surpayé	$ 581.07		
1891.			
Février, 21. — Balance en caisse	$4,773.21		
" Chèque dû	50.00		
" Balance en banque	$4,823.21		

Examiné avec le livret de banque et trouvé exact.

(Signé) R. W. H.

Le sous-comité de gratifications pour fournitures présente le rapport suivant: " Ils ont accordé à la question une grande considération, mais ils ont rencontré des difficultés en recommandant une échelle de subventions sans avoir de principes définis, d'après lesquels ces subventions devaient être accordées. '

Ils demandent alors de renvoyer la question au comité pour avoir des instructions exactes.

Respectueusement soumis de la part du comité.

(Signé) R. W. HENEKER.

Proposé par R. J. Hewton, secondé par sir William Dawson et adopté : " Que le rapport soit approuvé et que la somme de $25.00 soit distribuée aux académies et écoles pour les fournitures des écoles sur la base du projet préparé par l'inspecteur et le secrétaire et soumis au comité. Que toute académie et école modèle ayant, en vertu de la présente résolution, reçu une gratification pour fournitures, soit priée de fournir la preuve circonstanciée de son emploi en un rapport à ce comité."

Proposé par J. L. Masten, secondé par le Dr Kneeland, et résolu : " Que la somme de deux cents piastres provenant des intérêts sur les honoraires pour licences de mariage soit employée à procurer de l'aide au Dr Harper, pour l'examen des compositions des académies et écoles modèles, et que les certificats d'académie du deuxième degré soient expédiées aux académies avant la fermeture pour les vacances d'été, soit la quatrième semaine de juin. Les membres québecquois du comté sont désignés pour former un sous-comité pour la nomination d'examinateurs adjoints.

Le Dr Heneker dépose le rapport du sous-comité relatif à des plaintes formulées par certaines écoles relativement au partage des subventions pour l'éducation supérieure, fait en septembre dernier.

Le rapport est reçu, et sur motion du Dr Heneker, secondé par le Dr Shaw, il est résolu : " Que le rapport du sous-comité soit adopté et que des subventions de vingt-cinq piastres chacune soient accordées aux écoles de Cowansville, Sorel et Shawville.

Le sous-comité permanent des écoles élémentaires fait le rapport suivant :

1. — Votre sous-comité est d'avis, qu'en présence de la législation antérieure relative à la distribution des fonds octroyés pour l'enseignement élémentaire, et de la modicité de ces octrois, le comite protestant ne peut faire que fort peu de choses pour relever la position de cette catégorie d'écoles. Nous apprenons de sources autorisées que plutôt que de se soumettre aux justes et sages règlements du comité, des bureaux scolaires ont préféré renoncer à leurs droits à l'octroi et ont inauguré un mouvement de retard. Les écoles confiées à leurs soins sont stationnaires et même en déclin.

En conséquence, se basant sur l'expérience du passé, le sous-comité est d'avis, que tant que le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique ne sera pas nanti de sommes plus importantes pour l'encouragement de l'enseignement élémentaire, pour être employées à l'amélioration de l'enseignement et non pour diminuer la juste part de contribution des citoyens, il n'y aura pas de changement satisfaisant dans la condition de ces écoles, c'est pourquoi il propose que le comité de législation fasse les démarches nécessaires pour attirer l'attention du gouvernement sur cette question.

2. — En outre, attendu que ce comité devrait porter son attention sur toutes les questions d'instruction publique et attendu que les questions relatives à l'instruction élémentaire sont d'une importance spéciale, votre sous-comité propose qu'à chaque réunion du comité, celui-ci reçoive de deux inspecteurs d'écoles élémentaires, ou plus, des rapports succincts présentés par les inspecteurs en personne, ou autrement comme il sera décidé.

3. — En présence du fait que pour nos écoles élémentaires, il n'existe pas, dans la province, de méthode satisfaisante ou normale d'examen et de promotion d'un cours inférieur à un cours supérieur et de l'enseignement élémentaire à l'enseignement supérieur, et attendu qu'il en résulte des difficultés et de la confusion, le sous-comité recommande qu'on cherche une combinaison pour arriver à un examen meilleur et plus uniforme des élèves de ces écoles dans le but d'établir un ordre de promotion. Cette combinaison ne devrait pas nécessairement être uniforme pour toute la province, mais pourrait varier d'après les besoins des différentes inspections, tout en étant uniforme dans les limites de chaque municipalité.

4. — Votre sous-comité sachant que la majorité de nos écoles élémentaires sont tenues par des jeunes personnes qui manquent d'instruction professionnelle et que le nombre d'instituteurs capables est insuffisant pour faire face aux besoins, pense qu'il serait bon de prendre, sans délais, les mesures nécessaires pour établir un cours pédagogique d'au moins trois mois, à l'usage de tous les candidats aux diplômes ; qu'aucun diplôme ne soit permanent ou de première classe, sans avoir suivi ce cours et que le comité de l'école normale soit prié de prêter son concours pour atteindre ce but.

(Signé) DAVID LINDSAY, président,
R. J. HEWTON,
A. W. Kneeland,
W. J. Shaw,
G. L. Masten.

Proposé par le Rév. Dr Shaw, secondé par M. Hewton, et résolu :

"Que le rapport soit reçu et imprimé dans le procès-verbal et pris en délibération à la prochaine séance du comité. Ensuite que, pour faire droit à sa demande, le vénérable Archidiacre Lindsay soit déchargé de ses fonctions de président du sous-comité et que le Dr Kneeland soit nommé à sa place."

Le Dr Kneeland, au nom du sous-comité, fait rapport sur les livres scolaires, et sur proposition du Dr Kneeland, secondé par M. Hewton, il est résolu : "Que le rapport soit adopté et que l'usage des livres suivants soit autorisé dans les écoles de la province.

1. — "Advanced Second Reader," Canadian series.

2. — "Catechism of useful Knowledge, for Teachers' reference."

Le secrétaire provincial a adressé au comité une dépêche relative à la nomination d'un inspecteur général de dessin dans les écoles de la province.

Proposé par le Dr Kneeland, secondé par M. Masten, et résolu :

"Que la partie du rapport du comité relative aux livres scolaires sur le dessin, ainsi que la dépêche du secrétaire provincial, soient renvoyés au comité de législation pour en conférer avec le Conseil des Arts et manufactures et le gouvernement.

Et l'ordre du jour étant épuisé le comité s'ajourne à vendredi 22 mai prochain, sauf convocation d'urgence par le Président.

(Signé) ELSON-I. REXFORD,
Secrétaire.

SÉANCE DU 22 MAI 1891.

PRÉSENTS :—Le Très Rev. James Williams, D. D., Lord évêque de Québec, président ; le Rev. John Cook, D. D., Sir William Dawson, C. M. G., LL. D., R. W. Heneker, Ecr., D. C. L., LL. D., le Ven. Archidiacre Lindsay, M. A., George L. Masten, Esq., the Rev. W. I. Shaw, LL. D., A. Cameron, Ecr., M. D., M. P. P., A. W. Kneeland, Ecr., M. A., Ph. D., E. J. Hemming, Ecr., D. C. L., le très Rev. doyen Norman, D. D., the Rev. Dr. Cornish, LL. D., le Rev. George Weir, LL. D., R. J. Hewton, Ecr., M. A.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Il est donné lecture d'une lettre par laquelle M. Peter McArthur exprime son regret de ne pouvoir être présent.

Le secrétaire soumet ensuite au comité les lettres et communications suivantes :

1. Lettre de Mlle Letitia Barlou et Dame Wardrope demandant des diplômes conformément aux règlements du comité.

Le comité décide de faire octroyer un diplôme d'académie de le classe à Mlle Letitia Barlow conformément à l'art. 56 du règlement.

Ordre est donné au secrétaire d'informer Mme Hardrope qu'il sera nécessaire de soumettre son diplôme d'institutrice au comité pour permettre à celui-ci de faire droit à sa requête.

2. Lettre par laquelle M. T. B. Smiley, donne sa démission de principal de la section des garçons de l'école modèle McGill.

Cette démission est acceptée.

Proposé par Sir William Dawson, secondé par le Dr Cornish et résolu :

" Que le comité recommande la nomination de M. Orrin Rexford B. A. Sc. aux fonctions de principal de la section des garçons de l'école modèle de l'Ecole Normale McGill, en remplacement et avec le traitement de M. Smiley démissionnaire."

3. Une lettre par laquelle le Rev. Elson I. Rexford donne [sa démission de secrétaire du département de l'Instruction publique.

L'hon. Gédéon Ouimet ayant exprimé ses regrets au sujet de la démission de M. Rexford il est proposé par Sir William Dawson secondé par le Dr Heneker et résolu :

" Que le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, ayant reçu la démission de son secrétaire le Rev. Elson I. Rexford, nommé recteur de la " High School " de Montréal et regrettant la cessation inévitable de ses fonctions dans le département de l'Instruction publique, désire témoigner sa haute estime pour ses talents d'administrateur et d'organisateur, pour l'énergie, le tact et le zèle qu'il a déployés dans l'exercice de ses fonctions. Il tient à lui dire combien il apprécie l'efficacité des services rendus par un officier dont la diligence à préparer les travaux et l'empressement à exécuter les décisions du comité n'ont pas peu contribué à élever les écoles protestantes de la province au degré d'excellence que l'on remarque aujourd'hui.

4. Lettres des Messieurs Montizambert, Parmelee, Kneeland, Parsons, White et Harper demandant à être nommés secrétaire du département de l'Instruction publique.

Les demandes et certificats y annexés sont lus et déposés.

Proposé par Dr Hemming secondé par Dr Cornish et résolu :

" Que la recommandation de la nomination du successeur du Rev. M. Rexford soit décidée au vote secret, et que ce vote se continue jusqu'à ce qu'un des candidats ait obtenu la majorité des membres présents."

Le vote ayant été pris le professeur George H. Parmelee obtient la majorité et sur proposition de Sir William Dawson, il est décidé à l'unanimité de recommander conformément à l'art. 1940 R. S. Q. le professeur George H. Parmelee de l'Ecole Normale McGill pour être nommé secrétaire anglais du département de l'Instruction publique comme successeur de M. Rexford.

Sir William Dawson ayant déclaré au nom du comité de l'Ecole Normale qu'il est désirable de pourvoir au remplacement du professeur Parmelee, dans le cas où il serait nommé secrétaire

du département suggère les noms de M. H. H. Curtis de la " High School " de Montréal et du Dr Kneeland de Montréal, comme étant qualifiés pour succéder au professeur Parmelee à l'Ecole Normale McGill.

Le vote ayant été pris le Dr Kneeland obtient la majorité des voix et sur la proposition de Sir William Dawson secondé par le Très Rév. Doyen Norman, il est résolu à l'unanimité :

" Qu'aussitôt que M. Parmelee aura été nommé par le gouvernement, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique en remplacement de M. Rexford, le président est autorisé à recommander au gouvernement M. Kneeland pour succéder à M. Parmelee à l'Ecole Normale McGill."

Sir William Dawson, ayant rempli les fonctions de président du sous-comité de législation en l'absence du Dr Heneker, fait rapport d'une entrevue avec le Conseil des Arts et Manufactures la semaine dernière à Montréal, dont le secrétaire a reçu les résultats sous forme de résolution du Conseil.

Il avait invité le Rev. Dr Cornish, le Rev. Dr Shaw et le Dr Kneeland à se joindre à lui et au Rev. Doyen Norman les seuls membres du sous-comité disponibles, et ces messieurs ont bien voulu assister à l'entrevue.

Il résultait des déclarations du président, que le Conseil avait adopté le système d'enseignement de dessin Templé, mais en dépit de la loi, sans s'être assuré l'approbation des comités protestants et catholiques. Le conseil répondait qu'il avait le droit d'adopter des livres scolaires et que les règlements étaient seuls soumis à l'approbation. Il prétendait ensuite que la loi empêchait l'empiètement sur l'autorité des deux comités, afin d'assurer l'uniformité. A quoi nous répondions que cette uniformité n'existait pas entre les deux systèmes d'éducation et que les deux comités étaient autorisés par la loi à ne consulter que les besoins de leurs écoles respectives et ceux des écoles de différents degrés et étaient décidés à le faire. Le conseil disait ensuite que la méthode de dessin Templé avait pour but de permettre aux instituteurs ignorant l'art de dessiner de l'enseigner. A cela nous avons répondu, que notre programme en fait d'instruction était d'avoir des instituteurs capables d'enseigner les matières voulues et pas d'autres, que c'était gaspiller l'argent des contribuables sans atteindre aucun but d'instruction que d'essayer d'employer un livre pour permettre à un ignorant d'enseigner. Quoique plusieurs membres du conseil semblassent se rendre compte de la force de nos objections, et quoique votre sous-comité déclarat qu'il ne désirait qu'un emploi alternatif de la méthode de dessin Dominion, le conseil refusa, par résolution, de faire droit à nos désirs, et ce comité, n'a plus maintenant qu'à aviser aux meilleurs moyens qu'il y a dans les circonstances, de sauvegarder l'enseignement du dessin.

" Conseil des arts et manufactures de la province de Québec."

12 mai 1891.

Extrait du procès-verbal de la séance régulière, tenue à Montréal le 12 mai 1891.

" Une députation du comité protestant du conseil de l'Instruction publique composée de Sir William Dawson, Rév. Dr. Cornish, Rév. Canon Norman, Rév. Dr Shaw et Dr Kneeland s'est présentée devant le conseil pour demander que le " *Dominion Freehand Drawing course* " soit adopté comme méthode alternative dans les écoles protestantes de la province."

Sir William Dawson et autres messieurs de la députation expliquent l'objet de leur visite et se retirent.

Après une longue discussion il est résolu :

" Que ce conseil regrette de ne pouvoir faire droit à la demande du comité protestant de l'Instruction publique tendant à faire adopter le " *Dominion Freehand Drawing course* " comme méthode alternative dans les écoles protestantes de la province, attendu que la loi exige, autant que possible, l'emploi d'une méthode uniforme pour l'enseignement du dessin, et qu'en outre on ne prétend pas que la méthode Templé ne peut être suivie."

L'hon. M. Ouimet demande qu'il soit pris note qu'il " ne vote pas " sur la question.

Proposé par le Dr Hemming secondé par le Dr Shaw et résolu :

Que le rapport du sous-comité de législation, autorisé à s'entendre avec le conseil des arts et manufactures sur la question de l'enseignement du dessin, soit adopté et que ce comité ne peut

approuver la résolution par laquelle le conseil des arts et manufactures adopte la méthode de dessin de M. Templé à l'exclusion de tout autre."

Proposé par le Rév. Dr Shaw, secondé par le Doyen de Québec et résolu :

"Que le sous-comité de législation soit autorisé à s'adresser au gouvernement pour lui communiquer les idées du comité relativement au cours de dessin et à l'inspection."

6. Le Secrétaire rapporte au comité que dans la distribution des allocations pour fournitures, conformément aux résolutions adoptées à la dernière réunion du comité, les notes des académies ont été considérées comme valant le double de celles des écoles modèles dans le prorata de distribution. Des $2,500 qui furent distribuées, les 17 académies reçurent $1,283 et les 32 écoles modèles reçurent $1,217, comme suit :

ACADÉMIES.

	Allocation		Allocation
Huntingdon	$83 00	Sherbrooke	$87 00
Lachute	66 00	Coaticooke	82 00
Waterloo	79 00	Knowlton	81 00
Cote St. Antoine	81 00	Cowansville	79 00
St. John	82 00	Shawville	74 00
Granby	81 00	Danville	75 00
Aylmer	64 00	Inverness	60 00
Bedford	70 00	Three Rivers	69 00
Clarenceville	70 00		
			$1,283 00

ÉCOLES MODÈLES.

	Allocation		Allocation
Sutton	$44 00	Ormstown	$33 00
Lennoxville	35 00	Hull	42 00
St. Lambert	42 00	Berthier	40 00
Richmond	39 00	Cookshire	40 00
Frelighsburg	44 00	Farnham	44 00
Lachine	45 00	Portage du Fort	37 00
Mansonville	45 00	Stanbridge	45 00
Hatley	45 00	Dunham	44 00
Lacolle	34 00	Hemmingford	37 00
Waterville	45 00	Clarendon	37 00
Warden	34 00	Sorel	43 00
Mystic	39 00	Bury	40 00
Bryson	27 00	Rawdon	32 00
Grenville	29 00	Leeds	29 00
Ulverton	31 00	Gould	30 00
Marbleton	30 00	Como	36 00
			$1,217 00

La circulaire suivante a été envoyée avec chaque chèque d'allocation pour fournitures:—J'ai l'honneur de vous informer qu'à la réunion du Comité Protestant il a été décidé de distribuer la somme de deux mille cinq cents piastres ($2,500) entre les écoles modèles et les académies de la Province, dans le but d'améliorer les fournitures de ces écoles. Le montant des allocations pour votre école a été déterminé par l'état des fournitures de votre école l'année dernière, et ces allocations doivent être employées pour fournitures. Dans votre rapport annuel de juillet prochain vous devrez faire rapport, comment a été dépensée cette allocation et vous devrez prouver à l'inspecteur des Ecoles Supérieures, à sa prochaine visite, que l'allocation a été employée pour les fins proposées et d'une manière satisfaisante."

7. Le Secrétaire dit au Comité (1) que les règlements amendés approuvés à la dernière réunion du Comité ont été approuvés par Ordre en Conseil, (2) Que l'Honorable Secrétaire Provincial a consenti à distribuer le Code Scolaire en anglais aux professeurs protestants et au clergé de la Province, et que le traitement des inspecteurs Thompson et Taylor avait été élevé à mille piastres, montant actuellement reçu par tous les inspecteurs protestants réguliers de la Province.

Le Président annonçe que le Premier Ministre par intérim a donné au Président de la Corporation du Bishop's College une promesse par écrit que le Gouvernement demanderait à la Législature à sa prochaine session qu'une allocation de $10,000 soit votée pour venir en aide à la reconstruction du Bishop's College School, payable en cinq paiements annuels de $2,000 chacun.

8. Le Secrétaire présente un rapport de l'examen des aspirants à la position d'inspecteur des écoles protestantes.

En considération de l'examen subi par J. U. McOuat, B. A., de Lachute, comme aspirant à l'inspection des écoles élémentaires et des certificats par lui fournis, il est proposé par G. S. Masten, appuyé par R. J. Hewton, qu'un certificat de première classe soit accordé à Mr. McOuat comme éligible à la position d'inspecteur des écoles protestantes." Adopté.

9. Sur proposition de l'Archidiacre Lindsay, secondé par le Dr. Cornish, il est résolu, "Que le Président, le Dr. Heneker, le Doyen de Québec, le Dr. Weir et le Dr. Shaw forment un comité pour examiner le rapport des examens écrits et de l'inspection des écoles supérieures, préparé par l'inspecteur des écoles supérieures, et pour préparer un projet pour la distribution des allocations relatifs à icelles, pour être pris en considération à la réunion du comité en septembre.

10. Sir William Dawson présente de la part du comité de l'Ecole normale une lettre du Dr. Robins relativement à la situation actuelle de l'Ecole normale et de ses besoins financiers.

Sur proposition de Sir William Dawson, il est résolu "Que le président et le Dr. Heneker composent un sous-comité pour s'entendre avec le gouvernement avec mission de travailler à la continuation des allocations pour dépenses contingentes, et que les demandes de l'Ecole normale soient reçues et référées au comité susdit, et que le sous-comité de la législation soit autorisé à s'entendre avec les commissaires d'école de Montréal et avec le comité de l'Ecole normale pour demander une augmentation du revenu des commissaires pour leur permettre de prendre en considération les demandes des écoles modèles."

11. Il est résolu, sur proposition de Sir William Dawson, "Que le Dr Heneker et le Dr Shaw composent un sous-comité pour recevoir les comptes du secrétaire, et les remettre au nouveau secrétaire, et aussi pour recevoir tous les livres, archives et documents appartenant au comité et les remettre au nouveau secrétaire."

12. L'inspecteur des écoles supérieures se présente sur requête devant le comité et lit son rapport provisoire. Ce rapport est adopté.

Proposé par le Doyen de Québec, secondé par le Révérend Dr Cornish, et résolu. "Que la liste des assistants examinateurs présentée par l'inspecteur soit approuvée pour l'année qui va suivre et que les commissaires des différentes académies et écoles modèles soient requis de pourvoir au paiement d'au moins un assistant examinateur afin d'assurer d'une manière permanente la possibilité d'un examen dont dépendent les allocations accordées à leurs écoles."

13. Proposé par R. J. Hewton, appuyé par G. L. Masten, et résolu : "Que le comité demande à la Législature Provinciale d'amender la section 1967 S. R. Q., comme suit : "Le bureau central des examinateurs se composera de pas moins de cinq membres et de pas plus de dix, et d'un secrétaire, qui, etc.," et que cette résolution soit référée au comité de législation pour qu'il prenne les moyens nécessaires d'assurer ce changement."

14. Le Dr Heneker dépose une lettre de M. R. H. Pope, M. P. relative à l'enseignement de l'agriculture.

Il est résolu sur proposition du Dr Cornish, "Que la lettre de M. Pope sera transmise au comité composé de Sir William Dawson, du Dr Shaw et du Dr Cornish."

15. On lit une pétition de l'académie de Durham relativement à ses statuts, etc. Sur motion du Dr Heneker cette pétition est renvoyée à l'inspecteur des écoles supérieures pour faire rapport à la réunion du comité en septembre.

Le secrétaire présente l'état financier suivant du comité, qui est reçu, examiné et trouvé exact.

QUÉBEC, 22 mai, 1891.

ETAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT.

I.—*Education supérieure.*

RECETTES.

1891 Fév. 21.—Balance en caisse	$5,354.28		
" Intérêt sur le fonds de L. M. jusqu'au 31 déc., 1891	700.00		
		$6,054.28	
DÉPENSES			
Mars 30.—Transporté à l'éducation supérieure		$2,575.00	
Mai 22.—Balance en caisse			$3,479.28

II.—*Contingents.*

RECETTES.

Mai 22.—Allocation pour dépenses contingentes	$1,000.00		
DÉPENSES			
Fev. 21.—Montant surtiré	$581.07		
Mars 31.—Comptes de Lovell	83.25		
" Traitement de l'inspecteur pour le trimestre finissant le 31 mars	125.00		
" Traitement du secrétaire pour le trimestre finissant le 31 mars	50.00		
" Dépenses de voyage de l'inspecteur, en accompte	150.00		
		$989 90	
" Balance en caisse			$10.68
" Balance totale en caisse d'après le livret			$3,489.90

Revu avec le livret de banque et trouvé exact.

R. W. H.

Le rapport du sous-comité des écoles élémentaires, présenté à la dernière réunion est pris en consideration clause par clause. Relativement à la clause première du rapport il est résolu, sur proposition du Dr. Kneeland, appuyée par l'archidiacre Lindsay, "Que le comité de législation soit chargé de demander au gouvernement une allocation additionnelle pour venir en aide aux écoles élémentaires, laquelle allocation devra être distribuée par le département de l'Instruction publique conformément aux règlements devant être faits par les deux comités, de manière à augmenter l'efficacité des écoles et le salaire des professeurs, mais nullement dans le but de soulager les contribuables de leurs obligations pour le maintien des écoles.

Résolu, " La clause quatrième du rapport des écoles élémentaires est référée au comité de l'école normale avec demande qu'il soit fait rapport à ce comité sur cette matière."

Les autres clauses sont remises à future considération.

Le sous-comité des livres classiques rapporte qu'un livre a été soumis à son examen dans le dernier trimestre, savoir ; un livre français pour les élèves avancés. Le livre a été soumis au comité consultatif de l'association provinciale des Instituteurs protestants pour faire rapport. Le Dr. Calkin, sur demande du sous-comité, a consenti à faire plusieurs changements importants dans son Introductory Geography, modifications qui rendront ce livre plus acceptable au corps enseignant.

(Signé) A. W. KNEELAND,
Président.

G. L. MASTEN.

Le rapport est reçu et adopté.

Le sous-comité chargé à la dernière assemblée du comité de préparer un plan pour accorder des certificats spéciaux aux examens annuels de juin, demande permission de soumettre le suivant : "Qu'un certificat spécial soit accordé chaque année à l'élève des académies qui aura gardé le plus grand nombre de points dans les examens A. A.

R.J. Hewton,
G. L. Masten,
A. W. Kneeland.

Ce rapport est reçu et adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, le comité s'ajourne au troisième vendredi de septembre, ou à plus tard, sur convocation du président.

Elson-I. Rexford,
Secrétaire.

Séance du 18 septembre 1891.

Présents : — Le très révérend James W. Williams, D.D., Lord-évêque de Québec, président; sir William Dawson, C.M.G., LL. D.; R. W. Heneker, D.C.L., LL. D.; le vénérable archidiacre Lindsay; M. George L. Masten; le révérend W. S. Shaw, LL. D.; A. Cameron, M.D., M.P.P. A. W. Kneeland, M.A.; E. J. Hemming, D.C.L.; le révérend Dr Cornish, LL. D.; Peter McArthur, R. J. Hewton, M.A.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu.

Il est proposé par le Dr Shaw, secondé par M. Hewton :

"Que la clause insérée dans le procès-verbal de la dernière séance au sujet du choix d'un " successeur au poste du professeur Parmelee soit amendée comme suit : "Sir William Dawson " ayant déclaré au nom du comité de l'école normale, qu'il est à désirer qu'on pourvoie au rem- " placement du professeur Parmelee, au cas où celui-ci serait nommé secrétaire du département, " propose le nom du Dr Kneeland, de Montréal. Le nom de M. H. H. Curtis de Montréal, ayant " également été soumis au comité, sir William Dawson déclare que le choix de l'un ou de l'autre " de ces messieurs serait bien vu du comité de l'école normale. Le vote ayant été pris, le " Dr Kneeland est choisi, etc., adopté. "

Le procès-verbal tel qu'amendé est approuvé.

Le président fait ensuite lecture de la motion suivante, qui rallie les suffrages unanimes des membres du comité :

" Les membres du comité protestant de l'instruction publique désirent exprimer le vif " regret qu'ils ont éprouvé à la nouvelle de la mort du révérend Dr Weir, survenue depuis leur " dernière réunion. Pendant nombre d'années, ce monsieur avait exercé la charge de secrétaire " du comité, ainsi que celle d'inspecteur des académies, fonctions dont il s'était acquitté avec " zele et distinction. Après s'être démis de ces deux charges, le Dr Weir devint membre " adjoint du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Une grande expérience " acquise dans la pratique de l'enseignement, unie à un zèle infatigable pour la cause de l'édu- " cation populaire, faisaient de M. Weir un des membres les plus utiles du comité, tandis que par " sa nature sympathique et amie de la justice, il avait conquis l'affection et le respect de tous ses " collègues."

Il est proposé par le Dr Heneker, appuyé par M. Masten : "Que le révérend E. I. Rexford soit élu membre adjoint du comité protestant de l'Instruction publique, en remplacement de feu le Dr Weir."

M. Rexford ne croyant pas devoir accepter cette nomination, il est proposé en amendement par le Dr Cornish, secondé par le Dr Cameron : "Que la question du choix d'un nouveau titulaire à la charge vacante, soit remise à la prochaine séance du comité." Adopté sur division.

Le secrétaire soumet les communications suivantes à la considération du comité :

1. De l'école située à Kinnear's Mills, demandant à être placée sur la liste des écoles soumises à l'examen et à l'inspection.

Le comité charge l'inspecteur des écoles supérieures de visiter cette école et de faire rapport au comité.

2 De candidats sollicitant des brevets, d'après les règlements du comité.

Le comité décide d'accorder les brevets demandés, dès que les certificats requis par les règlements auront été fournis.

3. Au sujet de la démission du Dr Howe, recteur du "High School," de Montréal.

Sur motion du révérend Dr Cornish, appuyée par sir William Dawson, il est résolu : "Que "sur réception du rapport établissant que le Dr Howe a résigné sa charge de recteur du "High "School," de Montréal, après un terme d'office de quarante-trois ans, nous désirons exprimer "notre haute appréciation des services exceptionnels qu'il a rendus à la cause de l'éducation "dans notre province; et dans la retraite où il va jouir d'un repos si bien mérité, nos vœux de "bonheur l'accompagnent."

4. Touchant la convention de l'association provinciale des instituteurs protestants, convoquée à Montréal pour les 22, 23 et 24 octobre prochain, et invitant les membres du comité protestant à y assister. Soumis au comité à titre de renseignement.

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT FINANCIER SEMI-ANNUEL DE L'ÉCOLE NORMALE McGILL ET DES ÉCOLES MODÈLES McGILL, DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 1891.

L'ECOLE NORMALE McGILL ET LES ÉCOLES MODÈLES McGILL EN COMPTE AVEC LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1891	Dt.		
Janvier, 1. —	A balance, — compte général de banque	$ 128.53	
	" " compte banque d'épargne	329.16	
	Montant des chèques, subventions à l'école normale	7,005.29	
	Contributions perçues des écoles modèles	1,755.27	
			$9,218.25

1891.	Ct.		
Janvier. 1. —	Par traitements des professeurs de l'école normale	$ 3,778.54	
	" des professeurs adjoints	2,343.60	
	Livres et papeterie	252.81	
	Éclairage et combustible	174.10	
	Taxes d'eau	19.55	
	Frais imprévus	702.20	
	Impressions et annonces	57.86	
	Bourses	1,075.00	
	Balance, compte général de banque	454.67	
	" " banque d'épargne	165.80	
	Réparations	194.12	
			$9,218.25
	A Balance générale en banque	$ 454.67	
	A balance de banque d'épargne	165.80	
			$ 620.47

6. De l'école normale McGill sollicitant une augmentation de subvention.

Extrait du procès-verbal du comité de l'école normale McGill, du 2 septembre 1891 :

Résolu : "Que, vu le surcroit de dépenses nécessitées par le chauffage, l'augmentation de la population scolaire, et aussi l'importance de faciliter davantage l'étude de la chimie, de la botanique, de la physiologie et de l'agriculture, le comité est d'opinion que la somme de deux mille dollars ($2,000), devrait être ajoutée à la subvention annuelle accordée à l'école normale. Que le président et le révérend Dr Cornish soient autorisés à exposer ces faits au comité protestant du conseil de l'instruction publique, à sa prochaine réunion, avec tous les renseignements que le principal jugera nécessaire."

(Signé) J. W. Brackenridge,
Secrétaire.

Il est proposé par sir William Dawson, appuyé par le révérend Dr Cornish, et résolu :

"Que c'est le désir de ce comité de soumettre au gouvernement la résolution du comité de l'école normale, avec prière respectueuse de vouloir bien la prendre en sa plus favorable considération, et que l'honorable surintendant de l'éducation soit prié de vouloir bien appuyer la demande ainsi que la requête du comité de l'école normale, ayant trait à l'ameublement de la nouvelle bâtisse."

7. De M. A. D. Macquarrie, demandant à subir un nouvel examen comme aspirant à la charge d'inspecteur d'écoles.

Le secrétaire reçoit instruction de prendre les dispositions nécessaires pour un examen des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles qui devra avoir lieu dans le mois de décembre prochain, et que M. George Parmelee soit nommé membre du bureau des examinateurs, à la place de M. Rexford, démissionnaire.

8. Du département, soumettant certains amendements à la loi scolaire.

Le comité décide que les amendements à la loi scolaire proposés par le département soient référés au comité de législation, et que le Dr Hemming soit nommé membre du sous-comité de législation en remplacement de feu le révérend Dr Weir.

9. Du secrétaire, au sujet de certains changements à effectuer dans le cours d'études.

Le comité décide qu'à l'avenir le latin sera obligatoire pour les candidats au brevet d'écoles modèles, et que dans le troisième degré du cours académique, on traduira le premier livre de "l'Énéide" tout entier.

10. Du secrétaire touchant l'*Educational Record*.

Sur motion du Dr Kneeland, secondé par le Dr Hemming, il est résolu :

"Que les remerciements du comité soient offerts au révérend M. Rexford en reconnaissance des inappréciables services rendus par ce monsieur, en sa qualité de rédacteur de l'*Educational Record*, et que, du moment que M. Rexford aura démissionné, M. Parmelee soit prié de prendre la direction du "*Record*."

11. Du secrétaire, soumettant un rapport concernant le bureau central des examinateurs.

Sur motion du Dr Cornish, secondé par le Dr Shaw, il est résolu :

"Que le rapport soit adopté et référé à un comité composé du Dr Cornish, du doyen Norman et du Dr Kneeland, en vue de suggérer la décision à prendre à ce sujet."

12. Du secrétaire, résignant la charge de secrétaire du comité, ainsi que celle de secrétaire du bureau central des examinateurs.

Il est proposé par le Dr. Cornish, appuyé par l'archidiacre Lindsay, et résolu :—

"Que la démission offerte par M. Rexford, secrétaire de ce comité, soit par les présentes acceptée ; et que M. G. W. Parmelee soit par les présentes nommé secrétaire de ce comité, avec un salaire de deux cent cinquante piastres par année."

Il est proposé par le Révérend Dr. Shaw, secondé par le vénérable archidiacre Lindsay, "Que nous recommandons par la présente à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, que M. G. W. Parmelee soit nommé secrétaire du bureau central des examinateurs, en remplacement du Révérend E. I. Rexford, démissionnaire." Adopté.

Le secrétaire soumet ensuite l'état financier suivant, qui est reçu, examiné et trouvé en règle.

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT.

I.—Fonds de l'éducation supérieure.

Recettes.

Mai 22.—Balance en caisse	$3,479.28	
Sept. 7.—Intérêts sur F. L. M.	700.00	
" 16.—Intérêts sur la subvention de la Législature jusqu'au 15 avril 1891	1,259.22	
		$5,438.50

Dépenses.

Paiement des assistants-examinateurs pour examen des écoles supérieures	200.00
	$5,238.50

II.—Fonds des dépenses casuelles.

Recettes.

Mai 22.—Balance en caisse	$ 10.68	
Juin 30.—Balances non dépensées déposées au crédit du comité	577.82	
	$588.50	

Dépenses.

Juil. 3.—Traitement de l'inspecteur jusqu'au 30 juin	$125.00	
Frais de voyages de l'inspecteur	150.00	
Traitement du secrétaire jusqu'au 30 juin	50.00	
Août 26.—Dépenses du bureau central	140.94	
Sept. 18.— " " " "	38.70	
	$504.64	
Balance		83.86
Total de l'encaisse		$5,322.36
Chèques non payés		38.70
		$5,361.06
Chèques non déposés		1,259.22
Sept. 17.—Dépôt en banque		$4,101.84

Certifié correct, (Signé) R. W. Heneker.
" William Shaw.

Rapport du comité concernant les comptes du secrétaire. Les soussignés soumettent le résultat de leur examen des comptes du secrétaire jusqu'à cette date :

Balance en caisse	$5,322.36	
Chèques non retirés	38.70	
	$5,361.06	
Chèque non déposé	1,259.22	
		$4,101.84

La balance concorde avec le livre de compte de la banque.

Le secrétaire produit ses livres et reçus, qui sont remis au nouveau secrétaire, M. Parmelee, lequel, après vérification, délivre un reçu au révérend E. I. Rexford.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) R. W. Heneker.
" William Shaw.

Sur motion du Dr. Heneker, appuyé par le Rév. Dr. Shaw, le rapport des auditeurs est reçu et adopté.

Résolu :—" Que le président et le doyen Norman forment un comité chargé de préparer une formule de certificat pour le candidat sortant des académies, qui a obtenu le plus grand nombre de points à l'examen pour le degré A. A., et de délivrer ce certificat à qui de droit."

Proposé par Sir William Dawson, secondé par le Rév. Dr. Cornish :

" Que les honoraires perçus des aspirants au degré d'Associé es Arts, soient appliqués aux " paiement des examinateurs A. A. ; à la discrétion de ces derniers, à partir de l'examen de 1891."

13. Des collèges de St.-François et de Stanstead, sollicitant, chacun, une augmentation de subvention.

Décision remise jusqu'après la prise en considération du rapport du sous-comité de distribution des subventions.

L'inspecteur des écoles supérieures paraît ensuite devant le comité et soumet son rapport annuel, lequel est reçu et pris en considération.

Le docteur Heneker, de la part du sous-comité chargé de la distribution des subventions, fait rapport que le comité désire consigner les données suivantes, établissant la méthode suivie pour la classification des diverses écoles d'après leur mérite et leurs titres respectifs aux subventions d'argent accordées par l'Etat.

I.—Education.

1. Grand total de points.

2. Moyenne des proportions par degré.

3. Proportion des aspirants inscrits, qui se sont présentés à l'examen.

4. Proportion des passes , calculée d'après le nombre de ceux qui se sont présentés aux examens.

5. Moyenne des élèves qui on subi leur examen sur l'algèbre, la géométrie et le latin, le grec et le français.

II.— Installation.

La somme se détermine d'après le total de points accordés par l'inspecteur pour les points suivants : bâtisses, ameublements, appareils terrains, échantillons, propreté des papiers d'examen, salaires, efficacité du corps enseignant, etc., etc.

Le Dr. Heneker fait aussi rapport, que le sous-comité chargé de la distribution des subventions a consacré toute la journée précédente à l'examen des résultats, disposés en tableaux, des examens écrits des académies et écoles modèles, ainsi que des rapports, et après mûr examen en comparaison attentive des résultats, le sous-comité recommande que les honoraires des licences de mariage et les fonds d'éducation supérieure, se montant à $19,034, soient distribués d'après les listes soumises au comité.

Il est aussi recommandé : 1. que, vu les réclamations du collége Wesleyan de Stanstead présentées dans le mémoire des syndics, un octroi spécial de $800 soit accordé à cette institution cette année, et qu'il soit nommé un sous-comité chargé de l'étude spéciale de cette question des subventions à accorder aux colléges ; 2. qu'il n'est pas expédient de se rendre à la prière, formulée dans le mémoire du collège St François, au sujet d'une augmentation de subvention ; 3. que les octrois ordinaires ne soient pas payés à l'académie d'Inverness et aux écoles modèles de Leeds et d'Ormstown, tant que ces institutions ne se seront pas conformées aux règlements concernant les écoles supérieures ; et 4. qu'un octroi spécial de $100 soit accordé à Haldimand, New-Richmond et Paspebiac respectivement, et un octroi de $50 à Coulonge, Gould, Rawdon et St.-Sylvestre, comme écoles modèles spéciales.

L'inspecteur ayant attiré l'attention du sous-comité sur le fait que, parfois, il existe des indices de plagiat, il est en conséquence recommandé que, la gratification qui aurait pû être accordée à l'académie où des faits évidents de ce genre se produisent, soit retenue et que des mesures sévères soient prises pour l'avenir contre la répétition d'actes aussi peu honorables.

Il est proposé par Mr. R. J. Hewton, secondé par Mr. G. L. Masten, et résolu : " Qu'il soit accordé au collége Wesleyen de Stanstead comme école spéciale, le même octroi que l'an dernier ; et que l'octroi extraordinaire de quatre cents piastres recommandé par le sous-comité, lui soit accordé pour la présente année, comme collège.

Le comité décide que les subventions à l'académie d'Inverness, et aux Ecoles modèles de Leeds et d'Ormstown ne soient payées à ces institutions que lorsqu'elles auront rempli les conditions prescrites par les réglements de ce comité, et que la subvention accordée à St. Andrews soit payée à cette institution sur rapport favorable de l'Inspecteur des Ecoles supérieures.

Il est proposé par le docteur Kneeland, appuyé par le Dr. Shaw :

" Que le rapport du sous-comité des subventions tel qu'amendé, soit adopté, la liste des subventions étant comme suit :—(Adopté)

I.—UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.

I.— *Des honoraires de licences de mariage.*		
Université McGill	$ 2,500	
Université du " Bishop's College "	1,250	
Morin College	1,250	
		$ 5,000
II.—*Du fonds d'Education supérieure.*		
Université McGill	$ 1,650	
Université de " Bishop's College	1,000	
Morin College	500	
St-Francis College	1,000	
Stanstead Wesleyan College	400	
		$ 4,550

ACADÉMIES.

	Subventions.	Gratifications.	Gratifications pour fournitures scolaires.	Total.	
Huntingdon	$ 200	$ 250	$ 34	$ 484	
Coaticooke	200	200	35	435	
Lachute	200	200	29	439	
Sherbrooke	200	200	35	435	
Waterloo	200	150	28	378	
Bedford	200	100	33	333	
Aylmer	200	.....	29	229	
Clarenceville	200	.....	29	229	
Cowansville	200	.....	26	226	
Danville	200	.....	32	232	
Granby	200	.....	32	232	
Inverness	200	.....	29	229	
Knowlton	200	.....	33	233	
Shawville	200	.....	27	227	
St-Jean	200	.....	33	233	
Côte St-Antoine	150	.....	35	165	
					$ 4,749

ÉCOLES SPÉCIALES.

Stanstead Wesleyan College	$ 400 00	
High School, Montréal, (filles)	200 00	
High School, Québec, (filles)	200 00	
Ladies College, Compton	200 00	
		$ 1,000

ÉCOLES MODÈLES.

	Subventions.	Gratifications.	Gratifications pour fournitures scolaires.	Total.	
Cookshire	$ 50 00	$ 150 00	$ 32 00	$ 232 00	
Sutton	50 00	150 00	31 00	231 00	
Lennoxville	50 00	100 00	29 00	179 00	
Ormstown	50 00	75 00	22 00	147 00	
Hull	50 00	50 00	32 00	132 00	
Dunham	50 00	35 00	27 00	102 00	
Frelighsburg	50 00	25 00	32 00	107 00	
Lachine	50 00	25 00	33 00	108 00	
Masonville	50 00	25 00	33 00	108 00	
Stanbridge Est	50 00	25 00	23 00	98 00	
Waterville	50 00	25 00	34 00	109 00	
Berthier	50 00	25 00	34 00	84 00	
Bolton Centre	50 00	.....	.....	50 00	
Bryson	50 00	.....	.....	50 00	
Bury	50 00	.....	22 00	72 00	
Clarendon	50 00	.....	25 00	75 00	
Como	50 00	.....	19 00	69 00	
Farnham	50 00	.....	29 00	79 00	
Hatley	50 00	.....	29 00	79 00	
Hemmingford	50 00	.....	23 00	73 00	
Lacolle	50 00	.....	22 00	72 00	
Leeds	50 00	.....	.....	50 00	
Magog	50 00	.....	27 00	77 00	
Marbleton	59 00	.....	29 00	79 00	
Mystic	50 00	.....	27 00	77 00	
Portage du Fort	50 00	.....	27 00	77 00	
Richmond	50 00	.....	27 00	77 00	
Sorel	50 00	.....	33 00	83 00	
St. André	50 00	.....	.....	50 00	
St. Lambert	50 00	.....	31 00	81 00	
Ulverton	50 00	.....	19 00	69 00	
Warden	50 00	.....	19 00	69 00	
Windsor Mills	50 00	.....	24 00	74 00	
Trois-Rivières	100 00	.....	.....	100 00	
					$ 3,212

ÉCOLES SPÉCIALES.

Haldimand	$ 100 00	
New Richmond	100 00	
Paspebiac	100 00	
Coulonge	50 00	
Gould	50 00	
Rawdon	75 00	
St. Sylvestre	50 00	
		$ 525
		$ 19,034

Il est à remarquer que ce montant excède l'appropriation de l'année dernière, laquelle était de $17,308, malgré que le produit des honoraires de licenses de mariage accuse une diminution de $1,000. La différence est comblée par l'appropriation d'une partie de l'intérêt de la subvention sur les " biens des Jésuites " accordée par la législature.

Sur proposition du docteur Hemming, appuyé par le vénérable archidiacre Lindsay, il est résolu : " Que Sir William Dawson, le docteur Heneker, le docteur Shaw, le doyen Norman, G. L. Masten, et les auteurs de la motion, forment un sous-comité chargé de faire rapport, après étude préalable, sur l'état des collèges affiliés et des écoles spéciales, dans leurs relations avec ce comité, ainsi que sur le principe qui devrait présider à la distribution des subventions.

Les sous-comités de législation, des dépenses contingentes, d'agriculture et des livres de classe, présentent leur rapport et demandent qu'il leur soit permis de siéger de nouveau.

Sir William Dawson soumet un rapport du comité de l'école normale, touchant la quatrième clause du rapport du sous-comité des écoles élémentaires.

Sur motion de Sir William Dawson, appuyé par le docteur Heneker, il est résolu—" Que le rapport ci-dessus soit reçu et imprimé, puis distribué parmi les membres afin qu'après étude préalable, il puisse être pris en considération à la prochaine séance du comité."

L'ordre du jour étant épuisé, le comité s'ajourne jusqu'à vendredi, le 20 novembre, ou à une date plus rapprochée, sur convocation du président.

E. I. Rexford,

Secrétaire.

Séance du 20 novembre 1891.

Présents : le très révérend James W. Williams, D.D., le lord évêque de Québec, président ; le rev. John Cook, D.D.; Sir William Dawson, C.M.G., LL.D.; M. R. W. Heneker, D.C.L., LL.D.; le vén. archidiacre Lindsay, M.A.; M. George L. Masten, le rév. W. J. Shaw, LL.D.; M. A. Cameron, E., M.D., M.P.P.; M. A. W. Kneeland, E., M.A.; M. E. J. Hemming, E., D.C.L.; le très rév. doyen Norman, D.D.; le rév. docteur Cornish ; et le rév. E. J. Rexford, B.A.

Le rapport de la séance précédente est lu et approuvé.

La correspondance suivante est soumise à la considération du comité.

1. Du secrétaire de l'Association Provinciale des Instituteurs, annonçant l'élection du rév. Elson I. Rexford, B.A., comme leur représentant au comité protestant.

On procède ensuite à la nomination d'un membre adjoint comme successeur de feu le rév. docteur Weir.

Les noms des révérends M. Rexford, M. Love et du docteur Robins étant soumis, il est proposé par le docteur Shaw, appuyé par le docteur Cornish, " que l'élection soit faite au scrutin." Adopté.

Il est résolu de poursuivre le scrutin jusqu'à ce que l'un des noms proposés réunisse la majorité des suffrages. Après le deuxième tour de scrutin, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, il est proposé par Sir William Dawson, appuyé par le docteur Cornish " que l'élection soit ajournée jusqu'à la prochaine séance, et qu'elle ait priorité sur les autres affaires de routine." Adopté.

2. De MM. E. L. Curry, B. A. et A. W. Strong, B. Sc., soumettant au comité certains brevets et certificats obtenus hors de la province et demandant pour les porteurs de ces brevets l'exemption, en vertu du règlement 40.

Il est décidé d'accorder à MM. Curry et Strong l'exemption de l'examen pour brevets d'académie de seconde classe sur toutes les matières à l'exception de la loi et des règlements scolaires et du français, et même de cette dernière matière pourvu qu'ils fournissent au secrétaire du bureau central des preuves établissant d'une manière satisfaisante qu'ils ont subi l'examen sur ce sujet après avoir traité toutes les matières indiquées par le programme d'examen de la province de Québec.

3. De l'école de Kingsey Falls, demandant l'examen et l'inspection comme école supérieure. Le comité décide de donner instruction à l'inspecteur des écoles supérieures de faire l'inspection et l'examen de l'école, et de faire rapport au comité.

4. Du Rév. W. Percy Chambers, Knowlton, A. W. McEachern, Ormstown, W. H. Lambly, Inverness, et F. E. Gale, Waterville, concernant les subventions des écoles supérieures de ces diverses localités.

Le Rév. W. P. Chambers, de Knowlton, paraît devant le comité et explique les difficultés relatives aux examens de Knowlton. Après un complet exposé des faits, il est décidé que l'affaire est assez grave pour être soumise à l'examen d'un sous-comité ; en conséquence, le docteur Cornish, le docteur Kneeland, et le docteur Shaw sont chargés d'étudier la question et faire rapport à la prochaine séance.

L'inspecteur des écoles supérieures déclare que les bâtisses d'écoles de Knowlton sont tout-à-fait insuffisantes et que les commissaires bien qu'ils aient déjà été priés de rémédier à cet état de chose, surtout relativement au département primaire, n'ont encore rien fait.

Il est alors décidé de donner instruction au secrétaire d'informer Mr. McEachern, qu'après avoir reçu et considéré sa lettre, le comité est d'opinion qu'il ne peut revenir sur sa première décision.

Le secrétaire reçoit instruction de déclarer qu'il n'y a pas une seule académie dans la province à l'exception d'Inverness, où il n'y ait pas trois instituteurs, et que le comité a le devoir d'insister, pour que l'académie d'Invernes se conforme à cette règle. Si, toutefois, les commissaires d'Inverness veulent s'engager à fournir un troisième professeur l'an prochain, la subvention, vu les circonstances particulières indiquées par M. Lambly, leur sera payée.

Le secrétaire reçoit instruction d'informer Mr. Gale que la subvention accordée à Waterville ne peut pas être augmentée cette année, et que, quant à l'œuvre des jardins de l'enfance (kinder garten) de Waterville, elle sera de nouveau référée au surintendant.

5. De madame J. P. Noyes, transmettant une pétition de la part de la " Woman's Christian Temperance Union " au sujet des livres de classe approuvés sur la physiologie et l'hygiène. Le comité décide de référer cette pétition au sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, avec prière de faire un rapport spécial.

6. De MM. Gage & Cie. sollicitant l'approbation de deux ouvrages scolaires intitulés : " Advanced First Reader " et " Short Grammar."

Ajourné jusqu'après lecture du rapport du comité chargé de l'examen des livres de classe.

7. Du docteur Howe, accusant réception de la résolution adoptée à la dernière séance de ce comité concernant la retraite du docteur Howe de la " Montreal High School." Soumis au comité à titre de renseignement.

8. Du secrétaire du département, soumettant une liste des subventions accordées sur le fonds des municipalités pauvres.

Liste reçue et approuvée.

9. Du secrétaire du département, donnant certains renseignements au sujet du code scolaire revisé.

Il est proposé par le Rév. Elson I. Rexford, appuyé par le docteur Kneeland, et résolu : " Que le secrétaire soit prié d'attirer l'attention de l'honorable secrétaire provincial sur le fait que le code scolaire n'a pas encore été distribué aux membres du clergé protestant ni aux instituteurs de la province, et de s'informer quand cette distribution aura lieu."

Il est proppsé par Sir William Dawson, appuyé par le très-révérend doyen Norman : " Que, dès que les fonds suffisants auront été obtenus, le comité de l'école normale soit prié de prendre les mesures propres à assurer l'établissement d'un cours spécial d'enseignement professionnel en faveur des candidats aspirant aux brevets de 1ère classe, en conformité des instructions du dit comité." Adopté.

Le secrétaire présente l'état financier du comité protestant, lequel est reçu, examiné et trouvé exact :

ÉTAT FINANCIER.

I.—Fonds de l'éducation supérieure.

Nov. 20.—Balance en caisse	$5,238.50	

II.—Fonds des dépenses casuelles.

Recettes.

Sept. 21.—Balance en caisse	83.86	
" Montant retiré en trop	241.39	
		$325.25

Dépenses.

Sept. 21.—Traitement de l'inspecteur des écoles supérieures au 30 septembre..	$ 125.00	
" " du secrétaire au 30 septembre.....	50.00	
" Frais de port à l'inspecteur des écoles supérieures.....	50.00	
Nvo. 10.—John Dougall & fils, pour impression des questions d'examen.....	100.25	
		325.25
Balance nette.....		$4,997.11

R. W. H.

Le sous-comité recommande de modifier comme suit la loi scolaire.

Art. 5.—Remplacer l'article 1863, S. R. Q., par le suivant : " Le surintendant est le dépositaire de tous les documents relatifs aux matières sous le contrôle du département de l'Instruction publique, et il peut en délivrer des copies ou extraits, moyennant une rétribution fixée par lui même."

Art. 6.—Dans l'article 1864, S. R. Q., après les mots : " signé par," dans la première ligne, insérer les mots : " le surintendant."

Art. 119.—Dans l'article 1907, S. R. Q., remplacer dans la seconde ligne les mots : " cinq membres," par les suivants : " de pas moins de cinq membres et ni de plus de dix membres."

Art. 123.—Ajouter à l'article 1973, S. R. Q., tel que remplacé par l'acte 52 Vict., chap. 24, section 2 et l'acte 53 Vict., chap. 28, section 1, les mots suivants : " Dans le cas de l'annexion d'un territoire quelconque à une municipalité scolaire, les frais nécessités par cette annexion sont à la charge de la municipalité à laquelle ce territoire est annexé."

Art. 158.—Dans le premier paragraphe de l'article 1997, S. R. Q., retrancher les mots "payant cotisations ou rétributions mensuelles," et les remplacer par les mots : " inscrits comme tels au " rôle d'évaluation, et ayant acquitté toutes leurs taxes et autres contributions scolaires."

Art. 181.—Retrancher de l'article 2004, S. R. Q., les mots : " payant cotisation ou rétribution mensuelle." et ajouter après les mots : " habiles à voter " les mots suivants : " en vertu de l'article 2005, S. R. Q."

Art. 182.—Remplacer le premier paragraphe de l'article 2005, S. R. Q., par le suivant " Pour avoir le droit de voter aux élections des commissaires ou des syndics d'écoles, il faut être propriétaire de biens fonds, être inscrit comme tel au rôle d'évaluation, et avoir acquitté toutes ses taxes et autres contributions scolaires."

Art. 184.—Retrancher du premier paragraphe de l'article 2006, troisième ligne, les mots : " et tout voteur résidant dans une municipalité scolaire," et après les mots " syndics " dans la cinquième ligne ajouter : " et tous les contribuables résidants ayant qualité pour voter en vertu du précédent article sont éligibles comme commissaires ou syndics d'écoles."

Art. 224.—Dans la section 4, chapitre 27, 53 Vict., première ligne, après les mots "tout élève,' ajouter les mots : " habituellement insubordonné ou."

Art. 258.—Ajouter au premier paragraphe de l'article 2055, S. R. Q., tel qu'amendé par la section 7, chapitre 27, 53 Vict. : " Avant d'adresser cette requête au surintendant, les contribuables doivent demander aux commissaires ou syndics d'écoles, par requête signée par au moins cinq d'entre eux, de reviser leur décision ou d'exercer le ou les devoirs qu'ils ont refusé ou négligé d'exercer. Dans les 30 jours qui suivent la réception de cette requête, les commissaires ou syndics doivent signifier par écrit, par l'entremise de leur secrétaire-trésorier ou par un huissier, leur décision à l'un des deux premiers signataires de cette requête. Dans les quinze jours qui suivent la signification de cette décision, ou en l'absence de telle signification, dans les quinze jours qui suivent l'expiration du temps pendant lequel telle signification eut pu être faite, une requête en appel peut être adressée au surintendant, qui doit alors exiger des requérants en appel la garantie que les frais de procédure de la dite requête en appel seront payés, et désigner la ou les personnes qui supporteront ces frais dont il fixe le montant."

Art. 273.—Dans l'article 2068, S. R. Q., troisième ligne, retrancher les mots : " pour huit mois scolaires " et les remplacer par les suivants : " pour huit mois et pour tel espace de temps pendant lequel l'école demeurera en activité."

Il est proposé par le Dr Hencker, appuyé par le Dr Cameron : "Que le rapport du sous-comité de législation soit adopté et que le gouvernement soit prié de passer une loi à la prochaine session de la législature, en vue de mettre à effet les recommandations de ce rapport.

Le comité préposé à l'examen des livres scolaires présente un rapport dont les conclusions sont favorables à l'approbation des ouvrages suivants : la série des livres de lecture supplémentaires de "Gage Readers," "Longman's, French Grammar," "*Smith's Elementary Algebra*," "*Hall & Steven's Euclid's Elements*." Le comité est d'opinion que les livres de lecture de Chambers, tout excellent qu'ils sont, ne sont pas supérieurs aux livres de lecture actuellement en usage ; il ne saurait donc recommander aucun changement.

Le comité ayant suggéré certaines corrections au livre de Calkin, intitulé : "*Introductory Geography*," les éditeurs se sont engagés à faire des changements de nature à assurer à ce livre l'approbation du conseil à une époque rapprochée. Rapport adopté.

Le rapport du sous-comité chargé de l'examen du rapport du bureau central des examinateurs est lu par le Dr Cornish puis adopté. Le rapport contient les recommandations suivantes :

Le comité soumet respectueusement le résumé suivant d'amendements ou d'additions aux règlements :

(*a*) Que, si dans les réponses écrites remises par aucun candidat, les examinateurs, après sérieux examen et comparaison attentive de ces réponses, trouve une preuve évidente de plagiat ou de "pillage," commis par tel candidat, le bureau central des examinateurs est autorisé à refuser à ce candidat le brevet auquel il aurait eu droit sans cela, pourvu que tel candidat suspect puisse, s'il le désire, subir un nouvel examen sur le ou les matières au sujet desquelles il est tenu en suspicion.

(*b*) Qu'il soit donné instruction aux assistants examinateurs, 1° de donner un siège separé à chaque candidat, 2° d'obliger chaque candidat à garder, pendant toute la durée de l'examen, le même siège, lequel doit être désigné par le numéro du candidat, 3° de préparer et transmettre au bureau des examinateurs un plan de la salle d'examen, indiquant la position occupée par chaque candidat.

(*c*) Que pour l'examen de juillet 1893, le livre intitulé : "*Gladman's School Methods*," soit substitué à celui portant le titre : "*Baldwin's School Management*," et qu'il soit ajouté un chapitre sur "l'organisation scolaire," au "Manuel de l'organisation scolaire."

(*d*) Que la cité de Trois-Rivières cesse d'être un centre local pour l'examen des candidats.

Le tout respectueusement soumis par votre sous-comité.

(Signé) GEORGE CORNISH,
R. W. NORMAN,
A. W. KNEELAND.

Montréal, novembre 12, 1890.

Sir William Dawson lit un rapport sur l'agriculture, lequel est reçu et adopté. Les recommandations contenues dans ce rapport peuvent se résumer comme suit :

"1. — Extension du cours d'agriculture à l'école normale, et enseignement spécial pour la formation de professeurs.

"2. — Préparation d'un ou plusieurs livres de classe adaptés à notre province.

"3. — Aide pécuniaire aux écoles où se donne un enseignement agricole efficace, tant pour achat d'appareils que sous forme de gratification.

"4. — Dispositions pour faire entrer la science de l'agriculture dans le cours d'études régulier, de manière à faire face aux besoins du pays et des écoles de ville.

" Le sous-comité prie votre comité de vouloir bien approuver d'une manière générale les suggestions ci-dessus énumérées, et demande l'autorisation d'entrer en conférence avec l'hono-

rable surintendant de l'éducation et le principal de l'école normale sur les moyens de mettre à exécution ces suggestions, et de faire rapport à la prochaine séance du comité sur les règlements et dispositions nécessaires à cette fin.

Le tout respectueusement soumis."

(Signé) J. W. DAWSON.

Novembre 12, 1891.

Dans la discussion qui précède l'adoption de ce rapport, il est décidé de s'assurer, si possible, les services de conférenciers ambulants qui feraient des conférences scientifiques sur l'agriculture dans les différentes parties de la province durant la saison d'hiver.

Le reverend M. Rexford lit et explique les résolutions adoptées à la convention de l'association des instituteurs touchant la distribution des fonds de l'éducation supérieure; puis le Dr Shaw fait lecture d'un rapport traitant des "subventions aux collèges affiliés," etc.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ

Au comité protestant du conseil de l'Instruction publique :

Votre sous-comité, nommé le 18 septembre 1891, et chargé de faire rapport, après étude préalable, sur l'état des collèges affiliés et des écoles spéciales dans leurs relations avec ce comité, ainsi que sur le principe qui devrait présider à la distribution des subventions,—après mûre étude des diverses questions qui lui ont été référées et après considération attentive de la résolution adoptée par l'Association des Instituteurs protestants à sa dernière session, relativement aux mêmes sujets, fait les recommandations suivantes.

1. Subventions aux académies et aux écoles modèles.

Que le système des subventions adopté à la dernière reunion du comité soit maintenu en vigueur, comme le plus juste et le plus propre à donner satisfaction.

2. Subventions aux collèges affiliés.

(*a*) Que les collèges affiliés de seconde classe, c'est-à-dire ceux d'où les élèves sortent sous-gradués dans les arts après avoir subi l'examen intermédiaire ou de seconde année, et formant ainsi partie du système universitaire de la province, reçoivent chacun une subvention annuelle de $500 et de plus $15 annuellement pour chaque sous-gradué *bonâ fide* qui aura subi soit l'examen sessionnel à la fin de la première année soit l'examen intermédiaire à la fin de la seconde année.

(*b*). L'échelle de subventions ci-dessus indiquée sera appliquée à partir de septembre, 1892. Si, après la présente année finissant en juillet, 1892, l'assistance annuelle des sous-gradués durant trois années consécutives se trouve réduite au-dessous du nombre huit, les dites subventions cesseront de suite. Cette disposition s'applique aux élèves immatriculés et non aux étudiants d'occasion ou particuliers.

(*c*). S'il existe dans ces collèges, comme annexe ou autrement, un département qui donne l'enseignement académique, ce département sera sujet à la visite de l'inspecteur des écoles supérieures et les subventions seront accordées à ce département comme aux autres académies, d'après les résultats de l'examen consignés dans les rapports au département de l'Instruction publique.

(*d*) Que dans le cas d'une académie établie en vertu des dispositions de l'acte scolaire dans le voisinage d'un collège affilié, le comité protestant sera libre de transporter sa subvention à cette académie, nonobstant toute autre disposition contraire.

3. Subventions aux écoles spéciales.

Que par les mots "*écoles spéciales*" il faut entendre non pas les écoles privées, mais les institutions publiques du degré académique, distinctes de celles auxquelles la loi pourvoit ailleurs, et s'occupant d'éducation supérieure, surtout de l'éducation supérieure des femmes, et qu'il soit accorde à ces institutions des subventions spéciales n'excédant pas $200 annuellement, pourvu qu'elles soient soumises à la visite de l'inspecteur des écoles supérieures, en tenant toutefois compte de leur position relativement aux autres institutions situées dans leur voisinage, établies et fonctionnant sous l'opération de la loi scolaire.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) J. WM. DAWSON, *président.*
WILLIAM SHAW, *secrétaire.*

Après discussion des paragraphes *seriatim*, le rapport est reçu et adopté.

Le lord évêque de Québec fait rapport de la part du comité des contingents, qui reçoit instruction de poursuivre ses travaux.

Le doyen Norman fait rapport que le comité chargé de préparer un certificat en faveur de l'élève de l'académie rurale qui avait obtenu le plus grand nombre de points à l'examen A.A., s'est acquitté de sa tâche.

Le professeur Kneeland donne avis de motion comme suit :—J'ai l'honneur de donner avis que je proposerai à la prochaine réunion de ce comité (1) que les matières obligatoires pour les académies soient celles exigées pour la matriculation dans les arts, aux universités de Bishop's college et de McGill, et que les directeurs de ces académies soient autorisés à choisir pour le reste du cours, une ou plusieurs des matières additionnelles requises pour le degré de A.A., avec l'agriculture et la tenue des livres.

2. Que les matières obligatoires pour les écoles modèles soient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire anglaise, l'épellation, le dessin, le français et l'histoire du Canada, et que les directeurs de ces écoles aient la permission d'ajouter une ou plusieurs des matières suivantes :—l'algèbre, la géométrie, le latin, la musique, la physiologie et l'hygiène, la tenue des livres et l'agriculture.

3. Que les matières obligatoires pour les écoles élémentaires soient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire anglaise, l'épellation et l'histoire sainte, et que les directeurs de ces écoles aient la permission d'ajouter une ou plusieurs des matières suivantes : le le français, la musique, le dessin, la physiologie et l'hygiène, et les leçons de choses.

(Signé A. W. Kneeland.

Le Rév. E. I. Rexford donne avis de motion comme suit :—J'ai l'honneur de donner avis que je présenterai à la prochaine réunion du comité une résolution ayant pour objet la création d'un cours moderne ou scientifique dans les écoles Supérieures protestantes de la province.

(Signé) Elson I. Rexford.

Il est proposé par le rév. E. I. Rexford, appuyé par le Dr. Kneeland :

"Que l'inspecteur des Ecoles supérieures reçoive instruction de consacrer deux jours à l'inspection de chaque academie et un jour à l'inspection de chaque Ecole modèle."

Adopté.

Le président, le doyen Norman et M. Rexford sont nommés dans le but de s'entendre avec le gouvernement au sujet des rapports de l'inspecteur général du dessin avec les inspecteurs protestants.

Il est décidé de soumettre les ouvrages suivants "Meikle john's Short Grammar," "High School History of England and Canada," et "the Botanical Collector's Guide" au sous-comité des livres de classe, avec prière de les examiner et de faire rapport au comité.

L'ordre du jour étant épuisé, le comité s'ajourne jusqu'au troisième vendredi de février, ou à une date plus rapprochée, sur convocation du président.

G. W. Parmelee,
Secrétaire.

Séance du 19 février, 1892.

Présents : le très révérend James W. Williams, D.D., lord évêque de Québec, président, l'hon. Gédéon Ouimet, sir William Dawson, C. M. G., LL. D., Mr. R. W. Heneker, D. C. L., LL. D., le vénérable archidiacre Lindsay, M. A., Mr. George L. Masten, le rév. W. P. Shaw, LL. D., Mr. A. W. Kneeland, M. A., Mr. E. J. Hemming, D. C. L., le très révérend doyen Norman, D. D., le rév. Dr. Cornish, LL. D., le rév. Elson I. Rexford, B. A.

Le docteur Cameron, exprime dans une lettre, son regret de ne pouvoir assister à cette séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après modification du procès-verbal du rapport du sous-comité préposé à la législation, dans le sens suivant : " Le sous-comité de " législation recommande l'approbation des amendements suivants à la loi scolaire, soumis à " la considération du département le 19 septembre 1891, Art. 5," etc.

On procède ensuite au scrutin pour l'élection d'un membre adjoint en remplacement de feu le rév. Dr. Weir.

Les noms du rév. E. I. Rexford, du rév. A. T. Love et du Dr. Robins sont de nouveau soumis.

Au second tour du scrutin, Mr. Rexford ayant réuni la majorité des suffrages, il est proposé par le Dr. Heneker, secondé par le Dr. Cornish : " Que l'élection de Mr. Rexford soit rendue unanime."—Adopté.

Mr. McCormick, de Ormstown, paraît devant le comité et expose que les commissaires avaient décidé par résolution d'agrandir l'école modèle. En conséquence, il est résolu, sur motion du vénérable archidiacre Lindsay, appuyé par le Dr. Shaw " Que, vu la résolution adoptée par les contribuables du district scolaire No. 2, dont copie a été soumise par Mr. McCormick, la subvention de l'année dernière soit payée à Ormstown."

Le secrétaire soumet une requête de Beebe Plain demandant à être soumise à l'examen et à l'inspection comme école-modèle.—Accordé.

La *Canada Publishing Co.* soumet pour approbation, un exemplaire de la collection du *Cours de dessin à l'usage des écoles publiques.*

Considérant le fait que le comité ne désire opérer aucun changement dans le choix des livres de dessin, l'approbation demandée n'est pas accordée.

Mr. J. W. Thompson soumet pour approbation deux livres de classe sur la tenue des livres ; mais vû qu'il n'a pas soumis à l'examen du comité le nombre d'exemplaires requis par le règlement, il est impossible d'approuver les livres.

L'état financier et les résultats de l'examen de l'Ecole normale McGill, pour le semestre finissant le 31 décembre, 1891, sont soumis et reçus.

Résumé de l'état financier semi-annuel de l'Ecole normale et des écoles modèles McGill, du 1er juillet au 31 décembre, 1891, soumis à l'examen du comité.

L'ÉCOLE NORMALE McGILL ET LES ÉCOLES MODÈLES McGILL EN COMPTE AVEC LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DR.

1891.		
Juillet 1.—A Balance—dépôt en banque		$ 454.67
" compte, école modèle, Banque d'Épargne		165.80
Montant des chèques, subvention à l'Ecole normale		6,862.33
Contributions des écoles modèles reçues		1,362.00
Compte de l'intérêt		6.81
Compte spécial, Banque d'Épargne		15.72
		$8,867.33

CR.

Par traitements des professeurs de l'École normale	$3,884.29	
" " des professeurs adjoints	1,208.00	
" livres et papeterie	437.60	
" éclairage et combustible	1,200.00	
" taxes d'eau	69.71	
" dépenses imprévues	679.05	
" impressions et annonces	46.10	
" bourses	410.00	
" réparations	106.19	
" balance, compte général de banque	536.22	
" balance, compte de Banque d'Épargne	290.17	
		$8,867.33

Sir William Dawson et le révérend Dr Cornish font rapport, au nom du comité de l'école normale, qu'il est devenu nécessaire de relever de ses fonctions la principale maîtresse de l'école modèle des filles et de confier la direction de l'école à mademoiselle M. G. Peebles, la première assistante-maîtresse, sous les ordres du principal. On demande que le traitement de la maîtresse principale lui soit continué et payé jusqu'à la fin de l'année financière, suivant qu'elle le jugera convenable, dans son intérêt personnel.

Il est proposé par sir William Dawson, secondé par le Dr Cornish : "Que la décision du comité de l'école normale soit approuvée et que le congé demandé soit accordé jusqu'au 1er juillet. — Adopté.

L'état financier suivant du comité protestant est reçu et approuvé :

ÉTAT FINANCIER.

Fonds d'éducation supérieure.

Recettes.

1891.			
Novembre, 20.	Balance, y compris les sommes provenant du fonds des contingents	$ 5,238.50	
1892.			
Février, 4.	Intérêt sur fonds des licences de mariage au 31 décembre 1891	700.00	
			$ 5,938.50

Dépenses.

Novembre, 21	Transféré au surintendant	2,024.78	
	Balance	3,913.72	
			$ 5,938.50

Fonds casuel.

Recettes.....Nil.

Dépenses.

Novembre, 20.	Balance tirée en trop	$ 241.39	
	Traitement du secrétaire au 31 décembre	62.50	
Décembre, 21.	" de l'inspecteur des écoles supérieures au 31 déc.	125.00	
			$ 428.89
	Balance nette, d'après livre de banque		$ 3,484.83

R. W. H.

Il est proposé par le révérend M. Rexford, secondé par M. Masten, et résolu :

" Que l'examen du bureau central ait lieu jeudi, le 28 juin, et les jours suivants, et que le secrétaire reçoive instruction de s'assurer les services d'un assistant-examinateur pour Lachute, et que les Messieurs dont les noms suivent soient nommés assistants-examinateurs : — (1) le révérend A. Magee pour Aylmer; (2) le révérend J. P. Richmond pour le village de Gaspé; (3) l'inspecteur Taylor pour Cowansville; (4) l'inspecteur McGregor pour Huntingdon; (5) l'inspecteur Parker pour Inverness; (6) Lachute; (7) le Dr Kelly pour Montréal; (8) M. J. C. Young pour Québec; (9) M. W. M. Sheppard pour New Carlisle; (10) le révérend John McLeod pour Richmond; (11) le révérend W. H. Taylor pour Shawville; (12) l'inspecteur Hubbard pour Sherbrooke; (13) l'inspecteur Thompson pour Stanstead; (14) le révérend J. Garland pour Waterloo.

Lecture est faite d'un document par lequel le bureau protestant des commissaires d'écoles de Montréal demandent que le comité protestant adopte des mesures propres à assurer la publication, dans l'ordre alphabétique, sans marques, des rapports des examens pour le degré d'associé ès-arts.

Le Dr Shaw et le révérend E. I. Rexford se font les interprètes des vues des commissaires de Montréal.

Après débat, il est proposé par sir William Dawson, secondé par le Dr Cornish : "Que la question soit référée aux universités, avec prière de donner leur opinion sur ce sujet." Adopté.

Le rapport du secrétaire sur l'examen des aspirants aux certificats d'inspecteurs est reçu et approuvé. Sur motion de M. Rexford, secondé par M. Masten, le secrétaire reçoit instruction de délivrer un certificat de capacité de première classe à M. R. J. Hewton, M. A., de Sherbrooke.

La motion dont le professeur Kneeland avait donne avis, à la dernière séance, est remise à sa demande jusqu'à la prochaine réunion.

Après débat, le révérend E. I. Rexford retire sa motion ayant pour objet la création d'un cours moderne dans les ecoles supérieures, et afin que la question soit bien étudiée avant de recevoir une solution finale, il est résolu, sur motion de E. I. Rexford, appuyé par G. L. Masten : "Que la question de la création d'un cours moderne dans nos écoles supérieures soit référée à un sous-comité, composé des Dr Heneker, du révérend Dr Shaw, du très révérend doyen Norman, du vénérable archidiacre Lindsay, du Dr Kneeland, et des auteurs de la motion, afin de faire rapport après considération préalable, à la prochaine rénnion, le rapport devant être distribué aux membres avant la prochaine séance.

Les sous-comités de législation et des voies et moyens rapportent qu'ils se sont réunis et que vu qu'il a été jugé nécessaire de demander à la Législature les pouvoirs nécessaires à l'achèvement de l'œuvre qui leur a été confiée, ils se voient obligés d'ajourner leurs travaux jusqu'après les élections prochaines.

Les rapports sont reçus et le sous-comité reçoit ordre de poursuivre ses travaux.

Le sous-comité préposé à l'examen des livres de classe soumet un rapport concluant en faveur de l'approbation des ouvrages suivants à l'usage des écoles élémentaires : la partie de l'ouvrage de Buckley sur l'histoire du Canada, dans le cas où les éditeurs consentiraient à publier cette partie de leur ouvrage en un volume séparé, et l'histoire de l'Angleterre et du Canada à l'usage des High schools par Robertson.

Le sous-comité recommande aussi que la dernière édition de la "Short Grammar" de Meiklejohn, récemment soumise au comité par M. M. Gage et Cie., soit approuvée, cette édition étant supérieure au point de vue du papier et de la typographie, à l'édition en faveur de laquelle on avait demandé un premier crédit.

Le rapport conclue en ces termes : "Votre sous-comite désire exprimer toute sa sympathie pour l'œuvre des dames composant la société dite *The Woman's Christian Temperance Union* ainsi que pour les efforts tentés par ces dames pour placer entre les mains des professeurs et des éleves le meilleur livre de classe possible sur la physiologie et l'hygiène, tenant compte en même temps de l'importante question de la tempérance et des effets de l'alcool sur l'organisme humain ; toutefois il considère le livre de classe actuellement autorisé comme plus approprié à l'enseignement scolaire que la série intitulée "Pathfinder."

Il est proposé par le professeur Kneeland, appuyé par le Dr. Shaw, "Que le rapport du sous-comité préposé à l'examen des livres scolaires soit reçu et adopté, que le nom du rév. M. Rexford soit ajouté au sous-comité," et qu'instruction soit donnée à ce dernier de préparer un rapport tendant à harmoniser les réglements du comité relatifs aux livres scolaires, actuellement en vigueur.—Adopté.

Le Dr. Cornish ayant soumis son rapport au sujet des difficultés de Knowlton, il est résolu, sur motion du Dr. Cornish, secondé par l'archidiacre Lindsay, que le rapport du sous-comité sur l'examen de Knowlton soit reçu, qu'une copie en soit transmise au président des commissaires d'écoles du village de Knowlton à titre de renseignement, et que ce rapport soit soumis à la prochaine séance à la considération du comité, qui prendra une décision finale à ce sujet.

Sir William Dawson fait rapport au nom du sous-comité préposé à *l'enseignement agricole* et espère pouvoir être en mesure à la prochaine séance, de faire son rapport sur certaines mesures pratiques en voie de préparation pour la prochaine session de l'Ecole normale. Il demande que le sous-comité soit autorisé à poursuivre son travail.

Ce rapport *ad interim* est accepté, et le nom du docteur Hemming est ajouté au sous-comité.

Une correspondance de l'inspecteur Parker ayant été soumise par le secrétaire, il est proposé par le rév. E. I. Roxford, secondé par Mr. G. L. Masten, "Que ce comité recommande que les écoles protestantes du comté de Beauce soient annexées au district d'inspectfon de Mr. Parker, que le traitement de ce dernier soit augmenté de cent cinquante piastres, afin de lui permettre de faire face au surcroît de dépenses créées par ses nouveaux devoirs et que cette résolution soit transmise au Secrétaire provincial, pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour la mettre à exécution.—Adopté

L'inspecteur des Ecoles supérieures présente son rapport *ad interim*, qui est reçu.

Le rév. E. I. Rexford donne avis de son intention de présenter à la prochaine séance du comité une résolution ayant pour objet d'augmenter le personnel du corps enseignant de nos Ecoles supérieures.

Sur motion du rév. E. I Rexford, secondé par G. L. Masten, écr., il est résolu "Que vû les représentations faites par l'inspecteur des Ecoles supérieures, la résolution de ce comité, exigeant que deux jours soient consacrés à l'inspection de chaque académie, soit suspendue pour l'année courante.

Ayant terminé son travail, ce comité s'ajourne à vendredi, le 20 mai, ou à une date plus rapprochée, sur convocation du président.

GEO. W. PARMELEE,
Secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, (QUÉBEC).

SÉANCE DU 20 MAI 1892.

PRÉSENTS : Sir William Dawson, C.M.G., LL. D.; M. R. W. Heneker, D.C.L., LL.D.; le vénérable archidiacre Lindsay, M.A.; M. George L. Masten ; le révérend W. J. Shaw, LL.D.; le professeur A. W. Kneeland, M.A.; M. E. J. Hemming, D.C.L.; le très révérend doyen Norman, D.D.; le révérend Dr Cornish, LL.D.; le révérend E. I. Rexford, B.A.; le révérend A. J. Love, B.A.

Lecture est faite d'une lettre de P. McArthur, écr., par laquelle il exprime son regret de ne pouvoir assister à cette séance.

Le secrétaire annonce officiellement la mort du président, le lord-évêque de Québec, ainsi que celle du révérend Dr Cook, et la nomination du révérend A. J. Love, comme successeur du révérend Dr Cook.

Le Dr Heneker ayant été appelé à la présidence temporaire.

Sur motion du révérend doyen Norman, appuyé par le révérend Dr Shaw, il est résolu à l'unanimité :

" Que les membres du comité protestant du conseil de l'instruction publique, à l'occasion de leur première réunion depuis le décès de leur président, feu le lord évêque de Québec, désirent exprimer la sincère douleur que leur fait éprouver la mort de l'illustre défunt, ainsi que leur haute appréciation des rares qualités d'esprit et de cœur, et de l'étendue du savoir qui distinguaient ce prélat. Il remplissait depuis douze ans l'importante charge de président de ce comité.

"Intelligence cultivée, vaste expérience en matière d'éducation, acquise en Angleterre et au Canada; impartialité inflexible, unie à une parfaite courtoisie; patience inaltérable; maintien plein de dignité; autorité d'autant plus grande qu'elle se faisait moins sentir; telles sont les qualités qu'il a déployées dans l'exercice de ses fonctions. A chaque membre du comité il accordait la plus grande liberté dans l'expression de ses opinions quelqu'elles fussent. Jamais l'esprit de parti, sous aucune forme, ne porta atteinte à l'impartialité de ses décisions. Chaque membre du comité était parfaitement libre dans l'expression de ses vues, et malgré d'inévitables divergences d'opinion, l'harmonie la plus complète n'a jamais cessé de régner. Le respect dont jouissait le

défunt évêque dans toutes les classes de la société, sans distinction de croyance ou de nationalité faisaient de son nom une puissance en matière d'éducation et donnait le plus grand poids à ses paroles et à ses actes. Tous ceux qui ont assisté aux séances du comité se rappelleront sans aucun doute avec bonheur les rapports qu'ils ont pu avoir à l'occasion, avec un prélat d'une telle largeur de vues et d'une expérience aussi étendue, qui respectait les autres tout en se respectant lui-même."

"Le comité prie madame Williams et le révérend Lennox Williams de vouloir bien agréer l'expression de sa sincère et respectueuse sympathie, et demande à Dieu de les soutenir de sa divine grâce dans cette heure d'épreuve et de deuil."

Il est aussi résolu :

"Que la mort regrettée du révérend Dr Cook, le doyen des membres de ce comité, membre du conseil de l'instruction publique depuis vingt-trois ans, constitue une perte irréparable pour le comité et la cause de l'éducation dans cette province. Intégrité à toute épreuve, unie à une nature sympathique et des manières polies; intelligence lucide et très cultivée; rare connaissance des affaires et dévouement sans bornes à la cause de l'éducation : tels étaient les traits caractéristiques de l'homme éminent dont nous pleurons la perte. Ses collègues saisissent la première occasion qui leur est offerte depuis son décès, désirant exprimer leur profond regret de la perte que sa mort leur fait éprouver et leur haute appréciation des services qu'il a rendus à la cause publique."

"Que copie des précédentes résolutions soit transmise aux membres de la famille du Dr Cook."

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Sur motion de sir William Dawson, adoptée à l'unanimité, le Dr Henecker est élu président permanent du comité.

2. Le secrétaire soumet à l'examen du comité les communications suivantes :

(*a*). De E. L. Curry, sollicitant la faveur d'un examen spécial sur la loi et les règlements scolaires de la province, avant le 23 juin, époque à laquelle les affaires doivent le forcer à s'absenter de la province pendant quelques mois.

Résolu : "Que vu les circonstances toutes particulières où se trouve placé M. Currie, le bureau des examinateurs soit prié de préparer les programmes d'examen pour l'époque mentionné et que le candidat soit requis de payer un honoraire spécial de dix dollars."

(*b*). De John W. Charlesworth, demandant d'être exempté des examens comme porteur de brevets obtenus hors de la province.

Il est décidé d'accorder à M. Charlesworth un brevet d'école modèle, à condition de subir un examen sur la loi et les règlements scolaires ou bien un brevet d'académie, en subissant un examen sur la loi et les reglements scolaires et sur le grec.

(*c*). De W. A. Kneeland, demandant de l'aide en faveur de la librairie scolaire de la Pointe St Charles.

Sur motion du révérend Elson I. Rexford, appuyé par le professeur Kneeland, il est résolu : "Que la demande d'aide en faveur des librairies scolaires soit référée au surintendant de l'instruction publique avec prière de faire rapport à ce sujet.

(*d*). De H. Hubbard, donnant sa démission d'inspecteur d'écoles.

Il est proposé par le docteur Cornish, appuyé par G. L. Masten, lu, et résolu : "Que le comité, tout en acceptant bien à regret, la démission de M. Hubbard, pour le 1er septembre prochain, désire rendre hommage à la valeur inappréciable des services rendus par ce monsieur à la cause de l'éducation durant une très longue carrière—ainsi qu'au zèle consciencieux et à la compétence qu'il a toujours déployés dans l'accomplissement de ses fonctions. De plus, qu'il soit respectueusement recommandé au gouvernement d'accorder à M. Hubbard une gratification de deux mois de traitement, en considération de la longueur et de la haute valeur de ses services, tant en sa qualité d'inspecteur qu'en qualité de membre du bureau des examinateurs."

La pétition de M. R. J. Hewton, demandant d'être nommé à la charge d'inspecteur devenue vacante par la démission de l'inspecteur Hubbard est reçue, et sur motion de M. Masten, secondé par l'archidiacre Lindsay, il est résolu : " Que ce comité recommande le choix de R. J. Hewton, M.A., de Sherbrooke, comme inspecteur d'écoles pour remplir la charge devenue vacante par la démission de l'inspecteur Hubbard, au même salaire—mille dollars—cette nomination devant prendre effet au 1er de septembre prochain."

(*e*). De John W. McOuat et autres, sollicitant la position d'inspecteur d'écoles.

Il est proposé par le professeur Kneeland, secondé par M. G. L. Masten : (1) " Que M. J. W. McOuat, B.A., de Lachute, soit recommandé au gouvernement comme inspecteur d'écoles pour le nouveau district d'inspection qui doit être formé en vertu du projet de ré-distribution des districts d'inspection protestante, adopté le 24 septembre, 1890 ; que son salaire soit de mille dollars par année, et que sa nomination date du 1er juillet prochain. (2) Que le district d'inspection de M. Parker, du village de Leeds, soit érigé en inspectorat de première classe, en conformité du projet précité, et que son salaire soit de mille dollars par année."

(*f*). Du révérend E. J. Rexford, secrétaire de la *Dominion Educational Association*, invitant au nom de cette société, les membres du comité protestant à assister à sa prochaine convention, et sollicitant la sympathique coopération du comité en vue du progrès de cette œuvre importante.

Il est proposé par le rév. Dr Shaw, appuyé par M. G. L. Masten, et résolu : " Que ce comité accepte l'invitation de la *Dominion Educational Association* et se fait un devoir de recommander aux instituteurs de prêter à l'association leur plus favorable appui ; de plus, que nous recommandons respectueusement au gouvernement d'accorder à l'association une aide pécuniaire en vue de la convention qu'elle se propose de convoquer pour le mois de juillet, et que nous prions le président, le docteur Heneker, de vouloir bien représenter ce comité à la convention."

L'honorable surintendant de l'Instruction publique fait ici son entrée dans la salle du comité, et annonce que le comité catholique, actuellement en session, vient de passer une résolution approuvant et encourageant la convention de la *Dominion Educational Association*, et pressant les membres d'y assister.

Le comité protestant décide de se réunir à la députation de la *Dominion Educational Association* et de se rendre auprès du gouvernement dans le but d'obtenir une subvention pour venir en aide à l'association, et la séance est ajournée à 2 heures p.m.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, le Président du comité fait rapport que la députation, à laquelle s'étaient réunis les membres du comité catholique, a reçu le plus gracieux accueil du premier ministre de la province. Les membres de la délégation exposent au premier ministre la nature et les différentes fins de l'association et font remarquer que le but de l'association et la demande d'une subvention au gouvernement avaient été approuvés par une résolution des deux comités du conseil de l'Instruction publique.

Le premier ministre décide de recommander une subvention en faveur de l'association.

(*g*). Du bureau protestant des commissaires d'écoles de Montréal, touchant l'assistance aux écoles modèles établies comme annexes de l'école normale McGill ; et offrant un don de deux mille piastres, s'il réussit à obtenir une augmentation de taxes de un demi *mill* dans le dollar, ou un don de quatre mille dollars, si l'augmentation s'élève jusqu'à un mill.

Sir William Dawson soumet au comité un mémoire préparé par le comité de l'école normale, relativement aux droits revendiqués par les écoles modèles à une part de la taxe de la ville, en paiement de l'enseignement donné dans ces écoles aux enfants de la ville,—ainsi qu'un état préparé par le principal de l'école, faisant voir ce que coûte à l'ecole normale l'éducation de ces enfants, et un extrait du procès verbal du comité de l'école normale relatif à sa decision sur cette question.

Il est proposé par Sir William Dawson, secondé par le docteur Cornish : " Que relativement à l'augmentation projetée de la taxe scolaire dans la cité de Montréal, ce comité désire faire valoir auprès du gouvernement et de la législature et des commissaires protestants de la ville de

Montréal les droits des écoles modèles annexées à l'école normale McGill à une aide en proportion avec le nombre des enfants de la ville qui y reçoivent l'instruction (la part *per capita* du coût d'entretien et des frais d'enseignement) et que, dans l'éventualité de l'octroi d'une somme définie pour cette fin, un montant de quatre mille piastres au moins soit accordé chaque année.

"Que le comité de législation et le comité de l'école normale soient priés de se faire auprès du gouvernement l'interprète des vues ci-dessus énoncées et de donner tous les renseignements désirables à cet effet.

"Que ce comité prie le sous-comité de législation et le comité de l'école normale d'appuyer de tout son pouvoir la demande des commissaires d'écoles de Montréal, relativement à l'augmentation de la taxe scolaire."

Il est proposé en amendement par le révérend Dr Shaw, appuyé par le vénérable archidiacre Lindsay : "Que la proposition du bureau protestant des commissaires d'écoles de la cité de Montréal soit par la présente appuyée par ce comité, pourvu qu'elle soit amendée en substituant trois mille au lieu de deux mille dollars, montant de l'octroi en faveur des écoles modèles McGill, devant provenir des taxes scolaires des contribuables protestants, dans le cas où le présent taux des taxes serait augmenté.

L'amendement étant mis aux voix, est résolu dans la négative, et la proposition principale est adoptée à l'unanimité.

1. Des commissaires d'écoles de Knowlton relativement à l'examen de juin dernier.

Sur motion du révérend Dr Shaw appuyé par le professeur Kneeland, il est résolu : "Que la correspondance des commissaires de l'académie de Knowlton, dont lecture vient d'être faite, nous assurant que les irrégularités commises chez eux et se rapportant aux examens de juin dernier, ne se renouvelleraient plus, — soit considérée comme amplement satisfaisante, et que la subvention leur soit accordée comme les années précédentes.

2. De M. W. H. Baker, relativement à la distribution de la taxe scolaire des juifs à Montréal.

Il est proposé par le trés révérend doyen Norman, secondé par M. G. L. Masten : "Que, après avoir entendu le mémoire de la société de bienfaisance des jeunes gens juifs de Montréal, il soit résolu que ce comité, tout en ne se croyant pas justifiable d'intervenir dans ce conflit d'intérêts entre les différentes synagogues juives, — l'approuve toutefois, en autant qu'il déclare que les taxes des juifs devraient être partagées entre toutes les écoles de la ville qui fonctionnent convenablement, en proportion du nombre d'enfants juifs *bona fide* qui assistent à ces écoles et y reçoivent l'éducation." Adopté.

3. Il est ensuite proposé par le Dr Hemming, appuyé par le révérend E. I. Rexford, et résolu : "Que le choix des députés-examinateurs pour l'examen du mois de juin se fasse comme ci-devant, soumis toutefois à l'approbation du très révérend doyen de Québec, le révérend A. J. Love agissant comme sous-comité de ce comité, en conférence avec le secrétaire et l'inspecteur des écoles supérieures, et que le même sous-comité publia une lettre circulaire attirant l'attention des commissaires sur la nécessité de mettre en vigueur les reglements relatifs aux dits examens. Que le choix des examinateurs-assistants de l'inspecteur des écoles supérieures soit laissé au même sous-comité.

4. Le docteur Hemming fait rapport, de la part du sous-comité de législation, que, accompagné du doyen Norman et du secrétaire anglais du département, il s'est rendu auprès de l'honorable Premier et de l'honorable secrétaire provincial, le 20 avril dernier, qui leur firent un accueil des plus courtois. Voici les résultats de cette entrevue :

1. — La question Templé peut être considéré comme pratiquement décidée conformément aux vues du comité. Le gouvernement a déjà révoqué la commission de M. Templé, comme inspecteur général du dessin, et l'honorable secrétaire provincial exprime également l'opinion que la décision du conseil des arts et métiers à cet égard ne pouvait avoir aucun effet tant qu'elle n'était pas sanctionnée par le comité de l'instruction publique, intéressé dans leur décision.

2. — Le trésorier donna à entendre qu'il n'y aurait aucunes difficultés à remanier les districts d'inspections suivant le désir du comité, et qu'il avait l'intention de placer dans le budget une somme suffisante pour payer les inspecteurs, y compris le nouvel inspecteur, avec un traitement de mille dollars, — mais qu'il ne voyait pas bien comment il pourrait arriver à augmenter les traitements des inspecteurs protestants jusqu'à douze cents dollars, suivant la demande du comité, sans en même temps augmenter également les traitements des inspecteurs catholiques romains et il avait le devoir de déclarer avec regret que l'état actuel des finances ne lui permettait pas de recommander cette augmentation générale des traitements. Le trésorier déclare aussi qu'il avait intention de placer une somme de quinze cents dollars dans les estimés pour rencontrer les dépenses contingentes du comité protestant.

3. — Il ne saurait y avoir d'objection à accorder le changement proposé dans la constitution du bureau central des examinateurs.

4. — Relativement au nouvel octroi spécial aux écoles élémentaires, l'honorable trésorier donne à entendre qu'il serait préférable que le comité préparât un projet à cet égard avant de demander à la législature cet octroi spécial.

5-6. — Quant aux amendements à la loi de l'école normale, il ne peut rien être fait en l'absence de tout représentant de ce corps dans le bureau protestant des commissaires d'écoles, mais le trésorier donne à entendre que dans son opinion, il n'y aurait pas de difficulté à accorder aux commissaires d'écoles le pouvoir d'augmenter leur cotisation scolaire quand la question viendra devant la législature.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) E. J. Hemming,

Québec, 20 mai 1892.

Il est décidé que le sous-comité des voies et moyens soit nommé de nouveau, que le nom du doyen Norman soit substitué à celui du défunt président au sous-comité permanent des fianances, et que le sous-comité des Ecoles élémentaires soit considéré comme sous-comité permanent.

Le président, le très révérend doyen de Québec, le révérend A. T. Love, le docteur Shaw, et le révérend E. I. Rexford sont nommés pour former un sous-comité préposé à la distribution des subsides.

5. Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente son rapport. (1.) Les sections 74, 75 et 76 du code de l'Instruction publique doivent s'interpréter comme ne défendant pas d'ajouter en aucun temps durant les quatre années de nouveaux livres à la liste des livres autorisés. (2.) Les écoles peuvent en tout temps introduire l'usage de nouveaux livres. (3.) L'usage des livres exclus de la liste revisée tous les quatre ans peut être conservé pendant un an seulement après telle exclusion. (4.) Tout livre peut être rayé de la liste autorisée lors de la revision générale, quelle que puisse être la date de son autorisation.. (5.) Le sous-comité recommande que le règlement 161 du comité protestant soit amendé comme suit : après le mot "devra" première ligne, insérer "durant l'année qui suivra chaque revision quatrienniale, choisir, etc.,' et après le mot "municipalité," septième ligne, ajouter "et il en sera expédié une copie au secrétaire anglais du conseil de l'Instruction publique."

Le sous-comité recommande d'approuver les ouvrages suivants: *Canadian History*, *History of England and Canada*, de Robertson—*Simple Rules in Arithmetic*, de Martin—et *Ontario High School Book Keeping-Book*. Le rapport est reçu et adopté.

Sir William Dawson fait rapport que, le comité préposé à l'enseignement agricole ne s'est pas réuni, vû qu'il est inutile de faire aucune tentative dans le sens du perfectionnement de cet enseignement, tant que les questions financières pendantes n'auront pas été reglées. La préparation d'un livre de classe revisé est en voie de progrès, et il est à espérer que cette question sera soumise à l'examen approfondi du comité à la prochaine séance.

A la demande du révérend E. I. Rexford, l'examen d'un cours moderne pour les Ecoles supérieures est ajourné à la prochaine séance, ainsi que sa motion relative aux mesures à prendre pour augmenter le personnel du corps enseignant des Ecoles supérieures.

Résolu "Que le très révérend doyen Norman soit autorisé à signer les chèques, en l'absence du président."

Il est proposé par le révérend Elson I. Rexford, secondé par le professeur Kneeland, et résolu "Que le très révérend doyen Norman et le révérend M. Love soient choisis pour former un sous-comité en vue de conférer avec le secrétaire touchant l'achat des livres de prix pour les écoles protestantes."

Le Secrétaire fait rapport que en vue de la réunion de la *Dominion Educational Association*, en juillet, les directeurs des Instituts ont décidé de ne tenir qu'une seule session cet été, afin de permettre aux instituteurs d'assister à la grande assemblée qui doit avoir lieu à Montréal. En conséquence, il est convenu que le docteur Harper et le professeur Keeland, tiendront une session de l'Institut dans le village de Leeds, dans la seconde semaine de juillet, vû que le district de Mégantic n'a eu que deux sessions, et que plusieurs instituteurs sont désireux d'assister à une troisième afin de se préparer à obtenir un brevet de troisième classe. Le rapport est reçu.

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT.

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

1891.	*Recettes.*		
Déc. 21	—Balance, y compris les sommes provenant du Fonds des Contingents		$3,484 83
1892.	*Dépenses.*		
Mars 4	—Transféré au Surintendant	$ 700 00	
	Balance	2,784 83	
			$3,484 83
	Balance		$2,784 83

FONDS DES DÉPENSES CONTINGENTES.

Recettes — Nil.

Dépenses.

Fév. 22	—Traitement du Secrétaire jusqu'au 31 mars	$ 62 50	
Mars 4	— " de l'Inspecteur des Ecoles Supérieures	125 00	
			$ 187 50
Mai 4	—Balance en caisse		$2,597 33
	Erreur du livre de bauque		50
Mai 20	—Dépôt en Banque		$2,597 83

R. W. H.

Le rapport *ad interim* de l'inspecteur des Ecoles Supérieures est lu et adopté.

Le comité ayant terminé son travail, s'ajourne au neuf de septembre prochain, ou à une date plus rapprochée, sur convocation du président.

GEO. W. PARMELEE,
Secrétaire.

TABLE DES MATIERES.

	Pages.
Secrétariat de la province de Québec	iii
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du)	iv
" " " " protestant (")	v
Département de l'Instruction publique (Personnel du)	vi
Rapport du Surintendant	vii

APPENDICE No I.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

	Pages.
1—Beaulieu	3
2—Bégin	4
3—Béland	5
4—Belcourt	7
5—Bouchard	9
6—Brault	12
7—Demers	18
8—Destroismaisons	20
9—Dupuis	22
10—Fontaine	23
11—Gay	25
12—Hubbard	27
13—Lefebvre	29
14—Lévesque	31
15—Lippens	33
16—Lucier	35
17—Lyster	37
18—Magrath	39
19—McGown	39
20—McGregor	42
21—Nantel	43
22—O'Brien	46
23—Paquet	49
24—Parker	50
25—Prémont	52
26—Prud'homme	55
27—Roy	57
28—Ruel	59
29—Savard	62
30—Stenson	65
31—Tanguay	67
32—Taylor	70
33—Tétreault	71
34—Thompson	73
35—Tremblay, (Gaspé)	75
36—Tremblay, (Charlevoix)	77
37—Vien	80

APPENDICE No II.

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale Laval	87
Ecole normale McGill	89
Ecole normale Jacques-Cartier	91

APPENDICE No III.

RAPPORT SUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

PAGES.

ÉCOLE polytechnique de Montréal 97

APPENDICE No IV.

ÉCOLES PUBLIQUES.

STATISTIQUE générale du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la Province 100

RÉCAPITULATION 150

APPENDICE No V.

STATISTIQUE GÉNÉRALE FOURNIE PAR LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes—(Année 1890-91) 156

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes—(Année 1891-92) 160

STATISTIQUE générale concernant les élèves 164

STATISTIQUE générale concernant les instituteurs 166

STATISTIQUE générale concernant les institutrices 170

APPENDICE NO. VI.

PETITS TABLEAUX.

TABLEAU A—Statistique de l'inspection des écoles. (Année 1892) 176

TABLEAU B—Sommes accordées par la Législature pour l'instruction publique. (Année 1891-92) 182

TABLEAU C—Université Laval. (Année 1891-92) 184

TABLEAU D—Collèges classiques. (Année 1891-92) 185

PAGES

TABLEAU E—Ecoles normales 186
TABLEAU F—Ecoles spéciales. (Année 1890-91 et 1891-92) 187
TABLEAU G—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles normales depuis leur fondation 189
TABLEAU H—Brevets délivrés par les bureaux d'examinateurs. (Année 1891-92) 190
TABLEAU I—Liste des instituteurs et institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1891, sur l'ancien fonds de pensions 191
TABLEAU J—Statistique concernant les pensionnaires du nouveau fonds de pensions. (Année 1891-92) 193
TABLEAU K—Etat des revenus et des dépenses du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1891-92 202
TABLEAU L—Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, en 1891-92 203
TABLEAU M—Rapport financier des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal, pour l'année scolaire 1891-92 211
CÉDULE A—Etat des dépenses pour le soutien des écoles 212
CÉDULE B—Etat indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école, etc 214
CÉDULE C.—Bilan des commissaires d'écoles catholiques romains, 30 juin 1892 216
TABLEAU N.—État des recettes et des dépenses du bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec pour l'année scolaire 1891-92 217
TABLEAU O.—Etat général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892 218
BILAN des commissaires d'écoles protestants de Montréal, au 30 juin 1892 222

PAGES

COUT de l'entretien des écoles pour l'année scolaire 1891-92..... 224

NOMBRE d'instituteurs et d'élèves, et coût des élèves dans chaque école 225

ASSISTANCE dans les "High Schools," l'école "Senior" et les écoles publiques, pendant l'année 1891-92..... 226

TABLEAU P—Etat des recettes et des dépenses du bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, pour l'année 1891-92..... 227

APPENDICE No VII.

PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ catholique..... 231

COMITÉ protestant..... 250

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1892-93.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUÉBEC:
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1893.

LIBRARY

JUN 28 1972

THE ONTARIO INSTITUTE

Avec les compliments du surintendant de l'instruction publique.

LIBRARY

JUN 28 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1892-93.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

QUÉBEC :
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1893.

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

QUÉBEC, le 6 novembre 1893.

A Son Honneur

JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1892-93.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

L.-P. PELLETIER,

Secrétaire de la Province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE.

L'honorable GÉDÉON OUIMET, Surintendant, président,

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec,

Mgr l'archevêque de Montréal,

Mgr l'archevêque d'Ottawa,

Mgr l'évêque de Trois-Rivières,

Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,

Mgr l'évêque de Nicolet,

Mgr l'évêque de Rimouski,

Mgr l'évêque de Chicoutimi,

Mgr l'évêque de Valleyfield,

Mgr l'évêque de Sherbrooke,

Mgr N.-Z. Lorrain, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

Sir N.-F. Belleau,

L'honorable L.-F.-R. Masson, M. S., C. P.,

L'honorable L.-A. Jetté, J. S. C.,

L'honorable F. Langelier, M. P.,

L'honorable H. Archambault, C. L.,

L'honorable Thomas Chapais, C. L.,

M. P. S.-Murphy,

M. Eugène Crépeau, avocat, C. R.,

M. H.-R. Gray,

M. J.-L. Leprohon, M. D.

M. Paul de Cazes, secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT.

Membres du Conseil :

L'honorable GÉDÉON OUIMET, (*ex-officio*),

R.-W. Heneker, écr. D. C. L., LL., D., président,

Sir William Dawson, C. M. G., LL. D.,

Le vénérable archidiacre Lindsay, M. A.,

M. George-L. Masten,

Le révérend W.-I. Shaw, LL. D.,

M. A. Cameron, M. D.,

M. A.-W. Kneeland, M. A.,

Le révérend A.-T. Love, M. A.,

Le très révérend A.-Hunter Dunn, D. D.,

M. Samuel Finlay,

Membres associés :

M. E.-J. Hemming, D. C. L., Q. C.,

Le très révérend doyen Norman, D. D.,

Le révérend docteur Cornish, LL. D.,

M. Peter McArthur,

Le révérend Elson-I. Rexford, B. A.,

M. S.-P. Robins, LL. D

Geo.-W. Parmelee, B. A., secrétaire.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'honorable GÉDÉON OUIMET, Surintendant,

PAUL DE CAZES, secrétaire du Département,

GEO.-W. PARMELEE, secrétaire du Département,

F.-X. COUILLARD, assistant-secrétaire, assistant-comptable et commis préposée à la statistique,

J.-N. MILLER, officier spécial,

D.-N. ST-CYR, conservateur du musée,

JOHN STRANG, comptable,

GUSTAVE OUIMET, bibliothécaire et commis de la correspondance française,

LOUIS-JOSEPH PRÉGEN, archiviste,

LOUIS LEFEBVRE, commis de la comptabilité,

W.-G.-L PAXMAN, commis de la correspondance anglaise,

CHARLES BLANCHET, assistant teneur de livres,

ANTOINE DESSANE, commis,

CYPRIEN LÉVESQUE, commis.

PIERRE PREVOST, commis,

ALBERT DORÉ, messager,

DAVID BITTNER, messager,

JOS. BLOUIN, messager.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 6 novembre 1893.

L'honorable L.-P. PELLETIER,
Secrétaire de la Province.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1892-93.

Vous trouverez dans les tableaux qui suivent un résumé des statistiques provenant de différentes sources recueillies par mon département :

ANNÉE 1892-93.

Municipalités et maisons d'école.	
Municipalités sous contrôle des Commissaires ou Syndics catholiques	916
" " " " protestants	305
Total des municipalités	1,221
Maisons d'école en pierre	256
" en briques	336
" en bois	4,805
Total	5,397
Maisons appartenant à la municipalité	4,693
Maisons louées	464
Maisons employées pour des écoles indépendantes	240
Total	5,397

Année 1892-93.

Nombre d'écoles dans la Province.	Ecoles sous contrôle.		Ecoles indépendantes.		Totaux
	Catholiques.	Protestantes.	Catholiques.	Protestantes.	
Ecoles élémentaires	3,961	906	88	8	4,963
Ecoles modèles	323	49	121	.....	493
Académies	32	21	85	3	141
Ecoles normales	.....	.....	2	1	3
Collèges classiques catholiques	.....	.....	17	.....	17
Collèges protestants affiliés aux universités.	.....	.....	.....	6	6
Universités	.....	.....	2	2	4
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	.....	.....	3	1	4
Ecoles des arts et manufactures	.....	.....	.....	.....	9
Totaux	4,316	976	318	21	5,640

1892-93.

Nombre d'élèves qui ont fréquenté :	Elèves catholiques.		Elèves protestantes.		Totaux.
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	
Les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies sous contrôle	106,426	96,375	16,348	15,714	234,863
Les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies indépendantes	9,349	21,913	543	534	32,339
Les collèges classiques catholiques	5,024	.....	.....	.....	5 024
Les écoles normales et les écoles annexes	340	196	184	353	1,073
Les universités Laval et McGill et celle du collège Bishop	152	.....	834	123	1,109
Les écoles des sourds-muets et des aveugles	168	300	27	19	514
Les écoles des arts et manufactures	.....	.....	.....	.....	1,047
Totaux	121,459	118,784	17,936	16,743	275,969
Moyenne de la présence des élèves :					
Dans les écoles élémentaires	.....	.....	.....	.....	133,183
Dans les écoles supérieures	.....	.....	.....	.....	73,304
Totaux	.....	.....	.....	.....	206,487

1892-93.

Elèves dans les différentes années du cours d'études.	Dans les écoles élémentaires catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestantes.	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et académies protestantes.	Dans les écoles élémentaires, totaux.	Dans les écoles modèles et les académies, totaux.
Cours élémentaire, 1ère année	.....	.....	.....	.....	75,612	.....
" " 2ème "	.....	.....	.....	.....	52,455	.....
" " 3ème "	.....	.....	.....	.....	36,851	.....
" " 4ème "	.....	.....	.....	.....	20,772	.....
Cours modèle	.....	.....	.....	.....	2,337	.....
Cours élémentaire	.....	.....	.....	.....	.....	60,410
Cours modèle 1ère année	.....	.....	.....	.....	.....	9 397
" " 2ème "	.....	.....	.....	.....	.....	5,197
Cours académique 1ère "	.....	.....	.....	.....	.....	2,654
" " 2ème "	.....	.....	.....	.....	.....	1,517
Elèves français apprenant la langue anglaise	14,182	1,517	33,576	290	15,699	33,866
Elèves anglais apprenant la langue française	2,361	7,550	4,575	4,870	9,911	9,445

1892-93.

Classification des élèves d'après leur langue maternelle.	Français.	Anglais.	Autres langues.	Totaux.
Elèves des écoles élémentaires catholiques	154,654	5,637	483	160,774
" " " protestantes	1,840	25,330	35	27,205
Elèves des écoles modèles et des académies catholiques	64,888	6,722	.....	71,610
Elèves des écoles modèles et des académies protestantes	318	7,294	1	7,613
Totaux	221,700	44,983	519	267,202

N.B.—Il y a de plus dans les écoles normales, les collèges, les universités et les écoles spéciales, 8,767 élèves dont la classification n'est pas donnée.

Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices religieux. 1892-93.

DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES.		
Membres du clergé catholique	436	
Frères des Écoles chrétiennes	281	
do de Saint-Viateur	116	
do Sainte-Croix	85	
do Maristes	73	
do du Sacré-Cœur	93	
do de l'Instruction chrétienne	26	
do de Saint-Gabriel	12	
do Saint-Vincent de Paul	6	
Total		1128
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame	569	
do de la Charité	252	
do de la Présentation de Marie	188	
do des SS. NN. de Jésus et de Marie	171	
do de Sainte-Anne	207	
do de la Providence	160	
do du Bon-Pasteur de Québec	101	
do de l'Assomption de Marie	106	
do de Jésus-Marie	57	
do Marianites	60	
Religieuses du Sacré-Cœur	59	
do Ursulines	116	
Sœurs du Saint-Rosaire	8	
do de Saint-Joseph	21	
do du Bon-Pasteur de Montréal	23	
		2098
Total		3226

Résumé statistique indiquant le nombre des institutrices et des instituteurs laïcs :

1892–93.

Instituteurs et institutrices.	Nombre.	Total des traitements.	Moyenne des traitements.
INSTITUTEURS LAÏCS DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :		$ cts.	$ cts.
Ayant un brevet d'une école normale	93	95,476 00	418 75
" " d'un bureau d'examinateurs	135		
Non brevetés	64	12,585 00	196 64
INSTITUTEURS LAÏCS DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :			
Ayant un brevet d'une école normale	41	73,896 00	703 77
" " d'un bureau d'examinateurs	64		
Non brevetés	15	8,983 00	599 88
INSTITUTRICES LAÏQUES DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :			
Ayant un brevet d'une école normale	190	351,574 00	108 51
" " d'un bureau d'examinateurs	3,050		
Non brevetées	1 003	73,411 00	73 19
INSTITUTRICES LAÏQUES DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :			
Ayant un brevet d'une école normale	285	199,116 00	185 75
" " d'un bureau d'examinateurs	787		
Non brevetées	79	11,108 00	140 61
Totaux	5,806	826,149 00	142 21
Professeurs laïcs enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales	265		
Grand total des professeurs laïcs	6,071		

AMENDEMENTS A LA LOI SCOLAIRE.

Chaque fois que dans l'exercice de mes fonctions je me vois embarrassé par l'interprétation d'un texte obscur ou d'une disposition qui semble incompatible avec l'esprit général de notre système scolaire, je prépare, pour être soumis à la Législature, après avoir obtenu la sanction des deux comités du Conseil de l'Instruction publique, des amendements dont le but est de rendre plus facile l'application de notre loi.

C'est ainsi que, depuis la mise en vigueur des Statuts refondus de la province de Québec, j'ai obtenu un certain nombre de modifications plus

ou moins importantes que l'on trouve aux actes 52 Vic., chap. 23 et 24 ; 53 Vic., chap. 27, 28, 29 et 30 ; 54 Vic., chap. 21 ; 55-56 Vic., chap. 24 et 51 et 56 Vic., chap. 23.

Pour la session prochaine, je me propose de vous soumettre encore un certain nombre d'amendements, parmi lesquels il y en a deux qui méritent d'attirer plus particulièrement votre attention.

D'abord, je suggère d'ajouter un paragraphe à l'article 2143 des Statuts refondus de la province de Québec, qui permettra de définir la manière dont seront perçues les cotisations sur les propriétés immobilières des corporations et des compagnies légalement constituées, quand elles seront situées sur un territoire placé sous l'administration de deux corporations de commissaires d'écoles, l'une catholique et l'autre protestante, établies en vertu des dispositions de l'article 1 du chapitre 28 de l'acte 53 Victoria, amendant l'article 2 du chapitre 24 de l'acte 52 Victoria.

Puis, je propose des changements aux articles 1986 et 1987 des Statuts refondus qui, ainsi modifiés, fixeront la procédure à suivre dans le cas d'une déclaration de dissidence et dans celui où les contribuables appartenant à la croyance religieuse des dissidents étant devenus en majorité revendiquent le droit de former une corporation de commissaires d'écoles.

L'adoption de ces amendements aurait pour effet, j'en suis persuadé, de prévenir des difficultés sérieuses entre contribuables de croyances religieuses différentes, au sujet de l'interprétation des articles dont je viens de faire mention.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES.

J'ai déjà eu plusieurs fois occasion d'appeler l'attention du gouvernement sur l'avantage que présenterait l'introduction des conférences pédagogiques dans notre système scolaire.

La plupart des membres de notre corps enseignant laïques n'ont pas été à même de faire des études pédagogiques spéciales.

L'instituteur, l'institutrice surtout, peut avoir reçu dans une maison d'éducation supérieure une instruction qui l'a mis à même de subir d'une façon brillante l'épreuve devant un bureau d'examinateurs, sans être toujours capable de communiquer aux autres ce qu'il sait lui-même, faute d'avoir appris la manière de le faire.

Comprenant les avantages que notre corps enseignant retirerait de leçons pratiques que les inspecteurs d'écoles donneraient, au commencement de chaque année scolaire, aux instituteurs et aux institutrices de leurs

districts d'inspection respectifs, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique adoptait, à sa séance du 28 septembre 1892, une résolution recommandant, comme suit, l'institution de conférences pédagogiques :

" Que, dans le but d'établir autant d'uniformité que possible dans l'enseignement et afin de suppléer au manque de connaissances pédagogiques de la plupart des instituteurs et des institutrices qui n'ont pas suivi de cours spéciaux, il serait avantageux de recommander aux inspecteurs d'écoles de faire, lors de leur première tournée d'inspection, une conférence pédagogique dans chacune des municipalités de leurs districts ;

" Que ces conférences, qui dureraient deux jours, devraient être faites suivant un programme et des instructions qui seraient fournis à l'inspecteur par les comités du Conseil de l'Instruction publique :

" Que l'inspecteur d'écoles recevrait trois piastres ($3.00) pour les deux jours de conférences ;

" Que, dans le cas où il y aurait plusieurs municipalités scolaires dans une paroisse, une seule conférence serait faite pour tous les instituteurs et institutrices de cette paroisse ;

" Que l'inspecteur d'écoles emploierait l'après-midi de la seconde journée de la conférence à interroger les instituteurs et les institutrices qui l'auraient suivie, afin de se rendre compte du degré de compétence de chacun d'eux :

" Que des certificats seraient délivrés par l'inspecteur aux maîtres et aux maîtresses qui auraient suivi ces conférences, constatant : 1. qu'ils ont assisté aux séances ; 2. qu'ils ont profité des explications qui leur ont été données ;

" Que le gouvernement soit prié de faire voter par la Législature une somme suffisante pour mettre ce projet à exécution."

Cette résolution est suffisamment explicative par elle-même pour qu'il ne soit nécessaire d'insister sur les avantages que, pour une somme minime ($3,600 environ), le corps enseignant laïc retirerait de cours spéciaux qui lui seraient donnés par des hommes compétents rompus à la théorie et à la pratique de l'enseignement.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES.

Toutes les personnes qui s'occupent d'enseignement s'accordent pour admettre que l'insuffisance des traitements des instituteurs et des institutrices est un des obstacles les plus sérieux au développement de l'instruction publique dans notre province

Cette question, d'une importance de premier ordre, a été étudiée, sur toutes ses faces, par une commission du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui n'en est pas encore arrivée à une solution satisfaisante.

On a bien proposé l'obligation légale d'un traitement minimum comme le moyen le plus efficace de remédier à cet état de chose et j'ai partagé moi-même cette manière de voir, mais je me suis bientôt convaincu que ce moyen serait inapplicable dans la pratique, car, comme le disait avec beaucoup d'apropos M. l'inspecteur Gay dans son rapport annuel de 1885 : " Quelle serait la pénalité infligée en cas de non exécution de la loi ? Assurément elle ne pourrait être autre que la confiscation de l'octroi législatif, lequel est de $10 à $15 par école. D'un autre côté, vu la modicité des traitements, l'augmentation proposée ne saurait être moindre que cinquante pour cent. Dans le cas que j'ai mentionné ($100 de traitement), elle serait de $50. Voilà donc les commissaires mis en demeure ou d'augmenter le traitement de leurs maîtresses d'écoles de $50 ou de perdre un octroi de $15, quel parti prendront-ils ? La réponse est facile à deviner. On peut donc voir par là que les moyens coercitifs ne sauraient être ni praticables ni utiles."

Depuis, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ayant étudié cette question avec soin a adopté, à sa séance du 28 septembre 1892, une proposition de l'honorable M. Masson appuyé par sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, qui, si elle n'offre pas un remède radical, n'en serait pas moins un palliatif très appréciable dont l'effet serait de stimuler le zèle des membres du corps enseignant, tout en améliorant leur position dans une certaine mesure. Voici cette proposition :

" 1. Qu'une gratification soit offerte aux instituteurs et aux institutrices laïcs des écoles élémentaires qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence, qui auront enseigné toutes les matières du programme d'études, qui se seront conformés fidèlement aux règlements des comités du Conseil de l'Instruction publique et qui auront obtenu les meilleurs résultats, le tout sous tels règlements qui seront faits par les comités du Conseil de l'Instruction publique ;

" 2. Que le gouvernement soit prié de faire mettre une somme suffisante à cette fin à la disposition du Conseil de l'Instruction publique."

Ces gratifications devraient être accordées aux instituteurs et aux institutrices les plus compétents et les plus zélés dans l'exercice de leurs devoirs, sans tenir compte du degré des écoles qu'ils dirigent.

Elles pourraient être de deux classes ; l'une de $30.00 par vingt écoles et l'autre de $20.00 par dix écoles, et seraient distribuées dans chaque district d'inspection, suivant le nombre d'écoles qu'il contiendrait. Les inspecteurs d'écoles, chacun pour son district respectif, désigneraient les instituteurs et les institutrices qui auraient droit à cette récompense.

Etant donné qu'il y a, dans la province de Québec, 4,867 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires et des syndics d'écoles catholiques

et protestants et que chaque district d'inspection, non compris ceux du Saguenay et des Iles de la Madeleine qui n'ont qu'un nombre d'écoles insignifiant, contient en moyenne un peu plus de 121 écoles élémentaires, tout inspecteur aurait alors à disposer d'environ six gratifications de première classe et de douze gratifications de seconde classe.

A ces gratifications, on pourrait ajouter des certificats qui, tout en étant un précieux souvenir pour les personnes auxquelles ils seraient décernés, contribueraient à leur procurer des engagements avantageux.

Le montant nécessaire pour mettre ce projet à exécution ne dépasserait certainement pas la somme de $18,000.

DIVISION DES DISTRICTS D'INSPECTION.

Le comité catholique ayant constaté que plusieurs inspecteurs avaient des districts très étendus et renfermant un trop grand nombre d'écoles pour qu'ils puissent les visiter deux fois, a recommandé une redistribution de ces districts de manière à égaliser autant que possible le travail des inspecteurs. Le gouvernement ayant adopté ce projet, quatre nouveaux districts d'inspection catholiques ont été créés ; un dans la partie est de la province, deux dans les Cantons de l'Est et le quatrième dans la partie ouest.

Sur la recommandation du comité protestant, un nouveau district d'inspection pour les écoles protestantes a également été formé.

Ainsi, cinq inspecteurs nouveaux ont été nommés au mois de juillet 1892.

J'ai lieu d'espérer d'excellents résultats de ces changements et j'ai déjà pu constater, cette année, que l'inspection des écoles a été faite avec plus de soin et que le nombre des visites aux écoles a augmenté d'une manière très sensible.

J'ai l'honneur de vous référer aux rapports des inspecteurs d'écoles, dont quelques-uns renferment des suggestions importantes et vraiment pratiques.

TRAVAUX DU COMITÉ PROTESTANT.

On peut constater les travaux du comité protestant, depuis mon dernier rapport, dans les comptes-rendus de ses séances, qui ont été publiés.

Il est bon, cependant, de remarquer surtout que le comité s'est occupé sérieusement de la question de l'enseignement de l'agriculture dans les

écoles élémentaires, et que l'on prendra sous peu une décision définitive à ce sujet.

Les deux difficultés principales qui ont été surmontées sont : 1o le choix d'un ouvrage convenable ; 2o l'impuissance des instituteurs, en général, à donner un enseignement scientifique et pratique sur le sujet.

Pour la première, on attend beaucoup d'un ouvrage, actuellement en préparation, du savant principal de l'Ecole normale McGill, et on espère pouvoir améliorer les méthodes actuellement suivies dans nos écoles normales, de telle manière que tous les instituteurs pourront enseigner cette science si importante dans un pays dont les ressources agricoles constituent la base de sa richesse.

L'enseignement technique est aussi à l'étude et, bien que l'on ait obtenu pendant les dernières années des résultats favorables des essais qui été faits dans plusieurs écoles de la province, il ne fait pas encore partie du cours d'études. A la réunion annuelle qui a eu lieu, en juillet dernier, au collège Bishop, de Lennoxville, Mlle Binmore, B.A., a fait une conférence très intéressante sur les essais pratiques qui ont été faits dans une des écoles élémentaires de la province et sur l'étude spéciale qu'elle a faite des méthodes en vogue dans les écoles industrielles de New-York.

Nous n'avons pas l'intention d'enseigner les métiers dans nos écoles, mais d'en démontrer l'utilité instructive et pratique.

On ne peut trop se convaincre de l'importance morale et mentale qui dérive de la conception exacte de la forme, des relations qui existent entre les parties d'une unité et entre ces parties et le tout, choses si nécessaires à l'enfant avant de concevoir son plan, le dessiner et exécuter le travail avec précision.

Le comité protestant a été très éprouvé par suite de la disparition de quatre de ses membres les plus anciens et les plus capables : le très rév. James Williams, lord évêque de Québec, président du comité depuis sa fondation, le rév. Dr Cook, l'honorable juge Church et le rév. Dr Weir, qui sont morts après avoir rendu des services si utiles pendant nombre d'années, regrettés de tous ceux qui ont été témoins de leurs talents, de leur dévouement à la cause de l'instruction, de leurs qualités personnelles et de la noblesse de leur caractère.

Le choix du Dr R.-W. Heneker en qualité de président des réunions du comité a été des plus heureux.

Les nouveaux membres sont : le rév. A.-T. Love, B.A. ; le très rév. A.-H. Dunn, D.D. ; Samuel Finley, écr., le rév. E.-I. Rexford, B.A., et S.-P. Robins, écr, LL.D.

L'EXPOSITION SCOLAIRE.

Les résultats obtenus par notre exposition scolaire à Chicago prouvent, mieux que toutes les considérations dans lesquelles je pourrais entrer sur ce sujet, que notre système scolaire est loin d'être aussi défectueux qu'on se plaît à le dire dans certains quartiers. Et, je me plais à le reconnaître, les louanges flatteuses qu'en ont faites des organes importants de la presse canadienne et étrangère sont dues, pour une bonne part, à l'initiative intelligente de M. le chanoine Bruchési que le gouvernement avait chargé de l'organisation de ce département important.

Je crois cependant devoir exprimer le regret de ce que les circonstances n'ont pas permis que les écoles laïques françaises et anglaises aient pu figurer en raison de leur importance dans ce grand concours où, en dépit de cette lacune regrettable, nous avons droit de revendiquer une des premières places.

LA BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque de mon département qui, en raison des ressources minimes qui sont mises à ma disposition pour son entretien, ne prend malheureusement pas tout le développement désirable, rend cependant de grands services.

Le soin méticuleux avec lequel sont choisis les livres qui la composent permet de les consulter sans danger ; aussi, est-elle visitée par un grand nombre de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe.

Il serait désirable que, comme le fait remarquer le bibliothécaire dans son rapport que j'insère ci-après, il y eût pour cette bibliothèque un catalogue qui faciliterait considérablement les recherches des personnes qui la visitent.

QUÉBEC, 10 mars 1893.

A l'honorable Surintendant
de l'Instruction publique, Québec.

MONSIEUR LE SURINTENDANT.

Suivant l'ordre que vous m'avez donné, j'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit :

La bibliothèque du département de l'Instruction publique contient à peu près 10,000 volumes et environ 500 à faire relier.

Les élèves des différentes institutions viennent y puiser des renseignements précieux et je suis heureux de constater que la jeunesse est très studieuse et aime beaucoup à s'instruire en puisant aux bonnes sources.

La littérature, les récits de voyages, la géographie, etc., ont un attrait particulier dont les jeunes gens savent profiter. Les œuvres de Jules Verne, de Fleuriot, de Navery sont très appréciés. Shakespeare, Walter Scott, Fenimore Cooper; les histoires de Martin, Guizot, Thiers et autres sont aussi et souvent consultées.

Il y a actuellement 400 volumes de sortis, mais en mains sûres, et qui reviendront en temps à la bibliothèque.

J'ai retrouvé au-delà de cinquante volumes qui étaient considérés comme perdus. Les clients de la bibliothèque ont généralement bien soin des livres.

J'ai mis en ordre autant que possible la classification des cartes écrites sous forme de catalogue, et je demande l'autorisation d'en faire faire un, c'est absolument nécessaire.

Monsieur le Surintendant, je suis content de vous dire qu'on ne soupçonne pas les grands services que rend la bibliothèque du département. Toutes les classes de la société profitent de l'avantage que leur offre nos livres, et vous seriez heureux de voir comme on sollicite de toutes parts l'avantage d'y avoir accès

Le tout humblement soumis.

Je demeure,

Monsieur le Surintendant,

Votre respectueux serviteur,

GUSTAVE OUIMET,

Bibliothécaire, D.I.P.

LE MUSÉUM.

Le muséum attaché à mon département s'est développé pendant ces dernières années d'une façon relativement considérable, comme en fait foi le rapport du conservateur, qu'en raison de son importance, je crois devoir insérer ici :

Québec, 15 septembre 1893.

A l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le résultat de mes travaux comme conservateur du muséum du département de l'Instruction publique depuis le 20 novembre 1890 jusqu'au 30 juin 1893. J'ai fait, dans les rapports que je vous ai adressés depuis l'année 1886, l'historique abrégé des commencements et des progrès du muséum jusqu'au 30 novembre 1890.

Je dois d'abord attirer votre attention sur le fait que la conservation des pièces, la confection des catalogues, la réception des visiteurs, dont le nombre va toujours en augmentant, etc., absorbent une partie considérable

de mon temps. L'excellent état des collections d'oiseaux, de mammifères, de poissons, d'insectes, de végétaux et autres, si fort exposées aux ravages d'une multitude d'insectes déprédateurs, témoigne assez que ces spécimens périssables de leur nature ont été l'objet d'une surveillance continuelle. Maintenant si l'on compare la quantité des pièces du muséum, à la fin de l'année 1890, avec ce qu'elle est actuellement, l'on restera convaincu que des progrès notables ont été faits depuis la date de mon dernier rapport, malgré la modicité du crédit voté pour cet objet.

A cette époque, la mammalogie était représentée par 21 pièces, cette classe en compte aujourd'hui 40 ; l'ichtyologie n'y était représentée que par 7 spécimens de poissons, il y en a aujourd'hui 47 ; l'ornithologie comptait déjà 332 pièces appartenant à 199 espèces d'oiseaux indigènes, à l'exception de trois qui viennent d'Ontario et des Etats-Unis ; on en compte aujourd'hui 419 pièces ; les collections de reptiles, de crustacés, et d'échinodermes ont aussi reçu de nombreux spécimens nouveaux. La collection conchyléologique qui ne contenait qu'une centaine d'espèces de mollusques et environ de 400 à 500 spécimens en comptait, le 1er janvier 1893, 351 espèces et plus de 1300 échantillons. L'entomologie, la botanique, la minéralogie et la paléontologie n'ont pas été négligées. La collection entomologique du muséum qui était de 2,306 espèces est actuellement de plus de 3,000 ; l'herbier qui comprenait 2,200 espèces de végétaux indigènes et exotiques, en renferme aujourd'hui 3,000 ; la collection paléontologique a été accrue de 127 pièces intéressantes au point de vue de la géologie de la province de Québec. Une addition de 200 échantillons de minéraux a été faite aux collections du muséum.

La collection de monnaies et médailles n'existait pas encore à l'époque de mon dernier rapport. Fondée en 1891, elle a pris aujourd'hui une grande importance et représente une somme considérable. Elle comprend 1o une collection de 441 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires, et de 13 médailles des Etats-Unis ; 2o une collection de 101 pièces de monnaie d'Espagne et de Portugal et de leurs anciennes possessions d'Amérique ; 3o une collection de 212 pièces de monnaie et cartes d'affaires et de 52 médailles de France ; 4o une collection de 340 pièces de monnaie et six médailles d'Europe et d'Asie ; 5o une collection de 420 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires et 29 médailles de la Grande-Bretagne et de ses colonies, non compris le Canada ; et 6o une collection de 320 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires et 176 médailles du Canada. Les 865 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires de la collection Breton acquise par le gouvernement Mercier ne sont pas comprises dans l'état précédent. On trouve aussi dans les salles du muséum diverses petites collections d'objets intéressants à plus d'un titre, tels que timbres de l'année colombienne, wampums de la nation des Hurons, casse-tête Sioux, billets de banque, jetons, etc., etc.

L'état qui précède suffit, je pense, pour prouver que le muséum n'a pas cessé de progresser durant les deux années dernières, et qu'il y a eu

un accroissement considérable non seulement dans le nombre de pièces, mais encore dans la valeur des diverses catégories de spécimens.

Je ne terminerai point ce rapport sans vous remercier, Monsieur le Surintendant, de la bienveillance avec laquelle vous avez toujours accueilli mes demandes pour l'avancement du muséum.

Il me reste encore une tâche bien agréable à remplir, c'est d'exprimer à l'Honorable Premier Ministre et à ses honorables collègues la reconnaissance que je leur dois pour l'intérêt qu'ils m'ont témoigné en toutes occasions et l'empressement qu'ils ont mis à acquiescer aux demandes que je leur ai faites par votre entremise pour l'utilité du muséum.

L'arrivée au pouvoir du gouvernement Taillon a été une époque de renaissance pour le muséum. Les vitrines que l'honorable M. Nantel, ministre des Travaux publics, a fait faire pour y installer les collections de numismatique et les grandes espèces d'oiseaux et les mammifères de moyenne taille, font honneur à l'honorable ministre et au gouvernement dont il est un des membres distingués.

Feu l'abbé L. Provencher, cet infatigable travailleur, avait, quelques jours avant sa mort, exprimé le vœu que le fruit de 40 ans de recherches et de travaux incessants ne serait point perdu pour la province de Québec. Il est mort confiant que le gouvernement de la Province ferait l'acquisition de ses collections de spécimens d'histoire naturelle. Il n'a pas été trompé dans son attente. Mais il était réservé à l'honorable Premier Ministre Taillon et à ses collègues de conserver à la patrie du savant canadien sa riche bibliothèque de livres scientifiques, et ses superbes collections d'entomolégie et de conchyliologie. Espérons que les salles du muséum seront agrandies de telle sorte que nous puissions y installer convenablement les riches collections que nous possédons déjà et qui ne manqueront pas de s'accroître encore.

Veuillez, Monsieur le Surintendant, agréer mes sincères remerciements pour toutes vos bontés, et me croire, avec la plus haute considération.

Votre tout dévoué serviteur,

D.-N. St-Cyr

Conservateur du Muséum.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la cause de l'instruction publique a perdu un de ses zélateurs les plus éclairés dans la personne de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. Comme son digne frère, l'évêque de Chicoutimi, dont nous avions, il y a quelques années, à déplorer la perte, l'éminent prélat a toujours pris une part très active au travail du Conseil de l'Instruction publique.

A l'ouverture de sa session du mois de septembre dernier, le comité

catholique du Conseil de l'Instruction publique manifestait ses regrets en adoptant la résolution qui suit :

" Avant de passer aux affaires ordinaires, ce comité désire consigner " dans ses archives l'expression du profond regret de tous ses membres, à " l'occasion de la mort de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, " dont le dévouement éclairé à la cause de l'éducation a toujours rendu " son concours à ce comité si utile et si précieux."

Tous les partisans d'une saine éducation doivent prendre part aux regrets exprimés par cette résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

APPENDICE No 1.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES.

M. T. BEAULIEU.

ISLE-VERTE, 31 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1892-93.

Mon district, depuis le remaniement des divisions d'inspection, comprend le comté de Témiscouata, les municipalités de Saint-Alexandre et Saint-Eleuthère, dans le comté de Kamouraska, et les municipalités de Saint-Simon et Saint-Mathieu-de-Rioux, dans le comté de Rimouski.

Il y a eu l'année dernière dans ces municipalités 156 écoles en opération, dont 1 académie de filles, 13 écoles modèles (5 de garçons, 4 de filles et 4 mixtes), et 142 écoles élémentaires (4 de filles et 138 mixtes). De toutes ces écoles, 5 seulement sont indépendantes, les autres sont sous le contrôle des commissions scolaires. Elles ont été fréquentées par 5,674 élèves, avec une assistance moyenne de 3,898. Le personnel enseignant se compose de 7 Frères des Ecoles chrétiennes, 25 religieuses, 2 instituteurs et 152 institutrices laïques, formant le total de 186 pour les personnes livrées à l'enseignement dans ma division.

Le résultat général pour l'année qui vient de finir est satisfaisant eu égard aux circonstances, mais je ne puis dire que c'est une année de progrès. L'instruction publique n'est pas en voie de prospérité dans cette partie-ci de la Province, pour plusieurs raisons que je vous ai indiquées dans mes rapports précédents : les faibles salaires payés aux membres du corps enseignant, le changement continuel des titulaires des écoles, le manque de connaissances pédagogiques de la majorité des institutrices. A ces causes, qui sont encore toutes d'actualité, il faut en ajouter une autre qui s'y rapporte et qui aggrave les deux dernières d'une manière sérieuse : l'émigration aux Etats-Unis.

C'est le départ continu de nos jeunes filles pour les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre qui fait que les commissaires d'écoles ont eu plus de difficultés que jamais l'année dernière à recruter le personnel enseignant, et qu'ils ont été obligés de confier un grand nombre de leurs écoles à de toutes jeunes personnes qui n'ont aucune expérience. Des 138 institutrices laïques dirigeant les écoles élémentaires de mon district, 58 n'avaient pas de brevet ; il y avait 81 institutrices qui étaient chargées de la direction de leur école pour la première année et 35 pour la seconde, de sorte qu'il ne restait que 22 titulaires sur 138 dont le séjour dans leur école

dépassait la deuxième année. Faut-il s'étonner après cela que les progrès soient faibles ? N'est-ce pas plutôt le contraire qui serait étonnant ?

C'est le départ des jeunes gens pour la république voisine qui fait que les chefs de famille, n'ayant plus de bras pour la culture, sont obligés de retirer leurs enfants tout jeunes de l'école et de s'en servir pour leurs travaux. Inutile de dire que la plupart de ces enfants restent dans une profonde ignorance.

C'est le départ des familles pour les Etats-Unis qui fait que les arrondissements se dépeuplent et que l'école est fermée dans plusieurs, à cause du petit nombre d'enfants qui restent. Ces enfants, dans presque tous les cas, sont trop éloignés de l'école de l'arrondissement voisin pour pouvoir la fréquenter, et ils restent complètement privés des bienfaits de l'éducation. Dans les arrondissements où, malgré l'émigration, il reste encore assez d'enfants pour soutenir une école, si l'on parle de construction ou de réparation, les gens trouvent cela tout à fait singulier et disent que la maison d'école et le mobilier qui étaient d'usage lorsque l'arrondissement avait toute sa population, doivent être assez confortables pour les quelques enfants qui restent.

Voilà, Monsieur le Surintendant, où en sont ici les choses. Soyez assuré que j'aurais infiniment plus de plaisir à vous peindre la situation sous un jour plus favorable, mais je dois être sincère et vous faire connaître franchement l'état de l'instruction publique dans ma circonscription.

Pour me conformer aux règlements du Conseil de l'Instruction publique, je note les municipalités de mon district d'après leur mérite concernant les maisons d'école, le mobilier et autres fournitures scolaires, l'application du cours d'études, les traitements et le payement des instituteurs :

Excellent :—Fraserville, Fraserville, diss.

Très bien :—Cacouna village.

Bien :—Isle-Verte, Trois-Pistoles No 1, St-Louis de Ha! Ha! St-Eloi, Rivière-du-Loup.

Assez bien :—St-Arsène, Notre-Dame du-Portage, St-Modeste, St-Simon, Notre-Dame-du-Lac, Ste-Rose-du-Dégelé, Cacouna. paroisse, St-Epiphane, Ste-Françoise, St-Jean de Dieu, St-Mathieu, St-Paul de la Croix, St-Clément, Notre-Dame des Sept-Douleurs, St-Alexandre.

Médiocre :—Trois-Pistoles No 2, St-Antoine, St-Cyprien, St-Hubert, St-François-Xavier, St-Honoré, St-Eleuthère.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Théop. Beaulieu,

Insp. d'écoles.

M. D. BÉGIN.

RIMOUSKI, 25 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'année 1892-93, sur l'état des écoles de mon district d'inspection qui comprend maintenant les comtés de Matane et de Rimouski, moins les paroisses de St-Simon et de St-Mathieu, dans ce dernier comté.

Dans ce district, ont été en opération cette année 12 écoles modèles, 138 écoles élémentaires sous contrôle des commissaires, 1 école modèle tenue par les Dames du Bon-Pasteur à Matane, 1 école élémentaire dirigée par les révérendes Sœurs du St-Rosaire en la ville de Rimouski et l'académie des révérendes Sœurs de la Charité au même endroit.

Ces différentes institutions ont été tenues par 1 instituteur, 26 institutrices laïques munies du diplôme d'école modèle, 64 du diplôme élémentaire ; 52 institutrices laïques ont enseigné sans brevet, outre 38 institutrices religieuses.

4 écoles modèles et 3 élémentaires ont été *excellentes*, 3 écoles modèles et 21 élémentaires *très bonnes*, 82 écoles élémentaires ont eu la note *bonne*, 23 *passable* et 11 *médiocre* ou *nulle;* ces institutions sont toutes sous contrôle.

Le traitement moyen des institutrices des écoles modèles a été de $125.00, celui des institutrices brevetées enseignant dans les écoles élémentaires de $90.00, et celui des institutrices non brevetées de $71.00.

Ainsi je constate par ces chiffres qu'il y a eu une légère augmentation des traitements des institutrices, comme aussi augmentation du nombre de bonnes notes et diminution des mauvaises en comparant mon présent rapport à celui de l'année dernière.

Le nombre de jeunes filles qui sont admises à enseigner sans diplôme est bien trop grand ; 52 sur 143 institutrices laïques, c'est plus que le tiers. Ces jeunes institutrices ne font généralement que de pauvres écoles.

Je crois devoir répéter ici, Monsieur le Surintendant, ce que j'ai déjà dit dans mes rapports précédents, que les corporations scolaires se permettent souvent de bâtir des maisons d'école sans vous soumettre le plan pour approbation, et érigent ainsi des édifices qui ne sont nullement propres à l'objet que l'on doit avoir en vue, savoir : des salles de classes assez spacieuses en tous sens et que l'on puisse aérer de manière que la santé des occupants n'en souffre pas. C'est là le point le plus difficile à faire comprendre à nos habitants des campagnes que l'on ne saurait entasser un nombre infini d'enfants dans une petite salle noire sans s'occuper d'y renouveler l'air. On va jusqu'à faire chicane à l'institutrice qui ose ouvrir portes ou fenêtres en hiver, parce que cela augmente la dépense du combustible.

Je me crois justifiable d'insister sur ce point, car je le considère comme très important pour obtenir un bon travail intellectuel.

Ci-suit, par ordre de mérite, la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

COMTE DE RIMOUSKI.

Municipalités.	État des maisons d'école, etc.	État du mobilier, etc.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres de classes approuvés.	Traitements et mode de paiement.	Notes conservées sur 50.	Note générale obtenue.
Rimouski, ville	5	7	7	8	8	35	Très bien.
Ste-Luce	5	6	7	8	8	34	"
Bic, Ste-Cécile du	5	6	7	8	8	34	"
St-Anaclet	5	7	7	8	7	34	"
St-Germain de Rimouski	5	6	6	8	8	33	"
St-Valérien	5	6	6	7	7	31	"
St-Fabien	5	6	6	6	7	30	Bien.
St-Donat	6	6	6	6	6	30	"
St-Gabriel	5	5	5	6	6	27	"
Ste-Blandine	5	5	5	5	5	25	"
Notre-Dame du Sacré-Cœur	5	5	5	5	5	25	"
Ste-Anne de la Pointe-au-Père	5	5	5	5	5	25	"
Cantons Massé & Ouimet	5	4	4	4	5	22	Médiocre.

COMTÉ DE MATANE.

Municipalités.	État des maisons d'école, etc.	État du mobilier, etc.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres de classes approuvés.	Traitements et mode de paiement.	Notes conservées sur 50.	Note générale obtenue.
Montjoli	10	10	10	10	10	50	Excellent.
St-Octave de Métis	5	6	6	8	8	33	Très bien.
Ste-Flavie	5	6	6	8	8	33	"
Ste-Angèle	5	5	6	7	8	31	"
St-Benoît-Labre	8	5	5	5	8	31	"
St-Jérôme de Matane	5	5	6	6	8	30	Bien.
L'Assomption de McNider	5	5	5	5	8	28	"
St-Ulric	5	5	5	5	8	28	"
St-Pierre du Lac Matapédiac	5	5	5	5	8	28	"
Métis (dissidents)	4	4	4	4	10	26	"
Ste-Félicité	5	5	5	5	5	25	"
St-Moïse	4	4	4	4	8	24	Médiocre.
Sayabec	4	4	4	5	6	23	"
St-Paul des Capucins	5	5	4	4	5	23	"
St-Damase	4	4	4	5	5	22	"
Canton Tessier	4	4	4	5	4	21	"
St-Joseph	4	4	4	4	5	21	"
St-Edouard des Mechins	4	4	4	4	5	21	"
Cherbourg	4	4	3	4	5	20	"
St-Edmond	3	3	3	3	4	16	Mal.

J'ai l'honneur d'être, etc., D. Bégin,

Insp. d'écoles.

M. P.-F. BÉLAND.

SAINTE-JULIE, 31 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1892-93.

Dans mon dernier rapport je disais que je voulais mourir sous le harnais du travail. Peu s'en est fallu que la chose arrivât cette année. J'ai fait une chûte très grave qui m'a arrêté pendant près de cinq mois. La divine Providence est venue à mon aide, et j'ai pu remplir mes devoirs de manière à ne laisser rien en souffrance dans mon district d'inspection.

Maintenant, Monsieur le Surintendant, a-t-on marché à reculons pendant cette dernière période ? Je dirai, comme je l'ai dit l'an dernier, non. La marche s'est-elle accélérée ? Je dois dire encore non.

Les raisons que j'ai données dans mon dernier rapport existent encore. L'émigration entrave les progrès de toutes natures dans notre Province.

Le mal se fait sentir dans nos écoles élémentaires d'une manière assez sensible, mais il est plus préjudiciable dans nos écoles modèles mixtes. Dans ces dernières, on n'y voit que quelques garçons. Pourquoi ? Les parents, dans le temps des travaux, emploient tous les garçons dès l'âge de onze ans. Cela étant donné, quand bien même les plus fameux utopistes présenteraient mille systèmes nouveaux pour améliorer les choses, ils échoueraient infailliblement. Car on dit toujours avec raison : " *Primo vivere.*"

Dans nos campagnes notre système est des meilleurs pour nos écoles élémentaires.

Si l'on veut obtenir quelques changements dans les écoles modèles mixtes, il faut séparer les garçons des filles, et donner, avec un salaire honorable, un instituteur qualifié aux garçons. Les institutrices qui tiennent toujours ces écoles mixtes sont très bien qualifiées pour enseigner aux filles.

Le mode d'enseignement que j'ai établi dans mes écoles élémentaires forme très bien tous les élèves. Par ce système, pas un seul élève ne reste inactif. Tous, sans exception, profitent des explications données par le titulaire de l'école. L'enseignement est presqu'exclusivement oral.

Mon expérience de 42 ans m'a convaincu que c'est le seul moyen de graver quelque chose de pratique dans l'esprit de tous les jeunes enfants. Je suis toujours étonné des réponses que me donnent des petits enfants de 7 à 9 ans sur la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada et même sur la grammaire.

Pour le catéchisme, ils sont très forts, et la preuve c'est qu'on leur fait

faire leur première communion à l'âge de 9 à 10 ans, pour un très grand nombre, ce qui est trop jeune, suivant moi.

Dans mon district, on fait autant d'améliorations que possible ; cependant les moyens pécuniaires font défaut dans un grand nombre de municipalités. Alors je tiens compte de la bonne volonté de tout le monde.

Je compte 151 institutions de tous genres dans mon district d'inspection. Ce nombre est le même que celui de l'an dernier.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté toutes ces institutions est de 4,762, ce qui fait une augmentation de 91.

Sur ce total, je compte 2,274 garçons et 2,488 filles ; moyenne, 3,665.

Je compte 23 municipalités où il y a 137 écoles élémentaires fréquentées par 2,118 garçons et 2,119 filles, total 4,237, moyenne 3,211 ; 9 écoles modèles fréquentées par 289 élèves, dont 156 garçons et 133 filles, moyenne 337.

Il y a trois couvents fréquentés par 236 filles, moyenne 217, y compris l'académie qui compte 14 élèves seulement.

Les écoles modèles sont tenues par des institutrices qui remplissent très bien leurs devoirs.

Les couvents sont toujours à la hauteur de leur position. Les élèves sont formées pour faire d'excellentes mères de famille sous tous les rapports. D'après mon opinion, on n'aura pas raison d'introduire là beaucoup de modifications, car les dames religieuses enseignent très pratiquement.

Je compte 122 institutrices diplômées, 21 sans diplômes, et un instituteur diplômé.

Voici la classification de mes écoles : 8 sont *excellentes*, 37 sont *très bien* et 86 sont *bien*. Je dirai en toute justice, que toutes les écoles de mon district répondent réellement aux besoins de notre population.

La moyenne des salaires pour les écoles élémentaires est de $79.00 et pour les écoles modèles, de $135.00. C'est un peu mieux que dans les années passées, mais on a tout lieu de croire que ce mieux augmentera encore assez considérablement, car les institutrices, en bon nombre, ont pris le chemin des Etats-Unis. Celles qui restent devront exiger des traitements plus élevés.

Les maisons d'école s'améliorent dans plusieurs arrondissements, ainsi que le mobilier.

Les secrétaires-trésoriers tiennent bien les comptes et on les fait auditer partout. Par ce moyen, tout le monde est satisfait.

Somme toute, je suis satisfait de l'ensemble des choses dans mon district.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-F. Béland,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 23 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous sousmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1892-93.

Ce district comprend maintenant vingt-six municipalités, cent soixante et dix-neuf écoles sous contrôle, huit écoles modèles indépendantes (couvents), et un collège classique. Ces différentes institutions ont été fréquentées par sept mille huit cent soixante et deux élèves, et l'assistance moyenne s'est élevée à six mille dix-sept.

Ci-suit le classement des municipalités scolaires de mon district, par ordre de mérite, en accordant dix points pour chacun des sujets suivants :

1. Etat des maisons d'école, etc ;
2. Etat du mobilier, etc ;
3. Mise en opération du cours d'études ;
4. Emploi des livres de classe approuvés ;
5. Traitement des instituteurs et leur mode de paiement.

EXCELLENT :—Nicolet, ville.

TRÈS BIEN :—Nicolet, paroisse ; St-Grégoire, St-Wenceslas, St-Sylvère, Ste-Gertrude, Baie-du-Febvre, St-Zéphirin, St-Elphège, St-Guillaume, St-Thomas, paroisse, St-Bonaventure et Ste-Angèle.

BIEN :—St-Célestin No 1, St-Célestin No 2, Bécancour, Ste-Eulalie, Ste-Monique, St-Léonard, Ste-Perpétue, St-Samuel, St-François, village, St-François, paroisse, et St-Pie-de-Guire.

MÉDIOCRE :—Ste-Brigitte-des-Saults.

Les progrès de l'année ont été *bons* dans cent quarante-quatre écoles, et *médiocres* ou *nuls* dans les trente-cinq autres.

Les institutrices laïques qui se sont le plus distinguées dans l'enseignement sont : Mlles Lucias Pratte, Eliana Jutras, Ernestine Granmont et Cordélie Pepin, de la Baie-du-Febvre ; Parmélie Boisvert, Rose-Anna Désilets et Herminie Lassonde, de St-Zéphirin ; Laurence Crevier, de St-François ; Hortense Martel, Séraphine Lafrenière et Hélène Giil, de St-Thomas ; Rose-de-Lima Chassé, Georgine Biron et Alma Parent, de St-Elphège ; Honorine McDonald et Rose-Anna Lemire, de St-Pie-de-Guire ; Honorine Granmont, Gaudéline Létourneau et Alvina Boisvert, de St-Bonaventure ; Sophie Caron, Elévina Marcotte et Argée Dessert, de St-Guillaume ; Corine Pratte et Albertine Lemire, de St-Léonard ; Laura Papillon, de St-Monique ; Mélanie Cormier, Azilda St-Cyr et Mary Pinard, de Nicolet ; Mélanie Mayrand et Lucias Béliveau, de Ste-Gertrude ; Laura Bourgeois, Albertine Désilets et Ida Bourgeois, de St-Grégoire ; Rose-Anna Ducharme, Rébecca Dubois et Aurore Lyonnais, de Bécancour ; Victoria Gauthier, Oméline Piché et Mélanie Mayrand, de St-Sylvère ; Joséphine Lahaye, Anna Jutras et Benjamine Marcotte, de Ste-Brigitte ; Georgine Forest, Adéline Houle, Eugénie

Hébert et Evélina Plourde, de St-Wenceslas ; Olivine Dureau et Léonie Provencher, de Ste-Angèle-de-Laval.

Neuf maisons d'école ont été réparées cette année, et deux ont été rebâties. Il en reste bien peu en mauvais état, et j'ai lieu d'espérer que durant la vacance plusieurs seront reconstruites. Le mobilier des écoles laisse à désirer un peu partout, et il en sera ainsi, je crois, aussi longtemps que le département n'imposera pas aux commissaires de règle fixe pour la confection de ce mobilier, comme il le fait pour la construction des maisons d'école. Une bonne réforme à opérer encore serait de déterminer la dimension du tableau noir. Ces tableaux de deux pieds par quatre que je trouve dans plusieurs écoles ne sont certainement pas suffisants.

Cette année, un bon nombre d'institutrices non brevetées ont enseigné dans mon district. Quelques-unes ont donné satisfaction, il est vrai, mais je ferai remarquer quand même que cette permission d'engager ces jeunes personnes a été bien accommodante pour quelques municipalités qui, avec les prix offerts, ne pouvaient se procurer les services d'institutrices brevetées.

Dans la plupart des municipalités, l'octroi du dernier semestre qui est envoyé du département dans le mois de septembre sert à compléter le paiement du salaire des institutrices ; c'est retarder un peu trop le paiement d'un salaire fort peu élevé.

J'ai trouvé partout les comptes des secrétaires-trésoriers bien tenus, et la perception des cotisations se fait assez régulièrement dans le plus grand nombre des municipalités.

Ces remarques, jointes aux bulletins que je vous ai transmis cette année sur chaque école en particulier, suffiront, je l'espère, pour vous bien renseigner sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. Belcourt,

Insp. d'écoles.

M. L.-H. BELLEROSE.

Ste-Monique de Nicolet, 31 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport concernant l'état général de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année expirée le 30 juin dernier.

Ce district comprend vingt municipalités, dont quatre dans le comté de Nicolet, douze dans celui d'Arthabaska, et quatre dans Mégantic, et renferme en tout cent trente-huit maisons d'éducation de tous genres, c'est-à-dire deux académies indépendantes de garçons, dont l'une à Arthabaska-

ville, dirigée par les Frères du Sacré-Cœur, et l'autre à St-Ferdinand d'Halifax, sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes ; cinq couvents ; cinq écoles modèles sous contrôle ; et cent vingt-six écoles élémentaires.

Le corps enseignant de ces différentes institutions se divise comme suit : trente et une religieuses, dix-huit religieux, un instituteur breveté avec un assistant qui ne l'est pas, et cent vingt-huit institutrices laïques, dont trente-cinq n'ont pas de brevets.

La mauvaise habitude qu'ont les commissaires d'écoles d'engager des institutrices non brevetées me paraît excessivement préjudiciable aux intérêts bien entendus de l'instruction dans nos campagnes. Ces institutrices n'ont, en général, ni les connaissances, ni les aptitudes requises, et les progrès, dans leurs écoles sont aussi rares que la discipline y est peu connue. Quelques-unes, il est vrai, réussissent assez bien ; mais le nombre en est si limité, qu'il semble qu'on ne devrait pas tolérer plus longtemps une telle liberté.

4,584 élèves ont fréquenté les écoles sous contrôle, durant l'année, et 697, les écoles indépendantes : soit un total de 5,281 élèves.

L'assistance moyenne, dans les écoles sous contrôle, a été de 3,212, soit un peu plus de 70 pour cent. Ce déplorable état de choses peut être attribué à deux causes principales : l'apathie inconcevable de beaucoup de parents pour tout ce qui se rapporte à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants, et le peu d'aptitudes d'un grand nombre d'institutrices. J'ai remarqué que dans toutes les écoles placées sous les soins d'institutrices compétentes, qui savent donner de l'attrait à leur enseignement, et rendre agréable le séjour dans l'école. l'assistance moyenne est de beaucoup plus considérable que dans celles où l'on se contente de faire réciter des leçons par cœur sans aucune explication.

Ce n'est qu'en étudiant, et en étudiant beaucoup même, que l'on peut devenir bon professeur. Et comme nos institutrices, en général, semblent croire qu'elles ont épuisé le réservoir des sciences humaines, en apprenant le peu qu'il faut savoir pour obtenir un brevet permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires, elles n'étudient plus, et leurs livres ne s'ouvrent que pour faire lire les enfants ; aussi, loin de se perfectionner dans l'art de l'enseignement, elles oublient bientôt ce qu'elles ont si péniblement appris au couvent ou à l'école, elles enseignent d'une manière peu intelligente, et finissent inévitablement par devenir de misérables nullités, dont les services sont impitoyablement refusés partout où l'on s'intéresse à l'avenir de la jeunesse. Si l'on pouvait arriver à obliger tous les membres laïcs du corps enseignant à subir, tous les trois ou quatre ans, un examen sérieux sur toutes les matières du programme d'études, je crois qu'il en résulterait un bien considérable : on forcerait ainsi les incapables à étudier, ou à disparaître de la scène pour faire place à d'autres plus en état d'instruire nos enfants.

Le professeur laïc breveté reçoit, pour ses services, $325.00 par année,

et le logement ; la moyenne du traitement des religieux et des religieuses est de $125.00, et celle du traitement des institutrices laïques, de $80.00.

Les élèves sont, presque partout, munis de livres approuvés. Cependant, j'ai remarqué, avec peine, que dans certaines écoles on n'en est pas assez abondamment pourvu : trois et même quatre élèves suivaient dans le même livre ; ce qui est souvent une occasion de dissipation, et toujours un obstacle au progrès. Dans les municipalités où les commissaires fournissent gratuitement les livres, les contribuables ne sont pas plus pauvres qu'ailleurs, et leurs enfants sont bien plus vite en état de se servir de leur instruction.

Toutes les matières du programme d'études ont été enseignées dans la plupart des écoles de mon district ; mais le dessin, l'agriculture et les leçons de choses sont encore négligés dans quelques-unes.

Dans chacune des écoles que j'ai visitées, j'ai trouvé un bon tableau noir, une horloge, une armoire, et généralement tout le mobilier nécessaire. Des réparations doivent être faites, pendant les vacances, partout où le besoin s'en fait sentir, et j'ai tout lieu de croire qu'à la rentrée prochaine des élèves, les écoles seront toutes confortables et bien munies de toutes les fournitures nécessaires.

Dans toutes les municipalités de mon district, les commissaires me paraissent remplis de bonne volonté, et bien disposés à faire de grands efforts pour assurer le bon fonctionnement de leurs écoles. Cependant, je dois dire que, dans certains endroits, en a négligé, jusqu'à présent, de se conformer à la loi quant aux deux examens qu'il faut faire chaque année. J'ai averti ceux qui se sont rendus coupables de cette négligence qu'ils s'exposaient à perdre leur part de l'octroi du gouvernement, et je leur ai fortement conseillé d'être plus ponctuels à l'avenir dans l'accomplissement de ce devoir.

Les institutrices, sans exception, m'ont déclaré qu'elles étaient payées régulièrement ; et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les secrétaires-trésoriers me paraissent tous bien remplir leurs devoirs.

L'instituteur laïc qui enseigne dans l'école modèle de Victoriaville possède toutes les qualités que l'on peut exiger d'un bon professeur : sa conduite est irréprochable, ses connaissances sont très variées, ses aptitudes sont remarquables, et son dévouement est sans borne. Aussi, ai-je remarqué, avec une bien vive satisfaction, que ses élèves ont fait, dans le cours de l'année, de grands progrès, tant sous le rapport de l'éducation que sous celui de l'instruction. Les institutions placées sous la direction des religieux et des religieuses ne laissent rien à désirer ; et tout ce que je pourrais en dire ici ne serait qu'une simple répétition des louanges que l'on a maintes fois décernées à ces dévoués éducateurs de la jeunesse. Les trois institutrices laïques qui ont enseigné dans des écoles modèles ont bien fait leurs devoirs, et je n'ai que des félicitations à leur adresser. Mlle Eugénie Carignan, qui est chargée de l'école modèle de St-Pierre-les-Becquets, s'est particulièrement distinguée.

Parmi les autres institutrices laïques qui ont enseigné dans les écoles élémentaires, et qui m'ont paru avoir le mieux réussi, je vous signalerai Mlles Clara Fontaine et Ernestine Taylor, à Saint-Pierre-les-Becquets ; Rose-Anna Turcotte et Léonie Bergeron, à Saint-Valère-de-Bulstrode ; Caroline Lanouette, Victoria Laliberté, Angéline Bécotte et Alexandrine Michel, à Gentilly ; Caroline Lecomte et Rose Boulanger, à Stanfold ; Louise Genest, à Saint-Louis-de-Blandford ; Anna Monfette, à Sainte-Sophie-de-Lévrard ; Angéline Hamel, à Sainte-Hélène-de-Chester ; Lumina Servais, à Saint-Christophe ; Ernestine Tousignant, à Sainte-Victorie ; Emma Germain, à Sainte-Anne-du-Sault ; et Mmes Césarie Buisson, à Saint-Paul-de-Chester, et Emilia Monfette, à Chester-Nord.

Il y a, dans mon district, trois municipalités qui ont réellement besoin du secours de l'aide supplémentaire pour maintenir leurs écoles d'une manière efficace, car elles sont très pauvres : ce sont Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Anne-du-Sault, et Sainte-Marie-de-Blandford.

A Saint-Adrien-d'Irlande, il y a six écoles en opération, et toutes sont sur un assez bon pied ; mais, les sacrifices que s'imposent les commissaires et les contribuables sont énormes et deviennent fatigants pour un grand nombre d'entre eux. Aussi l'émigration a-t-elle été considérable, dans cette paroisse, depuis une couple d'années.

Sainte-Anne-du-Sault est une nouvelle municipalité qui progresse assez rapidement ; mais, là comme ailleurs, l'organisation est difficile et les moyens sont restreints. Les commissaires font bien tout ce qu'ils peuvent, mais il leur faudrait un peu d'aide.

A Sainte-Marie-de-Blandford, il y a trois écoles en opération, mais elles sont loin d'être pourvues d'un mobilier convenable ; il y a bien, à vrai dire, à peu près tout ce qu'il faut dans chacune d'elles, mais des réparations et des améliorations y sont absolument nécessaires, et je crains qu'on ne puisse les faire sans un peu d'aide.

Je suis allé à Leeds, le 20 janvier dernier ; mais comme il n'y a plus, dans cette municipalité, ni écoles catholiques, ni même de mission, je n'y suis pas retourné.

Gentilly possède quinze écoles : c'est à peu près cinq de trop. S'il n'y avait que dix ou douze écoles dans cette municipalité, on pourrait rétribuer les institutrices un peu plus convenablement, et je suis convaincu que ces écoles seraient mieux tenues.

L'école du village est considérée, par les commissaires, comme modèle, et, de fait, elle est sur le pied d'une institution de ce genre ; mais je ne puis lui donner ici ce titre, vu que dans votre rapport des années précédentes, vous ne la classez pas comme telle

Pour me conformer au paragraphe 14 de l'article 13 des règlements scolaires, j'ai préparé la liste suivante qui donne à chaque municipalité, aussi justement que possible, la note qu'elle mérite :

Les municipalités d'Arthabaskaville et de Victoriaville ont mérité la note *excellente*.

Celles de Sainte-Victoire, de Saint-Christophe, de Stanfold, de Saint-Pierre-les-Becquets, de Saint-Valère-de-Bulstrode, de Saint-Paul-de-Chester, de Saint-Norbert et de Saint-Louis-de-Blandford, ont mérité la note *très bien.*

Celles de Sainte-Sophie-de-Lévrard, de Gentilly, de Sainte-Hélène-de-Chester, de Chester-Nord, de Saint-Adrien d'Irlande et de Sainte-Anne-du-Sault, ont mérité la note *bien.*

Enfin, la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford n'a conservé que la note *mediocre.*

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-H. Bellerose,

Insp. d'écoles.

M. C. BOUCHARD.

St-Gervais, 28 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1892-93.

Cette circonscription scolaire renferme encore 25 municipalités, quoique le comté de l'Islet en ait été retranché pour former un nouveau district avec le comté de Kamouraska.

Je compte 140 écoles dans les comtés de Bellechasse et de Montmagny et 132 maisons d'écoles.

122 écoles élémentaires sous contrôle.
9 écoles modèles " "
1 académie " "
3 écoles modèles indépendantes subventionnées.
4 académies indépendantes subventionnées, et une école modèle indépendante non-subventionnée.

Ces 140 institutions de tout genre ont été fréquentées par 5,514 élèves.

Tous les élèves, moins un, appartiennent à la religion catholique. 723 élèves français ont étudié la langue anglaise.

Élèves dans les différentes années du cours d'études :

1re année, 945 ; 2e année, 1,261 ; 3e année 1,550 ; 4e année, 1,506 ; 5e année, 104 ; 6e année, 72 ; 7e année, 40 ; 8e année, 36.

Six instituteurs laïcs seulement ont enseigné dans mon district. Deux d'entre eux dirigent des écoles indépendantes, et les quatre autres des écoles sous contrôle.

103 institutrices diplômées ont fait la classe dans les écoles élémentaires, et 26 non diplômées. Parmi ces dernières, quelques-unes n'étaient que sous-maîtresses, ou enseignaient dans des couvents.

38 religieuses ont aussi donné à 811 élèves cette éducation saine et forte que l'on constate dans chacune de leurs maisons respectives. J'ai, dans mon district, 12 sœurs de la Congrégation Notre-Dame, 4 sœurs du Bon-Pasteur, 12 sœurs de Jésus-Marie, 8 sœurs de la Charité et 2 du Perpétuel-Secours.

Tous les titulaires des écoles modèles remplissent bien leurs devoirs et leurs écoles sont bonnes.

Les frères du Sacré-Cœur qui ne dirigent l'académie des garçons de Montmagny que depuis sept ans ont formé des élèves qui peuvent réussir aussi bien que ceux des autres institutions, du même genre, dans toutes les branches du commerce et de l'industrie.

Parmi les institutrices qui se distinguent le plus, je nommerai : Dans Saint-Gervais, Mlles Hermine Tanguay et Nella Doyer ; dans St-Charles, Mlle Ophélia Rousseau ; dans St-Michel, Mlle Julie Gagnon ; dans St-François, Mlle Émilie Boivin ; dans St-Thomas, Mlles Marie Lse Gaumont, Adéline Laberge et Rosalie Côté. Plusieurs autres institutrices réussiraient également bien, si elles n'étaient pas déplacées si souvent.

Le manque d'assiduité et de fournitures scolaires étaient les seuls obstacles aux progrès des élèves autrefois ; mais les parents des enfants en ont inventé un autre en ne voulant pas que leurs enfants suivent régulièrement le cours d'études, sous prétexte qu'ils n'ont pas besoin d'apprendre telle ou telle matière.

J'ai fait 260 visites pendant l'année 1892-93. Il n'y a que six écoles que je n'ai pas visitées deux fois ; mais il reste encore 14 écoles où je n'ai pas fait deux examens pendant l'année, parce que quelques-unes d'entre elles étaient fermées à chacune de mes visites.

Les deux bulletins d'inspection que je vous ai transmis sur chaque école vous ont fait suffisamment connaître quel est l'état des maisons d'école, du mobilier, du tableau de l'emploi du temps et de tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement d'une école pour que je me dispense d'entrer dans plus de détails.

La plupart des secrétaires-trésoriers remplissent bien les devoirs de leur charge, et s'ils ne peuvent pas toujours payer régulièrement les institutrices à la fin de l'année, ce n'est pas tant à cause de la perception des cotisations foncières ou de la rétribution mensuelle qui est presque toujours faite alors, qu'à cause du retard dans la réception de l'octroi.

N'y aurait-il pas moyen, Monsieur le Surintendant, de changer le mode de paiement des octrois accordés aux écoles publiques ?

Au lieu de faire ce paiement par semestre, comme à présent, de le faire en une seule fois ; et ce, dans le cours du mois de juin de chaque année. En recevant le montant des octrois pendant le mois de juin, les secrétaires-trésoriers seraient toujours capables de payer tous leurs instituteurs et toutes leurs institutrices à la fin de l'année scolaire et ils pourraient aussi rendre leurs comptes plus correctement, puisqu'ils connaîtraient

alors le montant de la retenue que le département est tenu de faire sur le salaire de chacun des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Ce changement en amènerait encore un autre pour le temps des examens. Les examens de fin d'année devraient se faire, à la campagne, vers la fin d'avril, parce que les élèves assistent encore presque tous à la classe à cette époque, et que les autorités scolaires pourraient mieux juger du mérite de chacune de leurs écoles.

Pendant les semences, les plus grands enfants, garçons ou filles, sortent de l'école pour aider à leurs parents ; plusieurs autres suivent le cours préparatoire à la première communion, de sorte qu'il ne reste plus que quelques jeunes élèves à la classe durant la deuxième quinzaine du mois de mai et la première du mois de juin.

Tous ces enfants retournent à la classe dans la semaine de la Saint-Pierre pour assister aux examens qui se font presque partout alors, et pour avoir une récompense de MM. les commissaires. Avec un système semblable, il est impossible de juger des progrès des élèves et du mérite de l'institutrice. C'est ainsi que les choses se font tous les ans, à la campagne. Si les examens avaient lieu à la fin d'avril, ils seraient plus sérieux et meilleurs. Les secrétaires-trésoriers pourraient faire leur rapport annuel pendant le mois de mai, et le départment pourrait délivrer l'octroi aux municipalités qui le méritent dans le cours du mois de juin.

Je crois que ce mode de paiement serait bien vu de tout le monde, et qu'il serait plus rationnel que de vouloir faire payer les instituteurs et les institutrices tous les mois, ce qui est peu praticable, à la campagne.

Je n'ai pas cru devoir classer dans ce rapport les municipalités scolaires de mon district, par ordre de mérite, en donnant le détail des points conservés par chacune d'elles sur les sujets mentionnés au paragraphe 14 de l'article 13 des règlements scolaires du comité catholique du conseil de l'Instruction publique ; je me bornerai, pour cette année, à vous donner la classification suivante :

Comté de Bellechasse, 14 municipalités : 1 *excellente*, 2 *très bien*, 7 *bien*, 3 *médiocres*, 1 *mal*.

Comté de Montmagny, 11 municipalités : 2 *excellentes*, 4 *très bien*, 3 *bien*, 2 *médiocres*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CÉLESTIN BOUCHARD,

Insp. d'écoles.

M. C. BRAULT.

POINTE-CLAIRE, 31 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général pour l'année 1892-93 sur les écoles primaires catholiques des comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil, formant maintenant ma circonscription.

Ces écoles, au nombre de cent vingt-deux, se divisent en écoles élémentaires, écoles modèles sous contrôle, écoles modèles indépendantes et académies indépendantes.

Je crois qu'il importe de vous donner avant tout, sous la forme synoptique, la statistique complète de chacune de ces classes d'école.

Suivra la classification, par ordre de mérite, des municipalités, d'après l'article 13 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Puis, je terminerai par quelques remarques.

	Écoles élémentaires sous contrôle.	Écoles modèles sous contrôle.	Écoles modèles indépendantes.	Académies indépendantes.	Total.
Nombre d'écoles	99	13	6	4	122
Maisons de pierre	9	5	4	2	20
" brique	6	2	2	2	12
" bois	84	5	....	....	89
Maisons d'école appartenant à la corporation	82	12	...	....	94
" " louées ou fournies gratuitement par une fabrique ou une communauté religieuse	17	....	....	....	17
Maisons où sont tenues les écoles indépendantes	....	....	6	4	10
Écoles de garçons	3	7	....	1	11
" de filles	9	1	6	3	19
" mixtes	87	5	....	....	92
Garçons catholiques	2,040	974	....	90	3,104
Filles "	2,289	287	312	432	3,320
Garçons protestants	8	11	....	....	19
Filles "	8	1	....	10	19
Garçons catholiques d'origine française	2,023	945	....	90	3,058
" " " anglaise	17	29	....	....	36
" protestants " française	....	....	....	....	....
" " " anglaise	8	11	....	....	19
Filles catholiques d'origine française	2,254	281	305	363	3,203
" " " anglaise	35	6	7	69	117
" protestantes " française	....	....	....	....	....
" " " anglaise	8	1	....	10	19
Élèves âgés de 5 à 7 ans	927	167	26	58	1,178
" " 7 à 14 ans	3,319	1,039	211	289	4,858
" " 14 ans et plus	99	67	75	185	426
Total des élèves	4,345	1,273	312	532	6,462
Assistance moyenne	3,218	1,065	277	495	5,049
" par cent	74	84	89	93	78
Élèves du cours élémentaire 1ère année	1,369	398	30	63	1,860
" " " 2me "	1,788	330	42	65	2,225

	Ecoles élémentaires sous contrôle.	Ecoles modèles sous contrôle.	Ecoles modèles indépendantes.	Académies indépendantes.	Total.
Élèves du cours élémentaire 3me année	734	228	73	115	1,150
" " " 4me "	364	168	52	102	686
" " modèle 1ère "	90	120	69	64	343
" " " 2me "	....	29	43	85	157
" " académique 1ère "	....	....	3	27	30
" " " 2me "	....	....	....	11	11
Élèves apprenant le catéchisme	4,329	1,261	312	522	6,424
" " l'histoire sainte	1,593	745	209	213	2,764
" " " de l'église	....	....	38	122	160
" " la bienséance	4,345	1,273	312	532	6,462
" " la lecture	4,345	1,273	312	532	6,462
" " l'écriture	4,345	1,273	312	532	6,462
" " les éléments de la grammaire	1,449	439	119	214	2,221
" " la syntaxe	136	159	136	229	660
" " l'analyse logique	....	138	125	159	412
" " la narration	673	166	207	310	1,356
" " le calcul mental	3,408	1,109	296	444	5,269
" " l'arithmétique	4,345	1,273	312	532	6,462
" " l'algèbre	....	....	10	46	56
" " le mesurage	....	92	27	45	164
" " la physique	....	....	....	15	15
" " la tenue des livres	48	186	117	121	472
" " la géographie	1,069	573	218	406	2,266
" " la cartographie	366	212	183	293	1,054
" " l'histoire du Canada	817	435	179	237	1,668
" " " de France	....	45	89	78	212
" " " d'Angleterre	....	....	29	78	107
" " " des Etats-Unis	....	....	26	47	73
" " le dessin	1,842	521	278	400	3,041
" " l'agriculture	879	544	129	194	1,746
" " leçons de choses	3,111	1,226	286	430	5,053
" " le tricot et couture	....	....	260	442	702
" français apprenant l'anglais	492	625	207	403	1,727
" anglais " français	29	22	6	65	122
Instituteurs religieux	4	5	....	7	16
Institutrices religieuses	17	....	21	57	95
Instituteurs laïcs brevetés	5	10	....	....	15
Moyenne des traitements	$280 00	$336 00	....	....	$308 00
Instituteurs brevetés pour école élémentaire	....	1	....	....	1
" " " école modèle	5	9	....	....	14
" " " académie	....	....	....	....	....
" " à l'Ecole normale Jac.-Cartier	....	3	....	....	3
" " " " Laval	1	....	....	....	1
" " aux bureaux d'examinateurs	4	7	....	....	11
Instituteur laïc non breveté	....	1	....	....	1
Moyenne du traitement	....	$200 00	....	....	$200 00
Institutrices laïques brevetées	75	4	....	....	79
Moyenne des traitements	$144 00	$182 00	...	....	$163 00
Institutrices brevetées pour école élémentaire	68	2	....	....	70
" " " " modèle	7	2	....	....	9
" " à l'Ecole normale, Laval	2	1	....	....	3
" " aux bureaux d'examinateurs	73	3	....	....	76
" laïques non brevetées	9	2	2	....	13
Moyenne des traitements	$84 00	$40 00	$100 00	....	$74 66

II.

MUNICIPALITÉS.

Nos. d'ordre.	NOMS.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école, dépendances, etc.	Etat du mobilier en général.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitement et mode de paiement.	Total des points.	Moyenne des points.	Notes obtenues.
1	Lachine (ville)	3	10	10	8	9	9	46	9 à 10	Excellent.
2	Côte St-Laurent No 1	1	10	10	8	8	9	45	9	"
3	Rigaud (village)	2	9	7	8	9	9	42	8 à 9	"
4	Village de St-Laurent	3	8	7	8	8	9	40	8	Très bien.
5	Station-du-Coteau	1	7	8	8	8	8	39	7 à 8	"
6	Ste-Geneviève No 1	2	7	6	8	8	9	38	7 à 8	"
7	Lachine (paroisse)	4	6	8	6	8	8	36	7 à 8	"
8	St-Michel de Vaudreuil	9	6	6	7	8	8	35	7	"
9	Ste-Anne (village)	1	6	5	7	7	9	34	6 à 7	"
10	St-Polycarpe	7	4	6	8	8	8	34	6 à 7	"
11	St-Ignace	6	6	6	7	7	8	34	6 à 7	"
12	Cartierville	1	7	5	6	7	8	33	6 à 7	"
13	Côte de N.-D.-de-Liesse	1	8	5	6	6	8	33	6 à 7	"
14	Les Cèdres	5	4	6	7	8	8	33	6 à 7	"
15	St-Clet	5	6	6	8	7	5	32	6 à 7	"
16	St-Zotique	5	6	6	7	7	6	32	6 à 7	"
17	Haut de la Côte St-Louis	1	6	5	6	7	8	32	6 à 7	"
18	Rigaud (paroisse)	6	4	4	7	8	8	31	6 à 7	"
19	Côte St-Jean	1	7	5	6	7	6	31	6 à 7	"
20	Côte de N.-D.-de-Vertu	1	4	5	7	7	8	31	6 à 7	"
21	Côte St-François	1	4	5	7	6	8	30	6	Bien.
22	Ile Perrot	5	5	4	7	7	7	30	6	"
23	St-Télesphore	4	4	5	7	7	7	30	6	"
24	Ste-Geneviève No 2	1	4	5	6	7	8	30	6	"
25	Pointe-Fortune	1	5	5	5	6	8	29	5 à 6	"
26	Ste-Anne (paroisse)	3	5	5	6	7	6	29	5 à 6	"
27	Côte St-Laurent No 1	1	4	5	6	6	8	29	5 à 6	"
28	Ste Geneviève No 3	2	4	4	6	7	7	28	5 à 6	"
29	St-Lazare	5	4	4	6	7	7	28	5 à 6	"
30	Très-Saint-Rédempteur	2	4	4	6	7	7	28	5 à 6	"
31	Ste-Marthe	7	4	5	6	7	6	28	5 à 6	"
32	Pointe Claire	8	5	5	6	7	5	28	5 à 6	"
33	Ste-Justine de Newton	5	3	4	6	7	7	27	5 à 6	"
34	Côte St-Rémi de Ste-Geneviève	1	3	4	7	7	6	27	5 à 6	"
35	St-Raphaël de l'Ile Bizard	2	4	4	5	6	7	26	5 à 6	"
36	Bas de la Côte St-Louis	1	4	5	5	6	6	26	5 à 6	"

III.

Il m'est difficile, sinon impossible, pour les raisons qui suivent, de comparer la statistique de la dernière année à celle de l'année 1891-92 :

1o Les cinq écoles élémentaires protestantes du comté de Jacques-Cartier, dont la statistique figure dans mon dernier rapport, ont cessé d'être sous mon contrôle. L'an dernier elles avaient été fréquentées par 99 élèves ;

2o La statistique des collèges classiques de Saint-Laurent et de Rigaud, comprise dans mon précédent rapport annuel, ne l'est pas dans le présent ; or, en l'année 1891-92 ces deux importantes institutions ont eu 523 élèves ;

3o Les chiffres du présent rapport m'ont été donnés à la tournée terminée en février dernier. tandis que ceux de l'année précédente avaient été obtenus, en grande partie, dans les deux derniers mois de l'année.

Je me permettrai cependant d'attirer votre attention, Monsieur le Surintendant, sur le fait que vers la fin du mois de février dernier 6,462 enfants avaient fréquenté les écoles dont j'ai le contrôle et qu'en ajoutant à ce nombre ceux plus haut énoncés de 99 et de 523, on obtiendrait 7,084, nombre inférieur de 41 seulement à celui qui y correspondrait pour l'année précédente ; or je suis certain que durant les mois de mai et de juin derniers beaucoup plus de 41 nouveaux élèves ont fréquenté les écoles en question. Je puis donc conclure que l'assistance à ces écoles a été plus considérable en l'année 1892-93 qu'en l'année 1891-92.

La présence moyenne a aussi été très satisfaisante puisqu'elle a été de 78 pour cent.

La proportion des élèves âgés de quatorze ans et plus n'atteint pas 7 pour cent ; dans les écoles modèles sous contrôle, elle dépasse un peu 5 pour cent, et dans les écoles élémentaires elle excède un peu 2 pour cent.

Du fait que peu d'enfants fréquentent les écoles à un âge quelque peu avancé, il résulte qu'un petit nombre étudie les matières du cours primaire supérieur.

Ainsi que je l'ai déjà exprimé dans un rapport précédent, si la présence moyenne laisse peut-être à désirer dans les écoles primaires et si, surtout, un grand nombre cessent de les fréquenter à peine âgés de douze ans, il ne faut pas pour cela accuser en général les parents d'insouciance ou de négligence à l'endroit de l'instruction de leurs enfants, non : c'est à la rareté et à la cherté de la main d'œuvre qu'il faut principalement s'en prendre. C'est avec peine, très souvent, que les parents se voient forcés de retirer de l'école leurs enfants encore jeunes afin d'en recevoir l'aide indispensable qu'ils ne peuvent trouver en dehors de la famille, même à des prix élevés.

Si, encore, ces enfants, qui abandonnent sitôt les bancs de l'école, et dont les connaissances se limitent à un peu de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire, continuaient dans la famille à lire, à écrire, etc., ils conserveraient et augmenteraient même le savoir acquis à l'école ; mais, hélas ! un grand nombre de ces enfants, en cessant d'aller à l'école, cessent d'étudier et oublient, en conséquence, en peu d'années, ce qu'ils savaient, ce qu'ils avaient appris en vue de leurs besoins futurs. Plus tard, au temps

où ils constateront par eux-mêmes les graves inconvénients qui résultent de l'ignorance de la lecture, de l'écriture et du calcul, ils regretteront amèrement leur négligence, leur imprévoyance. Ils désireront alors de retourner à l'école ; peut-être auront-ils encore une fois cet avantage et en profiteront-ils, mais ce ne sera pas sans se convaincre que le meilleur temps d'aller à l'école est celui de l'enfance.

IV.

Je ne terminerai pas ce rapport sans vous mentionner la maison d'école de la nouvelle municipalité de la Côte Saint-Laurent No 2. Cette maison, construite en 1892, est à deux étages. 1er étage—Distance entre les planchers de la classe, 10 pieds ; longueur, 32 pieds ; largeur, 28 pieds ; peinte à l'intérieur et à l'extérieur ; mesure cubique, 10 × 32 × 28 = 8,960 ; ce qui donne, en chiffres ronds, cent cinquante pieds d'espace chacun à soixante occupants. Coût, $1,390. Très bon pupitre sur estrade pour l'institutrice ; 17 pupitres avec sièges, de hauteur convenable, pour les élèves, rien de mieux ; deux bons grands tableaux noirs ; je désirerais en voir autant dans toute école élémentaire. Elèves inscrits, 39.

J'espère voir bientôt les autres municipalités de la paroisse de Saint-Laurent munies également de bonnes écoles, bien meublées. Je dois dire, cependant, qu'il s'en trouve de bonnes dans les municipalités de la Côte de N.-D. de Liesse et de Cartierville.

Outre l'ancienne salle de classe, les élèves qui sont sous le contrôle des commissaires d'écoles de la municipalité du village de Saint-Laurent en possèdent une nouvelle, très confortable, dont voici les dimensions : longueur, 45 pieds ; largeur, 16 pieds ; hauteur, 15 pieds. Les élèves les plus avancés, au nombre de 33, occupent cette dernière classe.

La nouvelle école de l'arrondissement No 4 de la municipalité de la paroisse de Lachine a aussi été construite en 1892. C'est une bien bonne maison, bien meublée, très bons pupitres, très bons tableaux.

Je l'ai déjà remarqué, MM. les commissaires des deux municipalités de Lachine s'intéressent beaucoup aux succès de leurs écoles. Ils ont construit de jolies maisons d'école, à la fois confortables et pourvues de bons sièges, d'excellents pupitres, etc. Il leur reste cependant à bâtir une maison d'école dans l'arrondisment No 2 (paroisse).

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. Brault,

Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 15 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1892-93.

I.

RÉSUMÉ DES BULLETINS STATISTIQUES.

a. Ma circonscription comprend 32 municipalités, dont 9 se trouvent dans le comté de Stanstead, 17 dans celui de Compton et 6 dans la Beauce.

b. Municipalités sous le contrôle des commissaires catholiques..... 21
do do syndics do 8
do do commissaires protestants..... 3

c. Maisons d'école de pierre..... 1
do de brique..... 2
do de bois 142

d. Maisons appartenant à la corporation scolaire..... 126
do louées ou fournies gratuitement..... 16
do où sont tenues les écoles indépendantes..... 3

	Ecoles.	Elèves de 1re année.	Elèves de 2e année.	Elèves de 3e année.	Elèves de 4e année.	Elèves de 5e année.	Elèves de 6e année.	Elèves de 7e année.	Elèves de 8e année.	Total des élèves.	Assistance moyenne.
Ecoles sous contrôle :											
Elémentaires.....	124	1,937	1,050	1,050	140	....	....	....	....	4,177	2,631
Modèles mixtes.....	3	105	53	45	39	21	5	....	....	268	191
Modèle de filles.....	1	50	25	40	15	28	5	....	....	163	140
Académie de garçons.....	1	64	30	44	22	19	29	12	19	239	175
Ecoles indépendantes de filles :											
Modèle.....	1	4	9	10	4	5	2	....	....	34	25
Académies.....	2	10	14	23	33	42	29	21	12	184	142
Total.....	132	2,170	1,181	1,212	253	115	70	33	31	5,065	3,304

f. Elèves catholiques	4,978
" protestants	87
g. Elèves apprenant le catéchisme	4,976
" " l'histoire sainte	4,545
" " " de l'Eglise	72
" " les bienséances	4,972
" " la lecture	5,063
" " l'écriture	5,063
" " les éléments de la grammaire	1,720
" " la syntaxe	275
" " l'analyse logique	182
" " les narrations	370
" " le calcul mental	4,860
" " l'arithmétique	5,048
" " l'algèbre	65
" " le mesurage	65
" " la physique	49
" " la tenue des livres	262
" " la géographie	1,467
" " la cartographie	382
" " l'histoire du Canada	810
" " " de France	85
" " " d'Angleterre	71
" " " des Etats-Unis	79
" " le dessin	3,515
" " l'agriculture	773
" " les leçons de choses	3,625
" " le tricot et la couture	242
h. Elèves français apprenant l'anglais	1,214
" anglais " le français	174
i. Instituteurs religieux	6
Institutrices religieuses	29
" laïques	134
j. Institutrices laïques brevetées (diplôme modèle) de l'Ecole normale Laval	6
Institutrices laïques brevetées (diplôme élémentaire) de l'Ecole normale Laval	3
Institutrices laïques brevetées (diplôme modèle) des bureaux d'examinateurs	13
Institutrices laïques brevetées (diplôme élémentaire) des bureaux d'examinateurs	57
Institutrices laïques n'ayant pas de brevet de capacité	55
k. Moyenne des traitements des institutrices brevetées	$107
" " " non brevetées	$67

II.

REMARQUES SUR LES STATISTIQUES PRÉCÉDENTES.

I. La statistique *e* donne la proportion suivante :

Elèves de première année	43	pour cent.
" deuxième "	23	" "
" troisième "	24	" "
" quatrième "	5	" "
" cinquième "	2	" "
" sixième "	1	" "

Le décroissement rapide du nombre d'élèves que l'on constate d'une classe a l'autre doit être attribué :

1o A ce que les parents ne sont pas encore assez pénétrés de l'utilité de l'instruction.

En général, on peut dire qu'ils n'envoient leurs enfants à l'école que pour s'en débarrasser, lorsque ceux-ci sont encore trop jeunes pour rendre service à la maison ; ou, lorsqu'ils atteignent la dixième année, pour qu'on les prépare à leur première communion. Dès que celle-ci est faite, ils se hâtent de les retirer ;

2o A la mauvaise classification des élèves ;

3o Au trop grand nombre de divisions et de subdivisions dans les classes ;

4o Au manque de méthode dans les promotions des élèves à la fin de l'année scolaire.

II. L'assistance moyenne est de 65 pour cent. Pour moi ce chiffre n'est pas satisfaisant.

III. La statistique *g* donne le nombre exact des élèves étudiant les différentes matières du programme.

Si le cours d'études était observé à la lettre, les nombres indiqués devraient coïncider parfaitement avec ceux du tableau *e*. On remarquera cependant quelques variations. J'ai constaté que, dans bien des cas, si le programme officiel n'était pas tout à fait suivi, cela était dû, non à la mauvaise volonté ou à l'indifférence des institutrices, mais à l'opposition systématique que rencontrent, de la part de certains parents et de certains commissaires d'écoles, celles qui veulent le mettre intégralement en vigueur. J'ai dû intervenir et soutenir plusieurs institutrices qui, d'après mes instances, ayant brisé avec la routine, s'étaient vues immédiatement en butte aux critiques les plus malveillantes et à toutes sortes de menaces et de vexations.

IV. La statistique *h* montre que 27 pour cent seulement de tous les élèves, y compris les anglais, apprennent la langue anglaise. Si cette langue doit être apprise dans nos écoles, cependant, c'est bien dans celles de mon district, où elle est de première nécessité.

V. La statistique *j* donne 55 institutrices laïques non brevetées : soit 41 pour cent.

Près de la moitié, lorsqu'on ne devrait pas en tolérer une seule ! Ces institutrices, comme j'ai pu le vérifier, n'ont guère la compétence désirable pour diriger une classe. S'il s'en rencontre, par hasard, parmi les plus jeunes, quelques-unes, récemment sorties du couvent, ayant les connaissances suffisantes, il arrive très souvent que leur école est située dans un rang éloigné, où elles ont à faire la classe à de grands garçons presque aussi âgés qu'elles ; dans ce cas, il n'y a ni autorité ni discipline.

VI. La moyenne des salaires dans mon district est de $7.50 par mois. Tant que les traitements ne seront pas plus élevés, il est évident que l'institutrice devra continuer à compter pour son support sur la charité d'un parent ou d'un protecteur, ce qui devrait cesser d'exister.

I I.

Résumé des bulletins d'inspection.

a. Le titulaire de l'école est-il compétent ?

Comtés.	Excellent	Très bien.	Bien.	Médiocre.	Mal.	Nul.	Total.
Stanstead	8	14	6	....	....	....	28
Compton	11	20	12	8	3	1	55
Beauce	5	7	13	16	5	....	46
Total	24	41	31	24	8	1	129

b. Depuis quand le titulaire enseigne-t-il dans l'école ?

Comtés.	1 an.	2 ans.	3 ans.	4 ans.	5 ans.	7 ans.	9 ans.	22 ans.	Total.	Remarques.
Stanstead	21	2	2	....	....	1	1	1	28	69 pour cent pendant 1 an.
Compton	37	12	4	1	1	....	.....	....	55	16 " " 2 ans.
Beauce	31	7	6	....	1	1	....	....	46	9 " " 3 "
										4 " de 4 à 7 "
Total	89	21	12	1	2	2	1	1	129	2 " plus de 7 "

c. Le titulaire est-il payé régulièrement ?

	Oui.	Non.	Total.
Stanstead	26	2	28
Compton	37	18	55
Beauce	4	42	46
Total	67	62	129

d. Est-ce la première ou le seconde visite à cette école pendant cette année scolaire ?

30 écoles n'ont été visitées qu'une fois ; 99 écoles ont été visitées deux fois. En tout 228 visites.

Lors de ma première visite officielle, 122 écoles étaient en opération ; 119 seulement ont pu être visitées : 2 étant fermées pour cause de mortalité dans la famille de l'institutrice, et une autre pour cause de manque de combustible : les commissaires ayant négligé de fournir du bois pour chauffer la classe.

115 écoles étaient en opération à l'époque de ma seconde visite, mais je n'ai pu en visiter que 109.

e. La discipline de l'école est-elle bonne ?

Comtés.	Excellent.	Très bien.	Bien.	Médiocre.	Mal.	Tot .
Stanstead	18	9	1	....	....	28
Compton	17	17	12	8	....	55
Beauce	5	15	19	7	....	46
Total	40	41	32	15	....	129

f. Y a-t-il progrès ?

Comtés.	Excellent.	Très bien.	Bien.	Médiocre.	Mal.	Nul.	Total.
Stanstead	2	6	2	18	....	....	28
Compton	....	9	16	23	3	4	55
Beauce	2	3	9	16	7	9	46
Total	4	18	27	57	10	13	129

g. Conserve-t-on le

	Oui.	Non.	Total.
Stanstead	4	24	28
Compton	1	54	55
Beauce	1	45	46
Total	6	123	129

h. Le titulaire de l'école a-t-il préparé un tableau de l'emploi du temps ?

	Oui.	Non.	Total.
Stanstead	12	16	28
Compton	27	28	55
Beauce	28	18	46
Total	67	62	129

i. Les secrétaires tiennent-ils bien les comptes ?

Comtés.	Excellent.	Très bien.	Bien.	Médiocre.	Mal.	Total.
Stanstead	2	3	1	....	1	7
Compton	3	1	6	3	....	13
Beauce	....	1	3	2	....	7
Total	5	5	10	5	1	26

IV.

Remarques sur les tableaux précédents.

I. Le tableau *a* montre que 26 pour cent des institutrices employées ne sont aucunement compétentes à remplir leur charge.

Comme on l'a souvent fait remarquer, cet état de choses ne pourra guère s'améliorer tant que les commissaires d'écoles ne feront pas preuve de plus de discernement dans le choix des maîtresses, tant qu'ils donneront la préférence à celles qui n'ont pas de brevet de capacité, et tant qu'ils ne rétribueront pas d'une façon plus convenable les titulaires de leurs écoles.

II. Le tableau *b* concorde bien avec le tableau *f*. Dans le premier l'on constate que 69 pour cent des institutrices ont enseigné dans l'école que pendant une année, et dans le dernier l'on peut voir que dans 62 pour cent des écoles, il y a progrès médiocre.

Ces chiffres sont éloquents. Il est facile de remonter de l'effet à la cause et de constater que la stagnation est le résultat des déplacements continuels des institutrices. Il y a des localités où l'on changerait volontiers de titulaires tous les six mois si la chose était possible.

III. Il appert par le tableau *c* que 48 pour cent des institutrices ne sont pas payées régulièrement.

Ceci est dû tout simplement à la négligence des commissaires qui se préoccupent fort peu, en général, que les taxes scolaires soient perçues ou ne soient pas perçues dans le temps prescrit par la loi. Espérons que le gouvernement fera droit à la requête des instituteurs demandant le paiement mensuel des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

IV. Dans 95 pour cent des écoles, il n'y a pas encore d'archives, quoique la plupart de ces écoles fonctionnent depuis nombre d'années.

V. Lors de ma dernière visite, 48 pour cent des écoles n'avaient pas encore de tableau de l'emploi du temps. Mon intention est d'insister pour que l'on prépare un tableau détaillé séparé pour chaque année du cours

V.

Municipalités classées par ordre de mérite (d'après l'article 13 des règlements scolaires).

Noms des municipalités.	Maisons d'école, &c.	Mobilier, etc.	Cours d'études.	Livres approuvés.	Traitements.	Total des points conservés sur 50.	Note générale obtenue.
Coaticook	8	8	7	8	7	38	Très bien.
Magog (ville)	7	7	6	9	5	34	"
Stanstead	5	6	5	7	6	29	Bien.
Mégantic	7	5	6	6	5	29	"
Hampden	8	5	5	5	5	28	"
Eaton	5	5	6	5	5	26	"
Hereford	6	6	4	6	4	26	"
St-Herménégilde	5	4	5	7	4	25	"
Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	5	4	5	6	4	24	Médiocre.
Clifton	5	4	5	6	4	24	"
Ditton	5	4	5	5	4	23	"
Ste-Catherine-de Hatley	4	3	5	7	4	23	"
Marston-Sud	4	5	5	4	4	22	"
Westbury	5	3	5	5	4	22	"
Auckland	4	4	5	5	4	22	"
Compton	3	5	4	5	5	22	"
Clifton-Est	4	3	5	6	4	22	"
Ste-Agnès-de-Ditchfield	5	4	4	4	4	21	"
Barnston	4	2	4	7	4	21	"
Magog (canton)	3	3	5	5	5	21	"
St-Evariste-de-Forsyth	4	5	4	4	3	20	"
Barford	4	3	4	5	4	20	"
Emberton	3	4	4	4	4	19	Mal.
St-Honoré-de-Shenley	4	5	3	4	3	19	"
St-Vital-de-Lambton	4	3	4	4	3	18	"
St-Sébastien-d'Aylmer	4	3	4	4	3	18	"
Winslow-Sud	3	3	3	4	4	17	"
N.-D.-des-Bois-de-Chesham	4	3	3	4	3	17	"
St-Samuel-de-Gayhurst	5	2	3	4	3	17	"
Marston	4	2	4	3	4	17	"
Winslow-Nord	3	3	3	4	3	16	"
Ste-Cécile-de-Whitton	3	2	2	3	3	13	Très mal.

VI.

24 titulaires ont obtenu la note *excellente.* Je ne mentionnerai que les quatre premiers.

Le révérend frère Francis, directeur de l'académie St-Edmond de Coaticook, est le seul qui ait obtenu le maximum des points accordés.

Mlle Alma Lacombe, ancienne élève de l'Ecole normale Laval, directrice de l'école modèle de St-Vital-de-Lambton.

La révérende sœur supérieure, Sr Ste-Croix, directrice de l'école modèle de filles de la ville de Magog.

Mlle Ludivine Lacombe, ancienne élève de l'Ecole normale Laval, directrice de l'école modèle de St-Sébastien-d'Aylmer.

Ces trois dernières institutrices ont réussi à avoir la note 9.

VII.

Suggestions.

Les institutrices ne devraient être déplacées, à la fin de l'année scolaire, que pour des raisons valables et avec l'assentiment de l'inspecteur.

Un cours normal devrait être ouvert à l'Ecole normale Jacques-Cartier pour les jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement, comme cela se pratique à Québec : le besoin d'un plus grand nombre d'institutrices compétentes se faisant sérieusement sentir dans cette circonscription.

Des professeurs spécialistes devraient être engagés pour donner des leçons de lecture, d'arithmétique et de pédagogie dans toutes nos institutions indépendantes subventionnées où se forment des jeunes filles qui désirent obtenir leur brevet de capacité.

VIII.

J'accuse ici réception du rapport de M. Chs Lefebvre sur l'enseignement du dessin. Les vues présentées dans ce rapport devraient maintenant être soumises à l'étude et à l'appréciation des instituteurs réunis en conférence, librement discutées, adoptées ou rejetées : après quoi les mesures nécessaires devraient être prises pour assurer la mise à exécution du programme arrêté, suivant la méthode adoptée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. Curot,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. DEMERS.

Saint-Jean, 7 octobre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'instruction dans ma circonscription pour l'année scolaire 1892-93.

Mon district d'inspection comprend vingt-sept municipalités qui comptent 150 institutions de tous genres, réparties comme suit : écoles

sous contrôle, 137, dont 124 élémentaires, 11 écoles modèles et deux académies ; écoles indépendantes subventionnées 8, dont 6 écoles modèles et 2 académies ; les écoles indépendantes non subventionnées, sont au nombre de 3, dont 2 écoles élémentaires et une académique.

De ces diverses institutions, il y en a cinq, toutes écoles élémentaires, dans lesquelles il n'y a pas eu de classe cette année ; ce sont les Nos 1 de Saint-Athanase, 4 et 8 de Saint-Georges de Henryville, dans le comté d'Iberville, et 7 et 8 de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.

Le total des élèves inscrit dans ces diverses institutions pour l'année qui vient de finir est de 6,675, et le chiffre de la présence moyenne de ces élèves à la classe, de 4,672, soit une diminution dans le nombre des inscriptions sur celui de l'année 1891-92 de 1,504, et dans le chiffre de la présence moyenne de 1,354.

Cette grande différence est due d'un côté aux changements faits pendant l'année dans la délimitation des districts d'inspection, changements par lesquels les cinq écoles dissidentes du comté d'Iberville sont passées sous le contrôle de M. l'inspecteur Taylor et les écoles catholiques de Saint-Thomas, dans le comté de Missisquoi, sous ma juridiction, d'un autre côté et surtout, à l'émigration aux Etats-Unis d'un très grand nombre de familles de cette partie de la province. Ainsi, j'ai constaté que dans le second semestre de l'année qui vient de finir, le nombre des enfants fréquentant les écoles a diminué de près de cinquante pour cent.

Et je regrette beaucoup d'avoir aussi à constater qu'en général dans les écoles sous contrôle, et principalement dans les écoles élémentaires, non seulement il a été fait peu de progrès, mais les élèves qui ont suivi assez régulièrement les classes étaient bien moins avancés que d'ordinaire dans l'étude des diverses branches du programme de leurs classes respectives.

Ce fait n'est cependant pas étonnant si l'on veut bien tenir compte de l'âge moyen des enfants qui actuellement fréquentent ces écoles. Ainsi, il y a quelques années, l'âge moyen des enfants inscrits sur les registres de nos écoles élémentaires était de dix et onze ans, tandis qu'aujourd'hui dix ans, surtout pour les petits garçons, est l'âge extrême ; les parents les obligeant d'abandonner l'école dès qu'ils ont fait leur première communion. C'est un fait excessivement regrettable et qui, dans mon humble opinion, mériterait de la part des autorités la plus sérieuse considération. Il démontre clairement la nécessité de faire des améliorations dans l'organisation et l'administration de nos écoles élémentaires des campagnes, plus peut-être même que dans aucune autre branche de notre système d'instruction. Si l'état de choses actuel devait se continuer pendant encore quelques années, il est évident que la génération future serait certainement inférieure à la présente génération sous le rapport de l'instruction. Relativement aux maisons d'école et aux mobiliers scolaires, il n'a été fait dans le cours de cette année aucune amélioration digne de remarques.

Les comptes des commissions scolaires sont en général assez bien tenus, mais, cependant, pas toujours d'après la méthode voulue par la loi.

Le tableau ci-dessous comporte la classification par ordre de mérite des diverses municipalités de ma circonscription d'inspection, tel que le requiert l'article 13 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

Comtés.	Municipalités.	Maisons d'école.	Mobilier scolaire.	Tenue des écoles.	Note générale.
Iberville	Iberville	10	9	10	Excellent
"	St-Sébastien	8	8	8	Très bien
"	St-Grégoire le Grand	8	6	7	"
"	St-Alexandre	7	6	8	"
"	Ste-Brigide	8	5	7	"
"	Ste-Anne de Sabrevois	8	6	6	"
"	St-Athanase	5	4	6	Assez bien
St-Jean	St-Jean, ville	10	9	8	Excellent
"	St-Valentin	9	8	9	"
"	St-Jean, (paroisse)	9	8	8	"
"	Ste-Marguerite de Blairfindie	7	6	7	Très bien
"	Lacolle	6	6	6	Bien
"	St-Luc	6	4	5	Assez bien
Napierville	St-Cyprien	8	6	7	Très bien
"	St-Rémi	7	6	8	"
"	Sherrington	6	4	8	Bien
"	St-Edouard	6	4	7	"
"	St-Michel-Archange	6	5	5	"
	Municipalités dissidentes.				
Huntingdon	Hemmingford	6	6	6	Bien
"	Havelock	6	5	6	"
Napierville	St-Rémi	8	6	6	Très bien
St-Jean	St-Valentin	6	5	5	Bien
"	St-Luc	4	4	5	Médiocre
"	L'Acadie	5	4	4	"
Napierville	Sherrington	6	5	7	Bien

Dans la classification ci-dessus, il n'a pas été tenu compte des maisons d'école dans lesquelles sont tenues des écoles indépendantes, ni de celles n'appartenant pas aux commissaires d'écoles.

Le tout très humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. Demers,

Insp. d'écoles.

M. E.-P. DESTROISMAISONS.

VILLAGE-RICHELIEU, 2 octobre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération mon rapport annuel des écoles de mon district pour l'année scolaire 1892-93.

J'entrerai immédiatement dans la statistique, après quoi je ferai quelques remarques sur la tenue des écoles.

	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves.	Assistance moyenne des élèves.
ÉCOLES SOUS CONTROLE.			
Ecoles élémentaires dirigées par des instituteurs laïcs	3	163	114
" " " " institutrices laïques	147	5 347	4 062
" " " " religieux	2	180	126
" " " " religieuses	6	403	318
Totaux	158	6 093	4 620
Écoles modèles dirigées par des laïcs	4	253	204
" " " " religieuses	2	545	472
Totaux	6	798	676
Académie dirigée par des religieux	1	547	481
Grand totaux pour les écoles sous contrôle	165	7 438	5 776
ÉCOLES INDÉPENDANTES SUBVENTIONNÉES.			
Écoles modèles dirigées par des religieux	1	47	47
" " " " religieuses	2	164	159
Totaux	3	211	206
Académies dirigées par des religieux	1	135	135
" " " religieuses	4	436	409
Totaux	5	571	544
Grands totaux pour les écoles indépendantes subventionnées.	8	782	750
ÉCOLES INDÉPENDANTES NON-SUBVENTIONNÉES.			
Écoles élémentaires dirigées par des religieuses	2	89	79
Académie " " "	1	101	92
Totaux	3	190	171
Grands totaux pour les écoles de toutes les catégories	176	8 410	6 697

L'assistance moyenne par cent a été de 79.51 sur le nombre d'élèves qui ont fréquenté ces diverses écoles.

Dans le tableau ci-dessus ne sont pas compris les deux collèges classiques (séminaires) de St-Hyacinthe et de Ste-Marie-de-Monnoir fréquentés par environ 500 élèves, ce qui porterait à près de 9,000 le nombre d'élèves qui ont fréquenté les maisons d'éducation de mon district durant la dernière année scolaire.

Les 165 écoles sous contrôle ont été sous la direction de 6 instituteurs laïcs, dont 5 sont brevetés pour école modèle et 1 pour école élémentaire ; 52 institutrices brevetées pour école modèle, 102 brevetées pour école élémentaire, et 19 institutrices non brevetées ; enfin 16 religieux et 20 religieuses. Des 19 institutrices non brevetées, 14 étaient des sous-maîtresses.

Le nombre des professeurs laïcs et religieux a donc été de 215, recevant en traitements une somme totale de $27,481, donnant ainsi une moyenne de traitement de $127.80 pour chaque professeur.

Les écoles indépendantes, dont 3 ne sont pas subventionnées, ont été sous la direction de 16 religieux et de 63 religieuses.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Nombre d'écoles en opération durant l'année,	176
" d'élèves qui les ont fréquentées	8,410
" de professeurs laïcs et religieux	294
Moyenne d'élèves par professeur	28.64

Pour me conformer au paragraphe 14 de l'article 13 des règlements scolaires du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, j'ai classé durant mes visites les municipalités de mon district comme suit :

Saint-Hyacinthe, ville	Excellent.
Saint-Hyacinthe, (dissidents)	Très bien.
Saint-Denis No 1, village	"
Saint-Dominique, village	"
Saint-Hilaire	"
Saint-Jean-Baptiste	"
Sainte-Marie-de-Monnoir	"
Abbottsford (dissidents)	Bien.
Rougemont (dissidents)	"
Abbottsford, catholiques	"
Village-Richelieu	"
Sainte-Angèle-de-Monnoir	"
Saint-Césaire	"
Saint-Dominique, paroisse	"
Saint-Pie	"
Sainte-Rosalie	"
Sainte-Marie-Madeleine	"

Saint-Barnabé	Bien.
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	"
La Présentation	"
Notre-Dame-de-St-Hyacinthe	"
Saint-Denis No 2, paroisse	Médiocre.
Saint-Damase	"
L'Ange-Gardien	"
Notre-Dame-de-Bonsecours	"
Saint-Michel-de-Rougemont	"
Saint-Jude	"
Saint-Charles, village	"
Saint-Mathias	"
Saint-Pie (dissidents)	Mal.

Je suis heureux de dire que la reconstruction des maisons d'école se fait conformément aux règlements scolaires.

Comme je l'ai déjà fait remarquer dans mes rapports des années précédentes, les écoles élémentaires sont, à peu d'exceptions près, bien tenues et dans un état florissant, et l'instruction qui y est donnée est aussi élevée qu'on pourrait la donner à des enfants de l'âge de ceux qui fréquentent ces écoles. Ainsi, sur 158 écoles élémentaires, 13 seulement sont du premier degré, et encore, quelques-unes de ces treize écoles ne sont de ce degré que parce que les enfants qui les fréquentent sont trop jeunes. Dans près de la moitié des écoles élémentaires, plusieurs des matières du cours modèle sont enseignées avec succès, tout particulièrement la grammaire, l'arithmétique et la géographie. On trouve dans ces écoles des élèves qui comprennent bien les règles épineuses de la grammaire, qui connaissent très bien le percentage et qui résolvent facilement des problèmes difficiles sur les intérêts, l'escompte, les règles de sociétés, etc. Contrairement à l'idée que se forment un certain nombre de personnes qui ne sont pas au fait des connaissances acquises dans nos *petites écoles*, on peut affirmer sans crainte de se tromper que nos écoles élémentaires ne sont pas du tout inférieures aux écoles du même degré des autres provinces, et que nous n'avons rien à leur envier sous le rapport de l'instruction et de l'éducation.

Nos écoles modèles dirigées par des laïcs donnont aussi satisfaction, bien qu'elles ne soient pas supérieures à un certain nombre d'écoles élémentaires.

Quant aux écoles supérieures indépendantes qui sont toutes sous le contrôle des communautés religieuses, elles ont fait leurs preuves, et le nombre d'étrangers qui les fréquentent prouve l'excellence de l'enseignement qui se donne dans ces écoles

J'ai la satisfaction de dire que j'ai trouvé beaucoup de bonne volonté chez tous les membres du corps enseignant ; tous se sont appliqués à mettre mes conseils en pratique et à exécuter les ordres que j'avais donnés

lors de ma première visite. Aussi, le programme d'études a été suivi dans la mesure du possible.

Avant de clore se rapport, je ferai une petite remarque sur les pouvoirs accordés par la loi aux commissaires d'écoles. Ces pouvoirs me paraissent trop étendus, ce qui donne souvent lieu à des actes autoritaires que les circonstances ne justifient pas toujours Il me semble que bien des difficultés qui surgissent entre les commissions scolaires, les contribuables et les instituteurs pourraient être réglées avec bien plus de justice par les inspecteurs d'écoles, si les pouvoirs de ces derniers étaient moins restreints; car les inspecteurs n'ont pas d'intérêt personnel en jeu dons les contestations entre commissaires, contribuables et instituteurs. Ce serait aussi un moyen de protéger plus efficacement les instituteurs contre la malveillance et les caprices de certaines personnes.

La fixation du minimum des traitements et les traitements mensuels des membres du corps enseignant sont autant de réformes tout à fait à désirer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. P. Destroismaisons,

Insp. d'écoles.

M. J.-Z. DUBEAU.

Sainte-Famille, Ile d'Orléans, 31 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1892-93.

Mon district d'inspection comprend les comtés de l'Islet et de Kamouraska, moins les municipalités de Saint-Alexandre et de Saint-Eleuthère, soit onze municipalités dans le comté de l'Islet et treize dans celui de Kamouraska.

Dans ces vingt-quatre municipalités, se trouvent 168 maisons d'éducation classées comme suit ;

Collège classique	1
Académies	3
Ecoles modèles	16
Ecoles élémentaires	148

Les écoles sous le contrôle des commissaires sont au nombre de 160, dont 2 académies, 12 écoles modèles et 146 écoles élémentaires. Ces 160 écoles sont fréquentées par 5,903 élèves, dont 5,896 de nationalité française et 7 de nationalité anglaise.

L'assistance moyenne n'est que de 3,931, c'est-à-dire que les élèves n'assistent aux écoles que les deux tiers du temps environ. La cause de ce peu d'assiduité est due, en partie, à ce que ces élèves aident aux travaux

des champs, et à l'indifférence de quelques parents pour l'instruction de leurs enfants. Souvent, après avoir visité une de ces écoles peu fréquentées, je me suis demandé s'il ne serait pas possible d'encourager un peu les parents à envoyer plus régulièrement leurs enfants à l'école, soit en n'imposant aucune rétribution mensuelle pour les enfants qui auraient fréquenté l'école pendant 200 jours, soit en répartissant les octrois, non plus d'après la population, mais d'après l'assistance moyenne. Peut-être que lorsqu'on verrait que le montant de l'octroi diminue, l'on en chercherait la cause et l'on prendrait les moyens d'y remédier.

Dans plusieurs écoles, outre le manque d'assiduité, il faut encore ajouter le manque de fournitures. J'ai trouvé des écoles où il n'y avait qu'une dizaine d'ardoises pour une trentaine d'élèves.

La mauvaise classification des élèves est aussi un des grands obstacles à leur avancement. Je constate qu'on s'occupe bien peu du programme d'études et je suis d'opinion qu'il sera toujours difficile d'arriver à une bonne classification tant qu'on n'exigera pas, de ceux qui se destinent à l'enseignement, une connaissance complète de ce programme. Il se rencontre certaines institutrices qui ne savent nullement ce qu'elles sont tenues d'enseigner. Cependant, je dois des félicitations à un grand nombre qui se servent du programme, avec intelligence, pour classer leurs élèves. Aussi, ces écoles donnent satisfaction ; les élèves, les plus jeunes mêmes, commencent à écrire leurs leçons de lecture et il est à espérer que, l'enseignement étant donné à ces enfants par degré et avec méthode, ils n'éprouveront pas les dégoûts que ressentent ceux qui passent leurs premières années d'école sur les bancs à ne rien faire, ou plutôt à badiner ; car un enfant ne peut rester inactif. Afin d'engager les institutrices à se servir du programme d'études, je m'en sers moi-même pour classer et interroger les élèves. Toutes m'ont paru bien décidées de le suivre.

Voici une liste des différentes matières apprises par les élèves des écoles sous contrôle :

Elèves	apprenant le	catéchisme	5,903
"	"	bienséance	5,903
"	"	lecture	5,903
"	"	écriture	5,903
"	"	arithmétique	5,903
"	"	histoire sainte	3,588
"	"	dessin	3,568
"	"	leçons de choses	4,052
"	"	grammaire	1,970
"	"	géographie	1,649
"	"	histoire du Canada	1,162
"	"	agriculture	1,385
"	"	syntaxe	470
"	"	art épistolaire	1,116
"	"	comptabilité	1,157

Elèves apprenant la	cartographie	307
" "	analyse logique	215
" "	toisé	147
" "	histoire de l'Eglise	21
" "	histoire de France	54
" "	algèbre	72
" "	histoire d'Angleterre	42
" "	histoire des Etats-Unis	19

Pour cette année, je ne mentionnerai pas les noms des institutrices qui se distinguent le plus dans l'enseignement. Ce point est si délicat que je n'y reviendrai que lorsque je serai plus à même de juger si mes recommandations ont été suivies.

J'aurais voulu parler des maisons d'école et du mobilier scolaire, mais je ne le ferai qu'une autre année; mes bulletins d'inspections et le tableau suivant, tel qu'exigé par les règlements du comité catholique, vous en feront connaître suffisamment l'état général.

Nos.	Comtes et Municipalités.	Etat des maisons d'école.	Etat du mobilier.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres.	Traitement des instituteurs.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Moyenne des points conservés.	Notes obtenues.
	Kamouraska.								
1	Sainte-Anne No 2	10	9	9	8	10	46	9.2	Excellent.
2	Rivière-Ouelle	8	7	6	7	7	35	7.0	Très bien.
3	Saint-Pascal	7	7	6	7	4	31	6.2	"
4	Kamouraska	7	6	5	7	6	31	6.2	"
5	Saint-Denis	7	4	6	7	5	29	5.8	Bien.
6	Sainte-Hélène	6	5	6	7	4	28	5.6	"
7	Sainte-Anne No 1	7	6	4	6	4	27	5.4	"
8	Saint-Pacôme	6	4	4	7	5	26	5.2	"
9	Saint-André	5	3	4	7	4	23	4.6	Médiocre.
10	Saint-Philippe	4	4	5	7	3	23	4.6	"
11	Mont-Carmel	4	5	4	6	3	22	4.4	"
12	Saint-Bruno	5	4	4	6	3	22	4.4	"
13	Saint-Onésime	4	4	2	7	3	20	4.0	"
	l'Islet								
1	L'Islet	8	7	6	7	7	35	7.0	Très bien.
2	Saint-Marcel	7	7	7	7	4	32	6.4	"
3	Saint-Roch-des-Aulnais.	7	6	5	7	5	30	6.0	"
4	Saint-Aubert	7	6	4	6	5	28	5.6	Bien.
5	Saint-Eugène	6	6	4	7	5	28	5.6	"
6	Sain-Jean Port-Joli	6	6	4	7	3	26	5.2	"
7	Sainte-Louise	7	4	2	7	4	24	4.8	Médiocre.
8	Saint-Cyrille	5	5	4	6	4	24	4.8	"
9	Sainte-Perpétue	5	4	3	5	4	21	4.2	"
10	Saint-Pamphile	4	4	2	5	3	18	3.6	Mal.
11	Saint-Damase	4	3	2	6	3	18	3.6	"

Afin de vous faire connaître aussi brièvement que possible le nombre d'institutions qui se trouvent dans chacune des municipalités de mon district, ainsi que la moyenne des traitements que reçoivent les fonctionnaires de l'enseignement, j'ai aussi préparé le tableau suivant :

MUNICIPALITÉS.	Collèges et Couvents.	Écoles.					Instituteurs.			Moyenne des traitements.
		Académie.	Modèles.	Élément.	Indépend.	S. contrôle.	Brevetés.	Non brev.	Religieux.	
Saint-André	....	....	1	....	....	1	1	....	....	$ 160 00
"	....	....	....	9	....	9	9	....	....	59 77
Sainte-Hélène	....	....	1	....	....	1	2	....	....	90 00
"	....	....	....	6	....	6	6	....	....	67 66
"	....	....	....	3	....	3	....	3	....	58 00
Kamouraska	Couvent	....	1	....	1	....	....	....	....	.....
"	....	....	1	....	....	1	....	2	....	110 00
"	....	....	....	8	....	8	7	....	1	84 00
Saint-Pascal	....	....	2	....	....	2	2	....	....	176 00
"	....	....	....	11	....	11	11	....	....	65 81
Saint-Bruno	....	....	....	6	....	6	1	5	...	60 00
Saint-Denis	....	....	1	....	....	1	1	....	....	160 00
"	....	....	....	3	....	3	3	....	....	70 00
Saint-Philippe	....	....	1	....	....	1	2	....	....	97 00
"	....	....	....	3	....	3	3	....	....	60 00
"	....	....	...	1	....	1	....	1	....	50 00
N.-D. Mont-Carmel	....	....	....	5	....	5	5	....	....	67 00
"	....	....	....	2	1	1	....	1	....	48 00
Rivière-Ouelle	Couvent	....	1	....	1	....	....	....	....	.....
"	....	....	..	7	....	7	6	....	1	78 66
"	....	....	1	....	....	1	1	....	....	250 00
Saint-Pacôme	....	....	....	8	....	8	8	....	....	77 75
Sainte-Anne No 1	....	....	....	10	....	10	10	....	....	72 10
" No 2	Collège class.	....	....	....	1	....	....	....	....	.....
" "	Couvent	1	....	....	1	....	....	....	....	.....
" "	....	....	1	....	....	1	....	...	2	.....
" "	....	....	....	1	....	1	1	....	....	145 00
Saint-Onésime	....	....	....	4	....	4	4	....	....	66 00
Saint-Roch-des-Aulnais	....	....	1	....	1	....	1	....	....	.....
" "	....	....	1	....	....	1	1	....	....	124 00
" "	....	....	....	6	....	6	6	....	....	74 00
Sainte-Louise	....	....	....	5	....	5	5	....	....	71 20
Saint-Jean Port-Joli	....	....	2	....	....	2	2	....	....	135 00
" "	....	....	....	10	1	9	9	....	....	67 11
Saint-Aubert	Couvent	....	1	....	1	....	....	....	...	.....
"	....	....	....	6	....	6	5	....	1	73 60
"	....	....	....	2	....	2	....	2	....	69 00
Saint-Damase	....	....	....	3	....	3	....	3	....	55 00
Sainte-Perpétue	....	....	....	4	....	4	....	4	....	68 25
Saint-Pamphile	....	....	....	1	....	1	1	....	....	72 00
"	....	....	....	5	....	5	....	5	....	56 00
L'Islet	Couvent	1	....	....	....	1	....	....	5	.....
"	Collège	1	....	....	....	1	....	....	5	.....
"	....	....	....	8	....	8	8	....	....	83 00
Saint-Eugène	....	....	....	4	....	4	4	....	....	75 50
Saint-Cyrille	....	....	....	4	...	4	4	....	....	80 00
"	....	....	....	2	....	2	....	2	....	59 00
Saint-Marcel	....	....	....	1	....	1	1	....	....	72 00

Le personnel enseignant est en général payé régulièrement, et bien que les comptes ne soient pas tous tenus comme ils devraient l'être, je crois que les secrétaires y apportent de la bonne volonté.

Dans plusieurs municipalités, on ne tient pas compte des règlements qui fixent le commencement des vacances au 15 de juillet. Plusieurs écoles ont été fermées dès la fin de juin ; c'est pourquoi j'ai été obligé de discontinuer mes visites plus tôt que je ne m'y attendais.

Avant de terminer, je dois dire que je suis beaucoup reconnaissant à MM. les curés de la bienveillance qu'ils m'ont témoignée en voulant bien m'accompagner à quelques-unes de leurs écoles et en appuyant les recommandations que je croyais bon de faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. Dubeau,
Insp. d'écoles.

M. J.-C. DUPUIS.

L'Assomption, 26 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1892-93.
Mon district d'inspection comprend :

Ecoles sous contrôle.	Total des élèves.	Assistance moyenne.	Instituteurs.		Institutrices.			Total des instituteurs et institutrices.
			Religieux.	Laïcs brevetés.	Religieuses.	Laïques. Brevetées.	Laïques. Non brevetées.	
105 écoles élémentaires	4,346	2,942	.....	1	16	80	28	125
6 écoles modèles de garçons	559	439	11	2	....	1	1	15
1 école modèle mixte	70	60	.....	.....	....	1	1	2
Ecoles indépendantes subventionnées.								
8 écoles modèles de filles	478	420	.....	.....	23	1	.....	24
2 écoles académiques de filles	200	190	.....	.....	14	.....	.....	14
Ecole indépendante.								
1 école indépendante de filles	28	27	.....	.....	1	.....	.....	1
Total : 133 écoles	5,681	4,078	11	3	54	83	30	181

En comparant les statistiques qui précèdent à celles de 1891-92, il appert : 1o Que le nombre des municipalités et des écoles sous contrôle n'a pas changé ; 2o Qu'une école élémentaire (à St-Henri-de-Mascouche) est devenue école modèle ; 3o Que le nombre des élèves qui fréquentent ces institutions est à peu près le même—augmentation 8—si l'on retranche le nombre des élèves fréquentant les écoles dissidentes protestantes qui ne sont plus sous mon contrôle ; 4o Que trente institutrices enseignent sans brevet de capacité. Sur ce nombre, quatorze dirigent des écoles, et seize enseignent comme sous-maîtresses.

Ces diverses écoles sont réparties dans vingt-six municipalités. Voici les notes que j'ai accordées à chacune d'elles, conformément à l'art. 13, paragraphe 14, des règlements scolaires du conseil de l'Instruction publique :

	Municipalités. (Ecoles sous contrôle.)	État des maisons, etc.	État du mobilier, etc.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitements et modes de payement.	Total des points conservés sur 50 acc.	Note générale obtenue.
1	Ville des Laurentides	10	10	10	10	10	50	Excellent.
2	St-Paul-l'Ermite	10	8	10	10	10	48	"
3	Ville de l'Assomption	10	10	6	10	10	46	"
4	St-Jacques No 1	5	7	10	10	10	42	"
5	Lachenaie	8	7	7	8	7	37	Très bien.
6	St-Henri-de-Mascouche	8	6	10	8	4	36	"
7	St-Sulpice	8	5	8	8	6	35	"
8	Ste-Marie-Salomée	8	6	8	8	4	34	"
9	St-Donat	8	6	8	6	5	33	"
	Repentigny	5	5	7	8	8	33	"
10	L'Epiphanie	7	5	8	8	4	32	"
	St-Roch-de-l'Achigan	9	5	8	6	4	32	"
	Lavaltrie	6	6	8	6	6	32	"
11	Lanoraie	6	6	8	6	5	31	"
12	St-Esprit	4	5	6	9	6	30	"
	St-Liguori	4	5	8	6	7	30	"
13	St-Alexis	6	4	8	6	5	29	Bien.
	Ile Bouchard	4	5	8	8	4	29	"
14	St-Lin	5	5	5	8	5	28	"
15	St-Jacques No 2	5	5	5	8	4	27	"
16	St-Calixte-de-Kilkenny	5	5	5	6	4	25	"
	Wexford	5	4	5	5	6	25	"
17	L'Assomption, paroisse	5	5	5	5	4	24	Médiocre.
	Chertsey	5	5	5	5	4	24	"
	Ste-Julienne	5	5	5	5	4	24	"
18	Rawdon	4	3	3	4	8	22	"

Comme l'on peut s'en convaincre par l'examen de ce tableau, les municipalités où se trouvent les meilleures écoles sont celles où les titulaires sont le mieux rétribués.

Je suis, comme d'habitude, satisfait de la tenue générale des sept écoles modèles sous contrôle. Il y a progrès dans toutes ces institutions.

L'école modèle de St-Henri-de-Mascouche, tenue par les frères de l'Instruction chrétienne. sous l'habile direction du Frère Ange, mérite une mension spéciale. Elle tient la tête des écoles de mon district d'inspection sous tous les rapports.

Le seul fait regrettable dans les écoles de garçons tenues par les religieux—à Mascouche excepté—est le changement de professeurs trop souvent répété. Non seulement les autorités ne se contentent pas de changer un ou deux frères sur trois, quelquefois même tous les trois, une fois l'an régulièrement ; mais encore ces déplacements se répètent une ou deux fois pendant l'année. Ce fait est très préjudiciable au bien de l'école et à l'avancement des élèves. L'on nous dit : " Que font ces changements ? dans chaque communauté tous les sujets ont la même méthode d'enseignement ?"

Il est vrai que tous les sujets d'une communauté ont eu les mêmes professeurs, et se servent des mêmes auteurs pour enseigner ; mais je doute fort que tous les sujets aient la même manière, le même mode intuitif pour expliquer les matières enseignées, pour rendre leurs classes attrayantes. La méthode, c'est le maître, et chaque maître a son mode, sa méthode, qui fait que tel sujet réussit où tel autre plus instruit échoue.

Parmi les institutrices (il n'y a pas d'instituteur) qui dirigent les écoles élémentaires, celles qui se sont les plus distinguées cette année sont : Mlles Géneviève Delaney, à Lavaltrie ; Anysie Lamarche et Marie Jetté, à Saint-Paul-l'Ermite ; Albina Crépeau, à Lachenaie ; Georgiana Wilhelmy, à Repentigny ; Georgiana Dalpé, à Sainte-Marie-Salomée ; Marie-Elise Roy, à Sainte-Julienne ; Florine Girard, à Saint-Calixte-de-Kilkenny.

Le programme d'études se trouve dans chaque école et est généralement bien suivi. Je m'efforce toujours de répandre l'enseignement de l'agriculture, et du dessin, d'une manière plus pratique ; malheureusement, les institutrices sont peu préparées à l'enseignement de ces matières et les livres en usage ne sont pas de grande utilité pratique.

Je suis heureux de constater qu'il y a amélioration sous le rapport des maisons d'école. Voici la liste des maisons reconstruites depuis trois ans : Quatre à Saint-Henri-de-Mascouche, deux à Saint-Paul-l'Ermite, deux à L'Assomption (ville), deux à Saint-Roch-l'Achigan, une à Sainte-Julienne ; une a été agrandie à Saint-Sulpice. De plus, l'école modèle de la ville des Laurentides, trois écoles élémentaires à Saint-Liguori, une au Saint-Esprit, une autre à Mascouche, une à Wexford, sont en voie de construction et seront, pour la plupart, terminées à l'ouverture des classes au mois de septembre prochain. Toutes ces maisons sont construites d'après des plans et devis approuvés.

Le nombre des commissaires zélés et actifs n'est pas encore aussi grand qu'on pourrait le désirer, et fait regretter que la loi et les règlements scolaires ne soient pas plus exigeants à leur égard. Il arrive trop souvent

que ces messieurs, qui ne sont pas aptes à remplir cette charge importante, (ne sachant pas même lire) remercient de bonnes maîtresses pour en engager d'autres de capacité moindre, et souvent de jeunes fillettes non diplômées. Il est pénible que de telles permissions se donnent sans que les inspecteurs soient consultés.

Les secrétaires-trésoriers remplissent bien leur charge. Parmi eux, MM. Forest dit Marin, de Saint-Lin ; O'Brien, de Repentigny ; Brault, de Saint-Donat, méritent les plus grands éloges pour la régularité, le zèle, et l'intelligence qu'ils mettent à remplir cette fonction.

J'ai visité toutes les écoles de mon district d'inspection deux fois cette année, à l'exception de celle de Saint-Donat que je n'ai pu visiter qu'une seule fois

Monsieur le Surintendant, je ne puis terminer ce rapport sans attirer votre attention sur un mal trop connu ici ; je veux parler de la trop grande facilité avec laquelle l'on obtient le diplôme d'institutrice à certains bureaux d'examinateurs. Des jeunes filles refusées au bureau de Montréal se sont adressées immédiatement à ce ou ces bureaux et ont obtenu leur brevet de première classe. D'autres, en plus grand nombre, malgré le refus du certificat de cours complet des religieuses qui leur donnent l'instruction, les jugeant incapables, s'y présentent et obtiennent le même succès. De sorte que les élèves les mieux préparées de certains couvents se présentent à Montréal et les autres moins bien préparées, et souvent pas préparées du tout, se présentent ailleurs et obtiennent un brevet avec une note aussi bonne, et souvent meilleure que les premières.

Le mal que cette *facilité* produit est incalculable dans l'école. Il l'est encore par rapport au corps enseignant en général. Car, cette facilité est cause d'une concurrence injuste entre des institutrices d'une capacité bien différente quoique munies du même diplôme. Ce qui fait que leur engagement est une affaire qui se traite tout simplement au rabais, surtout dans les municipalités où l'on trouve exhorbitant un traitement de cent dollars pour enseigner durant dix mois, chauffer la maison d'école et l'entretenir aussi proprement que les règlements l'exigent.

Je crois que l'établissement d'un bureau central chargé de préparer les questions à être fournies au divers bureaux d'examinateurs, serait d'une grande utilité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. Dupuis.

Insp. d'écoles.

M. A. FONTAINE.

JOLIETTE, 19 septembre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant pour l'année 1892-93.

Pendant cette année, j'ai visité cent trente-deux écoles élémentaires et quatre écoles modèles sous contrôle. Trois académies et dix écoles modèles indépendantes m'ont, en outre, fourni des statistiques. Ce qui porte le nombre des institutions de tout genre, dans mon département, à cent quarante-neuf (149), outre le collège de Joliette qui donne un cours classique et un cours commercial à environ trois cents élèves chaque année.

D'après mes statistiques, le nombre d'élèves fréquentant les écoles élémentaires sous contrôle a été de 6,100, dont 3,103 garçons et 2,997 filles.

347 garçons ont fréquenté les quatre écoles modèles sous contrôle.

Les dix écoles modèles indépendantes ont été fréquentés par 558 élèves, dont 46 garçons et 512 filles.

Les trois académies ont reçu 421 élèves, dont 174 garçons et 247 filles.

Ainsi, le nombre d'élèves ayant fréquenté les institutions de tout genre s'élève au chiffre de 3,670 garçons et 3,756 filles, faisant un grand total de 7,426, outre le collège de Joliette, dont le nombre d'élèves a dû s'élever à 300 ; ce qui formerait un grand total de 7,726 jeunes gens et jeunes personnes étudiant, les uns les premiers éléments des sciences, d'autres les sciences constituant les cours intermédiaire ou moyen et supérieur, et un certain nombre les sciences les plus élevées, la littérature, la philosophie, etc.

L'assistance moyenne des élèves dans les écoles élémentaires, modèles et académiques a été de 5,247, et je porte celle du collège à deux cent cinquante seulement, à cause de la maladie qui a sévi dans cet établissement durant l'hiver dernier.

En prenant comme base de la population de mon département le nombre de 38,000 habitants, soit 22,000 pour le comté de Joliette et 16,000 pour le comté de Berthier—sans comprendre les paroisses de Lanoraie et de Lavaltrie, que je ne visite pas,—un cinquième, au moins, de cette population fréquente les écoles. Le résultat est satisfaisant sous ce rapport. Mais l'est-il autant sous le rapport de l'efficacité de l'école du grand nombre, l'école élémentaire est-elle ce qu'elle devrait être et donne-t-elle à ceux qui la fréquentent ces éléments des sciences dont tous ont besoin et qui rendent de si grands services à chacun ? C'est une question qui s'impose aujourd'hui à tous les esprits sérieux, à tous ceux qui désirent le bien de leurs semblables.

Dans notre province de Québec, que, sans calomnie, j'appelle pauvre, on ne peut pas payer cher pour l'instruction. Par conséquent, les instituteurs compétents, bien qualifiés, sont peu nombreux, et il n'est guère

facile de choisir. En effet peu d'hommes (laïcs) se livrent à l'enseignement, parce que la carrière de l'instituteur est la moins payante, la moins rémunératrice. Les institutrices—qui sont le grand nombre—n'enseignent que temporairement et toutes n'y mettent peut-être pas le zèle que l'on pourrait désirer.

Quoiqu'il en soit, je ne puis m'empêcher de dire que, toute modeste qu'est notre éducation élémentaire, elle rend d'immenses services aux populations des campagnes. Je connais bon nombre de jeunes gens qui, avec leur instruction élémentaire seule, se sont créé une jolie position dans la société. Beaucoup d'autres, après quelques années passées à la petite école, sont en état de suivre un cours classique ou académique, et d'acquérir les connaissances les plus étendues, les plus élevées.

Toutefois, il est important de donner à l'éducation élémentaire plus de développement, plus de perfection. C'est vers ce but que je dirige tous mes efforts.—Et pour atteindre cette fin, je demande aux instituteurs et institutrices d'étudier sans cesse, d'agrandir le cercle de leurs connaissances, et de se perfectionner dans l'art d'enseigner d'une manière pratique—c'est-à-dire intelligente—à tous ceux qu'ils dirigent et qu'ils ont mission de préparer aux luttes de la vie.

Sauf quelques rares exceptions, les secrétaires-trésoriers remplissent bien leur charge en percevant fidèlement les cotisations imposées par les commissaires d'écoles, et en payant régulièrement les titulaires de leur scolaire.— Ceux-ci devraient recevoir une partie de leur traitement chaque mois, s'ils le désirent, et toucher la balance due aussitôt que les classes sont fermées à la fin de l'année scolaire. J'ai déjà demandé cette réforme et je renouvelle ma demande.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Fontaine,

Insp. d'écoles.

M. A. GAY.

HULL, 20 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon dix-neuvième rapport annuel sur l'état des écoles que je suis chargé de visiter.

Le *district*, qui auparavant comprenait les comtés de Pontiac et d'Ottawa, a été réduit à cause de sa trop grande étendue et de l'augmentation de la population. Il se compose aujourd'hui du comté de Pontiac et de la moitié occidentale du comté d'Ottawa, qui correspond au nouveau district électoral établi sous le nom de comté de Wright La population du comté d'Ottawa qui, en 1871, était de 38,000 âmes, a atteint le chiffre de 63,500 en 1891 ; celle du comté de Pontiac est montée de 16,500 à 23,000. La forme du district est celle d'un triangle dont chaque côté mesurerait à peu près 120 milles. A 200 milles au-delà de l'extrémité occidentale du district se trouve en outre la colonie de Témiscamingue, qui fait partie du comté de Pontiac. Le développement rapide que prend cet établissement porte à croire que plus tard il formera un nouveau comté.

Les écoles de ce district sont au nombre de 120, sous le contrôle de 37 municipalités. Il y a en outre une école indépendante ; c'est une académie de filles, elle compte 96 élèves. Elles se divisent en 5 écoles modèles et 115 élémentaires ; elles comprennent 151 classes sous la direction de 153 personnes ; 2 écoles se composent de 12 classes ; 1 de 5 classes ; 2 de 3 classes ; 1 de 2 classes. 114 d'une seule classe. Sur ce nombre, il y en [illegible] qui ont fonctionné cette année et 6 qui sont restées fermées.

Les maisons d'école sont au nombre de 118 ; 4 sont en pierre, 2 en brique. 112 en bois.

Le personnel enseignant se compose de 19 instituteurs, dont 13 religieux et 6 laïques ; 124 institutrices, dont 21 religieuses et 103 laïques ; 2 instituteurs et 14 institutrices étaient sans brevet

Le budget. Chaque élève inscrit a payé $4.00 pour le traitement de la personne chargée de la direction de l'école ; cela a rapporté $200 à chaque instituteur religieux ; $295 à chaque instituteur laïque diplômé ; $150 à chaque instituteur laïque non diplômé ; $176 à chaque institutrice religieuse ; $160 à chaque institutrice laïque diplômée ; $126.50 à chaque institutrice laïque non diplômée. Les instituteurs religieux et les institutrices religieuses, dans la moitié des cas, ont eu en outre le logement et le chauffage. Chaque élève a dû en outre payer $1.50 pour l'entretien de la maison d'école et les frais d'administration. Il faut donc établir à $5.50 la dépense

de chaque élève ou à $8.35 si au lieu de diviser le total des dépenses par le nombre d'élèves inscrits on le divise par le chiffre de l'assistance moyenne.

Les *élèves inscrits*, y compris ceux de l'école indépendante, ont formé le nombre de 5,773, dont 2,822 garçons et 2,951 filles; 70 pour cent sont d'origine française ; 30 pour cent d'origine anglaise ; 45 pour cent des premiers apprennent l'anglais outre leur langue maternelle ; 23 pour cent des seconds apprennent le français outre leur langue maternelle. Relativement à l'âge, 8 pour cent avaient moins de 7 ans ; 83 pour cent de 7 à 14 ; 8½ pour cent de 15 ou 16 ; ½ pour cent avaient plus de 16 ans. Ces derniers sont à peu près tous des filles qui se préparent pour les examens des candidats à l'enseignement. Il y a eu 44 élèves inscrits par classe dans les écoles qui n'ont qu'une classe, 34 dans celles qui ont plus d'une classe ; la moyenne générale a été de 40 par classe.

L'assistance moyenne a été de 66 pour cent.

L'enseignement.—La quatrième et dernière partie du cours élémentaire est suivie en partie par les 23 centièmes des élèves ; le cours modèle est suivi en partie par les 3 centièmes.

Remarques : Sur les 6 écoles qui sont restées fermées, 4 manquent de ressources, 2 n'ont pas pu se procurer une institutrice. Le nombre des personnes qui cherchent de l'emploi dans l'enseignement diminue de plus en plus. En outre, le fait que la connaissance des deux langues est exigée dans un tiers des écoles rend encore plus restreint le nombre des institutrices compétentes. La moyenne des traitements est pourtant, je pense, la plus élevée de la province ; elle l'est certainement, si on la met en proportion avec le nombre des élèves. On ne peut donc raisonnablement demander aux municipalités de plus grands sacrifices. Le moyen le plus pratique de diminuer les mauvais effets qui résultent du petit nombre des personnes disponibles, de leur renouvellement presque annuel et du peu d'application avec lequel elles dirigent souvent leur école, serait d'accorder un bonus à celles qui auraient enseigné le plus longtemps dans la même école et qui auraient donné le plus de satisfaction au public.

Classification des municipalités d'après l'article 14 des règlements scolaires :

Comtés et municipalités.	Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitements et mode de payment.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.
Comté d'Ottawa.							
Hull, cité	9	9	9	9	10	46	Excellent.
Aylmer, ville	9	9	9	9	10	46	"
Pointe-Gatineau, village	8	9	9	9	10	45	"
Maniwaki	8	9	8	9	10	44	"
South Hull, dissident	9	8	9	9	9	44	"
Eardley	9	8	8	9	10	44	"
Village des Chênes	9	9	7	9	10	44	"
St-Joseph de Wakefield	8	8	9	9	10	44	"
Cantley	9	8	7	8	10	42	"
St-Etienne de Chelsea	8	7	8	8	10	41	"
Ste-Cécile de Masham	7	7	9	8	9	40	Très bien.
Templeton-Ouest	7	7	8	8	9	39	"
St-Jean de Wakefield	8	8	6	7	10	39	"
Aymond	8	7	7	7	10	39	"
Cameron	8	7	8	6	10	39	"
Templeton-Est	8	7	7	7	9	38	"
Bouchette	7	7	7	7	9	37	"
Wright & Northfield	7	7	6	6	10	36	"
Aylwin, dissidents	6	6	7	7	9	35	"
St-Edouard de Wakefield	7	7	5	6	9	34	"
Hincks	4	4	4	8	9	29	Bien.
Comté de Pontiac.							
Portage-du-Fort, village	8	8	9	9	10	44	Excellent.
Bryson, village	7	7	10	9	10	43	"
Sheen	9	8	8	7	9	41	"
Waltham	8	8	8	8	9	41	"
Calumet	8	7	8	7	10	40	Très bien.
Chichester	8	7	8	7	9	39	"
Pontiac	7	7	7	8	10	39	"
Allumettes	8	6	7	7	9	37	"
Mansfield	8	7	5	6	10	36	"
Ste-Elizabeth de Frankton	7	7	6	7	8	35	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Aug. Gay,

Insp. d'écoles.

M. R.-J. HEWTON.

(*Traduction.*)

SHERBROOKE, juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les écoles que j'ai visitées depuis que j'ai été nommé inspecteur. J'ai eu tout spécialement pour objet, en faisant mes visites, de constater s'il existait des défectuosités dans l'administration des écoles de mon district. Le résultat de mes recherches a été de me convaincre que le besoin le plus pressant de nos écoles est l'amélioration du matériel servant à l'enseignement. Pendant que quelques rares municipalités ont pourvu leurs écoles du matériel prescit par la loi et les règlements, d'autres n'en ont donné qu'une partie, et le plus grand nombre est en défaut sous ce rapport. Dans quelques municipalités, les murs des écoles sont nus, les cartes géographiques ne s'y voient nulle part et les dictionnaires sont inconnus. J'ai, en conséquence, consacré toute mon énergie principalement à l'amélioration de ce lamentable état de choses. Dans certaines municipalités, j'ai réussi à voir tous les commissaires ou la majorité d'entre eux, et j'ai pu leur démontrer la nécessité de mettre leurs écoles sur un pied convenable sous ce rapport. J'ai constaté avec plaisir que mes observations ont été bien reçues par ces messieurs et je suis convaincu que mon prochain rapport signalera des résultats encourageants dans bien des endroits de mon district Je dois mentionner ici la promptitude avec laquelle les commissaires de Kingsey-Falls ont acquiescé à ma demande concernant des cartes et des bâtiments extérieurs. Je désire attirer votre attention sur la difficulté qu'éprouvent les petites municipalités à percevoir suffisamment d'argent pour payer les instituteurs; dans ces cas-là il faudrait reconnaître qu'il serait extrêmement difficile d'encourir des dépenses nouvelles pour l'achat des fournitures nécessaires. Je désire recommander au gouvernement d'agir avec générosité envers ces pauvres municipalités. Ces exemples font voir clairement que le manque de moyens est le grand défaut de nos écoles communes. Les subventions sur le fonds des écoles publiques sont si restreintes qu'elles ne donnent en réalité aucune aide aux petites municipalités, c'est-à-dire à celles qui en ont le plus grand besoin. Dans le cas d'une municipalité importante, l'inspecteur comprend que la perspective de perdre la subvention officielle peut induire jusqu'à un certain point les commisaires à se conformer à sa demande; mais dans les petites municipalités cette crainte ne peut agir, ni comme un frein, ni comme un stimulant. Je prends donc la liberté de signaler la nécessité d'augmenter largement le fonds des écoles publiques et d'insister, autant que je puis le faire, pour que des dispositions soient prises à cet effet.

Que nos instituteurs soient insuffisamment payés, cela est parfaitement connu; mais je suis convaicu, à la manière pénible avec laquelle la plupart d'entre eux remplissent les devoirs de leur charge, sous toutes sortes de difficultés et de désavantages, qu'ils préfèreraient voir d'abord des progrès s'accomplir dans ce qui appartient à la vie intérieure de l'école et dans les éléments matériels indispensables à toute institution scolaire.

En attendant que des fonds plus considérables soient mis à la disposition du département de l'Instruction publique, je soumets très respectueusement, comme une expérience à faire, que l'inspecteur soit autorisé à engager le secrétaire-trésorier de toute municipalité qui n'a pu se procurer les appareils prescrits par la loi, à consacrer la subvention du gouvernement à l'acquisition de ces appareils, jusqu'à concurrence du montant de la subvention. Je proposerais aussi de faire adresser par le département une circulaire à chacune des municipalités de mon district d'inspection, leur demandant d'améliorer les écoles de manière à les rendre conformes aux prescriptions de la loi.

J'ai visité et inspecté les écoles de trente municipalités. Dans dix-sept municipalités, j'ai visité les écoles deux fois, du moins celles qui étaient ouvertes à l'époque de ma visite. J'ai aussi fait une seconde visite à quelques-unes des autres municipalités ; mais j'y ai trouvé les écoles fermées, soit parce que la saison scolaire était finie, soit par suite de maladie épidémique dans le voisinage. Mon district, qui ne comprend pas moins de six comtés, est trop grand pour que je puisse en faire l'inspection minutieuse que je désirerais.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

R.-J. HEWTON,

Insp. d'écoles.

M. D. LEFEBVRE.

TROIS-RIVIÈRES, 27 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'exercice de 1892-93.

Mon district d'inspection qui se composait l'an dernier de 30 municipalités scolaires, n'en renferme plus maintenant que 25. Bien que ce district soit encore assez étendu, vu le bon état des chemins durant l'hiver dernier, je me suis trouvé dans la possibilité de visiter deux fois quelques municipalités parmi celles qui m'ont paru en avoir le plus grand besoin.

Les comparaisons de statistique dans ce rapport seront établies sur les mêmes municipalités qui composent actuellement mon district d'inspection. Les 25 municipalités que j'ai maintenant à visiter comprennent 139 institutions de tous genres, dont 123 écoles élémentaires, 12 écoles modèles et 4 académies.

6,748 élèves fréquentent ces 139 écoles ; c'est une augmentation de 240 élèves sur l'année dernière. 5,122 fréquentent les écoles élémentaires, et 1,626 les écoles supérieures ; ceci donne une augmentation de 188 dans les écoles élémentaires, et de 52 dans les écoles supérieures.

La présence moyenne dans les écoles élémentaires n'est guère plus de 64 pour cent du nombre d'inscrits, et dans les écoles supérieures, environ 82 ; c'est guère mieux que l'année dernière sous ce rapport.

265 élèves suivent le cours modèle, c'est 31 de plus que l'année dernière. 125 élèves suivent le cours académique, c'est 59 de plus que l'année dernière.

Le corps enseignant se compose de 7 instituteurs, dont 4 laïcs et 3 religieux, et de 172 institutrices dont 141 laïques et 31 religieuses. Des 4 instituteurs laïcs, 2 portent le diplôme élémentaire, un le diplôme modèle et l'autre le diplôme académique. Des 141 institutrices laïques, 78 portent le diplôme élémentaire, 39 le diplôme modèle et 24 enseignent sans diplôme.

Il n'y a que 2 instituteurs et 4 institutrices qui ont reçu leurs diplômes des écoles normales.

Le salaire des instituteurs n'a pas augmenté depuis l'année dernière, mais celui des institutrices accuse une augmentation moyenne de $6 par année.

La note générale de mes écoles, d'après l'article 13 des règlements scolaires, a été comme suit : 6 ont obtenu la note *excellente*, 37 *très bien* 67 *bien* et 29 *médiocre*.

Il a été construit 5 nouvelles maisons d'école dans le cours de l'année et plusieurs ont été notablement réparées.

Il ne se trouve plus. dans ma circonscription, que 28 écoles installées dans des salles louées, ou fournies gratuitement. La plupart de ces écoles ne sont pas installées confortablement, c'est pourquoi je m'efforce de faire construire de bonnes maisons autant que faire se peut.

Il y a un bon nombre de maisons d'école qui présentent l'espace et le confort voulus ; mais aussi, il s'en trouve un trop grand nombre, construites depuis quelques années, qui ne sont pas suffisamment closes ; elles sont froides, on néglige de les crépir ou de les plafonner. Les mobiliers de classe dans plusieurs écoles ne présentent aucune des conditions règlementaires et hygiéniques. Dans des municipalités nouvelles, il est raisonnable d'exercer un peu de tolérance à cet égard, si ces municipalités sont pauvres mais il faut l'avouer, ce n'est pas toujours les plus pauvres que l'on trouve en défaut sous ce rapport

Après avoir visité les écoles d'une municipalité, l'inspecteur est tenu de faire ses remarques à la commission scolaire, si les commissaires ne l'ont pas accompagné dans sa visite ; ce qui arrive trop souvent. Dans la plupart des cas, c'est un rapport assez étendu qu'il lui faut inscrire dans le registre d'inspection de la municipalité. Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous en donner des échantillons :

"A MM, les commissaires d'écoles de la municipalité de..... dans le comté de..... ...

Messieurs les commissaires,

J'ai terminé aujourd'hui l'examen des classes sous votre contrôle, et je dois vous faire les remarques suivantes sur icelles :

Ecole No 1 :—(Couvent.)—Comme par le passé, je n'ai que du bien à dire des classes sous l'habile et consciencieuse direction des bonnes sœurs. J'ai rencontré là des jeunes filles bien instruites dans les diverses matières du programme. Les garçons, bien que jeunes encore, se montrent bien aussi dans leurs classes respectives.

Ecole No 2 :—18 élèves présents à la visite, sur 32 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne, 19. Elèves mal fournis par leurs parents des articles de classe nécessaires, et généralement trop peu assidus. Note de l'examen, *médiocre.* Ici les cabinets d'aisances ont besoin d'être renouvelés. Les bancs d'école sont mal conformés, autant de défauts graves auxquels ils vous faut porter remède.

Ecole No 3 :—30 élèves présents à la visite, sur 47 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne 26. Les résultats de l'examen donnent la note *bien.* Dans cette école, comme dans presque toutes les autres de votre municipalité d'ailleurs, il n'y a aucun moyen d'aérer la classe pas de ventilateurs ni de guichets dans les doubles châssis pour pouvoir donner de l'air frais à la classe. Ceci est grave, messieurs, et si les maladies épidémiques font souvent leur apparition dans vos écoles, c'est très probablement à cause de ce défaut.

Ecole No 4 :—26 élèves présents à la visite, sur 43 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne, 24. Les résultats de l'examen des élèves donnent la note *très bien.* Le toit de la maison est très mauvais et la maison très froide, ce qui nécessite une forte réparation à cette maison, et le plus tôt possible.

Ecole No 5 :—19 élèves présents à la visite sur 48 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne, 26. Note d'examen, *bien.* Les bancs d'école ici, comme d'ailleurs dans d'autres écoles aussi de votre municipalité, sont très mal conformés. Ces bancs sont trop étroits, et le dossier n'est qu'une barre placée à la hauteur des épaules des élèves, ce qui est plus nuisible qu'utile. Ce ne sont pas les épaules de l'élève qu'il faut protéger, ce sont ses reins. En conséquence, je vous réfère aux règlements scolaires contenus dans le " Code de l'Instruction publique " au sujet des mobiliers de classe.

Ecole No 6 :—15 élèves présents à la visite sur 35 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne, 20. Note d'examen, *bien.* Ici les cabinets d'aisance sont très malpropres, et l'une des tables de la classe doit être réparée.

Ecole No 7 :—16 élèves présents à la visite sur 31 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne, 13 seulement. Note d'examen, *médiocre.*

Ecole No 8 :—21 élèves présents à la visite sur 37 d'inscrits au journal d'appel. Assistance moyenne, 19. Note d'examen, *bien*. Le changement d'institutrice a fait du bien à cette classe, etc., etc.

Pour l'année scolaire prochaine, vous aurez à remplacer quelques-unes de vos institutrices. A ce sujet, je vous conseillle, messieurs. de ne faire aucun engagement d'institutrice sans consulter au préalable monsieur votre curé, sur l'opportunité d'engager telle ou telle institutrice. C'est votre devoir d'en agir ainsi, etc.

Voilà plusieurs réformes que je vous suggère, messieurs, cependant il n'y a rien que de raisonnable et que ne puisse faire une paroisse de moyens telle qu'est la belle et importante paroisse de..... ..... Et je crois devoir vous dire que si vous ne suiviez pas mes prescriptions contenues dans ce rapport, vous vous exposeriez à des désagréments de la part du département de l'Instruction publique, car, pour ma part, il me faut faire mon rapport en conséquence de ce que je vois, au Surintendant.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Comme il n'est pas toujours facile dans une maison de pension, chez l'étranger, de pouvoir s'installer convenablement pour écrire ces rapports et d'ailleurs, pour ne pas trop prolonger mon séjour dans le voyage, le plus souvent j'emporte le registre d'inspection et, à l'aide des notes prises dans mes bulletins d'inspection à chaque école, je rédige ce rapport et je retourne le registre par la malle.

Enfin, Monsieur le Surintendant, il ne faut pas conclure de ce qui précède que je sois dans le cas de me plaindre d'un grand nombre de municipalités. Non, au contraire, un bon nombre se montrent de mieux en mieux disposées à favoriser, par tous les moyens possibles, la belle et importante cause de l'éducation.

Et, comme par le passé, malgré les inconvénients que l'on remarque encore, je suis heureux de constater une somme de progrès assez remarquable dans la plupart de mes écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,

Insp. d'écoles.

M. L.-N. LÉVESQUE.

ROXTON-FALLS, SHEFFORD, 10 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection actuellement formé du comté de Drummond et d'une partie des comtés d'Arthabaska et de Bagot

Je compte dans ce district 27 municipalités scolaires et 158 arrondissements d'école. Toutes les écoles, moins 5, ont été en opération durant toute l'année.

Les maisons d'éducation de cette circonscription se répartissent comme suit, savoir : une académie indépendante (couvent) sous la haute direction des révérendes sœurs de la Présentation de Marie ; 4 écoles modèles indépendantes (couvent), dont trois appartiennent aux dames de la même communauté, et la quatrième dirigée par les révérendes sœurs de l'Assomption de Marie ; 3 écoles modèles mixtes sous contrôle des commissaires et dont les titulaires sont des institutrices laïques, et 2 écoles modèles de garçons aussi sous contrôle, mais dirigées par les Frères Maristes dont la réputation d'hommes compétents n'est plus à faire.

Ces dix maisons d'éducation supérieure ont été fréquentées durant l'année par 906 élèves, assistance moyenne 770 ; garçons 391, filles 515 ; nombre de professeurs 57, dont 43 religieuses, 7 religieux, 5 institutrices laïques brevetées et deux sous-maîtresses sans brevet.

Il y a, en outre, 157 écoles élémentaires sous contrôle ; 147 écoles mixtes dirigées par des laïques ; 6 écoles de filles dont 4 sont sous les soins intelligents de dames religieuses et 2 tenues par des laïques. et 4 écoles de garçons dont 2 sous la direction de maîtres et 2 dirigées par des maîtresses. Nombre d'élèves dans les écoles élémentaires 5,627 ; moyenne de l'assistance 3,959 ; garçons 2,882, filles 2,745. Nombres de professeurs 164, savoir : 7 religieuses, 126 institutrices laïques brevetées, 29 n'ayant pas de brevet et 2 instituteurs qui font honneur à l'enseignement.

Total d'élèves dans les maisons d'éducation de tout ordre 6,523 ; garçons 3,273, filles 3,250 ; moyenne de l'assistance dans les écoles supérieures, 85 pour cent ; dans les écoles élémentaires 70 pour cent.

L'hiver extrêmement rigoureux que nous avons eu a dû empêcher bien des petits enfants de suivre les cours régulièrement ; mais le peu de soin que prennent un trop grand nombre d'institutrices à faire aimer l'école, et l'insouciance de certaines familles pour ce qui regarde l'instruction sont les causes principales du défaut d'assiduité dans les écoles primaires.

Tous les enfants qui fréquentent les écoles de ma division reçoivent l'instruction religieuse et apprennent à lire, à écrire et à compter ; dans les

autres matières du programme, je compte, apprenant l'histoire sainte 2,116, la grammaire élémentaire 1,788, la syntaxe 410, l'analyse logique 43, le style 486, la tenue des livres 902, la géographie 1,523, la cartographie 321, l'histoire du Canada 1,068, l'histoire de France 52, d'Angleterre 32, des Etats-Unis 17, étudiant l'algèbre 78, le mesurage 73, le dessin 2,112, l'agriculture 757, la physique 15, apprenant à coudre 315. L'hygiène s'enseigne avec succès dans les écoles supérieures ; quelques titulaires d'écoles élémentaires s'en sont aussi occupés, mais le nombre en est fort restreint ; éleves français étudiant l'anglais 786, élèves anglais étudiant la langue française 106.

Il y a progrès en général ; cependant je dois signaler deux matières importantes qu'on enseigne peu : c'est l'histoire du Canada et la géographie. Est-ce négligence ou manque de connaissances ? Je ne le crois pas, tout le mal provient de la méthode suivie ; la mémoire joue un trop grand rôle, dans toutes les écoles ; on trouve des cartes, mais l'on ne s'en sert pas ou sans résultat pratique. Il en est ainsi en histoire du Canada ; on trouve un bon nombre d'élèves en état de réciter de mémoire tout le petit volume qu'on leur a mis entre les mains ; mais ils ne sont pas nombreux parmi ces mêmes élèves, ceux qui peuvent faire un résumé intelligent des premiers essais de colonisation, ou des principaux faits de l'administration de nos premiers gouverneurs français. Ce n'est pas ainsi qu'on inspirera le goût de la lecture et surtout de celle qui a trait à notre histoire.

On construit de nouvelles et bonnes maisons d'école tous les ans, mais il y a encore beaucoup à faire sous ce rapport, surtout dans les localités les plus riches ; je pourrais faire la même remarque quant au matériel (tables et bancs), car c'est cette partie du mobilier scolaire qui laisse le plus à désirer.

L'administration financière est telle que les plaintes sont nulles ou à peu près. Vous avez pu le remarquer par mes bulletins, Monsieur le Surintendant, les institutrices déclarent être bien payées. Je ne connais que deux municipalités, dans mon district d'inspection, où l'argent ne rentre pas assez bien ; toutefois il faut encore tenir compte des circonstances difficiles où elles se trouvent.

Je ne saurais terminer ces quelques remarques sans témoigner de ma vive reconnaissance envers MM. les membres du clergé de mon district d'inspection pour l'aide qu'ils m'accordent afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles et en relever le niveau. Je remercierai plus spécialement MM. les curés de mon ancienne division pour l'accueil toujours bienveillant qu'ils m'ont fait et leur bonne volonté à faciliter, par leurs sages conseils, l'accomplissement de mes devoirs comme inspecteur.

Ci-dessous les municipalités scolaires classifiées par ordre de mérite :

MUNICIPALITÉS.	Etat des maisons d'écoles.	Etat du mobilier et autres fournitures scolaires.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitement et mode de paiement.	Total des points sur 50.	Note générale obtenue.
Drummondville	10	10	8	10	8	46	Excellent.
Upton (village)	10	8	8	8	10	44	"
St-Germain	9	7	6	10	10	42	"
Acton (ville)	8	8	9	8	8	41	"
Kingsey-Falls	8	7	8	8	8	39	Très bien.
Kingsey	9	9	6	6	8	38	"
St-Théodore	7	5	8	8	10	38	"
St-Cyrille	8	6	6	8	8	36	"
Wickham-Est	8	8	7	5	7	35	"
St-Eugène	5	5	8	8	8	34	"
St-Ephrem	7	6	7	6	8	34	"
St-Fulgence	9	9	6	5	4	33	"
Ste-Elizabeth	7	5	5	6	8	31	"
St-Hughes	6	4	6	6	8	30	Bien.
St-Simon	5	4	7	6	8	30	"
Grantham	6	4	5	6	8	29	"
St-Liboire	4	4	7	6	7	28	"
Ste-Hélène	5	4	5	6	8	28	"
St-Rémi	7	5	5	5	6	28	"
Tingwick	6	8	3	3	7	27	"
St-André	5	3	6	4	8	26	"
Warwick	4	4	6	6	6	26	"
L'Avenir	6	4	3	5	7	25	Assez bien.
Chénier	8	4	3	3	7	25	"
St-Albert	6	4	4	5	6	25	"
Wickham-Ouest	6	4	4	5	6	25	"
Ste-Clotilde	4	3	3	7	7	24	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LÉVESQUE,

Insp. d'écoles.

M. B. LIPPENS.

QUÉBEC, 5 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1892-93.

Mon district d'inspection comprend maintenant 40 municipalités scolaires : ce sont les suivantes, classées par ordre de mérite, conformément aux nouveaux règlements scolaires :

Nos	Noms des municipalités.	Maisons d'école, &c.	Mobilier.	Cours d'études.	Livres approuvés.	Traitements.	Points conservés sur 50.	otes obtenu
1	Chambly Canton	8	6	8	8	8	38	Très bien.
	St-Roch-de-Richelieu	9	10	6	7	6	38	"
2	St-Hubert	7	7	7	8	7	36	"
	St-Lambert	9	9	6	6	6	36	"
	Belœil (village)	7	8	7	7	7	36	"
3	Boucherville (village)	8	6	6	7	7	34	Bien.
	Longueuil (ville)	7	7	7	7	6	34	"
	Verchères	6	6	7	7	8	34	"
4	Boucherville (paroisse)	8	6	6	7	6	33	"
	Chambly (paroisse)	7	6	6	7	7	33	"
	St-Ours (ville)	8	6	7	6	6	33	"
	St-Marc	6	6	7	7	7	33	"
	Varennes (village)	8	8	6	6	5	33	"
5	Longueuil (paroisse)	6	6	6	7	7	32	
	St-Bruno	7	6	6	7	6	32	"
6	Ste-Théodosie	7	6	5	7	6	31	"
	Sorel (ville)	7	6	6	6	6	31	"
7	Ste-Victoire	6	5	7	6	6	30	Assez bien.
	Ste-Julie	7	5	6	6	6	30	"
8	Varennes (paroisse)	6	4	6	7	6	29	"
	St-Michel (village)	7	5	6	6	5	29	"
9	Contrecœur	5	4	6	7	6	28	"
	Belœil (paroisse)	6	6	6	5	5	28	"
10	St-Basile	5	4	6	6	6	27	"
	Sorel (paroisse)	5	5	6	6	5	27	"
	St-Robert	5	5	6	6	5	27	"
	St-David	6	5	5	6	5	27	"
11	St-Louis-de-Bonsecours	5	5	6	5	5	26	"
	St-Aimé	6	5	5	5	5	26	"
12	St-Marcel	5	4	6	5	5	25	Médiocre.
	St-Ours (paroisse)	6	3	6	5	5	25	"
	St-Michel No 6	6	3	6	5	5	25	"
	St-Antoine	6	4	5	5	5	25	"
13	Ste-Aimé-de-Sorel	4	4	5	5	5	23	"
	St-Joseph-de-Sorel	5	3	5	5	5	23	"
	St-Michel No 2	3	3	5	6	6	23	"
	St-Michel No 4	5	5	3	5	5	23	"
14	St-Michel No 5	4	4	4	6	5	21	"
15	St-Michel No 7	3	3	3	6	5	20	"
16	St-Michel No 3	2	2	3	5	5	17	"

Dans mon district d'inspection on trouve un nombre assez considérable de maisons d'école bien bâties, assez spacieuses et bien éclairées ; mais, à peu d'exceptions près, le mobilier scolaire est déplorable, il ne réunit nullement les conditions nécessaires pour le maintien de l'ordre et la conservation de la santé des élèves. S'il manque des bancs ou des tables, on en fait construire par le premier venu. L'hygiène scolaire, les exigences de la discipline sont totalement méconnues ; aussi fabrique-t-on à tout hasard des meubles aux proportions impossibles, avec le bois qu'on a sous la main. On n'a rien à attendre de l'initiative des commissaires d'écoles ; il faudrait de la part de l'autorité supérieure des instructions plus précises, des modèles bien arrêtés et un ordre formel de se conformer à la loi scolaire.

Mon district d'inspection fait partie du circuit du bureau des examinateurs de Montréal, ce qui n'empêche pas les neuf dixièmes des aspirantes au brevet d'institutrice d'aller se présenter aux bureaux de St-Hyacinthe, de Nicolet ou de Trois-Rivières. La raison est facile à donner. Je ne veux rien dire de désagréable contre les membres de ces bureaux, mais je crois sincèrement que le système ne répond plus aux besoins du jour, et que le temps est venu d'avoir des examens uniformes et un bureau central pour toute la province. D'après les termes de leur engagement, les instituteurs et institutrices s'obligent à chauffer les salles de classe à leurs frais. C'est un très mauvais système qui ne devrait pas être toléré plus longtemps. Pour ménager le combustible, on supprime la ventilation, et pour une économie vraie ou prétendue de quelques piastres, on sacrifie la santé des enfants.

Malgré les efforts que j'ai faits pour faire mettre à exécution le programme d'études approuvé ce programme est encore lettre morte dans un grand nombre d'écoles. Non seulement le dessin, l'agriculture et les connaissances usuelles sont négligés, (ce qui est bien excusable après tout, car comment peut-on exiger d'une personne qu'elle enseigne ce qu'elle ne connaît pas ?) mais la langue française et l'arithmétique ne servent pas suffisamment à développer l'intelligences des élèves. Il y a trop de par cœur, trop d'exercices purement mécaniques. On rencontre fréquemment des élèves ayant parcouru toute l'arithmétique et toute la grammaire, qui sont incapables de faire un petit compte, de résoudre un problème pratique ou d'écrire une simple lettre. Toutefois je me plais à constater que la lecture à haute voix et l'écriture, sont incomparablement meilleures que par le passé.

Pour avoir un bon personnel enseignant, il faut faire de l'enseignement une carrière entourée de considération et rémunérée convenablement. L'instabilité de la position, l'insignifiance des traitements accordés, le peu de soin qu'on met à recruter les sujets, le manque à peu près complet de récompenses, de promotions, de moyens d'encouragement en faveur de ceux et de celles qui se distinguent par leur zèle et leur capacité, le défaut d'émulation, voilà autant d'obstacles sérieux au progrès de notre enseignement primaire.

On a dit avec raison : Tel maître, telle école. La clef des réformes à opérer dans notre système d'éducation est là tout entière. Qu'un pays s'impose le sacrifice de créer un corps enseignant d'élite, tant sous le rapport de la moralité que de la capacité, et le récompense selon les services qu'il rend à la société, et il verra fleurir et développer l'instruction publique.

A plus forte raison, ceux qui sont appelés à diriger, à contrôler, à surveiller ce personnel enseignant, ceux qui président à l'organisation scolaire, doivent-ils être parfaitement au courant des rouages compliqués qui en forment l'ensemble.

Comme l'a très bien fait remarquer un éminent prélat " là où il y a

lieu de faire des réformes, il faut laisser aux hommes de l'art le soin de les opérer graduellement et sans soubresant."

Or, la réforme la plus urgente, c'est d'exclure du corps enseignant les nullités et les incapacités, de faire de l'enseignement une carrière. Après le sacerdoce, l'enseignement est la plus noble et la plus utile des professions. Elle n'est pas honorée, surtout elle n'est pas rétribuée comme elle le mérite ; il n'y a pas deux opinions sur ce point.

Peut-on raisonnablement espérer d'attirer dans l'enseignement des jeunes personnes ayant reçu cette éducation distinguée que doit posséder une bonne institutrice, en leur offrant des avantages qu'une servante refuserait avec dédain ?

Est-il possible de supposer qu'un homme instruit se livre à la tâche ingrate d'élever la jeunesse moyennant un traitement que ne voudrait pas accepter un simple copiste, voire même un commis de magasin ?

Cent fois j'ai eu l'occasion de constater que la prospérité d'une école, ou des écoles d'une municipalité, ou des écoles d'un pays, est en raison directe des avantages offerts au personnel enseignant. J'en ai un exemple frappant dans mon district d'inspection. Dans le comté de Chambly, les traitements sont beaucoup plus élevés que dans le comté de Richelieu. Aussi n'éprouve-t-on aucune difficulté à trouver des titulaires capables, et à les conserver pendant des années. Dans les municipalités rurales du comté de Richelieu, ce sont des changements continuels d'institutrices, et des écoles pitoyables, à quelques exceptions près.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

B. LIPPENS,
Inp. d'écoles.

M. L. LUSSIER.

MARIA, 6 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection pour l'année scolaire expirée le 30 juin 1893.

Deux nouvelles écoles élémentaires ont été établies dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, savoir : une école dissidente à Shoolbred, et l'autre à Saint-Jean l'Evangéliste, sous le contrôle des commissaires d'écoles, ce qui porte à soixante et dix le nombre total des écoles catholiques du comté de Bonaventure.

Toutes ces écoles moins deux ont été ouvertes et ont fonctionné régulièrement pendant l'année scolaire 1892-93, à l'exception de trois écoles qui ont été fermées pendant deux mois à Paspébiac, à cause des maladies contagieuses qui ont sévi dans cette municipalité, et des trois petites écoles de Saint-Laurent de Métapédiac qui n'ont été ouvertes qu'une partie de l'année faute de moyens de les maintenir plus longtemps.

Ces soixante et huit écoles se divisent comme suit : un couvent dirigé par les sœurs de la charité, cinq écoles modèles, cinquante neuf écoles élémentaires sous contrôle, et trois indépendantes.

Un instituteur et soixante-seize institutrices dirigent ces différentes écoles et enseignent à 2,681 élèves. L'assistance moyenne a été réduite de 80 à 75 pour cent. Cette réduction est due à la diphtérie. Plusieurs élèves ont été victimes de cette maladie.

La moyenne des salaires varie peu ; elle est la même que l'année dernière : $96.00 pour les institutrices qui dirigent les écoles élémentaires et $185 00 pour les écoles modèles. L'unique instituteur qui enseigne dans mon district reçoit $250 pour diriger une école modèle.

Le couvent de Carleton est toujours à la hauteur de sa position. Sur invitation spéciale, j'ai visité cette institution deux fois durant l'année, et je dois dire que toutes les branches du programme officiel y sont enseignées avec un grand succès. Cette maison rend des services inappréciables à ce district en formant de bonnes institutrices pour les écoles élémentaires et les écoles modèles.

Mlle Elmina Allard, de Carleton, s'est encore distinguée par les grands succès qu'elle a obtenus dans ses classes. Une de ses élèves a obtenu un brevet d'école modèle du bureau des examinateurs de Rimouski au mois de mars dernier, et plusieurs autres enseignent dans les écoles élémentaires et donnent une entière satisfaction aux contribuables.

Les écoles modèles tenues par Mlle Eugénie Loubert à Maria, et Mlle Marie LeBel à Port-Daniel, rendent d'excellents services aux intéressés. Celles de Saint-Bonaventure et de Saint-Jean l'Evangéliste ont aussi obtenu de bons résultats.

Les écoles élémentaires continuent généralement d'être tenues sur un très bon pied ; il y en a plusieurs qui sont au niveau des écoles modèles. Au premier rang se trouve l'école No 3 de St-Charles, conduite par Mlle Christine Arsenault, institutrice munie d'un diplôme d'école modèle de l'école normale. Mgr Bossé, curé de la paroisse, et MM. les commissaires sont très désireux de la faire reconnaître comme école modèle, et doivent faires les démarches nécessaires auprès du département de l'Instruction publique pour atteindre ce but. J'espère que mon bulletin sera pris en considération au sujet de cette école, et qu'il vous sera possible de la subventionner à l'avenir.

Les autres maîtresses qui conduisent avec le plus de fruits et de succès les écoles élémentaires sont : Mlles Joséphine Audet, Génièvre Arsenault, Lucy Enright, Marie-Louise LeBlanc, sœur Marie du Rosaire, Victoire Morin, Julienne Langlais, Marie El. Ahier, Charlotte Cullen, Mary Gillié, Marie J. LeBlanc, Thérèse Cyr, Esther Audet, Marie Commeau, Marguerite Culvert et Christine LeBlanc.

Sauf de rares exceptions, les autres maîtresses obtiennent aussi d'assez bons résultats et s'acquittent bien de leurs devoirs.

Les commissaires d'écoles remplissent consciencieusement les devoirs de leur charge et se montrent toujours empressés à se conformer à la loi et

aux recommandations du département de l'Instruction publique. Presque partout ils ont conservé la bonne pratique de fournir gratuitement aux élèves les livres et autres objets de classe. En justice pour les commissions scolaires et pour les contribuables, je dois dire qu'il existe ici un désir d'instruire la jeunesse, digne de tout éloge. Si tout n'est pas comme ce devrait être, c'est que ce sont les moyens et non la volonté qui manquent.

Vous pouvez voir par mes bulletins qu'il se fait des progrès sensibles dans la construction des maisons d'école. Carleton, Saint-Jean l'Evangéliste et Maria se sont distingués par l'érection de maisons d'école qui font honneur aux contribuables de ces municipalités. Plusieurs autres municipalités ont construit des maisons sur des plans améliorés et leur ont donné les proportions requises. Les commissaires de Saint-Etienne de New-Carlisle sont actuellement à bâtir une maison convenable pour les besoins de cette importante localité. Cette maison sera terminée pour l'ouverture des classes le premier de septembre 1893.

Les secrétaires-trésoriers sont, en général, bien exacts à remplir leurs devoirs. Cependant, dans quelques municipalités, il reste trop d'arrérages à percevoir. J'ai conseillé fortement aux commissaires de faire tous leurs efforts pour retirer ces cotisations le plus tôt possible.

Il y a plusieurs municipalités pauvres qui ne peuvent soutenir leurs écoles sans le secours de l'aide supplémentaire. Je vous recommande spécialement Saint-Laurent, Miguasha, Saint-Godefroi et les dissidents de Shoolbred.

Il n'y a pas de changement dans l'ordre de mérite des différentes municipalités ; leurs rangs relatifs sont les mêmes que l'année dernière. Pour ne pas me répéter, je vous réfère à mon rapport de l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,

Insp. d'écoles.

M. W.-G. LYSTER.

(*Traduction.*)

CAP COVE, 9 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur toutes les écoles protestantes qui ont été en opération l'année dernière dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Il n'y a presque rien à dire sur les écoles dont je n'ai pas encore fait mention depuis quelques années.

Les bulletins que j'ai eu l'honneur d'envoyer de temps à autre au département, vous ont déjà mis, j'ose l'espérer, au courant des principaux faits relativement à l'état de l'éducation dans ces comtés.

Des progrès ont certainement été faits depuis quelques années. Les instituteurs sont généralement mieux formés qu'ils ne l'étaient, ils sont aussi mieux payés. Les maisons d'école sont plus commodes, plus conve-

nables, et les livres, ainsi que le mobilier, sont fournis plus libéralement que par les années passées.

De fait, il y a eu un mouvement général d'ascension, qu'on ne peut pas aisément apercevoir dans un an ou deux, mais qui frappe d'une manière sensible quand nous mettons en regard l'état des écoles il y a dix ans et leur condition d'aujourd'hui.

Cependant, quand nous nous rappelons que la population protestante de ces comtés est non seulement demeurée stationnaire, mais qu'elle a réellement décru à certains endroits, nous pouvons difficilement attendre un progrès que pourrait raisonnablement chercher un district plus avantageusement situé, et dans lequel les ressources de la vie sont plus faciles que dans plusieurs endroits de cette côte.

J'ai le plaisir de dire que les commissaires de la municipalité de Cox font preuve de beaucoup de bonne volonté.

Ils ont dernièrement érigé une nouvelle bâtisse pour l'école modèle. Cette école fréquentée par soixante-dix élèves environ fait un travail d'une grande importance en préparant des instituteurs compétents. L'instituteur en chef et son assistant sont des hommes d'énergie et de progrès qui méritent beaucoup de considération.

L'école de New-Carlisle est la plus grande de mon district ; elle est fréquentée par cent élèves. Cependant le travail accompli n'est pas très satisfaisant, car les instituteurs se retirent à la fin de chaque année et ces changements répétés ne conduisent pas au progrès.

Une autre municipalité digne de remarque est celle de New-Richmond, J'ai souvent eu l'honneur d'attirer l'attention sur le zèle et la compétence de ses commissaires d'écoles. Leurs efforts ont été récompensés par le progrès considérable qui s'est opéré relativement à la condition de leurs écoles. J'ai visité en juin une école modèle de quatre-vingts élèves, et six écoles élémentaires comprenant cent soixante-dix élèves ; leur condition était plus satisfaisante qu'elle ne l'avait jamais été auparavant.

Le système qui consiste à retirer des écoles élémentaires les élèves avancés pour les admettre à l'école modèle, est ici appliqué avec beaucoup de succès, et déjà un bon nombre d'institutrices bien formées font honneur à la dite institution.

Pour les causes déjà mentionnées, on peut dire que la plupart des autres municipalités tiennent leur niveau.

Je n'ai point de doute qu'il n'y ait quelque progrès dans le sens que je l'ai indiqué ; mais il est lent et à peine appréciable dans le cours d'une année.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer au comté de Gaspé.

Dans ce comté, les écoles sont généralement plus éloignées et mieux fréquentées. La population protestante est certainement moindre qu'elle n'était ; et en certaines municipalités les gens semblent être aussi pauvres que jamais.

Cependant l'érection d'une nouvelle maison d'école temporaire à Douglass (diss.), et au village de Gaspé, arrondissement No 2, et l'introduction

de nouvelles fournitures d'écoles, à Cape Cove (diss.) No 1, font preuve de la bonne volonté et des sacrifices des gens pour une cause qui doit être chère à tous.

L'école modèle de Haldimand donne un bon enseignement, mais elle n'est pas encore aussi prospère que je l'avais espéré. Il est probable qu'à cause de la distance, peu de parents peuvent suffire à envoyer leurs enfants à cette école.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'aucune plainte n'a été faite depuis longtemps à propos d'irrégularités dans le paiement des traitements.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W.-G. LYSTER,
Insp. d'écoles.

M. B. MAGRATH.

(*Traduction.*)

AYLMER, octobre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1893.

Vous avez pu constater par les bulletins d'inspection que je vous ai transmis cette année qu'il s'est accompli des progrès dans mon district d'inspection. Le nombre des écoles a augmenté de trois, et il est question d'en ouvrir une quatrième.

Les principales causes qui empêchent les écoles de donner tous les résultats qu'on en pourrait attendre proviennent des conditions défectueuses du moblier et des fournitures scolaires, et surtout du défaut d'expérience des institutrices et de leur peu de capacité professionnelle, n'ayant pas reçu la préparation nécessaire à la carrière de l'enseignement.

Les écoles bien pourvues de fournitures scolaires et dirigées par des maitres compétents et expérimentés donnent des résultats très satisfaisants.

Comme je le disais dans mon rapport du mois d'août 1886, nous aurons raison d'espérer des progrès satisfaisants lorsque les nouveaux règlements relatifs aux instituteurs seront mis à exécution.

La rigueur de nos hivers et l'obligation où se trouvent les parents de retenir leurs enfants à la maison pour leur aider aux travaux des champs pendant l'été sont autant de causes qui empêchent les progrès des écoles, particulièrement de celles des districts éloignés.

Les défectuosités des maisons d'école et de leur ameublement ne disparaîtront pas d'ici à longtemps, à moins que le gouvernement n'intervienne pas des règlements rigoureux et impératifs.

Je constate que partout où les commissaires et les syndics d'écoles subissent l'influence d'un maitre zélé et éclairé, l'école et son

ameublement sont conformes aux règlements ; mais, au contraire, lorsqu'aucune influence bienfaitrice n'agit sur eux, leur indifférence, comme il est naturel de s'y attendre, est irrémédiable.

Je suis heureux de pouvoir dire cependant que nous ne rétrogadons en aucune manière.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,
Insp. d'écoles.

M. J.-G.-W. McGOWN.

MONTRÉAL, 30 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

Je ne répéterai pas, dans le présent rapport, les renseignements détaillés que contiennent mes bulletins d'inspection et les bulletins statistiques qui ont remplacé le grand tableau annuel.

Cependant ces statistiques ne sont pas d'une exactitude parfaite ; car, pour plusieurs écoles indépendantes, j'ai dû me servir des chiffres recueillis les années précédentes.

Quelques-unes de ces écoles promettent d'envoyer les détails demandés et négligent de le faire ; d'autres refusent carrément.

Un refus qui m'a grandement surpris, cette année, c'est celui d'une institution qui, d'après votre rapport de 1889-90, reçoit une subvention annuelle de $400.00, l'académie du Mont St-Louis, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes. Ce refus m'a d'autant plus étonné que j'avais reçu, l'année précédente, l'accueil le plus sympathique de la part du Frère Stephen, directeur de cette institution. Le Frère qui m'a répondu m'a déclaré que le *Conseil* de cette maison avait décidé de renoncer à toute subvention du gouvernement plutôt que de se soumettre à cette formalité.

Toutes les municipalités de mon district d'inspection, à deux ou trois exceptions près, m'ont donné entière satisfaction. Les écoles de la cité de Montréal et de la Banlieue sont à la hauteur de leur tâche. Les municipalités rurales des comtés d'Hochelaga et de Laval rencontrent plus de difficultés : la plus grande, c'est l'absence des élèves qui sont retenus par leurs parents pour les travaux des champs. Le plus grand nombre des enfants qui ont fait leur première communion ne fréquentent l'école, pour ainsi dire, que l'hiver.

Les institutrices sont payées régulièrement, excepté dans une municipalité qui compte six écoles et que je vous ai déjà signalée.

Dans le comté de Laval, deux institutrices non brevetées ont été engagées par les commissaires. L'une d'elles est tout à fait incompétente. Je l'ai constaté dans mon bulletin d'inspection.

Voici maintenant la classification de chacune des municipalités, par ordre de mérite :

Municipalités.	*Note méritée.*
Cité de Montréal	Excellente.
COMTÉ D'HOCHELAGA.	
St-Jean-Baptiste	Excellente.
St-Louis de Mile-End	"
Côteau St-Louis	"
Saint-Henri de Montréal	"
Saint-Grégoire-le-Thaumaturge	"
Hochelaga	"
Maisonneuve	"
Sainte-Cunégonde	"
Saint-Joseph-de-Bordeaux	"
Pointe-aux-Trembles	"
Sault-au-Récollet	"
Côte-des-Neiges	"
Côte Saint-Michel	"
Côte Saint-Paul, village	"
Côte Saint-Léonard	Très bien.
Notre-Dame-de-Grâce	"
Longue-Pointe	"
Rivière-des-Prairies	Bien.
Côte Visitation	"
Outremont (diss)	"
Saint-Jules	"
Côte Saint-Paul, paroisse	Médiocre.
COMTÉ DE LAVAL.	
Sainte-Rose, village	Excellente.
Saint-Martin, village	"
La Grande-Côte	"
Bas-du-Bord-de-l'Eau	"
Côte Saint-François	"
Sainte-Dorothée No 2	"
Les-Ecors	"
Saint-François-de-Sales	"
Sainte-Rose, paroisse	Très bien.
L'Abord-à-Plouffe	"
Bas-de-Saint-Martin	"
Pont-Viau	"
Saint-Vincent-de-Paul	Bien.
Côte Saint-Antoine	"
Saint-Elzéar	"
Côte Saint-Elzéar	"
Sainte-Dorothée, No 1	"
Haut-de-Saint-Martin	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc., J.-G.-W. McGOWN, *Insp. d'écoles.*

M. J. McGREGOR.

(*Traduction.*)

HUNTINGDON, 21 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1893.

La division de mon ancien district a rendu mon travail comparativement facile, en réduisant le nombre des écoles, des instituteurs et des élèves, et m'a donné l'occasion favorable de visiter ces écoles suivant le besoin, trois et même quatre fois durant l'année. Les résultats du travail de l'année sont en somme très satisfaisants, pour ce qui regarde le progrès et le maintien des élèves de nos écoles, mais quant à ce qui concerne l'état convenable des maisons et du mobilier, les clôtures et l'embellissement des bâtisses, le paiement aux instituteurs de traitements suffisants, et le fonctionnement des écoles durant au moins huit mois de l'année, il reste beaucoup de progrès à faire.

Les progrès faits, et l'avancement général des élèves de nos écoles, tels que démontrés par une suite d'examens de concours, manifestent clairement le zèle et les efforts louables de nos instituteurs, ainsi que l'activité et la persévérance de nos enfants.

A ces concours, les écoles avaient le droit d'être représentées par un élève de chaque degré, pour chaque dix élèves ou fraction de dix élèves sur le registre de l'année. Les commissaires d'écoles, le secrétaire-trésorier et les instituteurs prirent une part active dans la direction de ces concours. Le cours d'études approuvé fut littéralement suivi. Les élèves du premier et du second degré furent examinés oralement, et les instituteurs se chargèrent d'apprécier l'examen écrit des élèves du troisième et du quatrième degré. Le tableau suivant indique les municipalités prenant part au concours, le nombre de concurrents, et le percentage maximum et minimum de points obtenus dans chaque degré.

Municipalités prenant part au concours.	1er degré.			2me degré.			3me degré.			4me degré.		
	Elèves.	Percentage des points.		Elèves.	Percentage des points.		Elèves.	Percentage des points.		Elèves.	Percentage des points.	
		Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min		Max.	Min.
Elgin	8	88	22	8	80.8	51.4	8	66	43.3	9	95.2	56.4
Franklin	13	60	38	9	75	43	14	64	32.5	14	84	45
Godmanchester	11	83.6	46	14	85.7	50	12	80.2	56	16	93.6	57
Havelock	7	90	56	9	68.5	40	16	64.6	24.4	15	64.4	23.3
Hemmingford	13	44	17	15	95.7	40	14	70.6	37.5	13	65.2	40.6
Hinchinbrooke	21	56	22	38	78.5	35 7	34	77.3	30.4	28	94.4	38.2
Howick	13	78	42	13	62.8	28.5	18	77	38.8	14	84 2	49.6
Ormstown	9	67	52	23	76	38	23	86.8	28.2	22	90.6	68.6

L'intention était d'ouvrir un concours dans chaque municipalité de mon district, mais les instituteurs des municipalités où le concours a été omis jugèrent, et avec raison, que vu l'état avancé de la saison, et le fait que les élèves les plus avancés avaient été retirés de leurs écoles dès le commencement des travaux du printemps, il leur serait désavantageux de concourir avec des écoles mieux favorisées. Principalement pour cette raison, huit concours seulement ont eu lieu cette année, après avoir convenu de commencer plus tôt l'année prochaine.

La plupart des commissaires et des syndics d'écoles prouvent qu'ils ont conscience de leur responsabilité en fournissant aux enfants soumis à leur juridiction les meilleurs moyens de s'instruire ; quelques-uns néanmoins semblent plus soucieux de leur bourse que de l'éducation de leurs enfants.

Dundee, une riche municipalité, prélève pour les fins scolaires un *mill et demi* dans la piastre, je crois, et tient une école fermée durant presque toute l'année, deux généralement la moitié de l'année, et deux autres chacune pendant trois mois de l'année, FAUTE DE RESSOURCES. Jusqu'à présent tous les conseils et rapports n'ont point reçu de considération.

Le travail des écoles de Saint-Bernard et de Lacolle a été remarquable cette année sous le régime de dix mois, mais je crains que les faibles arguments dont se servent certains contribuables n'aient pour effet de réduire de nouveau l'année scolaire à huit mois. Quant aux deux nouvelles municipalités, Saint-Thomas et Saint-Georges de Clarenceville, je les ai trouvées dans l'ombre, en ce qui concerne le système et la capacité des élèves. Le système de deux termes a été maintenu dans chacune. Saint-Thomas a adopté le système d'un terme qui doit entrer en vigueur cette année, et quatre arrondissements ont été réunis pour n'en former que deux. Les secrétaires-trésoriers tiennent généralement bien leurs comptes ; mais ils ne fournissent pas toujours les livres convenables.

J'ai l'honneur d'être, etc ,

JAMES MCGREGOR,

Insp. d'écoles.

M. J.-W. MCOUAT.

(*Traduction*)

LACHUTE, 7 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1892-93.

Classifiant les minicipalités suivant les instructions données par les lois scolaires, je puis dire qu'elles se maintiennent dans l'ordre suivant :

EXCELLENT 50 à 60.

Montréal	58	Verdun	52
Sainte-Anne de Bellevue	54	Côte St-Paul	52
Saint-Henri	54	Grenville No 2	52
Maisonneuve	50		

BIEN 40 à 50.

Côte Visitation	48	Gore	42
Vallée Mont-Royal	48	Saint-Laurent	42
Outremont	48	Saint-Lazare	42
Chambly	46	Sainte-Thérèse	42
Chatham No 2	46	Arundel	40
Côte Saint-Louis	46	Grenville No 1	40
Longueuil	46	Grenville No 2	40
Pointe-Fortune	46	Kilkenny	40
Saint-André	46	Lachine	40
Saint-Louis-de-Mile-End	46	Mille-Iles No 1	40
Sainte-Sophie	46	Mille-Iles No 3	40
Saint-Télesphore	46	Morin	40
Vaudreuil	46	Saint-Augustin	40
Longue-Pointe	44	Saint-Canut	40
Newton	44	Sainte-Jérusalem	40
Chatham No 1	42	Sainte-Marthe	40

MOYEN 30 à 40.

Côte-des-Neiges	38	Rawdon	36
Harrington No 1	38	Saint-Lin	36
Joliette	38	Saint-Félix	36
Saint-Eustache	38	Mille-Iles No 2	32
Saint-Zotique	38	Côte Saint-Gabriel	30
Kildare	36	Pointe-aux-Trembles	30
Mascouche	36		

MÉDIOCRE 20 à 30.

Wentworth	22	Dunany	20

La classification ci-dessus a été faite en accordant dix points sur chacune des six matières mentionnées dans les règlements. Ainsi le maximum susceptible d'être obtenu serait 60, et le tableau indique le rang et les points de chaque municipalité. Les municipalités égales quant aux points sont placées par ordre alphabétique. Je me suis efforcé d'engager les arrondissements qui possédaient de pauvres bâtisses à les améliorer, et j'ai obtenu des succès, bien qu'une partie des résultats obtenus soient dus à mes prédécesseurs. Mille-Iles No 1 a une nouvelle bâtisse bien convenable. Une fois terminée, ce sera une salle commode. Wentworth a aussi construit une maison nouvelle dans l'arrondissement No 2, et la nouvelle municipalité de Dunany a aussi une école en voie de construction. Dans plusieurs autres arrondissements, des promesses d'amélioration ont

été faites ; j'espère qu'elles seront exécutées l'année prochaine. Plusieurs arrondissements sont trop insoucieux de leurs écoles pour mériter de bons résultats, et l'effet apparaît clairement dans le travail de l'école.

Le mobilier dans plusieurs écoles est très médiocre. Dans plus de 30 écoles de ma circonscription, il n'existe que de vieux pupitres appuyés aux murs, avec de longs bancs sans dossier. Ces pupitres et ces bancs sont tellement défigurés par les coups de couteaux et le mauvais usage qu'ils ne peuvent guère être en pire état ; et cependant je dois avouer que quelques-unes de ces écoles si pauvrement meublées faisaient un meilleur travail que d'autres pourvues de sièges convenables et de bonnes fournitures. Il est admis par plusieurs que "*l'instituteur fait l'école*," et de tels exemples semblent prouver la chose. Dans certains endroits, l'instituteur énergique s'est assuré les sympathies des parents et des enfants, et a obtenu, par des moyens conciliants, des sièges, des cartes géographiques et un dictionnaire suivant le besoin. De tels efforts sont hautement appréciés du public, qui conclut que l'instituteur apporte un grand intérêt à son travail ; de là, nous pouvons constater que l'indifférence à l'égard de l'éducation est due surtout au manque de personnes capables de présenter ses réclamations et de plaider sa cause devant le public. Les autres écoles, au nombre de 90, sont munies de bons bancs et de pupitres très convenables. Ces remarques ne s'appliquent qu'aux écoles des arrondissements ruraux et non à celles de Montréal.

Le mobilier en usage est très défectueux dans presque toutes les écoles. Les tableaux noirs sont si petits et si usés qu'ils ne sont plus d'aucun usage. Les cartes sont en trop petit nombre, ou vieilles et tout à fait usées, tandis qu'en certains cas, il n'y en a pas du tout Très peu d'écoles sont munies d'un dictionnaire quelconque, cependant quelques-unes ont *Webster* ou *Worcester's Unabridged.* Le besoin d'un bon dictionnaire se fait seulement sentir quand l'anglais est enseigné à fond, et son introduction dans chaque cas où il existe, grâce aux efforts de l'instituteur et des élèves, est une cause d'émulation. Le *First Reader* par tableaux ne se trouve que dans une couple d'écoles, bien que ce soit une chose indispensable dans une école. Les horloges sont rares, comme le sont aussi les thermomètres et les registres pour les visiteurs. Les journaux quotidiens sont tenus régulièrement et, à trois ou quatre exceptions près, les tableaux horaires sont préparés par les instituteurs.

Je désirerais qu'on apportât un plus grand soin en ce qui concerne l'entretien des écoles, et surtout dans l'arrangement fait pour le lavage des classes. A présent, la plupart des écoles ne sont lavées qu'une fois chaque semestre, et balayées par les élèves à tour de rôle.

L'on ne prend soin des privés qu'à de rares intervalles, et ils sont souvent plus qu'impraticables, vu leur malpropreté et leur manque de réparations.

Au lieu de choisir une belle portion de terrain pour l'emplacement de l'école, la plupart des arrondissements ont construit dans un endroit sans valeur, rempli de pierres ou d'embarras, dépourvu d'arbres ou recouvert de buis-

sons. Peu d'emplacements sont clôturés, aucun n'est planté d'arbres, ou entretenu tel que prescrit par les règlements. Si quelque chose pouvait être fait pour augmenter la subvention du gouvernement, de manière à décider les conseils municipaux à fournir une égale somme pour l'amélioration de leurs écoles, cela aurait, je pense, un bon effet dans plusieurs localités Ne pourrait-on pas introduire quelque changement dans la distribution des fonds consacrés aux livres de récompense, de manière à accorder un prix à l'*école* qui a bien fait, plutôt qu'à l'individu ? Ce prix pourrait consister en certains articles de fournitures dont l'école a le plus besoin, tel que *carte, atlas, horloge, dictionnaire, etc.*, et pourrait être convenablement étiqueté et dévolu à l'usage des élèves de l'année durant laquelle il a été gagné. L'on peut concevoir facilement le grand avantage que retirerait l'école d'une bonne carte pendant des années, comparé au maigre avantage retiré par quelques élèves de " livres d'histoires " lus une seule fois.

La plupart des instituteurs se montrent fidèles à la tâche assignée à chacun d'eux ; plusieurs néanmoins n'obtiennent aucun succès, parce qu'ils n'ont ni bonne méthode d'enseignement, ni la vraie idée du progrès. J'ai trouvé l'étude de l'anglais et de l'arithmétique superficielle en bien des cas. J'ai donné sur l'une ou l'autre de ces matières, et souvent sur les deux, une leçon devant servir de modèle. J'ai le plaisir de mentionner les instituteurs suivants, comme ayant obtenu un succès éminent dans le travail de l'année, savoir :

Mlles Fanny Clarke, New Glasgow ; Mary-Leon Van Vliet, village de Grenville ; Lizzie Mathieu, Dalesville ; Anna M. Morrison, Lakefield ; Mary E. Armstrong, Genova ; Janet Laynachan, Lachute, et Lizzie Drew, Hillhead.

Plusieurs autres instituteurs ont fait un bon travail, mais ne sont pas considérés comme ayant obtenu un succès éminent.

La cité de Montréal est bien organisée sous tous rapports, pour faire un splendide travail d'éducation. La plupart des constructions scolaires sont dans le meilleur état, et celles qui laissent à désirer sur ce point doivent être remplacées par de nouvelles. Une belle école doit remplacer la " British and Canadian " et l'école de la rue Dorchester. On agrandit considérablement l'école de la rue St-Urbain, et une belle nouvelle école sera ouverte à l'extrémité ouest de la cité. L'école " Lorne " a ouvert une classe où les petits enfants reçoivent des leçons de choses ; d'autres seront pareillement ouvertes dans les principales écoles. Les traitements des instituteurs vont être augmentés d'après une échelle de traitements et un percentage établis par le Bureau, et, si cette augmentation n'est pas considérable, elle constitue néanmoins un pas vers ce but.

Conformément aux instructions, je n'ai visité les écoles de Montréal qu'une fois durant les mois de mai et juin. Je trouve que le territoire qui m'a été assigné est vaste, et les écoles situées à plusieurs milles les unes des autres, ce qui m'oblige en plusieurs cas à ne visiter qu'une école par jour. Depuis le Coteau et le sud de Chambly, jusqu'à De Salaberry et St-Félix, au nord, il y a environ 100 milles, et une semblable distance

existe de l'est à l'ouest de ma circonscription. Vu l'étendue de territoire, et le temps perdu à trouver certaines écoles, je n'ai pu visiter une seconde fois que la moitié de mes écoles. J'ai, durant ma dernière tournée d'inspection, distribué les livres de récompense qui m'avaient été envoyés, mais comme j'étais incapable de compléter ma tournée, quelques-uns de ces livres sont restés entre mes mains, et je les distribuerai à ma prochaine visite aux écoles qui en ont jusqu'ici été privées. En terminant mon rapport, je dois exprimer à qui de droit ma reconnaissance pour la courtoisie et les bontés dont j'ai été l'objet, et l'espérance de pouvoir coopérer plus pleinement à l'avancement de l'éducation.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOuat,

Insp. d'écoles.

M. J.-P. NANTEL.

Saint-Jérôme, 15 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur l'inspection de mes écoles durant l'année scolaire 1892-93.

Il y a eu dans mon district d'inspection, pendant cette présente année, 150 maisons d'éducation en opération, savoir : 1 collège classique, 3 académies de garçons, 4 académies de filles, 2 écoles modèles de garçons, 2 écoles modèles de filles, 2 écoles modèles mixtes, garçons et filles, et 138 écoles élémentaires.

Ces écoles de tous genres ont été fréquentées par 7,413 élèves, 3,852 garçons et 3,561 filles. L'assistance moyenne a été de 81 pour cent, ce qui est magnifique suivant moi.

D'après les nouvelles limites de mon district d'inspection, j'ai 35 écoles de moins à visiter et le nombre des élèves est diminué de 1,247, si je prends le nombre total des élèves qu'il y avait en 1891-92 dans mon district d'inspection, avant le changement.

Trois maisons d'école neuves seront prêtes pour l'ouverture prochaine des classes ; une à Saint-Jérôme, une à Sainte-Anne-des-Plaines et une autre à Saint-Placide. Toutes ces maisons seront bien confortables. L'an prochain, il est entendu que plusieurs autres vieilles maisons d'école de mon district d'inspection disparaîtront pour faire place à des bâtisses plus convenables. Ceci prouve qu'il y a progrès sous le rapport du mobilier et des constructions scolaires.

Voici maintenant la classification par ordre de mérite des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

Rang.	NOMS DES MUNICIPALITÉS.	Etat des maisons d'écoles, dépendances, etc.	Etat du mobilier.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitement des instituteurs, etc.	Total des points conservés, sur 50 accordés.	Note générale obtenue.
1	Sainte-Thérèse (village)	9	8	8	9	9	43	Excellent.
2	Saint-Jérome (ville)	6	9	9	9	9	42	"
	Sainte-Scholastique	8	8	9	9	8	42	"
	Terrebonne (ville)	9	9	8	7	9	42	"
3	Sainte-Thérèse (paroisse)	7	6	9	9	9	40	"
4	Saint-Jérome (paroisse)	7	7	8	9	8	39	Très bien.
	Cote Saint-Joachim	7	8	8	8	8	39	"
5	Saint-Hermas	7	7	8	8	7	37	"
	Saint-Benoît	6	6	9	8	8	37	"
	Saint-Augustin	7	6	9	8	7	37	"
	Saint-Eustache	7	7	8	7	8	37	"
6	Saint-Placide	7	6	8	8	7	36	"
	Terrebonne (paroisse)	7	8	6	8	7	36	"
	Saint-Canut No 2	6	6	9	8	7	36	"
7	Sainte-Anne-des-Plaines	5	6	8	7	6	32	Bien.
	Oka	5	5	8	8	8	32	"
8	Saint-Joseph	5	5	8	8	5	31	"
9	Saint-Janvier (village)	6	6	7	6	5	30	"
	Sainte-Agathe	5	4	7	8	5	30	"
	Saint-Canut No 1	5	4	6	8	7	30	"
	Sainte-Sophie	5	5	7	7	6	30	"
10	Saint-Hippolyte	5	5	6	5	7	28	Médiocre.
	Saint-Janvier (paroisse)	5	4	7	7	5	28	"
11	Sainte-Monique	5	3	6	6	7	27	"
12	Saint-Jérome No 4	3	3	7	7	6	26	"
	Bas de Saint-Janvier	3	3	7	7	6	26	"
13	Saint-Colomban	3	2	6	7	6	24	Mal.
	Saint-Sauveur	3	3	4	6	8	24	"
14	Sainte-Marguerite	3	3	4	7	5	22	"
	Sainte-Lucie	3	3	4	8	4	22	"
15	Sainte-Adèle	3	2	3	8	4	20	"

Parmi les institutrices qui ont dirigé leur école avec le plus de succès cette année, je citerai : Mlles P. Sauvé et M.-L. Sauvé, Saint-Placide ; A. Carrière, Sainte-Scholastique ; C. Langlois, Saint-Eustache ; G. Martineau et A. Jérôme, Sainte-Thérèse ; H. Marcotte, Sainte-Monique ; M. Gascon, Sainte-Anne-des-Plaines ; R. Marcotte, M. Guay, Saint-Augustin ; F. Beauchamp, Saint-Jérôme.

Le programme des études a été mieux observé cette année que les années précédentes. Plus que jamais, je tiens à une bonne classification des élèves dans l'école ; c'est suivant moi une des choses les plus importantes à observer. Toute ma première visite d'inspection, pour ainsi dire, est employée à faire cette classification en rapport avec le programme d'études ; pour cela, les notes que j'ai prises sur chaque élève, dans les années précédentes, me sont d'un grand secours.

N'êtes-vous pas frappé, Monsieur le Surintendant, de l'accroissement considérable du nombre des personnes qui entrent dans l'enseignement sans brevet; c'est à se demander si dans quelques années le brevet de capacité vaudra quelque chose. Pour moi, je suis désolé de voir avec quelle facilité des personnes qui n'ont pas les capacités nécessaires obtiennent la permission d'enseigner, et partout font un tort considérable. Une personne qui a l'âge d'avoir son brevet et qui ne fait aucune démarche pour l'obtenir ne devrait jamais avoir la permission d'enseigner. Elle est compétente ou elle ne l'est point ; si elle l'est, qu'elle prenne son brevet ; si elle ne l'est pas, elle ne doit pas enseigner. Pour moi je suis décidé de m'opposer de toutes mes forces à ce que des personnes qui ont l'âge d'obtenir leur brevet enseignent sans l'avoir obtenu ; plusieurs institutrices dans mon district sont dans ce cas, elle enseignent depuis trois ou quatre ans et même plus, et ne paraissent nullement disposées à se présenter devant le bureau des examinateurs.

Un autre sujet d'étonnement pour moi est celui-ci : l'on donne partout des conférences sur une foule de sujets plus ou moins importants ; il y a des conférences sur la culture de la betterage à sucre, sur l'émigration, sur l'agriculture, etc. Pourquoi n'y en aurait-il pas sur l'éducation qui vaut bien la peine qu'on s'en occupe après tout ?

En 1891, le Conseil de l'Instruction publique, par l'entremise de l'honorable F. Langelier, proposait au gouvernement l'idée de remplacer la première visite de l'inspecteur d'écoles par des conférences que celui-ci donnerait aux instituteurs et institutrices sous contrôle. Ces conférences n'auraient coûté qu'une bagatelle et auraient donné de bons résultats, j'en suis sûr. Ces conférences sont encore à venir. Pourquoi n'essaie-t-on pas la chose ? L'éducation n'est-elle pas la base de tous les succès possibles ? Pourquoi alors ne pas prendre tous les moyens pour la faire progresser dans le pays ? Comme j'ai déjà parlé plus au long de ce sujet dans mon rapport général d'inspection de 1891-92, je n'y reviendrai pas ; mais il serait bien à souhaiter que l'on comprît l'importance de ces conférences pédagogiques.

Durant l'année scolaire de 1892-93, j'ai entrepris une véritable croisade pour l'enseignement rationnel de la géographie, surtout de la géographie de la province de Québec, dans mes écoles élémentaires. Ai-je réussi ? Pas autant que je l'espérais. Combien d'institutrices sous mon contrôle s'obstinent encore à bourrer de mots la mémoire de leurs élèves et ne déroulent la carte géographique que juste à la visite de l'inspecteur, et encore pas toujours. Que voulez-vous ? Je vais reprendre cette même croisade ; je n'ai pas été près d'un quart de siècle instituteur sans apprendre que le succès dans l'enseignement ne s'obtient qu'à force de répéter la même chose. C'est ce que nous, inspecteurs d'écoles, sommes obligés de faire, même dans la rédaction de nos rapports généraux d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-P. Nantel, *Insp. d'écoles.*

M. D. PAQUET.

HAVRE-AUX-MAISONS, 10 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement de la loi scolaire dans mon district d'inspection pour l'année finissant le 30 juin 1893.

Les écoles qui ont été mises en opération pendant cette année sont les suivantes, savoir : dans la municipalité d'Aubert, trois écoles élémentaires donnant l'instruction à 202 élèves ; dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Etang-du-Nord, cinq écoles élémentaires fréquentées par 285 élèves ; dans la municipalité de l'Ile de la Madeleine, trois écoles élémentaires fréquentées par 177 élèves, et le couvent de la Congrégation de Notre-Dame donnant l'instruction à 113 jeunes filles ; dans la municipalité dissidente de l'Ile de la Madeleine, deux écoles élémentaires fréquentées par 71 élèves, et dans la municipalité dissidente de Saint-Pierre-de-l'Etang-du-Nord, une école élémentaire fréquentée par 31 élèves. En tout 15 écoles fréquentées par 879 élèves. Les notes générales de ces écoles sont *très bien* pour les municipalités d'Aubert et de Saint-Pierre-de-l'Etang-du-Nord, et *excellente* pour celle de l'Ile de la Madeleine.

Les maisons d'école dans toutes ces municipalités ont été beaucoup améliorées, ainsi que le mobilier.

Il existe dans les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Etang-du-Nord et d'Aubert une mauvaise coutume : c'est de ne payer les titulaires des écoles qu'à la fin de l'année, et, assez souvent, il arrive que ces fonctionnaires ne sont payés que trois et quatre mois après l'année terminée. J'ai attiré l'attention des commissaires sur la loi qui veut que les fonctionnaires soient payés semi-annuellement. Les fonds scolaires ne permettent pas de faire mieux dans ces municipalités. On a fait de fortes dépenses pour construction et réparation des bâtiments scolaires, pour les livres et les autres fournitures d'école, tout cela fait brèche dans les fonds. Les contribuables sont amplement taxés, et ne pourraient, sans se priver du nécessaire au soutien de leurs familles, payer plus pour les écoles. Dans les autres municipalités, les titulaires sont payés régulièrement.

Les syndics de la municipalité de l'Ile de la Madeleine ont fermé l'école de la Grosse-Ile en mai, au lieu de continuer jusqu'au quinze de juillet. La diphtérie sévissait alors dans cette municipalité, et il y a eu plusieurs décès depuis.

Les comptes scolaires sont bien tenus dans toutes les municipalités.

Le couvent continue à rendre de très importants services à l'enseignement dans toutes les Iles de la Madeleine ; neuf titulaires actuels sont des élèves de cette institution.

J'espère que les bulletins que je vous ai transmis, et le présent rapport, vous feront connaître l'état de l'instruction dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DANIEL PAQUET,
Insp. d'écoles.

M. J. PARKER.

(*Traduction.*)

VILLAGE DE LEEDS, 1er août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'éducation élémentaire dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1892-93.

Je vous donne, sous forme de tableau, certains renseignements tirés de mes rapports *statistiques :*

COMTÉS.	Nombre de municipalités.	Nombre d'écoles.	Nombre d'écoles en opération.	Nombre d'écoles non en opération.	Nombre d'élèves fréquentant les écoles.	Assistance moyenne.	Nombre d'instituteurs munis de diplômes.	Nombre d'instituteurs non diplômés	Moyenne des traitements.
Mégantic	13	46	41	5	705	550	40	1	$ 120
Lotbinière	2	3	3	0	37	32	1	2	112
Lévis	3	4	4	0	95	75	4	0	240
Dorchester	2	3	3	0	45	31	3	0	150
Québec	14	21	21	0	622	478	21	4	Cité 300 Comté 130
Portneuf	2	6	5	1	155	101	5	0	185
	36	83	77	6	1,659	1,267	74	7	

J'ai visité toutes les écoles dont je fais présentement rapport.

Dans plusieurs municipalités, il y a des écoles qui ne sont ouvertes que durant quatre mois de l'année. J'ai fait la visite de ces écoles une fois, et j'ai visité deux fois les écoles qui sont en opération huit ou dix mois de l'année.

Dans les 77 écoles 74 instituteurs, porteurs de certificats, de capacité, ont été engagés. Sept instituteurs non diplômés enseignaient avec l'autorisation du département de l'Instruction publique. Ces instituteurs se préparaient à subir l'examen de juillet pour obtenir des diplômes. Généralement parlant, les instituteurs font bien leur travail. Quelquefois cependant j'en rencontre dont le travail n'est pas aussi bon que celui que nous sommes en droit d'attendre, mais ce sont de rares exceptions. J'ai remarqué que les instituteurs qui s'acquittent le mieux de leurs devoirs et qui réussissent le plus dans la profession, sont ceux qui assistent régulièrement aux conférences pédagogiques.

Je puis dire à ce sujet que l'institut normal des instituteurs, tenu en juillet, à Inverness, a obtenu un grand succès. On a témoigné un grand intérêt durant tout le cours de la session, et j'ai l'assurance que l'œuvre des conférences dans la province de Québec aura pour résultat d'augmenter l'énergie des maitres et d'améliorer les méthodes d'enseignement.

Des progrès ont été faits dans les municipalités suivantes, quant à ce qui concerne la réparation des écoles, la construction de nouvelles maisons d'école, et l'augmentation des fournitures et du mobilier, etc., savoir: Saint-Roch-Nord, Stoneham, Saint-Gabriel-Est, Saint-Dunstan, Frampton-Ouest.

D'autres municipalités riches pourraient avec avantage imiter le bon exemple ainsi donné.

Les secrétaires-trésoriers, en règle générale, tiennent bien leurs comptes. Cependant quelques-uns sont lents à percevoir les taxes et laissent s'accumuler les arrérages, ce qui fait que les instituteurs ne sont pas payés régulièrement.

J'ai classifié comme suit les municipalités, conformément à l'article 13 des règlements :

Excellentes :—Cité de Québec, Saint-Colomban de Sillery, Saint-Sauveur et Saint-Roch-Nord.

Bonnes :—Lévis, Saint-Raymond, Portneuf, Irlande-Nord, Leeds, Leeds-Sud, Inverness, Saint-Dunstan, Saint-Romuald, Frampton, Banlieue de Québec, Saint-Désiré de Black Lake, Irlande-Sud.

Passables :—Saint-Gabriel-Ouest, Saint-Foye, Beauport, Mill-Hill, Saint-Jean-Chrysostôme, Saint-Malachie, Irlande-Nord (diss.), Saint-Pierre-Baptiste et Stoneham.

Médiocres :—Nelson, Saint-Alphonse de Thetford, Tewkesbury, Somerset-Nord, Halifax-Sud, Saint-Patrice, Saint-Ignace, Saint-Gabriel-Est, Leeds-Est et Saint-Gilles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. Parker,
Insp. d'écoles.

M. J. PRÉMONT.

SAINTE-FAMILLE, juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1892–93.

Mon district d'inspection comprend maintenant : 1o le comté de Montmorency, moins les paroisses de Laval et de Saint-Adolphe ; 2o la cité de Québec, et 3o la municipalité de Saint-Roch-Nord.

Après m'être assuré cependant que les municipalités de la Banlieue et de Saint-Charles n'avaient reçu la visite d'aucun inspecteur, j'ai cru devoir, comme par le passé, faire l'inspection des écoles de ces deux municipalités, bien que, dans la lettre d'avis m'annonçant les nouvelles délimitations de mon district, je ne vois rien qui m'y autorise. A Saint-Charles, il a été construit, dans le cours de cette année, une maison d'école qui fait honneur à l'esprit de progrès de la commission scolaire. Cette maison est pourvue d'un mobilier, style moderne, et d'un logement tout à fait convenable pour l'institutrice.

Dans la Banlieue, on ne paraît pas marcher aussi vite. On semble plutôt reculer, et je ne suis pas même sûr que ce soit dans le but de mieux sauter. Cependant, chaque année, les comptes du secrétaire-trésorier accusent un petit surplus que l'on dépose en banque, en prévision de la dépense nécessitée par la construction d'une maison d'école.

A Montmorency, depuis quelques années seulement, pas moins de 15 maisons d'écoles ont été construites d'après des plans reconnus et approuvés suivant la loi, et un plus grand nombre d'autres ont été réparées bien convenablement, de telle sorte que mes bulletins mentionnent bien rarement un défaut de progrès sous ce rapport.

On améliore aussi le mobilier, mais non pas toujours au point de vue du système que je préconise, je ne recommande jamais les bancs à places multiples, que les hygiénistes sont unanimes à prohiber. Il n'est pas douteux qu'avant longtemps des règlements seront passés pour l'adoption obligatoire des tables unipersonnelles. J'entends souvent des pères et mères de familles manifester avec raison leurs craintes du fait que leurs enfants à l'école publique sont en contact journalier avec des élèves dont le commerce est quelquefois redoutable pour le moral et la santé de leurs voisins. Il est vrai que dans nos établissements scolaires dirigés par des communautés religieuses, les règlements de discipline sont très sévères, surtout sous le rapport de la surveillance, et qu'ils sont généralement bien observés; mais si la vigilance active du professeur peut rassurer les parents en ce qui touche le premier danger, elle est à peu près inefficace contre le second. Aussi, dans la plupart de ces maisons, on remplace à fur et à mesure que les moyens le permettent, les anciennes tables à places multiples par d'élégants et confortables pupitres à un seul siège.

Dans le plus grand nombre de nos municipalités rurales, on s'objecte à l'introduction de ce nouveau genre de mobilier en s'appuyant sur la modicité des revenus dont on dispose. A plus d'un endroit il est encore de mode de s'engouer pour tout ce qui se donne au rabais et à bon marché, et bien des gens ne comprennent pas encore qu'un effet est toujours payé trop cher s'il n'atteint pas pleinement l'objet que l'on avait en vue en l'achetant. Et c'est avec de pareils faux principes d'économie domestique que l'on règle assez souvent la chose scolaire !

Si j'étais le maître des octrois, j'en accorderais une partie en tables unipersonnelles et l'autre en *bonus* aux instituteurs qui rempliraient le mieux leurs devoirs.

L'entrepreneur qui aurait à exécuter un contrat aussi important que celui de pourvoir toutes les écoles de la Province d'un mobilier perfectionné, y trouverait son profit, même en vendant sa marchandise au-dessous du prix courant, et le peuple qui paye serait mieux servi en dépensant moins.

C'est ainsi que Garcia Moreno s'y prenait pour implanter à l'Equateur son système d'instruction obligatoire et gratuite.

Il disait que l'enseignement primaire, le premier en importance, parce qu'il s'adresse à tous et sert de préparation aux études plus élevées, devrait recevoir de préférence les soins du gouvernement. Et il ajoutait : "Qu'importent l'ouverture d'un certain nombre de classes gratuites, et la construction d'édifices très coûteux ? Aussi longtemps que l'instruction dépendra des conseils académiques de province pour le choix de l'instituteur, et des municipalités des dotations, on verra beaucoup de paroisses privées d'écoles et d'autres, en danger de perdre celles qu'elles possèdent, sous un coupable prétexte d'économie, ou parce que les instituteurs, insuffisamments rétribués, refusent de se consacrer à une tâche laborieuse et ingrate. Il nous restera ceux que leur ignorance ou leur inconduite vouent à ce labeur devenu leur unique gagne pain." Il poussa son systéme d'instruction gratuite si loin, dit son historien, qu'il accorda vingt piastres par mois aux étudiants de l'école polytechnique qu'il avait fondée.

Le gouvernement de la province de Québec n'est probablement pas disposé d'en faire autant, et pour des raisons majeures, je n'en doute point ; mais si l'état de nos finances ne nous permet pas d'imiter un si noble exemple, ne serait-il pas possible d'exiger au moins de ceux qui se partagent les subsides une meilleure garantie qu'ils les emploieront à promouvoir le progrès bien entendu ?

La loi, par exemple, qui décrète que les sommes votées en faveur de l'instruction publique seront réparties d'après la population, n'a-t-elle pas déjà fait plus que son temps ?

Qu'une municipalité avec la population de mille âmes, arrêtée dans l'ornière de la routine, pour tout ce qui touche au progrès intellectuel, reçoive, en vertu de cette loi, un octroi double d'une autre petite paroisse de cinq cents âmes, mais où l'on voit les habitants faire des sacrifices constants pour favoriser et développer l'instruction de leurs enfants,

voilà un problème que je n'ai pas encore pu résoudre : il est vrai que je ne suis pas né mathématicien !

On construit actuellement une aile de grandes dimensions au couvent de Sainte-Famille. On en profite pour apporter à cette antique maison (fondée en 1685) le confort des améliorations modernes. Les calorifères à air chaud, les salles de bains, un système de ventilation très perfectionné, etc., en sont les principales. En un mot ce couvent sera l'un des plus attrayants des environs.

Enfin, ces travaux importants sont exécutés d'après les plans et sous la direction de M. l'architecte Tanguay, ainsi que sous la sage administration de Madame la Supérieure, la révérende sœur Saint-Evariste dont le talent et l'habileté ont été mis à contribution pour mener à bien cette entreprise relativement considérable. Je ne serai pas surpris, Monsieur le Surintendant, si, pour payer le coût (qui dépassera $4,000) de ces travaux, faits presqu'à l'improviste, sans autres revenus que ceux provenant d'un modeste pensionnat, dans une petite paroisse de 800 âmes, où les habitants viennent de se cotiser pour l'érection d'un presbytère qui leur fait honneur, et qui projettent de construire dans le cours de l'année une nouvelle maison d'école, je ne serai pas surpris, dis-je, si un appel vous est adressé pour que, avec votre haute recommandation, l'honorable comité catholique du Conseil de l'Instruction publique vote une aide spéciale sous forme d'octroi en faveur de l'excellente académie tenue par les bonnes sœurs de ce couvent. Je fais des vœux pour le plein succès de cette future requête et je les réitère pour qu'un plus grand nombre de demoiselles viennent y faire leur éducation. Elles y trouveront des maîtresses dont le dévouement n'a d'égal que le savoir et qui enseignent avec de grands succès toutes les branches du cours supérieur, y compris la musique et le dessin.

9 édifices scolaires à vastes proportions ont été érigés dans la cité de Québec et sont, à peu d'exceptions près, munis d'un mobilier perfectionné.

Il y a dans mon district au-delà de 200 écoles et départements que je visite, non compris une vingtaine d'écoles indépendantes que je n'ai pas le temps d'inspecter régulièrement.

Plus de 13,000 élèves fréquentent ces écoles dirigées, pour le plus grand nombre, par des communautés religieuses d'hommes et de femmes. Presque tous ces élèves suivent le programme d'études officiel.

Comme on peut le constater par mes rapports-bulletins, dans la plupart de mes écoles, le progrès général a été bien noté, et l'assiduité a été quelque peu meilleure.

Je désire ajouter à la liste, déjà donnée dans mes rapports précédents, des noms de tous les instituteurs et institutrices qui se distinguent dans l'enseignement, les noms de MM. Chabot à Ste-Famille, Tremblay à Saint-Laurent, de Mlles Douville à Saint-Pierre et Noël au Château Richer.

Je regrette, pour un bon nombre de titulaires des écoles de mon district, qu'ils ne soient pas rémunérés comme ils le méritent. Je redoute, comme je le disais au commencement de ce rapport, que nos meilleurs instituteurs refusent de se consacrer plus longtemps à une tâche aussi

laborieuse qu'ingrate. Pourtant, je crois encore que de meilleurs jours luiront pour la famille enseignante et je leur dis : Courage, continuez de bien faire votre devoir, sachez attendre et espérez.....

Il y a 55 religieux et 216 religieuses se livrant à l'enseignement dans mon district, plus 21 instituteurs laïcs et 82 institutrices laïques. 15 instituteurs laïcs ont été brevetés à l'école normale Laval, et 6 enseignent sans diplôme. 22 institutrices laïques ont reçu leur brevet à l'école normale Laval, 46 l'ont reçu des bureaux d'examinateurs et 14 enseignent sans diplôme.

Le personnel enseignant se compose donc de 76 instituteurs et 298 institutrices se partageant près de 14,000 élèves, donnant à chacun une moyenne de 40.

Les instituteurs laïcs non brevetés se préparent généralement à leur examen, et c'est à cette condition seulement qu'on leur permet d'enseigner dans les écoles sous contrôle.

Quant aux institutrices non diplômées, elles ne sont admises que comme assistantes dans des écoles à plusieurs départements où elles enseignent aux classes de jeunes élèves.

Tout de même, les non diplômés font l'exception dans mon district où le personnel enseignant est d'une compétence assez remarquable.

Je ne crois pas devoir modifier, cette année encore, ma dernière classification par ordre de mérite des municipalités de mon district.

Je sais, Monsieur le Surintendant, que vous appréciez, comme il le mérite si bien d'ailleurs, le vaillant organe des instituteurs du district de Québec, "l'Enseignement Primaire." Je regrette que tous les membres de la classe enseignante ne peuvent profiter des leçons si pratiques qui y sont données avec profusion. L'actif rédacteur en chef de cette estimable revue pédagogique mérite plus et mieux que des félicitations pour l'œuvre de régénération qu'il a entreprise, moins pour son profit personnel que dans les intérêts de la noble cause de l'instruction publique, qui nous est chère à tous. Il faut qu'à tout prix "l'Enseignement Primaire" soit lu par tous les membres du corps enseignant. C'est peut-être le moyen le plus sûr et le moins coûteux d'établir le progrès dans nos écoles. J'ai remarqué que l'institutrice qui étudie cette revue enseigne avec intelligence, et son travail est toujours couronné d'un succès tangible. Donc, que les commissaires soient tenus de pourvoir chaque école d'une revue pédagogique, de la même manière qu'on les oblige à fournir une estrade et un bureau à l'instituteur ; ce lui sera non moins utile, et plus avantageux à ses élèves.

Je termine, mais avant, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de consigner dans ce rapport, un événement qui a causé une bien vive allégresse chez tout le corps enseignant, non seulement de ma circonscription, mais de tout le district de Québec.

En effet, le 19 mai dernier, MM. F.-X Toussaint et N. Lacasse célébraient leur cinquantenaire de laborieux professorat, et toute la famille enseignante avait été conviée à la fête, qui fut grande et belle. Vous en

avez été témoin vous-même, Monsieur le Surintendant, et votre émotion ainsi que celle de toute l'assistance, quand vous prononçâtes votre discours si bien senti, exprima à tous que nous assistions à une véritable fête du cœur.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. Prémont,

Insp. d'écoles.

M. H. PRUD'HOMME.

Saint-Constant, 15 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour 1892-93.

Mon district d'inspection comprend les écoles catholiques des comtés de Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, et des municipalités de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet, dans le comté de Huntingdon.

Ces écoles sont au nombre de 151, savoir : 7 académies, 15 écoles modèles et 129 écoles élémentaires.

8,766 élèves les ont fréquentées dans le cours de cette année scolaire, avec une assistance moyenne de 6,672, soit un peu plus 76 pour cent. Dans les académies. les écoles modèles et dans un grand nombre d'écoles élémentaires, l'enseignement donné est des meilleurs : on éveille l'attention des élèves par des leçons de choses, tout en formant leur jugement ; par le calcul mental, on les prépare aux opérations de l'arithmétique, et par des leçons orales, à l'étude de la grammaire, de la géographie, de l'histoire, etc.

Pour généraliser cet enseignement et rendre moins ardue le travail des instituteurs et des institutrices, j'aimerais à voir dans toutes nos écoles — dans nos écoles élémentaires surtout — l'un de nos deux principaux journaux d'éducation, le "Journal de l'Instruction publique" ou "l'Enseignement primaire." J'aimerais que ce journal fût reçu gratuitement par l'instituteur ou l'institutrice, aux frais du département de l'Instruction publique ou des commissaires scolaires, et que celui-ci, ou celle-ci, fût tenu d'en prendre connaissance, de s'en servir pour la direction de ses classes, et de le conserver année par année dans les archives de l'école. Ce serait un des meilleurs moyens à prendre pour rompre avec ce par cœur que l'on trouve encore dans quelques-unes de nos écoles élémentaires.

Il s'est fait beaucoup de progrès pendant cette année dans mon district d'inspection. Il m'est agréable de citer les noms des instituteurs et des institutrices qui se sont distingués dans l'enseignement des diverses matières du programme d'études.

Dans le comté de Laprairie : — Les Frères de l'Instruction chrétienne, du village de Laprairie ; Mlles Adeline Lefebvre et R. A. Beauvais, de la paroisse de Laprairie ; L. Foucault, de Saint-Constant ; M. D. Chouinard et Mlle H. Turcotte, de Saint-Isidore ; Mlles L. Goyette, de Saint-Philippe ; M.-Louise et Delphine Poirier, de Saint-Jacques-le-Mineur.

Dans le comté de Châteauguay : — M. J. Bénard et une sœur de Charité, de Saint-Joachim ; Mme Dorais et Mlle E. Parent, de Sainte-Philomène ; les Frères Maristes, les Sœurs de Sainte-Croix, Mlles A. Demers et M. Bergeron, de Sainte-Martine ; A. Hébert, de Saint-Sacrement ; A. Facette, M. Giroux et M.-D. Barette, de Saint-Antoine ; M. J. Parayre et Mlles M. Atkinson, E. Poirier et M.-L. Favreau, de Saint-Jean-Chrysostôme.

Dans le comté de Beauharnois : — Les Clercs Saint-Viateur et deux religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, de la ville de Beauharnois ; Mlle Labelle et Mme McDarmen, de Saint-Clément ; Mlles C. Tessier et M.-L. Brault, de Saint-Etienne ; les Clercs Saint-Viateur et les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Saint-Louis-de-Gonzague ; Mme Brunet, de Saint-Stanislas-de-Kostka ; les Religieux de Sainte-Croix et les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Valleyfield ; les Clercs Saint-Viateur et les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Saint-Timothée.

Dans le comté de Huntingdon : — Mlles G. Lapointe et J. Descormiers, de Saint-Anicet.

En conformité de l'article 13 des règlements scolaires, j'ai cru devoir accorder à chaque municipalité pour l'organisation et l'administration de ses écoles sous contrôle la note suivante :

EXCELLENT :—Village de Laprairie, ville de Beauharnois et ville de Valleyfield.

TRÈS BIEN :—Les autres municipalités, moins celles de Sainte-Clotilde et de Sainte-Barbe, qui ont obtenu la note BIEN.

Dans plusieurs municipalités il se trouve encore une ou deux vieilles maisons d'école dont les dimensions ne sont pas suffisantes pour le nombre d'enfants qui les fréquentent. Avec la dureté des temps, ces maisons disparaîtront, je l'espère, pour faire place à d'autres qui offriront plus de confort, et dont la construction sera en rapport aux termes de la loi.

Les secrétaires-trésoriers tiennent les comptes d'après la méthode officielle et avec honnêteté. Les instituteurs et les institutrices, à peu d'exceptions près, sont payés ponctuellement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. PRUD'HOMME,
Insp. d'écoles.

M. P.-A. ROY.

LÉVIS, 24 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport officiel sur l'état général des écoles de mon district pour l'année scolaire 1892-93.

Avec les modifications qu'il a subi en octobre dernier, mon district comprend maintenant 29 municipalités, soit une augmentation de six municipalités et de 26 écoles.

Le nombre total d'écoles comprises dans ma circonscription actuell est de 138, distribuées dans 115 arrondissements.

Les maisons d'école sont au nombre de 122, y compris 6 couvents ; arrondissements ne sont pas encore pourvus de maisons d'école.

Les 138 écoles de mon district sont réparties comme suit : 5 académie de filles, 28 écoles modèles et 105 écoles élémentaires. Toutes ont été en opération durant l'année dernière, à l'exception de 3 écoles élémentaire qui sont restées fermées faute d'un nombre suffisant d'élèves dans le arrondissements où elles sont situées. Ce sont celles du No 3 de la municipalité de Sainte-Jeanne-de-Neuville ; du No 9 de Saint-Ambroise, et du No 7 de Sainte-Catherine. Les deux premières n'ont pas été ouverte depuis trois ans, et la dernière seulement depuis un an.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles l'année dernièr a été de 6,444, dont 2,992 garçons et 3,452 filles, ainsi réparti pour chaqu comté : Portneuf, 2,847 ; Québec, 3,874 ; Montmorency (deux municipalités), 123 élèves.

Les statistiques inscrites dans mes bulletins d'inspection établissen que, durant l'année dernière, les différentes espèces d'écoles ont été fré quentées dans la proportion suivante : académies, 430 élèves ; écoles mo dèles, 1,908 élèves ; écoles élémentaires, 4.106 élèves ; ce qui fait, pou chaque académie, une assistance moyenne de 82·8 ; pour chaque école mo dèle, une moyenne de 68 élèves, avec une assistance moyenne de 50·7, e pour chaque école élémentaire, une moyenne de 40 élèves, avec une assis tance moyenne de 27·5.

L'assistance moyenne totale a été de 5,004, c'est-à-dire d'un peu plu de 78 pour cent.

Un état comparatif des deux dernières années pour les anciennes mu nicipalités de mon district fait voir le résultat suivant :

Année 1891–92, nombre total d'élèves.	5,367
" 1892–93, " "	5,470
Augmentation.....	103
Année 1891–92, assistance moyenne totale.....	3,946
" 1892–93, " " "	4,061
Augmentation	115

Ce résultat me semble être des plus satisfaisants, si l'on consi dère que, durant l'année dernière, diverses maladies, surtout l'influenza e les fièvres typhoïdes, ont sévi dans plusieurs de ces municipalités et on occasionné une grande perte de temps aux élèves, ce qui a eu pour consé quence de diminuer l'assistance moyenne qui, sans cela, eût été beaucou plus considérable.

Les municipalités où les écoles sont les plus progressives sont : Saint Félix du Cap-Rouge et l'Ancienne-Lorette ; viennent en second lieu celle de Saint-Raymond (village), de Beauport, de Charlesbourg, de Saint-Am broise, de Saint-Augustin, de Saint-Colomban de Sillery et de la Pointe aux-Trembles.

Les 135 écoles qui ont été en opération l'année dernière ont été dirigées par 205 titulaires de différentes catégories, classés comme suit :

Frères des Ecoles chrétiennes, 2 ; Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 28 ; Sœurs de Jésus-Marie, 36 ; Sœurs du Bon-Pasteur, 7 ; Sœurs de la Charité, 2 ; instituteurs laïcs, 3, dont 1 est breveté pour académie, 1 pour école modèle, et 1 pour école élémentaire ; institutrices laïques, 132, dont 50 sont brevetées pour école modèle et 70 pour école élémentaire, les 12 autres n'ont pas de brevets, et sont pour la plupart employées comme assistantes.

Parmi les laïcs qui se sont distingués dans l'enseignement d'une manière spéciale, outre ceux dont j'ai fait mention l'année dernière, je dois ajouter les noms suivants : MM. Jos.-Eudore Lockquell et Prosper Provençal ; Mlles Victoria Fournier, Estelle Langevin, Marie-Lse Germain, Philomène Plamondon, Malvina Tardif, Joséphine Marois, Marie-Arthémise Parent, Alma Pâquet, Célina Paradis, Mary Atkinson, Fœlina Garriépy, Julie Langevin, Rosalie Parent, Philomène Thibodeau, Philomène Morneau et Clotilde Gagnon.

Quant au mérite des différentes écoles, elles peuvent être classées comme suit :

Excellentes 10, *très bonnes* 26, *bonnes* 59, *médiocres* 34, *nulles* 6.

En comparant cet exposé avec ceux des dernières années, je constate que les écoles de mon district sont dans un état prospère et qu'elles progressent d'année en année.

Il y en a bien encore un certain nombre qui n'ont fait que peu ou point de progrès, et cela est dû en grande partie à l'apathie des parents pour l'éducation et surtout à l'indifférence des autorités scolaires qui n'ont aucun souci des écoles confiées à leurs soins, et ne s'en occupent que pour ce qui a rapport aux engagements des institutrices, qu'ils tâchent d'avoir au plus bas prix possible.

Heureusement que ce triste état de choses n'existe que dans trois ou quatre municipalités, mais c'est encore trop et j'espère qu'avec le temps, les bons conseils et surtout l'exemple des municipalités où les commissions scolaires comprennent leurs devoirs, j'espère, dis-je, pouvoir arriver à faire comprendre à celles qui sont en retard qu'il est temps pour elles de se réveiller et de marcher de l'avant afin de prendre place avec les autres à la suite du mouvement intellectuel qui parcourt le pays d'une extrémité à l'autre, et qui va toujours grandissant de plus en plus.

Avant de terminer, il me reste à classer les municipalités de mon district, par ordre de mérite, d'après l'article 13 des règlements scolaires, ainsi qu'il suit :

Saint-Félix du Cap-Rouge et l'Ancienne-Lorette ont mérité la note *excellente ;*

Charlebourg, Beauport, Saint-Ambroise, Saint-Colomban de Sillery et Sainte-Jeanne de Neuville ont mérité la note *très bien ;*

Les Ecureuils, Saint-Raymond (village), Saint-Raymond (paroisse), Saint-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Notre-Dame-de-Portneuf, Cap-Santé (village), Sainte-Foye et Saint-Bernardin ont mérité la note *bien ;*

Enfin Saint-Michel-de-Beauport, Cap-Santé (paroisse), Bois-de-l'Ail, Saint-Alban, Lac Saint-Joseph, Sainte-Catherine, Saint-Basile, Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Adolphe, Tewkesbury No 1 et Saint-Edmond-de-Stoneham, ont mérité la note *médiocre ;*

Une seule a mérité la note *mal*, c'est celle du Lac Beauport.

Espérant, par ce rapport statistique, vous avoir donné une idée générale et exacte des progrès de l'éducation dans mon district durant l'année scolaire terminée le 30 de juin dernier,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. Roy,
Insp. d'écoles.

M. P.-J. RUEL.

Saint-Charles, Bellechasse, 26 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1893.

Mon district actuel renferme les écoles des comtés de Shefford, Brome, Missisquoi, moins dans ce dernier comté les écoles situées à l'ouest du lac Champlain et de la rivière aux Brochets.

J'y compte quatre-vingt-douze écoles dans le comté de Shefford, appartenant à dix-neuf municipalités et désignées comme suit : une académie indépendante de garçons à Roxton-Falls, deux écoles modèles indépendantes à Granby, une de garçons et une de filles, une école modèle indépendante de filles à Roxton-Falls, une école modèle indépendante de filles à Waterloo, une école modèle de filles sous contrôle à Waterloo, une école modèle mixte sous contrôle à Valcourt, Ely-Sud, et quatre-vingt-cinq écoles élémentaires sous contrôle, dont quatre n'ont pas été en opération cette année.

Dans le comté de Brome, il y a onze municipalités renfermant vingt-six écoles élémentaires sous contrôle, dont deux n'ont pas été en opération cette année.

Les dix municipalités du comté de Missisquoi comprennent deux académies indépendantes, une de garçons et une de filles, à Farnham, une école modèle mixte sous contrôle à Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge et trente-trois écoles élémentaires sous contrôle, dont trois n'ont pas été en opération.

Total : 40 municipalités comprenant 154 maisons d'éducation divisées comme suit : 3 académies indépendantes, 4 écoles modèles indépendantes 3 écoles modèles sous contrôle et 144 écoles élémentaires sous contrôle.

Neuf de ces écoles élémentaires n'ayant pas été en opération pour des causes diverses que je vous ai fait connaître dans mes bulletins, il s'ensuit que les statistiques que je vous transmets ne sont que celles des 145 maisons d'éducation que j'ai visitées.

Ces maisons ont été fréquentées par 5,893 enfants.

Aux examens que j'ai fait subir aux élèves des maisons d'éducation sous contrôle :

22 ont obtenu la note.....*Très bien,*
60 " " ..... *Bien*
42 " " .....*Assez bien,*
6 " " ..... *Médiocre,*
8 " " ..... *Mal.*

J'ai vu avec plaisir l'érection de la nouvelle municipalité scolaire de Saint-François-Xavier de West-Shefford, en vertu de l'amendement au code de l'Instruction publique passé par le chap. 28 de la 53 Victoria et qui réunit en une seule municipalité l'école du canton de Granby, l'école du canton de East-Farnham, l'école dissidente de Brome, les deux écoles de Brome, trois écoles dissidentes de Shefford et celle du canton de Shefford, faisant neuf écoles qui auparavant appartenaient à six municipalités différentes. Vous voyez là un des nombreux avantages de cette loi.

Les institutrices qui, par leur zèle et leur travail, ont obtenu à l'examen la note *très bien*, sont : à Stukely-Nord, Mlles Amanda Frégeau et Zénoïde Lespérance ; à Sainte-Anne-de-Stukely, Mlle Euphrasie Allaire ; à Ely-Sud, Mlles Marie Lainé, Thaïs Peltier, Philomène Gendreau et Médora Bourbeau ; à Knowlton, Mlle Aléna Beauchemin ; à Bolton, Mlle Rachel Perrin ; à Eastman, Mlle Lucie Frégeau ; à Farnham, Mlle Théodora Papineau ; à Adamsville, Mlles Anna Carpentier et Zoé Proulx ; à Sainte-Cécile-de-Milton, Mme F. Vincelette ; à Saint-Valérien, Mlles Ismérie Desnoyers et Mathilde Trudeau ; à Stanbridge, Mlles Joséphine Garceau et Nathalie Plouffe. Je ne parle point des Dames de la Présentation de Marie, ni des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, ni des Petites Sœurs de Saint-Joseph, car on sait que là où elles sont, le zèle, le travail, l'application et le succès ne font jamais défaut tant de la part des élèves que de la part des institutrices.

Pour me conformer a l'article quatorze des règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique, je classe comme suit les municipalités de mon district.

Noms des Municipalités.	Etat des maisons, etc.	Etat du moublier.	Cours d'études.	Livres approuvés.	Trait. et mode de paiement.	Total des notes conservées sur 50	Note générale obtenue.
Comté de Shefford.							
Waterloo	9	8	10	10	10	47	Excellent
St-Valérien	9	6	7	10	10	42	"
N.-D. de Granby (village)	9	5	8	10	10	42	"
Ely-Sud	8	7	8	9	9	41	"
N.-D. de Granby (paroisse)	6	7	8	8	9	38	Très bien
St-Alphonse-de-Granby	6	6	7	9	9	37	"
Roxton-Falls	9	4	8	9	8	36	"
Ste-Cécile-de-Milton	6	4	6	10	10	36	"
Ste-Pudentienne (village)	6	5	6	9	10	36	"
Ste-Anne-de-Stukely	6	6	6	9	9	36	"
Stukely-Nord	5	6	6	9	9	35	"
Shefford, diss	6	5	6	9	8	34	"
Roxton	6	4	6	9	8	33	"
Ste-Pudentienne (paroisse)	5	4	6	9	8	32	"
Granby (canton)	5	5	5	9	8	32	"
Lawrenceville	5	4	5	8	9	31	"
Ely-Nord	5	5	5	7	8	30	Bien
St-Joachim-de-Shefford	5	4	5	7	8	29	"
Shefford	5	5	pas en	opéra	tion		
Comté de Missisquoi.							
St-Damien-de-Stanbridge	9	9	9	9	10	46	Excellent
Ville de Bedford	9	9	9	9	10	46	"
St-Romuald de-Farnham	9	8	9	9	10	45	"
St-Armand-Est	7	7	6	9	8	37	Très bien
N.-D.-des-Anges-de-Standbridge	6	7	7	8	8	36	"
St-Ignace-de-Missisquoi	6	5	6	9	9	35	"
Ste-Croix-de-Dunham	6	5	6	9	8	34	"
West-Farnham	5	5	6	9	9	34	"
St-Armand-Ouest	5	5	6	9	8	33	"
Cowansville, diss	5	5	6	8	8	32	"
Comté de Brome.							
Knowlton	8	8	8	9	10	43	Excellent
Brome	6	6	8	9	10	39	Très bien
East-Bolton	7	6	7	9	10	39	"
Mansonville, diss	6	6	6	9	9	36	"
Eastman	5	5	7	7	10	34	"
Potton, diss	5	5	6	9	9	34	"
Potton	6	6	4	8	9	33	"
St-Vincent-d'Adamsville	5	6	6	8	8	33	"
Sutton, diss	6	5	5	7	8	31	"
Brome, diss	6	5	5	4	6	26	Bien
East-Farnham	6	5	pas en	opéra	tion.		

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-J. Ruel,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. SAVARD.

CHICOUTIMI, 22 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année finissant le dernier de juin 1893.

Ce district renferme 32 municipalités et compte 127 écoles élémentaires, y compris l'école des sauvages à Roberval, sous le contrôle du gouvernement fédéral, 10 écoles modèles, 2 académies ou couvents, et un collège classique et commercial.

Ces 140 institutions ont été fréquentées par 5,617 élèves ; à part L'Anse Saint-Jean, qui comptait 142 élèves et qui a été retranchée de mon district d'inspection, c'est 155 de plus que l'année dernière, ou plutôt 297.

L'assistance moyenne est de 4,256. 4,491 élèves ont fréquenté les écoles élémentaires, 670 les écoles modèles, 315 les académies, et 141 le collège classique et commercial.

Les municipalités de Saint-Félix d'Otis, de Saint-Henri de Péribonka et Rivière Doré n'ont pas eu d'écoles cette année.

Les membres du corps enseignant sont au nombre de 177, dont 9 ont leurs brevets des écoles normales, 89 des bureaux d'examinateurs, 39 non brevetés, et 40 sont ecclésiastiques, prêtres ou religieux, outre les maîtresses laïques non diplômées et employées comme assistantes dans les écoles modèles et même élémentaires.

Ce grand nombre d'éducatrices non brevetées vient de ce que les commissaires n'ont pu fournir à chaque école le titulaire compétent, malgré bien des recherches ; et si l'on ne tolérait pas l'emploi des maîtresses sans diplôme, on serait obligé de fermer plusieurs écoles.

Le corps enseignant de mon district d'inspection, à peu d'exception près, maintient les écoles sous contrôle sur un bon pied, et les élèves y font des progrès satisfaisants.

Mlles Marie Tremblay, Joséphine Boulianne, G. Boulet, Mme Joseph Harvey, de Chicoutimi, et Mlle Elmyre Simard, d'Hébertville, ont, depuis plusieurs années, la direction des mêmes écoles, qui, quoiqu'élémentaires, pourraient même figurer au nombre des écoles modèles.

Mlles Julie Tremblay, Anna Lapointe et Virginie Desbiens, institutrices formées à l'école normale Laval et au couvent du Bon-Pasteur de Chicoutimi, dirigent des écoles modèles et méritent des éloges unanimes.

Le petit séminaire de Chicoutimi compte 141 élèves L'enseignement, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, est partagé en deux cours : l'un, dit cours commercial, dont les classes comptent 80 élèves ; l'autre, dit cours classique, 61 élèves. Cette maison d'éducation fournit aux professions libérales, à la politique, à l'église, à la classe commerciale, des hommes distingués qui font l'honneur de leur alma mater, de la patrie et de la religion. Sa Grandeur Mgr M. Thomas Labrecque en est le supérieur et le révérend M. E. DeLamarre, le directeur.

L'académie des filles de Chicoutimi et l'une des écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires d'écoles continuent toujours à donner de bons résultats. La méthode d'enseignement adoptée prouve l'aptitude des révérendes dames du Bon-Pasteur, qui dirigent cette institution, ainsi que l'école élémentaire. Elèves, 140 ; assistance moyenne, 130. Nombre d'élèves, cours académique, 23 ; nombre d'élèves, cours modèle, 29 ; nombre d'élèves, cours élémentaire, 88. Supérieure, révérende Sœur Sainte-Marthe. L'école élémentaire compte 140 élèves.

L'académie des filles de Roberval, Lac-Saint-Jean, des révérendes Dames Ursulines, progresse remarquablement aussi tous les ans ; les jeunes filles puisent dans cette maison l'éducation solide qui leur convient.

La lecture, étant de toutes les branches de l'instruction, la clef, la base de toutes les sciences, j'engage donc fortement les instituteurs et les institutrices d'apporter à l'enseignement de cette matière toute l'attention possible. La grammaire, le calcul et les histoires continuent aussi leur marche progressive.

L'histoire sainte est enseignée à tous les élèves, même dès leur entrée à l'école, sous forme de conversation. Il est agréable de constater que des enfants, ne sachant pas lire, puissent répondre sur cette matière, et mieux même quelquefois que les plus âgés, qui étudient cette branche mot à mot. Chaque année, je remarque que les maîtres et les maîtresses perfectionnent leur méthode pour l'enseignement de cette branche, comme pour toutes les autres matières, et le *mot à mot* tient d'avantage à disparaître. On doit mettre le même intérêt et la même importance à la création ou au perfectionnement d'une méthode d'enseignement qu'à une invention mécanique, ou à une découverte économique. Les bonnes méthodes étant des armes toutes puissantes contre l'ignorance, il est donc important de faire des expériences sérieuses pour les perfectionnements utiles.

La *géographie* n'est étudiée que par un nombre d'élèves peu considérable ; comparativement aux autres matières du programme officiel.

Les *leçons de choses*, à l'aide du "Traité de leçons de choses," de M. J.-B. Cloutier, ex-professeur à l'école normale Laval, sont enseignées avec fruit dans presque toutes les écoles de ma circonscription. On donne ces leçons simultanément à tous les élèves d'une même classe.

Le *dessin Smith et même celui de Templé* que j'ai trouvé dans quelques écoles, est enseigné avec peu de succès ; — j'attribue cela au manque de capacité de la majorité des éducatrices qui n'ont pas les connaissances requises pour l'enseignement de cette branche.

L'enseignement de la *lettre du catéchisme* commence dès l'entrée de l'enfant à l'école, et non vers l'époque de la première communion Cette matière, que l'on regarde comme le fondement de la vertu, est bien enseignée.

L'enseignement de *l'agriculture* se généralise davantage. Notre population étant surtout agricole, je m'efforce de faire comprendre aux maîtresses qu'elles rendent un service éminent au pays, en inspirant aux enfants le

goût de l'état de leurs pères, qui occupent un état aussi honorable qu'indépendant.

L'*art épistolaire* est enseigné aux élèves les plus avancés dans toutes ou presque toutes les écoles élémentaires et modèles. Une fois par semaine, on leur donne des petits exercices de rédaction, une lettre d'affaires, bonne année, de remerciements, etc., etc.

On apprend la tenue des livres même dans les écoles élémentaires d'une manière tout à fait pratique. On s'applique surtout à montrer aux enfants à faire des *reçus*, un *billet*, un *compte*, etc.

Le traité d'hygiène du Dr Lachapelle figure dans plusieurs municipalités, et je compte le voir adopter dans toutes ou presque toutes les écoles de mon district d'inspection, l'année prochaine. On commence à comprendre l'utilité de cette matière si essentielle à la conservation de la santé et au prolongement de la vie humaine.

En somme, le progrès de l'éducation dans mon district d'inspection est satisfaisant ; malgré qu'il reste encore beaucoup à faire. Les principaux obstacles qui paralysent le progrès sont comme partout : 1. Le défaut d'assiduité, le manque d'éducatrices diplômées et compétentes, l'apathie et l'indifférence des parents, et le besoin qu'ont ces derniers de leurs enfants à l'âge de 10 et 11 ans, c'est-à-dire, à l'époque où l'élève est le plus en état de se livrer à une étude plus intelligente et rationnelle.

Les commissaires et les secrétaires-trésoriers, à part deux ou trois négligeants, s'acquittent bien de leurs devoirs respectifs.

Quant aux maisons d'école, les nouvelles sont construites d'après les règles du département de l'Instruction publique. Les municipalités de Saint-Gédéon-de-Grandmont et de Saint-Joseph d'Alma ont des maisons froides et vieilles, qui exigent des réparations urgentes.

Je remercie le conseil de l'Instruction publique et M. le Surintendant d'avoir retranché l'Anse Saint-Jean de mon grand et vaste district d'inspection, qui se compose des comtés du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi.

Un grand nombre de municipalités ont envoyé des travaux scolaires pour l'exposition de Chicago, qui, je l'espère, figureront avec honneur et seront surtout propres à faire connaître davantage l'uniformité d'enseignement établi dans toutes les écoles de mon district d'inspection.

Je regrette vivement le décès de deux excellentes éducatrices : Mlles M. Vitaline Gauthier et Louise Lavoie, de Chicoutimi. Ces deux maîtresses remplissaient leurs devoirs avec un zèle au-dessus de tout éloge ; et elles possédaient une grande aptitude pour l'enseignement.

Je compte, cette année, une école protestante tenue sur un bon pied. Elèves : 25. On sollicite une aide spéciale

Ce rapport, Monsieur le Surintendant, ajouté aux renseignements fournis dans mes bulletins d'inspection, vous fera connaître, je l'espère, l'état réel de l'éducation dans mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. SAVARD,
Insp. d'écoles.

M. M.-T STENSON.

Traduction.)

WOTTON, 1er août 189

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre respectueusement mon rapport annuel.

La nouvelle division des districts d'inspection qui a été faite l'année dernière, tout en me laissant encore une grande étendue de territoire à parcourir, vu la coexistence des écoles catholiques et des écoles protestantes dans les comtés formant mon district d'inspection, m'a permis de faire une visite à toutes les écoles soumises à mon inspection et d'en visiter un grand nombre une seconde fois.

Les circonstances m'ont aussi obligé à retourner une seconde fois dans certaines municipalités, pour visiter des écoles qui, pour une raison ou pour une autre, n'étaient pas ouvertes à l'époque de ma première visite.

Le rang établi et la valeur de chaque école étant indiqués en détail dans les bulletins d'inspection et toutes les statistiques de chaque municipalité étant données dans le bulletin statistique de chaque arrondissement scolaire, il est inutile d'entrer ici dans ces détails.

Afin que vous puissiez faire plus aisément le sommaire du tout, j'ai préparé le tableau suivant que je soumets respectueusement comme faisant partie de mon rapport ; il indique comme suit le nombre de municipalités dans chacun des trois comtés, le nombre d'écoles dans chaque municipalité, ainsi que le nombre d'instituteurs et d'institutrices dans chaque école, le nombre d'élèves inscrits et leur assistance moyenne à l'école, la moyenne des traitements payés aux instituteurs, avec le degré de mérite des écoles pladées sous le contrôle de chaque corporation.

Comtés.	Municipalités.	Nombre des Ecoles	Nombre des Instituteurs.	Nombre des Institutrices.	Nombre des Elèves.	Moyenne des présences.	Degré des écoles. Elément.	Degré des écoles. Modèles.	Moyenne des traitements.	Degré de mérite. Médiocre.	Degré de mérite. Bien.	Degré de mérite. Très bien.	Degré de mérite. Excellent.
Sherbrooke	Cité de Sherbrooke	5	14	8	1,227	830	5	....	200	..	..	..	5
	Lennoxville	1	....	1	60	35	1	....	150	..	..	1	..
	Oxford	8	....	8	207	130	8	....	120	1	7	..	..
	Ascot	4	....	5	210	150	4	....	135	..	2	2	..
Total	..... 4	18	14	22	1,704	1,145	18		.....	1	9	3	5
Richmond	Shipton (diss.)	7	...	7	164	135	7	....	106	2	5	..	..
	Stoke	9	....	9	249	169	9	....	140	..	4	5	..
	Brompton-Falls	3	....	4	138	116	3	....	130	2	1	..	..
	Danville (diss.)	1	....	2	79	55	1	....	175	..	..	..	1
	Windsor-Mills	2	1	4	241	210	1	1	220	..	1	..	1
	Windsor-Mills (diss.)	4	....	4	77	70	4	....	120	1	3	..	..
	Brompton St-F.-X.	4	....	4	104	77	4	....	105	..	4	..	..
	Richmond	1	4	...	123	92	....	1	200	..	..	1	..
	Cleveland (diss.)	2	....	2	72	62	2	....	108	..	1	1	..
	St-Geo.-de-Windsor	7	....	7	217	162	7	....	100	..	1	5	1
	Cleveland	4	....	4	78	56	4	....	120	..	4	..	..
	Melbourne B. Gore	2	....	2	38	33	2	....	112	..	2	..	..
Total	..... 12	46	5	49	1,580	1,237	44	2	.....	5	26	12	3
Wolfe	Ham-Nord	7	....	7	223	170	7	....	100	..	4	3	..
	Ham-Sud-Ouest	2	....	2	34	26	2	....	92	1	1	..	..
	Ham-Sud	5	....	5	108	73	5	....	100	1	2	2	..
	Garthby	4	...	4	143	97	4	....	100	..	4	..	..
	Stratford	4	....	4	1[illegible]3	115	4	....	85	1	1	1	1
	Dudswell (diss.)	4	1	3	134	100	4	....	115	..	2	2	..
	Disraéli	4	....	4	166	113	4	....	90	1	2	1	..
	Lac Weedon	2	....	3	83	76	2	....	80	..	1	1	..
	Weedon	4	....	4	152	91	4	....	100	..	4	..	..
	Weedon-Centre	1	....	2	103	60	1	....	100	..	..	1	..
	Saint Fortunat	2	....	5	4[illegible]	106	5	....	95	..	4	1	..
	Saint-Julien	5	....	5	216	152	5	....	95	..	4	1	..
	Saint-Camille	6	....	6	123	88	6	....	80	..	5	1	..
	Wotton	12	....	12	284	243	11	1	90	..	6	6	..
Total	..... 14	65	1	66	2,042	1,509	64		.....	4	40	20	1
Grand total	..... 30	129	20	137	5,326	3,891	126	3	.....	10	75	35	9

A part ce qui apparaît dans ce tableau, il y a dans les limites de mon district d'inspection, le collège commercial et classique, et l'académie des jeunes filles de la cité de Sherbrooke, et l'école modèle des jeunes filles de Richmond. Les statistiques de ces institutions indépendantes n'étaient pas établies quand j'ai visité ces localités, mais je présume qu'elles sont actuellement dans les bureaux du département de l'Instruction publique. La

moyenne des traitements payés par la corporation aux instituteurs, indépendamment du chauffage des maisons d'école, et en plusieurs cas, du logement là où la chose existe, est :

Pour le comté de Sherbrooke	$ 175 00	par année.
" " Richmond	135 00	"
" " Wolfe	90 00	"

Il est à remarquer, que dans ce dernier comté, les instituteurs sont chauffés et logés dans les maisons d'écoles, tandis que dans les deux premiers, ils ne le sont généralement pas. Il y a de là un progrès sur les années précédentes, relativement à la position des instituteurs, en ce qui concerne les traitements qui leur sont payés promptement dans la plupart des cas, mais cette amélioration est encore loin d'être égale au progrès de notre époque.

Il y a par suite une disette d'instituteurs (il n'y a que deux instituteurs laïques dans mon district d'inspection) ; un grand nombre d'institutrices ont renoncé à leur profession pour embrasser des carrières plus rémunératrices ; plusieurs s'en vont aux Etats-Unis travailler dans les manufactures.

C'est un fait que je regrette beaucoup d'avouer, mais je crois qu'il vaut mieux dire toute la vérité, dans l'espoir que cette humiliation hâtera l'application d'un remède à ce grand mal.

Comme j'ai expliqué assez longuement dans un document lu au congrès des inspecteurs d'écoles, tenu en août 1890, les moyens que j'avais à suggérer pour améliorer cet état de choses, je m'abstiendrai de traiter le sujet dans ce rapport.

Je dois cependant admettre que malgré les règlements très sévères adoptés par le conseil de l'Instruction publique pour interdire aux personnes incompétentes l'enseignement dans les écoles publiques, il y avait dans les écoles de mon district l'année dernière, vingt-sept instituteurs sans diplôme, à peu près le cinquième du nombre employé ; c'est la proportion la plus considérable que j'aie constatée durant mes vingt-neuf années d'expérience comme inspecteur d'écoles. La moyenne des traitements payés à ces personnes a été de $93.00.

Il n'est donc pas surprenant d'avoir à constater que sur un total de 129 écoles, 10 soient considérées comme *passables* pour ne pas dire *nulles*, 75 comme *bonnes*, et sur ce nombre quelques-unes n'échappent à la note *passable* que par quelques points, 35 seulement comme *très bonnes*, et le petit nombre de 9 comme *excellentes*.

Je désirerais sincèrement pouvoir ajouter, que je m'attends à constater une grande amélioration en ce sens dans mon rapport de l'année prochaine ; mais si les fonctions des instituteurs ne deviennent pas plus rémunératrices, et que leurs capacités ne soient pas augmentées par un cours de pédagogie, ce dont j'ai souvent parlé dans mes rapports annuels, et que j'ai amplement expliqué dans mon travail soumis à ce sujet à notre congrès de 1890, je ne pourrais espérer beaucoup de progrès.

Comme conclusion, permettez-moi de dire que je partage entièrement l'opinion exprimée par l'association des instituteurs de Montréal : qu'il serait hautement avantageux pour les intérêts de l'Instruction publique, d'avoir quelques instituteurs d'expérience parmi les membres du Conseil de l'Instruction publique. L'expérience pratique de ces hommes serait un appoint inappréciable à la sagesse et à la science de ce corps distingué, pour l'aider dans l'accomplissement de ses importantes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-T. STENSON,
Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON-FALLS, 28 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport annuel concernant le fonctionnement de la loi d'éducation dans mon vaste district d'inspection pour l'année scolaire 1892–93.

Le district d'inspection dont je suis chargé comprend aujourd'hui vingt municipalités, dix-sept dans le comté de Beauce, deux dans Mégantic et une dans Dorchester.

Ces différentes municipalités renferment 167 écoles élémentaires sous contrôle ; quatre académies indépendantes subventionnées, dont une de garçons, et trois écoles modèles indépendantes subventionnées.

Ces différentes institutions ont été fréquentées par 6,706 élèves, avec une assistance journalière de 4,713.

Les écoles des municipalités scolaires de Saint-Alphonse de Thetford, Sacré-Cœur de Marie, Saint-Pierre-de-Broughton et Sacré-Cœur de Jésus ont été visitées deux fois. Le résultat de cette seconde visite faite à la fin de l'année n'a pas été très satisfaisant, vu qu'une partie des élèves les plus avancés avaient abandonné les écoles, qui n'étaient alors fréquentées que par les plus jeunes enfants. Il m'a été impossible de visiter ces écoles plus tôt vu la grande étendue de territoire que j'ai à parcourir.

Le nombre d'écoles que j'ai visitées est de 213, y compris trois académies de filles et une de garçons. Ces examens ou visites demandent un temps beaucoup plus long que pour les écoles élémentaires.

Les remarques que je faisais l'année dernière au sujet du grand nombre d'institutrices non diplômées peuvent s'appliquer encore cette année, et il en sera de même à l'avenir si l'on persiste à n'accorder de diplômes qu'aux jeunes filles qui ont atteint l'âge de dix-huit ans.

La perception des cotisations s'est faite avec un peu plus de régularité, et, comme conséquence, les institutrices ont touché une plus grande partie

de leur salaire dans le temps voulu par la loi. En continuant d'insister auprès des secrétaires-trésoriers, on arrivera peut-être, dans un avenir assez prochain, à pouvoir payer les salaires dans le cours de l'année scolaire.

Je n'entrerai pas dans de plus amples détails qui me forceraient de répéter ce que j'ai déjà dit dans chaque rapport ; qu'il me suffise de dire en terminant que, sur l'ensemble, le résultat de l'année est assez satisfaisant.

Pour me conformer aux règlements scolaires, je termine ce rapport par le tableau suivant où sont classées, par ordre de mérite, les diverses municipalités de mon district d'inspection :

Noms des Municipalités.	Etat des maisons d'école et des dépendances.	Etat du mobilier en général.	Mise en opération du cours d'études.	Emploi des livres approuvés.	Traitement des instituteurs et leur mode de paiement.	Total des points conservés sur 50.	Note générale obtenue.
Saint-Georges	7	7	6	9	8	37	Très bien.
Saint-Joseph	8	7	6	9	7	37	"
Saint-Alphonse de Thetford	7	7	5	9	8	36	"
Sainte-Marie	6	6	6	9	6	33	"
Saint-Frédéric	6	7	6	8	5	32	Bien.
Saint-Victor de Tring	5	7	5	8	7	32	"
Saint-Pierre de Broughton	5	6	6	8	5	30	"
Saint-Ephrem de Tring	6	5	7	8	4	30	"
Sacré-Cœur de Jésus	4	5	6	8	5	28	"
Saint-Côme	6	4	5	8	5	28	"
Saint-Séverin	5	5	5	8	5	28	"
Saint-François	5	5	3	7	4	24	Passable.
Saint-Martin	4	5	3	7	5	24	"
Saint-Prosper de Watford	4	4	4	7	4	23	"
Sacré-Cœur de Marie	4	4	4	7	4	23	"
Saints-Anges	4	4	4	6	3	21	Médiocre.
Saint-Zacharie	4	4	4	6	3	21	"
Saint-Méthot d'Adstock	3	3	3	6	4	19	"
Saint-Elzéar	3	3	3	6	3	18	"
Saint-Théophile	3	3	3	6	3	18	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Tanguay,

Insp. d'écoles.

M. E.-M. TAYLOR.

(*Traduction.*)

COWANSVILLE, 31 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les vingt et une municipalités scolaires de mon district d'inspection.

Il n'est pas survenu de changements importants depuis le dernier rapport que j'ai fait.

Conformément aux règlements établis par le comité, j'ai visité deux fois les écoles pendant l'année scolaire.

Aucune conférence n'a eu lieu dans ce district, vu la convention des écoles du Dominion tenue à Montréal, en juillet 1892.

En ce qui regarde les édifices et le mobilier, quelques municipalités ont fait certaines améliorations légères pendant l'année, mais la classification demeure la même, en substance, que celle des années précédentes.

J'ai obtenu de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, cinquante magnifiques cartes géographiques de l'hémisphère boréal, que j'ai placées principalement dans les écoles où les cartes géographiques faisaient défaut.

De plus, par la générosité de M. D. McNicoll, agent général des voyageurs, j'ai actuellement en ma possession, pour être distribuées aux écoles, cent de ces cartes géographiques, dont vingt-cinq ornées de cadres en chêne et soixante-quinze munies de rouleaux. J'espère placer toutes ces cartes dans nos écoles, lorsque je ferai ma première tournée d'inspection.

Quelques instituteurs sans diplôme sont encore employés dans ce district, et comme maintenant les instituteurs diplômés sont en plus grand nombre que durant les années précédentes, il y a moins d'excuse pour les tolérer.

Prenant chaque chose en considération, nos écoles méritent réellement d'être encouragées.

J'espère faire adopter, cette année, quelques améliorations concernant une conformité plus complète aux règlements, améliorations auxquelles j'ai consacré un travail sérieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR,

Insp. d'écoles.

M. A. TÉTREAULT.

LOUISEVILLE, 4 septembre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1892-93.

Mon district comprend aujourd'hui vingt-quatre municipalités, par suite de la formation de deux nouvelles et l'addition de celle de Sainte-Flore, dans le comté de Champlain, détachée du district de M. Lefebvre.

Ces vingt-quatre municipalités comptent cent vingt-quatre écoles élémentaires, douze écoles modèles, quatre académies et un collège classique, fréquentés par 7,127 élèves ; ce qui fait une augmentation de quatre-vingt-dix élèves sur l'an dernier, indépendamment des élèves de la paroisse de de Sainte-Flore.

Sur ce nombre total d'élèves, les écoles élémentaires en comptent 4,627, les écoles modèles et les académies sous contrôle 1,504, et les institutions indépendantes supérieures 996.

Les institutions indépendantes supérieures sont toutes entre les mains d'ordres religieux et de membres du clergé, et elles méritent bien la grande faveur qui leur a toujours été témoignée.

Les académies et les écoles modèles sous contrôle sont toujours dirigées par les mêmes titulaires, et elle donnent toujours satisfaction, à l'exception de l'école de garçons de la paroisse de Sainte-Ursule, dans laquelle le cours modèle n'est plus suivi, par suite du jeune-âge des élèves qui la fréquentent. Cette dernière école tenait autrefois un rang distingué parmi les écoles modèles de mon district ; mais par suite de changements de titulaires dans lesquels elle n'a pas été heureuse, cette école est descendue au rang d'une école élémentaire ordinaire.

Les deux meilleures écoles modèles dirigées par des laïques sont celles de Maskinongé et de la Pointe-du-Lac, toutes deux remarquables par le degré d'avancement relatif des élèves et leur amour du travail.

Pour ce qui concerne les écoles élémentaires, un grand nombre sont stationnaires, par suite du changement trop fréquent de titulaires, et de la modicité des traitements qui empêche les municipalités d'être bien difficiles sur le choix des personnes qu'elles engagent pour tenir ces écoles.

Les municipalités de Maskinongé, Trois-Rivières et Yamachiche sont celles dont les écoles élémentaires ont le plus progressé, cettte année. Dans la première de ces municipalités, grâce au secrétaire-trésorier qui sait toujours bien aviser et diriger ses commissaires, on fait toujours un bon choix des maîtres d'école, on leur paie chaque mois un salaire encourageant, avec bon logement, et les écoles sont excellentes pour le plus grand nombre, et au moins satisfaisantes pour le reste.

Dans la ville de Trois-Rivières, les dames Ursulines ont pris la direction de trois écoles de filles comptant au-delà de quatre cents élèves, et j'aime à dire ici qu'en faisant ce changement, les commissaires ont rendu

le plus grand service à la population de cette ville. La tenue et les progrès de ces écoles ne peuvent pas être surpassés.

Dans la municipalité d'Yamachiche, les contribuables ont eu le bon sens, depuis quelques années, de choisir pour commissaires des hommes instruits et ayant à cœur l'avancement de leurs écoles, et qui se sont mis résolument à l'œuvre. Au lieu de rechercher, comme autrefois, tous les rebuts des autres municipalités pour leur confier l'instruction des enfants, on fait aujourd'hui un bon choix d'institutrices ; et au moyen d'une augmentation raisonnable dans les traitements, on est parvenu ici à former un personnel enseignant, dont le travail a déjà changé la face des écoles et produit d'excellents résultats.

Les autres municipalités ne me paraissent pas avoir obtenu d'aussi bons résultats que les précédentes, quoiqu'elles possèdent aussi pour un bon nombre, quelques bonnes écoles élémentaires.

La municipalité de Saint-Sévère est celle dont j'ai le moins à me louer Je n'oserais affirmer que les écoles de cette paroisse sont meilleures aujourd'hui qu'à l'époque où je suis entré en charge. C'est qu'ici l'on n'a qu'une seule chose en vue dans l'engagement des maîtres d'école : engager au plus bas prix possible, sans jamais regarder aux qualités du titulaire. Les contribuables ont pour leur argent.

Les maisons d'école ont été tenues en bon état et pourvues du matériel nécessaire, malgré que ce matériel ne soit pas toujours fait sur un modèle convenable. Les élèves sont toujours généralement bien fournis des livres et autres fournitures d'école, à l'exception de ce qui est nécessaire pour le dessin.

Les secrétaires-trésoriers, à une seule exception, ont bien rempli leurs devoirs ; et si l'on trouve encore des arrérages de cotisations dans quelques municipalités, cela est dû plutôt à la mollesse des commissaires qu'à la négligence de ces fonctionnaires.

Les salaires des maîtres ont été payés assez régulièrement, aux termes des engagements, c'est-à-dire deux fois par année. Il y a des municipalités qui paient leurs maîtres à chaque mois, mais en petit nombre.

Tous les titulaires des écoles ont bien rempli leurs devoirs suivant la mesure de leurs forces. Si un bon nombre ne réussissent pas autant qu'on pourrait le désirer, cet insuccès est dû à leur manque de connaissances et d'habileté plutôt qu'à leur mauvaise volonté. Je crois pouvoir affirmer que tous ces fonctionnaires ont donné pour le salaire qu'ils ont reçu.

Je classe les divers municipalités comme suit :

TRÈS BIEN.—Maskinongé et la ville de Trois-Rivières.

BIEN.—Louiseville, La Rivière-du-Loup, Yamachiche, Saint-Justin, Saint-Didace, la Banlieue des Trois-Rivières No 1, La Pointe-du-Lac No 1 et No 2, Sainte-Ursule.

SATISFAISANT. — Saint-Etienne, Saint-Paulin, Hunterstown, Saint-Alexis-des-Monts, Sainte-Flore, Saint-Léon, Saint-Barnabé, Shawinigan, Saint-Mathieu.

MÉDIOCRE.—Saint-Sévère, Saint-Elie, Peterborough et la Banlieue des Trois-Rivières No 2.

J'ajouterai, en terminant, que les dissidents de Sainte-Ursule n'ont pas eu d'école cette année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TÉTREAULT,
Insp. d'écoles.

M. J.-O. THIBAULT.

SAINT-JEAN-DESCHAILLONS, 29 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel, comme inspecteur d'écoles, pour l'année scolaire finissant le trente juin dernier.

Il y a trente-huit municipalités dans mon district d'inspection, quatre-vingt-seize écoles sous contrôle en opération, dont quatre écoles modèles sous contrôle, quatre écoles modèles indépendantes, quatre-vingt-douze écoles élémentaires sous contrôle et une école élémentaire indépendante.

Quatre écoles indépendantes sont dirigées par des ordres religieux et une par une institutrice laïque ; deux par les révérendes Sœurs Grises de la Croix, deux par les Sœurs de la Providence. Ces écoles sont toutes sur un bon pied.

L'école dirigée par les Frères de l'Instruction chrétienne, à Buckingham, a fait beaucoup de progrès. Tout porte à espérer qu'avant quelques années elle sera sur un très bon pied.

Plusieurs obstacles principaux entravent le progrès dans les écoles de mon district. Les voici : la difficulté d'avoir des institutrices, le changement presqu'à tous les ans, je pourrais dire tous les ans, du titulaire de l'école, et le manque d'assiduité. Ce dernier obstacle a une excuse cependant. La plus grande partie de mon district d'inspection est formée de jeunes municipalités situées dans les Laurentides ; souvent on a placé les maisons d'école dans un endroit peu convenable pour les besoins du moment, mais cependant central pour plus tard en comptant sur l'avancement de la colonisation. Alors les enfants ont de grandes distances à parcourir pour se rendre à l'école, et durant la plus grande partie de l'hiver, ces élèves ne peuvent pas assister à la classe.

Les travaux des champs enlèvent, à la fin de l'année, les élèves les plus vieux et par conséquent les plus avancés : ce qui est une chose bien regrettable et propre à décourager les titulaires des écoles.

Sur les quatre-vingt-seize écoles en opération de mon district, il y en a dix-neuf que je n'ai pu visiter qu'une fois, pour les raisons que j'ai

données dans mes bulletins ; j'ai visité les soixante-dix-sept autres deux fois ; j'ai donc fait cent soixante-treize visites.

Il est facile à constater par les chiffres extraits des bulletins statistiques que plusieurs matières du progamme d'études ont été un peu négligées ; mais il y a amélioration depuis ma première visite et j'espère parvenir, avant très longtemps, à faire remplir cette lacune.

Les secrétaires-trésoriers généralement remplissent bien les devoirs de leur charge, et parviennent à payer les instituteurs et institutrices à la fin de l'année scolaire, à part quelques exceptions.

J'ai distribué, dans ma première visite, tous les programmes d'études et les règlements scolaires que vous m'avez adressés.

La plupart de MM. les curés m'ont accompagné dans mes visites et m'ont fait un bon accueil. Je les en remercie bien sincèrement. Ils s'occurent avec beaucoup de zèle de l'avancement des écoles et sont toujours prêts à donner à MM. les commissaires de bons conseils quand ces derniers ont le bon esprit d'en demander.

J'ai attendu à l'an prochain pour classer les écoles de mon district d'après leur mérite et suivant l'article treize des règlements scolaires. J'ai cru qu'il était plus prudent de ma part d'en agir ainsi, afin de ne pas m'exposer à faire des injustices.

Un grand nombre des municipalités de mon district sont pauvres parce qu'elles ne sont colonisées que depuis quelques années ; j'espère qu'on ne refusera à aucune d'elles la part d'octroi qui lui revient, quoiqu'on n'ait pas enseigné toutes les matières du programme officiel. Il y a en général beaucoup de bonne volonté.

Chiffres extraits des bulletins statistiques de chaque municipalité pour l'année scolaire 1892-93 :

Municipalités sous contrôle	38
Maisons d'école sous contrôle	94
Ecoles indépendantes	5
Total de élèves des écoles indépendantes	167
Ecoles élémentaires sous contrôle	92
Total des élèves des écoles élémentaires sous contrôle	3,538
Ecoles modèles	8
Total des élèves des écoles modèles	1,014
Grand total des élèves	4,683
Assistance moyenne totale	3,424
Elèves depuis l'A B. C. jusqu'à la lecture courante	1,136
" lisant couramment	2,574
" " la lecture expressive	937
" apprenant l'histoire sainte	1,740
" écrivant couramment	2,096
" apprenant la grammaire (éléments)	1,379
" " " (syntaxe)	198
" " la narration	463

Elèves apprenant le calcul mental	4,208
" " l'arithmétique	4,027
" " la tenue des livres	346
" " la géographie	1,400
" " la cartographie	353
" " l'histoire du Canada	1,718
" " le dessin	1,914
" " l'agriculture	1,155
" " les leçons de choses	3,755
" " l'algèbre	65
" " le mesurage	71
" dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais	596
" dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le le français	241
Instituteurs laïques brevetés	3
" religieux	5
Institutrices laïques brevetées	71
" " non brevetées	19
" religieuses	31
Instituteurs et institutrices brevetés des écoles normales	4
Instituteurs et institutrices brevetés des bureaux d'examinateurs	71
Traitement des instituteurs laïques	$ 760.00
" " instituteurs religieux	1,000.00
" " institutrices laïques	10,515.00
" " institutrices religieuses	2,210.00
Total des traitements	$14,485.00
Instituteurs et institutrices enseignant pour la première année dans la même école	66

En terminant, permettez-moi encore une remarque. Les parents retirent leurs enfants trop tôt de l'école ; dès l'âge de douze ou treize ans, leur cours est fini. Ces enfants laissent donc la classe à l'âge où ils pourraient le mieux en profiter. Si l'on pouvait parvenir à faire comprendre cette chose aux parents, ce serait un grand point de gagné.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. THIBAULT, *Insp. d'écoles.*

M. WM THOMPSON.

(*Traduction.*)

COATICOOKE, 3 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-troisième rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1893.

Je compte cette année 185 écoles élémentaires en opération. La plupart de ces écoles sont restées ouvertes durant une période de pas moins de huit mois de l'année ; mais plusieurs ne l'ont été que durant une période plus courte, variant de trois à sept mois, comme mes bulletins le font voir.

Depuis un grand nombre d'années, mon district d'inspection a compris les écoles protestantes des comtés de Compton, Wolfe, Stanstead, à l'exception de Magog.

Dans le comté de Compton, j'ai 17 municipalités, dans lesquelles 98 écoles élémentaires ont été en opération durant l'année qui vient d'expirer. Le nombre des élèves fréquentant ces écoles s'élève à 2,193, et l'assistance moyenne, à 1,667.

Dans le comté de Stanstead, j'ai visité 76 écoles fréquentées par 1,499 élèves, avec une assistance moyenne de 1,058

Dans le comté de Wolfe il n'y a que trois municipalités, comprenant les écoles protestantes de Dudswell, Weedon et Ham-Sud.

Il y a dans ce comté 11 écoles élémentaires protestantes, fréquentées par 201 élèves. L'assistance totale dans mon district d'inspection pour l'année dernière a été de 3,813, tandis que l'assistance moyenne n'était que de 2,869 ou 75 par cent. Le nombre des écoles a été réduit à six de moins que l'année dernière ; dans quelques municipalités les arrondissements ont été réformés de manière à en diminuer le nombre, changement qui devenait tout à fait à propos, vu que plusieurs arrondissements étaient trop petits. J'ai fait rapport de deux écoles indépendantes seulement, toutes deux situées dans la ville de Coaticooke, elles donnent de bons résultats.

Pour ce qui concerne les livres de classe, je n'ai rien de nouveau à rapporter. L'uniformité existe dans presque toutes les municipalités, et à l'exception de quelques livres américains en usage dans les écoles situées près de la frontière des États-Unis, l'on ne se sert que de ceux approuvés par le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. L'observance du cours d'études approuvé s'affermit, en même temps que l'usage du tableau de l'emploi du temps destiné à régler le travail des instituteurs et des élèves durant les heures de classe.

Un progrès réel s'est opéré depuis l'année dernière, quant à ce qui concerne l'emploi d'instituteurs qualifiés. Dans tout mon district, je n'ai trouvé que douze diplômées.

Le nombre total des instituteurs était de 185, classifiés comme suit :

Instituteurs, 9 ; institutrices, 176 ; instituteurs munis de diplômes des bureaux d'examinateurs protestants, 160 ; instituteurs munis de diplômes des bureaux d'examinateurs catholiques, 9 ; instituteurs porteurs de diplômes d'écoles modèles, 15 ; de l'école normale McGill, 4 ; non munis de diplômes, 12 ; nombre d'instituteurs munis de diplômes de deuxième classe accordés durant les années 1884–85–86, et qui sont expirés, 4.

Le plus gros traitement payé aux instituteurs d'écoles élémentaires pour une année scolaire de huit mois a été de $280, et le plus petit de $104. Les municipalités en général ont adopté la règle d'ouvrir les écoles le 1er

septembre, et de les fermer avant le 1er juillet, donnant ainsi aux élèves et à leurs instituteurs une vacance durant les mois les plus chauds de l'année. Les commissaires d'écoles de plusieurs municipalités demeurent cependant attachés à l'ancienne coutume de diviser l'année en deux termes de quatre mois chacun, celui de l'été et celui de l'hiver; mais dans presque tous les cas le même instituteur est employé et engagé à l'année, c'est-à-dire pour enseigner pendant le nombre de mois que l'école doit être en opération chaque année. Les instructions enjoignant aux instituteurs de ne contracter aucun engagement sans un contrat par écrit ne sont pas très généralement observées.

Conformément à vos instructions, je vais classifier les différentes municipalités relativement aux points suivants:

I. La manière dont les commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers s'acquittent de leurs devoirs,

II. L'état des maisons d'école,

III. Les fournitures d'écoles,

IV. L'usage des livres de classe approuvés,

V. La compétence des instituteurs,

VI. Les traitements des instituteurs et le mode de paiement.

EXCELLENT :—Sawyerville, Dixville, Waterville, Lac Mégantic (diss).

BIEN :—Stanstead-Plain, Bury, Dudswell, Eaton Hatley, Clifton Est, Lingwick, Clifton (diss.), Newport, Coaticooke, Westbury, Barnston, Stanstead, Compton, Winslow-Sud.

PASSABLE :—Whitton, Hampden, Marston, Hereford (diss.), Barford (diss.), Weedon (diss.), Auckland.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM THOMPSON,
Insp. d'écoles.

M. T. TREMBLAY.

(Gaspé).

SAINT-NORBERT-DE-CAP-CHAT, 4 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

Dans ce rapport pour l'année scolaire 1892-93 tout récemment terminée, je dirai pour le moment, qu'il m'est pénible de constater que la dépression de plus en plus sensible et générale de la pêche, source principale de revenu dans Gaspé, affecte gravement le soutien des écoles, en diminue le nombre et provoque un déplorable courant d'émigration : hommes, femmes et enfants, des familles entières, sans même excepter d'excellentes institutrices qui, après avoir à grands frais obtenu des brevets des différents bureaux,

voire même de l'Ecole normale Laval, prennent la trop large voie qui conduit aux Etats-Unis. Sur ce qui précède, inutile d'insister, il est facile de déduire que l'éducation comme la population, est quelque peu en souffrance. Toutefois, qu'il nous soit au moins permis d'espérer que cette transition ne sera que momentanée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

T. TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

M. T. TREMBLAY.

(Charlevoix.)

BAIE-SAINT-PAUL, CHARLEVOIX, 20 juillet 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1892-93.

En général, l'instruction fait des progrès dans les écoles que j'ai mission de visiter. Cependant ce n'est pas partout à mon entière satisfaction. Le salaire des institutrices, dans quelques municipalités, est bien trop faible ; pour cette raison, on ne peut engager que des maitresses médiocres. Je constate que les localités où les salaires sont les plus élevés possèdent de bonnes écoles.

Ce qui ralentit encore beaucoup les progrès des enfants, c'est leur peu d'assiduité Si les commissaires de toutes les municipalités avaient le soin de visiter leurs écoles régulièrement, d'y distribuer des récompenses, surtout à la fin de l'année, ce serait un moyen d'encourager les enfants à assister à la classe. Aussi, dans les municipalités où la chose se pratique, l'on remarque que les examens publics deviennent de plus en plus intéressants. Les parents s'y rendent en foule ; et après la distribution des prix, chacun s'en retourne content.

Je ne crois pas me tromper en disant aux commissaires que l'argent employé à acheter des récompenses destinées aux enfants n'est pas de l'argent perdu ; mais que c'est au contraire une économie de temps, car les enfants qui s'attendent à avoir des prix à la fin de l'année seront plus réguliers à assister à l'école, plus appliqués à l'étude, et plus attentifs aux explications de la maîtresse ; en conséquence, les progrès seront plus rapides, et il leur faudra moins de temps pour se mettre en état de rendre service à leurs parents.

Les récompenses que l'inspecteur distribue aussi aux élèves dans ses visites excitent une grande émulation, non seulement parmi les enfants, mais même chez les institutrices et parmi les parents. Je désirerais que le

nombre de volumes que le département m'envoie pour cette fin fût augmenté.

Si les parents comprenaient le prix du temps perdu, s'ils appréciaient l'utilité et l'importance de l'éducation et de l'instruction, ils s'empresseraient d'y remédier en se privant du service de leurs enfants, et en leur fournissant le moyen de se procurer les connaissances dont ils auront besoin pour remplir, plus tard, les devoirs de l'état auquel la Providence les destine.

Un autre fait qu'il faut constater, c'est qu'il n'y a presque plus d'instituteurs qui enseignent, et ce, à cause de la concurrence de jeunes institutrices qui n'enseignent qu'en passant. Je ne dis qu'en passant, car, à la première occasion, elles disent adieu à l'enseignement et sont remplacées par d'autres qui en font autant, au bout de quelques années. Il faudrait donc protéger le corps des instituteurs et améliorer leur état, si l'on veut obtenir de meilleurs résultats. Il me semble qu'on devrait exiger que les écoles supérieures de garçons ou mixtes fussent tenues par des hommes. Je ne veux pas, par là, jeter du discrédit sur les bonnes institutrices ; au contraire, je suis heureux de déclarer qu'il y a dans mon district des maîtresses qui ont des aptitudes remarquables pour l'enseignement, et dont les résultats sont très bons et même excellents. Deux sont à leur vingtième année d'enseignement dans le même arrondissement ; d'autres sont à leur dixième, huitième et septième année, dans la même école. Cela prouve leur mérite ; et ce que je désirerais c'est qu'elles fussent mieux payées.

Que l'on comprenne donc tout ce qu'il faut de patience, de travail, de fatigue pour réussir dans l'enseignement ; ce qu'il faut de tact et de jugement pour diriger, corriger, et encourager les enfants ; ce qu'il faut d'abnégation pour s'astreindre à la surveillance des parents de l'arrondissement, aux diverses visites scrutatrices du curé, des commissaires et de l'inspecteur. Et dire qu'un grand nombre de personnes appellent cela vivre heureux et ne presque rien faire. La maîtresse, dit-on, coule des jours paisibles, toujours à l'abri du soleil et du mauvais temps.

Un abus qui se rencontre encore trop communément dans certaines localités, c'est l'habitude de changer d'institutrice, à tout propos, et même chaque année. Inutile, Monsieur le Surintendant, de faire voir le désavantage de ces mutations fréquentes. Le temps se perd, les progrès sont retardés par suite de ce changement continuel d'une méthode à une autre. Il faut un temps assez long pour connaître les élèves d'une nouvelle classe ; et lorsque l'on commence à s'accoutumer ensemble, survient un déplacement. Ce serait donc à l'avantage de tous, des maîtres, des parents et des enfants, que les écoles fussent aussi longtemps que possible sous la direction des mêmes personnes, pourvu qu'elles remplissent bien leur devoir. Les commissaires devraient comprendre combien il est désagréable et pénible pour un instituteur qui s'est dévoué à ses fonctions avec zèle, de recevoir l'avis qu'on n'a plus besoin de ses services. Quel découragement d'abandonner des élèves que l'on connaît, que l'on aime, à qui l'on a fait faire assez de

progrès pour avoir du plaisir à les instruire, pour aller recommencer ailleurs la même besogne avec des figures complètement inconnues.

Dans mon district d'inspection, il y a 15 municipalités scolaires, comprenant 90 écoles réparties comme suit, savoir : trois académies, dont deux couvents, cinq écoles modèles et quatre-vingt-deux écoles élémentaires, dont onze sont indépendantes. Toutes ces écoles ont été fréquentées par 3,713 élèves, dont 1,853 garçons et 1,860 filles, avec une assistance moyenne de 2,765.

Dans les trois académies, il y a dix départements scolaires ; elles ont été fréquentées par 311 élèves, dont 144 garçons et 167 filles, avec une assistance moyenne de 270. Les cinq écoles modèles ont été fréquentées par 287 élèves, dont 197 garçons et 90 filles, et une assistance moyenne de 209. Les 71 écoles élémentaires sous contrôle ont été fréquentées par 2,844 élèves, dont 1,372 garçons et 1,472 filles, et une assistance moyenne de 2,055. Et enfin, les onze écoles élémentaires indépendantes ont été fréquentées par 271 élèves, dont 140 garçons et 131 filles, avec une assistance moyenne de 231.

Sur les 90 écoles, trois seulement sont dirigées par des instituteurs ; toutes les autres sont conduites par des institutrices dont cinq sœurs de la Congrégation Notre-Dame, six sœurs de la Charité, soixante-trois institutrices brevetées et trente non brevetées, formant un total de 104 institutrices et trois instituteurs, donnant réellement 107 examens à faire à l'inspecteur. Des trente institutrices non brevetées, 9 sont employées dans des écoles indépendantes, et 6 comme assistantes dans des écoles nombreuses.

Des 82 écoles élémentaires, 5 sont *excellentes*, 9 sont *très bonnes*, 43 sont *bonnes*, 24 *assez bonnes* et une *mauvaise*. Il faut reconnaître que les écoles qui ont la note *assez bonne* rendent encore de grands services aux arrondissements où elles se trouvent.

Les secrétaires-trésoriers remplissent généralement leurs devoirs d'une manière satisfaisante. J'ai insisté beaucoup pour que les comptes fussent audités légalement, et soumis, pour être approuvés, aux deux assemblées exigées par la loi ; et aussi pour que les arrérages se payent, afin de rendre justice aux intéressés.

Avant de terminer, Monsieur le Surintendant, laissez-moi vous faire connaître que les commissaires de Saint-Hilarion viennent d'ériger leur école du village en école modèle, et d'engager un instituteur muni d'un diplôme pour école modèle obtenu à l'école normale Laval. Ils vous feront un rapport en temps et lieu, et j'espère que le département la reconnaîtra comme telle, et lui accordera une large part dans la distribution des octrois pour l'éducation supérieure.

Laissez-moi encore vous dire qu'il y a plusieurs municipalités pauvres qui ont réellement besoin d'une aide supplémentaire. Je vous citerai celles de Callières, De Salles, Saint-Placide, La Petite-Rivière, Saint-Hilarion et Saint-Urbain.

Voilà, Monsieur le Surintendant, les quelques remarques que je voulais ajouter à mes bulletins d'inspection qui vous ont déjà fourni un état détaillé de toutes les écoles de chaque municipalité de mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON, 18 août 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année 1892-93.

Il me semble inutile de vous répéter, dans ce rapport, ce que contiennent les bulletins d'inspection que je vous ai transmis sur chacune des écoles de mon district, ces bulletins contenant, à peu près, tous les renseignements qu'il est possible de donner sur nos écoles, depuis l'académie jusqu'à la plus humble des écoles élémentaires.

Cependant, comme ces bulletins sont pour l'utilité du département et qu'ils ne sont pas portés à la connaissance du public, un résumé succinct de leur contenu peut avoir quelqu'intérêt pour tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement de la loi d'éducation en cette province

Mon district comprend cette année 30 municipalités ; ces municipalités contiennent 3 académies indépendantes (à part l'académie des sœurs de Jésus-Marie, de Saint-Joseph, que je ne visite pas), 1 académie sous contrôle, 3 écoles modèles indépendantes, 13 écoles modèles sous contrôle, 169 écoles élémentaires, soit en tout 189 écoles.

7,339 élèves, avec une assistance moyenne de 5,540, ont fréquenté ces écoles ; 512 dans les académies indépendantes, 219 dans l'académie sous contrôle, 149 dans les écoles modèles indépendantes, 1,046 dans les écoles modèles sous contrôle, et 5,413 dans les écoles élémentaires.

Il y a, je crois, lieu d'être satisfait du personnel des écoles supérieures, et si quelques-unes sont exposées à voir leur subvention retranchée, cela est particulièrement dû à ce que l'on retire trop tôt les élèves de ces écoles, ou au manque d'application.

Il n'en est pas de même des écoles élémentaires. Bien que j'y compte un bon nombre de titulaires dont le mérite et le dévoûment donnent satisfaction, il y a, et il y aura encore longtemps, ce qu'on pourrait appeler les traînards de la grande armée enseignante.

J'ai déjà suggéré quel serait, selon moi, le moyen de les faire disparaître ; donner des salaires raisonnables, afin de pouvoir faire un choix. Les sujets ne manqueront pas, j'en suis certain, du moment que nous aurons à offrir quelque chose de plus que ce que peut gagner une domestique.

Tout le monde admet maintenant que nos instituteurs et institutrices ne sont pas assez payés, et chose étrange, personne ne veut prendre l'initiative d'une semblable réforme. Pourtant, je ne crois pas, Monsieur le Surintendant, que quelques centins de plus pourraient avoir un effet désastreux! Ce qui est certain, c'est qu'aucune réforme solide et effective ne peut être opérée sans augmenter les traitements. Ce qui est payé maintenant ne peut être accepté que comme pis aller. Aussi, les sujets capables, qui rendent de véritables services, désertent une carrière qui ne leur offre en perspective que la misère sous ses plus sombres couleurs.

J'ai connu un vieil et digne instituteur qui, après 40 ans de bons services, n'avait, pour prolonger sa pénible existence et celle de sa digne compagne, que la maigre pitance de cinquante et quelques dollars ; et encore, ne la devait-il qu'au noble dévoûment de quelques amis qui se cotisèrent généreusement, afin de lui donner accès au fonds de retraite. Il y a deux ans, ce bon vieillard, feu E.-O Legendre, entré dans l'enseignement avec quelques cents dollars, s'éteignait après avoir subi toutes les tortures physiques et morales qui puissent affliger notre pauvre humanité.

Voilà, Monsieur le Surintendant, un exemple entre plusieurs qui suffit pour mettre en garde toute une génération.

Les traitements actuellement payés produisent pour le présent la déconsidération et, pour l'avenir, la plus profonde misère.

" L'instituteur, a dit un ami de l'éducation ne reçoit pas l'appui qu'il est en droit d'attendre de l'état dont il est l'un des plus fermes soutiens et des plus précieux auxiliaires. Les engagements des instituteurs et des institutrices se font au rabais comme il y a cinquante ans. L'élève de l'Ecole normale... court le risque d'être supplanté par une jeune personne qui offre ses services au prix d'une cuisinière de deuxième classe, $60 à $100 par année." Et ailleurs : " Celui qui enseigne 5, 10, 15 ans avec zèle et succès n'a aucun droit acquis garanti par la loi. L'art de former le cœur et l'intelligence des enfants est-il inférieur à celui d'extraire une dent, de diagnostiquer une maladie ou de régler une succession ?"

Poser une pareille question, Monsieur le Surintendant, c'est la résoudre. Nous déplorons tous cet engouement qu'il y a pour les collèges classiques. N'est-ce pas la conséquence directe de l'inefficacité des écoles primaires.

Pour ma part, je connais maintes familles qui ont retiré leurs enfants des écoles primaires, pour les envoyer dans des collèges classiques, parce qu'elles croyaient, non sans raison, que de continuer leur éducation dans les premières serait temps perdu.

Qu'il soit permis d'espérer, que toutes les classes dirigeantes de la société se réuniront dans un but commun pour améliorer le sort de ceux qui sont chargés de l'éducation du peuple. Je suis intimement persuadé que sans cette réforme les autres sont imposibles.

Mais, Monsieur le Surintendant, s'il est important de bien payer nos instituteurs, il ne l'est pas moins de leur fournir un logement convenable. Sous ce rapport, chaque année apporte un progrès qui est le fruit de bien

pénibles efforts. Les anciennes maisons d'école sont généralement trop petites, trop basses et mal éclairées. Aussi, quand on parle de mettre dix pieds entre les planchers, c'est tout un monde de misère!

Je ne désespère pas pourtant de parvenir à renouveler ces vieilles masures où maîtres et élèves s'étiolent par suite du manque d'air respirable, mais cela prendra encore quelques années.

Il est encore désirable, Monsieur le Surintendant, d'avoir l'uniformité des livres de classe. C'est une réforme qui s'impose sérieusement. Encore cette année, j'ai trouvé, dans certaines écoles, deux et quelquefois trois grammaires différentes, il en est de même de l'arithmétique, de l'histoire sainte et de celle du Canada, etc. Un pareil système occasionne des dépenses inutiles et entrave les progrès.

Je pourrais, Monsieur le Surintendant, continuer ces remarques, mais je crois qu'elles sont plus que suffisantes pour faire connaître l'état actuel de nos écoles. Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur, d'être, etc.,

G.-S. Vien,
Insp. d'écoles.

APPENDICE No II.

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES.

ECOLE NORMALE LAVAL.

QUÉBEC, 19 septembre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole normale Laval pendant l'année scolaire 1892-93.

L'école a donné ses cours à cent douze élèves :

Elèves institutrices	66
Elèves instituteurs	46
Total	112

Soixante-cinq élèves institutrices ont fini l'année et cinquante-huit ont reçu un brevet de capacité. Quarante et un élèves instituteurs ont fini l'année, et trente-huit ont reçu un brevet de capacité.

Les écoles annexes ont été fréquentées par cent quatre-vingt-quatorze enfants :

Filles	115
Garçons	79
Total	194

MM. les professeurs ne peuvent être assez loués pour le zèle qu'ils déploient constamment dans leurs fonctions respectives. Leur bonne volonté à mon égard, l'intérêt qu'ils prennent à tout ce qui concerne l'école et le dévouement dont ils font preuve rendent ma tâche entièrement agréable.

Les révérendes dames Ursulines ne reculent devant aucun sacrifice (d'ailleurs c'est de tradition) pour favoriser l'œuvre de l'Ecole normale dont elles apprécient l'importance. Leurs rapports avec moi sont marqués au coin de la plus exquise délicatesse et de la plus sincère cordialité. Je répète ce que j'ai dit bien souvent : leurs services sont inappréciables, je ne saurais trop le reconnaitre.

M. F.-X. Toussaint a été malheureusement retenu par la maladie pendant quelques mois et j'ai dû le faire remplacer.

Les élèves dans les deux départements m'ont donné complète satisfaction. Le travail a été soutenu et la conduite a été excellente.

Le 19 mai 1893 restera gravé en lettres d'or dans les annales de l'Ecole normale Laval. L'Eglise et l'Etat en s'associant aux honneurs que nous rendions à MM. Toussaint et Lacasse, à l'occasion de leurs *noces d'or* de professorat, ont donné à l'école un témoignage d'estime pour lequel je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance. Les portes de l'Université Laval se sont ouvertes devant ces vétérans de l'enseignement, et l'élite de la

société de Québec a pu acclamer dans la grande salle *des promotions* ces héros de la cause sacrée de l'éducation. Je tiens à remercier MM. les directeurs du séminaire et MM. les citoyens qui ont bien voulu s'associer à cette fête avec tant de spontanéité.

Nous avons eu plusieurs cas graves de maladie et l'un d'eux a été fatal. Le jeune Nérée Gagné contractait en novembre un rhume qui dégénéra en phtisie pulmonaire, en dépit du traitement des médecins, et le conduisit au tombeau au mois de mars suivant. Deux membres de sa famille avaient déjà succombé à cette maladie qui ne pardonne pas, et, quoique d'apparence très robuste, ce jeune homme devait avoir une prédisposition à cette maladie. Il est mort comme il a vécu, dans les sentiments les plus chrétiens et sous les yeux d'une mère bien aimée. Sa conduite à l'école avait toujours été très édifiante. Doué de bons talents, il les avait cultivés par un travail opiniâtre et avait obtenu des succès qui faisaient présager une carrière utile. Dieu en a disposé autrement. Que son saint nom soit béni ! Le souvenir du jeune Nérée Gagné restera profondément gravé dans nos cœurs.

Notre mobilier scolaire laissait beaucoup à désirer. Grâce à la générosité du gouvernement provincial, il a été presque complètement renouvelé l'automne dernier. J'ai visité, il y deux ans, un grand nombre de maisons d'éducation dans les principales villes de France, d'Italie et de Belgique. J'ai examiné à l'exposition de Chicago des modèles de pupitres et d'autres meubles d'écoles et je puis témoigner, Monsieur le Surintendant, que notre ameublement scolaire figurerait avec honneur dans les écoles les plus progressives de l'Europe et de l'Amérique. Le gouvernement voudra bien agréer l'expression de ma sincère gratitude.

Le département des travaux publics a eu la complaisance de faire visiter notre système de chauffage qui n'a pas donné satisfaction l'hiver dernier. Il a demandé des soumissions pour la réparation des calorifères. J'ai confiance que l'ouvrage sera entrepris et terminé avant l'hiver.

Je vous remercie tout particulièrement, Monsieur le Surintendant, pour la protection éclairée que vous accordez à l'Ecole normale Laval et pour la bienveillance que vous ne cessez de me témoigner en toutes circonstances.

J'ai l'honneur d'être, etc,,

TH.-G. ROULEAU, Ptre,

Principal.

ECOLE NORMALE McGILL.

MONTRÉAL, 21 juin 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport que 83 élèves-instituteurs ont été diplômés à la clôture de l'année scolaire de 1892-93. Quatre d'entre eux, gradués ès-arts, ont reçu des diplômes académiques de première classe, 28 des diplômes d'école modèle, enfin 51 des diplômes d'école élémentaire.

Pendant l'année, 102 élèves-institutrices et 3 élèves-maîtres sont entrés à l'Ecole normale ; 66 ont été admis dans la classe d'école élémentaire et 39 dans celle d'école modèle. Les résultats des examens de Noël et des événements fortuits ont tellement réduit ces chiffres que seulement 32 de la classe d'école modèle et 56 de la classe d'école élémentaire ont subi les derniers examens.

Au nombre de ceux inscrits pour le cours complet de l'Ecole normale, comme il est constaté ci-dessus, il faut ajouter ceux de quatre élèves-maitres et de deux élèves-institutrices qui ont suivi le cours académique comme sous-gradués de l'Université, et en outre un élève-maître et quatre élèves-institutrices, sous-gradués de troisième année à l'Université, qui ont suivi les cours de pédagogie, sur lesquels quelques-uns au moins ont bonne chance d'obtenir le diplôme académique, l'année prochaine

Le nombre total des diplômes accordés par l'Ecole normale, depuis sa fondation en 1857, y compris ceux de cette année, est de 2,425, dont 1,384 d'école élémentaire, 805 d'école modèle et 236 d'académie. Comme un certain nombre ont obtenu plus d'un diplôme, le nombre des personnes diplômées est réduit à 1,668.

Sur 32 élèves qui ont obtenu l'année dernière des diplômes d'école modèle, 23 se sont consacrés à l'enseignement, 3 sont entrés au collège McGill pour y concourir pour le diplôme académique, et 3 n'ont pas enseigné. Sur 41 qui ont obtenu des diplômes d'école élémentaire, 21 sont entrés dans la classe d'école modèle de cette année, et 13 ont accepté des positions dans l'enseignement.

C'est avec beaucoup d'intérêt que le personnel de l'Ecole normale suit les travaux et les succès des anciens élèves. Beaucoup d'entre eux servent avec distinction dans les différents rangs du professorat. Quelques-uns poursuivent leurs études universitaires avec des succès marqués. Quatre jeunes filles, Mlles Smardon, James, Millar et Hunt ont pris les degrés ès-arts cette année, et parmi les sous-graduées, Mlle Hilson, dans la deuxième année, et Mlle St-James, dans la première, comptent au nombre de celles qui ont remporté des prix.

Je ne saurais faire un éloge trop grand de la conduite de nos élèves-maitres pendant la dernière année. Il ne s'est élevé absolument aucune difficulté en matière de discipline. A la fin de l'année scolaire, professeurs et

élèves se sont séparés avec une sincère affection et un égal respect mutuel.

Il est impossible pour le personnel de cette école de regarder ses devoirs comme une corvée. Nous sommes souvent fatigués, mais l'absence complète de jalousie et de dépits secrets sert à renouveler constamment nos forces. Tous nos efforts tendent à assurer le progrès et le bien être de cette école dans toutes ses branches. Nous ne voyons pas tous les choses de la même façon, mais les divergences d'opinions n'en créent aucune dans nos cœurs.

L'etat incertain de l'enseignement du français dans nos écoles anglaises impose à l'école normale une tâche d'une difficulté plus qu'ordinaire. Certaines écoles nous envoient des élèves qui ont essayé de faire du français une étude sérieuse. D'autre part, dans certaine partie du pays, l'enseignement du français est très négligé. Par suite, nos classes de français sont composées d'élèves qui ont tous des degrés de préparation différents, ce qui augmente en proportion le travail du professeur. Cette difficulté est de plus aggravée par ce que l'on peut regarder, à un certain point de vue, comme une preuve de l'amélioration qui s'est introduite dans notre système d'éducation. Nous recevons, en nombre toujours croissant, dans notre classe d'école modèle, de bons élèves des écoles du pays. Trop souvent les élèves ne connaissent rien moins que le premier mot de français, surtout du français parlé Nons ne pouvons guère les refuser parce que leur instruction est défectueuse sur un point, mais ils éprouvent un désavantage marqué dans une classe où le français est la langue dominante, une classe composée d'élèves qui, pour la plupart, ont reçu au moins une année et, dans quelque cas, plus d'une année d'excellent enseignement en français. Si j'osais adresser un mot de recommandation à mes confrères anglais de la province, je le ferais comme suit: "Faites une étude essentiellement pratique du français qui vous sera surtout utile dans le langage usuel,"

Dans la classe d'école modèle, le prix du Prince de Galles, fondé par Son Altesse Royale, à l'occasion de sa visite dans cette province, a été accordé à Mlle Doull, et la médaille d'or de l'honorable Surintendant à Mlle Corneil. Deux prix de français donnés aussi par le Surintendant de l'Instruction publique, ont été gagnés par Mlle Forsyth et Mlle Stuart.

Dans la classe d'école élémentaire, Mlle Brenner a remporté le prix en livres et en argent généreusement offert tous les ans par M. J.-C. Wilson, et Mlle Struther a remporté le prix donné par M. Georges-W. Parmelee, B.A., l'un des secrétaires du département de l'Instruction publique, prix composé d'une série complète des excellentes œuvres de Parkman.

Au nom des élèves instituteurs et des autorités de l'Ecole normale, je dois offrir mes plus chauds remerciements au vénérable archidiacre Evans, au révérend James Fleck et au révérend A.-C. Courtice pour leur obligeance à donner l'instruction religieuse, chaque semaine, aux élèves de l'école.

L'Ecole normale doit ses remerciements au gouvernement de la province de Québec pour l'aide généreuse qu'il lui a donnée, surtout par la

construction et par l'ameublement de l'annexe de notre édifice, ce qui a tant contribué au comfort et à l'efficacité de l'école. Pour le peu qui nous reste à faire, des mesures ont été prises, et j'espère qu'avant peu de temps l'ameublement sera complété, les terrains de jeux convenablement clôturés, nivelés et embellis.

L'Ecole normale elle-même et les écoles modèles, qui ont pour objet l'entraînement pratique de nos élèves-instituteurs, ont souffert de grands désavantages, comparativement aux écoles de même niveau de la cité, parce que leur revenu modeste, provenant uniquement du trésor provincial, était tout à fait disproportionné avec le travail à faire. Comme la besogne de former des instituteurs est une affaire provinciale, le comité de l'Ecole normale trouve juste que les dépenses d'enseignement à l'Ecole normale et d'entraînement dans les écoles modèles devraient être réparties d'une manière égale. Mais comme il a été pourvu à l'éducation des enfants de la ville par une taxe considérable, imposée aux citoyens de Montréal, il semble juste que cette taxe scolaire soit consacrée *pro rata* à payer l'instruction des enfants de la ville dans les écoles modèles. Le comité de l'Ecole normale a essayé de faire partager cette manière de voir par la Législature, à l'occasion de l'augmentation récente de la taxe des écoles de ville, mais il n'a qu'imparfaitement réussi. On a admis la justesse de la réclamation, mais on n'y a fait droit que légèrement.

La somme, toute insuffisante qu'elle soit, qui a été distraite de la taxe des écoles de la ville, par une législation récente, pour former une subvention en faveur des écoles modèles, va permettre au comité de l'école normale, non seulement de faciliter en général la tâche des écoles modèles et d'entretenir les jardins de l'enfance récemment fondés, mais encore, après avoir obtenu le consentement du gouvernement, de remédier aux inégalités de traitements dont a souffert le personnel de l'école, sans demander d'autre aide au gouvernement. En conséquence, le comité a préparé et doit soumettre au gouvernement, par le canal officiel ordinaire, une échelle de traitements modestement augmentées, parcequ'il désire avant tout s'assurer et retenir les services d'hommes et de femmes parfaitement aptes à remplir des fonctions importantes dans une école qui, au point de vue du matériel et de l'efficacité devrait n'être inférieure à aucune des écoles publiques de la province.

En même temps et de la même manière, le comité demandera au gouvernement de nommer Mlle Peebles, directrice de l'école modèle des filles, à la place de Mlle Swallow qui a démissionné. Mlle Peebles a été employée pendant dix-sept ans à l'école modèle des filles ; elle s'est toujours montrée institutrice de grande habileté, de beaucoup de tact et de ponctualité, et a rempli très convenablement, durant toute l'année dernière, les fonctions de directrice suppléante.

Les écoles modèles maintiennent leur réputation pour les grades élémentaires et supérieurs. Non seulement les chefs des trois branches, Orrin Rexford, B. Sc., Mlle Peebles et Mlle Derick, mais encore

tous leurs subordonnés désirent vivement rendre ces écoles capables de remplir comme il faut leur double fonction d'instruire les élèves et d'offrir un bon champ d'exercice aux élèves-maîtres. Le nombre toujour croissant des élèves prouve que le public apprécie ces écoles. Le nombre total des élèves inscrits durant l'année a été de 460, 193 garçons et 267 filles, soit 107 dans l'école des garçons, 183 dans l'école des filles et 179 dans l'école primaire, y compris le jardin de l'enfance. Beaucoup d'élèves partent au mois de mai pour prendre des situations, et il y a toujours une grande diminution de l'assistance pendant le chaud mois de juin ; cependant, l'inscription du mois de juin actuel donne 79 élèves dans l'école des garçons, 132 dans celle des filles et 108 dans l'école Primaire, soit un total de 319 élèves.

En portant ses regards sur le développement futur de l'Ecole normale, et particulièrement sur la demande croissante d'un cours rapide, accessible à un plus grand nombre d'instituteurs élémentaires des écoles de campagne, le comité prévoit la nécessité qui se fera bientôt sentir d'augmenter et de réorganiser le personnel de l'Ecole normale.

En dehors de la surveillance générale et de la direction de l'Ecole normale et des écoles modèles, le principal de l'Ecole normale ne peut guère faire plus que donner des leçons sur l'art d'enseigner dans les classes d'écoles élémentaires et modèles et aux sous-gradués qui concourent pour les diplômes académiques de première classe, et, avec l'aide des autres professeurs, diriger le travail des élèves instituteurs et de ceux des écoles modèles. Néanmoins, le comité de l'Ecole normale considère que pour compléter le personnel, outre les professeurs d'anglais et de français jusqu'à présent nommés, il devrait y avoir un professeur de mathématiques et un autre de sciences. Mais une innovation semblable comporterait une augmentation importante du montant voté chaque année par la Législature pour le maintien de l'école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S.-P. Robins, LL. D.,

Principal.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Montréal, 31 octobre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous remettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire 1892-93.

I

L'école a été fréquentée par 61 élèves, tant anciens que nouveaux. Les tableaux suivants indiquent leurs différentes classifications ;

Elèves anciens	36	Pensionnaires	44
Elèves nouveaux	25	Demi-pensionnaires	1
		Externes	16
Total	61	Total	61

Admis dans la classe de quatrième année	8
" " troisième année	10
" " seconde année	22
" " préparatoire	21
Total	61

Les classes de l'école annexe ont été suivies par 140 élèves dont six étaient pensionnaires.

Le nombre de tous les élèves de l'Ecole normale Jacques-Cartier s'est donc élevé à 201, pendant l'année scolaire qui vient de se terminer.

II

Il s'était présenté 51 candidats pour être admis à l'Ecole normale : 8 ont été renvoyés parce qu'ils n'avaient pas l'âge réglementaire. Quarante-trois ont subi l'épreuve d'admission : vingt-cinq seulement ont été jugés capables de suivre les cours, savoir, quatre en seconde année, vingt et un en première.

Dix-huit aspirants, sur quarante-trois, ont donc été rejetés, parce qu'ils n'avaient pas les connaissances suffisantes, quand l'épreuve ne demandait que des connaissances élémentaires. Dans les premières années de l'existence de l'Ecole normale, nous avons refusé parfois un aussi grand nombre d'aspirants. Mais quand l'enseignement eut pris un nouvel essor et que la plupart des municipalités se furent procuré de bons instituteurs, les chiffres de non-admission a baissé considérablement. Voilà qu'il semble vouloir augmenter depuis quelque temps, depuis que l'enseignement—devenu une carrière plus ou moins passagère—suscite, chaque année, des centaines d'institutrices dont toute la préparation consiste à se rendre capable de subir un examen de quelques heures, et qui vont, ensuite, s'engager au rabais. Il y a d'honorable exceptions, je le reconnais. J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur le Surintendant, de signaler ce danger qui menace d'entraver le progrès de l'instruction dans les campagnes et qui, dans certaines municipalités scolaires, tient à une économie mal entendue.

Par les réponses que les candidats font aux questions de l'épreuve, il est facile de voir quelle espèce d'enseignement ils ont reçu. En général, ils sortent difficilement du mot-à-mot : pour eux, les règles de la grammaire et celles de l'arithmétique ne sont que des procédés pour ainsi dire stéréotypés dans la mémoire. Au contraire, l'élève formé par un bon maître peut rendre compte de ce qu'il fait : au moins, il saura douter et cherchera. Les quatre élèves que nous avons admis dans la classe de

seconde année avaient certainement été préparés par d'excellents instituteurs.

III

A la fin de l'année scolaire, j'ai pu vous présenter 21 candidats pour les différents brevets, savoir :

Pour le brevet d'académie	6	candidats.
Pour le brevet d'école modèle	8	"
Pour le brevet d'école élémentaire	7	"
Total	21	

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que nos élèves sont, à la fin de chaque semestre, obligés de subir des examens écrits qui durent au moins six jours chaque fois, en tout, 18 jours. De plus, nous les faisons concourir toutes les semaines sur une des matières étudiées Pour obtenir le brevet, il faut réussir à la fois dans les concours et dans les examens. Ceux qui ne peuvent conserver la moitié des points accordés ne peuvent, à la fin de l'année, monter à la classe suivante.

IV

Je regrette que l'Ecole normale Jacques-Cartier n'ait pu s'unir aux différentes institutions du Canada pour prendre part à l'exposition de Chicago.

Une circonstance indépendante de notre volonté, un surcroît de besogne, a empêché le principal et les élèves de consacrer le moindre temps à préparer leur exposition, même en supposant qu'ils n'y feraient entrer que les travaux journaliers des classes.

L'honorable Secrétaire provincial ayant annoncé, l'automne dernier, que des classes du soir se feraient à l'Ecole normale Jacques-Cartier et que le gouvernement ne pourrait rien payer aux professeurs, je me chargeai de la surveillance de ces classes, qui furent confiées aux élèves les plus avancés. J'ai accompli cette besogne volontiers, parce qu'il en résultait un avantage pour le gouvernement et un avantage, plus grand encore, pour les personnes désireuses de s'instruire qui se présentaient chaque soir.

Mais j'ai dû sacrifier chaque jour les deux meilleures heures de mon temps, celles où je n'avais ni classe ni surveillance à faire, où j'étais le moins dérangé, et j'ai dû renvoyer à d'autres moments la besogne que j'accomplissais pendant ces deux heures. De leur côté, mes élèves éprouvaient le même inconvénient. Occupés toute la journée à recevoir ou à donner des leçons, ils n'avaient à peu près que le soir pour se préparer et faire leurs devoirs. Il leur fallut travailler pendant les récréations et même négliger quelques matières pour conserver au brevet d'enseignement toute sa valeur et pour n'en pas priver ceux qui pouvaient légitimement y prétendre, j'ai dû prolonger les cours et n'accorder les vacances que dans la seconde semaine de juillet.

Voilà pourquoi nous n'avons rien envoyé à Chicago, que les morceaux de dessin, qui comprennent le cours du professeur.

V

Il est fâcheux pour nous que les circonstances n'aient pas permis au Conseil de l'Instruction publique d'envoyer à Chicago une personne compétente étudier l'exposition scolaire. Il y avait à faire des observations nombreuses qui auraient pu profiter à tous ceux qui enseignent, comme à ceux qui, sans enseigner, aiment à suivre le mouvement intellectuel dans les différents pays.

Pour l'éducation religieuse, nous n'avons rien à emprunter ailleurs : dans l'éducation de famille nous avons bien des réformes à opérer ; nous pouvons les opérer sans nous occuper de ce qui se passe chez nos voisins ; mais il n'en est pas ainsi de l'instruction. Il faut voir comment l'enseignement est entendu ailleurs : il faut étudier les systèmes et les méthodes qui paraissent donner les meilleurs résultats. Notre position politique nous oblige à nous mettre au courant de ce qui se fait dans les autres provinces de la Confédération, dans les Etats-Unis et dans les autres pays." Ces paroles, écrites dans une autre circonstance, trouvent leur application ici.

VI

Comme les années précédentes, nous avons consacré quelques classes, en temps convenable, à l'enseignement et à la pratique de l'horticulture. Nous avons pu même exercer une partie des élèves à labourer. Je ferai continuer ces exercices autant que nous le permettra notre terrain.

La santé des élèves, comme d'habitude, n'a rien laissé à désirer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A.-B. Verreau, Ptre.

Principal.

APPENDICE No III.

Rapport sur l'Ecole polytechnique de Montreal.

UNIVERSITE LAVAL.

Ecole polytechnique de Montréal.
Rapport pour l'année académique 1892-93.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport sur l'Ecole polytechnique pour l'exercice 1892-93, prescrit par l'acte 50 Vict., chap. 21.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté les cours de l'Ecole polytechnique pendant l'année 1892-93 est de 16 réparti comme suite :

3e année.....2
2e année.....3
1e année.....4
Cours préparatoire.....7, dont 5 sont promus en première année ; les deux autres n'ont pas subi leurs examens.

Trois élèves ont été admis à suivre les cours à titre d'élèves libres, c'est pourquoi ils ne comptent pas dans le classement général.

CLASSEMENT DES ÉLÈVES.

3e année.	2e année.	1ère année.	Cours préparatoire.
			A. Amos.
	Z. Desmarais.	H. Pelletier.	E. Moreau.
Alexandre Pinet.		J. P. Heroux	A. Boyer.
	Alyre Roy.	E. Fournier.	E. Robert.
			D. Ducharme.

M. Alexandre Joseph Pinet a obtenu son diplôme d'Ingénieur civil après avoir subi ses examens d'une manière satisfaisante.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE POUR L'ANNÉE 1892-93.

RECETTES.

Balance en main la 1er juillet 1892	$ 520 81	
Du gouvernement, octroi provenant du fonds de l'éducation supérieure	8,700	
Rétribution des élèves	752 50	
Bourse Peter-S. Murphy	50	
Intérêt sur dépots et divers	76 39	
		$10,099 70

DÉPENSES.

Traitement des professeurs	$6,872	
Bibliothèque	21 30	
Salaire du gardien, combustible, éclairage, assurance et taxe de l'eau	602 98	
Bourse de Peter-S. Murphy	50	
Balance en caisse le 1er juillet 1893	2,553 42	
		$10,099 70

Je certifie avoir examiné les livres de comptes de l'Ecole polytechnique et je déclare que l'état des recettes et des dépenses qui précède est conforme aux dits livres.

J'ai de plus vérifié attentivement et en détail tous les déboursés, avec les pièces justificatives à l'appui, et j'ai trouvé le tout correct.

(Signé) N. RHEAULT,

Auditeur.

Le projet de loi pour constituer en corporation l'Ecole polytechnique, présenté à l'approbation de la Législature, en 1892, ayant échoué au Conseil législatif, l'Ecole s'est trouvée en face de deux alternatives également fâcheuses : suspendre les cours ou les abréger. Avant de prendre une résolution aussi opposée aux intérêts de l'école, j'ai cru devoir m'adresser au Comité catholique de l'Instruction publique qui, après avoir examiné la situation, a généreusement voté une somme additionnelle de quatre mille piastres par année, pour le soutien de l'Ecole, en attendant que la loi pour son incorporation soit adoptée par la Législature.

L'excédent des recettes sur les dépenses s'explique par le fait que je n'ai pu entreprendre aucune des améliorations dont l'école à un pressant besoin, ce qui ne pourra être fait que lorsque la corporation sera formée.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, mes salutations respectueuses et me croire votre tout dévoué serviteur,

U.-E. ARCHAMBAULT,

Principal.

APPENDICE No IV.

Statistique générale du cout de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la Province.

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du Gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
ARGENTEUIL.	$	$	$	$	$	$		$	$		$							
Arundel	29,404	441	.....	24	58.28	....	17	.....	540.28	3	400	7	54	11	11	31	3	117
Arundel, diss.	10,103	76	.....	43	21.56	....	.....	.....	140.56	1	200	11	23	2	9	25	5	75
Carillon (village)	35,980	123	104	63	38.26	....	20	.....	348.26	1	700	20	32	10	18	36	9	125
Chatham No. 1	214,115	856	.....	507	139.24	....	.....	.....	1,502.24	9	3,205	22	91	17	8	88	28	254
Chatham No. 1, diss	103,823	311	218	213	122.18	....	20	.....	884.18	6	2,000	25	83	27	19	96	36	286
Chatham No. 2	134,905	540	19	109	89.94	....	.....	.....	757.94	4	1,600	13	78	15	10	60	11	187
Dunany	13,025	53	119	.....	6.66	....	15	.....	193.66	1	125	2	10	2	....	7	...	21
Gore	38,120	572	.....	22	57.28	....	30	.....	681.28	5	455	16	39	11	9	46	7	128
Grenville No. 1	118,452	889	.....	67	144.00	....	.....	.....	1,100.00	10	2,000	36	113	23	25	130	20	347
Grenville No. 1, diss	17,759	147	7	78	34.42	....	.....	.....	266.42	1	150	3	23	2	4	33	2	67
Grenville No. 2 (village)	32,916	246	.....	.....	20.08	....	.....	.....	266.08	1	500	6	18	5	5	16	6	56
Grenville No. 2 (vill.), diss	14,828	119	.....	30	33.86	....	20	.....	202.86	1	175	6	35	1	5	21	5	73
Grenville No. 3	48,083	148	125	62	56.14	....	13	.....	404.14	2	580	9	38	12	5	19	12	95
Harrington No. 1	35,055	280	.....	46	55.88	....	18	.....	399.88	3	400	4	56	10	5	28	7	110
Harrington No. 2	16,070	201	.....	4	24.38	....	10	.....	239.38	1	150	6	19	4	7	21	2	59
Howard (St. Adolphe)	23,980	60	.....	.....	44.06	....	20	.....	124.06	1	150	23	16	28	34	19	18	138
Lachute (ville)	364,773	2,008	.....	675	114.54	400	.....	.....	3,197.54	1	17,000	24	70	9	22	67	15	207
Lachute (ville), diss	64,804	324	.....	180	73.60	....	.....	.....	577.60	1	1,500	21	74	17	20	63	14	209
Mille-Iles No. 1	10,475	130	.....	.....	18.26	....	15	....	163.26	1	200	13	5	7	11	12	7	55
Mille-Iles No. 2	9,895	95	.....	.....	14.94	....	30	.....	139.94	1	150	7	10	8	4	16	3	48
Mille-Iles No. 3	10,050	90	.....	.....	15.80	....	25	.....	130.80	1	150	4	13	3	5	12	6	43
Morin	22,088	221	.....	15	42.74	....	25	.....	303.74	2	350	5	25	1	8	18	....	57
Morin, diss	11,200	112	.....	.....	7.86	....	25	.....	144.86	1	150	2	3	....	....	4	....	9
St-André (paroisse)	102,200	511	51	143	59.20	....	.....	.....	764.20	3	1,600	8	24	15	8	18	10	83
St-André (paroisse), diss.	37,310	111	221	27	20.74	....	25	.....	404.74	2	600	4	20	5	3	17	2	51
St-André (village)	67,575	507	.....	259	27.36	75	....	.....	868.36	3	2,800	1	21	5	1	17	7	52
St-André (village), diss.	26,410	132	132	86	69.14	72	25	1,706	2,222.14	1	6,900	15	60	14	28	58	12	187
Ste-Jérusalem (paroisse)	232,959	815	.....	143	92.59	....	....	.....	1,050.59	7	1,800	15	62	17	19	65	15	193

Ste-Jérusalem (par).diss	11,700	76	.....	7	7.04	.....	.....	.....	90.04	1	200	4	8	2	....	6	2	22
Wentworth.....	35,275	212	.....	.....	36.20	....	10	.....	258.20	2	650	6	14	13	2	13	14	62
Wentworth,diss.....	8,495	113	.....	6	60.30	....	60	.....	239.30	1	200	6	23	6	6	17	....	58
St. Philippe de Chester.	.....	.....	.....	.....	.....	....	20	.....	20.00	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Totaux	1,901,827	10,519	996	2,809	1,606.53	547	438	1,706	18,621.53	78	47,040	344	1,160	302	311	1,079	278	3,474
ARTHABASKA.																		
Arthabaskaville	146,900	368	.....	33	111.10	250	.....	16,853	17,615.10	2	150,620	14	41	11	10	30	6	112
Blandford (St-Louis de).	107,060	321	....	50	61.56	....	.....	.....	432.56	4	600	20	37	8	14	51	5	135
Bulstrode (St-Valère) ..	161,480	807	.....	71	160.54	....	.....	.....	1,038.54	9	2,000	51	123	36	34	106	33	383
Chénier.....	161,388	887	102	73	161.18	...	.....	.....	1,223.18	9	1,800	40	106	14	27	108	12	307
Chester Est(Ste-Hélène)	107,700	404	39	20	180.62	....	....	.....	643.62	6	1,200	37	73	4	27	73	4	218
Chester-Nord.....	98,175	295	100	95	68.76	....	.....	.....	558.76	4	800	16	52	10	16	63	17	174
Stanfold (Princeville)...	388,250	1,333	.....	173	313.86	30	.....	3,545	5,394.86	12	14,830	113	216	54	58	192	46	679
Ste-Anne-du-Sault.....	116,000	406	....	26	52.72	....	20	.....	504.72	4	800	24	55	2	24	55	2	162
St-Albert-de-Warwick ..	78,565	524	.....	15	79.20	....	20	.....	638.20	5	1,000	19	62	9	14	55	11	170
St-Christophe	153,465	691	.....	32	115.94	60	.....	1,500	2,398.94	7	11,000	51	77	22	25	68	18	261
Ste-Clotilde.....	197,193	986	....	30	123.04	....	.....	.....	1,139.04	8	1,500	37	78	....	61	60	....	236
St-Norbert.....	120,525	422	.....	68	89.82	25	.....	.....	604.82	4	1,500	26	60	16	18	59	17	196
St-Paul-de-Chester.	185,350	816	100	.....	201.36	....	.....	.....	1,117.36	12	1,800	63	190	59	68	174	35	589
St-Rémi-de-Tingwick. ..	84,300	548	26	82	110.02	....	.....	.....	766.02	6	2,000	32	85	1	32	73	2	225
Ste-Victoire (paroisse) ..	96,645	966	.....	13	103.48	....	.....	.....	1,082.48	7	2,000	9	72	2	21	63	3	170
Tingwick.....	92,776	404	.....	.....	51.72	...	.....	.....	455.72	4	800	13	52	7	10	51	6	139
Tingwick,diss.....	58,697	352	.....	.....	53.48	....	10	.....	415.48	4	650	12	31	6	8	29	6	92
Victoriaville.....	161,260	806	.....	80	139.68	80	.....	2,525	3,630.68	2	18,400	87	90	11	19	93	10	310
Warwick (Ste-Elisabeth)	67,430	270	.....	31	56.74	....	.....	.....	357.74	3	500	14	45	13	7	36	9	124
Warwick, (St-Médard)..	360,000	1,200	21	99	253.36	25	.....	2,315	3,913.36	12	9,000	44	228	5	50	208	10	545
Totaux.....	2,943,159	12,806	388	991	2,488.18	470	50	26,738	43,931.18	124	222,800	722	1,773	290	543	1,647	252	5,227
BAGOT																		
Acton-Vale.....	150,709	829	.....	26	130.38	30	.....	1,400	2,415.38	2	26,100	21	85	10	22	75	4	217
Acton-Vale, diss.....	23,525	94	.....	21	18.00	....	.....	.....	133.00	1	400	5	7	3	1	11	1	28
St-André.....	285,200	913	.....	40	221.78	....	.....	.....	1,174.78	7	1,000	35	82	6	24	77	5	229
St-André,diss.....	18,300	43	.....	.....	5.37	....	.....	.....	48.37	1	150	2	9	2	1	8	1	23
St-Dominique (paroisse)	388,673	648	.....	70	126.46	....	.....	.....	844.46	5	2,700	36	101	33	26	101	21	318
St-Dominique (village)..	122,700	245	.....	83	61.14	20	.....	.....	409.14	1	1,500	13	32	3	11	45	3	107

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
BAGOT—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ste-Hélène	289,387	561	.....	43	159.34	....	.....	.....	763.34	5	2,000	26	79	4	21	89	2	221
St-Hugues	604,011	1,007	.....	74	215.22	20	.....	.....	1,316.22	7	3,800	45	174	22	36	141	35	453
St-Liboire	469,730	1,106	.....	58	252.82	....	.....	.....	1,416.82	8	3,200	43	140	18	38	138	19	396
St-Pie	831,390	1,912	341	134	353.34	50	....	1,073	3,863.34	13	17,900	50	197	41	63	200	29	580
St-Pie, diss	21,585	53	.....	17	11.52	....	.....	.....	81.52	1	125	2	7	1	5	10	1	26
Ste-Rosalie	446,671	749	.....	54	143.88	....	.....	.....	946.88	5	3,000	23	107	17	17	84	14	262
St-Simon	475,070	808	.....	46	191.48	....	.....	.....	1,045.48	5	1,500	43	124	18	47	126	20	378
St-Théodore	319,550	799	.....	77	199.32	....	.....	.....	1,075.32	7	1,800	36	107	18	20	104	6	291
St-Théodore, diss	16,500	49	.....	2	1.48	....	.....	.....	52.48	1	400	1	4	....	1	6	....	12
Upton (St-Ephrem)	296,606	748	13	64	145.80	....	.....	.....	970.80	7	2,100	29	86	6	24	68	3	216
Upton (village)	120,050	660	.....	59	90.16	70	.....	1,250	2,129.16	3	8,000	12	57	12	8	62	2	153
Totaux	4,879,657	11,224	354	868	2,327.49	190	.....	3,723	18,686.49	79	75,675	422	1398	214	365	1345	166	3910
BEAUCE.																		
Adstock	42,746	214	.....	70	73.28	....	20	.....	377.28	3	625	2	30	....	2	35	....	69
Aubert-Gallion (St-Geo.)	544,373	1,197	406	38	325.24	110	.....	2,563	4,639.24	14	16,460	94	300	49	78	316	46	883
Aubert-Gallion (St-G. ds	13,000	73	10	6	7.74	....	20	.....	116.74	1	150	3	4	3	....	5	1	16
Aylmer (St-Sébastien)	85,500	590	.....	26	92.30	40	.....	.....	748.30	6	2,100	31	78	8	22	60	9	208
Broughton (St-Pierre de)	125,565	685	33	108	238.10	20	.....	.....	1,084.10	11	2,200	39	156	61	48	155	44	503
Channay (St-Augustin.)	27,427	274	.....	.....	21.28	....	.....	.....	295.28	1	250	5	15	3	5	15	3	46
Forsyth (St-Evariste)	240,165	840	.....	139	186.86	...	.....	.....	1,165.86	10	3,000	39	153	12	50	152	15	421
Lambton (St-Vital-de)	234,084	1030	441	63	200.94	20	.....	.....	1,754.94	11	4,000	58	164	30	79	159	23	513
Linière (St-Côme)	88,148	595	254	140	137.42	....	.....	.....	1,126.42	7	1,600	28	91	21	33	77	24	274
Sacré-Cœur de Jésus	180,400	631	.....	.....	170.42	20	.....	.....	821.42	9	1,850	59	150	40	56	174	28	507
Saints-Anges	138,656	305	211	95	102.40	....	.....	.....	713.40	5	850	19	79	19	15	76	18	226

Ste-Agnès-de-Ditchfield, diss	28,695	172	.....	30	19.62	....	.....	.....	221.62	3	.....	....	16	....	1	15	3	35
St-Elzéar	259,791	596	.....	.....	134.00	....	.....	.....	730.00	9	550	56	79	21	52	79	18	305
St-Ephrem	252,150	860	591	100	256.38	....	.....	.....	1,807.38	10	2,000	100	238	50	121	266	60	835
St-François	668,170	1,202	.....	.....	432.16	50	.....	300	1,984.16	22	6,450	145	280	85	157	303	95	1065
St-Fréderic	365,875	730	20	.....	194.91	....	.....	.....	944.91	10	.....	35	180	30	50	190	28	513
St-Honoré (Shenley)	172,000	864	9	.....	153.98	....	60	.....	1,086.98	11	1,500	70	140	42	73	152	55	532
St-Joseph	691,237	829	300	448	339.86	280	.....	2,300	4,496.86	12	36,600	118	287	61	133	240	53	892
Ste-Marie	647,360	1,294	1,038	.....	315.58	225	.....	.....	2,872.58	14	32,250	52	222	87	79	193	69	702
St-Martin-de-Jersey	90,377	361	70	38	96.06	....	.....	.....	565.06	4	.....	30	66	17	27	61	7	208
St-Samuel-de-Gayhurst	72,403	398	.....	30	95.52	....	25	.....	548.52	7	1,500	49	87	19	43	82	6	286
St-Séverin	111,642	250	.....	.....	88.44	....	20	.....	358.44	4	400	28	42	10	21	47	13	161
St-Théophile	11,322	48	.....	.....	34.16	....	20	.....	102.16	1	18	13	30	9	14	24	7	97
St-Victor	155,573	778	.....	15	274.74	....	.....	.....	1,067.74	10	3,000	76	180	38	54	185	43	576
St-Zacharie	76,369	450	.....	15	70.16	....	25	.....	560.16	3	750	16	41	4	15	43	3	122
Totaux	5,323,028	15,266	3,383	1,361	4,061.55	765	190	5,163	30,189.55	198	118,103	1165	3108	719	1228	3104	671	9995
BEAUHARNOIS																		
Beauharnois (ville)	356,250	1,188	.....	32	170.84	50	.....	.....	1,440.84	3	16,400	35	134	20	31	128	18	366
Salaberry (Valleyfield)	1,282,835	2,699	.....	197	533.42	....	.....	.....	3,429.42	5	12,000	122	402	112	116	391	114	1257
Salaberry, diss	314,400	1,101	.....	273	34.88	....	.....	.....	1,408.88	4	1,200	12	44	3	10	28	5	102
Ste-Cécile (paroisse)	518 887	1,297	.....	120	165.58	200	.....	3,004	4,786.58	7	37,375	40	142	35	37	137	29	420
St-Clément	505,280	1,263	....	74	185.08	....	.....	.....	1,522,08	8	5,000	60	140	30	59	157	32	478
St-Clément, diss	53,150	132	.....	45	5.22	....	.....	.....	182.22	1	500	6	6	1	1	4	...	18
St-Etienne	312,350	318	.....	80	98.68	....	.....	.....	496.68	5	1,800	33	28	29	36	39	30	195
St-Etienne, diss	49,150	98	....	17	6.84	....	.....	.....	121.84	1	400	3	5	....	1	5	....	14
St-Louis de Gonzague	805,310	2,374	.....	143	179.14	60	.....	1,560	4,316.14	10	22,150	57	128	34	44	129	33	425
St-Louis de Gonzague, dis	276,915	546	.....	94	55.86	....	.....	.....	695.86	3	1,500	8	25	11	16	26	6	92
St-Stanislas	389,754	818	64	55	128.72	30	.....	.....	1,095.72	6	3,250	28	90	6	23	96	22	265
St-Timothée	412,525	1,375	.....	139	226.08	80	.....	1,900	3,720.08	8	37,715	102	168	35	75	135	44	559
Totaux	5,276,806	13,209	64	1,269	1,790.34	420	.....	6,464	23,226.34	61	139,290	506	1312	316	449	1275	333	4191
BELLECHASSE.																		
Armagh (St-Cajetan)	136,500	425	.....	52	157.20	....		.....	634.20	7	1,300	54	124	42	47	131	19	417
Beaumont	223,700	350	.....	25	87.14	....	.....	.....	462.14	3	800	13	48	4	16	43	11	135
Buckland (N-D. Aux.de)	123,840	248	.....	66	128.84	....	20	.....	462.84	5	830	33	107	33	31	106	8	318
Mailloux, (canton)	74,077	490	130	87	99.18	....	20	.....	826.18	2	250	9	61	19	20	67	8	184
St-Charles	410,165	820	35	99	223.06	77	.....	2,050	3,304.06	11	18,400	60	160	38	56	142	50	506

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
BELLECHASSE--*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Damien de Buckland	80,030	142	72	11	91.34	....	20	.....	336.34	2	653	16	66	15	21	54	13	185
St-Gervais	465,912	922	42	106	222.64	107	.....	3,720	5,119.64	13	13,550	36	153	36	34	123	19	401
St-Lazare	236,707	592	...	56	142.04	....	....	.....	790.04	8	2,000	31	90	13	25	108	18	285
St-Magloire	82,361	412	30	55	114.44	....	20	.....	631 44	6	1,800	37	93	14	27	100	11	282
St-Michel (paroisse)	176,700	295	.....	15	88 10	....	.....	.....	398.10	3	1,000	35	94	22	30	76	21	278
St-Michel (village)	143,325	358	.....	126	110.56	100	...	2,000	2,694.56	4	22,800	25	73	31	32	102	23	286
St-Nérée	100,652	252	150	39	126.96	....	25	.....	592.90	7	150	51	101	13	30	81	14	290
St-Raphaël	263,674	650	96	59	267.02	20	.....	.....	1,092.02	9	2,600	68	153	27	74	130	54	506
St-Vallier	334,174	525	.....	63	142.04	40	.....	.....	770.04	5	1,915	18	90	14	20	75	15	232
Totaux	2,851,817	6,481	555	859	2,000.50	344	105	7,770	18,114.50	85	68,048	486	1413	321	463	1338	284	4305
BERTHIER.																		
Berthier (paroisse)	826,901	780	.....	82	196.32	....	.....	.....	1,058.32	8	1,400	48	129	35	42	135	23	412
Berthier (ville)	330,000	817	.....	103	119.32	190	.....	10,600	11,829.32	1	40,400	40	88	28	25	72	35	288
Berthier, (ville) diss	52,700	52	.....	140	45.84	90	.....	.....	327.84	1	7,650	2	28	12	2	2	1	47
Brassard, canton (St-M).	72,800	109	.....	.....	63.50	....	20	.....	192 50	3	350	19	40	8	25	44	7	143
Ile du Pads	169,902	126	.....	10	52.66	....	.....	.....	188.66	1	1,300	21	21	4	10	32	5	93
Ile Madame	219,641	102	.....	16	27.50	....	.....	.....	145.50	1	400	2	20	....	1	17	....	40
Ile St-Ignace	142,137	165	.....	39	65.54	....	.....	.....	269.54	2	825	15	63	16	22	46	21	183
Lanoraie	432,192	1,050	.....	.....	184.28	80	...	3,000	4,314.28	6	13,050	36	106	25	36	105	20	328
Lavaltrie	329,300	395	.....	21	106.06	....	.....	.....	522.06	4	1,800	26	49	14	16	55	14	174
Prévost, canton (St-Zén.).	24,881	187	.....	.....	32.66	....	20	.....	239.66	1	220	6	19	6	10	13	3	57
St-Barthelémy	942,510	1,226	807	87	271.52	....	.....	.....	2,391 52	11	12,100	102	210	40	68	170	30	620
St-Cuthbert	962,942	246	.....	44	341.58	60	.....	2,800	3,491.58	10	43,250	93	117	36	101	221	30	692
St-Damien	132,658	273	.....	38	124.96	....	20	.....	455.96	4	680	22	71	13	19	66	12	204

St-Norbert	470,000	846	.....	51	158.82	25	.....	900	1,980.82	5	10,000	14	87	24	12	160	26	263
Totaux	5,671,234	7,519	845	733	2,131.40	490	60	18,400	30,178.40	69	143,425	534	1,341	269	471	1206	243	4064
BONAVENTURE																		
Brandy-Brook (Immaculée Conception)	.....	.....	.....	....	.....	....	25	2,700	25.00	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Carleton	94,970	380	...	80	115,84	120	.....	.....	3,395.84	3	13,100	15	100	17	19	48	15	214
Cox (New-Carlisle)	157,727	764	323	149	81.62	....	.....	.....	1,317 62	4	1,700	8	77	15	11	82	17	210
Cox, diss	14,953	45	.....	31	24.86	....	20	.....	120.86	1	800	22	36	17	26	29	15	145
Hamilton (St-Bonavent.)	123,781	310	.....	92	219.16	....	.....	.....	621.16	7	2,100	88	189	45	77	156	44	599
Hamilton, diss	57,355	160	.....	40	30.98	....	.....	.....	230.98	1	150	8	35	14	10	25	12	104
Mann	53,650	215	.....	10	86.82	....	20	.....	331.82	2	400	9	28	4	3	12	7	63
Maria	242,500	1,455	.....	208	248.65	60	.....	.....	1,971.65	12	5,500	24	197	50	22	167	47	507
Maria, diss	26,264	131	.....	8	12 76	....	10	.....	161.76	1	300	4	8	....	9	5	2	28
Métapédia	2,800	280	.....	25	16.76	....	.....	....	321.76	3	1,000	3	17	4	5	19	3	51
Miguasha	19,730	99	.....	14	18.92	....	20	.....	151.92	2	400	9	12	4	6	17	2	50
New-Richmond	121,584	730	.....	323	123.50	100	.....	.....	1,276.50	7	2,025	23	96	19	26	110	20	294
New-Richmond, diss	71,649	448	.....	201	95.70	....	25	.....	769.70	7	2,500	19	71	14	21	82	24	231
Nouvelle (St-J. L'Evan.)	75,900	569	.....	292	140.76	40	.....	.....	1,041.76	7	1,500	34	78	31	43	107	35	328
Paspébiac	158,696	476	.....	111	162.26	....	.....	.....	749.26	5	2,500	56	151	61	66	148	63	539
Paspébiac, diss	23,378	70	.....	50	38.46	100	12	.....	270.46	1	500	10	43	8	8	40	7	116
Pointe-aux-Maqueraux	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	....	25.00	....	.....	....	.....	.....	....	.....	....	.....
Port-Daniel-Est	82,687	276	.....	74	140.22	128	25	.....	643.22	5	1,500	53	125	25	40	105	23	371
Port-Daniel-Ouest	54,960	275	.....	73	42.50	....	.....	.....	390.50	2	400	7	34	3	8	25	8	85
Port-Daniel-Ouest, diss	26,055	130	....	17	29.70	....	25	.....	201.70	2	350	9	12	10	10	14	12	67
Ristigouche	23,320	93	.....	16	18.80	....	18	.....	145.80	4	500	2	13	....	8	2	....	25
Sellarville	17,650	88	.....	4	7.84	....	15	.....	114.84	1	250	3	5	....	1	7	2	18
Shoolbred	38,270	287	.....	37	41.24	....	20	.....	385 24	5	1,000	6	34	18	9	40	9	116
Shoolbred, diss	6,600	40	.....	8	12.48	....	25	.....	85.48	....	25	3	6	5	2	8	1	25
St-Alexis de Métapédia	66,605	333	.....	35	113.90	....	25	.....	506.90	3	600	31	67	22	30	67	18	235
St-Charles de Caplan	112,535	284	.....	62	126.22	....	10	.....	482.21	4	1,200	34	109	34	30	109	20	336
St-Charles de Caplan, d.	5,975	42	.....	15	13.50	....	10	.....	80.50	1	200	4	7	1	3	6	1	22
St-Etienne de N.-Carlisle	52,271	190	.....	.....	18.92	....	25	.....	233.92	1	200	9	15	15	15	15	15	84
St-Godefroi	48,308	301	.....	60	105.94	....	25	.....	491.94	3	700	33	89	29	27	72	22	272
St-Godefroi, diss	32,000	192	20	37	58.86	....	10	.....	318.86	1	300	12	36	7	7	48	9	119
St-Laurent	24,370	97	.....	.....	16.26	....	60	.....	173.26	3	150	3	19	2	3	18	4	49
St-Laurent, diss	10,650	64	.....	23	24.68	....	15	.....	126 68	2	500	2	21	1	3	30	1	58
Totaux	1,847,199	8,824	343	2,095	2,189.11	548	465	2,700	17,164.11	100	42,350	543	1730	475	542	1655	458	5361

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
BROME.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Bolton-Est	357,200	1,786	....	240	199.64	....	.....	.....	2,225.64	15	3,900	76	140	34	53	155	56	514
Bolton-Ouest	279,870	910	.....	.....	95.74	....	.....	.....	1,005.74	9	4,000	20	64	11	22	54	10	181
Brôme	811,500	2,333	615	488	305.12	....	.....	.....	3,741.12	24	8,024	62	216	78	46	208	51	661
Brôme, diss	20,325	91	.....	19	8.84	....	.....	.....	118.84	3	300	3	6	....	1	7	....	17
Eastman	498,674	1,126	518	112	.....	....	.....	.....	1,756.00	11	2,940	6	55	18	8	55	15	157
Farnham-Est	187,630	375	157	29	.....	....	25	.....	586.00	1	300	15	69	8	23	56	11	182
Farnham-Est, diss	82,715	372	.....	60	56.44	....	.....	.....	484.44	3	350	20	40	11	22	44	9	146
Knowlton (village)	217,010	760	.....	702	89.08	275	.....	.....	1,826.08	2	3,500	22	56	18	26	57	30	209
Mansonville	84,200	842	.....	201	39.12	75	.....	.....	1,157.12	2	500	13	29	9	9	26	14	100
Mansonville, diss	Pas	de rap	port.	.....	.....	....	40	.....	.....	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Potton	39,820	2,389	.....	.....	161.64	....	.....	.....	2,590,64	15	5,400	32	120	26	38	125	34	375
Potton, diss	1,500	117	40	40	41.34	....	30	.....	268.34	2	100	9	36	....	8	27	....	80
Sutton	742.175	1,493	307	109	227.92	125	.....	.....	2.261.92	17	4,400	30	163	49	45	135	29	451
Sutton, diss	85,960	258	.....	107	61.98	....	38	.....	464.98	4	700	14	49	11	15	42	13	144
Sutton-Flat (village)	136,000	545	.....	343	71.34	....	.....	.....	959.34	1	4,000	10	42	20	9	38	25	144
St-Vincent d'Adamsville	210,232	618	.....	61	90.48	....	25	.....	794.48	5	900	19	72	16	30	53	9	199
Totaux	3,754,811	14,015	1,637	2,511	1,448.68	475	158	.....	20,244.68	114	39,314	351	1157	309	355	1082	306	3560
CHAMBLY.																		
Boucherville (paroisse)	486,345	608	25	57	77.43	....	.....	.....	767.43	4	2,800	20	47	8	15	56	12	158
Boucherville (ville)	600,382	1,001	.....	117	117.88	24	.....	.....	1,259.88	2	3,000	20	97	16	27	84	19	263
Chambly (paroisse)	634,216	1,586	.....	120	185.78	....	.....	.....	1,891.78	7	4,000	37	120	60	38	109	49	413
Chambly, canton	135,475	542	.....	168	76.26	300	.....	3,025	4,111.26	1	28,050	18	73	20	16	69	13	209
Chambly, canton, diss	183,700	367	.....	62	18.18	....	.....	.....	447.18	1	1,000	11	10	....	1	17	4	43

Longueuil (village)	758,223	1,490	....	281	203.50	95	.....	5,970	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Longueuil (village), diss.	148,320	370	.....	117	32.78	....	.....	.....	519.78	1	1,600	20	35	4	23	36	6	124
St-Bazile le Grand	350,245	350	102	42	73.38	....	.....	.....	567.38	3	2,000	10	55	10	13	45	15	148
St-Bruno	470,000	705	45	41	77.48	20	.....	.....	888.48	4	1,900	25	48	4	23	25	2	127
St-Hubert	Pas	de rap	port.	.....	.....	40	.....	3,800	3,840.00	6	38,100	....	.....	....	.....	.....	.....	.....
St-Lambert	251,196	1,256	.....	613	65.98	75	.....	.....	2,009.98	1	4,000	20	40	16	15	44	15	150
St-Lambert, diss	226,227	520	200	65	31.36	....	.....	.....	816.36	1	2,100	7	31	4	6	35	5	88
Totaux	6,054,098	9,653	574	1,742	1,148.31	554	.....	12,800	26,271.31	41	122,450	279	789	229	273	777	219	2566
CHAMPLAIN.																		
Batiscan (St-Frs-Xavier)	210,114	656	753	122	107.02	24	.....	.....	1,662.02	5	1,800	45	107	9	23	131	28	343
Cap-de-la-Madeleine	197,522	493	48	22	138.50	....	.....	.....	701.50	4	2,400	24	90	23	35	95	14	281
Champlain (paroisse)	182,526	365	128	29	99.72	....	.....	.....	621.72	4	1,500	26	72	16	23	75	20	232
Champlain (village)	79,472	537	53	70	66.08	94	.....	1,560	2,380.08	2	9,800	14	63	2	8	68	10	165
Fermont (village)	.....	.....	.....	.....	14.82	....	.....	.....	14.82	1	400	5	16	4	3	14	3	45
Mont-Carmel	342,759	856	.....	59	219.42	....	.....	.....	1,134.42	10	4,000	73	173	37	57	134	37	511
Ste-Anne de la Pérade (p)	335,517	740	.....	46	187.82	....	.....	.....	973.82	8	2,300	27	112	31	24	107	17	318
Ste-Anne de la Pérade (v.)	481,457	399	.....	107	115.18	64	.....	2,000	2,685.18	2	17,200	23	80	19	14	79	15	230
Ste-Flore	315,675	600	.....	98	207.60	....	.....	.....	905.60	5	2,500	66	155	15	46	136	23	441
Ste-Geneviève	306,536	858	.....	83	213.28	....	.....	.....	1,154.28	8	1,400	60	141	42	50	150	56	499
St-Jacques des Piles	116,575	268	70	35	85.00	....	25	.....	483.00	3	1,050	19	65	20	38	61	22	225
St-Luc	106,550	288	.....	15	85.42	....	.....	.....	388.42	3	600	19	69	5	9	61	8	171
St-Maurice	529,700	1,059	141	44	311.82	44	.....	1,680	3,279.82	12	5,500	90	204	37	53	215	39	638
St-Narcisse	295,041	885	249	176	209.52	20	.....	.....	1,539.52	8	3,200	46	168	51	48	173	45	531
St-Prosper	279,063	558	.....	140	145.92	20	.....	.....	863.92	5	2,500	40	130	15	35	123	14	357
St-Stanislas	367,558	1,103	.....	100	263.90	30	.....	.....	1,496.90	10	1,200	83	218	23	60	184	24	592
St-Séverin	192,586	501	410	52	114.76	....	.....	.....	1,077.76	6	1,000	25	84	19	30	85	25	267
St-Thècle	158,400	498	.....	25	118.40	....	.....	.....	641.40	4	550	48	82	18	36	90	23	295
St-Tite (paroisse)	258,245	1,033	133	54	193.52	....	.....	.....	1,413.52	8	2,000	33	131	20	42	111	16	353
St-Tite (village)	119,685	191	718	30	78.86	....	.....	1,200	2,217.86	2	8,800	28	78	16	24	78	19	243
Totaux	4,874,981	11,888	2,703	1,307	2,976.56	296	25	6,440	25,635.56	110	69,700	794	2238	419	658	2170	458	6737
CHARLEVOIX.																		
Baie St-Paul	760,000	836	.....	163	337.08	186	.....	1,100	2,622.08	16	21,500	88	188	89	72	193	70	700
Callières (B.-des-Roches)	.....	.....	.....	.....	10.74	....	25	.....	35 74	1	200	3	2	1	5	6	1	18
DeSalles	70,310	144	.....	.....	64.48	....	.....	.....	208.48	3	450	18	27	8	19	31	7	110

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
CHARLEVOIX—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Eboulements	328,664	821	.....	229	281.22	38	.....	.....	1,369.2	11	3,600	86	269	62	75	238	69	799
Ile aux Coudres	110,648	188	.....	64	97.46	....	30	.....	379.46	4	1,300	26	64	14	28	77	16	225
Malbaie (St-Etienne)	572,142	1,277	.....	124	348.04	119	.....	1,440	3,308.04	14	17,700	40	380	28	30	256	24	758
Petite-Rivière	120,000	150	150	.....	95.20	...	25	.....	420.20	5	1,000	20	88	30	57	86	47	328
Pointe-au-Pic	108,967	218	.....	105	45.12	24	.....	.....	392.12	2	1,400	6	45	8	6	44	27	136
Ste-Agnès	110,000	220	.....	.....	133.34	24	20	.....	397.34	4	600	28	75	12	16	100	16	247
St-Fidèle	112,375	344	64	32	114.76	...	20	.....	574.76	4	1,500	12	77	....	5	102	....	196
St-Hilarion	102,257	341	.....	35	118.08	.....	20	.....	514.08	7	1,000	45	112	57	43	96	39	392
St-Irénée	130,700	386	.....	.....	123.78	24	.....	.....	533.78	5	1,000	50	95	40	40	90	35	350
St-Placide	60,000	150	.....	.....	66.94	....	20	.....	236.94	3	500	14	45	20	16	35	30	160
St-Siméon	55,840	139	.....	10	89.09	....	20	.....	258.09	4	500	30	82	12	21	78	10	233
St-Urbain	200,000	250	100	.....	122.60	....	.....	.....	472.60	7	1,000	22	65	25	28	78	27	245
St. Cassien (mission)	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25.00	....	.....	.....	.....	....	....	.....	...	.....
St. Agnes (St. Antoine)	.....	.....	.....	.....	.....	....	30	.....	30.00	....	.....	....	.....	....	....	.....	...	.....
Totaux	2,841,903	5,464	314	762	2,047.93	415	235	2,540	11,777.93	90	53,250	488	1614	406	461	1510	418	4897
CHATEAUGUAY.																		
Châteauguay (St-Joach.)	517,500	871	.....	93	162.84	44	.....	1,480	2,650.84	7	9,000	70	140	9	37	107	6	369
Châteauguay, diss	130,992	196	.....	15	4.78	....	.....	.....	215.78	1	500	1	3	2	1	3	3	13
Howick	656,507	984	.....	61	92.94	....	.....	.....	1,137.94	4	1,500	19	65	16	16	61	11	188
Ormstown (St-Malachie)	1,487,922	2,043	594	401	57.38	....	.....	.....	3,095.38	12	7,700	25	139	39	27	134	19	383
Ormstown, diss	175,208	350	.....	40	228.00	75	.....	.....	693.00	2	400	25	37	12	29	30	14	147
St-Antoine	309,475	897	.....	14	62.83	....	.....	.....	973.83	5	1,300	20	85	5	24	82	8	224
Ste-Clotilde	250,833	502	.....	3	73.54	....	.....	.....	578.54	4	950	28	31	12	23	27	18	139
Ste-Clotilde, diss	63,674	205	.....	3	17.26	....	.....	.....	225.26	2	400	6	14	3	2	9	2	36

St-Jean-Chrysos. No 1.	49,155	133																
St-Jean-Chrysos. No 2.	469,424	1,408	.....	85	207.84	48	.....	.....	1,748.84	9	6 000	44	161	56	63	156	49	529
St-Jean-Chrys., No 2, diss	P. de rap	.....	.....	.....	17.60	....	.....	.....	17.60	2	900	1	23	....	....	9	1	34
Ste-Martine	498,077	1,868	.....	121	165.96	54	.....	.....	2,208.96	6	10,000	36	97	29	35	116	20	327
Ste-Martine, diss	56,362	132	.....	20	5.96	....	.....	.....	157.96	1	400	2	5	1	1	3	1	13
Ste-Philomène	714,915	1,100	....	87	118.74	....	.....	.....	1,305.74	6	4,000	38	75	6	36	71	6	232
St Urbain	595,135	893	14	76	131.94	....	.....	.....	1,247.94	6	2,000	38	109	29	37	89	22	324
St-Urbain, diss	55,340	138	.....	18	9.68	....	.....	.....	165.68	1	300	1	8	2	1	8	1	21
Totaux	6,030,498	11,746	738	1,043	1,375.77	221	....	1,480	16,603.77	70	45,700	358	1004	223	341	913	181	3020
CHICOUTIMI ET LAC ST. JEAN.																		
Bagotville (paroisse)	143,127	444	.....	138	98.32	....	.....	.....	680.32	6	500	44	60	15	19	61	9	208
Bagotville (village)	50,230	150	.....	86	59.64	33	.....	.....	328.64	1	700	19	49	1	14	40	3	126
Bourget c. (Péribonka)	16,262	37	....	39	46.64	....	30	.....	152.64	1	200	5	22	2	7	13	2	51
Cap-à-l'Ouest	.....	.. ...	.....	.....	6.88	....	20	.....	26.88	1	200	2	9	....	1	12	....	24
Chicoutimi (paroisse)	270,982	1 400	.....	37	222.52	....	....	.....	1,659.52	13	4,500	85	178	26	70	146	19	518
Chicoutimi (village)	300,191	500	.....	78	232.56	1790	.....	14,700	17,300.56	4	106,200	107	213	26	75	190	19	630
Chicoutimi (village), diss	5,454	.....	154	.....	12.10	....	.....	.....	166.10	1	250	1	12	....	1	6	....	20
Grande-Baie (St-Alexis)	123,276	617	.....	92	181.48	50	25	.....	965.48	5	1,200	89	174	48	60	126	39	536
Harvey (St-Fulgence)	74,500	50	111	57	83.48	....	25	.....	326.48	3	800	24	50	22	22	45	19	182
Jonquières (St-Dominique)	198,000	569	72	94	158 70	40	40	.....	913.70	8	2,000	36	115	26	38	115	22	352
Ste-Anne (Tremblay)	162,026	649	559	113	178.68	34	20	.....	1,553.68	10	1,500	47	152	19	46	112	22	428
St-Charles Borromée	14,985	45	.....	14	45.46	....	25	.....	129.46	1	125	11	8	6	9	8	9	51
St-Cyriac	.....	.....	.....	.....	46.74	....	25	.....	71.74	2	500	24	52	8	22	38	10	154
St-Jean (l'Anse)	P. de rap	.....	.....	.....	.....	24	55	.....	79.00	5	1,100	....	.....	....	....	....	....	.....
Hébertville	72,000	1,006	.....	150	257.46	40	.....	.....	1,453.46	11	4,000	92	226	65	89	231	57	760
Métabetchouan (St-Ls)	150,950	422	115	70	124.10	20	.....	.....	751.10	5	2,200	25	79	2	36	98	3	243
Normandin	36,085	107	.....	17	30.08	....	20	.....	174.08	1	250	10	27	7	5	17	4	70
Ouiatchouan	193,840	500	270	70	111.74	....	....	.....	951.74	6	1,400	10	109	21	14	102	17	273
Roberval	88,790	555	2	22	84.14	130	.....	4.160	4,953.14	2	29,000	17	78	14	26	62	8	205
St-Bruno	53,440	213	.....	90	60.60	....	38	.....	401.60	3	800	35	63	6	27	59	8	198
St-Cœur de Marie	18,785	56	.....	14	43 20	....	40	.....	153.20	1	300	12	21	2	10	19	9	73
St-Félicien	166,000	477	32	30	106·16	....	25	.....	670.16	5	1,000	49	56	53	68	76	46	348
St-François de Sales	64,050	320	42	20	73.82	....	25	.....	480.82	4	1,200	30	70	25	25	25	28	203
St. Gédéon de Grandmont	140,000	410	.....	25	103.16	....	25	.....	563.16	4	1,400	22	82	4	19	90	2	219
St. Henri de Péribonka	P. de rap	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25.00	....	.....	....	....	....	....	....	....	.....
St-Jérôme	215,090	1,108	....	.....	197.18	20	.....	.....	1,325.18	10	4,000	44	158	30	51	140	32	455
St-Joseph d'Alma	111,000	444	.....	21	110.78	20	25	.....	620.7	28	1,900	67	93	14	47	97	15	333
Ste. Lucie d'Albanel	1,000	54	.....	8	14.50	....	25	.....	101.50	1	200	3	11	3	6	10	2	35
St-Méthode	37,072	86	.....	17	27.30	....	30	.....	160.39	2	175	6	24	5	4	13	4	56

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe Spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités neuves.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
CHICOUTIMI ET LAC-ST-JEAN—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Prime	162,650	504	138	80	112.82	....	.....	.....	834.82	6	1,200	62	112	48	44	92	35	393
Rivière-au-Doré	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25.00	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Totaux	2,809,785	10,663	1,495	1,382	2,830.24	2201	568	18,860	37,999.24	128	168,800	978	2303	492	855	2073	743	7144
COMPTON.																		
Auckland	100,000	650	.....	53	72.74	....	.....	.....	775.74	7	1,000	11	70	3	6	38	2	130
Bury	279,675	1,259	.....	149	174.18	75	.....	.....	1,657.18	12	6,000	38	113	35	29	123	22	360
Chesham (N.-D. des B.)	61,385	614	.....	9	66.72	....	25	.....	714.72	5	10,000	31	58	8	20	48	3	168
Clifton	193,699	678	53	95	86.65	....	.....	.....	912.65	7	800	26	59	11	17	72	15	200
Clifton diss	98,400	344	.....	20	40.50	....	.....	.....	404.50	3	450	1	24	4	3	25	5	62
Clifton-Est	75,400	330	.....	33	48.64	....	.....	.....	411.64	3	1,800	19	42	19	16	31	10	137
Clifton-Est diss	10,295	76	19	5	9.92	....	.....	.....	109.92	1	200	10	18	3	5	11	3	50
Ditton (La Patrie)	127,410	856	26	22	88.86	....	60	.....	1,052.86	6	1,200	29	68	4	45	59	7	212
Eaton	672,215	3,361	....	1,060	292.96	215	.....	.....	4,928.96	17	12,700	36	180	35	41	179	39	510
Eaton, diss	28,650	195	.....	37	37.78	....	40	.....	309.78	1	600	3	44	7	5	30	4	93
Emberton (St-J. Bapt.)	42,000	167	.....	55	45.34	....	.....	.....	267.34	2	550	13	37	4	11	33	2	100
Hampden	120,885	724	410	79	83.56	....	10	.....	1,306.56	6	4,000	26	79	16	23	70	12	226
Hampden, diss	21,500	172	.....	88	26.46	....	.....	.....	286.46	1	500	5	18	3	7	26	3	62
Hereford	61,965	434	279	53	73.21	75	.....	900	1,814.21	6	5,200	23	80	11	23	67	9	213
Hereford, diss.	112,680	451	.....	106	46.22	....	.....	.....	603.22	7	1,100	6	46	2	3	28	2	87
Lingwick	240 000	960	.....	31	109.82	140	.....	.....	1,240.82	10	2,200	16	73	11	17	57	7	181
Marston	50,000	300	200	60	80.90	....	.....	.....	640.90	5	1,500	14	68	20	13	45	19	179
Marston-Sud (Piopolis)	72,136	400	.....	.....	50.72	....	25	.....	475.72	3	400	18	47	4	12	46	8	135

Mégantic (village)	43,480	173	.....	17	.....	....	.....	.....	190.00	3	550	....	8	3	1	7	3	22
Newport	346,562	1,126	330	156	112.01	....	.....	.....	1,724.01	11	2,000	13	75	27	11	72	20	218
Newport, diss	14,090	70	.....	27	8.45	....	25	.....	130.45	1	200	....	....	....	....	....	....	....
Ste-Cécile de Whitton	28,500	228	150	50	53.18	....	30	.....	511.18	1	200	12	22	10	8	38	15	105
St-Louis de West-Bury	57,600	374	.....	95	76.18	....	.....	.....	545.18	5	1,370	15	48	6	17	66	8	160
Waterville	142,850	571	.....	178	55.44	165	.....	.....	969.44	2	4,000	12	40	8	13	58	10	121
Waterville, diss	(Pas de	rap-	port.)	.....	.....	....	30	.....	30,00	....	.....	....	....	....	....	....	....	....
West-Bury	130,975	655	.....	35	62.54	....	.....	.....	752.54	4	2,400	10	46	11	8	35	8	118
Winslow-Nord (St. Rom.)	84,250	438	.....	58	96.92	....	.....	.....	592.92	8	1,800	15	64	14	12	70	21	196
Winslow-Sud	65,000	395	.....	32	69.26	...	.....	.....	496.26	5	1,000	15	50	20	13	45	21	164
Winslow-Sud, diss	29,466	147	.....	2	8.10	....	25	.....	182.10	2	170	3	22	4	5	12	2	48
Whitton	37,000	236	275	10	56.94	....	10	.....	587.94	8	1,500	2	15	6	3	18	9	53
St-Paul-de-Scottstown	.....	.....	....	.....	.....	....	30	.....	30.00	....	.....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	3,348,099	16,384	1,742	2,615	2,034.20	670	310	900	24,655.20	152	65,390	422	1514	309	387	1389	289	4310
DEUX MONTAGNES.																		
Annonciation (Oka)	81,875	303	.....	30	157.52	....	.....	.....	490.52	7	1,200	27	97	34	23	86	23	290
Côte-St-Joachim	126,108	315	50	.....	29.12	40	.....	.....	434.12	1	2,200	4	19	4	11	28	2	68
St-Augustin	449,525	1,079	47	40	139.74	...	.....	.....	1,305.74	7	3,500	40	123	20	41	115	24	363
St-Augustin, diss	14,458	135	56	12	2.92	....	.....	.....	205.92	1	250	1	3	....	....	2	....	6
St-Benoît	312,090	999	.....	42	148.82	40	.....	3,950	5,189.82	8	16,100	54	119	22	43	103	21	362
St-Canut, No. 1	59,287	944	.....	34	41.24	....	.....	.....	1,019.24	3	1,500	13	50	3	12	37	2	117
St-Canut, No. 1, diss	11,235	135	.....	16	7.98	....	15	.....	173.98	1	350	1	7	11	...	5	..	24
St-Canut, No. 2	22,810	150	.....	7	16.86	....	.....	.....	173.86	1	600	2	14	....	5	12	....	33
St-Colomban	18,260	183	....	.....	27.82	...	40	.....	250.82	2	500	7	17	8	6	16	5	59
St-Eustache	741,368	185	1,334	35	287.38	60	.....	3,000	4,901.38	9	21,650	90	227	39	63	204	19	642
St-Eustache, diss	60,000	144	22	20	8.76	....	.....	.....	194.76	1	250	2	6	....	....	4	....	12
St-Hermas	363,852	910	.....	64	130.76	60	.....	.....	1,164.76	4	5,060	62	87	3	48	102	7	309
St-Jérôme, No. 4	43,245	161	.....	.....	21.70	....	.....	.....	182.70	1	250	8	13	1	8	14	1	45
St-Joseph-du-Lac	224,681	507	.....	81	123.88	....	.....	.....	711.88	3	2,300	39	88	24	28	102	19	300
Ste-Monique	257,420	396	.....	15	95.96	....	.....	.....	506.96	4	1,000	43	65	10	40	59	12	229
St-Placide	142,600	713	.....	.....	106.38	....	.....	.....	819.38	5	3,500	47	70	17	45	59	13	251
Ste-Scholastique	666,516	2,222	.....	.....	236.40	90	.....	1,100	3,648.40	12	11,700	80	175	42	78	110	60	545
Totaux	3,595,330	9,481	1,509	396	1,593.24	290	55	8,050	21,374.24	70	71,910	520	1180	238	451	1058	208	3655
DORCHESTER.																		
Cranbourne (St-Odilon)	84,800	399	.....	79	107.12	....	20	.....	605.12	5	1,500	47	34	16	52	28	21	198
Frampton-Ouest (St-Ed.)	197,265	594	50	52	163.42	50	20	.....	929.42	8	2,850	38	145	26	38	127	41	415
Frampton-Ouest, diss	18,000	72	.....	9	14.20	....	12	.....	107.20	1	200	3	12	....	1	15	2	33

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			TOTAL.
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans des municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
DORCHESTER—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Standon	12,725	76	.....	.....	17.20	....	.....	.....	93.20	1	200	2	17	2	4	18	1	44
St-Anselme	515,675	1,289	67	65	215.12	50	.....	1,700	3,386.12	13	11,200	61	157	33	59	169	32	511
St-Bernard	336,085	695	370	16	169.98	30	.....	.....	1,280.98	11	3,800	46	141	33	44	115	41	420
Ste-Claire	310,150	800	.....	.....	195.98	40	29	.....	1,064.98	8	1,500	47	137	41	61	145	36	467
Ste-Germaine	93,385	448	.....	.....	.....	....	.....	.....	448.00	7	1,600	21	60	....	16	75	8	180
Ste-Hénédine	283,202	340	.....	80	112.72	30	.....	.....	562.72	5	2,000	33	76	11	16	85	14	235
St-Isidore	44,550	67	.....	83	219.84	30	25	9,040	9,464.84	11	9,100	56	176	37	57	179	38	543
Ste-Justine-de Langevin	62,136	303	.....	75	65.44	....	25	.....	468.44	4	800	15	47	12	10	49	13	146
St-Léon-de-Standon	121,783	487	.....	68	154.94	....	29	.....	738.94	7	500	23	100	....	24	80	2	229
St-Malachie (Frampton-Est)	90,415	457	72	92	139.08	30	.....	.....	790.08	8	1,800	53	130	8	39	110	10	350
St-Malachie, diss.	25,925	130	.....	12	16.94	....	10	.....	168.94	2	400	6	14	5	9	15	4	53
Ste-Marguerite	284,000	642	.....	348	135.38	....	.....	.....	1,125.38	10	2,800	34	156	32	42	126	24	414
St-Prosper	76,477	336	24	5	72.42	....	40	.....	477.42	4	950	25	62	11	14	64	11	187
Watford (Ste-Rose-de)	24,006	106	44	14	32.12	....	40	.....	236.12	2	400	13	26	2	6	27	4	78
Totaux	2,580,579	7,241	627	998	1,831.90	260	250	10,740	21,947.90	107	41,600	523	1490	269	492	1427	302	4503
DRUMMOND.																		
Drummondville	170,275	1,351	.....	154	244.66	70	.....	.....	1,819.66	4	5,300	35	125	15	39	137	19	370
Durham (Ulverton)	133,270	666	400	147	58.34	100	.....	.....	1,371.34	4	2,200	15	44	23	13	41	14	150
Durham-Sud (St-Fulgence)	118,335	947	34	166	74.90	....	20	.....	1,181.90	8	3,800	19	70	22	16	80	22	229
Durham-Sud, diss	88,151	529	....	105	85.64	....	.....	.....	719.64	5	1,950	37	87	9	43	75	11	262

Grantham (St-Frédéric)	160,505	578	.....	62	87,68	....	....	.....	727.68	6	250	29	59	9	20	58	11	186
Kingsey	17,828	89	....	73	144.68	..	.....	.....	306.68	9	2,600	48	123	16	46	105	17	355
Kingsey, diss	26,941	107	.....	20	20.36	....	.....	.....	147.36	5	1,000	3	11	1	3	8	5	31
Kingsey-Falls.....	118 660	711	18	97	54.38	....	.	.....	880.38	4	1,025	16	35	6	22	37	7	123
Kingsey-Falls, diss.....	17 828	89	.....	72	44.90	....	40	.....	245.90	1	250	18	41	6	21	30	7	123
St-Eugène-de-Grantham	90,118	675	.....	40	112.72	....	.....	.....	827.72	4	900	23	60	9	14	69	10	185
St-Germain	339,667	1,529	.....	86	326.12	30	.....	.....	1,971.12	10	1,750	84	165	35	80	159	36	559
St-Germain, diss.....	9,400	28	.....	3	.....	....	.....	.....	31.00	....	.....	....	1	2	...	4	4	11
St-Pierre-de-Durham ...	155 595	700	147	7	93.08	30	.....	.....	977.08	7	1,200	11	86	23	11	69	19	219
St-Pierre-de-Durham,dis	75,042	240	100	.....	41.44	....	.....	....	381.44	3	500	13	23	9	22	31	14	112
Wendover et Simpson..	229,675	1,079	.....	17	222.74	....	.....	.....	1,318.74	11	3,200	125	155	50	105	156	40	625
Wickham-Est	67,492	405	....	... .	49.38	....	.....	.....	454.38	5	800	11	30	4	10	22	5	82
Wickham-Est, diss.....	13,872	83	.....	.....	4.24	....	.....	.....	87.24	1	40	....	2	...	....	2	3	7
Wickham-Ouest.....	95,170	571	.....	41	115.90	....	25	.....	752.90	7	2,500	37	101	21	41	80	22	302
Wickham-Ouest, diss...	39,300	78	.....	.....	6.70	..	.....	.....	84.70	1	200	....	.....	....	1	1	....	2
Totaux	1,967,124	10,455	699	1,030	1,787.86	230	85	.....	14,286.86	95	29,465	524	1,218	260	507	1,158	266	3,933
GASPÉ.																		
Anse-au-Griffon.....	44,680	246	.....	44	83.06	....	25	.....	398.06	2	600	26	46	6	16	52	15	161
Anse-à-Valeau	7,870	79	.....	.....	23.74	....	25	.....	127.74	2	160	5	15	1	9	12	1	43
Anse-Pleureuse	9,873	25	25	.....	16.22	...	25	.....	91.22	1	200	5	15	1	2	11	3	37
Anticosti.....	.....	.....	.	.....	.....	....	25	.....	25.00	....	.....	....	.....	....	....	.....	...	.....
Aubert (Amherst).....	71,150	421	105	71	154.72	....	25	.....	776.72	3	600	29	94	19	32	99	25	298
Barachois	23,389	1.6	.....	24	.....	50	.....	.....	190.00	1	500	12	20	8	10	16	9	75
Cap-aux-Os	12,945	113	.....	24	27.94	....	25	.....	189.94	1	400	6	29	4	10	21	6	76
Cap-Chat	105,348	580	71	.....	132.92	20	.....	.....	803.92	7	800	35	60	17	48	55	19	234
Cap-Désespoir.....	74,601	373	.....	92	154.00	30	... .	. ...	649.00	3	1,600	44	82	30	40	90	36	322
Cap-Désespoir, diss.....	43,049	215	10	21	26.86	....	.....	.	272.86	1	250	7	18	....	9	11	4	49
Cap-des-Rosiers	40,663	305	.....	.....	76.94	....	25	.....	406.94	3	1,500	36	58	24	37	46	13	214
Claude-Arbour	8,846	44	.....	.....	19.02	....	25	.....	88.02	1	250	1	18	2	7	17	1	46
Cloridormes.....	15,583	156	.....	.....	57.38	....	25	.....	238.38	1	250	9	25	3	14	23	5	79
Douglastown	52,865	264	.....	63	146.92	....	25	.....	498.92	5	700	27	54	22	35	68	25	231
Douglastown, diss.....	6,770	55	70	22	11.62	....	25	.....	183.62	1	300	....	5	2	2	6	3	18
Etang (St-Pierre de l')...	87,632	876	89	95	189.70	....	25	.....	1,274.70	4	850	24	120	7	18	109	10	288
Etang (St-Pierre de l')dis	12,965	130	6	8	20.04	....	30	.....	194.04	1	175	8	10	5	7	18	4	52
Gaspé-Baie-Nord.....	11,435	103	.....	18	70.92	....	25	.....	216.92	1	250	1	13	1	2	9	....	26
Gaspé-Baie-Sud	38,000	285	.....	18	32.74	....	25	.....	360.74	2	550	8	19	2	9	18	3	59
Gaspé-Baie-Sud, diss....	12,000	90	.....	7	20.24	....	25	.....	142.24	1	500	11	26	7	10	17	6	77
Gaspé (village).....	55,205	414	345	28	32.98	....	.....	.....	819.98	2	1,000	7	20	2	3	17	4	53

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maison d'école.	Valeur des maison d'écoles du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
GASPÉ—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Grande-Grève	45,700	228	....	28	29.98	....	....	....	285.98	2	400	6	18	3	7	25	10	69
Grande-Grève, diss	(Pas de	rap-	port.)	....	....	....	25	....	25.00	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Grande-Rivière	155,978	975	....	7	242.62	20	....	....	1,244.62	8	1,400	98	188	33	84	170	47	620
Grande-Vallée	23,697	133	....	33	19.56	....	25	....	210.56	1	500	11	14	....	14	20	....	59
Haldimand	28,010	153	....	25	48.04	....	20	....	246.04	4	600	4	35	....	3	40	2	84
Ile-Bonaventure	13,450	67	....	....	13.00	....	25	....	105.00	1	300	3	9	....	....	9	....	21
Iles de la Madeleine	73,997	542	....	....	86.68	60	25	1,440	2,153.68	3	5,000	37	106	15	31	98	21	308
Iles de la Madeleine, diss	11,320	113	....	24	37.08	....	15	....	189.08	1	200	6	28	12	4	22	9	81
La Madeleine	27,853	83	....	31	35.68	....	25	....	174.68	2	650	10	27	3	11	25	5	81
Malbaie (St-Pierre de)	46,548	291	....	19	37.10	....	15	....	362.10	1	600	10	35	6	6	22	8	87
Malbaie, diss	9,920	60	....	8	22.74	....	25	....	115.74	1	250	5	12	8	3	10	4	42
Marsouis	5,234	26	....	6	8.82	....	25	....	65.82	1	300	4	10	3	5	10	3	35
Mont-Louis	37,957	190	....	....	43.20	....	25	....	258.20	2	450	4	31	1	3	28	2	69
Newport	79,320	397	....	....	148.82	....	25	....	570.82	4	1,050	61	175	49	66	174	54	579
Pabos	63,004	472	....	....	126.22	....	25	....	623.22	5	750	53	117	32	26	132	27	387
Percé	109,420	656	....	....	159.02	44	....	....	859.02	6	1,875	27	84	16	29	78	23	257
Percé, diss	17,148	107	....	13	21.38	....	....	....	141.38	1	350	7	8	2	6	12	2	37
Petit-Cap	9,156	92	....	....	24.28	....	25	....	141.28	1	100	9	23	2	10	17	4	65
Petit-Pabos	10,365	78	....	10	18.58	....	25	....	131.58	1	165	3	21	5	3	15	3	50
Petite-Vallée	7,162	72	....	31	12.78	....	25	....	140.78	1	200	5	16	4	5	16	3	49
Pointe à la Frégate	4,585	24	....	....	7.52	....	25	....	56.52	1	200	8	2		3	1	3	17
Rang St-Paul	7,134	36	....	8	24.92	....	25	....	93.92	1	150	10	29	11	9	26	6	91
Rivière à la Martre	5,919	47	....	4	7.52	....	25	....	83.52	1	150	6	9	....	2	8	....	25
Rivière à Lapierre	10,600	32	....	....	10.38	....	25	....	67.38	1	250	7	8	7	5	9	3	39
Rivière au Renard	74,279	371	....	41	94.88	....	25	....	531.88	3	500	30	6	....	38	72	....	202
Roseville	10,370	104	....	19	17.24	....	20	....	160.24	1	350	9	30	3	12	27	4	85
Roseville, diss	5,815	58	....	11	14.76	....	25	....	108.76	1	140	3	13	4	3	10	2	35
Ste-Anne des Monts	130,661	546	....	42	189.32	34	....	....	811.32	6	1,475	79	174	61	70	150	54	588

St-George de Malbaie...	14,151	71	.....	23	34.50	....	25	.....	153.50	1	100	13	26	4	11	18	6	78
St-Yvon	8,400	105	10	18	12.14	....	...	.....	145.14	1	130	2	9	1	4	11	2	29
York	39,630	297	.....	68	24.50	....	15	.....	404.50	2	300	9	17	1	9	9	2	47
York, diss..... ..	24,580	92	.....	6	13.02	....	25	.....	136.02	1	250	3	7	3	5	1	....	19
Grande-Vallée-Est. ...	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	..	25.00	1	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe-Jaune (Pour l'école de l'Echourie	.....	....	.....	.....	.....	....	25	....	25.00	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	1,846,232	11,408	731	1,010	2,884.24	258	1 065	1,440	18,796.24	110	30,570	843	2090	452	807	1980	501	6673
HOCHELAGA.																		
Côte-des-Neiges..	727,800	1,400	.....	.....	133.58	30	.....	.....	1,563.58	3	8,500	29	94	19	26	67	31	266
Côte-des-Neiges, diss..	118,850	238	.....	18	8.68	....	.....	.....	264.68	1	500	3	10	5	3	7	4	32
Côte-St-Antoine (village)	3,367,760	3,210	.....	1,499	330.52	240	.....	.....	5,279.52	1	16,000	68	161	59	63	156	49	556
Côte-St-Léonard.	269,774	2,023	.....	42	35.24	....	.....	.....	2,100.24	1	800	7	26	2	8	23	9	75
Côte-St-Louis	740,430	2,779	.....	109	.....	....	.....	.....	2,888.00	2	600	66	184	48	76	182	53	609
Côte-St-Louis, diss.. ...	363,215	1,816	.....	150	.....	....	.....	.....	1,966.00	1	385	23	59	26	28	63	29	228
Côte-St-Luc.	215,200	301	....	.....	.....	....	.....	.....	301.00	1	1,500	2	10	1	2	9	1	25
Côte-St-Michel.....	636,060	572	...	31	125.28	....	.....	.....	728.28	2	3,000	46	78	23	51	85	20	303
Côte-St-Paul (vill.)	(Pas de	rap-	port.)	.....	.....	150	.....	3,120	3,270.00	4	29,000	....	.....	....	...	.....	....	.....
Côte-St-Paul (vill), diss..	254,000	515	257	34	.. ...	....	....	.....	806.00	1	300	9	19	4	6	17	4	59
Coteau-St-Pierre.....	720,000	433	.....	93	.....	....	.....	.....	526.00	1	2,000	32	41	9	..	.....	....	82
Coteau-St-Pierre, diss...	313,650	313	.....	.....	.....	....	.....	.....	313.00	....	1,500	9	6	6	7	22	6	56
Côte Visitation.....	77,373	129	....	12	32.06	....	...	.....	173.06	1	1,000	14	18	8	12	15	7	74
Côte Visitation, diss....	230,293	288	.....	22	9.74	...	.....	.....	319.74	1	900	1	7	2	1	9	2	22
Hochelaga	3,493,360	7,862	.....	537	857.66	....	.....	.....	9,256.66	3	3,400	205	512	75	185	498	110	1585
Longue-Pointe.....	303,450	365	.....	15	83.94	....	.....	.....	463.94	2	600	12	30	6	27	51	8	134
Longue-Pointe, diss.....	203,300	203	.....	15	7.72	....	...	.....	225.72	1	800	1	3	1	1	3	....	9
Maisonneuve	671,534	1,543	.....	193	112.92	....	....	.....	1,848.92	1	6,681	16	108	....	26	89	....	239
Maisonneuve, diss.....	127,395	255	.....	81	18.84	....	.....	.....	354.84	1	3,000	9	13	....	4	23	....	49
N.-D. de Grâce-Ouest ...	669,870	670	.....	47	199.88	....	....	.....	916.88	3	2,000	4	48	....	4	41	3	100
N.-D. de Grâce-Ouest dis.	98,050	98	.....	77	47.80	....	.....	.....	222.80	1	1,600	2	13	....	3	16	....	34
Pointe-aux-Trembles ...	386,950	583	.....	36	60.10	....	.....	.....	4,884.10	2	38,400	9	47	12	7	41	12	128
Pointe-aux-Trembles,dis	101,670	127	..	28	9.00	95	.....	4,110	164.00	1	800	2	6	....	....	5	....	13
Rivière-des-Prairies ...	330,725	281	374	175	81.76	....	.....	....	911,76	3	1,000	22	55	14	21	62	8	182
Sault-au-Récollet.....	98,903	346	.....	87	59.99	....	.....	.....	25,362.99	3	171,500	18	44	8	....	....	....	70
Sault-au-Récollet, diss..	40,200	201	.....	32	22.05	200	.....	24,670	255.05	1	900	4	8	....	8	3	....	23
St.-Ch's-du-bas-du-Sault.	67,100	201	.....	40	36.64	....	....	.....	277.64	1	300	10	28	4	3	19	4	68
Ste-Cunégonde	2,073,210	6,914	.....	1,348	998.32	....	.....	.....	9,332.32	4	25,000	175	691	117	152	573	79	1787
St-Grégoire le Thaumaturge	1,053,226	4,002	.....	1, 59	336.22	72	.....	.....	5,597.22	2	15,000	112	265	61	111	266	62	877

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions de gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
HOCHELAGA—*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Henri	2,951,797	15,000	4,904	949	1,251.08	161	.....	5,600	27,865.08	4	108,900	322	899	259	331	8 3	240	2,904
St-Henri, diss	2,156,130	4,000	.....	474	190.14	.....	.....	.....	4,664.14	1	35,000	97	142	35	91	165	42	572
St-Jean-Baptiste, village	3,121,170	6,242	3,121	1,968	1,333.02	237	.....	7,767	20,668 02	6	135,500	454	907	249	441	920	287	3,258
St-Joseph de Bordeaux	105,394	500	.....	.....	75.22	....	.....	.....	575 22	1	1,500	32	62	20	22	64	17	217
St-Jules	84,110	109	.....	22	20.74	.....	.....	.....	151.74	1	400	5	15	4	7	16	3	50
St-Louis de Mile-End	1,162,000	4,784	.....	295	349.72	80	.....	5,800	11,308.72	3	50,300	95	250	45	100	140	36	666
St-Ls. de Mile-End, diss.	105,816	529	.....	89	15.34	....	.....	.....	633.34	1	4,000	4	14	3	6	10	4	41
Village de la Rivière St-Pierre (Verdun)	639,200	1,199	.....	52	31 80	....	.....	.....	1,282.80	1	3,000	5	10	.....	2	6	.....	23
Village Turcot	62,285	249	.....	158	61.14	....	.....	.....	468.14	1	200	10	34	7	13	24	8	96
Totaux	28,041,256	70,280	8,656	9,987	6,936.14	1265	.....	51,067	148,191.14	68	675,766	1934	4917	1132	1848	4543	1138	15512
HUNTINGDON.																		
Dundee	336,650	449	89	256	154.36	....	.....	.....	[948.36	7	2,000	9	66	14	18	61	16	184
Dundee, diss	22,550	61	.....	13	10.78	....	.....	.....	84.78	1	500	4	10	1	2	8	2	27
Elgin	482,92[illegible]	785	.....	121	98.32	....	.....	.....	1,004.32	5	1,320	8	47	14	9	45	11	134
Franklin	283,077	991	444	88	121.74	....	.....	.....	1,644.74	7	3,000	17	59	17	17	54	10	174
Godmanchester	920,370	2,298	.....	255	169.96	...	.....	.....	2,722.96	10	6,000	27	136	24	26	125	18	356
Godmanchester, diss	69,570	86	32	5	9.80	....	25	.....	157.80	1	200	3	13	2	1	7	2	28
Havelock	242,123	969	.....	45	111.22	....	.....	.....	1,125.22	8	3,500	17	62	7	10	61	22	179
Hemmingford	440,055	1,980	110	96	142.10	100	.....	.....	2,428.10	12	6,000	7	73	11	29	42	39	201
Hemmingford, diss	149,385	598	456	75	76.34	....	25	.....	1,230.34	5	1,500	20	74	19	23	85	14	235
Hinchinbrooke	728,900	1,822	103	.....	222.68	....	.....	.....	2,147.68	9	7,200	30	142	35	37	144	29	417
Hinchinbrooke, diss.	45,025	100	.....	11	14.68	....	.....	.....	125.68	1	270	2	10	1	1	8	2	24
Huntingdon	484 555	1,696	.....	1,865	108.38	440	.....	.....	4,109.38	1	8,200	23	72	20	21	53	20	209
Huntingdon, diss.	49,900	63	.....	2	18.08	95	.....	1,500	1,678 08	3	13,300	8	25	4	5	21	11	74

St-Anicet No 1	212,980	532	.....	242	134.54	30	.....	800	1,738.54	6	7.000	39	188	26	34	174	23	484
St-Anicet No 1 diss.	173,540	520	.....	30	29.54	....	.....	.....	579.54	1	1,700	5	21	2	4	22	3	57
St-Anicet No 2	160,000	480	.....	28	59 42	....	.....	.....	567.42	7	1,600	20	47	14	22	49	18	170
Ste-Barbe	2?8,600	415	13	23	53.40	....	.....	.....	504.40	5	1,580	11	43	4	14	43	6	121
Totaux	5,020,185	13,845	1,247	3,155	1,535.34	665	50	2,300	22,797.34	89	64,870	250	1088	215	273	1002	246	3074
IBERVILLE.																		
Henryville (St-Geo. de).	434,390	738	74	100	136.54	60	.....	.....	1,108.54	9	2 460	30	92	9	34	92	17	274
Henryville, diss	55,874	79	.....	10	5.94	....	.....	.....	94.94	1	250	3	.....	....	1	2	1	7
Iberville	303,036	3,030	.....	113	161 88	145	.....	6,600	10,049.88	6	83,800	15	115	9	15	102	5	261
Iberville, diss	89,380	89	160	26	21.86	...	.....	.....	296.86	1	300	1	13	3	....	18	4	39
St-Alexandre	613,235	1,300	....	38	225.74	30	.....	...	1,593.74	9	13,256	34	180	18	37	177	24	470
Ste-Anne de Sabrevois	58,500	117	.....	.....	74.94	....	.....	.....	191.94	5	1,200	14	39	6	20	31	7	117
Ste-Anne de Sab., diss	57,176	115	.....	.....	8.34	....	.....	.....	123.34	1	800	4	4	4	3	5	1	21
St-Athanase	303,577	759	186	.....	106.46	....	.....	.....	1,051 46	7	2,200	19	84	11	32	52	8	206
Ste-Brigide	504,406	1,621	419	65	220.68	30	.....	.....	2,355.68	12	4,500	40	131	10	49	124	14	368
Ste-Brigide, diss	35,410	116	.....	2	3.14	....	.....	.....	121.14	1	150	....	4	....	....	....	....	4
St-Grégoire	501,620	1,154	.....	52	147.96	30	....	.....	1,383.96	10	4,000	28	83	13	32	87	10	253
St-Sébastien	706,970	1,414	.....	.....	137.06	..	....	.....	1,551.06	7	3,125	60	115	23	43	155	36	432
St-Sébastien, diss.	160,450	213	.....	13	24.98	....	.....	.....	250.98	3	1,000	4	17	3	4	24	4	56
Totaux	3.904,024	10,745	839	419	1,275.52	295	.....	6,600	20,173.52	72	117,041	252	877	109	270	869	131	2508
JACQUES-CARTIER.																		
Bas de la Côte St Louis	33,200	123	.....	8	18.80	....	.....	.....	149.80	1	450	3	8	....	4	7	....	22
Cartierville	43.650	201	.....	12	27.94	...	.....	.....	240.94	1	1,500	18	36	2	....	28	2	86
Côte de N.-D. de Liesse	68,100	234	.....	5	25.78	...	.....	.....	264.78	1	1,200	7	10	....	4	11	....	32
Côte de N.-D. de Vertu	58,660	176	.....	5	26.32	....	.....	.....	207.32	1	475	7	13	...	9	12	....	41
Côte St-François	59,950	191	.....	10	22.34	....	.....	.....	223.34	1	200	10	12	10	5	25	....	62
Côte St-Jean	55,575	83	101	13	16.54	....	.....	.....	213.54	1	500	6	13	2	5	14	3	43
Côte St-Laurent	70,300	211	.....	3	56.42	....	.....	.....	270.42	1	410	5	6	1	2	12	4	30
Côte St-Rémi de Ste-Geviève No 4	101,200	152	.....	10	25.58	....	.....	.....	187.58	1	400	6	15	8	7	20	4	60
Haut de la Côte St-Louis.	47,500	166	.....	13	21.50	..	.....	.....	200.50	1	500	9	22	....	9	9	....	49
Ile Bizard (St-Raphaël)	153,375	215	.....	36	76.82	....	.....	.....	327.82	2	1,300	18	80	23	28	56	9	214
Lachine (paroisse)	415,452	1,038	442	.....	85.08	..	.....	.....	1,565.08	4	1,600	17	20	32	16	29	37	151
Lachine (ville et p.), diss.	620,850	1,863	.....	324	114.72	90	.....	.....	2,391.72	3	4,198	25	76	17	37	82	23	260
Lachine (ville)	633,025	3,165	.....	667	318.00	200	.....	12,800	17,150.00	4	93,800	40	260	15	70	210	20	615

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
JACQUES-CARTIER (*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Pointe-Claire	P. de rap	.....	.....	.....	.....	134	.....	2,700	2,834.00	7	23,500	....	.....	....	....	....	....	.....
Ste-Anne	306,459	306	.....	62	72.74	....	.....	.....	440.74	2	1,100	11	32	....	11	31	....	85
Ste-Anne-de-Bellevue	30,000	767	.....	136	111.58	70	.....	.....	1,084.58	3	3,400	17	77	....	7	90	....	191
Ste-Anne-de-Bellevue, ds	158,350	396	.....	75	14.24	....	.....	.....	485.24	1	2,200	4	10	....	3	7	1	25
Ste-Geneviève No 1	175,126	333	.....	55	108.42	....	.....	.....	496.42	2	33,440	24	75	6	20	99	9	233
Ste-Geneviève No 2	86,800	156	.....	10	20.64	....	.....	.....	186.64	1	300	8	17	6	5	10	....	46
Ste-Geneviève No 3	87,284	227	.....	18	46.32	80	.....	1,350	1,721.32	2	3,750	7	31	....	20	28	....	86
St-Laurent (village)	183,770	551	.....	44	118.62	507	.....	49,120	50,340.62	3	305,000	61	93	....	40	76	....	270
St-Laurent (village), diss.	129,740	506	.....	55	23.64	....	.....	.....	584.64	1	1,800	11	15	....	8	18	....	52
Totaux	3,518.366	11,060	543	1,561	1,352.04	1081	.....	65,970	81,567.04	44	481,023	314	921	122	310	874	112	2653
JOLIETTE.																		
Grand-Rang	82,870	207	.....	.....	39.76	....	.....	.....	246.76	1	700	15	31	4	13	33	3	99
Joliette	623,205	2,077	.....	55	349.22	737	.....	15,580	18,798.22	5	111,400	63	226	53	83	246	59	730
Joliette, diss	78,450	157	.....	22	13.10	....	.....	.....	192.10	1	400	6	3	....	2	5	....	16
St-Alphonse	123,522	766	504	.....	121.20	....	.....	.....	1,391.20	6	1,900	32	96	25	34	83	22	292
St-Ambroise	387,753	969	.....	70	173.50	38	.....	1,350	2,600.50	9	9,500	44	160	50	37	138	34	463
St-Ambroise, diss.	35,975	94	.....	8	9.80	....	.....	.....	111.80	1	300	4	11	3	4	9	3	34
Ste-Béatrice	185,580	371	.....	.....	112.08	....	.....	.....	483.08	5	850	23	59	8	33	52	11	186
St-Charles-Borromée	264,065	528	.....	.....	90.26	....	.....	.....	618.26	6	2,400	25	46	....	24	46	....	141
St-Côme	79,515	348	114	.....	91.34	....	20	.....	573.34	4	800	15	91	20	28	71	11	236
Ste-Elizabeth	981,845	1,403	.....	51	292.80	70	.....	3,150	4,966.80	9	23,600	95	225	32	81	238	48	719
Ste-Emélie-de-l'Energie	68,572	600	.....	.....	100.90	....	25	.....	725.90	5	1,500	23	89	8	21	71	9	221
St-Félix-de-Valois	576,290	1,153	.....	36	293.70	80	.....	1,450	3,012.70	7	10,000	59	180	30	46	121	20	456

St-Félix-de-Valois, diss.	22,700	86	.....	10	12.22	....	10	.....	118.22	1	500	11	11	....	4	3	....	29
Ste-Mélanie	128,388	640	.....	.....	93.80	....	....	.....	733.80	7	1,400	24	52	11	24	45	9	165
St-Paul	670,850	818	.....	.....	159.56	46	.....	1,720	2,743.56	9	9,420	72	69	21	78	85	25	350
St-Thomas	594,436	594	82	.....	220.20	30	.....	1,670	2,596.20	3	11,100	40	153	33	36	125	27	414
Totaux	4,904,016	10,811	700	252	2,173.44	1001	55	24,920	39,912.44	79	185,770	551	1502	298	548	1371	281	4551
KAMOURASKA.																		
Kamouraska	419,015	838	.....	57	177.30	60	.....	900	2,032.30	9	10,400	40	126	19	58	114	31	388
Mont-Carmel	110,000	353	.....	....	117.34	....	.....	.....	470.34	6	1,360	67	115	25	60	69	23	359
Rivière-Ouelle	468,149	700	.....	138	211 90	75	.....	1,100	2,224.90	8	10,600	64	179	65	43	156	52	559
St-Alexandre	289,211	897	76	78	187.08	80	.....	1,400	2,718.08	13	12,570	50	175	14	69	133	41	482
St-André	348,537	600	.....	5	150.20	20	.....	.....	775.20	10	2,750	23	133	15	40	124	16	351
Ste-Anne de la Pocatière No 1	418,535	879	.....	75	192.12	....	.....	.....	1,146.12	10	2,500	49	164	35	28	126	41	443
Ste-Anne de la Pocatière No 2, (village)	139,555	406	.....	71	104.66	1100	.....	18,160	19,841.66	2	180,600	24	76	12	32	68	14	226
St-Bruno de Woodbridge	84,954	239	41	.....	72.96	....	.....	.....	352.96	6	1,160	27	40	4	23	45	2	141
St-Denis	254,996	407	.....	.....		40	.....	.....	544.68	4	1,500	14	37	16	19	70	16	172
St-Eleuthère (Pohénégamook)	48,200	62	14	32	97.68 65.66	....	29	.....	202.66	3	600	20	59	9	22	54	13	177
Ste-Hélène	243,050	556	.....	.....	163.10	30	.....	.....	749.10	10	2,800	49	162	27	41	136	37	452
St-Onésime	74,691	276	.....	.....	81.66	....	25	.....	382.66	4	200	15	48	16	29	59	16	183
St-Pacôme	221,767	442	244	172	205.34	....	.....	.....	1,063.34	8	1,570	42	135	22	49	133	33	414
St-Pascal	421,602	1,055	9	60	261.10	54	.....	.....	1,439.10	11	5,200	61	207	57	60	190	37	612
St-Philippe de Néri	232,960	350	.....	68	112.72	30	.....	.....	560.72	5	1,000	45	92	20	40	93	20	310
Totaux	3,775,222	8,060	384	756	2,200.82	1489	54	21,560	34.503.82	109	234,810	590	1748	356	613	1570	392	5269
LAPRAIRIE.																		
Laprairie (paroisse)	95,200	1,360	.....	235	166.12	....	.....	.....	1,761.12	8	7,500	56	151	48	53	164	42	514
Laprairie (village)	195,925	1,176	.....	58	136.90	186	....	3,110	4,666.90	4	22,200	24	110	24	25	97	23	303
St-Constant	944,760	1,575	146	....	159.23	20	.....	.....	1,900.23	6	5,000	39	118	7	30	95	5	294
St-Constant, diss.	48,930	66	2	.....	7.58	....	.....	.....	75.58	1	500	1	7	....	....	8	....	16
St-Isidore	768,426	1,502	.....	.....	157.20	20	.....	.....	1,679.20	4	1,600	31	111	8	43	120	15	328
St-Jacques-le-Mineur	425,825	852	.....	26	149.68	20	.....	.....	1,047.68	6	1,500	29	99	22	35	91	12	288

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
LAPRAIRIE—(*Suite.*)																		
St-Philippe	687,551	1,150	.....	99	184.38	20	.....	.....	1,453.38	7	1,500	71	148	23	51	137	29	459
Totaux	3,166,617	7,681	148	418	961.09	266	.....	3,110	12,584.09	36	39,800	251	744	132	237	712	126	2202
L'ASSOMPTION.																		
Assomption, (paroisse)	336,660	807	.....	66	136.99	....	.....	.....	1,009.99	7	1,300	21	72	24	21	91	30	259
Assomption, (village)	22,740	1,136	.....	30	134.96	1078	.....	48,460	50,838.96	4	164,200	23	89	32	33	117	33	327
Epiphanie	287,351	718	257	6	155.80	20	.....	1,670	2,826.80	7	20,300	47	94	10	36	97	14	298
Ile Bouchard	35,134	117	.....	3	7.20	....	.....	.....	127 20	1	300	1	3	....	....	6	2	12
Lachenaie	413,615	496	.....	77	65.32	30	.....	.....	668.32	3	2,000	17	53	3	17	46	6	142
Laurentides, (ville)	202'450	674	.....	47	99.92	60	.....	2,100	2,980.92	2	17,600	13	66	10	18	86	16	209
Mascouche (St. Henri de)	678,763	1,357	.....	79	.....	50	.....	2,450	3,936.00	9	21,000	89	190	28	83	151	29	570
Mascouche, diss	82,136	164	.....	13	.....	....	.....	.....	177.00	1	300	3	9	3	2	8	2	27
Repentigny	196,313	246	.....	19	74.46	....	.....	.....	339.46	2	1,500	6	45	7	10	43	6	117
St-Lin	592,503	661	.....	73	159 14	....	.....	.....	893.14	8	2,500	44	139	31	43	119	36	412
St-Lin, diss	.....	.....	.....	.....	10,42	....	.....	.....	10.42	1	.....	6	8	1	3	9	2	29
St-Paul l'Ermite	474,190	674	1,500	90	125.72	....	.....	.....	2,389.72	3	4,000	26	106	30	32	102	43	339
St-Roch	758,015	1,288	.....	99	220.06	50	.....	1,770	3,427.06	10	22,700	31	128	30	33	132	37	391
St-Sulpice	206 785	500	.....	8	57.80	....	.....	.....	565.80	3	2,500	8	41	4	7	35	8	103
Totaux	4,286,655	8,838	1,757	610	1,247.79	1288	.....	56,450	70,190.79	61	260,200	335	1043	213	338	1042	264	3235

LAVAL.																		
Bas de St-Martin	121,370	252	....	19	25.04	....	....	....	296.04	1	500	5	28	6	10	15	5	69
Bas du Bord-de-l'eau	117,175	175	....	13	36 86	....	....	....	224.86	1	500	11	19	4	8	14	4	60
Côte St-Antoine	40,300	116	....	....	....	....	....	....	116.00	1	1,500	9	21	3	11	9	2	55
Côte St-Elzéar No 1	162,850	150	....	13	24.50	....	....	....	187.50	1	424	5	23	5	6	15	5	59
Côte St-François	119,415	239	....	38	37.72	....	....	....	314.72	1	800	3	21	6	9	25	9	73
Haut de St-Martin	113,250	200	....	....	40.94	....	....	....	240.94	1	500	17	28	10	18	32	8	113
L'abord-à-Plouffe	104,750	282	....	36	72.96	....	....	....	390.96	1	800	17	57	14	22	47	16	173
La Grande-Côte	81 850	136	....	13	17.72	....	....	....	166 72	1	800	3	8	6	5	6	3	31
Les Ecors	56,325	113	....	18	20.52	....	....	....	151.52	1	800	6	11	1	4	10	5	37
Pont-Viau	69,200	125	....	29	39.32	....	....	....	193.32	1	1,000	10	35	6	6	26	6	89
Ste-Dorothée No 1	68,050	115	2	8	19.66	....	....	....	144.66	1	550	18	15	10	17	16	10	86
Ste-Dorothée No 2	80,350	241	....	45	35.56	....	....	....	321.56	1	700	5	29	3	7	17	3	64
St-Elzéar	103,977	173	....	10	23.00	....	....	....	206.00	1	1,000	5	17	....	7	10	3	42
St-François de Sales	189,405	868	....	53	86.82	....	....	....	1,007.82	4	2,800	21	61	16	19	81	2	200
St-Martin (village)	275 825	634	....	40	90.16	74	....	2,700	3,538.16	2	18,360	21	64	9	27	49	12	182
Ste-Rose (paroisse)	323,240	936	....	30	151.50	....	....	....	1,117.50	6	2,500	70	93	44	79	117	51	454
Ste-Rose (village)	256,590	770	130	120	113.58	64	....	2,100	3,297.58	2	19,000	60	110	36	67	115	43	431
St-Vincent de Paul (vill.)	133,340	533	....	17	132.38	24	....	1,500	2,206.38	3	24,320	26	85	32	29	108	50	330
Totaux	2,417,262	6,058	132	502	968.24	162	....	6,300	14,122.24	30	76,854	312	725	211	351	712	237	2548
LÉVIS.																		
Bienville (village)	198,735	199	....	159	125.40	20	....	....	503.40	1	2,600	23	120	18	24	131	24	340
Etchemin (village)	170,860	427	....	202	288.50	68	....	2,600	3,585.50	4	34,100	70	186	41	56	171	42	566
Lauzon (village)	458,660	1,010	....	141	322.68	296	....	7,560	9,329.68	2	76,800	41	253	61	36	227	72	690
Le Sault	35,045	123	....	....	28.48	....	....	....	151.48	1	450	1	9	1	7	10	2	30
Lévis (ville)	1,610,990	1,610	....	604	568.48	1085	....	35,370	39,237.48	11	315,275	136	469	136	142	474	141	1498
Lévis (ville). diss.	439,060	4,390	2,195	....	66.98	....	....	....	6,651.98	2	1,800	11	37	7	11	32	8	106
N.-Dame de la Victoire	258,000	387	103	24	126.14	....	....	....	640.14	3	2,600	29	75	21	25	78	18	246
Pt. est du vil. de Lauzon	114,050	205	....	28	49.32	....	....	....	282.32	2	400	11	38	13	13	34	9	118
St-David	310,780	312	510	71	211.24	50	....	200	1,354 24	5	6,420	54	179	38	54	174	44	543
St-Etienne	171,000	308	83	28	86.28	....	....	....	505.28	5	9,500	3	45	7	5	66	7	133
St-Henri	562,660	1,125	814	128	241.02	30	....	....	2,338.02	15	7,000	54	178	46	57	191	37	563
St-Jean-Chrysostôme	300,000	600	....	346	193.62	30	....	....	1,169.62	12	3,700	28	179	33	21	140	38	439
St-Joseph	180,470	307	401	9	47.28	....	....	....	764.28	3	600	17	32	9	11	39	5	113
St-Lambert	233,190	583	171	....	153.98	52	....	....	959.98	10	4,250	55	128	8	68	105	21	385
St-Nicolas	468,101	553	137	256	189.98	110	....	1,260	2,505.98	10	13,400	43	125	58	45	118	45	434
St-Romuald (paroisse)	36,930	148	....	104	58.74	332	....	....	642.74	1	1,050	20	56	18	25	68	21	208

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités Pauvres.					Garçons			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans	
LÉVIS—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Romuald (par.), diss.	73,950	222	....	10	5.20	....	.....	.....	237.20	1	50	3	4	2	5	7	2	23
St-Télesphore	67.075	101	.....	16	25.04	....	.....	.....	142.04	1	630	6	22	3	3	12	3	49
Totaux	5,689,556	12,610	4,414	2,126	2,788.36	2073	.....	46,990	71,001.36	89	480,625	605	2135	520	608	2077	539	6484
L'ISLET.																		
Ashford (St-Damase)...	83,855	160	.....	11	55.76	....	25	.....	251.76	3	600	11	32	1	12	35	1	92
Lac Noir....	8,010	40	4	.....	23.20	....	25	.....	92.20	1	200	2	5	1	2	7	2	19
L'Islet.....	600,596	1,223	.....	191	259.38	193	....	4,750	6,616.38	10	24,570	58	193	37	39	198	29	557
St-Aubert.....	275,349	496	.....	41	157.10	66	.....	620	1,380.10	8	5,200	17	89	....	18	79	2	205
St-Cyrille (Lessard).....	154,315	386	214	66	138.50	....	.....	.....	804.50	6	1,200	36	95	24	26	81	14	276
St-Eugène.....	177,140	255	.....	52	161.18	....	.....	.....	468.18	4	1,050	25	107	2	19	97	9	259
St-Jean Port Joli.....	608,592	915	.....	115	233.28	....	.....	.....	1,263.28	11	2,950	69	172	71	64	211	53	640
Ste-Louise	297,867	357	16	.....	129.16	....	.....	.....	502.16	5	1,000	20	65	12	38	75	4	214
St-Marcel.....	21,235	66	.....	16	17.08	....	40	.....	139.08	1	250	22	21	3	17	14	3	85
St-Pamphile.....	114,305	205	92	.....	88.32	....	25	.....	410 32	6	1,200	42	98	26	44	38	7	250
Ste-Perpétue.....	74,655	223	.....	54	54.04	....	25	.....	356.04	4	850	18	67	13	16	55	7	176
St-Roch....	431,001	517	96	95	154.62	20	.....	.....	882.62	7	1,750	50	119	25	38	126	25	383
Totaux	2,846,920	4,843	422	641	1,471.62	279	140	5,370	13,166.62	66	40,820	370	1066	215	333	1016	156	3156

LOTBINIÈRE.

Leclercville	50,675	101	.....	32	52.76	....	.....	.....	185.76	2	450	11	47	1	12	35	6	110
Lotbinière (St-Louis)	332,971	666	.....	111	199.22	100	.....	1,975	3,051.22	9	18,475	43	119	20	34	135	17	368
St-Agapit	126,512	380	.....	89	107.56	30	.....	.....	606.56	6	1,000	23	80	14	40	83	14	254
Ste-Agathe No 1	57,600	173	.....	16	36.42	...	.....	.....	225.42	2	400	8	47	6	6	31	17	115
Ste-Agathe No 2	96,355	231	.....	78	68.98	24	.....	.....	401.98	4	650	22	55	7	13	60	10	167
St-Antoine	276,874	692	.....	176	155.80	30	.....	.....	1,053 80	7	3,050	30	119	18	32	116	22	337
St-Apollinaire	218,800	547	.....	.....	186.96	30	.....	.....	763.96	9	2,000	41	129	35	43	122	29	399
Ste-Croix	404,085	808	549	80	248.10	72	.....	1,600	3,357.10	12	14,400	41	199	57	38	159	51	545
St-Edouard	422,618	592	200	46	146.02	....	.....	.....	984.02	5	1,245	38	96	37	36	119	26	352
Ste Emilie	235,387	353	.....	56	75.76	....	.....	.....	484.76	6	800	14	57	17	12	65	22	187
St-Flavien	261,400	654	20	182	184.50	30	.....	...	1,070.50	8	2,785	46	126	29	40	113	30	384
St-Gilles	95,195	301	.....	34	65.24	...	.....	.....	400.24	5	1,100	13	43	16	13	57	17	159
St-Gilles, diss	15,250	48	.....	.....	2.56	....	.....	.....	50.56	1	150	1	.....	.....	1	2	....	4
St-Jean Deschaillons	316,240	791	.....	56	247.14	30	.....	.....	1,124.14	7	1,800	37	147	34	44	164	29	455
St-Narcisse de Beaurivage	112,855	337	11	.....	84.02	....	.....	.....	432.02	5	800	32	83	18	30	97	16	276
St-Patrice de Beaurivage	106,027	319	15	43	94.66	....	.....	.....	471.66	4	425	16	47	20	15	63	17	178
St-Patrice de Beaurivage, diss	2,900	82	.....	83	21.27	....	15	.....	201.27	1	250	4	12	4	1	15	6	42
Ste-Philomène de Fortierville	147,260	589	.....	.....	89.18	....	.....	.....	678.18	6	1,300	23	58	15	21	71	4	192
St-Sylvestre, (sud)	195,475	1,008	50	89	146.54	88	.....	1,400	2,781.54	9	26,000	30	116	40	32	115	38	371
St-Sylvestre, (sud), diss	31,150	123	15	11	25 38	75	.....	.....	249.3	1	639	....	11	4	2	13	7	37
Totaux	3,525,629	8,795	860	1,182	2,238.07	509	15	4,975	18574.07	109	77,719	473	1591	392	465	1633	378	4932

MASKINONGÉ.

Dumontier (St-Léon)	743,756	966	.....	66	201.46	24	.....	.....	1,257,46	10	2,350	34	125	25	46	128	16	374
Hunterstown	96,700	193	.....	61	78.12	....	.....	.....	332.12	2	300	9	49	14	9	46	3	130
Maskinongé (St Joseph)	963,162	1,204	143	86	217.16	30	.....	.....	1,680 16	8	5,250	50	125	38	33	122	29	397
Peterborough	46,734	93	.....	.....	60.50	....	.....	.....	153.50	1	130	9	26	11	11	25	10	92
Rivière-du-Loup No 1, (Louiseville)	332,609	832	.....	179	186.96	68	.....	3,610	4,875.96	4	21,500	34	129	39	42	137	44	425
Riv-du-Loup No 2, (Par)	116,004	988	.....	20	225.54	....	.....	.....	1,233.54	8	2,500	21	98	6	25	75	6	231
St-Alexis, (Par)	160,000	400	.....	10	128.30	....	.....	.....	538.30	4	1,200	33	116	25	19	109	15	317
St-Didace	317,773	826	300	12	209.96	....	.....	.....	1,347.96	8	3,600	49	160	43	58	139	31	480
St-Justin	530,540	451	.....	28	180.20	....	.....	.....	659.20	4	1,000	27	117	29	30	104	21	328
St-Paulin	226,200	339	.....	105	156.12	50	.....	800	1,450.12	8	12,825	18	86	24	35	66	23	252

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités. Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Contributions du gouvernement. Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.	Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité. Garçons. De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Filles. De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
MASKINONGÉ—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ste-Ursule	522,606	1,045	.....	60	267.56	30	.....	1,500	2,902.56	9	14 550	41	165	48	39	153	36	482
Ste-Ursule, diss	13,364	36	.....	1	.....	....	....	.....	37.00	....	.....	....	3	....	....	.....	....	3
Totaux	4,069.448	7,373	443	628	1,911.88	202	....	5,91	16 467.88	66	65,205	325	1199	302	347	1104	234	3511
MATANE.																		
Causapscal	19,298	188	367	79	16.66	....	25	.....	675.66	1	370	3	12	2	3	13	8	41
Cherbourg	6,460	26	.....	.....	79.40	....	25	.....	130.40	1	130	5	13	3	4	12	2	39
Dalibaire	23,440	129	.....	.....	45.66	....	20	.....	194.66	1	300	18	39	10	9	37	5	118
Les Capucins	19,725	57	.....	18	25.36	....	25	.....	125.36	1	300	2	19	2	3	18	2	46
McNider (N.-D. de l'Assomption)	176,430	635	.....	240	194.26	24	.....	.....	1,093.26	9	2,300	51	188	24	49	165	19	496
Métis	65,123	195	.....	15	44 48	....	20	.....	274.48	2	450	8	12	3	7	14	2	46
Mont-Joli	50,275	387	.....	26	79.72	50	25	.....	567.72	1	1,000	20	80	25	22	85	10	242
Sayabec	16,930	134	....	2	20.42	....	40	.....	196.42	2	490	16	30	9	14	28	7	104
Ste-Angèle de Mérici	87,700	583	.....	30	132.28	30	25	.....	800.28	6	1,150	25	148	2	15	117	8	315
St-Benoît Labre	66,595	499	320	28	79.20	....	25	.....	951.20	3	650	35	75	1	29	81	8	229
St-Damase de McNider	38,290	383	20	.....	92.72	....	25	.....	520.72	5	800	30	69	2	38	69	11	219
St-Edmond du Lac au Saumon	15,931	93	80	4	10.74	....	20	.....	207.74	1	1,200	1	11	....	....	9	2	23
Ste-Félicité	72,465	435	49	81	114.32	40	20	.....	739.32	6	780	36	89	18	41	123	29	336
Ste-Flavie de Lepage	227,085	375	315	.....	139.26	....	.....	.....	829.26	8	1,430	20	94	17	26	92	28	277
St-Jérôme	176,812	796	42	30	217.58	48	.....	2,930	4,063 58	9	13,460	81	218	37	75	198	34	643
St-Joseph de Lepage	66,000	221	.....	.....	43.08	....	.....	....	264.08	3	500	12	40	10	18	28	9	117
St-Moïse	25,425	414	.....	.....	57.70	....	25	.....	496.70	4	800	25	40	....	15	25	....	105
St-Octave	201 581	968	213	88	209.50	20	.....	.....	1,498.50	10	2,000	69	156	29	74	161	16	505

St-Octave & McNider, diss	26,275	79	.....	11	15.94	...	....	.....	105.94	1	600	2	11	5	4	7	5	34
St-Ulric de Matane....	147,545	442	82	209	183.10	....	....	.....	916.10	9	2,500	39	153	48	40	149	29	458
Tessier canton (St-Luc).	29,075	218	257	36	59.20	....	25	.....	595.20	3	800	13	17	13	16	47	8	144
Totaux	1,558,460	7,257	1,745	897	1,860.58	212	345	2 930	15 246.58	86	32,010	511	1544	260	502	1478	242	4537
RIMOUSKI.																		
Cedar Hall (St-Pierre du Lac Matapediac)....	39,100	196	280	29	91.76	....	25	.....	621.76	....	700	18	85	8	19	77	9	214
Massé and Onimet cantons	11,287	.....	711	.....	21.50	...	20	....	752.50	1	80	7	26	6	10	13	1	63
N.-D. du Sacré Cœur....	125,325	415	....	26	71.78	20	....	.....	532 78	5	1,125	20	55	9	17	45	14	160
Rimonski, paroisse.....	168,200	623	.....	93	131.08	....	....	.....	847.08	8	2,350	28	108	36	55	99	20	346
Rimonski, ville (St-Germain)	227,000	454	.....	28	153.54	1933	80	20,860	23,508.54	3	83,200	34	98	32	27	146	40	377
St-Anaclet	182,805	518	210	80	101.22	30	....	.....	969.22	6	2,000	37	109	18	32	104	15	315
Ste-Anne de la Pointe au Père	42,110	250	.	20	31.82	....	..	.....	304.82	2	500	5	20	4	7	16	3	55
Ste-Blandine..... ...	54,415	226	.....	16	63.94	....	25	.....	330.94	3	750	12	54	6	15	49	10	146
Ste-Cécile du Bic.	369,650	924	.....	69	213.82	30	....	.....	1,236.82	9	2,400	80	180	40	60	140	25	525
St-Donat	91,929	254	.....	30	81.66	....	....	.....	365.66	3	850	19	76	16	21	63	13	208
St-Fabien	192,273	769	. .	49	214.26	30	....	.....	1,062.26	8	4,000	46	115	50	77	134	25	447
St-Gabriel	66,822	161	.....	....	100.68	....	29	....	290.68	3	600	33	86	17	39	57	9	241
Ste-Luce (Lessard)....	302,620	482	.....	159	147.74	40	....	.....	828.74	6	2,000	46	130	30	38	115	50	409
St. Marcellin, pas de rapport. ..	.....	....	.....	.....	.....	....	25	.. .	25.00	....	.....	....	....	....	....	....	....	....
St-Mathieu de Rioux...	85,200	256	.....	48	90.90	....	....	.....	394.90	5	950	20	63	11	21	52	14	181
St-Simon.....	155,726	467	.....	57	57.24	36	....	.....	617.24	5	1,800	38	96	27	40	78	21	300
St-Valérie (canton Dunesne)	80,600	322	.....	10	87.46	....	25	.....	444.46	4	1,000	20	66	19	18	70	20	213
Raisseau à Sem.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	25	.....	.....	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	...
St. Edonard des Méchins	.....	.....	.....	.....	.....	..	25	.....	.....	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Totaux	2 185,062	6,347	1,201	714	1,663.40	2119	279	20,860	33,183.40	71	104,305	463	1365	329	496	1258	289	4200
MÉGANTIC.																		
Halifax-Nord (Ste-Soph).	261,300	784	.....	44	162.57	24	.....	.....	1,014.57	9	2,600	43	136	21	37	124	30	391
Halifax-Sud (St-Ferd.)..	269,297	673	.....	127	224 40	180	.....	9,800	11,004.40	9	50,500	48	171	53	33	149	32	486
Halifax-Sud. " diss..	50,400	161	.....	11	15.76	....	10	.....	197.76	3	940	2	17	7	1	21	2	50
Inverness	274,332	1,645	.....	831	120.44	200	....	.....	2,796.44	13	6,600	36	107	23	25	84	15	290
Inverness, diss.....	58,745	294	.....	.....	62..2	....	38	.....	394.22	3	645	9	43	9	16	29	9	115
Irlande-Nord	75,537	550	110	29	111.62	....	20	.....	820.62	6	2,000	54	88	47	65	91	38	383
Irlande-Nord, diss ..	25,270	152	.....	.....	17 22	....	....	.....	169.22	3	800	5	15	4	4	14	3	45

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'école supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 7 à 5 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
MÉGANTIC – (*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Irlande Sud	13,000	520	240	.....	91.49	....	.....	....	851 49	6	1,000	3	62	10	6	69	18	168
Leeds	188,005	432	.....	30	124.10	50	.....	.....	636.10	7	1,400	24	92	26	25	94	25	286
Leeds Est	33,698	168	.....	6	44.05	....	25	.....	243.05	5	1,020	7	32	6	5	30	6	86
Nelson	89,580	290	.....	.....	44.06	....	.....	....	338.06	3	700	6	26	1	9	36	5	83
Notre-Dame de Lourdes	69,287	416	.....	43	45.23	....	25	.....	529.23	4	1,600	11	34	9	7	28	9	98
Plessisville	225,900	565	.....	88	142.15	....	.....	.....	795.15	2	1,000	37	109	17	31	124	20	338
Sacré-Cœur de Marie	12,825	500	.....	7	91.33	....	25	.....	623.33	6	1,500	38	85	28	51	52	23	277
Somerset-N. (Ste-Julie)	227,935	912	90	222	165.52	30	.....	.....	1,419.52	8	4,500	47	110	28	48	119	23	375
Somerset-Nord, diss	21,900	76	19	14	9.40	....	.....	.....	118.40	1	250	3	5	1	4	7	1	21
Somerset-Sud (St-Calixte)	388,196	776	.....	63	57.00	90	.....	3,250	4.236.00	9	11,000	20	101	10	22	95	5	253
St-Alphonse de Thetford	138,955	1,390	676	238	202.72	....	.....	.....	2,506.72	10	3,000	63	198	52	48	194	38	593
St-Alph. de Thetford, diss.	18,515	75	.....	7	11.00	....	.....	.....	93.00	2	500	6	22	6	5	24	6	69
Ste-Anastasie	227,305	796	.....	2	62.91	24	.....	....	884.91	7	2,400	17	87	8	25	94	5	236
St-Désiré du Lac Noir	126,970	635	.....	77	71.56	....	.....	.....	783.56	4	2,000	35	73	28	21	71	32	260
St-Pierre Baptiste	116,000	403	409	.....	70.04	....	20	.....	902 04	5	550	18	73	12	12	59	21	195
St-Pierre Baptiste, diss.	59,705	209	.....	23	26.78	....	15	.....	273.78	4	1,000	5	16	3	6	21	4	55
Totaux	2,972,657	12,426	1,544	1,862	1,973.57	598	178	13,050	31,631.57	129	97,505	537	1702	409	506	1629	370	5153
MISSISQUOI.																		
Bedford (ville)	193,817	663	.....	58	84.88	....	25	.....	830.88	1	2,500	24	67	13	23	7[illegible]	18	223
Bedford (ville) diss	253,179	880	....	14	96.28	....	.....	.....	990.28	1	3,500	9	42	12	5	48	10	126

Clarenceville, St. George	368,500	1,100	.....	42	104.44	200	.....	....	1,452.44	7	2,000	7	46	18	8	54	8	141
Cowansville	338,050	845	.....	545	48.50	275	.....	.....	1,713.50	1	4,700	13	38	9	5	31	1	97
Cowansville, diss	20,000	60	.....	58	20.16	....	40	.....	178.16	1	250	13	52	11	15	49	13	153
Dunham	745,820	1,865	.....	146	225.50	90	.....	.....	2,326.50	17	5,000	34	102	15	31	94	19	295
Dunham Village.....	95 800	383	.....	116	.....	..	.....	.....	499.00	1	250	4	11	7	3	19	4	48
Farnham Ouest (par)...	143,543	861	169	.....	142.40	....	.....	.....	1,172.40	8	3,500	65	110	23	61	104	20	383
Farnham Ouest, diss....	61,016	244	.....	14	20.92	..	.....	.....	278.92	4	800	3	19	....	....	8	1	31
Frelighsburg(St-Armand Est).....	692,539	1,731	.....	208	116.24	115	....	.....	2,170.24	10	4,000	29	66	23	21	70	24	233
Frelishburg(St-Armand) E-t) diss.....	20,950	56	.....	20	24.74	....	40	.....	140.74	1	600	2	18	3	5	10	2	40
Notre-Dame des Anges de Stanbridge.....	379,310	1,042	2,506	44	155.42	....	.....	.....	3,747 42	7	1,400	26	105	1	30	112	8	282
N.-Dame des Anges,diss.	44,900	140	.....	3	18.76	....	.....	.....	161.76	1	200	3	8	....	4	7	....	22
Philipsburg (St-Armand Ouest.....	483,291	1,208	184	32	99.68	....	.....	.....	1 523.68	8	3,200	20	55	18	16	60	7	176
Philipsburg, diss.....	60,622	151	.....	20	32.38	...	30	.....	233.38	2	400	13	34	30	11	28	32	148
Stanbridge Est.....	310,680	1,087	.....	95	88.76	75	.....	.....	1,345.76	6	4,000	22	53	19	20	53	19	186
St-Croix de Durham....	145,250	363	.....	52	.....	....	45	.....	460.00	4	1,600	13	36	5	10	22	8	94
St-Damien de Stanbrid.	195,521	606	....	65	88.46	....		.....	759.46	4	1,700	25	74	10	15	64	7	195
St-Damien de St , diss...	94.225	236	.....	3	9.00	....	.....	.....	248.00	4	1,000	2	6	3	3	7	1	22
St-Ignace de Stanbridge.	220,585	325	.....	12	77.26	....	.....	.....	414.26	4	2,500	8	32	6	6	32	6	90
St-Ignace deMissisiquoi	110,174	220	.....	7	46.64	...	25	.....	298.64	3	300	23	49	12	16	43	8	151
St-Jacques de Clarence ville.....	28,700	95	.....	116	36.42	....	50	.....	297.42	2	1,200	5	29	3	5	18	5	65
St-Romuald de Farnham	371,550	1,542	.....	.....	252.40	250	.....	12,825	14,869.40	3	67,500	113	147	67	81	127	47	582
St-Romuald de Farnham diss....	180,150	360	.....	242	50 82	....	....	.....	652.82	11	3,000	11	44	16	17	39	14	141
St-Thomas (Foucault) ..	166,240	581	.....	48	56.42	....	.....	.....	685.42	4	800	12	24	11	6	33	13	99
Sweetsburg (village)····	143,927	180	180	36	32 56	....	.....	.....	428.56	1	1,000	15	21	8	7	27	16	88
Totaux.....	5,868,339	16,830	3039	1996	1,929,04	1005	255	12,825	37,879.04	116	116,900	514	1288	343	424	1237	305	4,111

MONTCALM.

Chertsey (St-Théodore).	23,327	467	.....	.....	107.02	....	25	....	599.02	5	680	46	95	28	37	93	15	314
Kilkenny (St-Calixte)...	49,669	375	54	.....	94.00	....	.....	....	523.00	6	700	20	70	20	28	60	30	228

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maison d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			
												De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	TOTAL.
MONTCALM—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Kilkenny (St-Calixte) dis.	.....	.....	.....	.....	13.66	....	20	.....	33.66	1	300	3	7	1	2	9	2	24
Rawdon (St-Patrice)	191,325	574	33	20	59.76	50	.....	1,110	1,846.76	5	4,470	21	74	10	34	76	13	228
Rawdon, diss	167,404	670	.....	60	66.48	75	.....	.....	871.48	7	3,000	28	90	16	13	69	7	223
St-Alexis	413,335	621	36	.....	132.28	....	.....	.....	789.28	5	2,400	47	79	31	48	83	20	308
St-Donat	12,489	62	.....	.....	37.72	....	30	.....	129.72	2	500	10	30	4	13	31	3	91
St-Esprit	581,614	729	.....	90	155.90	30	....	650	1,654.90	5	1,900	45	92	4	36	99	2	278
St-Jacques No 1	320,400	545	.....	20	122.50	81	....	900	1,668.50	2	5,720	28	86	22	35	78	11	260
St-Jacques No 2	54,960	737	355	24	140.32	....	.....	.....	1,256.32	6	2,400	53	106	35	46	104	30	374
Ste-Julienne	272,240	561	16	19	120.12	....	.....	.....	716.12	5	1,000	58	83	18	56	78	10	303
St-Liguori	330,135	600	.....	.....	125.72	50	.....	800	1,575.72	5	16,300	47	113	18	33	76	27	314
Ste-Marie Salomée	321,339	307	....	42	67.90	....	.....	.....	416.90	3	1800	26	33	7	25	29	7	127
Wexford	777,500	225	.....	.....	53.62	....	25	.....	303.62	3	400	10	28	20	11	18	18	105
Totaux	3,515,737	6,473	494	275	1,297.00	286	100	3,460	12,385.00	60	41,570	442	986	234	417	903	195	3,177
MONTMAGNY.																		
Berthier	194,607	292	234	77	123.78	20	.....	.....	746.78	3	2,500	15	59	4	13	58	4	153
Cap St-Ignace	451,700	900	.....	63	380.26	24	.....	.....	1,367.26	11	3,000	116	215	25	136	220	30	742
Grosse Ile	.....	....	.....	.....	50.00	20	29	.....	99.00	1	300	1	6	1	....	4	1	13
Ile-aux-Grues (St-Antoi.)	168,630	230	....	29	62.96	....	.....	.....	327.96	2	400	8	47	9	8	40	13	125
Montmagny (village)	191,395	710	.....	336	182.34	136	.....	2,600	3,964.34	2	20,350	22	141	33	28	137	51	412
Notre-Dame du Rosaire	32,070	128	.....	14	48,24	....	50	.....	240.24	1	350	22	22	5	28	27	1	105

Ste-Apolline..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	....	30	.....	30.00	....	.....	....	.....	....	....	....	....	....	....
St-François	325,417	392	.....	72	165.54	72	.....	2,350	3,049.54	7	14,100	42	112	27	33	114	20	348
St-Paul de Montminy ..	144 815	174	.....	48	128.72	....	20	.....	370.72	3	800	28	97	16	31	73	20	265
St-Pierre (Riv. du Sud)..	331,500	332	7	96	143.02	100	.....	1,920	2,598.02	7	14,850	25	101	19	29	81	30	285
St-Thomas.....	625,000	1,031	.....	119	306.12	....	.....	.....	1,456.12	11	4,500	70	222	38	68	244	46	688
Totaux	2,565,134	4,195	241	854	1,588.98	372	129	6,870	14,249.98	48	61,150	349	1,022	177	374	998	216	3136
MONTMORENCY.																		
Ange-Gardien	189,653	237	.....	75	122.18	30	.....	.....	464.18	4	2,500	24	82	18	13	86	20	243
Chateau-Richer	326,312	981	.....	130	152.68	64	.....	.....	1,327.68	3	7,650	15	97	6	19	100	5	242
Laval (Ste-Brigitte).....	75,166	188	.....	18	68.66	....	44	.....	318.66	2	550	17	46	13	18	41	16	151
Les Crans.....	.....	....	....	....	16.22	....	.....	.....	16.22	1	200	12	10	5	7	11	4	49
Ste-Achillée	18,275	46	.....	15	17 84	....	.....	.....	78.84	1	600	6	12	6	4	8	1	37
St-Adolphe.....	14,150	88	.....	.....	13.32	....	25	.....	126.32	1	400	1	13	....	....	7	....	21
St-Anne.....	346,839	252	.....	105	157.10	40	.....	1,050	1,604.10	4	20,810	50	114	...	38	87	1	290
Ste-Famille.....	180,280	216	.....	44	84.46	106	.....	1,270	1,720.46	3	5,400	22	57	8	18	72	9	186
St-Féréol	125,700	152	.....	.....	111.86	....	.....	.....	263.86	3	900	18	90	12	21	76	15	232
St-François.....	88,705	222	.....	40	54.58	....	.....	.....	316.58	3	850	16	42	12	15	39	7	131
St-Jean.....	225,920	406	200	210	137.22	66	.....	.....	1,019.22	3	3,000	27	73	12	24	90	19	245
St-Joachim.....	362,054	453	.....	17	96.38	24	.....	.....	590.38	4	2,000	40	65	10	45	60	8	228
St-Laurent.....	167,164	306	.....	72	85.10	87	.....	3,020	3,570.10	4	12,200	22	69	20	20	57	20	208
Ste-Pétronille.....	42,425	119	... .	56	30.62	50	.....	.....	255.62	1	350	6	16	4	8	18	2	54
St-Pierre	99,578	372	.....	41	82.96	40	.....	.....	535.96	3	1,760	12	44	23	13	58	7	157
St-Tite	122,540	245	.....	.....	104.76	....	.....	.....	349.76	4	600	40	96	18	46	81	18	299
Totaux	2,384,761	4,283	200	823	1,335.94	507	69	5,340	12,557.94	44	59,770	328	926	167	309	891	152	2,720
MONTRÉAL, CITÉ.																		
Commissaires catholiques	51862500	103725	....	11024	15091.68	4711	.....	135240	26979168	68	1298642	5655	16795	4095	5725	13075	4950	50295
Commissaires protestants	50452400	126131	.....	46025	5761.58	1850	.....	.....	17976758	16	734253							
Totaux	102314900	229856	.....	57049	20853.26	6561	.....	135240	44955926	84	2032895	5655	16795	4095	5725	13075	4950	50295

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la Province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						TOTAL.
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
NAPIERVILLE.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Sherrington (St-Patrice)	491,019	1,150	24	44	183.42	30	.....	.....	1,431.42	8	3,050	34	116	26	45	123	19	363
Sherrington (St. Pat.) diss	P. de rap	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	500	....	.....	....	....	.....	....	.....
St-Cyprien	1,086 109	1,738	451	86	269.44	90	.....	3,280	5,878.44	8	27,000	86	173	43	67	191	38	598
St-Cyprien, diss	67,537	109	.....	.....	5.96	.....	.....	.....	114.96	1	600	1	3	....	1	3	....	8
St-Edouard	614 255	737	.....	.....	150.20	20	.....	.....	907.20	6	2,675	38	106	16	47	94	16	317
St-Michel	703,105	699	.....	37	173.96	30	.....	1,010	1,949.96	7	6,000	21	106	17	45	75	2	266
St-Rémi	1,088,400	1,814	.....	122	293.10	36	.....	2,430	4,695.10	10	18,530	106	229	46	75	195	37	688
St-Rémi, diss	76,625	120	.....	18	9.26	..	.....	.....	147.26	1	500	2	7	....	....	6	....	15
Totaux	4,127,050	6,397	439	307	1,085.34	206	.....	6,720	15,124.34	42	58,855	288	740	148	280	687	112	2,255
NICOLET.																		
Bécancour	500,000	800	280	70	216.72	40	.....	.....	1,406.72	10	3,500	56	161	26	49	164	41	497
Blandford (Ste-Marie de)	53,712	161	.....	.....	25.58	....	25	.....	211.58	3	12,000	16	30	4	15	24	6	95
Gentilly	555,660	900	.....	15	241.54	40	.....	1,900	3,096.54	15	10,100	52	197	70	47	228	57	651
Nicolet (paroisse)	476,709	787	760	43	282.80	....	.....	.....	1,872.80	11	4,500	102	210	33	67	221	35	668
Nicolet (ville)	267,380	1,783	.....	57	224.78	1213	.....	25,880	29,157.78	2	365,000	60	192	38	55	134	50	529
Ste-Angèle	259,320	400	36	52	122.06	30	....	.....	640.06	4	2,500	39	78	12	28	84	13	254
Ste-Brigitte	184,425	740	70	.....	108.74	....	.....	.....	918.74	7	2,000	26	74	10	32	82	21	245
St-Célestin No 1	130,482	196	.....	.....	70.70	43	.....	1,210	1,519.70	3	6 100	12	43	10	9	52	10	136
St-Célestin No 2	214,160	364	.....	.....	93 92	....	.....	.....	457.92	6	1,850	32	49	2	26	52	3	164
Ste-Eulalie	198,645	800	.....	.....	76 50	....	.....	.....	876.50	6	1,200	29	23	22	17	65	14	170
Ste-Gertrude	335,710	605	.....	.....	187.28	60	.....	1,215	2,067.28	7	11,000	55	131	12	58	160	19	435
St-Grégoire	520,651	1,276	.....	.....	198.04	110	....	2,980	4,564.04	11	16 000	43	164	32	50	183	27	499
St-Léonard	P. de rap	.....	.....	.. .	.....	....	.....	.....	.....	8	2,500	....	.....	....	....	.....	....	.....
Ste-Monique	467,805	795	149	55	233.28	30	.....	1,180	2,442.28	12	6,400	61	182	36	60	164	35	538
Ste-Perpétue	146,730	220	.....	16	89.50	....	.....	....	325.50	4	1,000	10	83	6	12	58	6	175

St-Pierre les Becquets...	386,835	507	.....	137	244 34	20	.....	.....	908.34	10	1,000	56	123	47	66	158	49	499
St-Samuel de Horton...	80,729	146	.....	.....	40.72	....	20	.....	206.72	2	50	10	20	3	12	20	5	70
Ste-Sophie de Lévrard..	189,285	568	.....	56	119.92	....	.....	.....	743.92	9	1,800	19	100	16	29	97	9	270
St-Sylvère.....	152,015	486	14	.....	90.16	....	.....	.....	590.16	6	1,200	38	59	7	42	66	4	216
St-Wenceslas.....	232,525	581	.....	.....	205.12	20	.....	.....	806.12	8	2,400	46	115	24	48	116	17	366
Totaux.....	5,352,778	12,115	1,309	501	2,871.70	1606	45	34,365	52,812.70	144	441,300	762	2034	410	722	2128	421	6,477
OTTAWA.																		
Ange-Gardien.....	.....	.....	.....		99.96	....	.....	.....	99.96	3	900	25	74	12	23	67	10	211
Ange-Gardien, diss.....	24,562	196	.....	7	13.30	....	.....	.....	216.30	1	300	5	7	1	4	14	5	36
Annonciation L'..... ..	18,483	184	.....	.....	44.48	....	.....	.....	228 48	1	300	24	24	12	16	29	11	116
Aumond (canton).....	42,910	454	.....	26	55.33	....	20	.....	555.33	3	500	20	40	8	16	19	11	114
Aylmer	161,470	1,292	.....	67	144.68	190	.....	1,580	3,273.68	2	25,900	25	88	37	29	76	19	274
Aylmer, diss.....	165,000	825	.....	284	74.30	200	.....	.....	1,383.30	1	400	15	36	14	18	37	13	133
Aylwin.....	37,950	380	.....	.....	64.52	....	25	.....	469.52	5	1,200	19	40	10	3	38	11	121
Aylwin, diss.....	11,450	115	... .	.....	25.20	....	.....	.....	140.20	2	500	2	17	6	1	15	10	51
Aylwin No 2	.....	.....	.....	.....	.....	....	15	.....	15.00	....	.....	....	....	....	....	....	....	....
Bouchette	.....	.....	.....	.....	106 37	....	20	.....	126.37	5	2,000	15	65	15	12	83	12	202
Bowman & Denholm ...	12,875	161	.....	14	34.16	...	20	.....	229.16	1	200	10	11	3	12	13	9	58
Buckingham (canton)..	94,859	949	. ...	90	103.88	.....	.....	.....	1,142.88	7	4,000	33	80	9	16	66	25	229
Buckingham (canton), diss	101,430	999	.....	91	66.54	....	.....	.....	1,156.54	5	2,000	25	92	25	8	100	17	267
Buckingham (village) ..	17,232	1,723	.....	407	203.98	60	.....	.....	2 393.98	2	12,000	60	128	20	39	128	11	386
Buckingham (vill.), diss.	17,035	1,360	.....	139	36.60	....	.....	.....	1,535.60	1	3,800	5	50	6	9	24	8	102
Cameron	25,710	386	.....	72	55.12	....	25	.....	538.12	3	600	6	26	5	12	51	3	103
Cantley	42,060	588	.....	42	82.06	....	.....	.....	712.06	4	1,000	6	58	7	7	65	9	152
Cantley, diss.....	18,500	203	.....	40	25.40	....	15	.....	283.40	1	600	8	19	4	4	20	2	57
Deschênes (village).....	18,220	91	.....	73	22.56	....	.....	.....	186.56	1	500	16	29	6	9	25	9	94
Eardley	130,215	977	.....	57	133.10	....	.....	.....	1,167.10	4	2,000	35	102	26	33	93	30	319
Eardley, diss.....	18,100	145	....	44	20.56	....	25	.....	234.56	1	1,600	10	13	4	3	13	6	49
Egan	23,350	.....	.....	.....	58.46	....	40	.....	98.46	1	500	18	43	....	11	38	8	118
Hartwell	16,750	302	68	76	125.71	....	25	.....	596.71	2	550	11	43	14	11	34	8	121
Hincks (Lac Ste-Marie)	19.467	96	.....	6	56.08	....	30	.....	188.08	3	700	20	36	12	22	30	15	135
Hull (canton).....	133,499	934	.....	100	81.36	690	.....	.....	1,115.36	4	1,770	30	63	20	25	68	21	227
Hull (canton) diss.....	13.930	84	.....	25	14.38	....	20	.....	143.38	1	300	....	9	....	3	6	4	22
Hull (cité), Catholiques.	1,012,713	10,127	.....	530	1,035.84	....	....	.....	12,382.84	6	57,250	197	950	283	161	1073	279	2943
Hull (cité), Com Prot.. .	684,743	1,713	.....	173	99.92	75	.....	.....	2,060.92	1	6,700	18	87	13	15	60	17	210
Lac Escrear..	4,400	88	.....	17	13.43	....	.....	.....	118.43	1	400	5	9	6	2	12	3	37
La Conception (Clyde)..	17,150	62	69	3	39.75	....	25	.....	198.75	3	800	3	28	5	6	42	10	94
La Nativite (cant. Joly).	39,400	300	.....	.....	39.32	.....	.....	.....	339.32	1	500	36	40	32	30	56	25	219
Lochaber	117,379	1,174	470	127	210.98	....	.....	.....	1,981.98	7	4,000	73	198	56	61	187	62	637
Lochaber, diss.....	47,038	588	14	22	50.66	....	.....	.....	674.66	4	2,100	5	26	9	3	24	8	75
Lowe	.....	.....	.....	.....	106,00	....	.....	.....	106.00	4	1,000	41	118	33	39	123	35	389

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
OTTAWA—(*Suite.*)	$		$	$	$	$	$	$	$		$							
Lowe, diss	5,000	50	....	34	15 96	....	.....	.....	99.96	1	450	8	8	....	8	7	....	31
Lowe-Sud	7,885	79	.....	28	12.89	....	.....	.....	119.89	1	250	5	9	....	1	9	1	25
Maniwaki	59,330	668	.....	88	118.94	50	25	.....	949.94	1	1,250	19	55	11	14	51	4	154
Maniwaki, diss	22,110	193	....	9	15.06	....	.....	.....	217.06	1	145	2	6	2	6	3	1	20
Masham	45,560	458	....	133	128.94	....	.....	.....	719.94	4	1,400	19	53	20	11	36	15	154
Montebello	68,181	818	.....	102	114.62	100	25	.....	1,159.62	2	6,000	24	103	15	31	104	24	301
Montebello, diss	35,427	177	.....	.....	5.72	..	.....	.....	192.72	1	450	2	8	1	1	5	3	20
Mulgrave et Derry	26,230	262	.....	36	56.62	....	20	.....	374.62	3	900	10	40	5	12	42	6	115
Northfield et Wright	44.395	1,110	.....	72	142.46	....	.....	.....	1,324.46	8	1,000	36	112	18	39	92	20	317
Northfield Wright, diss	36,621	457	.....	9	30.86	....	.....	.....	496.86	1	400	8	16	4	4	26	2	60
N.-Dame de Bon. (P. N.)	31,270	156	.....	17	45.77	....	.....	.....	218.77	1	400	8	22	2	2	18	3	55
Notre-Dame de la Garde	18,225	184	....	10	69 84	...	20	.....	283.84	1	500	13	38	5	12	43	6	117
Notre-Dame de la Salette	76,285	763	.....	33	119.69	...	20	.....	935.69	4	900	23	65	8	21	55	15	187
N-D des Neiges (Mas.)	45,975	460	.....	96	96 70	....	.....	.....	652.70	3	700	27	90	20	23	78	17	255
Notre-Dame du Laus	46,800	349	115	4	70.37	....	40	.....	578.37	2	500	21	59	11	19	66	9	185
Pointe-Gatineau (village)	38,166	941	.....	55	163.32	104	.....	.....	1,263.32	1	5,400	44	107	42	43	105	37	378
Portland-Ouest	33,890	339	.....	41	72.20	....	.....	.....	452.20	2	450	8	28	8	10	21	7	82
Preston	.....	.....	.....	.....	.....	...	45	.....	45.00	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....
Ripon	55,210	690	467	69	163.43	20	.....	.....	1,469.43	5	4,800	37	122	32	44	137	42	414
Suffolk	25,844	266	150	76	89.40	....	29	.....	610.40	3	1,200	32	65	14	29	68	19	227
Suffolk, diss	.....	.....	.....	.....	14.62	....	.....	.....	14.62	1	300	2	10	2	2	14	1	31
St-André Avellin	90,075	1,013	.....	.....	273.78	50	.....	.....	1,336.78	8	2,500	64	202	34	65	208	41	614
Ste-Angélique (Papineauville)	92,097	977	257	124	203.88	....	.....	.....	1,561.88	6	700	28	153	51	39	156	38	465
Ste-Angélique, (Pap.) d.	44,369	443	.....	38	62.82	....	.....	.....	543.82	3	400	7	38	4	9	40	6	104
Ste-Cécile de Masham	42,375	275	.....	131	.....	....	.....	.....	40.00	4	1,000	24	94	15	11	82	12	238
Ste-Cécile de Masham, d.	P. de rap	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	1	300	.....	.....	....	.....	.....	....	.....
St-Edouard de Wakefield	33,272	257	.....	36	80.58	....	25	.....	398.58	2	200	15	20	14	14	18	18	99
St-Etienne de Chelsea	64 361	644	.....	253	152.62	....	.....	.....	1,049.62	7	2,000	19	119	17	22	126	24	227
St-Etienne de Chelsea, d.	66,372	747	.....	252	78.50	....	.....	.....	1,077.50	4	1,700	....	70	....	....	73	....	143
St-Félix de Hartwell	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	30.00	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....

St-Jean de Wakefield..	14,645	117	.....	11	12.89	....	30	.....	170.89	1	250	2	2	2	2	11	3	22
St-Joseph de Wakefield	P. de rap	.....	.....	.....	32.23	....	....	.....	32.23	1	300	....	.....	....	....	.....	....	.....
St-Malachie.....	28,000	224	.....	20	44.37	....	....	.....	288.37	3	450	12	24	2	12	30	10	90
St-Rémi d'Amherst.	18,550	111	.....	27	41.69	....	25	.....	204.69	1	250	13	49	11	8	44	14	139
Ste-Valérie (Ponsonby).	17,772	89	.....	12	23.26	....	40	.....	164.26	1	180	9	20	1	5	22	2	59
Ste-Valérie,(Ponsonby) d	22,709	227	.....	10	9.08	....	....	.....	246.08	1	290	5	20	4	6	10	5	50
Templeton-Est	84,002	924	.....	91	118.62	....	....	.....	1,133.62	6	1,200	28	148	38	31	146	35	426
Templeton-Est, diss. ...	49,299	345	.....	50	49.44	....	....	.....	444.44	3	1,500	18	56	15	20	59	16	184
Templeton-Ouest.....	119 200	1,192	.....	121	150.43	....	....	.....	1,463.43	5	1,500	29	177	32	34	182	31	485
Wakefield	45,375	136	62	89	42.98	....	....	.....	329.98	2	400	1	25	6	8	26	8	74
Wakefield Nord	17,890	84	.....	16	16.11	....	....	.....	116 11	1	300	....	.....	.....	....	.....	....	.....
Totaux	4,660,647	42,721	1,672	4,725	6,284.68	1539	679	1,580	59,200.68	198	179,685	1443	4882	1179	1281	4942	1221	14948
PONTIAC.																		
Aldfield	12,516	125	.....	12	18.40	....	....	.....	155.40	1	180	8	12	10	9	15	4	58
Aldfield, diss..... ...	4,282	43	9	27	16.62	....	15	.....	110.62	1	150	2	8	1	2	5	....	18
Aldfield-Sud.....	9,971	124	.....	43	36.54	....	....	.....	203.54	1	150	10	19	5	6	12	2	54
Alleyn.....	2,450	45	27	.....	28.80	....	18	.....	118.80	1	200	7	6	....	5	8	....	26
Bristol	181.642	1,816	222	268	227.64	...	....	...	2,533.64	8	5,000	40	129	37	35	135	28	404
Bristol, diss.....	5,805	58	....	8	16.80	....	....	.....	82.80	1	400	3	14	2	4	18	5	46
Bryson	44,000	495	.....	32	13.90	....	....	.....	540.90	1	1,350	7	27	3	2	17	7	63
Bryson, diss.....	23,825	238	.....	14	9.10	....	....	.....	261.10	1	300	4	19	3	6	25	7	64
Calumet.....	75,900	759	.....	131	127.38	....	...	.....	1,017.38	6	1,200	36	118	15	10	107	34	320
Calumet, diss.....	14,200	106	.....	42	13.38	....	18	.....	179.38	1	400	3	10	4	4	15	4	40
Chichester.	50,210	552	.....	.....	76.39	....	....	.....	628.39	4	1,000	21	47	7	16	48	5	144
Clapham canton.....	1,750	175	.....	60	51.79	....	....	.....	286.79	1	500	12	30	15	15	31	17	120
Clarendon.	202,811	1,775	439	950	282.48	50	....	.....	3,496,48	13	6,000	57	190	42	66	206	45	606
Cawood	.....	.....	.....	.....	.....	....	15	.....	15.00	....	.....	....	.....	.....	....	.....	....	.....
Ile des Allumettes.....	133,880	1,607	.....	229	200.71	....	20	.....	2,056.71	12	1,700	65	175	42	60	182	48	572
Leslie (Otter Lake).....	26,005	268	.....	54	58.66		15	.....	395.66	3	1,000	10	35	10	12	46	9	122
Litchfield, Lower.....	16,825	143	.....	.....	13.00	....	....	.....	156.00	1	200	4	14	2	2	8	1	31
Litchfield, Upper.....	20,755	208	....	16	24.06	....	....	.....	248.06	1	400	8	18	3	2	14	2	47
Mansfield	48,854	733	.....	211	101.14	....	....	.....	1,045.14	6	1,600	38	90	18	17	94	16	273
Mansfield, diss.....	40,835	306	.....	62	19.94	....	....	.....	387.94	1	700	5	18	5	8	15	4	55
Mansfield-Sud.....	.....	85	....	26	10.85	....	15	.....	136.85	1	150	1	10	2	1	8	1	23
Onslow-Nord.....	28,500	171	110	45	62.60	....	....	.....	388.60	2	1,000	3	32	5	2	38	7	87
Onslow-Nord, diss	10,635	85	.....	40	31.84	....	15	.....	171.84	1	500	7	16	5	2	15	5	50
Onslow-Sud.....	64,939	779	60	250	101.00	....	25	.....	1,215.00	4	1,000	28	63	34	24	55	36	240
Pembroke.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	400	.....	400.00	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Pontiac.....	10,180	132	.....	26	12.46	....	....	.....	170.46	1	200	2	7	....	5	7	1	22
Portage-du-Fort.....	56,784	706	.....	44	40.78	50	....	.....	840.78	1	2,800	10	37	4	9	34	10	104
Portage-du-Fort, diss...	24,156	314	.....	40	31.22	190	....	.....	575.22	1	450	21	39	7	11	18	4	100
Quyon	48,000	600	.....	154	71.77	....	....	.....	825.77	1	450	27	38	5	10	44	4	128
Shawville	49,040	736	.....	226	47.38	225	....	.....	1,234.38	1	4,600	10	37	4	7	26	4	88
Sheen	40,610	839	...	20	61.24	....	....	.....	920.24	4	800	27	43	9	14	48	12	153

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maison d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
PONTIAC—(*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$							
Ste-Elizabeth de Franktown..	41,553	623	.....	58	132.38	....	30	.....	843.38	4	1,500	6	92	12	8	90	12	220
Ste-Elizabeth de Franktown,d	11,725	176	.....	55	29.44	....	.....	.....	260.44	2	500	12	21	7	9	28	7	84
Témiscamingue	145,776	72	...	55	72.74	....	.....	.....	856.74	1	250	10	39	4	13	43	2	111
Thorne	52,861	581	300	180	101.00	....	40	.....	1,202.00	4	1,000	21	7.	23	23	84	17	239
Waltham	29,700	267	.....	35	38.78	....	18	.....	358.78	1	400	8	25	6	9	27	5	80
Totaux	1,530.975	16,399	1,167	3,413	2,182.21	515	644	.....	24,320.21	93	38,030	533	1549	351	428	1566	365	4792
PORTNEUF.																		
Bois-de-l'Ail	89.755	180	.....	25	38.03	20	.....	.....	263.03	1	600	11	31	11	10	38	4	105
Cap-Santé.	210.258	623	67	86	98.74	....	.....	.....	874.74	6	2,400	19	64	14	16	64	12	189
Cap-Santé (village).....	51.810	156	27	46	28.58	24	.....	.....	281.58	1	1,000	3	18	1	15	14	2	53
Deschambault	379.163	632	943	353	257.98	124	.....	3,440	5,749.98	10	25,000	68	189	33	49	166	31	536
Ecureuils (Les).....	102.025	214	459	129	56.73	30	.....	.....	888.73	3	1,300	24	34	11	19	41	6	135
Grondines No 1.....	149.295	373	.....	72	88.96	....	.....	.....	533.96	4	700	11	56	8	18	55	11	159
Grondines No 2.....	62.118	207	320	95	64.79	24	.....	.....	710.79	2	1,600	18	50	14	10	43	14	149
Lac St-Joseph.....	22.460	67	....	33	12.67	....	.....	.....	112.67	1	275	2	7	.....	4	8	....	21
Notre-Dame des Anges de Montauban.....	77.500	93	.....	56	65.11	....	29	.....	243.11	2	100	13	58	15	19	47	13	165
Pointe-aux-Trembles	290.936	436	42	44	133.23	176	.....	1,140	1,971.23	6	7,880	26	72	21	22	86	22	249
Portneuf.....	220.355	927	.....	165	162.04	44	.....	.....	1,298.04	6	4,300	43	149	20	49	132	13	406
Portneuf, diss	114.290	338	.....	56	37.28	....		.....	431.28	3	1,500	3	29	11	5	25	9	82
St-Alban.....	213.606	713	165	112	224.57	....	.....	.....	1,214 57	8	1,500	28	125	11	22	148	6	340
St-Augustin.....	475.196	808	.....	.....	151.82	153	.....	2,430	3,542.82	7	11,000	35	123	25	48	116	31	378

St-Basile	240.200	400	.....	131	167.40	50	.....	.....	74[illegible].40	5	1,500	32	121	27	23	127	31	361
St-Bernardin	37,925	341	.....	15	37 07	....	50	.....	443.07	1	400	12	31	11	7	36	5	102
St-Casimir	420,435	967	.....	336	314.50	50	.. .	4,180	5,847.50	10	33,100	76	232	41	74	203	45	67.
Ste-Catherine	129,151	517	153	117	118.51	30	30	.....	965.51	7	2,175	22	71	19	23	71	20	226
Ste-Jeanne de Neuville	232,035	511	.....	91	138.50	30	.....	.....	770.50	5	2,500	26	68	2	26	68	2	192
St-Raymond (paroisse)	206,788	1,034	150	78	260.16	....	.....	.....	1,522.16	12	3,000	67	203	74	70	229	45	688
St-Raymond (par), diss.	23,275	187	35	.....	51.12	....	25	.....	298.12	3	900	8	25	15	14	40	11	113
St-Raymond (village)	80,875	485	.....	59	126.68	....	29	.....	699.68	2	1,000	35	108	25	34	101	35	338
St-Ubalde	136,450	341	.....	21	129.99	....	.....	.....	491.99	4	400	31	101	7	24	108	13	284
Totaux	3,965.895	10,550	2,361	2,120	2,764.46	755	163	11,190	29,903.46	109	104,130	613	1965	416	601	1966	381	5942
QUÉBEC CITÉ.																		
Commissaires catholiq.	19854000	18,978	.....	14063	5882.35	3649	.....	83,750	12632235	64	631,230	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Commissaires protest	4957.320	7,538	.....	3,798	416.36	700	.....	.....	12,452.36	6	17,240	1667	4946	1483	1625	3950	975	14646
Totaux	24811320	26,516	.....	17861	6298.71	4349	.....	83,750	13877471	70	648,470	1667	4946	1483	1625	3950	975	14646
QUÉBEC.																		
Ancienne-Lorette	832,587	918	.....	239	262.60	20	.....	.....	1,439.60	7	3,570	43	178	46	56	181	46	550
Banlieue N.-D. de Québ.	123,795	124	.....	26	96.88	....	.....	.....	246 88	1	400	25	31	32	23	24	28	163
Banlieue N.-D. de Qué, d	229,130	229	.....	61	49.54	....	.....	.....	339,54	1	70	....	.....	....	....	.....	....	.....
Beauport (paroisse)	556,091	1,216	.....	939	478.90	60	.....	2,775	5,468.90	7	29,800	77	318	82	104	320	81	982
Beauport (St-Michel)	105,261	230	.....	65	49.64	....	.....	.....	344.64	2	800	8	34	10	12	35	9	108
Cap-Rouge	163,675	205	20	43	57.38	144	....	250	719.38	1	11,000	18	41	11	15	49	19	153
Charlesbourg	564,076	1,750	.....	135	250.14	140	.....	3,470	5,745.14	8	14,800	44	164	20	36	182	28	474
Mill Hill (St-Ga. f st No 2)	16,020	64	.....	32	10.42	....	35	.....	141.42	1	200	1	4	2	....	7	3	17
Stoneham	31,244	156	37	5	22.54	....	25	.....	245.54	2	1,000	6	18	2	9	16	4	55
Stoneham, diss.	19,258	71	87	2	9.80	....	12	.....	181.80	1	130	2	9	3	6	12	3	35
St-Ambroise	631,800	1,260	.....	200	409.28	30	.....	.....	1,899.28	10	5,100	67	166	14	69	159	35	504
St-Charles	79,600	199	119	17	19.24	....	.....	.....	354.24	1	650	5	8	2	3	7	2	27
St-Colomban de Sillery	208,225	823	.....	519	270.78	473	.....	26,214	28,299.78	6	100,900	34	206	60	50	210	80	640
St-Colomban de Sil., diss.	214,135	667	.....	19	15.34	....	.....	.....	701.34	1	2,500	6	10	1	3	9	6	35
St-Dunstan	21,940	110	.....	2	7.50	....	10	.....	129.50	1	200	2	1	3	1	4	2	13
St-Dunstan, diss	20,000	100	.....	9	15.70	....	25	.....	149.70	1	100	3	12	4	4	11	1	35
Ste-Foye	304,615	495	180	46	99.34	166	.....	8,715	9,701.34	3	101,050	21	78	17	16	72	19	223
Ste-Foye, diss	72,340	145	.....	17	11.76	....	.....	.....	173.76	1	230	....	5	3	4	6	3	21

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités,			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école	Valeur des maisons d'école du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.						
												Garçons			Filles			TOTAL.
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
QUÉBEC (comte)-*Suite.*	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Gabriel Est. (Valcart.)	69,211	277	.....	33	54.14	....	25	.....	389.14	3	900	5	22	2	9	9	6	53
St-Gabriel Ouest, "	50,700	416	.....	62	49.34	....	.....	.....	527.34	4	1,100	8	27	4	6	23	3	71
St-Gabriel Ouest, (Valcartier) diss.	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25.00	1	150	3	9	2	5	13	5	37
St-Ignace	15,016	149	.....	18	9.68	....	25	.....	201.68	1	150	5	10	5	3	6	2	31
St-Roch Nord	276,000	414	276	....	259.88	....	.....	.....	94[illegible].88	2	6,000	51	139	37	68	134	37	466
St-Roch Nord, diss.	140,925	352	.....	....	47.54	....	.....	.....	399.54	1	2,000	7	9	1	4	9	2	32
Tewkesbury No 1	27,000	117	255	12	25.46	....	25	.....	434.46	1	250	9	22	4	20	26	1	82
Tewkesbury No 2.	18,620	18	....	26	20.30	....	25	.....	89.30	1	250	....	10	...	1	5	1	17
Rev'des Sœurs de la Char.	.....	.....	.....	.....	....	....	30	.....	30,00	....	.....	....	.....	....	....	.....	...	....
Totaux	4,791,954	10,505	974	2527	2,603.12	1033	262	41.424	59,345.12	70	283,300	450	1525	367	527	1529	426	4824
RICHELIEU.																		
Sorel, (ville)	1,374,960	3,025	.....	321	703.24	385	.....	6.950	11,384.24	3	61,700	165	458	152	175	513	140	1603
Sorel, (ville), diss.	255,895	384	....	129	13.34	75	.....	.....	601.34	1	5,500	1	8	6	3	5	2	25
St-Aimé	444,440	1,333	.....	....	266.58	70	.....	3,220	4,889.58	10	12,600	52	153	23	40	147	19	434
Ste-Anne de Sorel	142,024	177	37	62	130.34	.....	.....	.....	406.34	3	600	22	70	11	20	83	12	218
St-Joseph	87,960	220	.....	162	130.02	.....	.....	.....	512.02	3	1,500	20	86	7	13	77	13	216
St-Louis	204,200	613	.....	.....	117.34	.....	.....	.....	730.34	5	1,250	19	70	9	17	53	6	174
St-Marcel	223,408	609	.....	35	125.60	.....	.....	.....	769.60	7	1,790	35	77	12	26	65	23	238
St-Ours (paroisse)	324,605	711	.....	14	177.72	.....	.....	.....	902.72	6	2,100	29	78	18	34	71	21	251
St-Ours (village)	213,790	900	.....	30	98.62	80	.....	2,470	3,578.62	2	15,700	28	85	26	35	72	18	264
St-Pierre de Sorel	74,062	225	.....	42	52.86	....	.....	.....	319.86	2	400	20	34	7	16	36	10	123
St-Robert	409,193	1.228	.....	.....	201.90	.....	.....	.....	1,429.90	8	1,930	61	131	34	76	132	24	458
St-Roch	207,000	414	100	32	112.28	40	.....	.....	698.28	2	5,500	30	74	16	16	72	10	218

Ste-Victoire	300,000	750	.....	94	164.62	.....	.....	.....	1,008.62	6	2,170	27	125	2	25	112	2	293
Totaux	4,261,537	10,589	137	921	2,294.46	650	....	12,640	27,231.46	58	112,740	509	1449	323	496	1438	300	4515
RICHMOND.																		
Brompton	106,085	630	.....	125	80.36	....	30	.....	865.36	3	800	29	62	12	26	56	20	205
Brompton, diss.	65,023	228	.....	34	25.48	....	.....	..	287.48	3	500	2	11	2	6	17	3	41
Cleveland	239,827	1,199	113	139	105.78	....	.....	.....	1,556.78	9	5,000	22	82	23	13	76	22	238
Cleveland, diss.	37,000	148	....	26	39.18	....	29	.....	242.18	6	400	4	35	4	3	26	2	74
Danville	175,098	1,400	.....	602	51.70	240	....	.....	2,296.70	1	6,400	10	39	21	14	38	30	152
Danville, diss.	39,800	199	.....	53	40.28	....	20	....	312.28	1	200	10	41	6	8	30	5	100
Melbourne, canton	487,183	219	.....	200	215.98	....	.....	.. ..	634.98	17	6,500	32	92	22	29	46	33	254
Melbourne, village	118,245	148	.....	31	31.06	...	.....	.....	210.08	1	500	2	25	....	1	21	....	49
Richmond, comm. cath.	277,560	967	483	431	139.26	100	.....	1,900	4,020.26	3	18,500	53	111	14	....	....	....	178
Richmond, comm. prot.	298,775	1,195	594	305	93.92	860	.....	.....	3,047.92	3	3,400	22	59	14	17	61	16	189
Shipton, diss.	135,223	676	70	49	96.58	....	....	.....	891.58	14	725	19	91	15	18	66	14	223
Stoke	298,661	2,389	.	27	119.48	....	.....	.....	2,535.48	9	16,800	47	79	9	48	95	8	286
St-Frs.-X. de Brompton	29,775	611	.....	.....	63.44	....	25	... ..	699.44	4	400	18	61	9	9	52	3	152
St-Frs.-X. de Bro., diss.	65,023	227	.....	34	20.48	...	....	.....	281.48	2	500	4	15	1	4	15	4	43
St-George de Windsor	312,681	844	117	78	172.88	....	....	.....	1,211 88	7	1,500	40	151	25	30	130	28	404
Windsor, canton	186,250	838	....	14	59.10	....	.....	.....	911 10	2	2,000	4	28	6	2	39	4	83
Windsor, canton, diss.	62,851	314	118	17	44.80	...	.....	.....	493.80	4	1,200	17	57	14	20	46	9	163
Windsor Mills	229,212	1,031	.....	397	133.54	....	.....	.....	1,561.54	2	4,000	29	86	19	49	92	21	296
Windsor Mills, diss.	28,280	283	.....	70	37.42	50	.....	.....	440.42	1	3,500	3	25	6	7	26	9	76
Totaux	3,192,552	13,546	1,495	2,632	1,573.72	1250	104	1,900	22,500.72	92	72,825	367	1150	222	304	932	231	3206
ROUVILLE.																		
Ange-Gardien	514,600	735	.....	226	201.36	.....	.....	.....	1,162.36	9	1,700	40	147	15	41	128	17	388
Abbottsford (St. Paul)	282,075	903	.....	.....	185.74	.....	.....	.....	1,088.74	7	2,320	23	150	10	50	144	7	384
Abbottsford diss.	55,540	222	.....	64	15.52	.....	.....	.....	301.52	2	2,000	6	7	2	1	4	4	24
Notre Dame de Bon-secours	296,330	360	.....	25	61.13	.....	.....	.....	446.13	2	1,800	6	22	2	12	24	5	71
Richelieu (village)	94,250	250	.....	37	56 94	.....	.....	.....	343.94	1	1,500	9	24	2	8	23	2	68
Ste-Angèle	492,615	937	.....	27	142.37	30	.....	.....	1,136.37	6	3,350	25	85	20	25	79	15	249
St-Césaire	737,107	1,474	.....	.....	284.09	185	.....	12,360	14,303.09	11	84,000	55	320	44	60	340	45	864
St-Hilaire	450,000	1,500	.....	36	134.41	80	.....	2,600	4,350 41	6	16,000	28	104	.....	18	99	.....	249
St-Jean-Baptiste	87,500	759	.....	66	156.34	....	.....	.....	981.34	6	4,500	23	116	.....	17	113	.....	269
Ste-Marie de Monnoir	.....	.....	.....	.....	281,84	735	.....	22,620	24,638.36	14	95,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St-Mathias	190,125	475	.....	31	77.90	.....	.....	.....	583.90	3	3,000	8	66	9	6	45	7	141
St-Michel de Rougemont	336,655	624	60	.....	78.28	.....	.....	.....	762.28	5	1,100	20	62	10	18	64	12	186

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.						
												Garçons.			Filles.			TOTAL.
		Taxe annuelle.	Tax spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
ROUVILLE—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Michel de Rougemont diss.	92,400	166	.....	9	11.12	.....	.....	.....	186.12	1	300	3	9	2	1	4	5	24
Totaux	3,629,247	8,405	60	521	1,687.04	1030	.....	37,580	49,283.04	73	216,570	246	1,112	116	257	1067	119	2917
SAGUENAY.																		
Anse-aux-Fraises	.....	.....	.....	.....	11.17	....	40	.....	51.17	1	200	4	10	5	5	7	4	35
Anticosti (Baie de- Ang.)	.....	.....	.....	.....	16.01	....	25	.....	41.01	1	200	....	....	....	....	....	....	....
Bergeronnes	.....	.....	.....	.....	72.52	....	25	.....	97.52	1	200	26	20	20	28	22	26	142
Escoumins (St-Augustin)	34.770	46	.....	46	71.66	....	55	.....	218.66	3	600	13	53	4	23	44	12	149
Exaltation de la Ste-Croix de Tadoussac	68,685	229	.....	46	96.59	....	29	.....	400.59	2	600	22	59	17	27	47	22	194
Mille-Vaches	15,530	62	.....	10	31.37	....	29	.....	132 37	1	200	20	22	18	21	24	21	126
Moisïe	18,550	54	.....	10	28.90	....	25	.....	117.90	1	100	5	19	....	4	9	....	37
Natashquan (N.-D. de)	.....	.....	.....	.....	39.21	...	25	.....	64.21	1	150	8	12	5	6	15	1	47
Point -aux-Esquimaux	22,000	200	.....	18	188.14	142	25	4,525	5,098.14	2	9,500	31	75	20	24	66	13	229
Pointe des Monts	.....	.....	.....	.....	53.51	....	.....	.....	53.51	1	200	5	.....	.....	4	5	3	17
Portneuf	20,000	50	.....	.....	33.09	....	25	.....	108.09	1	200	7	9	6	2	5	2	31
Rivière aux Canards	18,445	.....	.....	.. .	22.56	....	40	.....	62.56	1	200	9	19	4	5	11	3	51
Rivière Ste-Marguerite	28,950	95	.....	15	70.48	....	25	...	205.48	2	380	28	60	....	22	52	...	162
Sault-au-Cochon	.....	.....	.....	65	28.79	....	55	.....	148.79	1	400	9	17	....	3	16	....	45
Sault-au-Mouton	10,900	45	.....	51	25,46	....	25	.....	110,46	1	250	11	19	8	10	17	5	72
Sept-Iles	8,100	60	.....	16	13.32	....	25	.....	114.32	1	400	3	15	2	....	11	....	31
St-Patrice de la Pentecôte	.....	.....	.....	18	24.49	....	30	.. ...	82.49	1	200	9	26	6	8	26	4	79
Bersimis	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Bourg-Boissonnault	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25	....	.....	....	.....	....	....	.....	....	.....
Pointe-aux-Outardes	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25	....	.....	....	.....	....	.....	.....	..	.....
St-Etienne (Anse)	.....	...	.....	.....	.....	...	40	.....	40	....	.....	....	.....	....	.....	....	....	.....

St-Joseph-de-Tadoussac	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	25	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....
Rivière-Pentecote	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25	....	.....	....	.....	...	.....	.....	....	.....
Magpie (Mission)	.....	.....	.....	.....	.....	....	20	.....	20	....	.....	...	.....	..	....	.....	....	.....
Manicouagan	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....
Rivière-au-Tonnerre	.....	.....	.....	.....	.....	....	20	.....	20	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....
Rivière-St-Jean	.....	.....	.....	.....	.....	....	38	.....	38	...	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....
Labrador	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....
Totaux	245,930	841	.....	269	827.27	142	796	4,525	7,400.27	22	13,980	212	435	115	192	377	116	1447
SHEFFORD																		
Ely-Nord	105,670	946	.....	73	72.46				1,091.46	6	1,400	19	69	8	17	70	7	190
Ely-Nord, diss	82,970	332	29	18	33.16	....	....	.....	412.16	3	700	7	28	9	6	24	5	79
Ely-Sud	217,300	1,521	207	27	160.84	....	....	.....	1,945.84	8	7,175	33	127	32	36	112	30	370
Ely-Sud, diss	100,785	454	118	47	28.70	30	.....	.....	647,70	4	1,100	4	22	5	8	12	4	55
Granby (paroisse)	432,021	1,296	25	83	.....	....	.....	.....	1,404.00	10	4,000	11	76	76	5	74	8	250
Granby (village)	424,098	1,060	579	402	.....	....	.....	.....	2,281.00	1	13,000	10	67	25	7	49	25	183
Lawrenceville	24,620	122	.....	12	22.77	240	.....	.....	156.77	1	500	10	12	....	6	15	2	45
N.-D.-de-Granby (par.)	150,000	450	.....	49	.....	....	29	.....	528.00	3	500	5	70	5	6	68	7	161
N.-D.-de-Granby(village)	150,000	600	....	53	.....	80	.....	3,930	4,663.00	2	24,300	22	102	24	24	106	14	292
Roxton Canton	271,528	1,086	528	67	192.01	180	.....	.....	1,873.01	10	2,000	42	136	5	11	114	12	320
Roxton-Falls	17,412	871	.....	46	97.56	50	.. .	1,871	2,935.56	3	8,200	9	63	3	23	58	2	158
Shefford	355,954	1,602	.....	165	218.02	.....	.....	.....	1,985.02	11	4,000	26	96	11	19	101	17	270
St-Franç.-X.-de-Shefford	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	25.00	4	1,000	....	.....	....	.....	.....	.....	.....
Stukely-Nord	152,094	912	170	.....	87.48	....	25	.....	1,169.48	7	2,500	30	84	14	32	91	18	269
Stukely-Nord, diss	.....	.....	.....	.....	.....	....	1 0	.....	10.00	1	300	2	8	....	1	6	....	17
Stukely-Sud	161,080	811	.....	167	110.67	....	.....	.....	1,088.67	6	1,000	18	49	6	9	48	8	138
St-Alphonse	151,212	378	.....	37	69.30	...	40	.....	524.30	5	2,000	20	64	18	21	61	17	201
St-Alphonse, diss	12,750	64	.....	1	3.88	....	22	.. ...	90.88	1	250	1	5	....	1	4	1	12
Ste-Anne de Stukely	158,400	792	.....	24	122.92	....	.....	.....	938 92	6	900	22	71	15	20	63	5	196
Ste-Cécile	299,480	838	75	32	150.88	....	.....	.....	1,095.88	6	1,200	27	114	16	31	111	24	323
Ste-Cécile, diss	55,902	182	.....	7	9.86	....	.....	.. . .	198.86	2	500	3	4	4	3	6	5	25
St-Joachim	148,264	667	95	96	77.18	....	.....	.....	935.18	6	1,400	6	51	5	6	44	8	120
St-Joachim, diss	78,745	472	121	32	50.68	....	.....	.....	675.68	4	975	14	23	3	9	28	1	78
Ste-Pudentienne (par.)	126,000	504	55	115	103 44	....	.....	.....	777.44	7	3,000	28	62	9	43	51	8	201
Ste-Pudentienne (p.)diss.	126,210	505	.....	40	43.98	....	.....	.....	588.98	3	1,600	4	30	7	6	21	9	77
Ste-Pudentienne (vill.	54,000	200	.....	23	46.28	....	.....	.....	269.28	1	550	15	20	5	19	25	2	86
Ste-Pudentienne (vil.), d.	33,775	84	.....	8	.....	....	.....	.....	92.00	1	300	....	.....	....	.....	.....	.....	.....
St-Valérien	581,542	870	27	68	204.79	....	.....	.....	1,169.79	7	3,500	42	148	13	46	124	15	388
Waterloo (catholiques)	130,000	716	.....	236	111.21	106	.....	3,400	4,569.21	3	30,445	19	68	25	23	79	19	233
Waterloo (protestants)	319,000	1,914	.....	540	75.00	375	.....	.....	2,904.00	1	5,000	16	72	9	23	69	27	216
Totaux	4,920,212	20,249	2029	2468	2,093.07	881	126	9,201	37,047.07	133	123,995	465	1741	352	461	1634	300	4953

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles			TOTAL.
												De 5 à ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 17 ans.	
SHERBROOKE.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Ascot	639.360	2,557	.....	1	422.81	....	.....	.....	2,980.81	14	7,600	77	354	57	71	291	44	894
Ascot (Capleton)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	.....	80.00	3	800	....	.....	.....	....	.....	....	.....
Lennoxville	297,900	894	.....	117	103.36	200	.....	.....	1,314.36	1	5,000	24	76	15	25	61	14	215
Lennoxville	.....	.....	.....	.....	.....	....	80	.....	80.00	1	300	....	.....	.....	....	.....	....	.....
Orford	200,000	1,000	.....	25	77.82	....	.....	.....	1,102.82	9	2,000	36	95	29	47	93	12	312
Oxford, diss	250,000	875	.....	24	40.06	....	.....	.....	939.06	4	1,750	16	39	5	15	42	6	123
Sherbrooke, Cath. Com.	1,740,225	6,961	.....	992	756.87	1828	.....	19,050	29,587.87	6	173,000	127	546	75	97	369	78	1292
Sherbrooke, Prot. Com	1,994,365	7,977	....	891	329.44	390	.....	.....	9,587.44	4	40,071	124	268	169	109	249	15	934
ot u	5,121,850	20,264	.....	2,050	1,730.36	2418	160	19,050	45,672.36	42	230,521	404	1378	350	364	1105	169	3770
SOULANGES.																		
Côteau-du-Lac(St-Ignace)	312,302	937	.....	176	137.10	60	.....	2,310	3,620.10	5	42,700	36	116	23	30	92	16	313
Rivière Beaudette	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	550	550.00	2	1,125	....	.....	....	....	.....	....	.....
St-Clet	486,420	523	.....	77	103.68	24	.....	.....	727.68	4	1,760	18	65	5	19	61	2	170
St-Joseph (Les Cèdres)	473,220	750	.....	294	182.45	60	.....	1,040	2,326.45	4	16,350	38	134	31	30	130	32	395
St-Polycarpe	552,467	1,657	.....	367	186.31	120	.....	1,840	4,170.31	6	19,000	44	167	42	32	132	36	453
St-Télesphore de Montjoy	308,095	678	.....	99	114.04	20	.....	.....	911.04	4	1,800	....	.....	....	.....	.....	....	.....
do do diss	96.850	194	.....	20	26.40	....	.....	.....	240.40	1	800	2	17	8	4	12	10	53
St-Zotique (Cot Landing)	435,881	1,526	65	188	168.58	70	.....	.....	2.017.58	3	4.500	29	155	34	16	136	21	391
St-Zotique (Cot. L'g) diss.	p.de rap.	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	1	1,000	....	.....	....	....	.....	....	.....
V. la Station du Côteau	78,700	275	.....	152	41.90	20	.....	.....	488.90	1	1,000	2	34	1	5	33	....	75
Totaux	2,743,935	6,540	65	1,373	960.46	374	....	5,740	15,052.46	31	90,035	169	688	144	136	596	117	1850

STANSTEAD.																		
Barford	72,887	437	.....	.....	46.62	....	....	.....	483.62	5	1,000	12	26	10	18	40	10	116
Barford, diss	100,095	400	.....	60	55.14	....	....	.....	515.14	4	1,500	10	38	8	15	40	6	117
Barnston	663,540	2,919	.....	112	247.02	....	....	.....	3,278.02	28	7,700	109	210	57	67	205	47	695
Beebe-Plain	112,420	562	.....	35	44.16	...	....	.....	641.16	1	1,600	7	27	7	4	23	9	77
Coaticook	483,489	2,659	.....	924	100.14	315	....	.....	3,998.14	3	3,500	40	61	19	36	62	12	230
Coaticook, diss	177,717	1,777	.....	499	231.46	428	25	3,025	5,985.46	3	31,010	40	180	35	40	170	35	500
Dixville	100,000	300	.....	171	51.79	....	.....	.....	522.79	1	1,000	9	33	8	8	32	8	98
Hatley.....Pas de	Rapport	.....	.....	.....	231.36	50	.....	.....	281.36	17	4,200	....	.....	....	....	.....	....	.....
Hatley, diss	42,925	163	.....	48	45.76	.....	25	.....	281.76	2	650	8	33	8	4	28	....	75
Magog (canton)	168,320	825	.....	70	.....	....	....	.....	895.00	1	3,200	....	.....	....	....	.....	.....	.....
Magog (canton) diss	.....	.....	.....	.....	.....	....	25	.....	25.00	1	250	....	.....	....	...	.....	....	.....
Magog (ville), cath	100,000	550	.....	252	165.58	....	....	.....	967.58	2	4,000	56	162	54	43	181	38	534
Magog (ville), protestant	172,984	692	.....	203	60.06	....	....	.....	955.06	1	3,450	8	40	13	7	36	16	120
Stanstead	728,650	3,279	232	341	356.60	560	....	.....	4,768 60	35	9,000	50	175	90	42	150	85	592
Stanstead, diss	40,600	142	.....	66	39.36	95	70	5,431	5,843.36	3	31,100	8	31	11	12	25	15	102
Stanstead-Plain,	160,000	320	480	139	64.47	....	....	.....	1,003 47	1	700	19	32	7	21	32	5	116
St-Herménégilde	110,830	776	22	107	132.48	....	.....	.....	1,037.48	9	1,250	30	106	15	37	93	17	298
Ste-Suzanne de Boundry Line	36,360	182	163	98	61.89	.....	40	.....	544.89	4	800	15	60	14	12	48	12	161
Rock Island	.....	.....	.....	.....	.....	....	40	.....	40 00	....	.....	....	.....	....	....	.....	...	.....
Totaux	3,270,817	15,983	897	3,125	1,933.89	1448	225	8,456	32,067.89	121	103,910	421	1214	350	366	1165	315	3831
ST-HYACINTHE.																		
La Présentation	372,590	894	976	.....	138.04	.....	.....	.....	2,008.04	7	3,000	36	88	17	56	84	12	293
St-Barnabé	283,970	6-6	.....	.....	107.98	57	.....	.....	793 98	6	1,131	24	62	19	28	60	28	221
St-Charles (parish)	251,370	1,100	.....	.....	60.92	.....	.....	.....	1,160.92	5	1,300	17	52	12	16	48	10	155
St-Charles (village)	97,795	425	30	16	45 98	64	.....	2,430	573.98	1	1,030	16	18	3	10	21	7	75
St-Damase	564,960	1,203	108	79	184.60	.....	.....	.....	1,574.60	10	3,500	53	126	33	63	130	32	437
St-Denis No 1 (village)	200,000	680	.....	40	90.58	.....	.....	.....	3,304.58	4	29,400	10	54	16	13	57	20	170
St-Denis No 2 (paroisse)	300,000	600	.....	.....	151.18	.....	.....	.....	751.18	6	3,000	12	79	20	14	77	23	225
St-Jude	399,290	1,085	.....	.....	236.06	.....	.....	.....	1,321.06	8	2,100	44	131	28	39	111	15	368
Ste-Marie-Madeleine	241,655	542	21	.....	100.58	.....	.....	.....	663.58	4	1,600	15	65	6	15	84	6	191
St-Hyacinthe le Confesseur	223,690	562	.....	.....	101.00	.....	.....	.....	663.00	4	3,000	26	84	12	30	80	14	246
St-Hyacinthe (paroisse)	760,700	1,753	1,643	.....	300.76	.....	.....	.....	3,696.76	12	5,500	119	220	41	114	195	36	725
St-Hyacinthe (ville)	1,425,125	4,988	2,137	196	750 26	1145	.....	40,660	49,876,26	4	269,800	90	385	31	97	330	25	958
St-Hyacinthe (ville) diss	92,900	276	.....	66	19.08	.....	.....	.....	361,08	1	300	5	14	4	7	12	5	47
Totaux	5,214,045	14,794	4,915	397	2,287.02	1266	.....	43,090	66,749.02	72	324,661	467	1378	242	502	1289	233	4111

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					Garçons.			Filles.			TOTAL.
												De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
ST-JEAN.	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Lacolle (St-Bernard de).	422,897	1,163	.....	130	200.50	20	.....	.....	1,513.50	7	2,600	32	160	25	34	155	21	427
Lacolle (St-Ber'd de) diss	573,205	1,433	60	63	71.14	100	.....	.....	1,727.14	6	2,900	1	72	14	2	57	13	159
St-Jean, paroisse.....	559,970	970	547	41	104.02	....	.....	.....	1,662 02	5	2,550	16	75	5	18	54	8	176
St-Jean, ville	1,167,330	3,501	.....	340	412.08	201	.....	5,100	9.554.08	3	36,500	88	256	78	84	262	65	833
St-Jean, ville, diss.....	340,287	1,424	.....	538	90.09	....	.....	.....	2,052.09	1	7,000	19	60	20	8	39	12	158
St-Luc	351,530	703	.....	32	82.28	....	.....	.....	817.28	5	2,800	22	64	20	24	55	12	197
St-Luc, diss.....	24,500	36	.....	52	3.78	....	.....	.....	91.78	1	400	1	4	1	1	.....	....	7
Ste-Marguerite de Blairfindie (Lacadie).....	974,165	1,100	.....	87	168.48	....	.....	.....	1,355.48	6	2,800	42	106	17	31	116	27	339
St-Valentin	1,100,135	1,550	.....	234	180.38	20	.....	.....	1,984.38	10	5,750	40	156	28	40	155	28	447
St-Valentin, diss.....	102,600	140	10	7	11.74	....	.....	.....	168.74	4	655	1	10	1	1	12	1	26
Totaux	5,616,619	12,020	617	1,524	1,324.49	341	.....	5,100	20,926,49	48	63,955	262	963	209	243	905	187	2769
ST-MAURICE.																		
Pointe-du-Lac.....	267,247	460	.....	.....	146.56	40	.....	1,840	2,486.56	6	7,500	45	114	26	30	133	20	368
Pointe-du-Lac No 2.....	53,392	175	.....	.....	16.34	....	.....	.....	191.34	1	200	5	8	....	3	14	2	32
Shawinigan (St-Boniface)	249,965	625	.....	26	142.70	20	.....	.....	813.70	6	1,000	28	83	14	30	99	22	276
St-Barnabé.....	450,323	586	.....	84	216.40	30	.....	1,760	2,676.40	8	9,500	65	141	30	65	165	20	486
St-Elie	119,870	400	.....	54	89.72	.....	50	.....	593.72	5	1,200	24	71	15	14	77	9	210
St-Etienne	322,872	646	51	.....	232.74	.....	.....	.....	929.74	10	1,500	39	172	13	53	135	9	421
St-Mathieu, paroisse....	45,275	74	.....	.....	25.04	.....	30	.....	129.04	2	600	7	23	3	7	23	3	66
St-Sévère.....	286,180	255	.....	105	104,44	....	.....	.....	464,44	4	1,000	22	102	16	29	63	4	243

Trois-Rivières, Banlieu No 1	27,500	250	.....	12	22.52	.....	.....	.....	284.52	1	200	6	25	7	2	24	8	72
Trois-Rivières, Banlieue No 2	218,197	350	.....	14	52.66	.....	.....	.....	416.66	3	450	13	40	10	21	42	11	137
Trois-Rivières (ville)	2,830,457	5,157	.....	269	809.44	2095	.....	48,540	56,870.44	11	302,120	138	566	144	171	554	141	1714
Trois-Rivières (ville) diss	407,100	611	.....	448	96.36	.....	.....	.....	1,155.36	1	5,780	11	36	6	11	36	14	114
Yamachiche	1,152,247	2,305	.....	.....	315.16	146	.....	2,960	5,726.16	13	27,500	84	241	49	62	205	38	679
Totaux	6,430,625	11,894	51	1,012	2,270.08	2331	80	55,100	72,738.08	71	358,550	487	1622	333	498	1570	308	4818
TÉMISCOUATA.																		
Cacouna, paroisse (St-George de)	163,419	409	.....	99	97.34	.....	.....	.....	605.34	7	2,000	40	69	10	45	73	8	245
Cacouna village (St. George de)	92,550	325	.....	24	66.61	116	.....	1,000	1,531.61	2	9,930	20	48	14	21	47	15	165
Ile-Verte	345,425	967	800	71	256.69	60	.....	.....	2,154.69	9	4,700	59	223	22	31	205	13	553
N.-D. des Sept-Douleurs	28,949	87	338	42	33 30	.....	25	.....	525.30	2	500	12	19	2	6	40	3	82
Notre-Dame du Lac	152,033	530	.....	260	149.67	.....	25	.....	964.67	7	1,200	46	142	17	60	131	34	430
Notre-Dame du Portage	147,700	296	.....	.....	51.25	30	.....	.....	377.25	4	1,000	24	56	14	21	60	8	183
Rivière-du-Loup	148,730	465	.....	.....	84.67	.....	.....	.....	549.67	6	1,600	21	62	13	14	68	8	186
St-Antonin	115,398	231	24	39	115.93	.....	.....	.....	409.93	5	800	37	75	25	32	96	21	286
St-Arsène	256,230	461	.....	.....	121.74	40	.....	.....	622 74	6	2,000	25	90	6	26	78	6	231
St-Benoît-Abbé	6,225	46	.....	.....	11.50	.....	25	.....	82.50	1	300	4	11	1	5	10	2	33
St-Clément	46,153	324	160	99	96.16	.....	25	.....	704.16	5	900	31	87	14	26	80	18	256
St-Cyprien (canton Hocquart)	24,575	123	36	35	55.12	.....	25	.....	274.12	3	600	15	49	3	18	51	2	138
St-Edouard (village Fraserville)	773,425	3,867	.....	613	427.34	176	.....	5,440	10,523.34	6	61,100	105	288	58	119	279	66	915
St-Edouard (village Fraserville), diss	24,757	248	.....	48	21.26	.....	.....	.....	317.26	1	1,200	7	12	3	9	5	1	37
St-Eloi	136,535	423	55	56	98.10	30	.....	.....	662.10	6	1,500	22	81	17	18	62	16	216
St-Epiphane	118,565	589	.....	.....	124.42	.....	.....	.....	713.42	8	2,050	40	101	16	32	109	20	318
St. François-Xavier	p. de rap	.....	.....	.....	33,73	.....	30	.....	63,73	3	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ste-Françoise	59,025	205	6	27	75.64	.....	25	.....	338.64	6	1,000	26	56	17	16	75	19	209
St-Honoré	26,720	80	26	26	33 52	.....	25	.....	190.52	2	400	6	22	8	4	18	6	64
St-Hubert (can. Demers)	21,575	108	.....	31	58.66	.....	25	.....	222.66	2	325	16	43	9	13	36	7	124
St-Jean-de-Dieu (Bégon)	59,000	372	.....	.....	113.35	.....	25	.....	510.35	7	1,500	52	93	32	47	76	22	322
St-Louis du Ha! Ha!	88,110	176	.....	76	86.38	.....	25	.....	363.38	3	1,200	27	87	7	17	68	12	218
St-Modeste	96,542	338	18	37	90.68	.....	.....	.....	483.68	5	1,500	18	58	12	25	65	18	196
St-Paul de la Croix	48,135	150	.....	.....	80.05	.....	25	.....	255.05	5	870	25	90	23	21	74	20	253
Ste-Rose du Dégelé	84,506	338	.....	62	85.96	.....	25	.....	510.96	5	900	26	87	13	29	72	8	235

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'école.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 14 ans dans la municipalité.						
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres					Garçons			Filles.			TOTAL.
												De 5 7 a n	De 7 à 7t ans.	De 15 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
TÉMISCOUATA-(*Suite*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
Trois-Pistoles No 1	182,755	611	176	43	165.79	165	.....	3,410	4,570.79	5	27,205	24	103	19	23	105	15	289
Trois-Pistoles No 2	187,136	677	6	81	102.29	.....	.....	.....	866.29	8	2,000	43	56	10	44	63	8	224
Totaux	3,434,173	12,446	1645	1769	2,737.15	617	330	9,850	29,394.15	129	128,880	771	2108	385	722	2046	376	6408
TERREBONNE.																		
Beresford (Ste-Agathe)..	202,005	808	.....	.....	217.16	.....	.....	.....	1,025 16	7	170	48	124	49	50	127	53	451
Côte St-Gabriel	19,859	99	.....	.....	10.86	.....	15	.....	124.86	1	150	5	5	3	4	7	1	25
Doncaster (Ste-Lucie)..	38,084	406	.....	.....	46.64	.....	25	.....	477.64	3	400	45	32	21	42	35	24	199
Ste-Adèle	151,559	758	.....	.....	158.28	.....	.....	.....	916.28	7	200	105	98	95	12	107	102	619
Ste-Anne des Plaines...	576,475	1,334	.....	91	184.50	70	.....	1,150	2,829.50	8	23,640	51	190	41	148	148	18	496
St-Faustin	72,290	281	.....	.....	62.50	.....	29	.....	372.50	5	3,000	45	95	29	52	107	27	355
St-Faustin diss.....	3,700	15	.....	4	9.38	.....	15	.....	43.38	1	300	1	5	4	1	5	1	17
St-Hippolyte.....	58,684	405	300	.....	91.98	.....	25	.....	821.98	4	800	30	44	35	42	40	30	221
St-Janvier (paroisse)...	210,561	421	.....	24	57.28	.....	.....	.....	502.28	3	900	18	32	4	20	45	4	123
St-Janvier (village).....	89,255	223	.....	16	36 54	20	.....	.....	295.54	1	1,300	8	11	5	7	22	2	55
St-Janvier No 1 (bas)...	67,600	135	.....	4	19.56	.....	.....	.....	158.56	1	400	6	9	3	9	13	....	40
St-Jérôme (paroisse)....	536,460	1,313	713	25	200.10	.....	.....	.....	2,251.10	9	4,500	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St-Jérôme, diss.....	40,000	120	41	4	10 60	.....	.....	.....	175.60	1	400	2	8	.....	.....	9	2	21
St-Jérôme (ville)	909,660	2,729	.....	347	308.16	237	.....	3,390	7,011.16	3	13,570	69	228	10	63	191	21	582
St-Jovite.....	113,825	682	70	4	122.92	.....	25	1,000	1,903 92	4	6 900	117	145	70	113	127	82	654
Ste-Marguerite.....	42,120	337	.....	.....	77.90	.....	25	.....	439.90	4	1,400	25	78	16	23	72	14	228
St-Sauveur.....	181,050	604	.....	.....	146.02	.....	.....	.....	750.02	6	1,800	44	103	26	43	110	19	345
Ste-Sophie(New Glasgow	162,920	571	.....	70	108.08	.....	.....	.....	749 08	5	1,200	16	74	12	21	65	7	195

Ste-Sophie (New-G.) diss.	78,000	195	.....	32	40.68	.....	.....	.....	267.68	1	400	5	24	4	7	26	5	71
Ste-Thérèse (paroisse)...	365,025	690	.....	31	163.26	.....	.....	.....	884.26	5	1,500	12	66	4	10	56	5	153
Ste - Thérèse (paroisse), diss	104,559	168	35	35	20.88	.....	.....	.....	258.88	1	500	2	5	2	....	3	3	15
Ste-Thérèse (village).....	352,708	1,058	.....	30	142.26	1030	.....	25,980	28,240.26	2	139,100	45	157	15	30	69	20	336
Terrebonne (paroisse)..	278,746	557	.....	8	77.58	.....	.....	.....	642.58	3	1,650	19	57	6	22	56	9	169
Terrebonne (ville).....	291,359	1,457	.....	27	143.56	150	.....	3,630	5,407.56	2	61,300	21	70	24	21	92	18	246
Terrebonne (ville) diss..	40,575	156	.....	35	13.00	.....	.....	.....	204.00	1	500	2	3	1	1	8	2	17
Totaux.....	4,987,079	15,522	1,159	787	2,469.68	1507	159	35,150	56.753.68	88	265,980	741	1063	479	741	1540	469	5633
VAUDREUIL.																		
Como	103,000	309	.....	104	42.98	50	.....	....	505.98	1	1,200	4	12	3	2	18	2	41
Newton (Ste-Justine de).	342,425	761	.....	32	151.28	....	.....	.....	944.28	5	2,500	34	103	16	22	81	15	271
Newton (Ste-Just. de), dis	56,000	190	.....	49	16.24	....	.....	.....	255.24	1	300	1	12	2	1	12	2	30
Pointe Fortune.....	29,400	147	.....	60	24.28	....	.....	.....	231.28	1	300	9	13	3	4	14	1	44
Pointe-Fortune, diss....	38,150	153	42	42	10.32	....	.....	.....	247.32	1	450	2	8	4	4	8	2	28
Rigaud (paroisse).....	400,750	668	.....	96	166.97	....	.....	.....	930.97	6	2,400	22	98	12	21	91	11	255
Rigaud (village)	291,070	873	.....	67	72.20	1070	.....	22,050	24,132.20	4	112,400	19	74	16	8	66	6	189
St-Lazare.....	245,900	516	126	60	131.18	....	.....	.....	833.18	5	2,000	46	123	21	30	109	12	341
St-Lazare, diss.....	28,675	72	.....	31	11.20	....	.....	.....	114.20	1	325	1	12	3	4	10	1	31
Ste-Marthe.....	608,315	1,106	....	74	162.44	30	.....	.....	1,372.44	7	4,500	33	140	33	36	113	34	389
Ste-Marthe, diss.....	30,000	94	.....	40	10.66	....	.....	.....	144.66	1	150	4	4	....	3	11	1	23
Très-Saint-Rédempteur..	156,506	196	.....	40	56.51	....	.....	.....	292.51	2	600	17	45	17	18	43	6	146
Vaudreuil.....	829,315	1,907	.....	216	204.84	60	.....	1,250	3,637.84	9	23,480	35	202	36	36	153	34	496
Vaudreuil, diss.....	75,900	190	.....	18	7.48	....	.....	.....	215.48	1	500	5	10	2	11	1	6	35
Totaux.....	3,235,406	7,182	168	929	1,068.58	1210	.....	23.300	33,857.58	45	151,105	232	856	168	200	730	133	2319
VERCHÈRES.																		
Belœil.....	457,825	824	.....	63	55.22	....	.....	.....	942.22	3	1,000	15	48	15	13	36	8	135
Belœil (village).....	458,350	825	.....	56	138.71	100	.....	2,210	3,329.71	5	21,520	36	81	38	32	99	29	315
Contrecœur.....	425,379	1,350	.....	85	189.11	....	.....	.....	1,624.11	5	3,800	30	121	17	38	108	10	324
St-Antoine.....	779,940	1,248	.....	68	158.27	30	.....	.....	1,504.27	6	5,775	70	92	39	37	135	32	405
Ste-Julie.....	389,395	712	.....	87	139.57	20	.....	.....	958.57	5	4,200	18	99	19	29	94	20	279

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.			Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total du coût de l'enseignement.	Nombre de maisons d'écoles.	Valeur des maisons d'écoles du mobilier, et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.						
												Garçons.			Filles.			
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.					De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	TOTAL.
VERCHÈRES—(*Suite.*)	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$							
St-Marc	634,963	763	.....	40	96.38	30	.....	.....	929.38	3	3,175	25	62	13	20	62	11	193
Ste-Théodosie	235,187	260	.....	31	62.53	....	.....	.....	353.53	2	1,300	8	44	7	14	36	10	119
Varennes (paroisse)	511,965	767	202	16	171.92	....	.....	.....	1,300.92	5	2,500	31	98	10	37	109	10	295
Varennes (village)	359,414	719	.....	84	86.16	666	.....	6,010	7,565.16	3	50,900	27	91	14	29	102	13	276
Verchères	717,205	1,900	.....	100	219.19	135	.....	2,780	5,134.19	4	26,850	37	136	15	30	124	18	360
Totaux	4,969,623	9,368	202	774	1,317.06	981	.....	11,000	23,642.06	41	121,020	297	872	187	279	905	161	2701
WOLFE.																		
Disraéli	132,700	422	.....	.....	112.07	.....	25	.....	559.07	4	1,000	26	46	16	19	59	22	188
Dudswell	312,166	1,561	.....	328	138.14	50	.....	.....	2,077.14	12	5,000	14	94	23	21	82	23	257
Dudswell, diss	57,180	229	21	99	80.20	.....	40	.....	469.20	4	1,800	27	85	22	32	83	16	265
Garthby	100,000	600	100	25	80.58	.....	25	.....	830.58	4	1,300	6	72	15	5	74	14	186
Ham-Nord	130,000	650	.....	30	164.39	.....	.....	.....	844.39	7	2,750	83	153	42	73	123	30	504
Ham-Sud (St-Joseph)	149,190	522	.....	32	63.82	.....	.....	.....	617.82	6	1,600	17	46	13	10	35	7	128
Ham-Sud Ouest (St-Adrien)	65,874	165	.....	28	54.47	.....	29	.....	276.47	2	1,000	18	39	8	17	30	10	122
Lac Weedon (village)	79,096	264	.....	.....	52.43	....	.....	.....	316.43	2	800	12	43	8	8	28	6	105
Stratford (St-Gabriel)	19,345	475	.....	35	77.68	.....	.....	.....	587.68	4	950	8	53	2	18	56	8	145
St-Camille	23,745	853	47	48	100.89	20	.....	.....	1,068.89	6	1,600	38	76	28	22	79	29	272
St-Fortunat	138,787	694	.....	105	110.02	.....	.....	.....	909.02	5	1,200	22	71	21	30	76	11	231
Weedon	198,000	990	.....	.....	108.72	.....	.....	.....	1,098.72	4	1,000	14	66	9	17	66	6	178
Weedon, diss	7,120	50	62	4	22.26	.....	.....	.....	138.26	1	250	2	5	4	4	6	1	22
Weedon Centre (village)	52,125	261	.....	53	55.01	.....	.....	.....	369.01	1	1,000	13	37	4	9	30	8	101
Wolfestown (St-Julien)	150,500	502	65	71	164.39	.....	.....	.....	802.39	8	1,550	44	117	29	46	118	19	373

Wotton	293,650	999	337	52	216.61	124	.....	2,150	3,878.61	12	5,300	41	152	35	46	158	32	464
Totaux	1,909,478	9,237	632	910	1,601.68	194	119	2,150	14,843.68	82	28,100	385	1155	279	377	1103	242	3541
YAMASKA.																		
Baie du Febvre	682,299	1,304	.....	.....	234.88	119	.....	2,150	3,807.88	12	24,025	49	178	32	52	182	34	527
Pierreville (village)	115,855	455	.....	.....	113.46	100	.....	1,550	2,218.46	2	4,900	34	65	18	36	60	20	233
St-Bonaventure	134,079	588	267	42	121.52	....	.....	.....	1,018.52	6	2,200	22	102	16	26	82	12	260
St-David	506,245	818	.....	102	264.32	30	.....	1,495	2,709.32	9	10,470	46	174	26	39	162	18	465
St-Elphège	221,501	484	11	.....	81.44	...	.....	.....	576.44	5	1,175	35	57	1	46	26	2	167
St-François (paroisse)	293,499	550	.....	.....	171.59	....	.....	.....	721.59	6	1,000	73	106	21	65	123	18	406
St-François (village)	95,25	225	.....	.....	86.17	30	.....	1,200	1,541.17	1	10,900	34	46	6	34	66	11	197
St-Guillaume	529,645	1,039	1,001	444	314.50	30	.....	2,405	5,233.50	12	15,900	48	223	40	71	211	41	634
St-Michel (village)	77,415	205	.....	55	72.85	40	.....	1,370	1,742.85	3	8,500	13	47	6	16	29	10	121
St-Michel No 2	58,750	154	.....	17	57.39	....	.....	.....	208.39	1	200	7	28	8	6	27	8	84
St-Michel No 3	63,850	78	.....	18	23.10	....	.....	.....	119.10	1	200	6	24	4	5	29	6	74
St-Michel No 4	43,220	78	.....	22	22.34	....	.....	.....	122.34	1	200	9	17	1	5	14	3	49
St-Michel No 5	26,809	27	.....	8	14.39	....	.....	.....	49.39	1	200	7	11	3	2	4	3	30
St-Michel No 6	28,800	86	.....	11	15.36	....	.....	.....	112.36	1	200	8	6	2	5	9	....	30
St-Michel No 7	30,200	117	.....	7	17.19	....	.....	.....	141.19	1	200	....	5	4	5	7	1	22
St-Pie Deguire	15,900	250	142	22	147.20	....	.....	.....	561.20	6	1,000	51	48	15	54	46	20	234
St-Thomas	522,169	804	38	.....	242.51	....	.....	.....	1,084.51	8	1,800	80	180	20	70	140	18	508
St-Zéphirin	475,890	1,045	119	.....	186.53	....	.....	.....	1,350.53	11	3,000	63	132	29	40	141	25	430
Totaux	3,921,379	8,307	1,578	748	2,166.74	349	.....	10,170	23,318.74	87	86,070	585	1449	252	577	1358	250	4471

RÉCAPITU

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et

COMTÉS.	Valeur de la propriété imposable.	CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS.			CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT.		
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.
	$	$	$	$	$	$	$
Argenteuil	1,901,827	10,519	996	2,809	1,606.53	547	438
Arthabaska	2,943,159	12,806	388	991	2,488.18	470	50
Bagot	4,879,657	11,224	354	868	2,327.49	190	.....
Beauce	5,323,028	15,266	3,383	1,361	4,031.55	765	190
Beauharnois	5,276,806	13,219	64	1,269	1,790.34	420	.....
Bellechasse	2,851,817	6,481	555	859	2,000.50	344	105
Berthier	5,671,234	7,519	845	733	2.131.40	490	60
Bonaventure	1,847,199	8,824	343	2,095	2,189.11	548	465
Brome	3,754,811	14,015	1,637	2,511	1,448.68	475	158
Chambly	5,054,098	9,653	574	1,742	1,148.31	354	.....
Champlain	4,874,981	11,888	2,703	1,307	2,976.56	296	25
Charlevoix	2,841,903	5,464	314	762	2,047.93	415	235
Châteauguay	6,030,498	11,746	738	1,043	1,375.77	221	.....
Chicoutimi	1,359,033	4,401	896	748	1,373.20	1,971	265
Compton	3,348,099	16,384	1,742	2,615	2,034.20	670	310
Deux-Montagnes	3,595,330	9,481	1,509	396	1,593.24	290	55
Dorchester	2,580,579	7,241	627	998	1,831.90	260	250
Drummond	1,967,124	10,455	699	1,030	1,787.86	230	85
Gaspé	1,846,232	11,408	731	1,010	2,884.24	258	1,065
Hochelaga	28,041,250	70,280	8,656	9,987	6,936.14	1,265	.....
Huntingdon	5,020,185	13,845	1,247	3,155	1,535.34	665	50
Iberville	3,904,024	10,745	839	419	1,275.52	295	.....
Jacques-Cartier	3,518,366	11,060	543	1,561	1,352.04	1,081	.....
Joliette	3,904,016	10,811	700	252	2,173.44	1,001	55
Kamouraska	3,775,222	8,060	384	756	2,200.82	1,489	54
Lac St-Jean	1,450,752	6,262	599	634	1,457.04	230	303
Laprairie	3,166,617	7,681	148	418	961.09	266	.....
L'Assomption	4,286,655	8,838	1,757	610	1,247.79	1,288	.....
Laval	2,117,262	6,058	132	502	968.24	162	.....
Lévis	5,689,556	12,610	4,414	2,126	2,788.36	2,073	.....
L'Islet	2,846,920	4,843	422	641	1,471.62	279	140
Lotbinière	3,525,629	8,795	860	1,182	2,238.07	509	15
Maskinongé	4,069,448	7,373	443	628	1,911.88	202	.....
Matane	1,558,460	7,257	1,745	897	1,860.58	212	345
Mégantic	2,972,657	12,426	1,544	1,862	1,973.57	598	178
Missisquoi	5,868,339	16,830	3,039	1,996	1,929.04	1,005	255
Montcalm	3,515,737	6,473	494	275	1.297.00	286	100
Montmagny	2.565,134	4,195	241	854	1,588.98	372	129
Montmorency	2,384,761	4,283	200	823	1,335.94	507	69
Montréal	102,314,900	229,856	.....	57,049	20,853.26	6,561	.....
Napierville	4,127,056	6,367	439	307	1,085.34	206	.....
Nicolet	5,352,778	12,115	1,309	501	2,871.70	1,606	45
Ottawa	4,660,647	42,721	1,672	4,725	6,284.68	1,539	679
Pontiac	1,530,975	16,399	1,167	3,413	2,182.21	515	644
Portneuf	3,965,895	10,550	2,361	2,120	2,764.46	755	163

LATION.

du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

Contributions des institutions scolaires subventionnées.	Total.	Nombre de maisons d'écoles.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité. Garçons. De 5 à 7 ans.	Garçons. De 7 à 14 ans.	Garçons. De 14 à 16 ans.	Filles. De 5 à 7 ans.	Filles. De 7 à 14 ans.	Filles. De 14 à 16 ans.	Total.
$	$		$							
1,706	18,621.53	78	47,040	344	1,160	302	311	1,079	278	3,474
26,738	43,931.18	124	222,800	722	1,773	290	543	1,647	252	5,227
3,723	18,686.49	79	75,675	422	1,398	214	365	1,345	166	3,910
5,163	30,189.55	198	118,103	1,165	3,108	719	1,228	3,104	671	9,995
6,464	23,226.34	61	139,290	506	1,312	316	449	1,275	333	4,191
7,770	18,114.50	85	68,048	486	1,413	321	463	1,338	284	4,305
18,400	30,178.40	69	143,425	534	1,341	269	471	1,206	243	4,074
2,700	17,164.11	100	42,350	543	1,730	475	542	1,613	458	5,361
.....	20,244.68	114	39,314	351	1,157	309	355	1,082	306	3,560
12,800	26,271.31	41	122,450	279	789	229	273	777	219	2,566
6,440	25,635.56	110	69,700	794	2,238	419	658	2,170	458	6,737
2,540	11,777.93	90	53,250	488	1,614	406	461	1,510	418	4,897
1,480	16,603.77	70	45,700	358	1,004	223	341	913	181	3,020
14,700	24,354.20	61	119,775	494	1,094	193	384	942	173	3,280
900	24,655.20	152	65,390	422	1,514	309	387	1,389	289	4,310
8,050	21,374.24	70	71,910	520	1,180	238	451	1,058	208	3,655
10,740	21,947.90	107	41,600	523	1,490	269	492	1,427	302	4,503
.....	14,286.90	95	29,465	524	1,218	260	507	1,158	266	3,933
1,440	18,796.24	110	30,570	843	2,090	452	807	1,980	501	6,673
51,067	148,191.14	68	675,766	1,934	4,917	1,132	1,848	4,543	1,138	15,512
2,300	22,797.34	89	64,870	250	1,088	215	273	1,002	246	3,074
6,600	20,173.52	72	117,041	252	877	109	270	869	131	2,508
65,970	81,567.04	44	481,023	314	921	122	310	874	112	2,653
24,920	39,912.44	79	185,770	551	1,502	298	548	1,371	281	4,551
21,560	34,503.82	106	234,810	590	1,748	356	613	1,570	392	5,269
4,160	13,645.04	67	49,025	484	1,209	299	471	1,131	270	3,864
3,110	12,584.09	36	39,800	251	744	132	237	712	126	2,202
56,450	70,190.79	61	260,200	335	1,013	213	338	1,042	264	3,235
6,300	14,122.24	30	76,854	312	725	211	351	712	237	2,548
46,990	71,001.36	89	480,625	605	2,135	520	608	2,077	539	6,484
5,370	13,166.62	66	40,820	370	1,066	215	333	1,016	156	3,156
4,975	18,574.07	109	77,719	473	1,591	392	465	1,633	378	4,932
5,910	16,467.88	66	65,205	325	1,499	302	317	1,104	234	3,511
2,930	15,246.58	86	32,010	511	1,544	260	502	1,478	242	4,537
13,050	31,631.57	129	97,505	537	1,702	[illegible]	506	1,629	370	5,153
12,825	37,879.04	116	116,900	514	[illegible]	342	424	1,237	305	4,111
3,460	12,385.00	60	41,570	[illegible]	[illegible]	234	417	903	195	3,177
6,870	11,249.98	48	61,150	349	1,022	177	374	998	216	3,136
5,340	12,557.94	44	59,770	328	92[illegible]	167	309	891	152	2,773
135,240	449,559.26	84	2,032,895	5,655	16,79[illegible]	1,095	5,725	13,075	4,950	50,295
6,720	15,124.34	42	58,855	288	71[illegible]	14[illegible]	280	687	112	2,255
34,365	52,812.70	144	441,300	762	2,034	410	722	2,128	421	6,477
1,580	59,200.68	198	179,685	1,443	4,882	1,179	1,281	4,942	1,221	14,948
.....	24,320.21	93	38,030	533	1,549	351	428	1,566	365	4,792
11,190	29,903.46	109	104,130	613	1,965	416	601	1,966	381	5,942

RÉCAPITU

STATISTIQUE GÉNÉRALE du coût de l'enseignement et

COMTÉS.	Valeur de la propriété imposable.	CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS.			CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT		
		Taxe annuelle.	Taxe spéciale.	Contributions mensuelles.	Pour les écoles publiques.	Pour l'éducation supérieure.	Pour les écoles dans les municipalités pauvres.
	$	$	$	$	$	$	$
Québec (cité)	24,811,320	26,516	.....	17,861	6,298.71	4,349	.....
Québec (comté)	4,791,954	10,505	974	2,527	2,603.12	1,033	262
Richelieu	4,261,537	10,589	137	921	2,294.46	650	.....
Richmond	3,192,552	13,546	1,495	2,632	1,573.72	1,250	104
Rimouski	2,185,062	6,347	1,201	714	1,663.40	2,119	279
Rouville	3,629,247	8,405	60	521	1,687.04	1,030	.....
Saguenay	245,930	841	.....	269	827.27	142	796
Shefford	4,920,212	20,249	2,029	2,468	2,093.07	881	126
Sherbrooke	5,121,850	20,264	.....	2,050	1,730.36	2,418	160
Soulanges	2,743,935	6,540	65	1,373	960.46	374	.....
Stanstead	3,270,817	15,983	897	3,125	1,933.89	1,448	225
St-Hyacinthe	5,214,045	14,794	4,915	397	2,287.02	1,266	.....
St-Jean	5,616,619	12,020	617	1,524	1,324.49	341	.....
St-Maurice	6,430,625	11,894	51	1,012	2,270.08	2,331	80
Témiscouata	3,434,173	12,446	1,645	1,769	2,737.15	617	330
Terrebonne	4,987,079	15,522	1,159	787	2,469.68	1,507	159
Vaudreuil	3,235,406	7,182	168	929	1,068.58	1,210	.....
Vercheres	4,969,623	9,368	202	774	1,317.06	981	.....
Wolfe	1,909,478	9,237	632	910	1,601.68	194	119
Yamaska	3,921,379	8,307	1,578	748	2,166.74	349	.....
Totaux	384,273,893	995,282	72,278	166,151	154,549.12	58,671	9,620

LATION.—*Suite.*

du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la province.

Contributions des institutions scolaires subventionnées.	TOTAL.	Nombre de maisons d'écoles.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	NOMBRE D'ENFANTS DE 5 A 16 ANS DANS LA MUNICIPALITÉ.						
				Garçons.			Filles.			TOTAL.
				De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 an.	De 14 à 16 ans.	
$	$		$							
83,750	138,774.71	70	648,470	1,667	4,946	1,483	1,625	3,950	975	14,646
41,424	59,328.12	70	283,300	450	1,525	367	527	1,529	426	4,824
12,640	27,231.46	58	112,710	509	1,449	323	496	1,438	300	4,515
1,900	22,500.72	92	72,825	367	1,150	222	304	932	231	3,206
20,860	33,183.40	71	104,305	463	1,365	329	496	1,258	289	4,200
37,580	49,283.04	73	216,570	246	1,112	116	257	1,067	119	2,917
4,525	7,400.27	22	13,980	212	435	115	192	377	116	1,447
9,201	37,047.07	133	123,995	465	1,741	352	461	1,634	300	4,953
19,050	45,672.36	42	230,521	404	1,378	350	364	1,105	169	3,770
5,740	15,052.46	31	90,035	169	688	144	136	596	117	1,850
8,456	32,067.89	121	103,910	421	1,214	350	366	1,165	315	3,831
43,090	66,749.02	72	324,661	467	1,378	242	502	1,289	233	4,111
5,100	20,926.49	48	63,955	262	963	209	243	905	187	2,769
55,100	72,738.08	71	358,550	487	1,622	333	498	1,570	308	4,818
9,850	29,394.15	129	128,880	771	2,108	385	722	2,046	376	6,408
35,150	56,753.68	88	265,980	741	1,663	479	741	1,540	469	5,633
23,300	33,857.58	45	151,105	232	856	168	200	730	133	2,319
11,000	23,642.06	41	121,020	297	872	187	279	905	161	2,701
2,150	14,843.68	82	28,100	385	1,155	279	377	1,103	242	3,541
10,170	23,318.74	87	86,070	585	1,449	252	577	1,358	250	4,471
1,111,042	2,567,593.12	5,398	11,188,155	38,939	113,890	25,603	37,432	104,666	25,156	345,686

APPENDICE No V.

STATISTIQUE GÉNÉRALE D'APRÈS LES BULLETINS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

STATISTIQUE GÉNÉRALE des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes

COMTÉS.	ÉCOLES SOUS CONTROLE DES COMMISSAIRES OU DES													
	Écoles catholiques			Écoles protestantes.				Élèves catholiques.		Élèves protestants.			Instituteurs et institutrices catholiques.	
	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Total.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Laïcs.	Religieux.
Argenteuil	19	....	..	54	1	1	75	499	442	732	689	2362	20	3
Arthabaska	112	4	..	4	..	..	120	2029	1861	31	35	3956	112	10
Bagot	71	4	..	2	..	..	77	1832	1599	25	20	3476	78	11
Beauce	192	6	..	....	..	..	198	3433	3471	.....	2	6906	203	10
Beauharnois	38	4	2	6	..	..	50	1861	1563	84	74	3582	42	40
Bellechasse	77	6	..	....	..	..	83	1516	1495	.....	.....	3011	80	8
Berthier	62	3	..	....	..	..	65	1521	1387	38	.....	2946	65	15
Bonaventure	59	4	..	24	4	..	91	1278	1277	482	537	3574	66	2
Brome	28	....		79	3	1	111	631	521	948	871	2971	28	....
Chambly	31	5	1	2	1	.	40	961	667	99	92	1819	31	20
Champlain	99	9	1	....	..	..	109	2575	2543	2	.....	5120	118	12
Charlevoix	71	5	1	....	..	..	77	1713	1562	.....	.....	3275	85	1
Châteauguay	45	5	..	18	1	..	69	1261	1135	295	259	2950	49	11
Chicoutimi	60	5	..	1	..	..	66	1288	1227	15	10	2540	63	1
Compton	55	2	..	102	5	..	164	1008	912	1287	1197	4404	57	2
Deux Montagnes	56	4	2	3	..	..	65	1529	1436	20	12	2997	67	17
Dorchester	96	6	..	3	..	..	105	1611	1492	21	25	3149	109	2
Drummond	64	3	..	24	1	..	92	1328	1207	249	252	3036	77	5
Gaspé	80	6	..	18	1	..	105	1838	1778	201	187	4004	86	....
Hochelaga	29	11	2	11	..	1	54	4970	3968	509	468	9915	40	133
Huntingdon	23	1	..	54	1	1	80	520	499	761	757	2537	26	....
Iberville	50	4	1	6	..	..	61	1061	851	59	46	2017	56	16
Jacques-Cartier	34	4		7	1	..	46	1201	994	170	139	2504	38	18
Joliette	78	2	..	3	..	..	83	2177	1827	31	18	4053	78	17
Kamouraska	101	10	..	....	..	..	111	1948	1927	.....	.....	3875	112	5
Laprairie	29	5	..	1	..	..	35	1138	911	13	11	2073	39	5
Lac St-Jean	64	5	..	....	..	..	69	1335	1220	.....	.....	2555	70	....
L'Assomption	50	5	..	2	..	..	57	1241	1063	13	26	2343	51	17
Laval	23	5	..	....	..	..	28	806	708	.....	.....	1514	31	14
Lévis	70	7	1	4	..	..	82	2076	1571	56	32	3735	82	22
L'Islet	60	3	2	....	..	..	65	1210	1145	1	.....	2356	62	11
Lotbinière	104	7	..	3	1	..	115	1824	1803	37	39	3703	112	5
Maskinongé	57	5	..	....	..	..	62	1260	1212	.....	.....	2472	64	7

d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892–93.

SYNDICS.			ÉCOLES INDÉPENDANTES.																
Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.	Écoles catholiques			Écoles protestantes.			Total des écoles.	Élèves catholiques.		Élèves protestants.		Total des élèves.	Instituteurs et institutrices catholiques.		Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.
Laïcs.	Religieux.		Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		Laïcs.	Religieux.	Laïcs.	Religieux.	
54	....	77	1	1	.....	1	..	....	3	20	76	10	9	115	1	5	1	..	7
3	....	125	..	2	1	..	.	....	3	122	134	....	1	257	....	19	....	..	19
2	....	91	..	3	1	..	..	....	4	.....	262	....	....	262	....	29	....	..	29
....	....	213	..	3	4	..	..	....	7	209	320	1	6	536	4	26	....	..	30
6	...	88	..	1	2	..	..	....	3	.....	334	....	....	334	....	34	....	..	34
....	....	88	..	2	2	..	..	....	4	37	251	....	....	288	1	18	....	..	19
3	....	83	..	5	3	..	..	....	8	220	430	....	....	650	1	46	....	..	47
30	..	98	2	....	.....	..	..	....	2	35	37	....	....	72	2	....	....	..	2
88	....	116	..	....	.....	..	..	....	....	.....	.....	....	....	.....	..	....	....	..	....
6	....	57	1	1	2	..	..	....	4	..	314	....	....	314	....	11	....	..	11
....	....	130	..	1	2	..	..	....	3	17	215	1	....	233	2	11	....	..	13
....	....	86	11	....	2	..	..	....	13	140	298	....	....	438	12	10	....	..	22
21	....	81	..	....	1	..	..	....	1	.....	59	....	....	59	....	4	.....	..	4
....	1	65	4	1	1	..	..	....	6	68	193	....	....	261	5	7	....	..	12
108	....	167	..	1	.....	..	..	1..	2	.....	32	....	40	72	....	5	4	..	9
3	....	87	4	1	.....	..	..	....	5	50	89	35	24	198	2	8	....	..	10
3	....	114	..	2	.....	..	..	....	2	6	120	....	....	126	1	9	....	..	10
27	....	109	1	....	1	..	..	....	2	10	107	....	...	117	1	9	....	..	10
18	....	104	..	1	.....	..	..	....	1	....	112	....	1	113	....	5	....	..	5
26	....	199	7	7	4	..	..	....	18	1132	2340	4	33	3509	12	198	....	..	210
60	....	86	3	....	1	..	..	....	4	48	85	....	....	133	3	4	....	..	7
6	....	78	..	2	.....	...	..	....	2	.....	243	....	3	246	2	16	....	..	18
9	...	65	..	1	4	..	..	....	5	90	518	....	10	618	....	61	....	..	61
3	....	98	..	5	1	..	..	....	6	.....	391	....	1	392	....	29	....	..	29
....	....	117	..	2	.....	..	..	....	2	.....	116	....	....	116	....	7	....	..	7
1	....	45	1	1	.....	..	..	....	2	....	140	....	....	140	....	7	....	..	7
....	....	70	..	1	.....	..	..	....	1	175	.....	....	....	175	....	18	....	..	18
2	....	70	..	4	1	..	..	....	5	.....	464	....	....	464	.....	21	....	..	21
....	....	45	..	2	.....	..	..	....	2	68	155	....	....	223	1	14	....	..	15
4	....	108	1	1	3	..	..	....	5	53	541	....	3	597	2	22	....	..	24
....	....	75	..	....	.....	..	..	....	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
4	....	121	1	2	1	..	..	....	4	25	207	...	....	232	1	7	....	..	8
....	....	71	1	2	.....	..	..	....	3	10	219	....	....	229	....	10	....	..	10

STATISTIQUE GÉNÉRALE des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes

COMTES.	ÉCOLES SOUS CONTROLE DES COMMISSAIRES OU DES													
	Écoles catholiques.			Écoles protestantes				Élèves catholiques.		Elèves protestants.			Instituteurs et institutrices catholiques.	
	Elémentaires.	Modèles.	Académiques.	Elémentaires.	Modèles.	Académiques.	Total.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Laïcs.	Religieux.
Matane	79	6	..	2	..	..	87	1621	1526	33	38	3218	85	6
Mégantic	84	4	..	46	2	1	137	1404	1435	473	400	3712	88	1
Missisquoi	32	1	..	66	5	3	107	957	906	826	799	3488	27	12
Montcalm	46	1	..	8	1	.	56	1155	1052	101	86	2394	52	7
Montréal, cité	9	24	5	14	1	2	55	7058	5741	3619	3682	20100	140	155
Montmagny	44	3	1	....	..	..	48	1066	881	.....	.....	1947	48	7
Montmorency	37	10	..	....	..	..	47	1131	987	....	.....	2118	48	1
Napierville	31	3	..	3	..	..	37	927	905	25	20	1877	37	6
Nicolet	134	8	1	....	..	..	143	2723	2637	.....	.....	5360	150	20
Ottawa	121	11	..	57	1	1	191	3719	3754	819	822	9114	120	63
Pontiac	47	1	..	43	4	1	96	930	971	811	785	3497	52	....
Portneuf	89	15	..	6	..	..	110	2109	2065	67	79	4320	108	6
Québec, cité	112	14	6	3	..	2	137	3796	3215	268	266	7545	26	125
Québec, comté	41	11	1	17	..	..	70	1621	1681	122	126	3550	56	10
Richelieu	53	2	..	....	1	..	56	1536	1418	9	8	2971	51	25
Richmond	46	1	..	42	2	1	92	904	724	536	526	2690	47	4
Rimouski	65	6	..	....	..	..	71	1278	1207	.....	.....	2485	70	6
Rouville	65	2	..	3	..	..	70	1357	1286	37	35	2715	71	16
Saguenay	21	2	..	....	..	..	23	463	416	.....	.....	879	22	6
Shefford	81	2	..	44	..	2	129	1523	1424	497	440	3884	83	16
Sherbrooke	18	....	..	20	1	2	41	1030	752	552	500	2834	15	20
Soulanges	26	7	..	2	..	..	35	868	775	28	28	1699	30	3
Stanstead	26	2	1	76	3	1	109	837	874	885	840	3436	25	12
St-Hyacinthe	66	2	1	....	..	..	69	1808	1699	11	18	3536	81	35
St-Jean	31	4	..	3	6	1	45	985	758	152	109	2004	37	3
St-Maurice et Tr. Rivières	57	3	1	....	1	..	62	1826	1680	30	35	3571	57	25
Témiscouata	118	8	..	1	..	..	127	2373	2183	19	15	4590	129	10
Terrebonne	79	2	1	3	..	..	85	2056	1627	56	63	3802	83	15
Vaudreuil	39	2	..	5	1	..	47	986	829	54	71	1940	39	5
Verchères	32	8	..	....	..	..	40	940	992	.....	.....	1932	38	16
Wolfe	62	2	..	11	..	..	75	1054	1077	139	125	2395	66	....
Yamaska	83	1	1	....	..	..	85	1906	1624	.....	.....	3530	86	23
	3961	323	32	906	49	21	5292	106426	96375	16348	15714	234863	4364	1099

d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892-93.—(*Suite*).

SYNDICS.									ÉCOLES INDÉPENDANTES.										
Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.	Écoles catholiques.			Écoles protestantes.			Total des écoles.	Élèves catholiques.		Élèves protestants.		Total des élèves.	Instituteurs et institutrices catholiques.		Instituteurs et institutrices protestants.		Total des instituteurs et des institutrices.
Laïcs.	Religieux.		Élémentaires.	Modèles.	Académiques.	Élémentaires.	Modèles.	Académiques.		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		Laïcs.	Religieux.	Laïcs.	Religieux.	
2	....	93	.	1	....	..	..	..	1	.....	37	....	....	37	....	4	....	..	4
48	....	137	..	2	1	..	..	..	3	123	56	....	77	256	1	13	....	..	14
83	....	122	..	1	1	..	..	..	2	300	155	3	15	473	....	31	....	..	31
10	....	69	..	3	1	..	..	..	4	.....	173	....	....	173	1	12	....	..	13
188	....	483	10	11	11	..	..	..	32	3721	5360	218	100	9399	54	396	....	..	450
....	....	55	..	2	2	..	..	..	4	36	232	....	....	268	1	16	....	..	17
....	....	49	..	2	1	..	..	..	3	.....	154	....	....	156	....	10	....	..	10
3	....	46	..	3	....	..	..	..	3	100	151	....	....	251	....	21	....	..	21
....	....	170	1	4	....	..	..	..	5	6	274	....	....	280	1	23	....	..	24
63	....	246	..	1	1	2	..	..	4	.....	118	14	12	144	....	4	2	..	6
51	....	103	..	....	....	1	..	..	1	.....	.....	7	5	12	....	....	1	.	1
5	....	119	1	1	2	..	..	..	4	9	287	....	....	256	2	13	....	..	15
19	....	170	23	5	8	..	..	..	36	1502	2019	....	....	3521	32	136	....	..	168
18	....	84	2	3	2	..	..	..	7	125	407	1	5	538	4	62	....	..	66
2	....	78	..	3	2	.	..	..	5	193	374	....	....	567	....	26	....	..	26
50	....	101	..	....	....	..	..	1	1	4	.....	78	32	114	....	....	5	..	5
....	....	76	1	1	1	..	..	..	3	103	339	....	....	442	....	23	....	..	23
3	....	90	1	1	3	..	..	..	5	159	373	2	2	536	9	43	....	..	52
....	....	28	..	....	....	..	..	..	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
50	....	149	..	3	2	..	..	..	5	77	175	....	12	264	....	24	....	..	24
36	....	71	..	....	....	1	..	..	1	4	7	20	29	60	....	....	1	..	1
2	....	35	..	3	....	..	..	..	3	.....	138	....	....	138	1	9	....	..	10
82	....	119	2	....	....	..	..	1	3	1	.....	111	82	194	....	....	8	..	8
2	....	118	1	2	2	..	..	..	5	64	318	....	....	382	....	22	....	..	22
13	....	53	1	1	....	..	..	..	2	100	301	....	....	401	3	25	....	..	28
3	....	85	4	2	1	2	..	..	9	30	272	25	24	351	8	22	2	..	32
1	....	140	..	2	1	..	..	..	3	.....	229	....	1	230	....	17	....	.	17
5	....	103	1	2	4	..	..	..	7	128	566	....	....	694	....	31	....	.	31
7	....	51	..	2	....	..	..	..	2	.....	88	....	....	88	....	8	....	..	8
....	....	54	1	....	2	..	..	..	3	12	162	....	....	174	1	14	....	..	15
13	....	79	..	....	....	..	..	..	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	..	....
....	....	109	1	5	....	1	..	..	7	17	386	13	7	423	....	26	1	..	27
1246	1	6710	88	121	85	8	..	3	305	9349	21913	543	534	32339	171	1701	25	..	1897

Statistique générale concernant les élèves, d'après les

Comtés.	Classification des élèves d'après la langue maternelle.												Elèves dans les diffé du cours				
	Ecoles élémentaires catholiques.			Ecoles élémentaires protestantes.			Ecoles modèles et académiques catholiques.			Ecoles modèles et académiques protest'ntes			Dans les écoles élémentaires				
	Français.	Anglais.	Autres langues.	Français.	Anglais.	Autres langues.	Français.	Anglais.	Autres langues.	Français.	Anglais.	Autres langues.	Elémentaire, 1re année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	810	60	....	105	1162	....	42	4	....	9	285	....	543	456	602	444	109
Arthabaska	3458	86	....	20	70	....	568	11	....	....	....	....	1558	766	837	452	21
Bagot	3043	18	....	13	31	..	628	5	....	....	....	....	1814	558	434	256	13
Beauce	6359	47	....	....	....	....	1004	32	....	....	....	....	2738	2167	1396	165	....
Beauharnois	2337	6	....	1	164	....	1398	10	....	....	....	..	918	834	510	233	13
Bellechasse	2640	.	....	....	....	....	655	4	..	....	....	....	511	671	753	705	....
Berthier	2656	1	....	....	....	....	902	....	..	1	36	....	1774	555	238	87	5
Bonaventure	1900	237	73	1	734	....	401	....	....	3	297	....	1033	858	628	391	35
Brome	827	42	....	218	1471	....	....	....	....	45	369	..	752	480	602	720	3
Chambly	1025	13	....	17	65	.	848	38	....	3	124	..	479	353	213	38	7
Champlain	4168	3	....	....	....	....	1177	5	....	....	....	....	2101	1181	797	91	1
Charlevoix	3115		....	....	....	....	598	....	....	....	....		1292	801	740	265	17
Châteauguay	1742	128	....	31	442	..	534	4	....	1	127	....	751	742	498	349	3
Chicoutimi	2383		....	....	24	....	592	1	....	....	....	....	542	853	633	380	....
Compton	1677	34	....	83	2127	3	113	3	....	16	420	....	1140	840	1120	651	173
Deux Montagnes	2370	13	59	2	32	....	716	3	....	....	....	....	843	618	585	430	....
Dorchester	2557	146	.	....	45	....	469	58	....	....	....	....	617	1354	552	195	....
Drummond	2121	78	....	21	455	....	417	17	....	....	44	....	1673	398	302	211	91
Gaspé	3070	288	....	113	336	....	240	39	....	....	31	....	1203	934	895	678	97
Hochelaga	4298	76	....	58	666	1	7541	492	....	....	292	....	3469	946	480	191	13
Huntingdon	435	196	72	119	1354	....	121	13	..	10	350	....	603	554	519	483	17
Iberville	1404	28	....	32	85	....	6 8	86	....	....	.	..	454	449	506	107	33
Jacques-Cartier	1568	27	....	7	332	....	968	101	....	7	112	....	824	655	301	119	35
Joliette	3759	65	....	62	48	....	506	5	....	..	....	....	2620	670	462	160	22
Kamouraska	3234	.	....	....	....	....	757	....	..	....	....	....	1342	1220	517	141	14
Lac St-Jean	2260	..	....	..	. .	....	466	4	....		....	..	534	740	623	363	....
Laprairie	1287	.	245	7	8	....	662	4	....	....	....	....	525	554	312	156	....
L'Assomption	1882	4	..	..	34	....	868	19		....	....	....	1005	452	366	135	22
Laval	999	..	....	....	.	....	733	5	..	....	....	....	610	216	128	42	3
Lévis	2820	18	2	5	90	....	1341	56	..	....		....	846	1214	617	258	....
L'Islet	1989	....	....	....	....	....	365	2	..	....	..	....	709	896	277	94	13
Lotbinière	3126	200	...	....	37	....	526	3	....	43	....	....	708	872	1146	636	1
Maskinongé	2134	....	....	....	....	....	567	.	....	....	....	....	560	996	404	168	6
Matane	2328	....	....	....	71	....	556	....	....	....		....	1825	468	288	78	40
Mégantic	2594	89	..	19	686	....	365	21	....	2	192	....	959	906	840	683	....
Missisquoi	1453	70	....	195	990	....	547	36	....	28	642	....	860	569	542	714	24
Montcalm	2058	49	...	3	125	....	253	19	....	5	55	....	1269	564	248	126	28
Montréal (cité)	3562	253	....	96	6061	7	14145	4453	....	19	1100		4308	2459	1532	1143	340
Montmagny	1588	.	....	....	....	....	626	1	....	....	....	....	281	396	425	486	....
Montmorency	1553	25	....	....	....	....	693	1	....	....	....	..	763	495	235	82	3
Napierville	1508	27	...	1	36	.	539	17	....	....	....	..	592	526	405	47	2
Nicolet	4321	56	....	....	....	.	1254	9	....	....	....		2318	861	839	210	39
Ottawa	3797	859	....	104	1351	2	2654	238	..	6	247	..	1394	1525	1535	1272	386
Pontiac	897	755	....	98	1335	....	38	29	....	2	355	..	841	758	796	646	44
Portneuf	3142	103	....	1	151	....	1161	15	....	....	....	..	1318	1373	470	216	23
Québec (cité)	6802	709		..	309	....	2643	382		2	218	1	3643	2046	1378	731	22
Québec (comté)	1945	163	....	16	297	..	1528	139	....	....	.	....	908	972	263	271	7
Richelieu	2690	4	....	..	....	..	813	6	..	8	17	..	1249	845	415	150	35
Richmond	1257	200	....	59	729	....	123	....	....	7	429	....	692	787	377	264	125
Rimouski	2211		....	....	....	..	716	..	..	....	....	....	1317	516	274	100	4
Rouville	2553	32	....	4	49	....	598	15	....	....	....	....	875	642	617	474	30
Saguenay	729		....	....	....	....	150	....	..	....	..	....	238	192	185	114	....
Shefford	2618	89	....	82	573	....	359	62	....	12	353	.	1312	606	757	645	42
Sherbrooke	1571	133	....	63	743	....	....	..	....	5	379	..	1099	702	388	259	62
Soulanges	1114	11	....	10	49	...	636	17	....			....	279	513	226	136	30
Stanstead	975	68	....	99	1352	....	462	124	..	12	538	....	813	554	637	320	170
St-Hyacinthe	2491	3	....	15	11	2	1378	18	....		....	....	897	673	606	346	....
St-Jean	1278	7	..	50	119	....	727	59	..	44	121	....	521	449	342	121	21
St-Maurice et Trois-Rivières	2526	22	....	....	27	....	1272	10	..	3	62	....	773	1155	461	161	25
Témiscouata	3952	2	...	1	34	....	817	14	....	....	.	...	1994	1265	481	242	7
Terrebonne	3482	8	....	1	122	..	880	3	....	....	....	....	1458	968	817	367	3
Vaudreuil	1585	30	...	8	91	....	229	10	....	25	40	...	533	714	285	161	31
Verchères	1197	....	....	....	....	....	909	....	....	....	....	....	498	396	236	60	7
Wolfe	1985	57	....	..	200		94	..	....	....	59	....	858	915	380	125	12
Yamaska	3329	..	32	....	....	20	572		....	....	....	....	1776	812	640	145	8
	154654	5637	483	1840	25320	35	64888	6722		318	7294	1	75612	52455	36851	20772	2337

bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892-93 —(*Suite*).

RENTES ANNÉES DU D'ÉTUDES. Dans les écoles modèles et les académies.					Dans les écoles élémentaires catholiques		Dans les écoles modèles et les académies catholiques		Dans les écoles élémentaires protestants		Dans les écoles modèles et les académies protestants		ÉLÈVES ÉTUDIANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT.							
Cours élémentaire	Modèle 1re année	Modèle 2e année	Académique 1re année	Académique 2e année	Élèves français étudiant l'anglais	Élèves anglais étudiant le français	Élèves français étudiant l'anglais	Élèves anglais étudiant le français	Élèves français étudiant l'anglais	Élèves anglais étudiant le français	Élèves français étudiant l'anglais	Élèves anglais étudiant le français	Lecture	Ecriture	Grammaire	Arithmétique	Géographie	Dessin	Histoire du Canada	Agriculture
172	77	54	26	10	139	54	34	4	108	226	9	166	2444	2471	1212	2429	1664	1848	1314	359
409	111	48	5	6	50	31	92	32	....	....	....	....	4324	3973	1297	3375	954	185	707	467
508	71	41	9	4	134	18	257	11	13	7	....	....	3483	3318	1194	3326	1002	1755	741	667
833	124	38	22	19	117	22	453	21	....	....	....	....	7442	7442	2059	7442	1498	1774	1145	699
1109	131	87	48	33	68	5	704	10	5	82	....	....	3916	3916	1287	3916	1610	3765	1235	1087
484	78	61	25	11	36	....	355	4	....	....	....	....	3299	3299	823	2626	843	1947	639	1088
611	147	101	63	17	8	1	415	....	....	....	1	36	3588	3288	1207	1968	1073	1518	784	593
515	116	60	6	4	684	126	306	....	1	54	3	161	3527	3488	1259	3399	1347	1463	1149	781
181	119	65	36	13	70	13	....	....	248	80	47	221	2663	2701	1541	2190	1551	2272	995	158
757	140	79	32	5	161	13	412	35	20	11	3	106	2133	2133	854	2133	737	888	503	334
832	121	86	56	27	146	2	430	3	....	....	....	....	5353	5353	1124	5248	1576	5194	1416	1471
451	81	29	26	11	42	....	240	....	....	....	....	....	3713	3274	203	2897	1837	1398	1003	1598
475	129	61	7	3	321	77	256	7	44	278	1	51	3011	3011	1575	2911	1946	2906	1165	846
192	97	81	18	5	....	....	293	1	....	....	....	....	2942	2942	1118	2942	671	2147	687	1940
316	138	53	31	14	302	11	4	3	76	187	14	268	4166	4341	1789	4037	1975	2585	1351	230
551	74	60	16	18	17	7	312	3	2	7	....	....	3195	3195	1536	3195	2119	3105	605	524
409	83	12	13	10	73	59	221	46	....	3	....	....	327	3275	883	3275	570	725	470	622
385	51	32	10	..	92	47	196	16	15	89	....	27	3153	3153	917	3153	972	1200	697	274
259	30	11	..	..	222	57	26	20	....	11	....	10	3506	2676	1186	1907	635	1073	491	157
7292	513	266	134	120	738	72	3175	406	35	408	....	292	13424	13424	5352	13423	5895	9243	3660	1692
199	128	88	51	28	297	130	121	10	136	671	4	320	2662	2680	1639	2680	2316	2460	1243	153
519	92	50	31	22	144	25	369	57	22	33	....	....	2263	2263	915	2212	870	1443	662	603
833	183	131	30	11	309	23	758	68	2	88	2	5	3122	3122	1096	3122	1399	1554	860	507
361	90	26	27	7	177	34	177	6	....	3	....	....	4358	3436	1542	2457	1200	1640	943	971
602	90	49	15	1	43	....	267	..	..	....	....	....	3990	3990	1552	3990	1173	2748	864	873
315	103	45	7	....	12	....	117	6	..	....	....	....	2730	2730	853	2730	507	2656	473	1874
533	61	48	12	12	306	8	258	4	7	....	....	..	2213	2213	997	2213	1017	2213	682	627
659	146	28	38	16	40	11	291	19	....	....	....	....	2807	2807	1136	2037	1077	2206	761	673
651	53	31	3	....	10	..	315	5	....	....	....	....	1737	1737	649	1737	571	1468	458	468
1129	153	58	37	20	333	4	725	40	4	....	....	..	4079	4079	1642	4079	1208	1529	1061	759
255	56	13	32	11	243	3	173	5	....	....	....	..	2356	2356	660	2356	606	1398	461	732
395	111	32	30	4	226	60	249	27	....	16	....	38	3935	3935	1549	3935	1996	1959	1970	1873
451	66	50	....	..	45	....	256	..	....	..	....	....	2560	1983	819	1652	941	1025	157	656
486	60	4	3	3	105	1	177	..	....	12	....	..	3255	2389	1031	2415	582	812	535	535
283	167	65	47	23	103	48	285	21	19	....	2	144	3910	3782	1493	3543	1571	1721	1370	836
762	241	140	72	37	259	51	429	29	194	71	33	242	3379	3352	2157	3210	2149	3334	1229	652
204	60	36	0	12	91	27	159	19	1	10	5	28	2567	2 67	983	1765	816	1891	538	475
15776	1555	1179	754	453	504	72	9576	2600	94	4577	17	934	28823	28503	17081	27706	34722	16487	7004	146
466	73	57	21	10	21	....	264	1	....	....	....	....	2215	2202	707	1829	653	1349	506	817
563	98	22	6	5	59	19	243	8	....	....	....	....	2272	2272	1014	2272	795	1440	755	826
454	80	22	....	..	92	7	254	17	1	....	..	..	2128	2128	812	2059	637	1199	451	401
1104	118	41	....	..	..	....	298	9	..	....	....	....	4694	4070	1005	3534	1278	1974	879	565
2674	29	153	14	6	720	277	1202	152	107	3	10	117	9156	7555	3147	8609	3282	2868	2039	900
271	90	30	2	11	402	105	32	32	22	..	35	124	3389	2816	1446	3139	1192	1392	968	80
927	108	79	29	33	126	18	383	8	1	18	..	..	4576	4576	1403	4576	1415	3630	1391	1598
1744	679	365	305	153	2500	400	2000	300	....	157	2	218	11062	10551	6753	10551	4412	6038	4326	1242
1341	161	62	38	65	364	68	293	61	16	36	..	....	4088	4088	1637	4088	1525	2549	1175	1075
588	128	72	36	20	440	80	366	2	..	.	7	12	3538	3538	1259	3538	1124	150	698	514
351	131	46	15	16	81	34	..	..	55	44	7	243	2740	2780	1234	116	1424	1362	894	62
511	112	57	26	10	70	..	354	....	....	..	....	....	2927	2453	1013	2214	779	842	711	579
379	91	54	46	43	243	17	496	15	1	12	....	....	2635	2239	1166	2166	1205	2097	1031	731
95	23	15	11	6	85	....	....	....	....	....	....	....	879	879	403	879	577	879	335	323
478	171	74	40	23	256	53	227	62	59	58	13	273	2968	2929	1608	3077	1556	2964	983	730
220	87	52	15	10	327	91	1	139	63	74	6	235	2894	2894	1302	1979	1266	1709	649	1
546	78	26	3	....	92	....	297	16	10	13	....	....	1837	1834	719	1833	640	981	551	700
678	202	164	55	37	467	48	376	108	99	104	13	317	3630	3598	1563	3473	2164	2374	1251	414
1226	81	57	20	12	116	3	584	16	15	11	....	....	3258	2764	1398	2686	1217	1734	996	405
733	134	58	19	7	70	7	434	48	50	3	44	76	2392	2105	997	2247	815	1238	556	410
1002	58	81	73	33	228	....	850	10	....	....	8	62	3837	2972	1375	2344	1410	1472	442	664
632	115	53	21	10	136	2	515	21	1	12	..	....	4820	4622	1829	4572	1697	2137	971	591
684	93	62	40	4	174	6	467	3	1	26	..	....	4496	4491	2124	4277	2622	4219	692	499
235	55	14	....	....	173	7	180	9	9	35	4	5	2028	2028	724	2026	702	1093	490	539
753	108	38	9	1	48	....	392	..	....	..	....	....	2106	2106	705	2051	641	392	412	269
78	16	7	3	1	50	7	9	....	1	8	.	35	2395	2387	781	1465	583	1011	422	392
463	71	38	..	....	79	....	143	....	....	....	..	....	3341	3038	1256	2754	1009	1244	589	236
60410	9397	5197	2654	1517	14182	2361	33576	4575	1517	7550	290	4870	260064	249300	108043	235983	89247	149098	68063	44563

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les instituteurs d'après

COMTÉS.	ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES											
	Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant la brevet		Brevetés pour école			Non brevetés enseignant dans une école		Moyenne des traitements.		Frères des Écoles chrétiennes.
	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et les academies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle	Indépendante	Instituteurs brevetés.	Instituteurs non brevetés.	
										$	$	
Argenteuil	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Arthabaska	....	1	.....	1	.....	1	....	3	.....	325	140	....
Bagot	3	.....	.....	3	....	3	....	....	.....	294	....	....
Beauce	1	2	2	1	....	2	1	2	.....	230	86	6
Beauharnois	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	300	....	....
Bellechasse	....	4	3	1	....	4	....	....	.....	190	....	....
Berthier	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Bonaventure	....	1	1	....	....	1	....	....	.....	250	.....	....
Brome	1	.....	.....	1	1	....	....	....	.....	160	....	....
Chambly	....	3	.....	3	....	3	....	....	.....	359	....	8
Champlain	1	2	2	1	1	1	1	....	.....	334	....	....
Charlevoix	....	3	2	1	....	2	1	....	.....	248	....	....
Châteauguay	....	2	1	1	....	1	1	....	.....	368	....	....
Chicoutimi	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Compton	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Deux-Montagnes	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	370	....	6
Dorchester	....	1	.....	1	1	....	....	....	.....	100	....	....
Drummond	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Gaspé	....	1	1	....	....	1	....	1	.....	150	225	....
Hochelaga	5	6	2	9	7	3	1	8	.....	300	250	22
Huntingdon	1	.....	1	....	....	....	1	....	.....	130	....	....
Iberville	1	4	1	4	1	4	....	.....	.....	323	....	....
Jacques-Cartier	....	2	1	1	....	2	....	1	.....	375	200	5
Joliette	1	2	.....	3	2	1	....	1	.....	333	100	....
Kamouraska	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Lac St-Jean	...	1	1	....	....	1	....	....	.....	235	....	....
Laprairie	..	2	1	1	....	1	1	2	.....	338	300	....
L'Assomption	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	400	....	....
Laval	1	2	2	1	...	3	....	....	.....	442	....	....
Lévis	....	3	3	....	....	2	1	....	.....	315	....	....
L'Islet	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	.....	.....	....	5
Lotbinière	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Maskinongé	3	1	1	3	2	1	1	....	.....	176	....	....
Matane	....	.....	.....	....	....	....	....	1	.....	.....	250	....
Mégantic	1	.....	.....	1	1	....	....	....	.....	100	....	....
Missisquoi	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	330	....	....

les bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892-93.—(*Suite*).

CATHOLIQUES.								ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES.										
								Instituteurs brevetés conseignant dans les.		Ayant le brevet.		Brevetés pour ecole.			Non brevetés enseignant dans les écoles.		Moyenne des traitements.		
Frères de l'Instruction chrétienne.	Clercs de St-Viateur.	Frères de Sainte-Croix.	Frères du Sacré-Cœur.	Frères de St-Vincent-de-Paul.	Frères de St-Gabriel.	Frères Maristes.	Membres du clergé catholique.	Écoles élémentaires	Écoles modèles et les académies.	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle.	Indépendantes.	Instituteurs brevetés	Instituteurs non brevetés.	Membres du clergé protestant.
																	$	$	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	1	....	1	1	....	....	625	....	....
....	....	....	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	15	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	16	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	1	....	425	425	....
....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	1	2	2	1	....	....	....	340	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	5	3	4	4	4	1	3	....	....	270	....	....
3	4	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	....	1	1	1	....	505	300	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	6	1	....	7	2	5	....	3	....	233	500	....
....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	42	38	....	....	2	....	....	1	2	1	2	....	1	2	....	....	975	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	2	....	....	800	....	....
....	....	....	....	....	....	12	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	144	....	....
....	....	....	10	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	....	750	....	....
....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	3	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	300	....	....
....	6	....	....	....	....	6	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	8	....	....	....	....	1	4	1	4	....	4	1	....	....	269	....	....
....	....	14	....	....	....	....	....	2	6	2	6	2	3	3	....	....	401	....	....

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les instituteurs d'après

COMTÉS.	ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES											
	Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant le brevet		Brevetés pour école			Non brevetés enseignant dans une école		Moyenne des traitements.		Frères des Ecoles chrétiennes.
	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et les academies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous contrôle.	Indépendante.	Instituteurs brevetés.	Instituteurs non brevetés.	
										$	$	
Montcalm	1	1	1	1	1	1	....	....	.....	276	....	....
Montréal, cité	....	90	40	50	22	46	22	9	17	620	240	110
Montmagny	1	1	.....	2	1	....	1	....	.....	265	....	....
Montmorency	.....	4	4	....	....	2	2	....	.....	283	....	....
Napierville	1	3	2	2	1	2	1	1	.....	382	200	.....
Nicolet	1	.....	.....	1	1	....	....	5	.....	100	60	12
Ottawa	4	2	1	5	4	2	....	2	.....	244	105	18
Pontiac	2	1	.....	3	1	2	....	....	.....	252	....	....
Portneuf	1	2	.....	3	1	2	....	....	.....	200	....	.....
Québec, cité	10	1	11	....	2	9	....	6	.....	218	200	49
Québec, comté	....	2	2	....	1	....	1	....	.....	240	....	2
Richelieu	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Richmond	1	.....	1	....	....	1	....	2	.....	300	100	....
Rimouski	....	.....	.....	....	....	....	....	....	1	.....	88	....
Rouville	2	2	.....	4	1	3	.....	....	.....	325	....	....
Saguenay	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	...
Shefford	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....
Sherbrooke	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....	.....	....	....
Soulanges	5	7	3	9	1	11	.....	....	.....	309	....	....
Stanstead	....	1	.....	1	....	1	....	.....	.....	180	....	....
St-Hyacinthe	....	1	.....	1	....	1	....	1	.....	380	100	....
St-Jean	2	2	.....	4	3	1	....	....	.....	293	....	10
St-Maurice et Trois-Rivières	1	.....	.....	1	....	1	....	.....	.....	400	....	20
Témiscouata	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	340	....	8
Terrebonne	....	3	2	1	...	2	1	....	.....	350	....	....
Vaudreuil	....	1	.....	1	....	1	....	....	.....	600	....	....
Verchères	....	5	1	4	1	3	1	.....	.....	350	....	....
Wolfe	....	.....	.....	....	....	.....	....	1	.....	.....	80	....
Yamaska	....	.....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	..	....
Totaux	51	177	93	135	57	133	38	46	13	418	197	281

les bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892-93.—(*Suite.*)

CATHOLIQUES								ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES.											
								Instituteurs brevetés enseignant dans les		Ayant le brevet.		Brevetés pour école.			Non brevetés enseignant dans les écoles.		Moyenne des traite-		
Frères de l'Instruction chrétienne.	Clercs de St-Viateur.	Frères de Sainte Croix.	Frères du Sacré-Cœur.	Frères de St-Vincent-de-Paul.	Frères de St-Gabriel.	Frères Maristes.	Membres du clergé catholique.	Écoles élémentaires	Écoles modèles et les académies.	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Sous controle.	Indépendantes.	Instituteurs brevetés	Instituteurs non brevetés.	Membres du clergé protestant.
																	$	$	
....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	....	2	....	....	....	290	.....	....
....	....	....	....	....	5	12	....	12	15	20	7	4	4	19	4	....	1383	1000	....
....	....	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
.....	8	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	126	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
.	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	4	2	1	1	....	....	531	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	3	2	1	....	....	....	343	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	6	....	....	....	1	5	3	3	....	2	4	1	....	733	700	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	3	1	2	....	....	3	2	....	600	775	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	22	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	26	....	....	3	2	1	....	....	3	1	....	750	120	...
....	....	....	13	....	....	....	....	2	1	1	2	2	....	1	....	....	720	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	2	5	....	7	2	1	4	1	....	446	128	....
....	6	....	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	600	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	600	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	7	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
9	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	260	....
26	116	85	93	6	12	73	10	44	61	41	64	24	31	50	15	....	703	599	1

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les institutrices d'après

COMTES.	INSTITUTRICES DANS LES ÉCOLES														
	Brevetées enseignant dans les écoles		Ayant le brevet		Brevetées pour école			Non brevetées enseignant dans es		Moyenne des traitements.					
	Élémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles sous contrôle.	Écoles indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.	Sœurs de la Congrég. N.-D.	Religieuses Ursulines.	Religieuses du Sacré-Cœur.	Sœurs de la Charité.
										$	$				
Argenteuil	13	.....	1	12	9	3	1	7	1	146	93	....	....	....	....
Arthabaska	72	3	4	71	67	8	..	33	....	83	78	6	....	....	....
Bagot	63	3	....	66	39	27	..	9	....	120	68	....	....	....	....
Beauce	98	7	6	99	96	9	..	97	....	84	63	7	....	....	9
Beauharnois	36	.....	1	35	35	1	..	5	....	130	107	....	....	....	....
Bellechasse	54	3	1	56	47	10	..	20	....	82	66	....	....	....	12
Berthier	46	2	2	46	46	2	..	18	....	120	75	5	....	....	....
Bonaventure	51	5	3	53	50	6	..	11	....	119	91	....	....	....	....
Brome	19	.....	1	18	18	1	..	8	....	130	111	....	....	....	....
Chambly	27	.....	....	27	22	5	..	1	....	149	100	8	....	....	2
Champlain	82	10	3	89	57	35	..	25	....	112	61	5	....	....	....
Charlevoix	58	7	4	61	53	12	..	25	4	70	48	5	....	....	6
Châteauguay	41	2	....	43	40	3	..	4	....	133	111	5	....	....	1
Chicoutimi	45	5	4	46	44	6	..	18	....	82	61	....	....	....	....
Compton	38	.....	4	34	29	9	..	19	....	113	71	....	....	....	....
Deux-Montagnes	57	2	....	59	53	6	.	9	....	131	73	8	....	....	4
Dorchester	73	10	8	75	72	11	..	26	....	83	65	....	....	....	6
Drummond	59	3	2	60	57	5	..	16	....	90	70	....	....	....	....
Gaspé	57	5	8	54	52	10	..	23	....	116	78	5	....	....	....
Hochelaga	21	.....	1	20	17	4	..	2	10	163	82	57	....	34	10
Huntingdon	15	1	1	15	13	3	..	12	....	137	112	...	...	....	....
Iberville	38	1	....	39	29	10	..	13	....	135	87	9	....	....	....
Jacques-Cartier	24	2	1	25	23	3	..	9	.....	140	58	6	....	....	....
Joliette	45	1	....	46	42	4	..	28	....	116	84	12	....	....	...
Kamouraska	80	12	10	82	71	21		20	..	83	60	5	....	....	7
Lac St-Jean	42	4	5	41	40	6	..	23	....	85	74	....	18	....	....
Laprairie	29	5	1	33	28	4	2	1	....	152	75	8	....	....	4
L'Assomption	41	3	....	44	39	5	..	6	...	114	66	8	....	....	....
Laval	19	1	1	19	17	3	..	9	...	16	70	....	....	....	....
Lévis	65	11	11	65	59	17	..	5	....	96	76	8	....	....	19
L'Islet	43	3	4	42	37	9	..	16	...	77	62	1	.	...	....
Lotbinière	83	7	17	73	61	29	..	22	1	87	61	4	...	....	....
Maskinongé	45	2	....	47	40	7	..	13	....	97	58	....	....	....	....

les bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892-93.—(*Suite*).

CATHOLIQUES.											INSTITUTRICES DANS LES ECOLES PROTESTANTES.										
											Brevetées enseignant dans les écoles		Ayant le brevet		Brevetées pour école			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.	
Sœurs de la Providence.	Sœurs de la Présentation de Marie.	Sœurs de l'Assomption de Marie.	Sœurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie.	Sœurs de Jésus-Marie.	Sœurs du Bon-Pasteur, Québec.	Sœurs du Bon-Pasteur, Montréal.	Sœurs Marianites.	Sœurs de Sainte-Anne.	Sœurs de Saint-Joseph.	Sœurs des Petites Écoles.	Élémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Écoles sous contrôle.	Indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.
																				$	$
8	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	44	5	6	43	38	10	1	4	....	141	104
....	....	12	....	..	....	....	..	....	..	....	3	....	....	3	3	....	....	....	....	107	....
....	30	....	....	..	....	....	..	....	3	....	1	....	....	1	1	....	....	1	....	120	96
....	....	....	....	..	10	....	4	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	48	..	....	....	..	....	..	....	6	....	2	4	5	1	....	....	....	201	....
....	....	....	....	14	....	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	10	..	....	....	..	20	..	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	...	300
....	....	....	....	..	....	...	2	....	..	....	15	7	3	19	17	5	....	5	...	160	116
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	66	4	6	64	63	7	...	10	....	147	113
....	....	....	3	..	....	3	..	....	..	....	....	3	1	2	....	2	1	....	....	275	....
4	....	7	....	..	4	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	..	....	....	5	....	..	...	18	3	14	7	15	6	...	....	....	194	.....
....	....	...	....	..	8	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	7	....	..	....	....	..	....	..	....	86	13	5	94	90	9	....	3	....	151	120
....	....	....	....	..	....	...	..	....	..	4	1	....	1	....	....	1	....	2	....	144	113
....	....	....	....	..	5	....	..	....	..	....	3	....	....	3	3	....	....	....	....	150	...
....	11	....	....		...	....	..	....	..	...	25	2	6	21	21	6	....	....	....	150	...
....	....	....	....	..	...	....	..	....	..	....	15	1	4	12	15	1	....	2	....	162	110
14	....	...	60	..	....	....	..	52		....	16	7	16	7	10	12	1	....	....	239	....
....	....	....	....		....	....	..	....	.	4	52	6	14	44	39	19	....	....	....	182	....
....	9	...	....	..	....	....	...	....	..	....	4	....	1	3	3	1	....	1	....	154	75
....	.....	....	....		....	...	..	58	..	....	7	1	6	2	2	6	....	...	....	240	....
15	....	....	....		....	....	..	13	..	....	2	....	2	....	2	....	....	1	...	144	135
...	...	....	....	..	....	....	..	....	..	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
...	....	....	....		....	....	..	..	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..
.....	....	....	..	..	....	....	..	.....	..	....	1	....	1	....	1	...	....	....	....	70	....
6	...	....	16	..	....	....	..	....	..	....	2	....	1	1	2	....	....	....	...	136	..
11	....	....	....	..	....	....	13	...	..	.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	....
....	....	....	5	...	....	....	..	....	.	....	3	....	....	3	1	2	...	....	.....	218	....
....	....	..	.		5	....		....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....
....	....	....	....	..	8	....	..	...	..	....	1	1	1	1	1	1	....	2	..	156	125
2	....	12	..	..	...	.....	..	....	..	....	....	...	...	....	....	....	...	...	....	....	....

STATISTIQUE GÉNÉRALE concernant les institutrices d'après les

COMTES	INSTITUTRICES DANS LES ÉCOLES														
	Brevetées enseignant dans les écoles		Ayant le brevet		Brevetées pour école			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.					
	Elémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Écoles sous contrôle.	Ecoles indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.	Sœurs de la Congrég. N.-D.	Religieuses Ursulines.	Religieuses du Sacré-Cœur.	Sœurs de Charité.
										$	$				
Matane	47	3	5	45	38	12	..	34	....	88	71	....	....	....	....
Mégantic	64	3	6	61	52	15	..	21	....	84	74	....	....	....	6
Missisquoi	20	1	....	21	15	6	..	5	....	125	115	....	....	....	...
Montcalm	33	.....	....	33	32	1	..	18	....	115	70	....	....	....	....
Montréal, cité	12	25	4	33	24	11	2	23	18	176	113	237	....	25	20
Montmagny	40	3	3	40	34	9	..	4	....	111	62	7	....	....	....
Montmorency	33	5	12	26	27	10	1	6	....	106	48	4	....	....	4
Napierville	26	2	1	27	28	....	..	4	....	132	88	...	...	....	....
Nicolet	114	11	....	125	82	43	..	20	....	74	45	....	....	....	....
Ottawa	96	1	1	96	74	22	1	15	....	135	112	....	....	....	39
Pontiac	41	1	....	42	41	1	...	5	....	172	131	....	....	....	....
Portneuf	80	16	10	86	65	31	..	12	....	110	65	6	....	....	7
Québec, cité	30	3	9	24	18	15	..	2	6	163	100	60	65	....	46
Québec, comté	41	11	13	39	28	24	..	6	....	125	89	21	....	....	4
Richelieu	41	.....	....	41	31	10	..	10	....	131	100	15	....	....	....
Richmond	40	.....	2	38	38	2	..	4	....	136	123	....		....	....
Rimouski	41	5	5	41	31	15	..	23	....	89	68	....	....	....	23
Rouville	60	1	....	61	41	20	..	16	....	125	77	....	....	....	....
Saguenay	16	.....	1	15	15	1	..	6	....	83	54	....	....	....	6
Shefford	62	2	....	64	48	16	..	19	....	116	81	....	....	....	....
Sherbrooke	14	.....	2	12	10	4	..	1	....	151	60	....	7	....	....
Soulanges	18	.....	....	18	16	2	..	1	....	161	100	5	....	....	....
Stanstead	20	.....	1	19	14	6	..	5	....	130	71	....	11	....	....
St-Hyacinthe	65	3	....	68	45	23	..	11	....	115	71	6	....	....	....
St-Jean	27	2	2	27	26	3	..	4	6	161	66	17	....	....	1
St-Maurice et T.-Rivières	39	3	1	41	29	13	..	21	....	99	61	5	15	....	4
Témiscouata	70	8	5	73	58	20	..	49	....	85	68	....	....	....	5
Terrebonne	59	2	....	61	56	5	..	19	....	126	86	14	....	....	5
Vaudreuil	33	2	1	34	31	4	..	3	....	144	128	....	....	....	....
Verchères	29	2	1	30	25	6	..	2	....	140	125	....	....	....	1
Wolfe	42	2	1	43	36	8	..	21	....	108	85	....	....	....	....
Yamaska	71	.....	....	71	51	20	..	14	....	96	60	....	....	....	1
	3003	237	190	3050	2561	672	7	957	46	109	73	569	116	59	252

bulletins des inspecteurs d'écoles pour l'année 1892-93.—(*Suite*).

CATHOLIQUES											INSTITUTRICES DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES.										
											Brevetées enseignant dans les écoles.		Ayant le brevet.		Brevetées pour école.			Non brevetées enseignant dans les		Moyenne des traitements.	
Sœurs de la Providence.	Sœurs de la Présentation de Marie.	Sœurs de l'Assomption de Marie.	Sœurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie.	Sœurs de Jésus-Marie.	Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.	Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal.	Sœurs Marianites.	Sœurs de Ste-Anne.	Sœurs de Saint-Joseph.	Sœurs des Petites Ecoles.	Élémentaires.	Modèles et académiques.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Écoles sous contrôle.	Écoles indépendantes.	Institutrices brevetées.	Institutrices non brevetées.
																				$	$
....	....	6	....	..	4	....	..	....	..	....	2	.....	1	1	2	....	....	....	....	165	....
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	39	3	.....	42	39	3	....	1	....	115	120
....	21	.....	....	..	....	....	..	....	8	....	65	12	3	74	68	7	2	2	....	172	88
....	....	....	....	..	....	....	3	16	..	....	4	1	1	4	4	1	....	3	....	124	93
83	....	....	7	..	....	20	29	....	..	....	126	25	130	21	24	95	32	6	....	358	335
....	....	....	....	..	4	....	..	....	..	....	.....	....	....	....	.....	....	....	....	.....	....	....
....	....	....	....	..	3	....	..	....	..	....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
....	....	....	....	..	....	....	..	19	..	....	2	....	1	1	2	....	....	.....	....	113	....
....	....	31	....	..	....	....	.	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	.....	....
6	....	....	....	..	....	....	..	....	..	...	56	2	8	50	48	10	....	10	....	84	153
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	.....	36	9	5	40	40	4	1	6	.....	187	136
5	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	5	....	1	4	3	2	.....	....	....	168	....
....	....	....	....	..	33	....	...	....	..	....	6	6	5	7	1	10	1	.....	.....	352	....
....	....	....	....	36	9	....	..	....	..	....	14	....	1	13	12	2	....	4	....	166	121
....	11	....	....	..	....	....	..	....	4	....	....	2	1	1	1	1	....	....	....	225	....
....	....	....	....	..	....	....	..	....	..	....	40	9	5	44	44	5	....	1	.....	173	120
....	2	4	....	..	....	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....
....	26	....	10	..	....	....	..	....	..	....	3	....	....	3	2	1	....	....	....	132	....
....	....	....	.....	..	.....	.....	..	.....	..	.....	.....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....
....	16	....	.....	..	.....	.....	..	.....	..	.....	38	7	4	41	39	6	....	1	.....	136	105
....	....	....	.....	..	.....	.....	..	.....	..	.....	22	11	10	23	21	11	1	1	.....	204	250
2	....	.....	....	..	.....	.....	..	5	..	.....	2	0	1	1	1	1	....	....	....	200	....
....	13	.....	.....	..	.....	.....	..	.....	..	.....	51	10	7	54	50	11	....	8	.....	171	120
....	32	....	.....	..	.....	.....	..	.....	2	....	2	.....	1	1	2	.....	....	.....	.....	150	....
....	....	....	.....	..	.....	....	..	.....	..	....	8	3	3	8	8	2	1	1	....	173	200
....	....	4	....	..	....	.....	..	.....	..	....	....	2	1	1	1	1	....	2	.....	260	75
....	....	....	.....	7	8	.....	..	.....	..	.....	1	.....	.....	1	1	....	.....	.....	.....	280	....
....	5	....	.....	..	.....	.....	..	12	..	.....	5	.....	2	3	3	2	.....	...	.....	152	....
....	....	.....	.....	..	.....	.....	..	12	..	.....	5	2	3	4	6	1	.....	.....	....	153	....
....	....	.....	12	..	.....	....	4	.....	4	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	....
....	....	....	.....	..	.....	.....	..	.....	..	.....	10	2	1	11	11	1	....	1	....	138	120
....	12	23	.....	..	....	.....	..	.....	..	....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	.....	.....	....	....
160	188	106	171	57	101	23	60	207	21	8	913	159	285	787	765	266	41	79	....	186	141

APPENDICE No VI.

PETITS TABLEAUX.

TABLEAU—A.

Statistique de l'inspection des écoles.

(Année 1893).

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.	Délimitation des districts d'inspection.
1	Beaulieu, Théophile	Ile Verte, (Témiscouata)	11 nov. 1887	$ 800	Le comté de Témiscouata; les municipalités de St-Alexandre et de Pohénégamook (St-Eleuthère), dans le comté de Kamouraska, et les écoles de St-Simon et de St-Mathieu de Rioux, dans le comté de Rimouski.
2	Bégin, Désiré	Rimouski, (Rimouski)	22 déc. 1873	750	Le comté de Matane et celui de Rimouski, excepté les municipalités de St. Simon et de St-Mathieu de Rioux.
3	Béland, Pierre-Ferdinand	Ste-Julie, (Megantic)	15 avril 1852	800	Le comté de Lotbinière, et les municipalités de Ste-Julie, St-Calixte de Somerset, Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Plessisville, Inverness et St-Pierre-Baptiste, dans le comté de Mégantic.
4	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 nov. 1880	850	Le comté de Nicolet, excepté les écoles de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie de Lévrard, Gentilly et Ste-Marie de Blandford, et le comté d'Yamaska, excepté les municipalités de St-David et de St-Michel.

5	Bellerose, Louis-Hector	Ste-Monique, (Nicolet)	8 juillet 1892	800	Le comté d'Arthabaska, excepté les municipalités de Ste-Clotilde, St-Albert, Ste-Elisabeth, St-Médard et Tingwick ; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie de Lévrard, Gentilly et Ste-Marie de Blandford, dans le comté de Nicolet, et les municipalités de Leeds, St-Adrien d'Irlande, St-Ferdinand et Ste-Sophie d'Halifax, dans le comté de Mégantic.
6	Bouchard, Célestin	St-Gervais, (Bellechasse)	16 nov. 1882	1,000	Les comtés de Montmagny et de Bellechasse, et les municipalités de Ste-Justine, Ste-Germaine et Ste-Rose de Watford, dans le comté de Dorchester.
7	Brault, Calixte	Pointe-Claire, (Jacques-Cartier)	12 nov. 1877	800	Les comtés de Jacques-Cartier, de Soulanges et de Vaudreuil.
8	Curot, Joseph-Marie	Montréal, No 1406, rue Ontario	8 juillet 1892	800	Les comtés de Stanstead et de Compton, et les municipalités de Lambton, St-Evariste, St-Honoré, St-Sébastien, Ste-Agnès, St-Samuel, et les cantons de Dorset, de Marlow et de Risborough, dans le comté de Beauce.
9	Demers, J.-Bte	St-Jean, (St-Jean)	3 déc. 1885	800	Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean ; les écoles catholiques de Havelock et Hemmingford, dans le comté de Huntingdon, et celles de St-Sébastien et de St-Thomas de Clarenceville, dans le comté de Missisquoi.
10	Destroismaisons, E. P.	Village Richelieu, (Rouville)	5 oct. 1889	900	Les comtés de Rouville et de St-Hyacinthe, et les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot.
11	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne, (Kamouraska)	8 juillet 1892	800	Le comté de Kamouraska, excepté les municipalités de St-Alexandre et de Pohénégamook (St-Eleuthère), et le comté de l'Islet.

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION DES ÉCOLES.—*Suite.*

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.	Délimitation des districts d'inspection.
12	Dupuis, J.-Cyprien	L'Assomption, (L'Assomption)	4 mai 1888	950	Les comtés de Montcalm et de L'Assomption, et les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie, dans le comté de Berthier.
13	Fontaine, Adolphe	Joliette, (Joliette)	5 juin 1874	800	Les comtés de Joliette et de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie.
14	Gay, Auguste	Hull, (Ottawa)	16 juillet 1874	850	Le comté de Pontiac et la partie ouest du comté d'Ottawa, jusqu'à la vallee de la rivière du "Lièvre," exclusivement.
15	Hewton, R.-John	Sherbrooke, (Sherbrooke)	29 juillet 1 2	1,000	Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, et celles de Magog, dans le comté de Stanstead.
16	Lefebvre, David	Trois-Rivières	12 nov. 1877	800	Le comté de Champlain, excepté la municipalité de Ste-Flore, et les écoles de Deschambault, Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et Notre-Dame-des-Anges, dans le comté de Portneuf.
17	Lévesque, L.-Nérée	Roxton-Falls, (Shefford)	12 nov. 1877	800	Les comtés de Drummond et de Bagot, excepté les écoles de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie; et les municipalités de Ste-Clotilde, St-Albert, Ste-Elisabeth, St-Médard et Tingwick, dans le comté d'Arthabaska.

18	Lippens, Bernard	Québec, No 15, rue Garneau	16 nov. 1882	900	Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel et de St-David, dans le comté d'Yamaska.
19	Lucier, Ludger	Maria, (Bonaventure)	20 février 1866	650	Le comté de Bonaventure.
20	Lyster, Rév. Wm-Gore	Cap-Cove, (Gaspé)	27 déc. 1873	550	Les écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure.
21	Magrath, Bolton	Aylmer, (Ottawa)	15 nov. 1864	800	Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa.
22	McGown, Joseph-G.-W	Montréal, No 2, rue Albina	4 mai 1888	1,000	Les comtés d'Hochelaga et de Laval, et la cité de Montréal.
23	McGregor James	Huntingdon, (Huntingdon)	6 juillet 1881	1,000	Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon ; celles de Valleyfield et de St-Louis de Gonzague, dans le comté de Beauharnois ; et celles de Lacolle, dans le comté de St-Jean.
24	McOuat, John-W	Lachute, (Argenteuil)	8 juillet 1 2	800	Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Soulanges, Vaudreuil, Jacques-Cartier, Chambly, Deux Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette, et celles de la cité de Montréal.
25	Nantel, J.-Pacifique	St-Jérôme, (Terrebonne)	29 juillet 1882	1,000	Le comtés des Deux-Montagnes et celui de Terrebonne, excepté les municipalités de St-Faustin et de St-Jovite.
26	Vallée, R.-P.	Québec	30 juin 1882	200	Le comté de Saguenay, les côtes du Labrador, et la municipalité de L'Anse St-Jean, dans le comté de Chicoutimi.
27	Paquet, Daniel	Hâvre-aux-Maisons, (Iles de la Madeleine)	26 jan. 1882	250	Les écoles catholiques et protestantes des Iles de la Madeleine.
28	Parker, John	Leeds, (Mégantic)	11 oct. 1889	650	Les écoles protestantes de la cité de Québec et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester et Lotbinière.

TABLEAU A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION DES ÉCOLES.—*Suite.*

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.	Délimitation des districts d'inspection.
29	Prémont, Joseph	Québec, No 334, rue St-Jean	9 janv. 1875	1,000	Le comté de Montmorency, excepté les municipalités de St-Adolphe et de Laval; la cité de Québec et la municipalité de St-Roch-Nord.
30	Prud'homme, J.-H.	St-Constant, (Laprairie)	15 oct. 1890	800	Les comtés de Laprairie, de Beauharnois et de Châteauguay, et les municipalités de St-Anicet et de Ste-Barbe, dans le comté de Huntingdon.
31	Roy, Pierre-Antoine	Lévis, (Lévis)	11 août 1886	800	Le comté de Québec, excepté St-Roch-Nord; celui de Portneuf, excepté les municipalités de Deschambault, Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D. des Anges, et les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le comté de Montmorency.
32	Ruel, Pierre-Joseph	St-Charles, (Bellechasse)	23 février 1882	800	Les comtés de Shefford et de Brome, et celui de Missisquoi, excepté les municipalités de St-Sébastien et de St-Thomas de Clarenceville.
33	Savard, Edouard	Chicoutimi, (Chicoutimi)	5 juin 1874	1,000	Les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, excepté la municipalité de l'Anse St-Jean.
34	Stenson, M.-Thomas	Wotton, (Wolfe)	15 nov. 1864	1,000	Les comtés de Sherbrooke, de Richmond et de Wolfe.

35	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls, (Shefford)	22 nov. 1887	850	Le comté de Beauce, excepté les municipalités de Lambton, St-Evariste, St-Honoré, St-Sébastien, Ste-Agnès, St Samuel, les cantons de Dorset, de Marlow et de Risborongh ; les municipalités de St-Alphonse de Thetford, de Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic, et celles de St-Prosper et de St-Zacharie, dans le comté de Dorchester.
36	Taylor, Rév. Ernest-Manly	Cowansville, (Missisquoi)	4 juin 1889	1,000	Les écoles protestantes des comtés de Brome, Missisquoi et Iberville.
37	Tétreault, Ambroise	Louiseville, (Maskinongé)	12 nov. 1877	800	La ville de Trois-Rivières, les comtés de Maskinongé et de St-Maurice, et la municipalité de Ste-Flore, dans le comté de Champlain.
38	Thibault, Joseph-Onésime	St-Jean-Deschaillons, (Lotbinière)	8 juillet 1892	800	Le comté d'Argenteuil ; la partie est du comté d'Ottawa, jusqu'à la vallée de la rivière du "Lièvre" inclusivement, et les municipalités de St Faustin et de St-Jovite, dans le comté de Terrebonne.
39	Thompson, William	Coaticook, (Stanstead)	31 octobre 1870	900	Les écoles protestantes des comtés de Wolfe, Compton et Stanstead, moins celles de Magog.
40	Tremblay, Thomas	Grande-Rivière, (Gaspé)	16 octobre 1860	700	Le comté de Gaspé.
41	Tremblay, Thomas	Baie St-Paul, (Charlevoix)	27 mai 1882	800	Le comté de Charlevoix.
42	Vien, Georges-Stanislas	Lauzon, (Lévis)	12 nov. 1877	1,000	Le comté de Lévis et celui de Dorchester, excepté les municipalités de Ste-Justine, Ste-Germaine, Ste-Rose de Watford, St-Zacharie et St-Prosper de Watford.

TABLEAU—B.

INDIQUANT les subventions accordées par la Législature de Québec pour l'Instruction publique pour l'année scolaire 1892-93.

	$ cts.
Éducation supérieure	78,410 00
Écoles publiques	160,000 00
Écoles dans les municipalités pauvres	10,000 00
Écoles normales	43,000 00
Inspection des écoles	42,000 00
Fonds de pensions des instituteurs, ancien	8,000 00
do do nouveau	1,000 00
Livres à donner en prix	6,000 00
Ecoles des sourds-muets	13,000 00
Conseil de l'Instruction publique	2,000 00
Publication des journaux anglais et français sur l'Instruction publique	2,250 00
Congrès des inspecteurs d'écoles	500 00
Musée scolaire du département de l'Instruction publique	600 00
Écoles du soir, Québec et Montréal	7,500 00
Couvent de la Cong. N.-D. à Berthier, pour construction	150 00
Sœurs de Ste-Croix à Magog, pour construction d'une école	500 00
Collège de St-Joseph à Berthier	250 00
Couvent du Cap-Rouge, pour construction	500 00
Frères Maristes d'Iberville	500 00
Collège commercial de Boucherville	500 00
Couvent de Boucherville	500 00
Académie protestante de Granby, construction	300 00
Académie commerciale de la Pointe-Claire, construction	1,000 00
Ecole de Lennoxville, construction	2,000 00
Ecole de Coaticooke, construction	500 00
INSTITUTIONS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.	
Transcription, impression et distribution des archives canadiennes	2,000 00
Ecole de Navigation, Québec	1,000 00
ARTS ET MÉTIERS.	
Conseil des Arts et Métiers, y compris l'enseignement des arts appliqués à l'industrie	10,000 00
Total	$393,960 00

TABLEAU—C.

UNIVERSITÉ LAVAL.—(Année 1892-93).

SECTIONS.	FACULTES.	Nombre d'années du cours d'études.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
Québec	Théologie	4	4	47
"	Droit	3	9	32
"	Médecine	4	12	57
"	Pharmacie	.....	1	9
"	Dentisterie	.....	.....	2
"	Arts	3	13	5
Montréal	Théologie	4	9	.....
"	Droit	3	9	(1)
"	Médecine	4	15	.....
"	Arts	3	17	.....
"	Ecole polytechnique	3	10	.....
		.....	98	152

GRADUÉS DE L'UNIVERSITE LAVAL.

——	De 1852 à 1892.	En 1893.	Totaux.
Bacheliers Es-Sciences	210	18	228
" Es-Lettres	176	11	187
" Es-Arts	420	27	447
" En-Médecine	382	22	404
" Médecine Vétérinaire	.....	7	7
" Droit	370	11	381
" Droit-canon	22	1	23
" Théologie	124	3	127
Ingénieurs civils	.....	6	6
Maître Es-Arts	75	1	76
Licenciés Es-Sciences	1	.....	1
" En Philosophie	1	3	4
" Médecine	175	.....	175
" Droit	84	.....	84
" Théologie	35	2	37
Docteurs Es-Sciences	2	.....	2
" Es-Lettres	32	2	34
" En Philosophie	4	.....	4
" Médecine	334	71	405
" Médecine vétérinaire	.....	3	3
" Droit	58	.....	58
" Droit-canon	8	.....	8
" Théologie	62	.....	62
	2,575	188	2,763

(1) L'annuaire de l'Université Laval, source à laquelle cette statistique est puisée, ne contient pas le nombre des élèves de la section de Montréal.

TABLEAU—D.

STATISTIQUES concernant les collèges classiques de la Province d'après les rapports de ces institutions transmis au Surintendant de l'Instruction publique.—(Année 1892-93).

COLLÈGES.	Valeur des édifices et du terrain.	Valeur du mobilier.	Dépenses de l'année.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Globes terrestres et planétaires.	Cartes géographiques.	Pianos et harmoniums.	Professeurs laïcs.	Professeurs religieux.	ÉLÈVES. Dans le cours commercial.	Dans le cours classique.	Total.	Assistance moyenne.	Ayant terminé le cours commercial.	Ayant terminé le cours classique.	Etudiant le latin.	Etudiant le grec.
	$	$	$														
Chicoutimi	80,000	8,000	11,058	6,450	....	25	5	1	20	78	61	139	129	15	6	43	48
Joliette	70,700	6,400	12,480	4,500	4	25	5	1	37	123	179	302	.....	3	18	97	97
L'Assomption	110,000	15,000	44,230	6,500	4	35	8	1	32	75	288	363	355	8	8	267	202
Lévis	236,816	23,450	29,210	12,500	3	60	3	3	25	246	99	345	301	18	6	83	83
Montréal (Collège Ste-Marie)	340,000	20,000	81,570	32,000	3	64	13	6	29	.....	436	436	425	....	12	398	241
Nicolet	180,000	75,000	17,662	20,000	10	30	4	1	26	17	280	297	.....	....	....	190	133
Rigaud	80,000	7,000	20,050	6,000	4	16	6	....	27	122	70	192	210	8	8	52	50
Rimouski	48,000	4,600	13,100	5,755	3	35	4	1	13	73	60	133	125	22	6	46	46
Sherbrooke	100,000	10,000	9,055	4,000	3	25	3	2	18	145	80	225	200	17	7	58	29
Ste-Anne de Lapocatière	150,000	30,000	14,800	15,000	10	25	5	....	24	157	95	252	226	25	7	76	76
St-Hyacinthe	150,000	50,000	39,000	15,000	6	50	4	2	29	.....	286	286	.....	....	17	242	150
St-Laurent (Jacques-Cartier)	110,000	25,000	28,200	12,000	10	30	8	4	28	344	108	452	421	5	15	85	45
Ste-Marie de Monnoir	50,000	12,000	17,280	1,800	4	35	5	1	21	136	68	204	180	26	8	53	53
Ste-Thérèse	120,000	11,000	24,000	4,000	3	60	5	1	24	27	235	262	.....		13	147	120
Trois-Rivières	85,000	12,500	15,900	6,100	5	25	6	2	20	123	113	236	210	16	22	93	93
Totaux	1,910,516	309,959	377,595	151,605	72	540	84	26	373	1,666	2,458	4,124	2,782	163	153	1,930	1,466

Le Séminaire de Québec et celui des Sulpiciens de Montréal ne font pas rapport au Surintendant de l'Instruction publique.—Neuf cents élèves, environ, ont étudié dans ces deux institutions, pendant l'année scolaire 1892-93.

TABLEAU—E.

ÉCOLES NORMALES.

(Année 1882 93.)

—	Laval, Québec, catholique.		Je-Cartier, Montréal catholique	McGill, Montréal protestante.
	Département des garçons.	Département des filles.	École de garçons.	École de garçons et de filles.
Professeurs ordinaires	6	4	5	3
Professeurs adjoints	7	2	3	8
Elèves dans la classe d'école académique	10	.....	8	6
Elèves dans la classe d'école modèle	15	31	10	39
Elèves dans la classe d'école élémentaire	22	35	22	66
Elèves dans la classe préparatoire	.....	.....	21	.....
Elèves qui ont obtenu le diplome d'école élémentaire	19	30	7	51
Elèves qui ont obtenu le diplome d'école modèle	11	28	8	28
Elèves qui ont obtenu le diplome d'école académique	8	.....	6	4
Total des élèves qui ont obtenu des diplomes	38	58	21	83
Elèves des villes de Québec ou de Montréal	4	9	16	58
Elèves venant d'ailleurs	42	57	45	53
Total des élèves	46	66	61	111
Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque	3150	1000	12050	3500
Nombre de jours de classe durant l'année	200	212	208	183
Nombre de jours consacrés aux examens	18	15	18	26
Nombre de bourses accordées	25	30	23	81
Nombre de médailles distribuées	3	3	3	2
Nombre de prix distribués	166	172	137	4
Subventions du gouvernement	$14,900	Pour les deux départem'nts	$14,233	$13,866
ÉCOLES MODÈLES ANNEXES:—				
Élèves dans le cours élémentaire	53	68	108	252
Élèves dans le cours modèle	26	47	32	203
Élèves adm's gratuitement	33	31	20	12
Elèves catholiqués	79	115	140	29
Elèves protestants	.....	.....	.....	426
Total des élèves	79	115	140	455
Assistance moyenne	61	98	81	344
Elèves qui ont complété le cours de l'école modèle	10	6	10	35

TABLEAU—F.

Ecoles spéciales.

(Année 1892-93.)

No.	—	Professeurs.	Elèves.	Professeurs. Total.	Elèves. Total.
	Ecoles des Arts et Manufactures :				
1	Montréal	14	332		
2	Lévis	4	239		
3	Québec	7	177		
4	New-Liverpool	2	86		
5	Huntingdon	3	71		
6	St-Hyacinthe	1	54		
7	Granby	2	39		
8	Sorel	1	37		
9	Iberville	1	12	35	1,047
	Institutions des Sourds-muets et des Aveugles :				
10	Institution des Sourds-muets, Mile-End, Montréal	15	115		
11	Institution des Sourds-muets, rue St. Denis, Montréal	47	279		
12	Institution des Aveugles de Nazareth	10	74		
13	Institution Mackay pour les Sourds-muets, Montréal	7	46	79	514
	Grands totaux	.....	.....	114	1,561

TABLEAU—G.

NOMBRE D'ELÈVES QUI ONT FRÉQUENTÉ LES ÉCOLES NORMALES DEPUIS LEUR FONDATION.

Année scolaire	École normale Jacques-Cartier	École normale McGill			École normale Laval			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves Instituteurs.	Elèves institutrices	Total.	Elèves Instituteurs	Elèves Institutri	Total.			
1857	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	70
1857-1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192
1858-1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
1859-1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
1860-1861	52	5	56	61	41	53	94	98	109	207
1861-1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228
1863-1864	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
1864-1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
1866-1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	208
1867-1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
1869-1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
1870-1871	63	6	70	76	54	59	113	123	129	252
1871-1872	51	13	94	107	32	56	88	96	150	246
1872-1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
1873-1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
1874-1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
1875-1876	60	14	110	124	47	63	110	121	173	294
1876-1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
1877-1878	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
1878-1879	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327
1879-1880	63	12	130	142	46	63	109	121	193	314
1880-1881	76	12	114	136	52	60	112	140	174	314
1881-1882	78	14	123	127	44	64	108	136	187	323
1882-1883	62	12	124	136	37	62	99	111	186	297
1883-1884	67	6	102	108	50	61	111	123	163	286
1884-1885	71	10	101	111	49	67	116	130	168	298
1885-1886	64	14	70	84	54	61	115	132	131	263
1886-1887	67	5	91	96	56	62	118	128	153	281
1887-1888	58	6	106	112	58	68	126	122	174	296
1888-1889	52	5	97	102	60	79	139	117	176	293
1889-1890	84	6	80	86	46	64	110	136	144	280
1890-1891	70	9	95	104	50	64	114	129	159	288
1891-1892	66	13	109	122	48	65	113	127	174	301
1892-93	61	7	104	111	46	66	112	114	170	284

TABLEAU G.—*Suite.*

Brevets délivrés aux élèves des écoles normales depuis leurs fondation.

Classe des brevets.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves instituteurs.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Total.			
Académie	130	110	126	236	148	.....	148	388	126	514
Ecole modèle.....	310	114	691	805	389	736	1125	813	1427	2240
Elémentaire.....	250	63	1321	1384	392	846	1238	705	2167	2872
Totaux.....	690	287	2138	2425	929	1582	2511	1906	3720	5626

TABLEAU—H.

BREVETS DÉLIVRÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

(Année scolaire 1892-93.)

Bureaux d'Examinateurs.	Nombre de candidats.		Brevets.					
			Langue.		Classe			
	Masculin.	Féminin.	Français.	Anglais.	Académie	Modèle.	Elémentaire.	Total.
Beauce	.....	24	24	1	.....	.....	25	25
Carleton	.....	11	7	9	.....	.....	16	16
Charlevoix et Saguenay	.....	6	6	.....	.....	.....	6	6
Chicoutimi	.....	9	9	.....	.....	1	8	9
Drummond, Richmond et Wolfe	.....	7	7	.....	.....	.....	7	7
Gaspé	.....	7	5	5	.....	.....	10	10
Iles de la Madeleine	.....	2	2	.....	.....	.....	2	2
Kamouraska	.....	33	33	.....	.....	.....	33	33
Montréal	12	112	104	34	.....	40	98	138
New-Carlisle	.....	3	3	2	.....	.....	5	5
Nicolet	.....	86	86	10	.....	63	33	96
N.-D. du Lac St-Jean	.....	5	5	.....	.....	.....	5	5
Ottawa (Hull)	.....	25	20	8	.....	10	18	28
Pontiac	.....	4	1	4	.....	1	4	5
Pointe-aux-Esquimaux	.....	6	6	.....	.....	.....	6	6
Québec	1	121	121	17	.....	47	91	138
Rimouski	.....	14	14	3	.....	10	7	17
St-Hyacinthe	1	101	101	30	.....	80	51	131
Saguenay	.....	2	2	.....	.....	.....	2	2
Trois-Rivières	1	51	52	6	1	23	34	58
West-Farnham	.....	7	7	.....	.....	.....	7	7
Sections protestantes	40	285	.....	292	6	52	234	292
Totaux	55	921	615	421	7	327	702	1036

TABLEAU—I.—ÉDUCATION SUPÉRIEURE,

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et Ecole normale.	Subvention du gouvernement.	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Montant total des dotations.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Nombre de diplômes accordés.
	$	$	$	$	$		
Université McGill	4,150	140,963	140,660	1 405,048	590,862	57,000	139
Université du Collège Bishop	2,250	14,474	14,178	78,516	123,665	10,000	15
Collège Morrin	1,750	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Collège St-François	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Collège Presbytérien	(Pas de	rapport.)	.....	.....	.....	.....	.....
"Wesleyan Theological College"	"	"	.....	.....	.....	.....	.....
"Congregational College" Brit. N. Am.	"	"	.....	.....	.....	.....	.....
"Montreal Diocesan Theological Col."	"	"	.....	.....	.....	.....	.....
Ecole normale McGill	13,866	13,866	13,866	.....	80,000	3,500	83

PROTESTANTE—ANNÉE 1892–93.

ET ÉCOLE NORMALE.

Facultés	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de semaines durant l'année scolaire.	Nombre de professeurs et de conférenciers.	Nombre d'étudiants immatriculés.	Nombre d'élèves (garçons.)	Nombre d'élèves (filles.)	Nombre total d'élèves.	Nombre des élèves gradués	Nombre de médailles d'or décernées.	Nombre de médailles d'argent décernées.	Nombre de médailles de bronze décernées.	Nombre de prix accordés.	Nombre des boursiers.	Montant total annuel des bourses.	Nombre d'élèves admis gratuitement.
Arts	4	32	21	246	231	117	278	42	6	1	1	44	....	.....	....
Médecine	4	25	35	427	318	....	....	46	2	....	....	9	....	.....	....
Droit	3	32	12	51	40	....	17	10	1	....	....	7	....	.....	....
Science	4	32	19	169	158	....	63	18	1	1	....	22	....	.....	....
Total	....	....	87	893	747	117	864	116	10	2	1	82	22	2570	173
Arts	3	38	8	29	29	....	29	5	...	....	1	17	25	3153	....
Médecine	4	29	20	64	55	6	61	6	2	1	....	4	....	.....	....
Droit	3	27	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	.....	....
Théologie	2	38	3	3	3	....	3	2	....	....	....	2	....	.....	....
Total	....	....	31	96	87	6	93	13	2	1	1	23	25	3150	....
Arts	4	30	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
Théologie	3	25	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
Total	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
Arts	2	40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
Science	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
Total	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
Théologie	3	32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
"	3	32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
"	3	28	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
"	3	30	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....
.....	3	36	11	83	7	104	111	83	....	2	....	4	74	.....	....

TABLEAU

Education supérieure protes

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPECIALES.

NOMS DES LOCALITÉS.	Recettes.						Dépenses.		
	Des commissaires ou syndics.	De l'éducation supérieure, 1891-92.	De l'éducation supérieure, 1892-93	Rétributions mensuelles.	D'autres sources	Revenus annuels.	Traitements des professeurs.	Autres fins.	Total.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Montréal	11,228	1,185	1,185	14,454	.....	26,867	20,721	6,146	26,867
Québec	2,488	1,285	1,284	1,759	.....	5,532	4,500	1,032	5,532
Ecole du Collège Bishop	Pas de rapport.								
Collège St-François									
"High School" des filles, Montréal	4,450	200	200	11,867	.....	16,517	11,378	5,139	16,517
"High School" des filles, Québec	2,024	200	200	1,177	.....	3,401	2,596	805	3,401
"Compton L. C. School"	.....	200	200	4,882	46	5,128	4,030	1,098	5,128
"Stanstead W. L. School"	.....	390	290	6,733	2,657	9,780	3,434	5,397	8,831
Totaux	20,190	3,460	3,360	40,872	2,703	67,225	46,659	18,817	65,476

ACADE

Aylmer	625	200	200	284	288	1,397	1,055	334	1,389
Bedford	746	290	275	234	1,000	2,270	790	2,494	3,284
Coaticook	2,439	315	340	923	.....	3,677	2,790	887	3 677
Côte St-Antoine	6,889	240	365	1,500	52	8,681	4,010	4,128	8,138
Cowansville	53	275	275	545	1,026	1,899	1,210	689	1,899
Clarenceville	66	200	100	194	37	497	525	30	555
Danville	1,593	240	240	547	1,271	3,651	1,502	2,108	3,610
Granby	1,816	240	340	402	783	3,241	1,605	1,580	3,185
Huntingdon	256	440	440	1,865	1,636	4,197	2,700	1,457	4,157
Inverness	226	200	275	334	.....	760	995	424	1,419
Knowlton	750	275	300	855	575	2,455	1,372	1,083	2,455
Lachute	1,611	400	365	805	506	3,322	1,633	1,733	3 366
Sherbrooke	2,522	390	340	322	.....	3,234	2,525	709	3,234
St-Jean	1,208	240	290	674	1,068	3,190	1,080	2,110	3 190
Shawville	855	225	240	226	19	1,325	760	516	1,276
Waterloo	1,971	375	365	407	.....	2,753	2,240	513	2,753
Totaux	23,626	4,545	.....	10,117	8,261	46,549	26,792	20,795	47,587

I.—*Suite.*

tante—Année 1892-93.—(*Suite*).

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.

Professeurs.				Elèves.								
	Principaux.											
Nombre de professeurs.	Traitements.	Diplomes.	Bureaux d'examinateurs.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Cours académique.	Protestants.	Catholiques.	Agées de moins de 16 ans.	Agées de plus de 16 ans.	Nombre total d'élèves.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte.
	$											
22	3,000	A.	McG.	158	195	151	472	32	476	28	504	193
6	1,000	A.	McG.	42	19	29	88	2	75	15	90	193
pas de rapport.												
21	1,500	A.	McG.	154	91	250	478	17	426	69	495	195
6	725	M.	McG.	16	41	33	88	2	62	28	90	190
4	500	.....	.....	2	17	20	39	.....	27	12	39	180
6	1,000	.....	.....	2	16	32	49	1	30	20	50	180
65	.....	.....	.....	374	379	515	1,214	54	1,096	172	1,268	.....

MIES.

3	360	.....	.....	35	42	9	81	5	78	8	86	218
3	600	A.	C. B.	83	41	33	153	4	100	57	157	187
5	1,400	A.	M.	121	34	31	184	2	162	24	186	200
9	1,200	A.	McG.	278	52	31	361	.....	352	9	361	194
3	750	A.	McG	54	31	41	120	6	98	28	126	194
3	500	A.	C. B.	22	6	19	46	1	25	22	47	202
4	800	A.	.....	72	42	27	125	16	118	23	141	189
4	800	A.	McG.	97	50	41	168	20	155	33	188	201
6	1,200	A.	McG.	122	72	126	310	10	194	126	320	204
3	700	A.	McG.	17	27	27	71	.....	35	36	71	195
3	800	A.	McG.	55	29	57	141	.....	100	41	141	200
5	800	A.	Sher.	148	16	68	225	7	202	30	232	186
8	1,000	A.	McG.	139	44	52	230	5	203	32	235	192
4	600	A.	McG.	83	45	17	95	50	130	15	145	186
3	400	A.	McG.	73	26	37	136	.....	106	30	136	189
5	900	A.	McG.	61	70	64	190	5	138	57	195	200
71	.....	.....	.....	1,460	627	680	2,636	131	2,196	571	2,767	.....

TABLEAU

Education supérieure pro-

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPECIALES.

NOMS DES LOCALITES.	Elèves des cours modèle et académique					
	Dictées.	Grammaire anglaise et analyse logique.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.
Montréal	504	346	504	77	346	489
Québec	48	48	48	29	48	43
École du Collège Bishops	Pas de rapport.					
École du Collège Saint-Francis						
"High School" des filles, Montréal	385	245	245	154	208	310
"High School" des filles, Québec	72	72	72	72	70	70
"Compton L. C. School"	37	35	35	37	37	37
"Stanstead W. L. School"	38	38	32	32	48	37
Totaux	1084	784	936	401	757	986
	ACADÉMIES.					
Aylmer	51	51	51	51	51	51
Bedford	74	68	68	68	69	67
Coaticook	65	65	65	65	65	65
Côte St-Antoine	82	82	82	31	82	82
Cowansville	70	72	72	61	72	66
Clarenceville	25	25	25	25	25	25
Danville	69	69	69	69	68	65
Granby	91	91	86	38	91	86
Huntingdon	198	198	198	198	198	190
Inverness	51	51	51	28	51	51
Knowlton	86	86	86	86	86	86
Lachute	84	84	84	84	84	84
Sherbrooke	94	94	96	87	92	89
St-Jean	62	57	57	16	59	39
Shawville	63	63	63	63	63	63
Waterloo	134	134	134	134	134	134
Totaux	1299	1290	1287	1104	1290	1243

I.—*Suite.*

testante. Année 1892-93.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPECIALES.

étudiant les principales matières du cours d'études.

Histoire ancienne.	Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Trigonométrie.	Dessin.	Tenue des livres.	Langue française.	Allemand.	Latin.	Grec.	Physiologie et hygiène.
0	52	126	504	156	77	4	504	59	504	0	159	50	67
29	25	44	48	29	48	3	29	29	48	0	34	19	48
{ Pas de rapport.													
0	112	67	385	144	10	0	218	73	327	7	124	0	45
2	53	50	72	50	33	0	72	70	74	0	50	14	72
2	17	13	35	37	20	0	37	33	37	0	33	0	37
2	19	22	38	44	32	0	29	33	48	1	44	0	44
35	278	322	1082	460	220	7	889	297	1038	8	444	83	313

Académies.

0	44	7	53	52	16	0	50	50	50	0	15	0	51
1	74	73	74	31	30	0	74	74	74	0	31	4	74
0	65	52	65	50	29	0	65	41	65	0	44	3	31
2	63	39	82	50	30	0	82	82	83	0	23	0	83
7	62	35	70	45	36	0	70	37	59	0	27	2	72
0	25	19	25	25	19	0	25	25	25	0	19	0	25
0	49	32	69	43	24	0	68	69	66	0	24	3	68
0	72	34	91	53	38	2	83	86	91	0	53	3	91
0	138	156	198	160	126	12	194	193	198	0	126	35	198
2	48	25	51	34	26	2	46	51	40	0	22	3	51
7	79	79	79	71	71	0	79	79	86	0	57	0	86
8	84	80	84	84	68	0	84	84	84	0	84	2	84
7	71	34	94	70	51	1	96	60	96	0	68	1	96
1	41	17	59	27	12	1	57	57	46	0	22	0	52
8	35	25	63	47	29	0	63	17	56	0	30	9	63
0	109	37	134	70	50	0	134	134	134	0	54	3	134
43	1059	744	1296	912	655	18	1270	1039	1253	0	699	68	1259

TABLEAU—I.—Education supérieure

ÉCOLES MODÈLES.

Noms des localités.	Recettes.					
	Des commissaires ou syndics	Du fonds de l'éducation supérieure pour 1891-92.	Du fonds de l'éducation supérieure pour 1892-93.	Rétributions scolaires	Provenant d'autres sources.	Revenus annuels.
Berthier	107	90	90	1387	.....	1584
Bryson	380	50	50	31	192	653
Bury	52	75	115	36	219	382
Bolton Centre	319	50	50	60	.....	429
Clarendon	448	50	50	105	829	1432
Como	344	50	50	104	.....	498
Cookshire	930	215	190	495	600	2240
Dudswell	355	50	75	132	.....	537
Dunham	.....	90	90	.....	.....	.....
Frelighsburg	289	115	115	283	160	847
Farnham	312	90	75	140	80	542
Fort Coulonge	306	50	50	62	.....	418
Gould	286	140	75	23	24	473
Hemmingford	318	100	140	33	.....	451
Hull	1477	75	50	173	425	2160
Hatley	441	50	50	186	.....	677
Leeds	82	50	100	144	.....	276
Lacolle	140	100	115	110	.....	300
Lennoxville	921	200	190	117	42	1280
Lachine	2000	90	75	324	189	2603
Mystic	.....	75	75	80	60	215
Montréal, McGill	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mansonville	80	75	75	200	693	1048
Magog	715	50	90	289	164	1218
New-Richmond	233	100	100	63	18	414
Ormstown	5	75	75	955	.....	1085
Portage du Fort	540	50	50	44	263	847
Paspébiac	205	100	100	178	.....	483
Rawdon	120	75	175	50	30	275
Richmond	.....	50	100	151	.....	201
St-Lambert	1353	75	90	613	73	2114
St-Sylvestre	123	75	75	11	65	274
Sorel	303	75	90	129	112	619
Stanbridge	485	75	100	116	.....	676
Sutton	.....	125	155	.....	.....	125
St-André	1889	75	115	259	.....	2223
Scotstown	488	50	115	95	5	638
Trois-Rivières	540	123	150	448	728	1841
Ulverton	250	100	140	51	.....	401
Waterville	448	165	115	176	71	860
Windsor Mills	112	50	115	224	503	889
Totaux	17395	3420	.....	8077	5465	34357

protestante.—Année 1892-93.—(*Suite*).

ECOLES MODÈLES.

Dépenses.			Professeurs.				Elèves.						
				Principaux.									
Traitements des professeurs.	Dépenses diverses.	Total.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Brevets.	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui ont délivré les brevets.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en opération.
1174	410	1584	4	650	M.	Que.	3	26	26	4	24	5	180
480	173	653	2	275	M.	Sher.	39	27	64	2	61	5	217
315	67	382	2	270	M.	McG.	38	31	66	3	60	9	196
283	92	375	2	207	M.	.....	29	20	41	8	38	11	198
240	1192	1432	2	230	M.	Que.	35	28	63	....	57	6	127
364	125	489	2	300	M.	McG.	51	15	40	26	56	10	200
1520	347	1867	4	725	M.	.....	62	72	130	4	106	28	185
386	96	482	2	225	M.	McG.	36	23	59	....	44	15	180
.....	.....	.....	2	500	A.	McG.	32	48	72	8	59	21	192
725	122	847	2	525	M.	McG.	21	27	44	4	37	11	190
400	242	542	2	400	M.	McG.	56	36	85	7	86	6	200
357	10	407	1	357	M.	McG.	27	7	34	....	33	1	200
363	110	473	2	235	M.	Sher.	24	17	41	....	30	11	180
478	87	565	2	425	A.	McG.	35	33	63	5	47	21	200
1135	1015	2150	4	650	M.	M.	164	35	196	3	196	3	188
580	82	662	2	400	A.	C. B.	38	35	70	3	58	15	183
261	18	279	2	225	M.	Que.	24	28	49	3	43	9	189
325	25	350	2	325	A.	M.	30	21	41	10	48	3	205
848	384	1232	4	450	M.	McG.	97	58	142	13	143	12	175
1603	1003	2606	2	750	M.	M.	57	62	112	7	114	5	156
338	12	350	2	200	M.	C. B.	37	31	57	11	57	11	180
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
825	223	1048	2	600	A.	McG.	43	47	86	4	74	16	190
779	373	1152	2	500	M.	C. B.	53	47	94	6	92	8	190
360	72	432	2	300	M.	Sher.	37	41	70	8	65	13	200
695	266	961	3	350	M.	McG.	82	49	123	8	118	13	197
490	357	847	2	350	M.	McG.	42	36	78	....	50	28	220
460	23	483	2	360	M.	McG.	48	30	78	....	67	11	187
230	22	252	2	200	M.	C. B.	39	26	59	6	51	14	183
300	130	430	3	300	M.	McG.	97	34	131	....	120	11	201
1320	621	1941	4	600	A.	M.	113	33	145	3	140	6	199
200	74	274	1	200	M.	McG.	15	28	42	1	31	12	180
450	169	619	2	250	M.	M.	9	17	20	6	25	1	196
595	81	676	2	325	M.	C. B.	53	27	76	4	72	8	195
.....	.....	.....	3	650	A.	McG.	79	66	119	26	123	22	194
633	1590	2223	2	450	M.	McG.	34	45	77	2	56	23	199
378	260	638	2	225	M.	.....	9	18	27	....	24	3	176
1120	721	1841	3	600	A.	M.	22	28	45	5	43	7	185
350	56	406	2	300	M.	McG.	73	44	105	12	110	7	180
693	167	860	3	296	M.	McG.	39	27	63	....	57	9	202
550	339	889	2	350	M.	C. B.	39	37	67	9	68	8	189
22603	11096	33699	93	.....	.....	.....	1861	1360	3000	221	2783	438	.....

TABLEAU

Education supérieure

ÉCOLES MODÈLE.

NOMS DE LOCALITÉS.	Elèves des écoles modèles étudiant				
	Dictées.	Grammaire anglaise.	Analyse logique.	Composition anglaise.	Géographie.
Berthier	29	26	20	26	29
Bryson	66	47	26	47	47
Bury	57	57	48	57	57
Bolton Centre	35	32	32	35	35
Clarendon	61	54	31	43	54
Como	30	48	38	30	15
Cookshire	102	73	73	117	118
Dudswell	54	35	35	35	42
Dunham	80	80	72	80	80
Frelighsburg	47	41	27	27	47
Farnham	61	61	36	61	56
Fort Coulonge	19	19	7	19	19
Gould	35	31	8	31	31
Hemmingford	68	50	40	60	57
Hull	199	139	85	85	139
Hatley	52	44	44	42	54
Leeds	33	28	28	28	37
Lacolle	46	46	28	46	46
Lennoxville	155	137	137	101	155
Lachine	119	62	38	62	119
Mystic	47	33	33	33	33
Montréal, McGill	440	290	290	290	440
Mansonville	58	47	47	58	76
Magog	47	47	70	.....	73
New-Richmond	67	41	41	49	55
Ormstown	119	96	61	109	129
Portage-du-Fort	36	36	36	36	36
Paspébiac	54	43	33	71	53
Rawdon	64	43	26	43	43
Richmond	86	55	34	71	71
St-Lambert	124	120	33	40	124
St-Sylvestre	43	19	19	43	43
Sorel	22	17	17	11	20
Stanbridge	58	42	27	30	66
Sutton	121	121	101	101	121
St-André	79	58	58	67	71
Scotstown	62	44	27	62	62
Trois-Rivières	46	43	27	46	46
Ulverton	50	39	33	33	39
Waterville	117	114	86	86	117
Windsor Mills	43	43	27	43	60
Totaux	3,131	2,501	1,979	2,354	3,015

I.—(*Suite.*)

protestante.—Année 1892-93.—(*Suite.*)

ÉCOLES MODÈLES.

les principales matières du cours d'études.

Histoire sainte.	Histoire du Canada.	Histoire d'Angl.	Arithmétique	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue des livres.	Français.	Latin.
29	29	20	29	20	0	29	20	29	23
47	47	26	66	10	6	47	26	10	6
69	32	5	69	11	9	69	34	34	9
42	26	11	42	11	6	49	20	20	8
54	25	13	61	16	5	26	25	26	7
6	4	3	65	3	2	16	7	9	0
119	57	43	134	51	39	112	66	70	32
63	24	17	27	22	11	63	35	35	9
72	63	13	80	30	24	80	48	48	22
43	26	11	48	19	10	48	27	30	4
61	61	11	71	17	10	71	56	71	4
7	7	7	34	7	2	34	7	7	1
41	31	8	31	8	7	35	17	17	5
68	29	19	68	30	23	68	40	40	18
139	85	35	139	35	35	139	35	85	35
50	35	14	67	15	13	10	15	26	8
28	26	11	52	17	6	37	28	28	15
41	35	5	51	9	6	51	21	20	6
148	74	43	155	60	23	155	65	78	38
119	62	38	119	15	4	119	62	62	13
33	17	6	68	16	10	33	23	33	10
430	55	59	440	94	55	440	114	440	99
90	29	16	72	40	20	76	15	58	19
98	62	11	79	19	8	98	35	41	3
58	45	4	78	20	16	78	41	78	7
131	78	28	131	.....	.....	131	54	61	0
36	29	7	36	21	12	36	36	36	5
74	17	15	67	18	11	78	23	24	1
26	24	12	65	18	10	55	26	26	18
55	55	46	108	18	8	86	34	62	8
114	59	21	146	30	9	124	33	124	33
42	20	5	43	14	10	43	19	39	14
11	25	6	24	4	4	20	13	18	4
80	31	3	80	13	6	80	26	25	6
119	66	19	127	42	29	125	51	58	27
79	47	18	79	43	28	79	48	48	43
68	39	6	74	9	4	74	9	21	4
67	29	8	67	24	17	57	34	70	22
50	33	18	50	18	10	50	33	28	18
105	62	14	117	19	14	117	24	117	19
66	29	14	66	22	9	66	27	25	7
3,102	1,619	689	3,425	908	528	3,214	1,372	2,177	630

TABLEAU—J.

LISTE des instituteurs et institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement, en 1892, sur l'ancien fonds de pensions.

Noms des pensionnés.	Montant de la pension.	Noms des pensionnés.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Allard, Angélique	16 82	Dalziel, Célina	100 91
Annette, Mme	40 00	Dancourt, Mme Magd	33 63
Angers, Georgiana	90 82	Dalziel, Rosalie	74 00
Archambault, Louis	94 18	Desparois, Lucie	74 00
Archambault, Olivier	90 82	Deshaies, Zélia	70 63
Arnold Hézéchiah	90 82	Detonnancourt, Emilie	94 18
Baril, Adèle, Mme N. Darveau	47 09	Devost, Geneviève	20 18
Baril, Eulalie	20 18	Dion, Calixte Mme	63 91
Beaudoin, Ursule	47 09	Doré, Aurélie Mme	13 45
Beaubien, Reine	11 77	Dowse, Francis	80 73
Béchard, Léa	45 00	Drolet, Pierre	67 27
Bélair, Geneviève H	13 44	Dubé, Anna	30 27
Bélanger, Pierre	40 36	Duff, Anastasie	77 36
Bellefeuille, Mathilde	77 36	Dumont, Obéline	63 91
Bellefeuille, Rose de Lima	43 72	Dumas, Adéline	23 54
Béliveau, Elmire	30 27	Dupaul, Louise	30 27
Béliveau, Elodie	60 55	Duplessis, Zoé, dit Moreau	77 36
Béliveau, Marg., pour ses héritiers	23 52	Dupont, Edwidge	30 27
Bergeron, Henriette H	107 64	Dupuis, Marguerite	21 86
Bérubé, Mme Louis	20 18	Durocher, Mathilde	50 45
Bérubé, Victoria	43 72	Duval, Mme A. Laplante	60 55
Bilodeau, Marie Adèle	74 00	Duplessis, Domitilde, dit Moreau	121 09
Blais, Emilie	43 72	Fournier, Mathilde	57 18
Boisvert, Adéline	26 91	Gagné, Emilie	50 45
Boisvert, Clarisse	63 91	Gagné, Julie	53 82
Bonneville, Cédulie	43 72	Gagné, Marie	37 00
Bouchard, Eléonore	33 63	Gagnon, Aurélie	23 54
Boulet, Eléonore	23 54	Gascon, Aurélie Lalonge	100 91
Boulet, Julienne	50 45	Gélinas, Marie	33 63
Boutin, Philomène	74 00	Girard, Euphémie Mme	60 55
Brouillard, Marie	90 82	Gouin, A., pour ses héritiers	20 16
Buteau, Mme Virginie	42 04	Gravel B	53 82
Caron, Claudia	37 00	Guay, Caroline	70 63
Caron, Hermine	26 91	Guay, P	16 82
Caron, Ombéline	37 00	Harty, William	117 72
Carrier, Henriette	90 82	Héroux, Sophie	33 63
Casault, Julienne	40 36	Hughes, Catherine	67 27
Cauchon, Marguerite	23 54	Jutras, Emilie	60 55
Champoux, Eugénie	43 72	Labrie, Hermine	20 18
Charbonneau, Frs-Xavier Martial	97 55	Labbé, Marie Julie	20 18
Charbonneau, Marthe	100 91	Lacerte, Dorothée Mme	63 91
Cloutier, Elisabeth	50 45	Lafontaine, Cléophée	23 54
Comtois, Geneviève	67 27	Lafrance, Apoline	53 82
Côté, Dina	26 91	Lafrance, Marie (Vve N. Cloutier)	40 36
Côté, Justine	90 82	Lamarre, Césarie	77 36
Côté, Marcel	10 09	Lamy, Célina	33 63
Côté, Mélanie	50 45	Lajeunesse, Edouard	70 63

TABLEAU—J.—*Suite.*

Noms des pensionnés.	Montant de la pension.	Noms des pensionnés.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Langelier, Marie	37 00	Picard, Wilhelmine	26 91
Langlois, Magloire	47 09	Poisson, Edile	74 00
Langlois, Malvina Mme	30 27	Poisson, Marie	23 54
Languedoc, Angèle Mme	20 18	Raymond, Demerisse	16 82
Leblanc, M. Eléonore, Vve Ol. Trudel	26 91	Raymond, Hermine, Mme Langelier	57 18
LeGros, Rose de Lima	63 91	Reece, Anna	16 82
Lemay, Sarah	33 63	Reed, Margarett, Mme Findlay	26 91
Lepage Gracieuse	7 59	Reed, Mary Jane	74 00
Lesieur, Lu e Desaulniers	43 72	Rhéaume Henriette	20 18
Lindsay, J. Chas	80 73	Ricavy, Héloïse	63 91
Lisotte, Marie	37 00	Richard, Mme O.	30 27
Lévesque, Vitaline	23 54	Richer, Edesse	60 55
Longhran, Mary	50 45	Rioux, Julie	26 91
Malenfant, Hyp., Vve	13 45	Rivard, Lonise	30 27
Marceau, Joséphine	104 27	Rivard, Marie Louise	111 00
McElkin, Lydia	25 22	Robertson, J.-B.	87 45
McGaw, James	26 91	Robin, Geneviève	63 91
McKeogh, Mary	50 45	Ronleau, Edesse	47 09
Michaud, Célina	63 91	Santerre, Georgiana	53 82
Michaud, Mélanie	23 54	Scott, Robert	30 00
Morin, Emma	23 54	Sirois, Jovide	53 82
Oatt, Francis	84 09	St-Laurent, Arthémise	33 63
O'Reilley, Mary Ann	87 45	Talon, Adélaïde	40 36
Ouellet, Marie Françoise	37 00	Tanguay, Clotilde	63 91
Paré, Amélie (Mme Courchêne)	30 27	Toussaint, Lucile	37 00
Patoine, Cécile	87 45	Tremblay, Germain	37 00
Pelletier, Adélaïde	111 00	Turcot, Cécile	70 63
Pelletier, Antoinette	30 27	Vallières, Adélaïde	94 18
Pelletier, Avila	20 18	Vannier, Basilo	50 45
Pelletier, Elise	23 54	Vézina, M. Délima	20 18
Pelletier, Estuel	23 54	Vincent, dit Ferrier	57 18
Pelletier, Elmire, Mme	30 27	Wolff, A. C.	43 72
Pérusse, Marie Euphémie	67 27		
Perreault, Mme Frs-X.	47 09	Total	$8,077 24
Picard, Délima	63 91		

TABLEAU—K.

STATISTIQUE concernant les pensionnaires du nouveau fonds de pensions. 1892-93.

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Aubé, J.-B. Etienne	St-Sauveur, Qué	63	12	107 00	.....	2 14	104 86
Arsenault, Eugène	St-Célestin	34	12	11 42	.....	23	11 19
Allary, Elizabeth Elise	Yamachiche	58	12	39 66	11 13	80	27 73
Allen, Marie Louise	St-Anselme	49	12	52 04	16 09	1 04	34 91
Arseneau, Ang. Philomène	Grande Rivière	50	12	62 78	.....	1 26	61 52
Archambault, Joseph	Montréal	62	12	410 00	83 50	8 20	318 30
Asselin, Mde E.	Plantagenet	58	12	75 18	.....	1 51	73 67
Arcand, Mde H.	Papineauville	73	12	76 68	.....	1 54	75 14
Archambault, U. E.	Montréal	58	6	525 00	224 90	10 50	289 60
Augé, Julie	Roxton Falls	50	6	31 26	10 07	63	20 56
Augé, Mme Charles	Etats-Unis	49	6	11 77	.....	23	11 54
Bergeron, Delphine	St-Wenceslas	49	12	48 50	.....	97	47 53
Bergeron, Hermeline	St-Grégoire	41	12	18 62	.....	37	18 25
Bérubé, Demerise	Rivière Ouelle	45	12	18 92	.....	38	18 54
Bienvenu, Mde Azarie	Belœil	57	12	90 86	.....	1 81	89 05
Black, Apolline	Québec	53	12	100 67	.....	2 02	98 65
Blanchard, Emilie	Somerset	73	12	159 60	.....	3 20	156 40
Blouin, Emilie	St-Cœur de Marie	63	12	48 38	.....	97	47 41
Boudrias, Vve D.	Montréal	.....	8	198 78	.....	.....	198 78
Bouchard, Bernard	Lauzon	48	12	104 01	.....	2 08	101 93
Boulay, A. Cordelie	Laconia	40	12	35 38	.....	71	34 67
Boulay, Narcisse	Acton Vale	70	12	231 36	.....	4 63	226 73
Bousquet, Prudent	Belœil	57	12	123 24	.....	2 47	120 77
Barrette, A. Valentin	St-Cuthbert	64	12	168 72	.....	3 38	165 34
Bélanger, Elizabeth	St-Vallier	49	12	40 00	.....	80	39 20
Bélanger, Marie-Anne	St-Vallier	44	12	34 54	.....	69	33 85
Blais, Mde F. X.	Maddington Falls	47	12	30 57	.....	61	29 96
Butter, Hobart	Bedford	62	12	420 00	.....	8 40	411 60
Boutin, Mary	Montréal	45	12	41 92	.....	84	41 08
Bernatchez, Ve J. Bte.	St-Thomas	44	12	43 20	.....	87	42 33
Berthiaume, Philomène	Bienville	51	12	55 84	.....	1 12	54 72
Brulé, Elizabeth	Brandon	67	12	43 02	.....	86	42 16
Bogne, Maria	Québec	43	12	48 56	.....	96	47 60
Beaudet, Adélaïde	Ste-Sophie	43	6	8 54	.....	17	8 37
Bérubé, Georgiane	Cacouna	36	6	5 67	.....	11	5 56
Brassard, Malvina	St-Louis	45	12	41 66	.....	84	40 82

TABLEAU—K.—*Suite.*

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	cts.	$ cts.
Brunet, Ve L. A	St-Augustin	49	12	150 50	2 83	.....	147 67
Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	40	12	15 60	.....	31	15 29
Blanchet, Pierre-Nap	St-Pie	59	12	125 82	.....	2 52	75 41
Benoit, Ve Hilaire	Montréal	51	12	27 44	47 89	55	26 89
Bolduc, Mme Ed	St-Victor	51	12	36 37	5 48	73	30 16
Bouliane, Marie	St-Fidèle	50	12	52 35	15 27	1 07	37 01
Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre	43	12	21 20	.....	43	20 77
Beaumier, Arline	Nicolet	36	12	15 47	.....	32	15 15
Bourgeois, Dina	St-Célestin	48	12	31 54	9 15	63	21 76
Beauchesne, Mme Louise	St-Maurice	37	12	43 02	10 62	86	31 54
Bilodeau, Mme Rom.	St Ferdinand	38	18	29 28	.....	59	28 69
Beaudoin, Anastasie	Disraéli	51	18	57 84	17 55	1 16	39 13
Burnham, Callista	Stanbridge	50	30	110 02	.....	2 22	107 80
Bissonnette, Hedwidge	Valleyfield	56	6	14 67	.....	29	14 38
Bell, Hannah	Montréal	50	12	171 76	45 92	3 44	122 40
Burke, Catherine	Ottawa	.....	6	47 70	.....	96	46 74
Carrier, Olivine	Montréal	63	12	88 60	.....	1 77	86 83
Caron, Ve M. O	Fitchburg	57	12	190 68	.....	2 56	188 12
Chaurette, Angélina	St-Benoît	44	12	35 45	.....	71	34 74
Chevalier, Caroline	St-Sauveur	44	12	51 82	.....	1 04	50 78
Cimon, Marie Louise	Québec	42	12	34 60	.....	70	33 90
Cléroux, J. Albini	St-Martin	38	6	47 02	.....	94	46 08
Cormier, Philomène	St-Ours	54	12	126 52	.....	2 53	123 99
Côté, Josepte	St-Alphonse	55	12	32 08	.....	64	31 44
Couture, Bibiane	St-Lazare	57	12	50 40	.....	1 01	49 39
Corbeil, Edouard	Perkin's Mills	64	12	181 52	.....	3 63	177 89
Coron, Clémentine	Fraserville	50	12	54 18	.....	1 08	53 10
Côté, Mélanie	St-Charles	47	12	39 51	.....	79	38 72
Charland, Cécile	Marlborough	43	6	10 60	.....	21	10 39
Crilly, Martha	Dunham	45	12	11 14	.....	24	10 90
Chalifour, Philomène	Beauport	54	12	55 62	9 31	1 12	45 19
Cournoyer, Mde François	Holyoke	51	12	80 88	113 86	1 62	65 40
Croteau, Delphine	Bécancourt	43	12	19 84	.....	40	19 44
Cloutier, J. Bte	Québec	61	12	542 00	171 00	10 84	360 16
Champagne, Henriette	Lanoraie	40	12	22 32	.....	44	21 88
Charbonneau, Célina	Sudbury	43	12	92 97	12 98	1 86	78 13
Cardin, Aglaé	Sorel	44	6	11 62	.....	23	11 39
Cazes, Alexine Alvine	St-Antonin	30	6	6 73	.....	13	6 60
Cleland, Margaret	Hemmingford	48	18	37 26	.....	75	36 51
Carrier, Ve Edouard	Lévis	déc.	5	87 56	.....	.....	87 55

TABLEAU—K.—*Suite.*

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension est payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Côté, Cléophe	Eboulements	59	6	53 18	22 86	1 07	29 25
Casavant, Joseph	Boxton-Falls	56	6	13 83	.....	28	13 55
Cross, B. Zélinda	Melbourne	40	6	26 48	4 52	53	21 43
Chaput, Marie	L'Assomption	50	30	108 00	.....	2 16	105 84
Colford Mme James	Ste-Scholastique	39	18	45 09	.....	90	41 19
Cloutier, Alphonsine	St-George	.....	6	9 21	.....	18	9 03
Campbell, Margaret	Québec	68	6	79 85	34 97	1 60	43 28
Côté, Clémentine	Montréal	35	6	9 92	.....	20	9 72
Dalfond Mme F. X	St-Ambroise	58	12	59 38	.....	1 19	58 19
Darey, Pierre Jacques	Montréal	63	12	454 42	.....	9 09	445 33
Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	45	12	58 87	.....	1 18	57 69
Dechesne, Ernestine	Batiscan	43	12	67 66	.....	1 36	66 30
Dickson, Hugh	Standon	78	12	76 68	.....	1 54	75 14
Dubois, Esther	Sherbrooke	62	12	127 92	.....	2 56	125 36
Dubois, Sophie	Village Mégantic	74	12	115 86	.....	2 32	113 54
Duclos, Paul	Iles de la Madeleine	77	12	73 04	.....	1 46	71 58
Dudemaine, Célanire	Joliette	47	12	26 29	.....	63	25 76
Dufresne, Candide	Montmagny	65	12	635 22	.....	12 71	622 51
Duguay, Eugénie	Nicolet	38	12	23 36	.....	47	22 89
Dumont, Victoria	L' Epiphanie	44	12	42 65	.....	88	41 77
Dionne, L. Léontine	St-Pascal	42	12	74 60	.....	1 49	73 11
Dancosse, M Emma	"	45	12	36 36	.....	73	35 63
Dagenais, Mme Barthélemi	St-Martin	58	12	61 42	.....	1 23	60 19
Dallaire, Ve A	Ste-Rose	37	12	151 08	.....	.....	151 08
Dalfond, Mme Joseph	Ste-Mélanie	54	12	31 18	.....	63	30 55
Dubois, Mme Louise	St-Hugues	45	12	71 28	.....	1 43	69 85
DeVarennes, M. R. O.	Les Écureuils	Dec.	12	45 02	.....	90	44 12
Delâge, J. Bte	St Césaire	71	12	445 06	112 89	8 90	323 27
Doddridge Ve Jane	New-Richmond	55	12	26 42	.....	53	25 89
Dumont, M. Luce	New-Port	46	12	56 86	10 28	1 14	45 44
Dulude, Mde Auguste	Chambly	43	12	80 28	21 50	1 61	57 17
Destroismaisons, Catherin	St-Valérien	51	12	57 96	18 06	1 16	38 74
Dubois, Mde Joseph	St-Cuthbert	61	12	62 12	12 47	1 25	48 40
Descôteaux, Mde Joseph	St-Zéphirin	52	12	50 06	.....	1 00	49 06
Dumas, Mde F. X	St-Henri	54	12	82 60	.....	1 66	80 94
Doucet, Philomène	St-Célestin	44	12	30 90	7 93	62	22 35
Dupuis, Cécile	St-Philippe	57	12	184 94	55 22	3 80	130 92
Dubé, Octavie	St-Alexandre	47	12	33 46	7 22	1 00	25 24
Descormiers, Rose de Lima	Batiscan	41	12	43 26	.....	87	42 39
Destroismaisons, Rose de L	St-Hugues	46	12	26 55	.....	53	26 02

TABLEAU K.—(*Suite*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
				$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Daly, Vve Michael	St-Jean	....	12	31 75	.....	.....	31 75
Dubois, Mme Norbert	St-Cuthbert	59	12	76 12	.....	1 52	74 60
Dufour, Mme Georgianne	Ile aux Coudres	33	12	11 02	.....	22	10 80
Dumas, Mme Adélard	St-Thomas	41	12	44 46	5 50	88	38 08
Delorme, Mme François	Maisonneuve	35	6	15 59	.....	31	15 28
Denis, Célina	St-Eloi	36	12	16 37	1 05	33	14 99
Dion, Rosalie	Belœil	43	12	11 30	.....	23	11 07
Drolet, Méléda	Ste-Jeanne	32	6	8 35	.....	17	8 18
Delaney, Marie Zoé	Iles de la Madeleine	36	12	27 40	.....	55	26 85
Duquette, Florence	Stanbridge	56	2	14 84	4 77	30	9 77
Deléglise, M. Jos	Louiseville	58	6	77 02	16 33	1 54	59 15
Dumont, Marie	St-Arsène	50	30	104 85	39 65	2 10	63 10
Descormiers, Elmire	Gentilly	44	6	8 57	.....	17	8 40
Dupras, Etienne	St-Justin	déc.	6	60 35	.....	1 21	59 14
Desrosiers, M. Louise	Lanoraie	29	14	23 75	.....	48	23 27
Dupuis, Mme Alexandre	St-Simon	43	18	100 26	27 42	2 01	70 83
Demers, Mde Olivier	St-Nicolas	42	12	25 58	.....	51	25 07
Dussault, Judith	Trois-Rivières	53	12	118 60	41 52	2 37	74 71
Emslie, Ve James	Lachute	....	12	184 15	.....	.....	184 15
Esnouf, Ve G. Alf	Kamouraska	....	12	20 15	.....	.....	20 15
Emard, Médard	St-Hubert	64	12	277 56	.....	5 55	272 01
Ethier, Ve Louis	Montréal	66	12	60 53	.....	1 21	59 32
Edmonds, E. Ellen	Bedford	64	12	20 06	.....	40	19 66
Emond, J. Lévesque	Rivière-du-Loup	38	12	20 20	.....	41	19 79
Fahey, Mary Ann	Beauport	50	12	136 30	.....	2 73	133 57
Filiatrault, M. Louise	Ste-Rose	52	12	90 68	.....	1 82	88 86
Fitzgerald, John	Ottawa	63	12	239 30	.....	4 79	234 51
Fontaine, Prudent	St-Pascal	71	12	81 86	.....	1 64	80 22
Frawley, Patrick	Chapeau	67	12	97 46	.....	1 95	95 51
Fergusson, Gilbert	Manchester, O	63	12	310 77	.....	6 22	304 55
Fecteau, Etienne	Québec	55	12	258 46	.....	5 17	253 29
Fréjean, Alma	Cap St-Ignace	34	12	10 82	.....	22	10 60
Fortier, Mme Z	Québec	51	12	72 78	.....	1 46	71 32
Goudie, Isabella	Toronto	56	12	49 26	.....	99	48 27
Goulet, Eugénie	St-Ferréol	50	12	55 36	.....	1 11	54 25
Grant, Alex. G	Montréal	68	12	252 00	.....	5 04	246 96
Gosselin, Henry T	Clarendon	71	12	147 28	.....	2 95	144 33
Gauthier, Aglaé	Ste-Julienne	58	12	99 44	.....	1 99	97 45
Geffrard, Elzire	Trois-Rivières	....	....	107 42	.....	2 15	105 27
Green, Joseph	Valleyfield	...	....	371 98	.....	7 44	364 54

TABLEAU K.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension est payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Gravel, Mme Charles	St-Hilarion	49	12	21 94	.....	44	21 50
Gadbois, Aurélie	Upton	39	12	14 22	.....	29	13 93
Guy, Vve Antoine	Québec	55	12	36 16	14 28	72	21 16
Grégoire, Vve H. Damase	St-Esprit	.....	12	49 00	13 90	.....	35 10
Généreux, Ulysse	Berthier	52	12	79 98	25 68	1 60	52 70
Grondin, Louis	Laprairie	71	12	480 72	235 59	9 62	235 51
Gervais, Noé	St-Charles	56	12	293 74	93 93	5 88	193 93
Gallagher, Francis	Québec	60	12	282 50	110 20	5 65	166 65
Guérin, Alphonsine	St-Constant	41	12	55 40	12 80	1 11	41 49
Granger, H. Boniface	Montréal	44	6	69 25	.....	1 38	67 87
Goulet, Cordélie	St-Guillaume	44	12	13 34	.....	27	13 07
Gagnon, M. A. Philomène	St-Luc	32	6	11 76	.....	23	11 53
Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas	45	12	49 24	.....	99	48 25
Gagnon, Mme Emile	St-Louis	34	12	20 86	.....	42	20 44
Gosselin, Victoria	Deschambault	32	6	10 34	.....	21	10 13
Gravel, M. Louise	Montréal	35	6	15 35	.....	31	15 04
Gagné, Denise	Rimouski	30	6	19 13	.....	39	18 74
Gagné, Hosanna	Pointe-au-Père	36	6	11 20	.....	23	10 97
Geoffroy, E. Severine	St Léonard	34	6	7 78	.....	15	7 63
Gaivin, Emelie	Ste-Monique	32	6	14 82	.....	30	14 52
Gauthier, M. Vitaline	Chicoutimi	37	10	21 35	.....	43	20 92
Gareau, Celestin	Bouchette	57	6	16 55	.....	33	16 22
Héroux, Vve Alphonse	Ste-Marthe	.....	12	52 32	.....	.....	52 32
Hicks, W. Henry	Brandon	66	12	946 00	.....	18 92	927 08
Harper, M. Annie	Anse St-Joan	52	12	75 64	.....	1 52	74 12
Hudon, Arthémise	Kamouraska	39	12	21 69	.....	44	21 25
Hébert, Zélia	Cap de la Madeleine	52	12	50 00	15 41	1 00	33 59
Henderson, Elliot	Indiana	36	6	61 66	7 03	1 23	53 40
Harvey, Mme Jean	Malbaie	38	12	27 10	.....	54	26 56
Hamel, Eulalie	St-François	41	12	20 18	.....	41	19 77
Hamel, Mme Charles	"	50	12	31 68	9 06	64	21 98
Howe, Henry A	Montréal	77	12	1050 00	562 50	21 00	466 50
Hervieux, Zoé	Lanoraie	46	18	90 36	26 96	1 81	61 59
Hubbard Henry	Sherbrooke	71	4	194 33	62 83	3 89	127 61
Haney Thomas	Lachute	50	6	69 70	7 81	1 39	60 50
Ingham, Ellen	Robinson	53	12	23 [illegible]	.....	47	22 75
Jacques, M. Pulchérie	St-Hugues	40	12	40 92	8 24	82	31 86
Keegan, Andrew	Montréal	déc.	6	102 50	.....	2 05	100 45
Kertson, M. Eugénie	Stoke Centre	42	12	41 06	.....	83	40 23
Kydd, R. Walter	Montréal	60	18	101 43	.....	2 03	99 40

TABLEAU—K.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lane, Morgan	Montréal	53	12	161 10	.....	3 22	157 88
Lacroix, Vve Louis	St-Ours	.....	12	94 16	.....	.....	94 16
Laberge, Virginie	Ste-Martine	45	12	30 62	8 00	61	22 01
Lawlor, Vve J. S.	Maxwell, Ont.	.....	12	54 27	.....	.....	54 27
Lemaire, Anastasie	Nicolet	46	12	19 27	.....	39	18 88
Lemoine, Délima	St-Robert	52	12	62 92	.....	1 26	61 66
Levasseur, Eloïse	St-Léonard	46	12	34 51	.....	69	33 82
Levasseur, M. Louise	Aston	37	12	37 42	.....	75	36 67
Leclerc, Eloïse	Richmond	44	12	52 74	.....	1 06	51 68
Lespérance, Marguerite,	Stukely	41	12	40 50	.....	81	39 69
Lafond, Edouard	Grande Ligne	67	12	199 16	.....	3 98	195 18
Lafortune, Z. Tellier	St-Roch l'Achigan	37	12	20 00	.....	40	19 60
Laverdière, Adéline	Ste-Croix	52	12	30 15	.....	61	29 54
Lécuyer, Adeline	Riv. des Prairies	71	12	149 04	.....	2 98	146 06
Langlois, Léa Brière	Portneuf	41	6	16 94	.....	34	16 60
Lloyd, John R.	Bergerville	61	12	182 38	.....	3 65	178 73
Lynch, M. Ellen	Ste-Agathe	57	12	61 74	.....	1 24	60 50
Langlois, C. Caroline	Malbaie (Q.)	54	12	63 78	.....	1 28	62 50
Landriau, Mde Antoine	Ripon	64	12	78 72	.....	1 58	77 14
Lambert, Vve Auguste	St-Boniface	54	12	78 62	.....	1 58	77 04
Leahy, David C.	Chapeau	70	12	126 53	.....	2 53	124 00
Leclerc, Hermine	St-Eugène	44	30	94 10	12 98	1 90	79 22
Lefebvre, M. Clara	Lévis	54	12	64 02	.....	1 28	62 74
Lefebvre, Jessé	Baie du Febvre	47	12	34 53	.....	69	33 84
Lefebvre, Malvina	St-Joachim	51	12	74 00	12 98	1 48	59 54
Lefebvre, M. Nérée	Lévis	58	12	61 46	22 33	1 23	37 90
Lemerise, Mme Pierre	Nicolet	68	12	11 18	.....	23	10 95
Lacombe, Philomène	St-Bruno	45	12	62 08	20 34	1 24	40 50
Logan, Sam. McG.	Thorne-Centre	68	12	40 00	.....	80	39 20
Lachance, M. Louise	Hébertville	38	12	11 64	.....	24	11 40
Laprès, Marie	Montréal	40	12	45 55	4 94	91	39 70
Lachance, Emma	Ste-Anne	32	12	20 92	1 80	42	18 70
Laplante, Mde F.	St-Gédéon	42	12	24 72	.....	50	24 22
Lesieur, Mme Jean	Trois-Rivières	56	12	46 03	.....	93	45 10
Lanthier, Vve Camille	St-Benoit	59	12	67 36	20 48	1 35	45 53
Lamarche, M. Flore	St-Paul l'Ermite	35	12	23 64	.....	47	23 17
Lafond, Sophie Rose	St-Jean Deschaillons	31	12	14 90	.....	30	14 60
Labrie, Mde Denis	Ste-Hénédine	72	12	96 44	.....	1 93	94 51
Laforce, Philomène	Montréal	55	18	140 58	26 64	2 82	111 12
Lefebvre, Adéline	Laprairie	42	12	29 36	.....	59	28 77

TABLEAU—K —*Suite.*

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension est payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Yrs.		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Larue, Alvine	Québec	déc	6	20 39	.....	41	19 98
Lasonde, Adèle L	Stanfold	57	6	26 44	8 24	53	17 67
Lebel, Georgina	St-Pacome	39	6	11 56	2 61	23	8 72
Letourneau, Mme Ant	St-Paul de M	33	18	29 01	.....	59	28 42
Lapointe, Marie A	Eboulements	33	6	8 25	.....	17	8 08
Larouche, Mme Jérome	Chicoutimi	déc.	6	8 10	.....	16	7 94
Lachance, Séverin P	Lowell	58	6	60 06	18 50	1 20	40 36
Maltais, Mme Louis	Laterrière	45	12	82 64	.....	1 66	80 98
McGill, Mary	Huntingdon	54	12	65 54	.....	1 31	64 23
Moffatt, A. M. Adolphe	Vaudreuil	67	12	258 68	.....	5 18	253 50
Montreuil, Mme H. L	Montréal	69	12	59 82	.....	1 20	58 62
McGibbon, Elizabeth	Lachute	36	12	33 60	.....	68	32 92
Ménard, Délima	St-Lin	49	12	38 94	.....	78	38 16
Martin, Justine	Ste-Hélène	46	12	35 46	.....	71	34 75
Martineau, Henri E	Ste-Thérèse	66	12	266 90	.....	5 34	261 56
Marchand, Henriette	Nicolet	46	12	25 87	.....	52	25 35
McGregor, Mary	Lachute	66	12	124 50	.....	2 49	122 01
McMartin, Jane	Montréal	61	12	55 66	.....	1 11	54 55
McSweeney, Daniel	Chicago	72	12	611 40	.....	12 23	599 17
Mineau, Emelie	Yamachiche	44	12	31 83	.....	64	31 19
Mitchell, Elizabeth	Québec	56	12	84 68	.....	1 70	82 98
Moisan, Justine	St-Alphonse	49	12	51 66	.....	1 04	50 62
Morin, Azilda	St-Raphaël	43	12	19 72	1 82	40	17 50
Marcoux, Mme P.U	St-Jacques	57	12	40 48	.....	81	39 67
MacMartin, Délia	Montréal	41	12	105 88	.....	2 12	103 76
Martel, Mde Timothée	Marieville	35	12	34 40	.....	69	33 71
McGregor, James	Victoria, B. C	64	12	899 32	.....	17 99	881 33
Morisson, Solon	Rougemont	64	12	110 58	.....	2 22	108 36
Mullin, P. J	Vinton	68	12	25 00	.....	50	24 50
Martineau, Vve Roch	Montréal	.....	12	95 00	.....	.....	95 70
Marsan, Azéline	St-Esprit	51	12	55 76	.....	1 12	54 64
McIntosh, John	Billing's Bridge	63	12	293 50	40 00	5 87	247 63
Morissette, Célanire	St-David	46	12	34 76	7 83	70	26 23
Mimee, Frederick	Ste-Foye	75	12	40 81	.....	81	40 00
McCaffrey, Margaret	Stanstead	62	12	71 30	.....	1 43	69 87
Métivier, Mme Theod	Buckland	36	12	18 37	.....	37	18 00
Mauffette, J. O	Ile Perrot	57	12	347 80	200 35	6 96	140 49
Morrier, Mme Moïse	St-Alexis	58	12	11 54	.....	23	11 31
Maucotel, P. V	Blairfindie	63	12	99 03	12 00	1 98	85 05
McGibbon Catherine	Lachute	48	12	38 98	.....	78	38 20

TABLEAU – K.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Morissette, Victorine	St-Albert	33	12	18 62	3 44	37	14 81
Moineau, Elie	Montréal	59	6	30 04	.....	60	29 44
Morin, M. Desanges	St-Raphaël	37	6	13 92	2 22	28	11 42
Marion, Emelie	St-Jacques	32	6	14 51	.....	29	14 22
Mitchell, M. Emelie	Pointe-Claire	56	6	38 52	14 42	77	23 33
Murray, George	Montréal	62	6	100 95	.....	2 02	98 93
Majeau, Almésine	Joliette	40	6	57 40	.....	1 15	56 25
Nicole, Eugénie	St-Thomas	31	12	21 42	.....	43	20 99
O'Ryan, Michael	Sillery	75	12	248 97	.....	4 98	243 99
Ouellet, Elzéar	Hébertville	48	12	111 92	.....	2 24	109 68
Ouellet, Gracienne	Kamouraska	29	6	7 70	.....	15	7 55
Ouellet, Olive	St-Célestin	32	6	7 81	.....	16	7 65
Otis, Cléophie	Matane	40	6	7 94	.....	16	7 78
Pageot, Charles	Québec	73	12	108 40	.....	2 17	106 23
Parent, Dina	St-Isidore	40	12	23 44	.....	47	22 97
Pesant, Charlotte	Ottawa	63	12	63 46	.....	1 27	62 19
Pilote, Emelie	St-Siméon	53	12	60 32	.....	1 21	59 11
Plante, Céleste	St-Hilaire	51	12	43 72	.....	88	42 84
Plante, Ursule	"	48	12	60 48	.....	1 21	59 27
Pageot, J. Ed	Lorette	61	12	130 16	.....	2 61	127 55
Pion, Marie	Marieville	41	12	44 78	.....	90	43 88
Poirier, Philomène	St-Timothée	54	12	47 90	.....	96	46 94
Purdie, John	Québec	65	12	378 39	.....	7 57	370 82
Pelletier, Demerise	Ste-Hélène	41	12	20 88	.....	42	20 46
Plante, Philomène	St-François	48	12	12 16	.....	24	11 92
Potvin, Ve Alfred	Hébertville	43	12	40 48	10 26	81	29 41
Piché, Mde Modeste	Montréal	44	12	49 94	.....	1 00	48 94
Poitras, Eulalie	L'Islet	55	6	5 20	.....	10	5 10
Pelletier, Ve H. Bruno	St-Laurent	.....	6	47 94	7 41	.....	40 53
Pouliot, Adeline	St-Ubalde	52	12	29 60	1 60	59	27 41
Parent, Lydia H.	Métapédia	34	12	30 50	.....	61	29 89
Poliquin, Lumina G.	St-Cuthbert	46	12	55 89	.....	1 12	54 77
Pelletier, Mme. Arthur	Isle Verte	35	6	8 38	1 00	17	7 21
Richard, Symphorose	St-Barnabé	45	12	55 23	.....	1 11	54 12
Robert, Elmire	Montréal	48	12	40 60	.....	81	39 79
Robichaud, Guillaume	Cacouna	54	12	127 52	.....	2 55	124 97
Robinson, Robert	Onslow	73	12	52 00	.....	1 04	50 96
Ratté, Célina	Ste-Catherine	50	12	71 50	.....	1 43	70 07
Raby, Eugénie	Lachenaie	64	12	83 94	.....	1 68	82 26
Roberge, Jeanne Denise	Beauport	62	12	78 54	.....	1 57	76 97

TABLEAU K.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur le traitement des années antérieures à 1880.	Réductions. 2 pour cent sur la pension.	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Roy, J. Edmond	St-Raphaël	59	12	196 26	.....	3 94	192 32
Roy, Théophile	Nicolet	59	12	133 15	.....	2 67	130 48
Rancourt, Adeline	St-Bernard	60	12	46 36	.....	93	45 43
Ray, Anna	Montréal	53	12	68 63	5 40	1 38	61 85
Rheault, Alphonsine	Becancourt	déc.	6	21 54	.....	43	21 11
Racette, Mme Odillon	Joliette	52	6	14 20	4 16	28	9 76
Richard, Josephte	St-Basile	42	6	9 41	.....	19	9 22
Robitaille, G. Ferd	Québec	54	12	99 24	21 80	1 99	75 45
Roy, Vitaline	St-Isidore	46	18	34 44	.....	69	33 75
Roy, Angélique	Fraserville	34	18	23 49	.....	47	23 02
Ramsdel, Esther	Hatley	61	18	70 47	19 38	1 41	49 68
Reid, Isabella, M.S	Montréal	36	6	44 50	.....	89	43 61
Sherby, Mme Joseph	Hull	62	12	31 68	.....	64	31 04
Sauvé, Jérémie	St-Jérome	69	12	116 22	.....	2 33	113 89
Simard, Aristide	Lacolle	65	12	145 70	.....	2 92	142 78
Simard, Eléonore	Baie St-Paul	41	12	19 92	.....	40	19 52
Sylvestre, Victorine	Ste-Hélène	41	12	28 56	.....	57	27 99
Sanche, Marie	Montréal	40	12	40 36	.....	81	39 55
St-Hilaire, P. H	St-Jean, C	59	12	324 98	55 05	6 50	263 43
St-Hilaire, V taline	Baie St-Paul	43	12	36 65	11 10	74	24 81
Simard, Mme Ferd	Cap Santé	52	12	15 92	.....	32	15 60
Sauvageau, Adeline	Montréal	56	6	37 97	11 45	76	25 76
Smith, Catherine	Hedleyville	57	6	47 87	15 37	96	31 54
Simard, Eulalie	St-Alphonse	49	3	11 31	3 28	23	7 80
Skinner, Janet H	Melbourne	47	6	8 36	.....	17	8 19
Tanguay, George	St-Gervais	72	12	537 50	.....	10 75	526 75
Toussaint, M. Anne	Québec	59	12	86 40	.....	1 73	84 67
Toutant, Mme Edouard	St-Luc	58	12	77 20	.....	1 55	75 65
Turcotte, Arthémise	Québec	52	12	53 20	.....	1 07	52 13
Talbot, Eugénie	Thetford	37	12	25 33	.....	51	24 82
Tardif, L.-F	St-Pierre	63	12	135 42	.....	2 71	132 71
Trépanier, Auguste	Métapédia	50	18	53 10	.....	1 07	52 03
Tremblay, Célanire	St-Urbain	43	12	10 66	.....	22	10 44
Talbot, Alphonsine	Grantham	59	12	74 64	14 79	1 50	58 35
Tremblay, Philomène	St-Urbain	47	12	26 26	10 20	53	15 53
Turcotte, Cécile	St-Donat	55	12	12 88	.....	26	12 62
Tétrault, Mme Abdon	Ste-Angèle	51	12	91 86	30 10	1 84	59 92
Tessier, Philomène	Ste-Anne de la Pér	47	6	23 63	7 96	48	15 19
Trudel, Ida	Ste-Monique	30	6	7 65	.....	15	7 50
Thériault, Judith	St-Adrien	47	18	38 25	.....	77	37 48

TABLEAU—K.—(*Suite.*)

NOMS DES PENSIONNAIRES.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réductions. 1 pour cent sur les traitements des années antérieures à 1870.	Réductions. 2 pour cent sur la pension	Balance payée par chèque.
		Ans		$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.	$ Cts.
Trudel, Delphine	Malbaie	37	6	1 90	.....	16	7 74
Toutant, Emma	Champlain	Déc.	6	10 27	.....	20	10 07
Vallée, Caroline	Beauport	55	12	77 50	.....	1 55	75 95
Verville, Emma	St-François	34	12	20 03	.....	40	19 63
Veilleux, Apolline	"	44	12	20 38	.....	41	19 97
Wilkins, Fred. B.	Eardley	66	12	52 00	.....	1 04	50 96
Whalen Sophie Gravel	Bethlehem	61	12	43 40	.....	87	42 53
Whitty, Thomas	Shawinigan	70	12	281 00	.....	5 62	275 38
Wilkins, Ida	Toronto	36	12	84 45	.....	1 69	82 76
Winchester, Rachel	Sutton	39	12	27 77	.....	56	27 21
Gautier, Vitaline	Chicoutimi	Déc.	6	12 91	.....	26	12 65
Fecteau, Etienne	Québec	....	acc.	26 65	.....	.....	26 65
Descormiers, Rose de L.	Batiscan	Déc.	6	21 62	.....	43	21 19
				31432 71	3030 16	603 61	27798 94

TABLEAU—L.

Etat des revenus et des dépenses du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 1892-93.

	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour le compte du revenu disponible pour le payement des pensions.			
Revenus de l'année 1892-93:			
2 pour cent sur la subvention aux écoles publiques		3,200 00	
2 " " " " " supérieures		1,000 00	
2 " " les traitements des professeurs des Ecoles normales		359 28	
2 pour cent sur les traitements des inspecteurs d'écoles		674 67	
2 " " " des fonctionnaires dans les écoles sous controle		13,252 09	
2 pour cent sur les pensions payées dans l'année		603 61	
Retenues payées au département par les fonctionnaires eux-mêmes		155 11	
Intérêt jusqu'au 30 juin 1892 sur le montant capitalisé		8,474 18	
Subvention du gouvernement pour l'année 1892-93		1,000 00	
Montant du déficit de la présente année		3,042 82	
			31,761 76
Depenses de l'annee 1892-93.			
Pour les pensions		31,432 71	
" " versements remis		44 30	
Dépenses d'administration		284 75	
			31,761 76
Etat du Revenu place en fidei-commis:			
Balance entre les mains du Trésorier de la Province		23,847 48	
A déduire le déficit de la présente année		3,042 82	
Balance au crédit du fonds, après le 30 juin 1893			20,804 66
Pour le compte du revenu capitalise:			
30 juin 1982. Revenu accumulé depuis 1880			172,211 30
Revenus de l'annee 1892-93:			
Retenues appartenant au capital, payées cette année	45 73		
Retenues faites sur les pensions cette année	3,030 16		
		3,075 89	
A déduire les montants remis payés sur le capital		7 24	
			3,068 65
30 juin 1893. Revenu accumulé à cette date			175,279 95

Etat concernant les pensionnaires du nouveau fonds de pensions pour l'annee 1892-93.	Nombre.	Pensions payées en 1892-93.	Moyenne.
		$ cts.	$ cts.
Pensionnaires agés de 56 ans et au-dessus	122	20,418 85	167 36
" " " moins de 56 ans	233	9,796 50	42 04
Veuves de fonctionnaires	13	1,217 36	93 64
	368	31,432 71	85 41
Pensionnaires:—Hommes	78	17,670 30	226 54
Femmes	277	12,545 05	45 29
Veuves	13	1,217 36	93 64
Totaux	368	31,432 71	85 41

TABLEAU—M.

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1892-93.

Nos.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque religieuse et nationale, série in-8.	Bibliothèque religieuse et nationale, série in-12.	Bibliothèque religieuse et nationale, série in-8.	Vie de Mgr de Laval, l'abbé Gosselin.	Montcalm et Lévis, l'abbé Casgrain.	Loin du pays, Faucher de Saint-Maurice.	Fête nationale, Chouinard.
1	Le Surintendant	408	150	5	26	55	37	26
2	L'inspecteur Beaulieu	30	25	60	2	2	.....	15
3	" Bégin	30	25	50	1	2	.....	12
4	" Béland	30	25	45	2	2	.....	15
5	" Belcourt	32	25	50	2	2	.....	14
6	" Bellerose	30	25	75	2	2	.....	16
7	" Bouchard	32	25	60	2	2	.....	16
8	" Brault	30	24	40	1	3	.....	10
9	" Curot	30	25	53	2	2	.....	12
10	" Demers	30	25	65	2	2	.....	15
11	" Dubeau	30	25	75	2	2	.....	18
12	" Dupuis	30	25	45	1	3	.....	10
13	" Fontaine	30	25	50	2	2	.....	10
14	" Gay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	" Lefebvre	28	25	50	1	2	.....	12
16	" Lévesque	30	25	60	2	2	.....	16
17	" Lippens	30	28	65	2	2	.....	14
18	" Lucier	10	15	40	.....	1	.....	6
19	" McGown	50	30	25	5	10	10	10
20	" Nantel	35	25	50	1	2	.....	12
21	" O'Brien	3	7	25	.....	.....	.....	3
22	" Paquet	3	5	15	.....	.....	.....	3
23	" Picard	30	25	75	2	2	.....	16
24	" Prémont	48	40	50	5	11	8	15
25	" Prud'homme	30	25	65	2	2	.....	16
26	" Roy	30	25	50	2	6	.....	12
27	" Ruel	30	25	50	2	2	.....	12
28	" Savard	25	25	50	2	5	.....	14
29	" Stenson	35	25	45	3	6	.....	14
30	" Tanguay	32	25	60	2	2	.....	16
31	" Tétreault	30	25	50	1	2	.....	12
32	" Thibault	28	25	60	2	2	.....	12
33	" Tremblay	12	20	45	.....	1	.....	8
34	" Tremblay	20	20	40	1	3	.....	11
35	" Vien	35	25	45	3	8	.....	15
	Totaux	1,346	939	1,688	85	152	55	437

TABLEAU—M.—(*Suite*)

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1892–93.

Nos.	Discours, juge Routhier.	A travers l'Espagne, juge Routhier.	Les grands drames, juge Routhier.	Le chercheur, Dumontier.	Excursion aux climats tropicaux, l'abbé Provancher.	La Nouvelle-France, Dr Dionne.	Notes de voyage, Tardivel.	La vénérable Mère de l'Incarnation, l'abbé Cassgrain.	Deux voyages sur le Saint-Maurice, l'abbé Caron.	L'Outaouais supérieur, Buies.	Garcia Moreno, R. P. Bertho.	Feuilles volantes, Fréchette.	Lettres du P. F.-X. Duplessis, Roy.	Guide du chercheur de minéraux, de Puyjalon.
1	7	27	32	143	40	10	11	12	14	27	12	52	15	27
2	2	3	10	10	1	1	1	2	1	5	1	1	1	30
3	2	3	10	10	5	1	1	4	1	25	1	7	1	30
4	2	3	10	10	6	1	1	4	2	15	1	2	1	30
5	3	5	10	12	5	1	1	5	1	40	1	7	1	30
6	2	4	10	10	5	1	1	1	2	10	1	2	1	25
7	2	4	11	10	6	1	1	5	3	10	1	3	1	30
8	1	4	10	10	4	1	1	3	1	15	1	5	1	25
9	2	3	10	10	5	1	1	1	2	7	1	.....	1	30
10	1	3	10	10	5	1	1	4	2	15	1	2	1	25
11	3	5	12	10	6	1	1	3	2	10	1	4	1	25
12	1	5	.....	10	4	1	1	5	1	15	1	7	1	30
13	2	3	10	10	6	1	1	5	2	30	1	5	1	25
14	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	1	2	10	7	5	1	1	4	5	35	1	2	1	25
16	3	2	10	10	6	1	1	4	2	13	1	3	1	30
17	1	4	11	10	5	1	1	5	2	16	1	1	1	30
18	1	1	1	2	.....	.....	.....	1	.....	4	.....	.....	.....	15
19	5	10	25	25	10	1	1	5	2	30	1	20	2	30
20	2	4	10	10	5	1	1	5	1	20	1	8	1	30
21	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	10
22	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	6
23	3	5	14	11	6	1	1	3	2	20	1	4	1	30
24	5	5	20	20	.....	2	2	6	2	17	1	10	2	20
25	1	3	10	10	6	1	1	3	2	15	1	2	1	25
26	1	3	10	10	5	1	1	3	3	15	.....	1	1	35
27	2	3	10	10	5	1	1	5	1	30	1	5	1	30
28	....	3	10	8	3	.....	.....	1	1	10	1	2	.....	35
29	1	11	20	12	3	1	1	.....	2	20	1	8	1	35
30	3	3	10	11	7	1	1	5	2	16	1	5	1	30
31	2	4	10	10	5	1	1	4	3	20	1	8	1	25
32	1	2	2	6	4	1	1	1	1	20	1	.....	1	30
33	1	1	1	2	.....	.....	.....	1	.....	5	.....	.....	.....	15
34	1	3	10	6	3	.....	.....	.....	1	10	1	2	.....	30
35	1	10	20	12	5	1	1	5	2	15	1	8	1	30
	65	151	359	457	181	38	39	117	68	556	40	186	44	908

TABLEAU—M—(*Suite.*)

Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, 1892-93.

Nos.	Guide du chasseur de pelleteries, de Puyjalon.	Manuel d'hygiène, Dr Lachapelle.	Honni soit qui mal y pense, Faucher de Saint-Maurice.	Jacques-Cartier, Dr Dionne.	Au portique des Laurentides, Buies.	Divers.	Publiés par Kennedy, N.Y.	Canadian Pen and Ink Sketches, Fraser, Montréal.	Série No 8.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres français et anglais catholiques.
1	21	3	2	3	4	137	14	.....	33	50	1,205	97	1,302
2	30	140	10	2	45	455	.....	.....	.....	.....	885	.....	885
3	30	35	16	1	30	167	.....	.....	.....	.....	500	.....	500
4	30	50	20	2	20	196	1	1	11	17	525	30	555
5	30	40	20	2	62	204	1	1	9	9	605	20	625
6	30	35	20	2	20	223	.....	2	15	10	555	27	582
7	30	50	22	2	10	228	.....	.....	.....	.....	567	.....	567
8	25	32	20	1	10	122	.....	2	13	15	400	30	430
9	30	35	20	2	20	160	.....	1	15	9	465	25	490
10	25	55	20	2	20	133	1	1	13	10	475	25	500
11	30	30	15	2	10	272	.....	.....	.....	.....	595	.....	595
12	30	35	20	1	19	133	1	.....	5	4	425	10	435
13	25	30	15	2	55	136	.....	1	8	7	484	16	500
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	72	85	.....	160	160
15	25	30	20	3	50	134	.....	.....	.....	.....	480	.....	480
16	30	50	20	2	20	206	.....	2	12	11	550	25	575
17	30	55	20	2	35	195	.....	.....	.....	.....	567	.....	567
18	15	20	8	.....	5	87	.....	.....	6	12	232	18	250
19	30	35	20	1	5	142	9	15	51	50	540	125	665
20	30	40	20	1	25	160	1	2	11	11	500	25	525
21	10	10	5	.....	10	35	.....	.....	.....	.....	120	.....	120
22	10	2	1	.....	5	24	.....	.....	.....	5	75	5	80
23	30	30	25	2	35	186	.....	1	8	6	560	15	575
24	20	25	15	3	30	168	8	7	40	45	550	100	650
25	25	40	25	2	30	177	1	2	17	10	520	30	550
26	35	35	20	1	15	160	2	4	17	17	480	40	520
27	30	35	20	2	40	157	.....	.....	.....	.....	510	40	550
28	35	35	15	.....	10	135	.....	.....	.....	.....	425	.....	425
29	35	35	20	1	10	155	1	7	22	35	500	65	565
30	30	55	20	2	20	215	.....	1	8	11	575	20	596
31	25	35	20	1	20	164	1	2	15	12	480	30	510
32	30	25	20	1	35	74	.....	2	16	17	385	35	420
33	15	33	10	.....	10	110	.....	.....	10	40	290	50	340
34	30	35	14	.....	5	104	.....	.....	.....	.....	350	.....	350
35	30	35	20	1	15	196	3	5	24	28	540	60	600
	916	1,265	578	49	746	5,550	47	59	451	526	16,915	1,123	18,038

TABLEAU—N.

RAPPORT FINANCIER des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal, pour l'année scolaire 1892-93.

Recettes et dépenses générales du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
Balance en caisse, 1er juillet 1892	.....	11140 07
De la cité de Montréal :		
Balance de la taxe scolaire de 1892	93260 60	
Acompte sur l'exercice de 1893	30350 44	
Taxe des juifs espagnols et portugais pour 1892	2894 50	
		126505 54
Du Gouvernement :		
Fonds de l'éducation supérieure	1334 00	
Fonds des écoles publiques	15114 18	
	16448 18	
Moins retenues pour le fonds de pension des instituteurs	1077 11	
		15371 07
De la rétribution menuselle :		
Des écoles sous controle	11287 89	
Des écoles subventionnées	22146 97	
		33434 86
Emprunt C. & R. Campbell	.....	18000 00
Reçu acompte de billets recevables	.....	600 00
Inscription dans les écoles pour achat de livres de prix	.....	1687 91
Loyers de maisons et cyclorama	.....	700 66
		207440 11

DÉPENSES.		
Soutien des écoles (voir cédule A.)	118223 07	
Réparations des écoles et terrassement	5720 97	
		123944 04
Assurances et taxes	.....	4069 98
Mobilier des écoles	.....	1822 60
Intérêt sur obligations (débentures) et billets hypothécaires	.....	31828 30
Fonds d'amortissement sur obligations (débentures)	.....	7231 78
Frais d'administration	.....	7865 34
Juifs espagnols et portugais	.....	2605 05
Amélioration de l'école Plessis	.....	5939 96
Réparations, Ecole polytechnique	.....	24 85
Réparations, maisons rue Saint-Urbain	.....	451 42
Construction de l'école Sarsfield	.....	7109 01
Construction de l'école Montcalm	.....	6647 51
Achat de livres de prix, bibliothèque, chapelle, etc	.....	1405 28
Hangar et boutique, Académie commerciale	.....	202 96
Argent en caisse le 30 juin 1893	.....	6292 03
		207440 11

BILAN DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINS, au 30 juin 1893.

ACTIF.	$ cts.	$ cts.	PASSIF.	$ cts.	$ cts.
Argent en caisse	6,292 03		Obligations (débentures)	410,000 00	
Bâtiments, terrains, etc	6,021,162 50		Moins fonds d'amortissement, et intérêts accrus au 31 décembre 1892	152,524 51	
Mobilier	42,783 62			257,475 49	
Bibliothèques	5,826 55		Obligations hypothécaires	173,000 00	
Billets recevables	1,391 76		Bailleurs de fonds	15,269 26	
			Prix de fondation	4,201 66	
			Billets payables	600 60	
			Excédant de l'actif sur le passif	207,910 05	
		658,456 49			658,456 46

A. CHATIGNY,
Comptable.

U.-E. ARCHAMBAULT,
Secrétaire-trésorier.

Je, soussigné, certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal, et je déclare que toutes les écritures du rapport financier qui précède sont tirés des dits livres, que j'ai comparés ensemble, et trouvés exacts.

J'ai de plus vérifié attentivement, et en détail, tous les déboursés, avec les pièces justificatives, à leur appui, et j'ai trouvé le tout exact.

N. RHEAULT,
Auditeur.

Montréal, 10 novembre 1893.

CÉDULE A.—ÉTAT des dépenses pour le soutien des écoles.

NOMS DES ÉCOLES.	OU SITUÉES.	TRAITEMENTS ET SUBVENTIONS.	AUTRES DÉPENSES.	DÉPENSES TOTALES.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Académie commerciale catholique	Avenue du Plateau	11024 99	2186 38	13211 37
Ecole Montcalm	184 rue Craig	6951 30	686 36	7637 66
Ecole Champlain	172 rue Fullum	9204 44	723 23	9927 67
Ecole Sarsfield	97 rue du Grand Trunk	6900 00	687 62	7587 62
Ecole Belmont	245 rue Guy	7568 16	816 95	8385 11
Ecole Olier	216 rue Roy	7981 19	813 60	8794 79
Ecole Plessis	383 rue Plessis	4800 00	1185 93	5985 93
Ecole St-Gabriel	350 rue Centre	3050 00	676 25	3726 25
Ecole Ste-Brigide	143 rue Dorchester	3914 58	1473 39	5387 97
Ecole St-Joseph	141 rue St-Martin	4988 00	1013 15	6001 15
Ecole Ste-Anne	113 rue Young	3758 00	595 20	4353 20
Ecole Notre-Dame	40 rue St-Jean-Baptiste	362 00	275 35	637 35
Ecole Notre-Dame-des-Anges	15 rue Mullins	800 00	225 05	1025 05
Ecole Ste-Catherine	754 rue Ste-Catherine	1397 00	1190 81	2587 81
Ecole Bourgeoys	360 rue Plessis	2701 00	1495 00	4196 00
Ecole Visitation	181 rue Craig	1615 00	734 20	2349 20
Ecole St-Joseph	2351 rue Notre-Dame	1473 00	872 75	2345 75
Ecole Ste-Anne	102 rue McCord	997 00	599 85	1596 85
Ecole St-Louis	633 rue Cadieux	278 00	326 00	604 00
Ecole Ste-Marie du Bon-Conseil	168 rue Craig	597 00	677 50	1274 50
Ecole St-Alphonse	120 rue Conway	750 00	128 15	878 15

Ecole St-Charles	740 rue Wellington	217 00	197 50	414 50
Ecole St-Jean l'Évangéliste	337 rue Centre	1554 00	1040 70	2594 70
Orphelinat St Alexis	247 rue St-Denis	300 00	.....	300 00
Institut des Jeunes Aveugles	2009 rue Ste-Catherine	300 00	.....	300 00
Ecole de Mme M.-L. Marchand	62 rue St-Hubert	777 00	1877 00	2654 00
Ecole de Mlle A.-L. Cronin	199 rue Chatham	449 00	679 60	1128 60
Ecole de Mlle P. Thibodeau	682 rue Cadieux	501 00	643 05	1144 05
Ecole de Mlle Joséphine Dorval	165 rue Ste-Elizabeth	177 00	299 50	476 50
Ecole de Mme E. Désormeaux	1270 rue Ontario	417 00	554 05	971 05
Ecole de Mme A. Richer	312 rue Logan	222 00	278 05	500 05
Ecole de Mlle M.-M. McKay	58 rue des Allemands	225 00	520 25	745 25
Ecole de Mlle Ida Labelle	174 rue Amherst	561 00	966 05	1527 05
Ecole de Mlle E. DesRivières	220 rue St-Christophe	138 00	218 44	356 44
Ecole de Mlle M. Campion	622 rue Cadieux	131 25	189 50	320 75
Ecole Ste-Marie du Bon Conseil	Rue Panet	1464 00	1049 50	2513 50
Ecole Ste-Cunégonde	Ste-Cunégonde	800 00	.....	800 00
Ecole Ste-Agnès	Rue St-Antoine	300 00	357 95	657 95
Maîtrise Saint-Pierre	158, rue Panet	500 00	1825 30	2325 30
		$90143 91	$28079 16	$118223 07

CÉDULE B.—ETAT indiquant l'inscription, la fréquentation, la moyenne de l'assistance et de l'absence, le sexe et le nombre des instituteurs et des institutrices dans chaque école.

NOMS DES ÉCOLES.	INSCRIPTION.	FRÉQUENTATION.	ASSISTANCE.	ABSENCE.	PROPORTION % DE LA FREQUENTATION A L'INSCRIPTION.	PROPORTION % DE L'ASSISTANCE A LA FREQUENTATION.	PROPORTION % DE L'ABSENCE A LA FREQUENTATION.	SEXE.	NOMBRE DES INSTITUTEURS.	NOMBRE DES INSTITUTRICES.
Académie commerciale catholique	450	403	347	56	89.55	86.11	13.89	Garçons	13	
Ecole Montcalm	433	372	331	41	85.91	88.98	11.02	"	9	
" Champlain	719	614	552	62	85.40	89.90	10.10	"	15	
" Sarsfield	578	497	441	56	85.99	88.73	11.27	"	10	
" Belmont	416	341	293	48	81.97	85.92	14.08	"	11	
" Olier	595	514	457	57	86.39	88.91	11.09	"	12	
" Plessis	960	786	734	52	81.88	93.38	6.62	"	20	
" St-Gabriel	561	479	442	37	85.38	92.27	7.73	"	11	
" St-Brigide	823	666	606	60	80.92	90.99	9.01	"	15	
" St-Joseph	727	605	549	56	83.22	90.74	9.26	"	14	
" Ste-Anne	568	529	503	26	93 14	95.08	4.92	"	12	
" Notre Dame	130	117	105	12	90.00	89.74	10.26	Filles		6
" Notre-Dame-des-Anges	193	160	139	21	82.90	86.88	13.12	"		6
" Ste-Catherine	708	564	508	56	79.66	90.07	9.93	"		15

Ecole Bourgeoys	1120	915	859	56	81.70	93.88	6.12	Filles		24
" Visitation	684	557	530	27	81.43	95.15	4.85	"		15
" St-Joseph	608	456	390	66	75.00	85.53	14.47	"		15
" Ste-Anne	438	343	320	23	78.31	93.29	6.71	"		11
" St-Louis	208	174	161	13	83.65	92.53	7.47	"		5
" Ste-Marie du Bon-Conseil	295	251	239	12	85.08	95.22	4.78	"		8
" St-Alphonse	65	55	50	5	84.62	90.91	9.09	Garçons et filles		4
" St-Charles	140	114	108	6	81.43	94.73	5.27	Filles		4
" St-Jean l'Evangéliste	693	570	498	72	82.25	87.37	12.63	"		13
Orphelinat St-Alexis	154	126	124	2	81.82	98.11	1.59	"		4
Institution des Jeunes Aveugles	71	66	66	0	92.96	100 00	0.00	Garçons et filles		3
Ecole de Mme M.-L. Marchand	330	284	262	22	86.06	92.25	7.75	Filles		10
" Mlle. A.-L. Cronin	212	172	157	15	81.13	91.28	8.72	"		6
" Mlle P. Thibodeau	181	161	153	8	88.95	95.03	4.97	"		5
" Mlle Joséphine Dorval	82	61	53	8	74.39	86.88	13.12	Garçons et filles		2
" Mme E. Désormeaux	199	154	136	18	77.38	88.31	11.69	"		4
" Mme A. Richer	153	111	98	13	72.55	88.29	11.71	"		3
" Mlle M.-M. McKay	123	93	80	13	75.61	86.02	13.98	"		4
" Mlle Ida Labelle	270	229	195	34	84.82	85.16	14.84	"		7
" Mlle E. DesRivières	94	59	41	18	62.77	69.49	30.51	"		2
" Mlle M. Campion	61	42	31	11	68.85	73.81	26.19	"		2
" Ste-Marie du Bon-Conseil	309	252	212	40	81.55	84.13	15.87	Garçons	3	3
" Ste-Agnès	175	139	126	13	79.43	90.65	9.35	Filles		6
Maîtrise St-Pierre	375	330	302	28	88.00	91.52	8.48	Garçons	12	
TOTAUX	14901	12361	11198	1163	82 95	90.59	9.41		164	187

TABLEAU—O.

ETAT des recettes et dépenses du bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec pour l'année 1892-93.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
1892 Juillet 1—Balance en caisse	.....	1,545 16
Reçu de la cité de Québec	21,913 66	
Reçu du gouvernement	6,038 70	
Reçu par intérêts	172 94	
Reçu par emprunt	10,000 00	
Reçu par contributions mensuelles	69 10	
Reçu par divers	83 22	
Reçu pour taxes d'eau remboursées	230 86	38,508 48
		40,053 64
DEPENSES.		
Par salaires	22,072 61	
Par distribution de prix	1,240 00	
Par primes d'assurance	343 00	
Par rentes de terrains	42 00	
Par divers	156 15	
Par bois de chauffage	81 00	
Par achats de terrains et constructions	12,388 28	
Par loyers	528 72	
Par gardiens	60 84	
Par cotisations	367 50	
Par écoles du soir	13 64	
Par réparations	122 29	
Par intérêts	382 64	
Par secrétaire-trésorier	400 00	
Par fonds d'amortissement	250 00	
Par ameublements	518 63	38,967 30
Par balance en caisse	.....	1,086 34
		40,053 64

(Signé)

C.-N. HAMEL,
Secrétaire-trésorier.

TABLEAU—P.

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
Taxe des écoles de la cité pour l'année 1892		126,131 00
Subventions du gouvernement sur le fonds des écoles publiques		5,770 81
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT SUR LE FONDS DE L'EDUCATION SUPÉRIEURE.		
Pour le "High School"	1,185 00	
" "High School" des filles	200 00	
		1,385 00
Contributions des élèves du "High School"	14,454 26	
" " " des filles	11,867 63	
		26,321 89
CONTRIBUTIONS DES ÉLÈVES DES ECOLES PUBLIQUES.		
Ecole de la rue Sainte-Anne	1,132 95	
" " Berthelet	1,829 25	
" "Britannia"	317 00	
" "British and Canadian"	1,099 25	
" de la rue Dorchester	538 50	
" d'Hochelaga	168 00	
" "Lansdowne"	1,904 21	
" "Lorne"	1,765 50	
" "Riverside"	1,501 75	
" "Royal Arthur"	1,591 50	
" "Senior"	2,982 75	
" de la rue Sherbrooke	2,028 50	
" " St-Urbain	696 00	
" "Victoria"	2,079 00	
		19,634 16
Dépôt des élèves des écoles du soir	121 50	
Moins la somme remboursée	52 00	
		69 50
MONTANTS RETENUS SUR LES TRAITEMENTS DES PROFESSEURS POUR LE FONDS DE PENSIONS.		
Du 1er juillet 1891 au 31 décembre 1892	700 47	
Du 1er janvier 1892 au 30 juin 1893	1,030 58	
		1,731 05
Commissaires d'écoles de St-Jean-Baptiste, partie de la taxe de 1891		27 99
" " St Gabriel, partie de la taxe de 1891		152 89
" " d'Hochelaga, " " 1891		354 68
Intérêt sur la dotation John Frothingham, dividende	105 00	
" le compte de la Banque d'Epargnes	5 65	
		110 65
" le legs Murray (en fidéi-commis)		22 51
Loyer des maisons de la rue St-Urbain		206 01
A reporter		181,918 14

TABLEAU P.—*Suite.*

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.

		$ cts.	$ cts.
Report			181,918 14
Loyer de la maison No 75, rue Panet et de son ameublement		358 34	
Moins somme payée à Mme Edson		50 09	
			308 34
Intérêt à Mme Edson, bailleur de fonds		159 09	159 09
Assurance		38 93	
Moins la prime de l'assurance payée		38 93	
			182,385 57
Vente de l'ancien ameublement du "High School"		46	
" " " de l'école St-Gabriel		25 00	
			71 87
Vente des matériaux de la vieille école St-Gabriel			100 00
Recettes d'obligations, $135,000 @ .98½			132,975 00
" " 28,000 @ .99			27,720 00
Mme M.-J. Edson, payements partiels comme bailleur de fonds			500 00
Emprunt R. Wilson Smith		50,000 00	
Moins remboursement		27,720 00	
			22,280 00
Emprunts temporaires de diverses personnes			6,140 00
Avances faites par la Banque Molson au 30 juin 1893			25,424 23
			397,596 67
DÉPENSES.			
Pour le maintien des écoles, d'après l'extrait annexé		113,642 37	
Allocation à l'école modèle McGill		1,000 00	
Traitement du professeur de l'école italienne		200 00	
" de M. H.-H. Curtis, professeur de français		590 00	
" de M. W.-H. Smith, professeur de solfège		600 00	
" de Mme M.-L. Simister (professeur spécial)		150 00	
" de Mlle Barnjum		32 00	
Ecoles du soir, coût du chauffage et de l'éclairage, etc		571 65	
		116,786 02	
Livres de récompense, médailles, etc		1,451 25	
			118,237 27
Impression		734 45	
Annonces		163 34	
Dépenses légales		157 00	
Examinateurs		150 00	
			1,204 79
Somme déduite de la subvention du gouvernement, du 1er janvier 1892 au 30 juin 1892, pour le fonds de pensions		920 80	
Remboursement pour retenue faite par erreur		2 31	
Somme déduite de la subvention du gouvernement du 1er juillet 1892 au 31 décembre 1892, pour le fonds de pensions		700 47	1,623 58
Intérêts sur obligations, $210,000 @ 6 per cent	12,600 00		
" " 290,000 @ 4 "	11,600 00		
	24,200 00		
A reporter	24,200 00		121,065 64

TABLEAU P.—*Suite.*

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.

		$ cts.	$ cts.
Report	$24,200 00	....	121,065 64
Moins intérêts accrus sur obligations à 4 pour cent jusqu'à l'époque de la vente	2,793 09		
		21,406 91	
Fonds d'amortissement pour rachat d'obligations		9,354 96	
Intérêts à la Banque Molson		2,076 13	
" " " d'Epargnes de la cité et du district		531 03	
" " différentes personnes pour emprunts temporaires		305 00	
" " succession H.-B. Smith		750 00	
" " au Crédit foncier franco-canadien		69 66	
Intérêts à Mme E. Binmore		400 00	
" à la maison protestante de refuge		800 00	
" à John R. Dougall, exécuteur		487 54	
" à T.-C. Aylwin		350 00	
" à Mlle E.-C. Orkney		565 00	
" à Thomas Foster		315 00	
" aux héritiers McCann		15 00	
			6,664 36
" Legs Murray (en fidéi-commis)			22 51
" dotation John Frothingham déposé à compte spécial à la Banque des Marchands			110 65
Subvention à l'exposition scolaire de l'association d'éducation de la Puissance			8 89
Subvention pour l'achat de pupitres pour les professeurs			402 86
LOYERS.			
Ecole de la rue Sainte-Anne (loyer du terrain)		36 00	
" " British and Canadian "		120 00	
" " Lansdowne "		118 00	
" " Lorne "		96 00	
" " Senior "		90 00	
			460 00
Taxes sur la propriété de la rue Marlborough		15 76	
" " ferme Logan		453 47	
" " rue Fullum		78 82	
			548 05
Propriété de l'école " Dufferin," taxe provinciale			330 00
Réparations au " High School et à l'école " Senior," et dépenses de déménagement			689 72
DÉPENSES D'ADMINISTRATION.			
Secrétaire-Surintendant		3,000 00	
Trésorier		2,000 00	
Dépenses de bureau		781 71	
Dépenses diverses		898 69	
			6,680 40
Assurance de l'école de la rue Panet		66 75	
Moins diminution		3 35	
A reporter		.....	167,808 35

TABLEAU P.—*Suite.*

ETAT général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.

	$ cts.	$ cts.
Report		167,808 35
Fonds de la bibliothèque du " High School "		478 73
Legs Murray—coût des médailles		112 71
Dotation John Frothingham—médailles		22 08
Rév. M. O'Donnell—taxes d'eau sur l'école de la rue Panet		11 28
Payement de l'emprunt à la Banque de la cité et du district		120,000 00
Avances de la Banque Molson au 30 juin—montant remboursé		31,957 52
TERRAINS, EDIFICES ET AMEUBLEMENT.		
Ameublement de l'école de la rue Sainte-Anne	19 00	
" " " Berthelet	662 92	
" " " Dorchester	12 25	
Edifice du " High School "	30,942 20	
Ameublement du " High School et du " High School " des filles	9,324 88	
Edifice de l'école " Lansdowne "	4,829 56	
Ameublement de l'école " Lansdowne "	2,169 80	
Terrain de l'école " Lorne " (agrandissement)	2,126 25	
Edifice de l'école " Lorne "	4,266 97	
Ameublement de l'école " Lorne "	1,512 31	
" " " " Riverside "	16 50	
" " " " Senior "	8 40	
" " " de la rue Sherbrooke "	13 50	
Ecole de la rue St-Urbain, taxe spéciale	227 29	
Edifice de l'école de la rue St-Urbain	7,473 00	
Ameublement de l'école " Victoria "	382 80	
" du bureau	1,257 90	
Terrain de la rue Fullum, taxe spéciale	71 02	
Emplacement de l'école " Dufferin " $22,000		
Moins bailleur de fonds en faveur de l'Institution royale $20,000	2,000 00	
Edifice de l'école " Dufferin "	74 50	
Compte d'ameublement acheté de la " Office Specialty Manufacturing Co."	3,500 00	
Bibliothèque des professeurs au " High School "	100 00	
Thomas Foster	6,000 00	
Héritiers McCann	214 95	
		77,206 00
		397,596 67

Certifié exact.

ARCH. MCGOUN, *Auditeur.*

CHARLES-J. BINMORE, *Trésorier.*

TABLEAU P.—(*Suite.*)—COUT de l'entretien des écoles pendant l'année 1892-93.

NOMS DES ÉCOLES.	Traitements.	Papeterie.	Dépenses diverses.	Combustible.	Réparations.	Assurance, eau, etc.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ecole de la rue Ste-Anne	5,206 03	84 92	99 31	543 54	140 75	115 39	6,189 94
" " Berthelot	6,480 00	92 72	82 76	557 24	159 63	64 20	7,436 55
" " Britannia "	1,265 70	9 22	25 23	177 88	56 12	20 05	1,554 20
" " British & Canadian "	5,404 92	49 17	32 90	351 21	39 59	154 31	6,032 10
Ecole de la rue Dorchester	1,761 58	25 32	41 96	162 05	76 18	16 26	2,083 35
" High School " des filles	11,378 12	353 40	302 70	1,482 88	70 20	105 45	13,692 75
" High School "	20,721 75	437 79	421 27	1,365 20	179 13	140 40	23,265 54
Ecole d'Hochelaga	876 92	21 33	5 27	137 00	111 63	12 36	1,164 51
" " Lansdowne "	6,118 85	142 51	187 02	571 37	39 31	128 55	7,187 61
" " Lorne "	6,041 35	244 50	65 35	444 67	87 57	12 45	6,895 89
" " Riverside "	4,904 68	111 80	37 28	376 61	157 88	32 69	5,620 94
" " Royal Arthur "	6,227 67	136 12	88 64	477 01	156 29	140 68	7,226 41
" " Senior "	7,375 48	159 90	113 82	498 74	112 53	132 70	8,393 17
Ecole de la rue Sherbrooke	5,797 67	102 07	92 18	498 97	813 20	223 94	7,528 03
" " St-Urbain	1,950 17	32 76	18 73	288 83	13 30	11 32	2,315 11
" " Victoria "	6,093 75	107 95	85 14	618 22	135 46	15 75	7,056 27
	97,604 64	2,111 48	1,699 56	8,551 42	2,348 77	1 326 50	113,642 37

Certifié exact.

(Signé,)

ARCH. MCGOUN, *Auditeur.*

CHARLES-J. BINMORE, *Trésorier.*

TABLEAU P—(*Suite*).—BILAN des commissaires d'écoles

ACTIF.	$ cts.	$ cts.
Terrains, édifices et ameublements	.....	824,414 06
Moins bailleurs de fonds :		
Succession H.-B. Smith	15,000 00	
Crédit Foncier Franco-Canadien	1,160 80	
Mme E. Binmore	8,000 00	
Maison protestante d'industrie et de refuge	16,000 00	
Institution royale	20,000 00	
John-R. Dougall, exécuteur	9,000 00	
T.-C. Aylwin	7,000 00	
Mme E.-C. Orkney	8,000 00	
" "	6,000 00	
		90,160 80
		734,253 26
Ameublement du bureau	.....	2,257 58
Terrain sur la ferme Logan	.....	21,278 57
Obligations en mains	.....	22,000 00
Mme M.-G. Edson, bailleur de fonds	.....	5,000 00
Rév. M. O'Donnell	.....	11 28
Dotation John Frothingham	.....	22 08
		784,822 77

Certifié exact,

(Signé) ARCH. MCGOUN,
Auditeur.

protestants de la cité de Montréal, au 30 juin 1893.

PASSIF.		$ cts.	$ cts.
Obligations, 6 %		160,000 00	
" 4 %		340,000 00	
		500,000 00	
Moins le fonds d'amortissement entre les mains du trésorier de la cité...		97,397 82	402602 1 8
Legs Murray (en fidéi-commis)			304 28
Fonds de la bibliothèque du " High School "			111 14
Fonds de pensions			1,030 58
R.-Wilson Smith			22,280 00
Emprunts temporaires de diverses personnes			12,240 00
Dotation John Frothingham, représentée par		1,985 56	
Dépot à la banque des Marchands	244 64		
15 parts de la banque des Marchands	1,763 00		
	2007 64		
Moins ce qui est dû pour médailles	22 08	1,985 56	
Avances faites par la Banque Molson jusqu'à ce jour			25,424 23
			463,992 41
Excédent de l'actif sur le passif			320,830 36
			784,822 77

(Signé), CHARLES-J. BINMORE,
Trésorier.

TABLEAU P.—(*Suite.*)—Nombre de professeurs et d'élèves, et coût des élèves dans chaque école.

NOMS DES ÉCOLES.	Moyenne du nombre des professeurs.	Moyenne du nombre des élèves	Nombre total d'élèves inscrits.	Coût total de l'entretien.	Rétributions des élèves.	Coût.	Coût par élève en 1892-93.	Coût par élève en 1891-92.
" High School "	19.6	462.3	504	23,265 54	15,639 26	7,626 28	16 50	27 09
" High School " des filles	16.	407.6	495	13,692 75	11,867 63	1,825 12	4 48	5 36
Ecole de la rue Ste-Anne	11.2	346.2	439	6,189 94	1,132 95	5,056 99	14 61	14 16
" de la rue Berthelet	13.	487.	613	7,436 55	1,889 25	5,607 30	11 51	7 98
" " Britannia "	3.	111.3	139	1,554 20	317 00	1,237 20	11 11	7 31
" " British & Canadian "	11 8	313.7	420	6,032 10	1,099 25	4,932 85	15 72	13 62
" de la rue Dorchester	5.	147.2	194	2,083 35	538 50	1,544 85	10 50	12 04
" d'Hochelaga	2.	45.6	73	1,164 51	168 00	996 51	21 85	13 81
" " Lansdowne "	14.1	567.3	723	7,187 61	1,904 21	5,283 40	9 31	11 29
" " Lorne "	13.7	505.2	633	6,895 89	1,765 50	5,130 39	10 15	10 23
" " Riverside "	11.	395 8	482	5,620 94	1,501 75	4,119 19	10 41	9 82
" " Royal Arthur "	12.	417.9	518	7,226 41	1,591 50	5,634 91	13 48	10 29
" " Senior "	12.8	374.8	466	8,393 17	2,982 75	5,410 42	14 43	11 74
" de la rue Sherbrooke	12.	512.	616	7,528 03	2,028 50	5,499 53	10 74	8 70
" de la rue St-Urbain	5.	221.6	327	2,315 11	696 00	1,619 11	7 31	7 51
" " Victoria "	13.	508.8	598	7,056 27	2,079 00	4,977 27	9 78	7 19
Total pour les écoles publiques, y compris l'école " Senior "	139.6	4954.2	6241	76,684 08	19,634 16	57,049 92	11 52	10 10
Total pour toutes les écoles en 1892-93.	175 2	5824.1	7240	113,642 37	47,141 05	66,501 32	11 42	.....
Total pour toutes les écoles en 1891-92.	156.	5407.4	6673	96,576 81	37,613 62	58,963 19	.....	10 91

TABLEAU P.—(*Suite.*)—ASSISTANCE dans les "High Schools," l'école "Senior" et les écoles publiques, pendant l'année 1892-93.

NOMS DES ÉCOLES.	Nombre de jours de classe.	Moyenne du nombre des élèves inscrits.	Nombre total de jours de présence.	Percentage de l'assistance journalière.	Moyenne du nombre de fois que les élèves ont été en retard.
"High School"	192.5	462.3	83,964.	94.3	2.4
"High School" des filles	195.	407.6	73,689.	92.7	1.7
Ecole "Senior," classes supérieures	192.	159.4	29,863.	97.6	2.1
Ecoles publiques	192.	4,794.8	834,546.	90.7	2.8
Total en 1892-93	.....	5,824.1	1,022,262.	.....	.....
Total en 1891-92	.....	5,403.4	960,254.	.....	.....

La dernière colonne indique le nombre de fois, en moyenne, que chaque élève s'est rendu à l'école après l'heure de l'ouverture des classes.

TABLEAU—Q.

ETAT des recettes et des dépenses du bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, pour l'année scolaire 1892–93.

RECETTES.	$ cts.	DÉPENSES.	$ cts.
Balance en caisse, 1891-92	430 95	Traitements	9,771 00
Subventions du gouvernement, moins $168.82 retenus pour le fonds de pensions	304 54	Salaires des gardiens	537 81
ubventions du gouvernement aux " High Schools "	1,485 00	Combustible et éclairage	861 14
Recettes de la corporation	6,625 30	Loyers et assurances	772 83
Rétributions des élèves	3,575 20	Réparations et améliorations	765 30
Emprunts	1,250 00	Taxes pour l'eau	210 50
Intérêts, loyer, etc	67 90	Papeterie, impressions, annonces	245 32
		Secrétaire-trésorier	372 37
		Divers	181 43
		Balance en caisse	21 19
Total	$13,738 89	Total	$13,738 89

APPENDICE No. VII.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

PROCES-VERBAUX DES COMITES CATHOLIQUE ET PROTESTANT.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1892.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; Mgr l'archevêque de Cyrene, représentant S. E. le cardinal Taschereau ; Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr l'archevêque d'Ottawa ; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe, de Nicolet, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield ; Mgr le vicaire apostolique de Pontiac ; les honorables MM. L.-R. Masson, juge Jetté, F. Langelier, H. Archambault ; MM. P.-S. Murphy, Eugène Crépeau, H.-R. Gray, le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau par laquelle, pour cause de santé, il délègue à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrene, son coadjuteur, ses pouvoirs comme membre du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de préparer un mode de distribution du fonds de l'Education supérieure est adopté :

Sous-comité chargé d'établir un mode de distribution du fonds de l'Education supérieure.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1892.

PRÉSENTS :—L'honorable L.-R. Masson, président, Mgr l'évêque de Rimouski et M. le Surintendant.

Ce sous-comité croit devoir exprimer l'opinion que, tant que la nomination d'un inspecteur général, telle que recommandée par résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique du 24 septembre 1890 n'aura pas été faite, il sera impossible de mettre à exécution la résolution adoptée à la séance en date du même jour, concernant la distribution du fonds de l'Education supérieure.

Et le sous-comité s'ajourne.

(Signé), L.-R. MASSON,
Président.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe est adopté :

Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1892.

PRÉSENTS :—Mgr l'évêque de Sherbrooke, président, Mgr l'évêque de Rimouski, l'honorable F. Langelier, M. P.-S. Murphy et M. le Surintendant.

I. L'Arithmétique élémentaire, par MM. Kirkland & Scott, traduction de M. U.-E. Archambault, Lévis, Mercier & Cie, libraires-éditeurs. Approuvée.

II. Livres présentés par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal.

1. Le "Syllabaire gradué," édition de 1890 ; "l'Abrégé d'histoire sainte," édition de 1891 ; l'Histoire du Canada," édition de 1890, publiés par MM. C.-O. Beauchemin & Fils, Montréal, sont

approuvés à la condition que ces livres soient imprimés sur du papier de meilleure qualité et illustrés ;

2. "Géographie, cours primaire et intermédiaire," "Géographie, cours supérieur," édition de 1891, publiées par MM. C.-O. Beauchemin & fils, de Montréal, sont approuvées à la condition que, dans la prochaine édition, les principales lignes de chemins de fer des différents pays soient indiquées et que le texte soit revisé attentivement, de façon à ce qu'il soit tenu compte des changements qui ont eu lieu depuis plusieurs années dans les limites de certains pays.

3. "Cartographie." Approuvés.

III. Le sous-comité ne croit pas devoir donner une recommandation spéciale aux traités d'hygiène de M. le docteur Desroches, qu'il a déjà approuvés.

(Signé,) ANTOINE,
Evêque de Sherbrooke.

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par l'honorable juge Jetté, il est résolu : "Que le sous-comité pour l'examen des livres de classe soit chargé d'étudier la question d'un choix spécial des livres d'école actuellement en usage ou approuvés, dans le but de recommander spécialement et d'arriver à substituer finalement à ces livres, dans un délai aussi court que possible, lorsque le texte est également bon, les livres les mieux imprimés et contenant le plus grand nombre de vignettes et gravures propres à attirer et à fixer l'attention des élèves.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable F. Langelier, Mgr Bégin est nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, en remplacement de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles est lu et adopté.

Dixième session du sous-comité chargé d'examiner les candidats à la charge d'inspecteur des écoles catholiques, tenue à l'Ecole normale Laval, à Québec, le 31 août et le 1er septembre 1892.

PRÉSENTS : M. P.-S. Murphy, président ; M. l'abbé Rouleau, MM. F.-X. Drouin et F.-X. Toussaint, et M. John Ahern, professeur à l'Ecole normale Laval, agissant comme examinateur-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Trois candidats sont admis à subir l'examen, savoir : MM. Joseph-Evariste Genest-Labarre, Georges-Paul-Emile Famelard et Louis-Abdon Guay, les deux derniers ayant obtenu l'autorisation de tenter une nouvelle épreuve sur les matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu des notes suffisamment satisfaisantes à l'examen qu'ils ont subi précédemment.

Ils ont obtenu les notes qui suivent : MM. Genest-Labarre et L.-A. Guay, "avec distinction," et M. G.-P.-E. Famelard, "avec grande distinction."

Le rapport ci-dessus est lu et adopté.

(Signé,) P.-S. MURPHY,
PAUL DECAZES.

L'honorable M. L.-R. Masson, secondé par l'honorable juge Jetté, propose la motion qui suit :

"Attendu que, le 23 septembre 1890, ce comité a approuvé la recommandation de l'un de ses sous-comités se prononçant en faveur de la nomination d'un inspecteur général des écoles, dont le devoir serait spécialement, sous la direction du Surintendant, de surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et de remplir toutes les autres fonctions qui pourraient lui être attribuées par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ou le Surintendant.

"Attendu qu'il est à propos de donner suite au plus tôt à cette résolution renouvelée à la séance du 25 septembre 1890 :

"Il est résolu que Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil soit prié de donner son assentiment à la nomination d'un inspecteur général des écoles dont les devoirs seront, entre

autres, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique, de surveiller et contrôler le travail des inspecteurs d'écoles, et, par des visites et inspections aussi souvent répétées que l'exigera le service, de s'assurer s'il y a uniformité d'appréciation dans les rapports que les inspecteurs ont à faire des écoles sous leur surveillance."

Cette motion est adoptée sur la division suivante :

Pour : Mgr l'archevêque de Cyrène, Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, l'honorable L.-R. Masson, l'honorable juge Jetté, l'honorable F. Langelier, l'honorable H. Archambault, M. P.-S. Murphy, M. H.-R. Guay et M. le docteur Leprohon.—12.

Contre : Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Trois-Rivieres, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, M. Eugène Crépeau.—7.

Sur proposition de M. L.-R. Masson, secondé par Mgr l'archevêque de Cyrène, la motion suivante est adoptée :

"Afin de stimuler le zèle et, en une certaine mesure, améliorer la position des membres laïcs du corps enseignant, qu'il soit résolu :

"1. Qu'une gratification soit offerte aux instituteurs et aux institutrices laïcs des écoles élémentaires qui auront rempli leurs devoirs avec plus de zèle et d'intelligence, qui auront enseigné toutes les matières du programme d'études, qui se seront conformés aux règlements des comités du Conseil de l'Instruction publique, et qui auront obtenus les meilleurs résultats, le tout sous tels règlements qui seront faits par les comités du Conseil de l'Instruction publique ;

"2. Que le gouvernement soit prié de faire mettre une somme suffisante à cette fin, à la disposition du Conseil de l'Instruction publique."

La motion qui suit, proposée par l'honorable M. L.-R. Masson, secondée par l'honorable F. Langelier, est soumise à la considération du comité :

"Aucune personne ne devrait enseigner dans une école académique, modèle ou élémentaire, subventionnée par le gouvernement, sans être pourvue d'un brevet de capacité correspondant au degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner.

"Toute personne qui aura cessé d'enseigner pendant une période de ans devrait être tenue d'obtenir un nouveau brevet de capacité avant de reprendre l'enseignement.

"Les examinateurs des religieuses institutrices devront être des ecclésiastiques approuvés par l'évêque du diocèse des candidats.

"Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil est respectueusement prié de faire soumettre à la législature tels amendements aux lois scolaires qu'il jugera convenables pour les fins de la présente."

Sur proposition de Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, secondé par l'honorable M. Masson, la discussion de cette motion est remise à la session du mois de mai prochain.

Sur proposition de l'honorable M. F. Langelier, secondé par Mgr l'archevêque de Cyrène, il est résolu :

"Que, dans le but d'établir autant d'uniformité que possible dans l'enseignement et afin de suppléer au manque de connaissances pédagogiques de la plupart des instituteurs et des institutrices qui n'ont pas suivi de cours spéciaux, il serait avantageux de recommander aux inspecteurs d'écoles de faire, lors de leur première tournée d'inspection, une conférence pédagogique dans chacune des municipalités de leurs districts ;

"Que ces conférences, qui dureraient deux jours, devraient être faites suivant un programme et des instructions qui seraient fournis à l'inspecteur par les comités du Conseil de l'Instruction publique ;

"Que l'inspecteur d'écoles recevrait trois piastres ($3.00) pour les deux jours de conférences ;

"Que, dans le cas où il y aurait plusieurs municipalités scolaires dans une paroisse, une seule conférence serait faite pour tous les instituteurs et institutrices de cette paroisse ;

"Que l'inspecteur d'écoles emploierait l'après-midi de la seconde journée de la conférence à interroger les instituteurs et les institutrices qui l'auraient suivie, afin de se rendre compte du degré de compétence de chacun d'eux ;

"Que des certificats soient délivrés par l'inspecteur aux maîtres et aux maîtresses qui auraient suivi ces conférences, constatant : 1. qu'ils ont assisté aux séances ; 2. qu'ils ont profité des explications qui leur ont été données ;

"Que le gouvernement soit prié de faire voter par la Législature une somme suffisante pour mettre ce projet à exécution."

Le Comité recommande :

1. Que M. Joseph-Zoël Dubeau soit nommé inspecteur d'écoles pour le district d'inspection nouvellement établi, comprenant le comté de l'Islet et le comté de Kamouraska, moins les municipalités de St-Alexandre et de Pohénégamook ;

2. Que M. Marie-Joseph Curot soit nommé inspecteur d'écoles pour le district d'inspection nouvellement établi, comprenant les comtés de Stanstead et de Compton, plus les municipalités de Lambton, St-Evariste, St-Honoré, St-Sébastien, Ste-Agnès, St-Samuel, et les cantons de Dorset, de Marlow et de Risborough, dans le comté de Beauce ;

3. Que M. Louis-Hector Bellerose soit nommé inspecteur d'écoles pour le district d'inspection nouvellement établi, comprenant le comté d'Arthabaska, moins les municipalités de Ste-Clotilde, St-Albert, Ste-Elisabeth. St-Médard, et Tingwick ; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blanford, dans le comté de Nicolet ; et les municipalités de Leeds et de St-Adrien d'Irlande, dans le comté de Mégantic ;

4. Que M. Joseph-Onésime Thibault soit nommé inspecteur d'écoles pour le district d'inspection nouvellement établi, comprenant le comté d'Argenteuil, la partie est du comté d'Ottawa jusqu'à la vallée de la rivière du "Lièvre" inclusivement, et les municipalités de St-Faustin et de St-Jovite, dans le comté de Terrebonne.

Le Comité recommande l'adoption du tableau préparé par M. le Surintendant de l'Instruction publique, comprenant les districts d'inspection tels que délimités en raison de la nouvelle division qui en a été faite et les noms des inspecteurs auxquels ils sont attribués.

Le Comité recommande que les examens du bureau d'examinateurs de Hull aient lieu à l'avenir les seconds mardis de février, juin et octobre, au lieu des seconds mardis des mois de mars, juillet et novembre.

Le Comité recommande :

1. Que le révérend M. Grégoire-Auguste Picotte, le révérend Thomas-Napoléon Lemoyne et M. Jean-Omer Lachapelle soient nommés membres du bureau d'examinateurs de Portage du Fort, en remplacement, le premier, de T.-C. Gaboury, écr, M. D., le second de L.-A. Gaboury, écr, avocat, et le troisième de David-R. Barry ;

2. Que le révérend Félix Sirois soit nommé membre du bureau d'examinateurs de Gaspé, en remplacement du révérend M. Alphonse Bélanger ;

3. Que M. le curé Gendron et M. le docteur J.-E. Tremblay soient nommés membres du bureau d'examinateurs de la Pointe-aux-Esquimaux, en remplacement, le premier de Mgr F.-X. Bossé, et le second de M. Placide Vigneau ;

4. Que M. Elzéar Ouellet soit nommé membre du bureau d'examinateurs du bureau du Lac St-Jean, en remplacement du révérend M. Leclerc.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'archevêque d'Ottawa, il est résolu :

"Qu'à compter du mois de septembre prochain, les sessions du comité catholique du Con-

" seil de l'Instruction publique aient lieu comme suit : 1. La session du printemps, le deuxième "mercredi du mois de mai ; 2. a session de l'automne, le mercredi précédant les Quatre-Temps."

Le comité recommande, sur proposition de Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, que le bureau d'examinateurs de Portage-du-Fort soit autorisé à délivrer dorénavant des diplômes d'école modèle.

Le comité ne peut pas prendre en considération la demande qui lui est faite par le bureau d'examinateurs de Saguenay, n'ayant pas à sa disposition de fonds pour les fins proposées.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE.

PRÉSENTS es mêmes, moins Mgr de Rimouski.

Lecture de requêtes de "l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval" et de "l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier," demandant que l'article 2040 des Statuts refondus de Québec soit amendé de façon à ce que le traitement des instituteurs et des institutrices soit payé mensuellement au lieu de tous les six mois.

Le comité recommande au gouvernement de vouloir bien considérer favorablement cette demande.

Suivant la demande qui lui a été faite, le Comité autorise l'école modèle des frères de l'Instruction chrétienne de Ste-Scholastique à prendre le titre d'académie, et l'école des frères de St-Henri-de-Mascouche à prendre le titre d'école modèle.

Après avoir pris en considération la demande qui lui est adressée par M. le directeur du collège de Joliette, le comité déclare qu'il n'y a pas lieu de changer les montants qu'il a cru devoir attribuer aux collèges classiques dans une de ses séances précédentes.

Prenant en considération les lettres de M. J.-B.-H. Beauregard, le comité autorise M. le Surintendant à payer aux commissaires d'écoles des municipalités de St-Athanase et d'Iberville les arrérages des subventions qui ont été retenues.

L'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, propose, et il est résolu :

" Attendu qu'à la séance de ce comité, du 24 septembre 1890, il a été adopté diverses résolutions " exprimant le désir qu'une certaine direction soit suivie par les maisons d'éducation pour l'en- " seignement du français et de l'anglais, la prononciation française, la bonne tenue et l'éducation " des élèves :

" Le surintendant soit prié de mettre devant ce comité, à sa prochaine session, les rensei- " gnements suivants : Si ces résolutions ont été communiquées aux diverses maisons d'éducation " de la province, si elles en ont accusé réception et dans quels termes et si elles ont fait quelque " chose dans le sens des résolutions adoptées."

Le comité recommande à M. le Surintendant d'adresser une lettre circulaire aux maisons d'éducation supérieure pour leur indiquer la manière de faire exactement leur rapport annuel, afin d'éviter les divergences que l'on remarque quelquefois entre les renseignements fournis par ces rapports et ceux donnés par les inspecteurs d'écoles.

Sur proposition de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, il est décidé que les allocations accordées sur le fonds de l'Education supérieure seront les mêmes que pour l'année précédente ; le Surintendant étant autorisé à retrancher la subvention aux maisons d'éducation qui n'y ont pas droit et à accorder une somme de vingt piastres à celles qui la demandent pour la première fois.

Le comité fait la distribution des allocations aux municipalités pauvres.

Le comité recommande que les listes des subventions sur le fonds de l'Education supérieure et sur celui des municipalités pauvres soient prises en considération par le Gouvernement.

Et le comité s'ajourne.

SÉANCE DU 17 MAI 1893.

Présents :—Le Surintendant, président ; Mgr l'archevêque de Cyrène, Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Nicolet, de Chicoutimi, de Valleyfield, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, Mgr Benjamin Pâquet, représentant Mgr l'évêque de Rimouski, les honorables juge Jetté, F. Langelier, H. Archambault, Th. Chapais, MM. P.-S. Murphy, Eugène Crépeau, H.-R. Gray, et M. le docteur Leprohon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Mgr l'évêque de Rimouski, nommant Mgr Benjamin Pâquet pour le remplacer pendant cette séance.

Le sous-comité chargé de l'examen et de la revision des livres classiques, auquel étaient présents :

Mgr l'archevêque de Cyrène, président, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Rimouski, l'honorable F. Langelier, M. P.-S. Murphy et le Surintendant.

Le sous-comité recommande que les ouvrages suivants soient retranchés de la liste des livres approuvés :

" Excelsior Readers," publiés par Sadlier & Cie.
" First Latin Reader," par A.-H. Bryce.
" Second Latin Reader," par le même.
" First Greek Reader," par le même
" Grammaire de Lhomond," édition de Julien et les " Exercices."
" Abrégé de Grammaire française," par C.-J.-L. Lafrance.
"Les éléments de la Grammaire française," par J.-B. Cloutier.
" The Principles of English Grammar," par W. Lennie.
" Elementary Latin Grammar," par le Dr L. Schmitz.
" Grammar of the Latin Language," par le même.
" Devoirs grammaticaux et orthographiques," par J.-B. Cloutier.
" La lettre ou leçon de style épistolaire," par Mlle A. Germain.
" Recueil de devoirs," par B. Lippens.
" Manuel d'anglais," deuxième partie, "Versions et Dialogues," par Sadler, Paris.
" The Dominion Phrase Book," par le professeur Darey.
" Elementary Latin Exercices," par le Dr L. Schmitz.
" Advanced Latin Exercices," par le même.
" Nouveau dictionnaire portatif anglais-français et français-anglais," par Sadler, Paris.
" Dictionnaire classique," par Bénard.
" School Dictionary of the Latin Language," publié par Chambers.
" La nouvelle arithmétique," par C.-J.-L. Lafrance.
" Traité de calcul mental," par F.-X. Juneau.
" Tenue des livres en partie double et en partie simple," par N. Lacasse.
" Manuel de tenue de livres," par J.-C. Langelier.
" Tenue de livres," par les SS. de la Congrégation de Notre-Dame-P. "Lois et formes commerciales à la portée de tous," par les clercs St-Viateur.
" Richardson's Arithmetic, with Metric Tables."
" Juneau's Compendium of Mental Arithmetic."
" A Comprehensive System of Book-keeping by simple and double entry," par Th.-R. Johnson.
" Petit manuel d'agriculture," par le docteur H. Larue.
" Les causeries agricoles," par M. Ed. Barnard.
" Traité de l'art épistolaire," Sorel.
" Carte astronomique," par P.-L. Morin.

" Formules de livres de comptes, de livres de recettes, et de rôle de perception et de cotisation à l'usage des municipalités scolaires."

" Nouvelle méthode d'écriture, en sept cahiers," publiée par Eusèbe Sénécal.

" Blancs pour exercices grammaticaux," quatre cahiers.

" Answers to the Programme on Teaching and Agriculture," par le révérend J. Langevin.

Le sous-comité recommande l'approbation des ouvrages suivants :

1. " Dominion Edition of ' Payson, Dunton & Scribner's Penmanship.'
   Large size or Advanced course in 12 numbers.
   Small size or Primary short course in 5 numbers.
   Small size Tracing course—Letters A and B.
2. " Patent Cover and Blotter, Small and Large sizes.
3. " Handbook of Penmanship," publié par James A. Sadlier.
4. " First Lessons in Book-keeping," publié par J.-A. Sadlier.
   " New Introductive Book-keeping," par J.-A. Sadlier.
   " New Complete Book-keeping," par J.-A. Sadlier.
5. " Catholic School History of England," with five colored maps, publié par James-A. Sadlier.
6. " Grandes Lignes de l'histoire du Canada," publiées par le même. Approuvé à condition que la traduction soit surveillée par M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier.

Le comité propose que l'approbation des livres qui suivent soit remise à la prochaine session, pour plus ample examen :

" Premier Livre de Grammaire, ou Grammaire Enfantine," par Claude Angé, librairie Larousse, Paris.

" Deuxième Livre de Grammaire," par le même.

" Troisième Livre de Grammaire," par le même.

" L'alphabet ou Syllabaire gradué," par Juneau & Lacasse, revu et corrigé par M. N. Lacasse, N.-S. Hardy, éditeur, est remis sur la liste des livres approuvés.

Le sous-comité recommande que les livres de classe qui seront laissés sur la liste des livres approuvés, telle que revisée, et ceux qui pourront être approuvés à l'avenir, ne soient en usage dans les écoles catholiques sous le contrôle du comité que jusqu'au premier de juillet 1896 ; le comité catholique se réservant le droit de faire préparer, en les mettant au concours, les ouvrages classiques qui seuls pourront être en usage, après cette époque, dans les écoles sous son contrôle.

(Signé), L.-N., Arch. de Cyrène,
Président.

Ce rapport est adopté sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par M. Eugène Crépeau.

Le comité recommande :

1. Que la date de la session du bureau des examinateurs catholiques de Québec, qui se tient actuellement le second mardi de juillet, soit fixée pour l'avenir au premier mardi du même mois.

2. Que M. Euclide Richer soit nommé membre du bureau d'examinateurs de Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. J.-B. Delâge.

3. Que le révérend M. Joseph Dupuy, curé de West-Farnham, soit nommé membre du bureau d'examinateurs de West-Farnham, en remplacement du révérend M. C. Bernard.

4. Que le bureau d'examinateurs de Notre-Dame du Lac St-Jean, ait dorénavant le droit de délivrer des diplômes d'école modèle.

5. Qu'un bureau d'examinateurs, pour le comté de Mégantic, soit établi à Saint-Ferdinand d'Halifax, et que ce bureau, qui sera autorisé à délivrer des brevets pour écoles élémentaires et

modèles, soit composé des révérends L. Gagné, curé de Saint-Ferdinand d'Halifax, C.-S. Richard, curé de Ste-Sophie, J. Ballantyne, curé d'Inverness, et de MM. L.-J. Fréchette, M. P., de Saint-Ferdinand d'Halifax, N.-C. Cormier, C.-L., de Plessisville, et C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval.

Le comité ne croit pas devoir recommander la résolution du bureau d'examinateurs des Iles de la Madeleine au sujet de la nomination des desservants de la paroisse du Hâvre-aux-Maisons comme membres *ex-officio* de ce bureau d'examinateurs, vu que cette résolution n'est pas conforme aux dispositions de la loi.

L'honorable L.-R. Masson, secondé par l'honorable F. Langelier, fait motion :

" Qu'aucune personne ne devrait enseigner dans une école académique, modèle ou élémentaire subventionnée par le gouvernement sans être pourvue d'un brevet de capacité correspondant au degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner ;

" Que toute personne qui aura cessé d'enseigner pendant une période de ans, devrait être tenue d'obtenir un nouveau brevet de capacité avant de reprendre l'enseignement ;

" Que les examinateurs des religieuses-institutrices devront être des ecclésiastiques approuvés par l'évêque du diocèse des candidats ;

" Que Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil est respectueusement prié de faire soumettre à la législature tels amendements aux lois scolaires qu'il jugera convenables pour les fins de la présente."

M. Eugène Crépeau, secondé par l'honorable Th. Chapais, propose en amendement :

" Attendu que la loi, article 1959 des Statuts refondus de Québec, qui oblige toute personne désirant se livrer à l'enseignement à subir un examen et à se munir d'un brevet de capacité, reçoit une exception par l'article 1960, qui exempte tous prêtres, ministres du culte ou ecclésiastiques ou faisant partie d'un corps religieux enseignant, et toute personne du sexe féminin faisant partie d'une communauté religieuse, de l'obligation de subir tel examen et d'obtenir tel brevet de capacité ;

" Attendu que cette loi est en force depuis plus de quarante-cinq ans et qu'aucune plainte régulière n'a jamais été portée devant ce Conseil contre cette loi, ni contre la manière dont elle a fonctionné ; mais qu'au contraire elle a donné généralement satisfaction ;

" Qu'en conséquence et en toute justice pour ces corps et communautés, ce Conseil ne croit pas qu'il y ait lieu de recommander l'adoption des amendements suggérés par la motion principale."

Cet amendement étant mis aux voix est adopté sur la division suivante :

POUR : Mgr l'archevêque de Cyrène, Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'evêque de Trois-Rivières, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, Mgr Benjamin Pâquet, représentant Mgr l'évêque de Rimouski, l'honorable Th. Chapais et M. Eugène Crépeau, (13).

CONTRE : L'honorable L.-R. Masson, l'honorable juge Jetté, l'honorable H. Archambault, l'honorable F. Langelier, M. P.-S. Murphy, M. H.-R. Gray, le docteur Leprohon et le Surintendant (8).

La motion principale est perdue sur la même division.

L'honorable M. L.-R. Masson donne avis de motion :

" Que la section 16 de l'article 145 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique est amendée en y ajoutant les mots suivants : " et mention sera faite au registre de l'école de la nature de l'offense commise et de la punition infligée."

L'honorable L.-R. Masson donne avis de motion.

" Que ce comité désire attirer l'attention des directeurs de maisons d'éducation, des institu-
" teurs et des institutrices sur l'abus qui s'est introduit assez généralement de s'adresser aux

" enfants sous leurs soins pour obtenir d'eux-mêmes ou, par leur entremise, de leurs parents des " contributions ou souscriptions en faveur d'objets de charité, ou pour cadeaux en faveur de la " maison d'éducation, des maîtres ou maîtresses :

" Que ces demandes de contribution sont propres à créer une fausse émulation et à causer " des mécontentements et des froissements parmi des enfants dont les parents ne sont pas égale " ment fortunés et doivent être discontinuées :

" Qu'il est, en conséquence, résolu que ce comité approuve le reglement suivants : " Il ne " sera pas permis aux directeurs de maisons d'éducation recevant des octrois de l'état, ni aux " instituteurs ou institutrices de solliciter ou de recevoir des souscriptions ou contributions de " leurs élèves pour quelque objet que ce puisse être."

L'honorable L.-R. Masson donne avis de motion :

" Que tout collège, toute académie, école modèle ou école élémentaire recevant une subven- " tion de l'état ou de la municipalité scolaire, soit pour sa construction ou son entretien, sera sujet " à l'inspection du Surintendant de l'Instruction publique et de tout officier que le comité catho- " lique du Conseil de l'Instruction publique désignera pour faire cette inspection, lequel pourra " constater le degré d'excellence de l'instruction donnée, et vérifier l'exactitude des rapports " fournis."

Sa Grandeur Mgr Begin donne avis de motion :

" Que l'âge où l'on pourra être admis à subir l'examen devant le bureau ordinaire des " examinateurs, pour avoir un brevet de capacité, soit de 16 ans au lieu de 18."

L'honorable juge Jetté, secondé par Sa Grandeur Mgr Bégin, propose et il est résolu :

" Que ce comité recommande que la callisthenie soit mise en pratique dans les écoles de " filles, et la gymnastique dans les écoles de garçons."

Il est résolu sur motion de l'honorable F. Langelier, secondé par M. le docteur Leprohon :

" Que le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, reçoive instruction de prépa- " rer un plan pour la mise à effet de son rapport adopté aujourd'hui par le comité catholique, sur " l'adoption d'une série de livres pour les écoles sous le contrôle du dit Comité, et de soumettre le " dit plan au dit Comité catholique, à sa prochaine séance."

Le Comité recommande :

1. Que le traitement de M. Damase Ravaux, professeur de dessin à l'Ecole normale Jacques-Cartier, soit porté de quatre cents dollars à six cents dollars ;

2. Que le traitement de M. Francis-H. O'Brien, comme inspecteur d'écoles, soit augmenté de cent dollars par année.

Le comité réfere à M. le Surintendant la délimitation des districts d'inspection de MM. Vien et Bouchard.

Une requête du révérend M. Pothier, E.-H. Laliberté, M. P. P., et autres demandant qu'une pension soit accordée à Mlle Scholastique Blais est lue. Le comité regrette que les dispositions de la loi ne lui permettent pas de la prendre en considération.

Le comité autorise le Surintendant à payer les arrérages de subvention dus sur le fonds des écoles publiques aux municipalités d'Orford et de Saint-Lambert, à même les fonds de ce comité.

Le comité remet à la session du mois de septembre prochain, la considération des demandes de nominations de membres pour le bureau d'examinateurs de Hull et de Percé, désirant avoir de plus amples informations.

Avis est donné que la question de l'établissement d'un bureau central d'examinateurs sera examinée à la prochaine session.

Et le comité s'ajourne.

COMITÉ PROTESTANT.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE, 1892.

Réunion trimestrielle du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique :

Présents : R. W. Heneker, écr, D.C.L., LL.D., président ; Sir William Dawson, C.M.G., LL.D. ; le Vénérable archidiacre Lindsay, M.A., George L. Masten, écr, le Révérend W. J. Shaw, LL.D., le Professeur A. W. Kneeland, M.A., E. J. Hemming, écr, D.C.L., le très revérend doyen Norman, D.D., le révérend A. S. Love, B.A., et S. P. Robins, écr, LL.D.

Le Dr Cornish communique l'expression de son regret de ne pouvoir être présent.

La mort de l'honorable Juge Church ayant été annoncée, suivant les formalités il est proposé par Sir William Dawson, appuyé par le Dr Hemming :

"Que ce comité désire exprimer sa profonde douleur au sujet de la perte éprouvée par la cause de l'éducation et par ce comité, par suite de la mort de feu l'honorable Lévi Ruggles Church, J. C. B. R.

"Dans les importantes fonctions publiques qu'il a remplies, ainsi que dans ses relations avec le Conseil de l'Instruction publique, il s'est montré l'ami zélé et puissant de l'éducation. L'étendue de ses connaissances légales et sa mûre expérience donnaient dans bien des cas douteux et difficiles, une grande valeur à ses conseils et à son assistance.

"Que cette résolution soit transmise à Mme Church, avec l'expression de la sincère sympathie du comité pour la perte éprouvée, pour elle et les membres de sa famille."—Adopté.

2. Le Secrétaire annonce la nomination de S. P. Robins, écr, LL.D., en qualité de représentant de l'Association des instituteurs protestants dans le comité.

3. Les minutes de l'assemblée précédente sont lues et adoptées.

4. Le Dr Shaw présente comme suit le rapport du sous-comité concernant la distribution des allocations : "Le comité des allocations à l'éducation supérieure a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

"Ayant soigneusement examiné les rapports de l'inspecteur, nous avons suivi la méthode de répartition aux académies et écoles modèles, approuvés par le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique à sa réunion du 18 septembre 1891, relativement aux collèges affiliés et aux écoles spéciales, Le montant net des subventions à la disposition du comité est de $18,865. Le montant accordé l'année dernière était de $19,134.

Nous regrettons la nécessité, vu la diminution des ressources, de tirer sur le compte des contingents. La proportion de la subvention au fonds de l'Education supérieure dans les estimés de la Province est basée sur le dernier recensement du Canada, fixant la population de Québec à 13.2 pour cent du total. Les listes de subventions proposées sont annexées à ce rapport. Chacune d'elles est respectueusement soumise.

(Signé), W. I. SHAW.

QUÉBEC, 7 septembre 1892.

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.

HONORAIRES DE LICENCES DE MARIAGE.

Université McGill	$2,500	
Université du Collège Bishop	1,250	
Collège Morrin	1,250	
		$5,000

2. Fonds de l'Éducation supérieure.

Université McGill	$1,650	
Université du Collège Bishop	1,000	
Collège Morin	500	
*Collège St-François	725	
*Collège Wesleyan, Stanstead	650	
		$4,435

ACADÉMIES.

	Subvention.	Gratification.	Grat. pour fournitures scolaires.	Total.
Huntingdon	$200	$200	$40	$440
Lachute	200	175	25	400
Sherbrooke	200	150	40	390
Waterloo	200	150	25	375
Stanstead	200	150	40	390
Coaticooke	200	75	40	315
Côte St-Antoine	200	....	40	240
Bedford	200	50	40	290
Knowlton	200	50	25	275
Cowansville	200	50	25	275
Collège St-François	200	....	25	225
Inverness	200	....	....	200
Danville	200	....	40	240
St-Jean	200	....	40	240
Granby	200	....	40	240
Shawville	200	....	25	225
Aylmer	200	....	....	200
Clarenceville	200	....	....	200
	$3,600	$1,050	$510	$5,160

* Adopté sujet à vérification quant au nombre de sous-gradués passés l'année dernière.

ÉCOLES SPÉCIALES.

"High School," pour les filles, Montréal	$200
do do Québec	200
"Ladies College," de Compton	200
	$600

ÉCOLES MODÈLES.

	Subvention.	Gratification.	Grat. pour fournitures scolaires.	Total.
Lennoxville	$50	$125	$25	$200
Cookshire	50	125	40	215
Waterville	50	75	40	165
Sutton	50	75	..	125
Gould	50	50	40	140
Ulverton	50	50	..	100
Kinnear's Mills	50	50	..	100
Hemmingford	50	25	25	100
Ormstown	50	25	..	75

	Subvention.	Gratification.	Grat. pour fournitures scolaires.	Total.
St-Lambert	50	25	..	75
Lacolle	50	25	25	100
Frelighsburg	50	25	40	115
Richmond	50	..	..	50
Berthier	50	..	40	90
Hatley	50	..	..	50
Mansonville	50	..	25	75
Bury	50	..	25	75
Windsor Mills	50	..	..	50
Lachine	50	..	40	90
Sorel	50	..	25	75
Stanbridge Est	50	..	25	75
Scotstown	50	..	..	50
Clarendon	50	..	..	50
Farnham	50	..	40	90
Bolton Centre	50	.	..	50
Hull	50	..	25	75
Marbleton	50	..	..	50
St-André	50	..	25	75
Mystic	50	..	25	75
Portage-du-Fort	50	..	..	50
Magog	50	..	..	50
Dunham	50	..	40	90
Bryson	50	..	..	50
Leeds	50	..	..	50
Como	50	..	..	50
Beebe Plain	50	..	..	50
	$1,800	$675	$570	3,045

SUBVENTIONS SPÉCIALES.

	Subvention.	Gratifications pour fournitures scolaires.	
Trois-Rivières	$100	$25	
Haldimand	100	..	
New-Richmond	100	..	
Paspébiac	100	..	
Coulonge	50	..	
Rawdon	50	25	
St-Sylvestre	50	25	
	$550	$75	$625
			$18,865

Le rapport tel que ci-dessus amendé est adopté.

Le professeur Kneeland donne alors avis de motion comme suit : " J'aï l'honneur de donner avis que je proposerai à la prochaine assemblée de ce comité une résolution concernant la distribution du fonds de l'Education supérieure à toutes les institutions ayant droit à une part dans ces fonds.

(Signé) A.-W. KNEELAND.

Le Dr Harper donne lecture de son rapport qui est adopté et envoyé à l'impression. Les recommandations contenues dans ce rapport sont réservées pour être considérées à la réunion suivante du comité.

5. Le secrétaire soumet à la consideration du comité les communications suivantes :

(*a*) De MM. James Walker, J.P. Arnold, et J. A. Sangster, demandant, conformément au réglement 49, l'acceptation de diplômes obtenus en dehors de la Province.

Le secrétaire reçoit instruction d'informer M. Arnold, que le comité ne peut, en vertu des règlements en vigueur, lui accorder un diplôme supérieur aux documents fournis. Le cas de MM. Sangster et Walker est renvoyé à la réunion suivante pour plus ample examen.

(*b*) De G.-F. Calder, écr, et autres demandant en leur qualité d'administrateur délégué une rémunération pour services pendant les examens de juin.

Proposé par le Dr S.-P. Robins, seconde par M. Masten, et résolu :

"Que les subventions à l'académie de Lachute et à l'école modèle de Mystic soient accordées à charge de la rémunération des examinateurs délégués qui ont présidé les examens des dites écoles.

(*c*) De T. Thomas, écr, demandant une aide pour la reconstruction de l'école modèle de Clarendon, entièrement détruite par le cyclone.

Proposé par le révérend Dr Shaw, appuyé par L.-G. Masten, écr :—

"Que dans le cas de l'application des commissaires de l'école modèle de Clarendon, demandant de l'aide, à cause de la destruction de leur maison d'école par le cyclone, nous recommandons cordialement le cas à l'attention bienveillante du gouvernement, dans l'espoir qu'un secours généreux leur sera accordé, principalement pour récompenser le bureau des écoles du dévouement dont il a fait preuve en érigeant un édifice superbe qui a été aussitôt détruit par le cyclone, et, suivant l'habitude adoptée par le gouvernement, d'accorder des secours en d'aussi tristes circonstances."—Adopté.

(*d*) De l'école normale McGill, demandant la permission d'accorder une gratification de $200 à l'ex-principale du département des filles de l'école modèle, et soumettant la résolution suivante du comité de l'école normale McGill :

Résolu, "Qu'il soit enjoint au comité protestant du Conseil de l'Instruction publique de permettre qu'une somme de $200 soit accordée à Mademoiselle Swallow, principale de l'école modèle, démissionnaire, en entier paiement de l'avance de traitement qui lui a été accordée lors de sa démission."

Proposé par le Dr S.-P. Robins, secondé par le professeur Kneeland, et résolu :

"Que ce comité accorde la requête du comité de l'Ecole normale."

(*e*) De P. de Cazes, écr, laquelle est déposée sur la table.

(*f*) Du professeur Chandler soumettant un compte pour frais de port des documents de l'examen des académies de comté en 1891 et en 1892. Le compte est approuvé, et le paiement en est ordonné.

(*g*) Du Dr J.-M. Harper soumettant des comptes pour diverses dépenses.

Le très révérend Doyen Norman, et le révérend M. Love se forment en sous-comité pour procurer au Dr Harper les articles nécessaires dans son bureau de travail, et faire rapport.

(*h*) Le rapport de l'examen A. A. est reçu et déposé sur la table.

6. Le secrétaire fait rapport, que M. R.-J. Hewton et M. J.-W. McOuat ont été nommés inspecteurs des écoles protestantes avec un traitement de $1000, et de $800 respectivement.

Proposé par l'archidiacre Lindsay, appuyé par le Dr Shaw, "Que le très révérend Doyen Norman et le révérend M. Love se forment en sous-comité pour s'adresser au gouvernement provincial relativement aux traitements des inspecteurs, et faire rapport." Adopté.

7. Le secrétaire présente l'état de compte suivant du comité qui est reçu, examiné et trouvé exact.

ÉTAT FINANCIER.

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

1892.		*Recettes.*		
Mai	21	Balance en Banque		$ 2,597 83
"	21	Balance due, dépenses contingentes		616 39
Juillet	25	Intérêt, (biens des Jésuites)		2,518 44
				$ 5,732 66
		Dépenses		
Juin	14.	Transféré au Surintendant	$ 109 00	
"	30.	" "	1,059 22	
"	30.	Assistants-examinateurs de l'inspecteur des écoles supérieures.	200 00	
"	30.	H. T. Machin, administration du fonds des licences de mariage.	200 00	
Sept.	9.	Balance	4,164 44	
				$ 5,732 66

FONDS DES CONTINGENTS.

1892.		*Recettes.*		
Juin	31.	Balances non dépensées	$ 1,003 75	
Sept.	9.	Avances	112 64	
				$ 1,116 39
		Dépenses.		
Mai	21.	Avances à date	$ 616 39	
"	21.	Traitement de l'inspecteur des écoles supérieures	125 00	
"	21.	Frais de voyage	300 00	
"	23.	Traitement du secrétaire	62 50	
"	23.	Pour correction d'une erreur constatée dans le dernier état	50	
"	23.	T.-J. Moore, impression de cartes pour éducation supérieure	12 00	
				$ 1,116 39
		Rapporté		$ 4,164 44
		Moins balance des dépenses contingentes	$ 112 64	
		Balance en banque	4,051 80	
				$ 4,164 44

R. W. H.

Proposé par le Dr Hemming, appuyé par l'archidiacre Lindsay et résolu :

"Qu'il soit nommé un sous-comité, composé du promoteur et du secondeur, du rév. M. Rexford et du professeur Kneeland, chargé de préparer un système pour appliquer le plus avantageusement possible les deniers qui peuvent être accordés par le gouvernement, dans le but d'élever le niveau des écoles élémentaires protestantes de cette Province, et faire rapport à ce comité."

L'ordre du jour étant alors épuisé, le comité s'ajourne au dernier vendredi de novembre suivant, ou à une date plus rapprochée, sur la convocation du président.

(Signé) GEO.-W. PARMELEE.

Secrétaire.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1892.

Réunion trimestrielle du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—R.-W. Hencker, D.C.L., LL.D., président ; le vénérable archidiacre Lindsay, M.A.; George-L. Masten, écr ; le révérend W.-I. Shaw, écr, LL.D.; A. Cameron, écr, M.D.; le

révérend Dr Cornish ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A.; E.-J. Hemming, écr, D.C.L.; le très révérend doyen Norman, D.D.; le révérend E.-I. Rexford, B.A.; le révérend E.-T. Love, B.A.; S. P. Robins, écr., LL.D.; le très révérend Dr Dunn, et Samuel Finlay, écr.

Peter McArthur, écr, exprime, dans une lettre, son regret de ne pouvoir être présent.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Le président annonce alors qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer le très révérend Andrew-Hunter Dunn, D.D., le Lord évêque de Québec, et Samuel Finley, écr, de Montréal, en remplacement de feu l'évêque Williams et de feu le juge Church, respectivement, au conseil de l'Instruction publique.

Proposé par le Doyen de Québec, appuyé par le révérend Dr Shaw, et résolu :

" Que les membres de ce comité désirent exprimer la grande et vive inquiétude qu'ils ont éprouvée en apprenant la grave maladie de leur distingué confrère, Sir William Dawson, et la joyeuse satisfaction que leur a procurée la nouvelle de sa convalescence. Ils espèrent sincèrement que le changement de pays et de climat lui rendra entièrement sa santé d'autrefois, et qu'une vie si précieuse à la cause de l'éducation en général, et à ce comité en particulier, sera épargnée pendant plusieurs années.

" Que copie de la résolution ci-dessus, soit transmise à Sir Wm. Dawson."

Proposé par le révérend Dr. Cornish, appuyé par le révérend Dr. Shaw, et résolu :

" Que les membres de ce comité désirent offrir au très-révérend Andrew Hunter-Dunn, D.D., Lord évêque de Québec, une cordiale bienvenue au milieu d'eux ; et lui assurer en même temps qu'ils espèrent ardemment, et prient pour qu'il lui soit accordé une longue vie de bonheur, et de succès, non seulement dans le vaste diocèse dont il a été nommé premier pasteur, mais aussi dans les questions d'éducation et de bienfaisance de cette Province en général."

On donne lecture des communications :

De Mlle Kate Ahern demandant un diplôme d'école modèle de première classe. Le secrétaire reçoit instruction d'informer Mlle Ahern que le diplôme de première classe ne peut être accordé que conformément aux conditions requises par le règlement 37.

De Sawyerville demandant l'inspection par l'inspecteur des écoles supérieures. Référé au département.

De John A. Sangster, présentant un diplôme du second degré classe B, d'Ontario.

Proposé par le révérend Elson I. Rexford, appuyé par G. L. Masten, écr, et résolu.

" Qu'il soit accordé à John A. Sangster, un diplôme d'école modèle, en passant un examen sur le latin, le français, et sur les lois et les règlements scolaires, ou un diplôme élémentaire, en passant un examen sur les lois et les règlements scolaires."

De James Walker soumettant certains documents, et demandant un diplôme en vertu du règlement 40.

Le secrétaire reçoit instruction d'accuser réception, et de déclarer que la question est prise en délibérée et qu'elle sera décidée à la prochaine assemblée.

Proposé par le révérend Elson I. Rexford, appuyé par le professeur Kneeland, et résolu :

" Qu'il soit nommé un sous-comité comprenant le Président, le doyen Norman, le révd M. Love, le promoteur et le secondeur, pour examiner la position du commis anglais du département de l'Instruction publique, et insister auprès du gouvernement sur la nécessité de lui fournir un traitement proportionné à sa position et à ses fonctions dans le département."

Le Dr Norman présente le rapport du sous-comité concernant l'ameublement nécessaire du bureau de travail du Dr Harper, et il est adopté sur motion du Dr Cornish, ordonnant le paiement du compte pour fourniture de bureau. Le rapport et la demande du Dr Harper sont produits.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES LIVRES DE CLASSE.

Le sous-comité rapporte (1) que deux livres ont été présentés par " Gage & Cie.," *Map Geography* et *Canadian and English History Primer*. Après examen nécessaire, le

comité fait rapport qu'il ne peut recommander aucun de ces livres à l'approbation. (2) Que le sous-comité a la satisfaction de déclarer que ses efforts pour obtenir la revision de "Calkin's Introductory Geography" ont été enfin couronnés de succès, et que des arrangements sont déjà faits pour la continuation satisfaisante de cet ouvrage.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) A.-W. KNEELAND,
" G.-L. MASTEN,
" ELSON I. REXFORD.

Proposé par le professeur Kneeland, appuyé par le Doyen de Québec, "Que le rapport soit reçu et accepté." Adopté.

Proposé par le révérend Dr Shaw, appuyé par le professeur Kneeland, et résolu : "Que dans le cas où des exemplaires de livres classiques sont soumis à ce comité et adoptés sous condition, d'après notre résolution du 11 juin 1891, nous exigerons avant l'approbation finale des dits livres que les éditeurs s'obligent à fournir ces livres conformément aux prix et à la qualité des exemplaires présentés, suivant les besoins des écoles placées sous notre juridiction, pendant une période d'au moins cinq ans." Adopté.

Un sous-comité, composé du doyen de Québec, du révérend M. Love et du révérend E.-I. Rexford est nommé pour considérer les matières ayant rapport à l'inspection des écoles supérieures.

Le nom du Dr S.-P. Robins est ajouté au comité de l'agriculture. Le Dr Hemming donne lecture du rapport du sous-comité sur l'emploi des deniers qui peuvent être donnés en aide à l'instruction élémentaire.

Proposé par le Dr Hemming, appuyé par l'archidiacre Lindsay : "Que le rapport du sous-comité concernant la subvention spéciale aux écoles élémentaires soit adopté, et que les pouvoirs du dit comité soient continués, tel que demandé."

Proposé en amendement par le Dr Cornish, secondé par le doyen Norman "Que le reste de la résolution soit renvoyé à un comité composé du Dr Hemming, de l'archidiacre Lindsay et de M. Rexford, pour qu'il l'examine et en fasse rapport l'après-midi." Adopté. Ajourné à deux heures et demie de l'après-midi.

Le comité, se réunissant de nouveau, adopte les résolutions suivantes, qui sont soumises au nom du sous-comité.

Proposé par le Dr Hemming, appuyé par l'archidiacre Lindsay, et résolu : "Que nous approuvons cordialement l'esprit et le but des résolutions suivantes passées par le Comité catholique à sa dernière assemblée.

"Afin de stimuler le zèle, et en une certaine mesure, améliorer la position des membres laïques du corps enseignant, qu'il soit résolu :

"1 Qu'une gratification soit offerte aux instituteurs et aux institutrices laïques des écoles élémentaires, qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence, qui auront enseigné toutes les matières du programme d'études, qui se seront conformé fidèlement aux règlements des comités du Conseil de l'Instruction publique, et qui auront obtenu les meilleurs résultats, le tout conformément aux règlements qui seront faits par les comités du Conseil de l'Instruction publique."

"2 Que le gouvernement soit prié de mettre à la disposition du conseil de l'Instrution publique une somme suffisante à cette fin."

Proposé par le révérend Elson I. Rexford, appuyé par le professeur Kneeland et résolu "Que le gouvernement soit respectueusemnt prié d'accorder à cet effet une subvention qui sera partagée entre les deux comités du conseil de l'Instruction publique, proportionnellement au nombre des écoles laïques sous leur contrôle respectif, et distribuée conformément aux règlements adoptés par chaque comité."

Le révérend Elson-I. Rexford donne lecture du rapport du sous-comité relativement à un cours moderne d'études (*English Course*) dans les écoles supérieures :

Le sous-comité du cours moderne d'études (*English Course*) dans les ecoles supérieures a l'honneur de soumettre le rapport suivant :

1. Que le sous-comité a soigneusement examiné les questions ayant rapport à l'établisement d'un cours moderne applicable à nos écoles modèles et académies.

2. Qu'en même temps qu'il est désirable de faire droit autant que possible, aux exigences des différentes classes d'élèves de nos écoles supérieures, le sous-comité est d'avis que le plus grand soin doit être pris pour ne pas abaisser le niveau de nos écoles.

3. Que le sous-comité désire être maintenu, afin de prendre de nouvelles informations, et pouvoir faire un rapport détaillé au comité.

Respectueusement soumis.

(Signé) ELSON-I. REXFORD.

Sur motion du révd E.-I. Rexford, appuyé par le Doyen Norman, le rapport est adopté.

Il est proposé par le professeur Kneeland, appuyé par le rév. Dr Shaw :

" Qu'à l'avenir, en accordant les subventions à toutes les institutions ayant droit à une partie des deniers destinés à l'encouragement de l'éducation supérieure, le travail et les besoins de ces institutions serviront de base pour déterminer ces subventions, sans préjudice toutefois à tous les droits existants qui devront être respectés."

Après délibération, il est résolu sur motion de M. Finley, appuyé par le Dr Cornish, que cette proposition sera renvoyée à la réunion de mai, pour être examinée de nouveau.

M. Masten donne avis de la motion suivante :

Je donne avis que je présenterai, à la prochaine assemblée du comité, une motion à l'effet de changer les règlements obligeant les candidats désirant obtenir le certificat A.A. qui ont passé leurs examens préliminaires, à repasser l'examen préliminaire s'il s'est écoulé plus d'un an entre les examens préliminaires et les matières de l'examen A.A.

Les recommandations contenues dans le rapport de l'inspecteur des écoles supérieures sont alors prises en considération. La recommandation (I) savoir : "Que le latin soit rendu facultatif dans les classes des écoles modèles, sauf quand les élèves se préparent au IIe degré d'académie," est maintenue jusqu'à ce qu'il en soit décidé par le sous-comité du cours d'études. Les recommandations deux et trois sont adoptées après avoir été amendées de manière à se lire comme suit : " Qu'aucun élève d'académie du III degré ne soit accepté dorénavant dans une école modèle qui n'a pas le nombre de professeurs désigné pour les académies.

" Qu'il ne soit permis à aucun élève, sans le concours de l'inspecteur des écoles supérieures, de procéder à l'examen du III degré d'académie ou à l'examen A. A., d'aucune des écoles supérieures placées sons notre juridiction, avant d'avoir passé dans le II degré d'académie."

Recommandation quatre : " Que le programme de l'histoire pour le II degré d'académie soit le même que pour l'examen A. A., (matiere préliminaire)," Adopté.

Recommandation cinq : " Qu'aucun document ne soit envoyé à une école qui refuse de rémunérer ses examinateurs-délégués." Adopté.

Recommandation six : " Qu'aucune gratification pour fournitures scolaires ne soit accordée à une école qui emploie une subvention de cette nature, et antérieurement accordée, à défrayer les dépenses courantes de l'école." Adopté.

Recommandation sept et huit : " Qu'un prix spécial ou une médaille soit accordé à l'école supérieure qui obtiendra la plus haute note pour le bon entretien et la propreté des plantations, lequel prix ne devra pas être accordé une seconde fois à l'école qui aura d'abord réussi à l'obtenir."

" Que des mesures soient prises pour encourager l'engagement permanent d'un instituteur compétent, et que le même encouragement soit donné à l'établissement de logements dans les écoles pour les instituteurs de nos académies.

Ces deux dernières sont soumises à un sous-comité composé du Dr Robins, de M. Rexford et de M. Masten, pour en être fait rapport.

Le secrétaire soumet le rapport de la distribution du fonds des municipalités pauvres, qui est accepté et confirmé.

L'état de comptes suivant est soumis et approuvé tel qu'examiné par le président.

ÉTAT FINANCIER DU COMITÉ PROTESTANT.

Fonds de l'Education supérieure.

1892		
	Recettes.	
Sept. 9.—Balance en Banque	$4,051 80	
Nov. 24.—Remboursé du Dépt. pour payer l'administration du fonds des licences de mariage	200 00	
Et les assistants-examinateurs de l'insp. des écoles supérieures	200 00	
Balance des contingents	112 64	
		$4,564 44
	Dépenses (aucune).	
Nov. 24.—Balance		4,564 44

Fonds contingent.

	Recettes (aucune).	
Nov. 24.—Avances		673 26
	Dépenses,	
Sept. 9.—Avances à date	$112 64	
Sept. 14.—Traitement de l'insp. des écoles supérieures	125 00	
Frais de port, transport, frais de voyages additionnels de l'inspecteur	105 70	
Frais de port de documents concernant les examens	47 42	
Traitement du secrétaire	62 50	
Bureau central d'examinateurs	220 00	
		$673 26
Balance de l'Education supérieure rapportée		$4,564 44
Moins balance des contingents		673 26
Balance en banque		$3,891 18

Examiné et trouvé exact.

(Signé), R.-W. Heneker.

N'ayant plus d'autre question à considérer, le comité s'ajourne au dernier vendredi de février, ou à une date plus rapprochée, sur convocation du président.

Geo.-W. Parmelee,
Secrétaire.

Séance du 3 mars 1893.

Présents :—R. W. Heneker, écr, D.C.L., LL.D., président ; le vénérable archidiacre Lindsay, M.A.; George L. Masten, écr ; le révérend W. I. Shaw, LL.D.; le professeur A. W. Kneeland, M.A.; le révérend A. T. Love, B.A.; le très révérend A. H. Dunn, D.D.; Samuel Finley, écr; le très révérend doyen Norman, D.D.; E. J. Hemming, écr, D.C.L.; le révérend Elson I. Rexford, B.A., et S. P. Robins, écr, LL.D.

Sir Wm. Dawson adresse une lettre pour témoigner son regret de ne pouvoir être présent, par suite de la distance et de sa mauvaise santé, mais il exprime l'espoir, avec la grâce de Dieu, de pouvoir assister à la réunion de mai.

Le Dr Cornish communique l'expression de son regret de ne pouvoir être présent.

Proposé par le révérend Dr Shaw, appuyé par le révérend doyen Norman, et résolu :

" Que vu les circonstances en vertu desquelles la présente réunion est convoquée à cette date plutôt qu'à celle fixée à la dernière assemblée du comité, nous acceptons la volonté du président, qui convoque l'assemblée à cette date."

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et confirmées.

Le secrétaire donne alors lecture de communications des personnes suivantes soumettant des certificats obtenus en dehors de la province et demandant des diplômes en vertu du règlement 37 : John A. Sangster, James Walker, Mlle Thistlethwaite, Mlle Lizzie Campbell.

Proposé par le Doyen de Québec, appuyé par le révérend A. T. Love : " Que vu les circonstances mentionnées par M. John A. Sangster, savoir que la matière du latin était omise dans son certificat d'Ontario comme l'une des matières sur lesquelles il avait passé avec succès, et que cette omission a depuis été rectifiée, l'exemption de la matière du latin soit accordée à Mr. Sangster en sus des autres matières dont l'exemption lui a été accordée à la dernière assemblée du comité." Adopté.

Proposé par le Dr Hemming, appuyé par l'archidiacre Lindsay : " Qu'en tant qu'il appert aux documents soumis par M. James Walker, qu'il a accompli le travail d'un cours d'académie à l'exception du grec et de la loi scolaire, il soit résolu de lui accorder un diplôme d'académie en passant sur le grec et la loi scolaire, ou un diplôme d'école modèle en passant son examen sur la loi scolaire seulement."

En considération des certificats et documents soumis par Mademoiselle Thislethwaite, certifiant qu'elle a passé un examen satisfaisant sur les matières requises pour un diplôme d'école modèle, à l'exception du latin, du français et des lois et réglements scolaires, il est proposé par G. L. Masten, écr, appuyé par le Dr Kneeland, et résolu : " Qu'un diplôme d'école modèle de seconde classe soit accordé à Mademoiselle Thislethwaite, après avoir passé son examen sur ces matières."

Le certificat présenté par Mademoiselle Campbell n'est pas accepté.

Une application est reçue de E. L. Curry, B. A., pour l'obtention d'un diplôme de première classe en vertu du réglement 156.

Proposé par le Doyen de Québec, appuyé par le Dr Robins : " Qu'il soit accordé un diplôme d'académie de première classe à M. E. L. Curry B.A. (premier maître classique du " High School " de Montréal." Adopté.

4. Du révérend James Sutherland relativement à son compte de dix piastres, pour services en sa qualité d'examinateur délégué de l'école supérieure d'Inverness.

Proposé par le Dr Hemming, appuyé par le Dr Shaw et résolu : " Qu'attendu que le révérend James Sutherland, a porté plainte contre les commissaires d'écoles d'Inverness, refusant de lui payer ses services comme examinateur délégué, il soit enjoint au secrétaire de rappeler aux commissaires le réglement passé à notre dernière session, concernant cette matière, et leur signifier que ce réglement sera appliqué au prochain examen à moins qu'un arrangement satisfaisant ne soit fait avec M. Sutherland."

5. De M. Romeo Stephens, relativement à la taxe scolaire protestante dans les municipalités catholiques.

Proposé par le Dr Robins, appuyé par le professeur Kneeland : " Que le secrétaire soit prié de répondre à M Romeo Stephens que la loi scolaire selon leur avis l'oblige à payer les taxes scolaires dans le cas mentionné. Qu'en outre, le comité considère que la présente circonstance ne lui permet pas d'apporter un changement à la loi scolaire, dans le sens indiqué."

6. De Melle L. Van Vliet, demandant l'inspection et l'examen de l'école modèle de Grenville.

Le secrétaire reçoit instruction d'informer Mlle Van Vliet qu'en recevant du secrétaire-trésorier l'assertion que l'école comprend deux départements tel que requis par le règlement, l'inspection sera accordée.

7. Du révd W. H. Taylor, du Dr Bourinot et autres, demandant une augmentation du traitement de l'inspecteur Magrath.

Proposé par le révd Dr Shaw, appuyé par l'archidiacre Lindsay, et résolu : "Que l'application de l'inspecteur Magrath pour augmentation de traitement soit renvoyée au sous-comité, relativement à l'augmentation du traitement des inspecteurs, lequel sous-comité est autorisé à prendre la décision qui lui paraîtra la plus sage en ces circonstances."

8. Le rapport financier suivant est soumis et accepté :

ÉTAT FINANCIER, 3 MARS 1893.

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

1892.		*Recettes.*		
Novembre	24.	Balance en banque	$ 3,891 18	
1893.				
Mars	3.	Balance due du fonds des contingents	1,040 66	
				$ 4,931 84
		Dépenses—Aucune.		
Mars	3.	Balance		$ 4,931 84

FONDS CONTINGENT.

		Recettes—Aucune.		
		Avances		$ 1,040 66
		Dépenses.		
Novembre	25.	Avances à date	$ 673 26	
"	26.	Traitement de l'inspecteur	125 00	
		" du secrétaire	62 50	
		John Dougall & Son, impression de documents d'examen, etc	107 50	
Décembre	19.	Articles de bureau à l'inspecteur des écoles supérieures	53 40	
Février	20.	T. J. Moore & Co., papeterie pour écoles supérieures	19 00	
				$ 1,040 66
		Balance en banque le 20 novembre	$ 3,891 18	
		Moins montant retiré depuis le 24 novembre	367 40	
		Balance en banque, le 3 mars 1893	$ 3,523 78	

Examiné et trouvé exact.

(Signé) R. W. HENEKER.

En mains. Valeur de mobilier dans le bureau de l'inspecteur des écoles supérieures.

9. Communication du clerc de la statistique du département de l'Instruction publique, relativement aux statistiques des écoles supérieures protestantes.

Proposé par le révérend Dr Shaw, appuyé par M. G.-L. Masten, et résolu : "Qu'il soit enjoint à l'inspecteur des écoles supérieures de fournir toutes les statistiques exigées par le départment de l'Instruction publique, concernant les écoles soumises à son inspection, et que les statistiques de toutes les écoles des cités de Québec et Montréal soient fournies par l'inspecteur local des districts dans lesquels ces cités sont situées."

10. Le secrétaire de la commission centrale d'examinateurs soumet son rapport, qui est accepté.

Le secrétaire reçoit instruction de s'adresser au gouvernement pour la nomination des personnes suivantes à la commission centrale d'examinateurs : Le révérend Dr. Shaw, M. H. H. Curtis, M. H. Hubbard, M.A., le révérend E. I. Rexford, B.A., et l'inspecteur McOnat, B.A.

Les personnes suivantes sont alors nommées examinateurs délégués pour les prochains examens de la commission centrale : Le révérend A. Magee, l'inspecteur Taylor, le révérend J. P. Richmond, l'inspecteur McGregor, l'inspecteur Parker, l'inspecteur McOnat, le Dr. Kelley, M. W. M. Sheppard, M. T. A. Young, Me reverend John McLeod, le reverend W. H. Taylor, l'inspecteur H. Hubbard, l'inspecteur Thompson, et le revérend J. Garland.

L'examen est fixée au mardi, le 27 juin, et les quatre jours suivants, pour avoir lieu aux mêmes endroits que d'habitude.

11. Etat de l'Ecole normale McGill. Sommaire de l'état financier semi-annuel de l'Ecole normale McGill, et des écoles modèles, du 30 juin au 31 décembre 1892. L'Ecole normale McGill, et les écoles modeles en compte avec le Surintendant de l'Instruction publique.

Doit.

1892.		
Juin 30.	Balance génerale, compte de banque	$ 948.31
"	Balance à la Banque d'Epargnes	175.60
"	Montant des subventions a l'Ecole normale	7,515.66
"	Rétributions mensuelles des écoles modèles perçues	1,423.50
"	Intérêt de la banque	13.40
"	Remis par W. T. Brown & Co	1.60
		$10,078.07

Avoir.

1892.		
Juin 30.	Traitements de l'Ecole normale	$ 3,599.99
"	Traitements des professeurs adjoints	1,886.40
"	Dépenses contingentes, etc	3,323.20
"	Bourses	210.00
"	Balance, compte général de banque	176.65
"	Balance à la Banque d'épargne	581.83
		$10,078.07

12. Subventions au collège St-François et au " Wesleyan college," de Stanstead.

Le secrétaire démontre, après vérification, que le nombre de sous-gradues du collège St François n'est que de neuf au lieu de quinze. Conséquemment, la subvention réellement payée est de $860 au lieu de $950, comme il appert aux délibérations de septembre.

Le montant pour Stanstead après examen reste le même.

Proposé par le professeur Knecland, appuyé par le Dr Robins, qu'il soit nommé un sous-comité composé du révérend M. Rexford, de M. Masten, le secretaire donnant aussi son assistance, en même temps que du promoteur et du secondeur, pour étudier la question des conférences et de l'éducation professionnelle en général, et faire rapport à la prochaine assemblée. Adopté.

Proposé par le Lord évêque de Quebec, appuyé par S. Finley, écr, et résolu qu'un sous-comité soit formé pour établir une méthode d'enseignement de la bible dans les écoles placées sous la direction de ce comite. Adopté.

Le sous-comité comprend le Lord évêque de Québec, le révérend E.-I. Rexford, le révérend Dr Shaw, le revérend A.-T. Love, le révérend Dr Cormish, et Samuel Finley, écr.

Le sous-comité nommé pour prendre en considération les recommandations contenues dans

le dernier rapport de l'inspecteur des écoles supérieures, soumet son rapport, sur lequel il est proposé par le révérend Dr Shaw, appuyé par le vénérable archidiacre Lindsay, et résolu :

" Que le rapport du sous-comité concernant l'amélioration de nos écoles supérieures et l'engagement permanent d'instituteurs compétents, et autres matières semblables, soit imprimé, et qu'il en soit distribué aux membres de ce comité pour que cette question soit décidée à notre prochaine réunion."

L'inspecteur des écoles supérieures donne lecture de son rapport *interim*, qui est reçu.

Il est alors proposé par le révérend Elson I. Rexford, appuyé par le Dr Robins, et résolu :

" Que le rapport spécial de l'inspecteur des écoles supérieures soit renvoyé à un sous-comité comprenant les membres de Québec, le Lord évêque de Québec, en sa qualité de convocateur, avec l'assistance du secrétaire et de l'inspecteur, pour prendre les mesures qui paraîtront convenables."

Le comité des livres de classe rapporte que trois livres ont été soumis, mais que l'approbation n'a été en aucun cas recommandée.

Le rapport est reçu et adopté.

Le sous-comité concernant l'inspection des écoles supérieures soumet un rapport, qui est reçu et déposé sur la table.

Le sous-comité concernant les traitements des inspecteurs, le cours d'études, et le traitement de l'assistant anglais du département de l'Instruction publique, fait rapport et demande la permission de siéger de nouveau ; en conséquence ,il est continué.

Il est décidé de renvoyer aux examinateurs A. A. la motion de M. Masten à l'effet d'apporter un changement aux règlements qui obligent les candidats pour le certificat A. A. qui ont passé leur examen préliminaire à reprendre ce dernier examen, s'il s'est écoulé plus d'un an depuis qu'il a eu lieu.

Le président soulève la question de l'éducation technique, après avoir démontré la nécessité d'établir des écoles techniques, soit par elles-mêmes, ou par rapport à notre système d'éducation. La question tout entière est renvoyée à un sous-comité comprenant le Dr. Heneker, S. Finley, écr, le Dr. Shaw, le Dr. Robins, et Sir William Dawson.

Proposé par le professeur Kneeland, appuyé par le révérend A. T. Love : " Que les examinateurs d'université considèrent qu'il y a deux grammaires françaises approuvées pour les écoles supérieures, et qu'une demande soit faite à l'effet d'obtenir que les programmes d'examen soient préparés de manière à accommoder ceux qui font usage de l'un ou de l'autre de ces livres." Adopté.

Proposé par le professeur Kneeland, appuyé par le révérend A.T. Love : "Qu'il soit demandé au secrétaire de procurer à chaque membre de ce comité, avant la prochaine réunion, une copie du mémoire préparé par l'ex-secrétaire sur le fonds des licences de mariage, et sur les subventions."

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée s'ajourne au vendredi 26 mai suivant, ou à une date plus rapprochée sur convocation du président.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Secretariat de la Province de Québec	iii
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du)	iv
" " " protestant (")	v
Departement de l'Instruction publique (Personnel du)	vi
Rapport du Surintendant	viii

APPENDICE No I.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES.

	Pages.
1—Beaulieu	3
2—Bégin	5
3—Béland	7
4—Belcourt	9
5—Bellerose	10
6—Bouchard	14
7—Brault	17
8—Curot	22
9—Demers	29
10—Destroismaisons	32
11—Dubeau	35
12—Dupuis	39
13—Fontaine	43
14—Gay	45
15—Hewton	48
16—Lefebvre	49
17—Lévesque	53
18—Lippens	55
19—Lucier	58
20—Lyster	60
21—Magrath	62
22—McGown	63
23—McGregor	65
24—McOuat	66
25—Nantel	70
26—Paquet	73
27—Parker	74
28—Prémont	76
29—Prud'homme	80
30—Roy	81
31—Ruel	84
32—Savard	87
33—Stenson	90
34—Tanguay	93
35—Taylor	95
36—Thibault	96
37—Tétreault	98
38—Thompson	100
39—Tremblay, (Gaspé)	102
40—Tremblay, (Charlevoix)	103
41—Vien	106

APPENDICE No II.

RAPPORTS DES ECOLES NORMALES.

École normale Laval	111
École normale McGill	113
École normale Jacques-Cartier	116

APPENDICE No III.

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL.

PAGES.

ÉCOLE polytechnique de Montréal 123

APPENDICE No IV.

ECOLE PUBLIQUES.

STATISTIQUE général du coût de l'enseignement et du nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la Province..... 126

RECAPITULATION 171

APPENDICE No V.

STATISTIQUE GENERALE D'APRÈS LES BULLETINS DES INSPECTEURS D'ECOLES.

STATISTIQUE générale des écoles sous contrôle et des écoles indépendantes..... 180

STATISTIQUE générale concernant les élèves..... 185

STATISTIQUE générale concernant les instituteurs..... 186

STATISTIQUE générale concernant les institutrices..... 190

APPENDICE No VI.

PETITS TABLEAUX.

TABLEAU A—Statistique de l'inspection des écoles..... 196

TABLEAU A—Subventions accordées par la Législature pour l'instruction publique..... 2 2

TABLEAU C—Université Laval..... 203

TABLEAU D—Collèges classiques..... 204

PAGES

TABLEAU E—Ecoles normales 205

TABLEAU F—Ecoles spéciales 206

TABLEAU G—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les Ecoles normales depuis leur fondation 207

TABLEAU H—Brevets délivrés par les bureaux d'examinateurs 209

TABLEAU I—Satistique spéciale concernant l'éducation supérieure protestante 210

TABLEAU J—Liste des instituteurs et institutrices qui ont recu une pension du gouvernement en 1892, sur l'ancien fonds de pensions 220

TABLEAU K—Statistique concernant les pensionnaires du nouveau fonds de pensions 222

TABLEAU L—Etat des revenus et des dépenses du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire 232

TABLEAU M—Livres de récompense adressés aux inspecteurs d'écoles, en 1892-93 233

TABLEAU N—Rapport financier des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal, pour l'année scolaire 1892-93 236

BILAN des commissaires d'écoles catholiques romains, 30 juin 1892 237

CÉDULE A—Etat des dépenses pour le soutien des écoles 238

CÉDULE B—Etat indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école, etc 240

TABLEAU O—Etat des recettes et des dépenses du bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec pour l'année scolaire 1892-93 242

TABLEAU P—Etat général des recettes et des dépenses des commissaires d'écoles protestants de Montréal, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893 243

Coût de l'entretien des écoles pendant l'année 1892-93 247

Bilan des commissaires d'écoles protestants de Montréal, au 30 juin 1892 248

PAGES

NOMBRE de professeurs et d'élèves, et coût des élèves dans chaque école 250

ASSISTANCE dans les "High Schools," l'école "Senior" et les écoles publiques, pendant l'année 1892-93 251

TABLEAU Q—Etat des recettes et des dépenses du bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, pour l'année 1892-93 252

APPENDICE No VII.

PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Comité catholique 255

Comité protestant 264

H6
7962-4

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050845 4

The R. W. B. Jackson
Library
OISE